This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Mr Arthur A. Walker

UNS. 168 i. 31

O

il y a 3 vol.

LETTRES

DE LA REVERENDE MERE

MARIE ANGELIQUE.

ARNAULD

ABBESSE ET

REFORMATRICE

DE

PORT-ROYAL.

TOME TROISIEME.

A UTRECHT,
Aux Depens de la Compagnie.

M. DCC. XLIV.

AVIS.

LE lecteur a vû dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête du premier Tome des Lettres de la Mere *Marie Angelique* Arnauld, que l'on avoit deſſein d'en donner quatre volumes. Mais comme l'on apprehende de ſurcharger le Public par un trop grand nombre de Lettres purement de morale, on a cru devoir ſe borner pour le preſent à la publication de ce troiſiéme volume ; qui renferme le reſte des Lettres qui ont trait à l'hiſtoire de la Mere *Marie Angelique*, & à celle de ſon tems. Le quatriéme dont on a parlé, ne contiendroit que des Lettres de morale, toutes ſans datte, & de la plûpart deſquelles on ignore les addreſſes. Si le Public temoigne les deſirer, on ſera toujours prêt à le ſatisfaire.

Le 21. *Avril.* 1744.

LET-

LETTRES

DE LA REVERENDE MÈRE

MARIE ANGELIQUE

DE SAINTE MAGDELEINE

ARNAULD

Abbeſſe & Reformatrice de Port-Royal.

LETTRE DCCXV.

A M. le Maître. Elle lui donne un avis à l'occaſion de l'impreſſion de ſes plaidoyers. 1655.

JE manquerois, mon très cher Frere, à la fidelité que je vous dois, puiſque Dieu vous fait la grace d'être aſſez humble pour vouloir que je vous diſe tout ce que j'apprendrai qui ne me ſemblera pas bien en votre conduite, ſi je ne vous diſois que la reſiſtance que vous avez faite à M. Singlin, pour ne pas donner part dans l'impreſſion de vos plaidoyers* à une veuve, m'a ſemblé fort oppoſé à vos bons 1. Juin.

* On peut voir dans les Memoires de M. Fontaine (Tom. II. pp. 114. & ſuiv. 125. & ſuiv.) ce qui donna occaſion à l'impreſſion de ces plaidoyers, & avec quelle peine M. le Maître s'y prêta.

1655. bons desirs. Mais je ne m'en étonne pas trop, puisque tous les jours il m'arrive des saillies pareilles contre tous mes desseins; ma corruption me faisant manquer à ce que je veux & ce que je dois, & me faisant faire ce que je ne dois pas. Je vous supplie très humblement, mon très cher Frere, d'en revenir, quelque raison & quelque engagement même que vous puissiez avoir, n'y ayant rien qui ne doive ceder au vœu d'obéissance que vous avez fait à Dieu au fonds de votre cœur, qui est son vrai temple, d'être soumis pour jamais à ses saintes volontés en la personne de celui qu'il vous a donné, & qui est tel que vous n'y pensez qu'avec action de graces & n'en parlez qu'avec transport de joie. S'il y a une rencontre où vous deviez renoncer à votre propre volonté, c'est en celle-ci; si vous voulez que le renoncement que vous faites sans doute de la vanité que vous pourriez prendre en cette impression, soit veritable & non pas imaginaire. Je ne vous fais point d'excuse de ma liberté, puisqu'elle est une obéissance à votre volonté. Je suis toute à vous.

LETTRE DCCXVI.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle sur l'établissement que cette Princesse avoit fait pour les Filles de Sainte Marie ou de la Visitation, &c.

4. Juin. MADAME. La piece de toile d'argent à fleurs d'or est arrivée: je ne l'ai pas encore vue. La Mere Agnès qui la reçue, nous mande quelle est très belle comme les autres. Nous vous en rendons,

dons, Madame, toutes les très humbles actions de graces qu'il nous eſt poſſible, & nous prions Dieu qu'il orne de plus en plus l'ame de Votre Majeſté des vertus chrétiennes, comme il lui donne le deſir d'honorer ſon ſaint corps dans le S. Sacrement. 1655.

Je ne me puis empêcher de lui dire que depuis peu de jours ſeulement, on nous a envoyé la Relation de l'établiſſement de vos Filles, dont la lecture nous a donné grande ſatisfaction, ſur tout les Lettres que Votre Majeſté a écrites ſur ce ſujet. J'y ai vu ſon application, ſes ſoins, ſon courage & ſa fermeté, pour l'accompliſſement de cette bonne œuvre, contre tous les empêchemens que Dieu a permis qui y ſoient arrivés. Il me ſembloit que je voyois Votre Majeſté donner ſes ordres, & encore faire faire en ſa preſence les accommodemens de cette Maiſon de Dieu, diſpoſer avec plaiſir tous ces beaux ornemens pour l'Egliſe, & enfin faire recevoir & conduire ces ſervantes de Dieu, avec tant de ſoin & une ſi grande prevoyance que rien ne s'y pouvoit ajouter, temoignant en cela la plenitude du cœur avec laquelle Votre Majeſté honore celles qui lui ſont conſacrées.

Tout cela, Madame, m'a donné une extrême joie, parce que je ſais que Dieu veut qu'on accompliſſe ainſi les bonnes œuvres, & que ſa divine Majeſté vous rendra ſurabondamment la recompenſe de tous les biens que vous avez faits & faites à ces bonnes Filles. J'ai été encore ravie de ce que vous les avez chargées de l'inſtruction des petites filles plutôt que des penitentes; car quoique ce ſoit un très grand bien d'aider les ames à ſe convertir & à quitter le

1655. mal, c'en eſt encore un plus grand de les empêcher d'y tomber; & je penſe que ces bonnes Filles ſeront encore plus utilement employées à ce dernier qu'au premier. Le ſecours des pauvres & la viſite des malades par leurs Tourrieres, eſt encore une choſe toute conforme à leur Inſtitut, & qui avoit été la premiere intention de leur Fondateur. Enfin Madame, je vois que Dieu a conduit Votre Majeſté en toute cette œuvre: ce qui m'en fait eſperer un très heureux ſuccès. Il y a peu de perſonnes qui ſuivent parfaitement Dieu dans leurs bonnes œuvres & la plûpart les gâtent en y regardant plus leur propre volonté & leur inclination que celle de Dieu, ſe laſſant & ſe bornant trop; de ſorte qu'y ayant des difficultés par la permiſſion de Dieu, ils abandonnent les choſes ou ne les font qu'à demi, ce qui fait voir qu'elles ſe cherchent plus dans leurs entrepriſes que la gloire de Dieu. Beni ſoit ſon ſaint nom, Madame, de ce que Votre Majeſté par ſa grace n'a point fait ainſi; & auſſi jouit-elle du fruit de ſes travaux, voyant établie une Maiſon ſainte, qui glorifiera Dieu & qui la ſoutiendra par ſes prieres dans les occupations où ſa condition l'oblige d'être, & qui ſera, comme me je l'eſpere, la meilleure citadelle de ſon Royaume pour la defendre de ſes ennemis.

Madame de Brienne veut que je remercie très humblement Votre Majeſté des biens & des honneurs dont il lui a plu de combler Monſieur ſon fils. Elle deſireroit que tout le monde lui aidât à vous en temoigner ſa très humble reconnoiſſance; c'eſt pourquoi elle y emploie juſqu'à ma pe-

titeſſe, qui prenant encore plus d'interêt à ce qui regarde Votre Majeſté que qui que ce ſoit, me rejouis beaucoup plus d'apprendre qu'en toute choſe elle eſt bonne, ſage, & agit en vraie Reine, & Reine Chretienne, honorant Dieu magnifiquement, auſſi bien que le prochain dans la bonté & la ſplendeur de ſa condition: ce qui montre que Dieu la gouverne. Continuez, Madame, de le regarder toujours comme votre maître, d'invoquer ſon ſecours pour toutes choſes, & de mettre en lui toute votre confiance. Nous allons à la grande Meſſe & à la Proceſſion, où je verrez Votre Majeſté en eſprit, adorant le ſaint corps de Jeſus-Chriſt qui réunit tous les fideles en lui pour leur donner la vie éternelle. Je ſuis, &c. 1655.

LETTRE DCCXVII.

A la Sœur Marguerite de Sainte Praxede, qui avoit été reçue dans un autre Maiſon. Elle lui donne quelques avis.

QUOIQUE je n'aie pas repondu à votre Lettre, ma très chere Sœur, je ne vous ai pourtant pas oubliée, & je l'ai toujours deſiré faire. Mais comme vous ſavez, je n'ai pas toujours le pouvoir d'executer tout ce que je deſire & ce que je voudrois. Je prie Dieu par ſa bonté qu'il y ſupplée. Je me rejouis beaucoup, de la grace que Dieu vous a faite, & je remercie la Reverende Mere de ce qu'elle vous a donné l'habit. Toutes nos Sœurs ne manqueront pas de vous offrir à Dieu, tout de même que ſi vous le receviez chez nous, parce qu'outre l'union que nous avons à la Maiſon qui 5. Juin

1655. vous fait cette grace, nous vous tiendrons toujours pour notre Sœur: ce qui me donnera toujours un grand desir que vous soyiez dans une perpetuelle reconnoissance des misericordes de Dieu sur vous, & que vous vous humiliez sans cesse d'autant plus que vous en recevrez : autrement vous vous rendriez indigne qu'il vous les continuât.

Souvenez-vous, ma très chere Sœur, que la religion est un état de penitence, que la penitence est un retranchement perpetuel & universel de toutes les satisfactions des sens & un renoncement aux inclinations de notre propre volonté, & qu'il est inutile de commencer à faire penitence si on ne la continue jusqu'à la mort. Comme le Demon le sait fort bien, il fait tous ses efforts pour nous faire relâcher au tems que nous devrions renouveller notre penitence, qui est dans la vieillesse, nous persuadant que nous en avons assez fait. Pour éviter ce malheur, souvenez-vous de cette parole de S. Bernard: *Que ne pas s'avancer, c'est reculer*; & de cette autre: *Où tu t'arrêtes là tu peris.*

La perte des ames & des Monasteres vient de ce que les anciennes qui doivent montrer l'exemple se relâchent, entrant dans une vaine & sotte complaisance de ce qu'elles ont porté long-tems le joug de la religion; & voulant descendre de la croix avant la mort, elles sont indignes de participer aux fruits de celle de notre Seigneur, n'accomplissant pas leur sacrifice comme lui. Je prie Dieu, ma très chere Sœur, que vous ne soyez pas si malheureuse, & que vous ne songiez jamais qu'à vous humilier; vous estimant par un sentiment sincere

cere & veritable, la moindre de la Maiſon, indigne d'y occuper une place, & croyant que chacun a droit de ſe ſervir de vous en toutes les choſes les plus viles & baſſes. Si Dieu vous fait tant de graces, comme je l'en ſupplie de tout mon cœur, vous ſerez trop heureuſe. Je me recommande à vos prieres, & vous aſſure des notres quoiqu'indignes, & que je ſerai toujours vôtre, &c. 1655.

LETTRE DCCXVIII.

*A M. le Nain de Beaumont * Maître des Requêtes. Sur la mort d'un de ſes parens.*

JE viens d'apprendre votre perte, Monſieur, & j'y prends la part que je dois, comme je ferai toute ma vie à tout ce qui vous touchera. Nous rendons nos devoirs à ce bon defunt, & à vous, Monſieur, en priant Dieu qu'il vous conſole par ſon ſaint Eſprit, qui étant l'eſprit de verité rendra votre douleur doublement ſenſible; mais ſa grace auſſi vous la rendra doublement utile, ſi vous donnez lieu à tous ſes mouvemens par une fidelité parfaite. Je voudrois que vous fuſſiez pour un peu debarraſſé du grand monde; mais je m'aviſe que vous ne ſauriez quitter, Madame votre femme, ſans peut-être la bleſſer. S'il eſt ainſi, rien ne vous eſt bon que de renoncer à vos inclinations, quoique bonnes, pour ſuivre Dieu dans vos de- 8. Juin.

* C'étoit le pere de M. de Tillemont. Il fut toujours très uni à Port Royal, & mourut fort âgé après avoir mené une vie très-pieuſe. Voyez les Memoires de M. Fontaine Tome II. pp. 571. & ſuiv.

1655. voirs de charité. Je ſuis en lui, toute à vous, &c.

LETTRE DCCXIX.

A la Reine de Pologne. Elle la conſole ſur les malheurs de ſon Royaume, & l'exhorte à faire faire des prieres publiques.

10. Juin. MADAME. M. des Noyers s'eſt donné la peine de nous apporter ici la Lettre dont il a plu à Votre Majeſté de nous honorer. Elle eſt toute pleine de marques de ſa bonté ſinguliere pour toute cette Maiſon: ce qui nous oblige de plus en plus à prier Dieu pour Votre Majeſté, qui a bien daigné ſe mettre en peine & avoir des apprehenſions pour les maux qui nous menaçoient. Qu'eſt-ce qu'une poignée de gens, comme nous ſommes, comparée à votre grand Royaume, contre lequel il ſemble que tous les demons conſpirent? * Que ne devrions-nous point faire, pour appaiſer Dieu & eſſayer de le rendre propice? Il ſait la volonté qu'il nous donne pour cela, & combien je ſuis affligée de me voir ſi indigne de ſervir Votre Majeſté en ſa divine preſence. J'eſpere, Madame, qu'il regardera votre foi. Votre confiance eſt toute en lui: rien n'eſt plus capable d'attirer ſa miſericorde.

Votre Majeſté ne fera pas comme j'ai vu faire autrefois avec douleur: on ne faiſoit pas faire des prieres publiques, de peur que les

* Il y eut bientôt une grande diviſion en Pologne de la part de la Nobleſſe, & ce Royaume fut ravagé d'un côté par les Moſcovites, & de l'autre par Charles Guſtave Roi de Suede.

les ennemis ne cruſſent qu'on avoit peur. 1655.
Ce n'eſt pas, Madame, une lâcheté de trembler & de s'humilier devant Dieu, mais c'eſt une temerité horrible de ne le pas faire; & cela merite que Dieu ôte le courage, & qu'il faſſe craindre une corde, au lieu de la ceinture militaire, aux plus grands Rois & aux plus braves, comme il en a menacé dans les ſaintes Ecritures. Quoiqu'il ne chatie pas toujours en ce monde les temeraires & les inſolens, ſon jour viendra où il le fera pour toute une éternité. Il ne fait dans le tems que de petits échantillons de vengeance, pour ceux qui ſont ſi heureux que de les regarder par l'eſprit & la grace, & qui en ſont conſolés & fortifiés dans ſon ſervice. Les autres qui ſont ſi malheureux, que de regarder les choſes dans le hazard & la fortune, n'y penſent pas. Mais vous, Madame, à qui il a donné la foi, en conſiderant ce que vous avez vu des effets de ſa divine providence ſur vous-même & ſur tant d'autres perſonnes, même de votre qualité, vous ſerez toujours plus fortifiée & aurez plus de confiance en Dieu, entre les mains duquel ſeul eſt votre ſort & votre fortune.

Faites, Madame, faites faire des prieres publiques & particulieres, en demeurant ſur la montagne comme Moyſe par l'élevation de votre eſprit à Dieu, pendant que le Roi combattra cette multitude qui n'eſt devant lui que comme que des mouches, & que ſon regard peut aneantir en un moment. Les clameurs des pauvres que Votre Majeſté a nourris, vêtus, logés, retirés de priſon & gueris de leurs maux, frapperont les oreilles de Dieu. Mais ſur

1655. toutes choſes, il regardera l'humilité avec laquelle Votre Majeſté lui demandera grace pour elle & pour ſon peuple, contre des malheureux qui veulent ruiner ſes ſaints Autels, & prophaner ſes temples. Que Dieu par ſa bonté les veuille traiter comme il a fait les ennemis de ſon peuple, & qu'il augmente la foi, l'eſperance & la charité dans le cœur de Votre Majeſté, de qui j'oſe me dire, &c.

LETTRE DCCXX.

A Madame la Marquiſe de Sablé. Sur ſes bonnes diſpoſitions.

24. Juin. AUTANT que j'ai de joie, ma très chere Sœur, de ce que vous me dites que vous n'avez plus rien dans le cœur que la retraite & la ſeparation du monde, autant j'ai preſque de deplaiſir de ce que vous voulez que je me ſouvienne de la charité que j'ai eu autrefois pour vous. Je m'eſtime indigne d'une vraie charité, mais ſi Dieu m'a fait la grace d'avoir une grande affection pour votre ſervice & votre vrai bien, je vous puis aſſurer, ma très chere Sœur, qu'elle croît au lieu de diminuer, à meſure auſſi que je vois que Dieu accroît & affermit les bons deſirs qu'il vous a donnés. Il ſait ce que je voudrois faire pour contribuer à leur accompliſſement. On ſe lasse que vous deſirez. Bon jour, ma très chere Sœur. Je ſuis entierement à vous du plus intime de mon cœur, &c.

L. E. T.

1653.

LETTRE DCCXXI.

Aux Urſulines de Rouen. Sur l'éducation des jeunes Filles.

JE vous ſupplie très humblement, mes très cheres Meres, de nous écrire ſans aucune ceremonie, dans la ſimplicité Religieuſe & ſelon les regles de la vraie & chretienne amitié, qui ne ſait ce que c'eſt que ces nouvelles manieres de parler de *Reverende* & du reſte des ceremonies du monde qui ſe ſont introduites dans les Religions. Nous ne manquerons pas de vous envoyer par écrit la maniere dont nous gouvernons nos petites Filles. Le peu de tems que la plupart ſont chez vous, où on ne les met ſouvent que pour les inſtruire de la ſainte Communion, fait que très difficilement leur pouvez-vous inculquer les maximes chretiennes, qu'elles oublient auſſitôt qu'elles ſont retournées dans le monde ce que vous leur avez appris, & que les entrées & ſorties continuelles d'enfans font tort aux autres. Celles qui entrent leur apprennent des nouvelles, & leur font part de leurs mauvaiſes habitudes; & celles qui ſortent, donnent envie à celles qui ne ſont pas bien diſpoſées de ſortir. Cependant il ſemble que ce ſoit un mal neceſſaire chez vous, qui êtes toutes devouées à l'inſtruction des enfans; au lieu que nous ne le faiſons que par charité, cela n'étant que permis dans notre Inſtitut. 15. Juin.

Ne vous mettez point en peine, mes très cheres Meres, de ce qu'on vous ôte des Penſionnaires, & qu'on empêche de vous en donner: vous en aurez toujours aſſez,

1655. & plus que vous n'en fauriez ſervir utilement. Il faut avoir un merveilleux ſoin des petites ames, & très peu de Filles ſont capables de cet emploi: au moins en trouvons-nous très peu; & quand Dieu nous en donne de bonnes nous ne les changeons point, l'experience y étant très neceſſaire, outre que quand les enfans ont pris confiance en elles cela leur fait grand tort de les changer. Avec tous nos ſoins nous ne reuſſiſſons pas toujours, & Dieu fait voir que nous avons beau planter & arroſer, & que c'eſt lui ſeul qui donne l'accroiſſement. Mais enfin il nous oblige de faire ce que nous pouvons, avec humilité & grande dependance de ſa ſainte volonté & conduite divine.

Sur tout, mes très cheres Meres, nous obſervons de ne perdre jamais de vûe les enfans, & de ne les laiſſer jamais, autant qu'il eſt poſſible, parler les unes aux autres. C'eſt un grand ouvrage, mes très cheres Meres, d'élever des enfans en la crainte de Dieu & la vraie pieté, très difficile, épineux & qui donne ſouvent du degoût quand on a un vrai zele, & qu'on voit tant de corruption dans la nature, & tant d'artifice du demon pour arracher le bien & ſemer le mal. Il faut que les Maîtreſſes aient un continuel recours à Dieu, & je puis vous aſſurer que les nôtres verſent ſouvent beaucoup de larmes en ſa preſence: auſſi Dieu donne à beaucoup de nos enfans grande benediction. J'en recommande une à vos prieres qui eſt ſur le point d'entrer dans un grand combat contre le monde pour ſa vocation à la religion. Je me tiens aſſurée que nous avons part à

de

tous vos biens ſpirituels par l'union qu'il a plu à Dieu de mettre en nous. Je ſuis, &c. 1655.

LETTRE DCCXXII.

A la Reine de Pologne. Sur ſa maladie & les beſoins de ſon Royaume.

MADAME. Je ne ſaurois exprimer à Votre Majeſté la peine ou nous ſommes tous, & moi en particulier, d'apprendre qu'elle eſt malade, & la continuation des guerres du dehors accompagnées de la crainte de la diviſion du dedans ! Je puis aſſurer Votre Majeſté que cette penſée ne me quitte point que lorſque le ſommeil me prive de l'uſage de mes ſens, & qu'à mon reveil elle ſe preſente auſſitôt ; & j'eſtime que c'eſt une grace que Dieu me fait, dont je le remercie, en le conjurant qu'il daigne y ajouter celle d'oublier mes pechés, pour daigner regarder mes prieres, ou plutôt celles de tous ceux de la Maiſon qui ne ſont pas indignes comme moi. Nous avons écrit à M. l'Evêque d'Angers, afin qu'il faſſe faire des prieres par tout ſon Dioceſe pour Votre Majeſté ; & il me l'a promis avec grande affection, prenant part à nos obligations particulieres, & à l'interêt de l'Egliſe qui oblige tous les Catholiques à prier Dieu qu'il rende le Roi victorieux de tous ſes ennemis, puiſque ſa victoire ſera celle de l'Egliſe. 17. Juin.

La conſolation que j'ai dans ma peine, c'eſt, Madame, de voir le grand courage de Votre Majeſté, que je vois toujours ferme & au deſſus des craintes humaines. Mais permettez-moi de vous dire que je ne ſerois pas contente, ſi je penſois que cette ge-

1655. generosité ne vînt que du sang naturel que vous tirez de tant de grands Princes & Empereurs, dont Dieu vous a fait naître. Je desire, Madame, qu'il soit produit par la veritable confiance & soumission que vous avez en Dieu & en Jesus-Christ comme sa fille, dont la regeneration vous est incomparablement plus avantageuse que la naissance de tant d'illustres Princes. Regardez-le toujours, Madame, & mettez toutes vos avantures entre ses mains. Tout vous sera bon & utile s'il vous est donné de lui, c'est-à-dire si vous le recevez venant comme de lui, ne regardant dans tous les évenemens que sa divine providence, qui n'étant & ne pouvant être cause d'aucun mal de coulpe, est si bonne qu'elle s'en sert pour purifier & sanctifier ceux qu'il veut sauver & auxquels tout coopere en bien.

Je dis tous les jours pour Votre Majesté le Pseaume XXXII. qui me console beaucoup. Je vous supplie très humblement, de le voir en François, & de vous faire expliquer par M. de Fleury ce que S. Augustin dit sur ce Pseaume. Je m'assure que cette lecture fortifiera l'esperance de Votre Majesté, & sa charité envers Dieu. Après ce que Votre Majesté a daigné nous écrire que le Roi avoit tant de bonté qu'il ne desagréeroit pas nos très humbles remercimens, j'ai pris la hardiesse de faire ce mot que j'ose supplier très humblement Votre Majesté de voir s'il sera à propos de presenter à Sa Majesté, à qui je supplierai en ce cas M. de Fleury de vouloir le donner. Je suis, &c.

LET-

1655.

LETTRE DCCXXIII.

Au Roi de Pologne (Jean Casimir V.) Elle le remercie des presens qu'elle avoit reçus.

SIRE. Le desir que j'avois de temoigner à Votre Majesté par nos très humbles remercîmens la reconnoissance que nous avions du precieux ciboire dont il lui a plu d'honorer notre Eglise, avoit été combattu par la consideration de ma petitesse qui m'avoit retenue. Mais la Reine ayant eu la bonté de me dire que celle de Votre Majesté étoit si grande qu'elle n'auroit pas desagreable que je me donnasse l'honneur de vous rendre mes très humbles devoirs, j'ai cru que ce ne seroit plus temerité de l'entreprendre, mais plutôt ingratitude d'y manquer. Recevez donc, Sire, les très humbles actions de graces de deux cens filles qui les rendent à Votre Majesté avec tous les respects & reconnoissances possibles, & qui possedant le depôt de votre pieté qui enferme celui que le ciel & la terre ne peuvent contenir & qui est l'objet de leurs adorations continuelles, auront aussi un soin perpetuel de le prier pour la conservation de Votre Majesté & celle de vos Etats. Nous y emploierons aussi tous nos amis, apprenant avec grand sentiment les mauvais desseins que tant de peuples barbares & heretiques ont de vous faire la guerre. Que Dieu les confonde par sa misericorde & rende Votre Majesté victorieuse de tous ses ennemis, qui sont les siens & ceux de son Eglise. J'ose me dire, &c. 17. Juin.

L E T-

1655.

LETTRE DCCXXIV.

A la Reine de Pologne. Sur le commandement qu'elle avoit reçu de cette Princesse, & la recommandation d'un procès.

24. Juin. MADAME. Encore que je sois fort affoiblie d'une grande fluxion qui m'a incommodée cette semaine, je ne veux pas manquer à l'obligeant commandement qu'il a plu à Votre Majesté de me faire, de ne passer point de couriers sans me donner l'honneur de lui rendre mes très humbles devoirs, & de l'assurer que je desire les lui rendre perpetuellement devant Dieu. Le grand saint dont nous celebrons la Fête, & qui a reçu la premiere grace de l'Incarnation, nous a donné nouvelle confiance d'en demander à Dieu, par son intercession, pour Votre Majesté une plus grande abondance, & sur tout celle dont il a donné un si parfait exemple, en mepriſant le monde, & souffrant jusqu'à la mort pour la justice & la charité. Il s'est exposé à toutes sortes de peines pour essayer de tirer un Roi du peché, par ses remontrances: pour cela il a quitté le desert, mais ce ne n'a été qu'après en avoir reçu l'ordre de Dieu. Je prie le Seigneur, Madame, qu'il previenne toujours Votre Majesté par ses saintes inspirations, & qu'il la rende fidelle à les suivre.

Madame des Essarts est venue ici pour nous dire de faire parler à M. Bignon pour le procès de Votre Majesté. Nous l'avons fait faire par un des hommes * qu'il estime le plus, & qui est aussi notre ami. Il est d'ailleurs fort serviteur de Votre Majesté,

* M. Ilfali.

&

il fera pour ſon ſervice avec joie tout ce que ſa conſcience lui pourra permettre ; & je ſai qu'elle ne veut rien de plus. Je ſuis, &c. 1655.

LETTRE DCCXXV.

A la Mere Superieure des Urſulines de Bazas. Sur la donation que l'Abbaye de Port-Royal avoit faite à leur Communauté d'un legs qui avoit été donné à ladite Maiſon de Port-Royal, par M. de Quincarnon Gentil-homme de ce pays-là *

JE ne vous ſaurois dire, ma très chere Mere, la joie que j'ai de ce que le bien que Dieu nous a fait la grace de vous ceder, vous accommode & vous donne moyen de vivre plus regulierement. Je prie Dieu qu'il inſpire Madame de Quincarnon afin qu'elle vous remette au moins dès à preſent la maiſon de la ville qui peut ſervir à un ſi bon effet, & auquel elle ſera trop heureuſe de contribuer. Mon Dieu ! c'eſt un horrible aveuglement que celui où nous ſommes lorſque nous preferons les biens de la terre à la moindre bonne œuvre qui nous pourroit acquerir un peu de ceux du ciel. Je ne puis que je ne vous diſe, ma très chere Mere, que j'ai bien de la joie de ce que M. de la Brouche eſt Prêtre ; dans la penſée que j'ai qu'il vous pourra beaucoup aſſiſter. Nous l'avons toujours reconnu plein de bonnes maximes vraiment 26. Juin.

* On peut voir l'hiſtoire de cette donation dans les Memoires ſur la Vie de la Mere Angelique, Tome II. pp. 396. & ſuiv. C'eſt un bel exemple du grand deſintereſſement de Port-Royal.

1655. ment chretiennes, & cherchant Dieu très sincerement: c'eſt un grand bonheur à des Religieuſes quand ceux qui les aſſiſtent ſont tels. Je ſerai toujours, &c.

LETTRE DCCXXVI.

A M. Martineau Evêque de Rennes. Sur le même ſujet.

26. Juin. MONSEIGNEUR. Ce nous eſt une augmentation de joie de ce que vous agréez la donation que Notre Seigneur nous a fait la grace de faire à nos bonnes Sœurs vos Urſulines, des biens que nous avoit legués M. de Quincarnon, en quoi nous eſtimons que Dieu nous a plus favoriſées qu'elles. L'aſſiſtance que nous ſavons que vous rendez à cette Maiſon & le zele que Dieu vous donne pour qu'elle ſoit vraiment reguliere, nous ont augmenté le deſir de les pouvoir ſecourir dans leur pauvreté; & nous nous eſtimons heureuſes de concourir par cette occaſion à vos bons deſſeins. Nous vous prions de nous faire l'honneur & la charité de nous continuer quelque part en votre bienveillance & vos ſaints ſacrifices. Je ſuis dans tous les reſpects poſſibles, &c.

LETTRE DCCXXVII.

A Madame de Quincarnon. Sur le même ſujet.

26. Juin. ENFIN par la grace de Dieu nous avons executé, Madame, ce que nous avons deſiré il y a long-tems, de remettre le don que feu Monſieur votre bon mari nous avoit fait, aux Reverendes Meres Urſulines de votre ville, croyant qu'il ſeroit

roit plus à la gloire de Dieu, que ce bien servît à mieux loger & aidât à faire subsister ces bonnes Religieuses établies en la ville de la naissance & de la sepulture de ce bon legataire, que de le transporter ici où Dieu nous peut assister comme il a fait jusqu'à cette heure (par sa misericorde) par nos compatriotes. Nous ne demeurons pas moins obligées à Monsieur votre mari: la memoire ne nous sera pas moins precieuse que si ce bien nous étoit demeuré, & nous lui sommes encore plus obligées du moyen qu'il nous a donné de faire cette charité envers nos bonnes Sœurs, qui nous sera plus avantageuse que la jouissance de ce bien. Je crois, ma chere Dame, que vous aurez de la joie de cette proposition, puisqu'elle donne part à Monsieur votre mari aux prieres de deux Maisons au lieu d'une. 1655.

L'affection que Dieu m'a donnée pour vous, depuis que j'ai l'honneur de vous connoître, me fait beaucoup desirer une chose; & si j'osois je vous en supplierois très humblement, savoir de prendre part à la bonne œuvre de pieté de celui avec lequel Dieu vous avoit mise en commun des biens de la terre, cedant dès cette heure pour le moins la maison de la ville qui leur est si necessaire pour leur bien spirituel, le logement contribuant beaucoup au bon ordre d'une Maison religieuse. Vous serez trop heureuse, Madame, si Dieu vous fait cette grace, & encore plus si après tant de peines & de travaux que vous ont causé la malice & l'injustice des hommes, vous pouvez vous retirer dans cette sainte Maison, pour jouir d'un saint repos le reste de vos

jours;

1655. jours, & vous preparer à une heureuſe & ſainte mort. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous faſſe connoître & ſuivre ſa ſainte volonté, & vous ſupplie de croire que je ſerai toute ma vie, &c.

LETTRE DCCXXVIII.

A M. de la Brouche. Sur le même ſujet.

26. Juin. JE ſerois bien fachée, Monſieur, que nos bonnes Sœurs Urſulines fuſſent plus aiſes ni même autant que nous dans la poſſeſſion du bien que nous leur avons laiſſé. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il le multiplie, & qu'il leur ſerve à le mieux ſervir & à ſe confier en ſa divine providence. J'aurois grande affection que Madame de Quincarnon voulût prendre part à la pieté de Monſieur ſon mari, remettant dès à preſent au moins la maiſon de la ville à ces bonnes Filles, puiſqu'elle leur eſt ſi neceſſaire. J'ai encore grande ſatisfaction de ce que Monſeigneur de Bazas a eu agreable notre diſpoſition. J'ai depuis long-tems obligation à ce bon Prelat qui nous a ſi long-tems annoncé la parole de Dieu avec grande charité, & de la juſtice & ſincere bonté avec laquelle il s'eſt conduit dans cette affaire où un moins équitable ſe fût porté avec precipitation, peut-être même avec paſſion, & où il n'a regardé que Dieu. J'eſpere qu'il l'en recompenſera. Je prie Dieu de tout mon cœur, Monſieur, qu'il vous augmente autant les ſaintes graces qu'il lui a plu vous donner juſqu'à preſent: l'état de Pretriſe où il lui a plu vous faire entrer eſt plus éminent & plus ſaint que tout autre. Donnez-nous part à vos

ſaints

saints sacrifices. Je vous en supplie humblement; & je vous assure, Monsieur, que je prierai Dieu toute ma vie qu'il vous fasse la grace de les offrir dignement, & d'agir saintement dans toutes vos obligations. Je suis en lui, &c. 1655.

LETTRE DCCXXIX.

A une Religieuse de Port-Royal jusques-là imparfaite, & dont la pieté paroissoit se renouveller. Elle la fortifie, & l'anime.

SI mes pechés n'eussent pas empêché Dieu d'avoir égard à mes prieres, vous ne fussiez pas demeuré tant d'années, ma très chere Sœur, dans un état si prejudiciable à votre ame & où j'avois tant d'affliction de vous voir. Beni soit Dieu qui a enfin fait par sa misericorde ce que vous & moi ne pouvions meriter. Je l'en remercie de tout mon cœur. Continuez d'être toujours dans l'humilité, dans la crainte de vous-même & dans la confiance en Dieu, qui vous convie en vous tirant d'un si fâcheux état à le suivre dans sa vie crucifiée pour l'amour de vous. J'aurois eu une peine extrême de vous laisser en mourant dans votre état, comme j'aurai grande joie de vous voir faire bon usage de la grace que Dieu vous fait. 10. Juillet.

Pour ce qui est des satisfactions auxquelles vous êtes obligée envers Dieu & la Communauté, vous ne sauriez manquer en suivant la conduite. Mais souvenez-vous, ma chere Sœur, que la principale chose est la fermeté & la perseverance dans la mortification. Les mouvemens passagers de penitence, ne servent à nos Sœurs & à nous que

1655. que paſſagerement, c'eſt-à-dire point du tout: au contraire elle ruinent enfin l'eſprit de penitence dans nous & dans les autres. J'eſpere que Dieu perfectionnera ſon œuvre, & je l'en ſupplie de toute mon affection. Je ſuis toute à vous.

LETTRE DCCXXX.

A une Novice de Port-Royal qui étoit reçue pour la Profeſſion. Elle lui donne divers avis.

11. Juillet. JE prends grande part à votre bonheur, ma très chere Sœur, & à la grace que Dieu vous fait. La reconnoiſſance que vous en avez, ne ſauroit être aſſez grande, puiſque certainement, elle eſt une plus grande marque de votre predeſtination que celle que vous avez reçue en votre baptême où l'Egliſe vous a reconnu pour une élue; & cependant vous avez experimenté que cette grande grace ne vous ſuffiſoit pas pour conſerver le bien de votre élection. Encore que celle de votre Profeſſion ſoit grande & vous donne plus de moyens pour conſerver la premiere, neanmoins ma très chere Sœur, ſi vous ne veillez & ſi vous ne priez continuellement pour en obtenir une toujours nouvelle, non ſeulement elle ne vous ſanctifiera pas, mais elle vous rendra plus criminelle que ceux qui ne l'ont pas reçue. Au nom de Dieu, ma très chere Sœur, preparez-vous avec ardeur & avec crainte: criez à Dieu afin qu'il vous faſſe la grace de chercher toute votre vie ſes juſtifications, c'eſt-à-dire l'accompliſſement de ſa ſainte volonté qui eſt notre veritable juſtification & ſanctification.

J'ai vu, Mademoiſelle votre ſœur. Ses de-

desirs sont encore bien languissans: elle a besoin de prieres, & c'est tout ce que vous avez à faire pour elle. Souvenez-vous qu'une des plus importantes dispositions pour se sacrifier à Dieu, c'est de se depouiller de la chair & du sang. Il ne faut pas s'abuser, ni s'amuser dans les pensées de servir nos proches pour le salut, puisque nous ne serons jamais capables de le faire que lorsque nous serons veritablement mortes à tous leurs interêts comme aux nôtres, étant pour eux & pour nous entierement perdues & abimées dans la volonté de Dieu. Je suis toute à vous, ma très chere Sœur, &c. 1655.

LETTRE DCCXXXI.

A la Reine de Pologne. Sur l'état des affaires de ce Royaume, les presens de cette Princesse, Mademoiselle Fosse, &c.

MADAME. La conclusion de la Lettre dont Votre Majesté nous a honorées du 6. Juin, nous a bien consolées, en nous apprenant que la Pologne se met en état de se defendre contre ses ennemis, c'est-à-dire comme je crois, que la Diette se sera conclue avec la satisfaction du Roi, & que les bons conseils auront prevalu contre les mauvais. Je prie Dieu que cela soit ainsi, & qu'il continue à faire prosperer les affaires de Votre Majesté. Il semble, Madame, que par sa paternelle bonté il vous menace souvent, mais que ce n'est qu'afin que vous ayez recours à lui, vous faisant voir le besoin que vous avez de son assistance, & de peur qu'une trop grande prosperité ne vous amuse dans les 13. Juillet.

1655. les choſes dn monde. Nous avons lu aujourd'hui dans les Leçons du jour, que ce dernier malheur eſt arrivé au plus ſage des Rois, qu'il n'a pu porter ſans s'égarer l'abondance de tous les biens de ce monde, & ſans y appliquer ſon cœur & le retirer de Dieu duquel il les avoit reçus, encore qui en reconnût la baſſeſſe & qu'il n'étoient tous que vanité: il l'a enſeigné aux autres, & ne s'eſt pu ſervir de cette connoiſſance pour les mepriſer & n'en uſer que de la maniere que Dieu veut.

J'ai une grande joie de la grace que Dieu a faite à M. de Muskry d'être enfin arrivé près de Votre Majeſté, à laquelle je rends tous les très humbles remercîmens qu'il m'eſt poſſible pour la bonté qu'elle lui a deja temoignée. S'il eſt ſi heureux que d'entrer dans le ſervice du Roi par un emploi, j'eſpere Madame, que vous le reconnoîtrez de plus en plus pour un homme d'honneur & un bon Chretien.

Votre Majeſté eſt trop bonne de vouloir bien que le preſent dont elle nous a honorées, ſoit dans la Gazette : nous n'avions garde d'oſer entreprendre de l'y faire mettre, & nous étions bien fachées de ce que tant de monde l'avoit ſu, de peur que les bons Peres (Jeſuites) n'en fiſſent des reproches au Roi, pour avoir favoriſé de miſerables perſonnes qu'ils dechirent par tout comme des mechantes & des heretiques. Pour Votre Majeſté, nous penſions bien qu'ils n'euſſent oſé lui en parler. Enfin nous avions cru que nous devions demeurer dans le ſilence d'une faveur que nous ne meritons pas de recevoir de Vos Majeſtés. Mais, Madame, Dieu a ſuivi

les

les mouvemens de votre bonté, car malgré nous, tout le monde la ſu: quelques-uns s'en ſont fachés & les autres en ont beni Dieu. On le ſaura aujourd'hui toujours davantage, parce que tous les Jeudis & les Fêtes après Vêpres, où il y a toujours quantité de monde, on fait l'adoration avec le ſaint ciboire; & comme il eſt ſi remarquable, ceux qui ne ſauront pas encore d'où il vient, l'apprendront. J'eſtime, Madame, votre bonté qui veut bien declarer publiquement l'honneur qu'elle nous a fait de nous aimer, encore plus que votre preſent; ſur tout dans un tems où l'on fait toutes ſortes d'efforts pour nous faire croire excommuniées. 1657.

Je me doutois bien, Madame, que le ſcrupule vous prendroit pour Mademoiſelle Joſſe. Je vous aſſure que j'en dois avoir auſſi; car voyant en cela le mouvement de pieté de Votre Majeſté qui a peine de laiſſer cette Demoiſelle s'éloigner d'elle parce qu'elle eſt bonne, & d'ailleurs ayant grand deſir que Votre Majeſté en ait de vraiment à Dieu auprès d'elle, ce qui eſt ſi rare dans les Cours, j'avois auſſi de la peine que celle-là vous quittât. Je ſuis pourtant bien aiſe, Madame, que vous ſoyez reſolue de la laiſſer venir, ſi elle vous en ſupplie de nouveau par le mouvement de Dieu. Cependant la liberté que Votre Majeſté lui donne de faire des retraites dans le Couvent de Sainte-Marie, lui ſera très utile pour conſerver les bons ſentimens que Dieu lui a donnés, par le bon exemple de ces bonnes Religieuſes. Je crois qu'on leur aura envoyé un Livre que M. l'Evêque de Genêve (neveu de leur ſaint Fondateur) a fait

1655. de la Vie de l'une des premieres Religieuses de l'Institut *, qui à mon gré est très bon & utile; & de tout ce que l'on a écrit depuis la mort du Bienheureux, je n'ai rien vu qui fasse si bien connoître la sainteté de son esprit que la Vie de cette bonne & sainte Religieuse, dont toutes les actions & les paroles l'expriment parfaitement. Il merite que Votre Majesté se donne la peine de le lire, & je sai qu'elle en sera satisfaite & animée au service de Dieu. Je lui avoue qu'il m'a fort touchée, & tous nos Hermites l'ont été de même.

* La M. de Blonai.

M. Singlin qui est ici, en a été aussi fort édifié. Il continue à faire des remedes qui lui font bien, mais il est si souvent interrompu, parce qu'on le vient chercher, que cela en empêche le meilleur effet. Il vous supplie très humblement, Madame, de croire qu'il n'oublie jamais Votre Majesté, n'ayant point de plus grand desir que de la savoir être parfaitement à Dieu. J'en puis dire autant selon ma petitesse, étant de Votre Majesté, &c.

LETTRE DCCXXXII.

A Mademoiselle Josse. Elle lui donne divers avis pour sa conduite.

15. Juillet. VOTRE Lettre, ma très chere Sœur, m'a beaucoup consolée, me faisant voir les bons sentimens que Dieu vous donne, exposés en la maniere franche, naïve & simple avec laquelle nous nous exprimons: ce qui me fait voir que Dieu vous donne l'esprit de la Maison. Je vous envoye le Memoire que vous desirez, de la distribution de nos Heures. Vous ferez très bien de vous accou-

accoutumer à dire le Breviaire, au moins depuis Prime; car pour les Matines, il eſt *mal* aiſé que vous le puiſſiez où vous êtes. Les Heures canoniales ſont très agreables à Dieu, parce qu'on s'unit avec l'Egliſe qui prie en ces heures par toute la terre. La Reine me temoigne bien de la bonne volonté pour votre ſalut, & je ne doute pas que Sa Majeſté ne vous permette de ſuivre le mouvement de Dieu, lorſqu'il lui plaira de vous en donner l'accompliſſement. Il faut, ma très chere Sœur, l'attendre en paix, & cependant vous ſervir de la permiſſion que Sa Majeſté vous donne de vous retirer de tems en tems chez les Filles de Sainte-Marie pour renouveller vos bons deſirs, dans la tranquillité de cette ſainte Maiſon & par l'exemple de ces bonnes Religieuſes, & pour delaſſer votre eſprit des diſtractions de la Cour. 1655.

Liſez un peu tous les jours dans le ſaint Evangile, & dans quelque autre bon Livre; mais toujours peu & pour pratiquer, & non pas pour deſennuyer votre eſprit & devenir ſavante: ce qui eſt un grand defaut, & qui nuit extrêmement à beaucoup de perſonnes devotes. Accoutumez-vous, ma très chere Sœur, autant que vos forces vous le permettront, à vous ſervir vous-même & à retrancher toutes les ſuperfluités en tout. Mais je vous ſupplie de ne point faire d'autres auſterités, car j'apprends que vous êtes deja bien foible, de ſorte qu'il faut menager votre peu de force pour pouvoir conſerver un peu de ſanté, y ayant peu de perſonnes qui aient aſſez de vertu pour porter ſaintement la maladie.

Quand vous auriez beaucoup de force,

1655. il n'y a point de meilleure austerité ni plus rude à l'esprit, que de retrancher les superfluités des paroles, des regards, des oreilles, des voyages, pour ne rien faire que ce que Dieu nous demande en toutes choses. Pour cela il ne faut rien entreprendre, pour petit qu'il soit, sans examiner si Dieu nous y oblige, & si nous cherchons à lui plaire, ou à nous satisfaire. Ce sont-là les veritables austerités & mortifications auxquelles tous les Chretiens, aussi bien que toutes les Religieuses, sont obligés, les foibles aussi bien que les forts; & c'est ce renoncement auquel Notre Seigneur oblige tous ceux qui veulent être ses disciples. Etudiez vous y, ma très chere Sœur; & c'est le moyen d'être Religieuse dès cette heure. Si vous le desirez de tout votre cœur, Dieu vous assistera & vous delivrera des empêchemens que les choses exterieures vous y pourroient donner. Souvenez-vous de nous en vos prieres, & me croyez entierement votre, &c.

LETTRE DCCXXXIII.

A M. de Fleury. Sur divers sujets.

15. Juillet. J'Ai dit, Monsieur, à M. le Duc de Luines toutes les bontés & charités que vous faites à M. de Muskry: il vous est très obligé aussi bien que moi. J'ai toujours apprehendé que les Polonois ne prissent ombrage à l'occasion de ce Seigneur, m'imaginant qu'ils y étoient sujets. Tout est entre les mains de Dieu, & nul ne peut empêcher ses desseins: que sa sainte volonté soit faite en toutes choses. J'admire beaucoup la bonté de la Reine qui veut bien que

que tout le monde ſache l'honneur qu'elle nous fait. Je vous aſſure que je n'avois garde d'entreprendre de faire mettre ſes preſens dans la Gazette, tant de peur que cela ne deplût au Roi, les bons Peres lui faiſant peut-être des reproches de ce que Sa Majeſté favoriſe des perſonnes à qui ils ne deſirent que la corde, l'épée, ou le feu, que de peur d'en avoir de la complaiſance. Dieu a accompli malgré nous le deſir de Sa Majeſté, tout le monde ayant ſu le preſent qu'elle nous avoit fait, & cela a fait parler les uns avec joie & les autres avec fâcherie. 1655.

La Reine nous a fait l'honneur de nous écrire très favorablement au ſujet de Mademoiſelle Joſſe. J'eſpere que Dieu la ſoutiendra tant qu'il l'obligera à demeurer près de Sa Majeſté, & lorſqu'il lui donnera un plus puiſſant mouvement, il diſpoſera la Reine à le lui laiſſer ſuivre. Dieu a ſes momens: bienheureux ſont ceux qui ſe laiſſent conduire par ſa divine providence. La mort de ſes proches les uns après les autres, la doit faire penſer à la ſienne. Je vous ſupplie très humblement de nous donner toujours part dans vos ſaintes prieres. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCXXIV.

A une Religieuſe de Port-Royal de Paris. Elle l'exhorte à s'humilier & à vaincre ſes promptitudes & ſes negligences.

IL n'y a point de meilleur moyen, ma très chere Sœur, pour vous corriger de vos imperfections, que de croire tout ce qu'on vous dira à votre deſavantage, en- 17. Juillet.

1655. core même que vous ne le reconnoissiez pas comme on vous le dit, parce que si nous sommes humbles nous croirons toujours que les autres, & sur tout nos Superieures, ont plus de lumieres que nous. L'esprit malin nous cache nos fautes tant qu'il peut, & nos bons Anges visibles, qui sont nos Superieures, doivent faire tout ce qu'elles peuvent pour nous les faire connoître. Quand nous ne les croyons pas, nous mepriſons la grace de Dieu, & fuyons l'humiliation qui nous aide à devenir humbles; & si nous ne le devenons, nous ne serons jamais agreables à Dieu. Sachez, ma très chere Sœur, qu'encore que votre promptitude puisse contribuer à vous faire parler de mauvaise façon, vous n'en êtes pas moins coupable puisque cette promptitude vient d'orgueil, les humbles étant toujours craintives & respectueuses envers tout le monde: ce qui retient leur promptitude naturelle, les rendant considerées de peur de manquer. Le grand remede, ainsi que je vous l'ai toujours dit, c'est d'être devote & recueillie, de se tenir en la presence de Dieu, afin d'invoquer son secours, & ne point faire d'actions, ni dire de paroles indignes de lui. Pour obtenir cette grace en tous lieux, il faut faire toutes sortes d'efforts pour faire les prieres publiques & l'Assistance. Car si en la presence du S. Sacrement & dans l'acquit du saint Office nous sommes negligentes, il est impossible que nous ne le soyions dans les actions de la vie humaine, qui deviendront saintes par la force que nous acquerrerons dans la fidelité avec laquelle nous nous acquitterons de nos devoirs,

&

& de nos reſpects devant le S. Sacrement. 1(

Commencez au nom de Dieu, ma chere Sœur, à lui offrir les ſacrifices de louanges dignement; & vous verrez que vous ſerez toute autre envers le prochain, & envers vous-même qui avez le principal interêt à detruire ſans relâche la corruption qui nous oppoſe à Dieu & à notre vrai bien, lequel conſiſte à lui plaire. Dites lui ces paroles du fonds du cœur: *Je vous ſupplie, mon Dieu, de guerir mon ame par les merites & l'interceſſion des Saints, comme vous avez gueri le pauvre paralytique pour la foi de ceux qui vous le preſenterent.* Priez Dieu pour nous, ma chere Sœur, & me croyez toute à vous.

LETTRE DCCXXXV.

Aux Sœurs de Port-Royal des Champs. Elle leur demande pardon des fautes qu'elle avoit pu commettre à leur égard & leur donne quelques avis. *

MON devoir m'oblige, mes très cheres Sœurs, de vous demander très humblement pardon des fautes innombrables que j'ai faites contre la Religion & contre vous, & je deſirois m'en acquitter au dernier Chapître; mais j'en fus retenue par l'apprehenſion de vous trop attendrir, ce qui me fit penſer qu'il ſeroit plus à propos de ſatisfaire à ce devoir par ce billet. Je vous ſupplie très humblement, mes très cheres Sœurs, de me pardonner toutes les 24.

* La Mere Angelique écrivit cette Lettre en partant pour Paris, & en quittant la Maiſon des Champs qu'elle avoit gouvernée juſqu'alors.

1655. fautes que j'ai faites envers le general, ne satisfaisant pas à la charge que Dieu a voulu que j'eusse de la Maison par ma negligence qui m'a fait manquer en une infinité de rencontres, & en particulier, ne vous rendant pas à chacune les services que je vous devois, & de plus vous donnant sujet de beaucoup de mauvaise édification par toutes mes actions dereglées & peu religieuses. Je vous supplie très humblement d'oublier le mauvais exemple que je vous ai donné, & de prier Dieu qu'il me fasse la grace d'en faire penitence, & que s'il lui plaît que notre Mere * me renvoie encore ici, j'y puisse reparer mes fautes.

Cependant, mes très cheres Sœurs, je vous supplie de tout mon cœur, de vous souvenir sans cesse des paroles de Notre Seigneur que nous avons lues à Matines; *Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés;* & qu'en cela, selon cette autre parole de ce divin Maître, *on connoisse que vous êtes ses disciples*, & les Filles du S. Sacrement qui nous unit toutes en lui. Mais parce que notre misere & la corruption de notre amour propre nous porte souvent à rompre cette divine union avec Notre Seigneur & avec notre prochain, je vous supplie très humblement de prier Dieu qu'il vous fasse ressouvenir & accomplir ce que notre Regle nous dit hier au Chapître: *Que nul dans le Monastere n'accomplisse ses propres desirs.* C'est le plus saint precepte que nous pouvoit donner notre saint Pere, pour ne nous separer jamais de l'amour de Notre Seigneur & de nos Sœurs, & pour nous faire jouir de

* La Mere Marie des Anges Suireau Abbesse.

de la vraie paix des enfans de Dieu, qui n'eſt interrompue que par les deſirs de la cupidité & de la propre volonté, leſquels cauſent tous les deſordres, contradictions & petites zizanies qui troublent les Communautés. Je prie Dieu, mes très cheres Sœurs, qu'il les arrache toutes d'entre nous, en nous faiſant la grace de renoncer à nos propres volontés, & de nous prevenir toutes d'honneur & de charité, n'ayant d'autre émulation que de nous entre-ceder. Je ſuis de tout mon cœur, &c. 1655.

LETTRE DCCXXXVI.

A M. le Maître. A l'occaſion de ſon voyage à Paris, elle ſe recommande à ſes prieres avec beaucoup d'humilité.

NE ſachant pas, mon très cher Frere, ſi vous deſcendrez ce matin, je me ſers de ce billet pour vous dire adieu, & vous ſupplier très humblement de prier pour moi. Tout changement doit produire quelque renouvellement en nous, & comme celui que je fais preſentement a une circonſtance particuliere, puiſque me rapprochant de notre Mere, ce m'eſt un ſujet d'être plus dependante, j'ai beſoin d'une grace particuliere pour faire uſage de ce bonheur, dont, ſi Dieu ne m'aſſiſte particulierement, je ne profiterai point. La grande bonté & humilité de notre Mere, ſe rencontrant avec mon humeur bruſque, altiere & inconſiderée, jointe à l'habitude de commander, me fera tout perdre. Aſſiſtez-moi donc, mon très cher Frere, vous qui voulez obéir à qui vous ne devez pas, priant Dieu que je le faſſe comme j'y ſuis obli- 26. Juillet.

1655. obligée. Je ſuis toute à vous. Nos très humbles recommandations à tous.

LETTRE DCCXXXVII.

A la Mere Marie Dorothée de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Sur la maniere dont elle avoit été reçue en paſſant à Gif.

28. Juillet. NOus avons fait, ma très chere Mere, un heureux voyage à Gif, graces à Dieu. Tout s'y eſt très bien paſſé, excepté que j'y ai fait un diſcours mal à propos qui a, comme je crois, chocqué une perſonne qui ſembloit être touchée de ce que je lui avois dit auparavant pour l'exhorter à ſe conſacrer toute à Dieu. Priez-le, je vous en ſupplie très humblement, qu'il repare ma faute. Au reſte il ne peut ſe temoigner plus de joie & d'affection. L'ancienne Dame * a plus pleuré que ri: neanmoins on l'a fort bien & civilement traitée. J'eſpere que Dieu ſera & eſt deja très bien ſervi en cette Maiſon. J'y ai donné toutes nos Images, qui ont été reçues comme des pierres precieuſes. Enfin cela a très bien été, graces à Dieu. La Mere Abbeſſe eſt une très bonne chretienne & Religieuſe, & quoique Normande elle eſt très franche. J'ai trouvé M. Singlin ſouffrant de grandes douleurs de ſon abcès, qu'on lui ouvrira demain. Je ne le recommande point à vos prieres ni à toutes nos Sœurs, ſachant bien qu'elles n'ont garde

* Madame de Monant qui depuis ſa demiſſion avoit demeuré à Port-Royal des Champs.

de de manquer à la premiere obligation qu'elles ont à l'égard des creatures. Je me fais à la fatigue, car ayant assez peu dormi à Gif & beaucoup parlé, je n'étois point lasse hier au soir. 1655.

LETTRE DCCXXXVIII. *

A la Reine de Pologne. Sur la Lettre de cette Princesse au Pape, les miseres de son Royaume, la maladie de M. Singlin, &c.

MADAME. J'avoue à Votre Majesté que la derniere dont elle nous a honorée m'a comblée de joie en voyant que l'instinct de Dieu en elle a prevenu nos desirs & la très humble supplication que nous avions osé lui faire au sujet d'une Lettre au Pape. Je dis l'instinct de Dieu, Madame, parce que ce mouvement de zele & de charité qui vous a fait prendre une occasion si à propos, & le sujet de votre Lettre si judicieusement, ne peut venir que du saint Esprit, qui est l'auteur de tout le bien comme il en est la recompense. J'espere que le Saint Pere croira plutôt les paroles d'une Reine vraiment chretienne que tous ceux 29 Juillet. De P. R. de Paris.

* La Mere Angelique écrivit cette Lettre en reponse d'une de la Reine de Pologne, qui lui disoit qu'il lui étoit venu en pensée d'écrire de sa main au Pape pour l'informer de sa foi & de celle de tous ceux qui étoient auprès d'elle, & de lui parler de ses amis & amies de France, à qui elle avoit obligation des bonnes instructions qu'elle avoit reçues. Cette Princesse ajoutoit qu'elle devoit consuler la Mere Angelique, lorsqu'elle avoit reçu de ses nouvelles & vu qu'elle avoit la même pensée (ci-devant Lettre DCCXIII.) qu'enfin elle avoit dit à M. de Fleury qu'elle profiteroit pour la Lettre au Pape Alexandre VII. de l'occasion d'une Ambassade que le Roi lui envoyoit. Voyez les Memoires sur la Vie de la Mere Angelique Tome II p. 390.

1655. qui s'efforcent de prevenir Sa Sainteté par des calomnies. Il en ſera tout ce qu'il plaira à Dieu, mais quoi qu'il arrive je ſerai ſatisfaite dans l'aſſurance que Votre Majeſté aura faite une œuvre très grande de pieté, de charité & d'une generoſité digne d'elle, que Dieu aura très agreable & qu'il recompenſera un jour.

J'apprends que l'ennemi eſt entré dans Votre Royaume, & a deja pris trois places. J'eſpere que cela ne touchera pas le cœur de Votre Majeſté, & que ſa foi l'affermira dans une plus grande confiance en Dieu qui laiſſe faire ces mechans, pour les humilier après plus fortement, & relever ceux qui ſavent ne pouvoir rien que par lui auquel eſt leur recours comme étant toute leur force. Il nous fait grace de nous donner ſujet de reconnoître cette verité, afin que nous ne tombions pas dans la malediction de ceux qui ſe fient en leurs forces. J'ai envoyé à M. Arnauld la copie de la Lettre de Votre Majeſté, afin que voyant ſon extrême bonté, il rechauffe ſon cœur & celui des autres tout de nouveau, pour crier à Dieu avec ardeur. J'apprends auſſi, Madame, toutes les bontés & les ſoins que vous prenez pour le pauvre Milord (de Muskry,) qui ravit par le recit qu'il en fait ici à ſes amis.

Enfin, Madame, la conduite ſi chretienne & ſi ſage de Votre Majeſté fait faire à pluſieurs des ſouhaits & des regrets inutiles; mais les benedictions que l'on vous donne enſuite ne le ſont pas. Continuez, Madame; & en louant Dieu ſans ceſſe de ſes graces, demandez lui en de nouvelles, & une parfaite humilité pour reconnoître vo-

votre neant. Vous n'avez rien, Madame, que vous n'ayez reçu ; c'eſt pourquoi vous n'avez pas, non plus qu'aucune autre creature, ſujet de vous glorifier, mais beaucoup de craindre de ne cooperer pas à la grace que Dieu vous fait, & à tant de mouvemens de pieté qu'il donne à Votre Majeſté & dont elle doit rendre compte à Dieu. S. Bernard dit que nous devons de plus craindre les graces reçues que les pechés que nous avons commis, parce que l'ingratitude eſt le plus grand de tous. Je ſupplie très humblement la divine Majeſté de vous en faire tous les jours de nouvelles, & qu'elle vous donne une parfaite fidelité pour y correſpondre. 1655.

Ce tems de miſere pour votre Royaume à cauſe des guerres qui l'affligent, eſt de juſtice pour les mechans, mais il le ſera de miſericorde pour les bons par leur patience, & même pour les pecheurs qui s'humilieront devant Dieu en voyant les juſtes punitions de leurs crimes. Que les juſtes ſont heureux, Madame, c'eſt-à-dire ceux qui deſirent de l'être & qui travaillent pour cela à detruire leur corruption, puiſque tout leur coopere en bien. Ils beniſſent Dieu également dans l'adverſité, comme dans la proſperité ; & la premiere les conſole en quelque façon davantage parce qu'elle eſt plus aſſurée, car c'eſt pour eux un vent favorable qui les fait avancer vers l'heureuſe éternité où ſe trouve le vrai & unique bien ſans melange d'aucun mal. Je crois que Votre Majeſté eſt de ce nombre ; & c'eſt ma conſolation dans mes craintes & les cuiſans ſoins que j'ai, quand je ſonge à ſes malheureuſes guerres : ce qui eſt toujours.

1655. M. Singlin a été très mal, ayant passé neuf jours dans de très grandes douleurs, sans aucun repos. Enfin hier on lui fit une grande incision pour ouvrir un grand abcès, ce qui l'a beaucoup soulagé. Si on savoit que j'ose écrire telle chose à une Reine, on me croiroit folle; mais sachant que Votre Majesté est si heureuse que de connoître & d'aimer la folie de la croix, ce qui la fait entrer souvent dans les Hôpitaux & regarder avec amour & compassion les plus miserables, je suis assurée qu'elle ne dedaignera point le recit que je lui fais de l'infirmité d'un Prêtre de Jesus-Christ qu'elle revere pour l'amour de lui, & qui aussi bien dans ses douleurs que dans sa santé n'oublie jamais Sa Majesté. Je vous puis assurer, Madame, qu'un de ses plus grands desirs c'est que Dieu sanctifie votre Maison, & que quand il entend parler qu'elle travaille pour parvenir à ce bonheur par la crainte de Dieu & par les bonnes œuvres, on le voit dans une joie tout extraordinaire.

Je ne manquerai pas, Madame, de dire à Madame de Brienne ce qu'il vous plaît de me commander: ce sera pour elle un redoublement de joie avec grande raison. J'écrivis hier à M. Bignon pour le procès de Votre Majesté qui se doit juger aujourd'hui, & nous prierons Dieu qu'il fasse découvrir aux juges les fourbes de votre partie qui perdra s'il gagne, puisqu'il sera obligé de restituer sa mauvaise acquisition; & vous, Madame, si vous perdez de l'argent vous gagnerez un sujet de patience qui vaut encore mieux que nul autre bien, & même que celui de l'aumône, à quoi

Dieu

Dieu fait la grace à Votre Majesté d'employer son superflu. Que le Seigneur la comble de ses saintes benedictions, & la protege contre tous ses ennemis visibles & invisibles, & me fasse la grace d'être toute ma vie, &c. 1654.

LETTRE DCCXXXIX.

A M. de Fleury. Sur la conduite des Jesuites, leurs calomnies contre les pretendus Jansenistes, &c.

JE ne sai, Monsieur, si on vous mande que les Peres Jesuites non contents d'avoir fait releguer M. du Hamel & d'avoir fait leur possible pour le decrier comme un excommunié & un heretique, en empêchant que personne ne le frequentât; depuis peu ils ont intenté contre lui un procès criminel, disant qu'il ne croit pas la réalité du corps de Notre Seigneur au S. Sacrement, & le Pere Annat tout hardiment la fait imprimer, en mettant son nom avec celui de M. Arnauld dans une *Reponse* (qui est la neuvieme *) à la Lettre que vous avez vue. Il ne se faut étonner de rien de la part de ces personnes; car c'est leur heure & la puissance des tenebres. Il se faut soumettre à souffrir d'eux, autant qu'il plaira à Dieu & tout ce qu'il lui plaira: on est trop heureux puisque c'est pour la verité. 29. Juillet.

Ce qui fait voir clairement que Dieu les a

* M. Arnauld refuta les neuf Reponses que les Ministres avoient opposé a sa premiere Lettre, par une seconde qui étoit beaucoup plus longue. Celle-ci est adressée *à un Duc & Pair* qui est M de Luines, lequel étoit encore alors retiré à Port-Royal des Champs.

1655. a conſtitués pour faire ſouffrir, c'eſt que tout le monde, grands & petits, les connoît tels qu'ils ſont; & le Seigneur permet que l'affection qu'on leur portoit lorſqu'on les croyoit autres qu'ils ne ſont, s'eſt convertie en crainte, de ſorte que ne pouvant plus ſe rendre agreables, ils ſe rendent redoutables aux plus puiſſans : ce qui eſt un jugement de Dieu que nous devons adorer avec humilité & ſoumiſſion, d'autant plus qu'il faut ſouffrir en ce monde, & que la ſainte Egliſe & ſes enfans ſoient toujours affligés. Il faut bien auſſi que Dieu ſe ſerve de quelqu'un pour cela : nous ſommes trop heureux que ce ne ſoit pas de nous, nos pechés meritant auſſi bien le chatiment que ceux des autres.

Je vous remercie très humblement, Monſieur, de la continuation de votre charité pour M. de Muskry. Il écrit ici avec grande reconnoiſſance, & eſt ſi ravi des bontés de la Reine pour lui, qu'il s'eſtime heureux d'avoir été malheureux pour avoir pu voir la generoſité d'une ſi grande Princeſſe, à qui tous ceux à qui il en écrit donnent mille benedictions. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCXL.

A Mademoiſelle Foſſe. Elle lui conſeille de demander ſon congé à la Reine de Pologne, & lui donne quelques avis.

30. Juillet. JE reçois vos Lettres, ma très chere Sœur, avec autant de ſatisfaction que vous les écrivez; & je ne les trouve point longues, puiſqu'elles me font voir les mouvemens de votre cœur qui m'eſt precieux, ce qui me fait beaucoup deſirer qu'il ſoit par-

parfaitement à Dieu, & qu'il en arrache tout ce qui lui deplaît tant soit peu. C'est pourquoi, ma très chere Sœur, je vous dirai franchement tout ce que je penserai sur votre disposition ; car je ne puis aimer que dans la verité, & la veritable amitié ne peut être sans desirer à ceux que l'on aime le vrai bien, qui consiste à purifier sans cesse ses affections de toutes sortes d'attaches à la creature. Vous êtes très obligée à Dieu de n'avoir pu trouver la paix au lieu où il ne vous vouloit pas, & que vous avouez être très peu propre pour s'avancer dans le bien. C'est pourquoi ceux qui ne sont pas attachés par des liens qui ne se peuvent rompre, doivent quand Dieu leur fait connoître cette verité, se retirer le plutôt qu'ils peuvent, lorsqu'il leur fait la grace de les appeller par une bonne vocation. 1655.

Cela vous oblige de supplier très humblement la Reine de vous permettre de vous retirer, quand vous en verrez l'occasion opportune. Je suis assurée que Sa Majesté ne l'aura point desagreable, & qu'elle craint tellement Dieu qu'elle auroit peur de lui deplaire en vous retenant contre sa volonté, encore que je sache bien qu'elle vous fait l'honneur de vous aimer. C'est une conduite de Dieu toute particuliere & un effet de sa bonté pour vous, de ce que la Reine n'agit pas à votre égard comme vous le pourriez esperer & desirer, parce que je crois que vous vous y fussiez si fort attachée qu'à peine eussiez-vous pu suivre la vocation de Dieu. Je crois bien, ma très chere Sœur, que vous n'êtes point intereſſée pour le bien ; mais je ne

vous

1655. vous crois pas encore ſi bonne que vous n'aimiez point à recevoir des marques d'amitié & d'honneur de la part d'une Reine.

Cependant, ma très chere Sœur, nous devons non ſeulement, pour être vraies diſciples de Jeſus-Chriſt renoncer au bien, mais à toute autre choſe & à nous mêmes; & pour cela non ſeulement ne prendre pas notre ſatisfaction à être aimées, mais plutôt à être mepriſées, puiſque nous ne ſaurions ſuivre Notre Seigneur qu'en ſouffrant. Or le mepris eſt la plus ſenſible de toutes les ſouffrances, & celle qui eſt la plus ordinaire: c'eſt auſſi celle que Notre Seigneur a la plus aimée, comme le meilleur remede à notre orgueil ſource de tous nos pechés, qu'il eſt venu guerir en ſatisfaiſant à Dieu ſon pere par les plus grandes humiliations qui ſe peuvent imaginer. Demandez-lui, ma très chere Sœur, qu'il vous faſſe entrer dans la diſpoſition de le ſuivre dans l'amour des humiliations. Car ſans cette grace aſſurez-vous que vous ne trouverez le repos ni la voie de Dieu nulle part; & en vain feriez vous ſix cens lieues pour la chercher, ſi vous n'avez le deſir ferme & la preparation du cœur que Dieu exauce dans les pauvres d'eſprit.

Je voulois vous en dire davantage, mais le tems m'oblige de finir, après vous avoir dit que je n'entends pas que vous precipitiez rien pour parler à la Reine, mais que vous attendiez paiſiblement l'occaſion. Sur tout que ce ne ſoit pas au tems que vous aurez quelque mouvement de deplaiſir: au contraire ce ſera mieux quand vous aurez quelque ſatisfaction; & ſans la preſſer, dites ſeulement le mouvement que Dieu vous don-

donne. Car il ne faut point du tout parler que lorſqu'il vous le donnera par ſa grace, & que vous n'y verrez nul melange de l'amour propre. Servez vous le plus que vous pourrez, ma très chere Sœur, de la liberté que la Reine a eu la bonté de vous donner de vous retirer avec les Filles de Sainte-Marie; & ſuivez leurs exercices le plus que vous pourrez. Ils ſont très bons & ſaints; & il faut uſer des occaſions preſentes que Dieu nous donne de faire toute ſorte de bien, ſans attendre l'avenir qui n'eſt pas à nous. Je ſuis, &c. 1655.

LETTRE DCCXLI.

A une Sœur converſe de Port-Royal des Champs. Elle lui donne divers avis.

JE loue Dieu, ma très chere Sœur, du ſecours qu'il lui a plu vous donner par la charité de M. Singlin. Tenez cette grace bien precieuſe, & la reconnoiſſez en faiſant bon uſage par une veritable fidelité à tout ce qu'il vous ordonnera de la part de Dieu: autrement, ma chere Sœur, ce bien que Dieu vous a fait, ne ſervira qu'à vous rendre pire s'il ne vous rend meilleure; mais j'eſpere de ſa bonté & l'en ſupplie de tout mon cœur, qu'il vous ſera utile. La Mere Prieure eſt contente de vous, & cela me fait croire que Dieu l'eſt auſſi, étant très vrai que quand nous rendons à nos Superieurs & à nos Sœurs ce que nous leur devons d'obéiſſance & de charité, Dieu le tient fait à lui. 6. Août.

Prenez garde de ne vous point laiſſer aller au chagrin, pour quoi que ce ſoit, non pas même quand il vous arrivera de faire

des

1655. des fautes; mais après vous être humiliée devant Dieu, demeurez en paix, espérant toujours qu'il vous fera miséricorde. Ne songez point au lendemain: que les peines du jour vous suffisent, ainsi que notre Seigneur nous l'ordonne; & passez d'une heure à une autre en regardant toujours Dieu & son secours, qui est present pour ceux qui espérent en lui & qui ne cherchent que son Royaume & sa justice. Priez Dieu pour moi, ma chere Sœur, & me croyez toute à vous, &c.

LETTRE DCCXLII.

A la Reine de Pologne. Elle la console sur les malheurs dont son Royaume étoit menacé, &c.

1. Août. MADAME. Le Roi a eu trop de bonté d'avoir daigné regarder la Lettre que j'ai osé me donner l'honneur d'écrire à Sa Majesté, & ç'a été par la bonté que vous avez voulu avoir de la lui presenter, ne pouvant desagréer ce qui vient de la main de Votre Majesté. Que Dieu par son infinie miséricorde regarde Vos Majestés, & leur accroisse les dons de sa grace qui vous couronnent tous deux dans le Ciel. Les Polonois sont doublement malheureux de n'être pas obéissans sous une si juste domination, puisque Dieu oblige les sujets de l'être même aux Princes qui sont mauvais: combien plus aux bons! Vous dites bien, Madame, que l'ordre fait tout, comme le desordre ruine tout; mais Dieu est si bon & si sage qu'il fait servir à ses ordres souverains tous les plus grands desordres des hommes, & tout lui sert à sauver les élus pour lesquels tout a été fait. Le reste des hom-

hommes eſt compté pour rien par ſa divine Majeſté : il ſe mocque des vains & ridicules triomphes que les mechans penſent remporter ſur les bons, à l'heure que le comble de leur malice les rend deja devant lui les eſclaves du diable & de l'enfer, & alors il regarde avec miſericorde ceux qu'ils ont affligés & qu'ils croyent leurs vaincus, mais qui ſont deja couronnés par la reſſemblance qu'ils ont avec ſon Fils. Ces verités me conſolent & affermiſſent mon eſprit dans les craintes humaines qui l'inquietent très ſouvent, lorſqu'on entend dire que tant d'ennemis attaquent votre Royaume, & qu'on voit que tout le monde ſemble craindre. 1655.

Vos Lettres, Madame, me fortifient encore, y voyant une fermeté d'eſprit qui ne peut venir que de Dieu ; car je ſai d'ailleurs que Votre Majeſté n'eſt point de ceux qui ſe flattent, on qui ne voyant pas bien l'état de leurs affaires, ſe promettent tout par une vaine preſomption. Je crois que votre fermeté vient, (& je le deſire de tout mon cœur) de ce que Votre Majeſté ſe confie en Dieu ſeul, ſe ſoumettant humblement à tout ce qu'il lui plaira d'ordonner, & ſe ſouciant peu de ſa fortune temporelle en comparaiſon de l'éternelle. Elle a grande raiſon : c'eſt-là, Madame, être dans le vrai ordre, rangeant toutes choſes où elles doivent être, cherchant premierement Dieu, ſa gloire, ſon ſaint amour, ſa juſtice & l'accompliſſement de ſes ſaints commandements, & enſuite employant la prudence le ſoin & la vigilance pour maintenir ſon Etat & ſe defendre de ſes ennemis. Après cela, qui eſt vraiment chercher la juſtice,

ne

1655. ne doutez nullement, que tout ne vous coopere en bien, ſelon la parole du ſaint Eſprit. Que Votre Majeſté ne s'ébranle point, quoi qui arrive. Dieu ſera toujours Dieu, tout bon & tout miſericordieux aux bons qui mettent toute leur eſperance en lui, & terrible vengeur des mechans qui le mepriſent.

On vous écrira, Madame, le jugement de votre procès qui eſt perdu au jugement de Madame des Eſſarts; mais tous les gens de bien du Parlement croient que Votre Majeſté l'a gagné, & que dans la juſtice ou ne pouvoit faire plus que de la degager de la part de Madame votre ſœur, à laquelle Votre Majeſté s'étoit engagée ſolidairement. Les hommes ne peuvent juger que ſur ce qui eſt écrit: c'eſt à Dieu à juger les verités inconnues, & à votre partie à examiner devant lui les fourbes & les mauvaiſes procedures dont il a uſé envers Votre Majeſté, car l'arrêt de la Cour ne le ſauroit purger devant Dieu. Je ſai, Madame, que vous ſerez contente de ce que le Seigneur à ordonné, & encore qu'il s'agiſſe de peu de choſe pour Votre Majeſté, neanmoins Dieu eſt ſi bon qu'il agrée nos moindres ſoumiſſions & donne beaucoup pour peu que nous lui donnions & que nous faſſions pour lui, ſur tout quand par reſpect à ſa ſainte volonté nous nous ſoumettons de bon cœur quoiqu'en peu de choſe.

Je vous ſupplie très humblement, Madame, de vous rendre attentive à cette ſainte ſoumiſſion dans toutes les moindres choſes qui chocqueront vos inclinations, comme dans les affaires & les ſervices do-

me-

meſtiques : ce ſont les plus agreables offrandes que Votre Majeſté puiſſe offrir à Dieu, & ſans leſquelles il mepriſe les autres où ſe trouve la propre volonté qu'il a toujours en horreur. Dans le tems où l'on a d'auſſi grandes affaires que Votre Majeſté en a à preſent, les plus forts, s'ils ne veillent beaucoup, ſont ſujets à ſe laiſſer emporter au chagrin & à l'impatience ſouvent, & à ſe fâcher contre les plus innocens à cauſe des facheux ſuccès. Dites de meilleur cœur encore, Madame, la Litanie du ſaint nom de Jeſus Notre Seigneur, & repetez pluſieurs fois, *Jeſus mitis & humilis corde*, [Jeſus doux & humble de cœur,] afin qu'il lui plaiſe remplir votre ame de ces deux divines qualités qui rendront Votre Majeſté agreable aux yeux du Pere éternel, par la reſſemblance que vous aurez avec ſon Fils Notre Seigneur, qui vous delivrera de tous les veritables maux & vous donnera les vrais biens. Je prie Dieu qu'il faſſe miſericorde au Prince Charles. Que vous êtes heureuſe, Madame, de ſavoir la verité & de la vouloir ſuivre : l'on priera Dieu aux deux Maiſons pour ſon Alteſſe. Je ſuis, &c. 1655.

LETTRE DCCXLIII.

A M. de Fleury. Sur la crainte où elle étoit par rapport à la Pologne.

VOus m'avez fort conſolée, Monſieur, en me diſant que les ennemis de la Pologne n'avoient encore rien entrepris. Car je vous aſſure que je ſuis toujours dans le tremblement, quoique je n'eſtime rien tous les Royaumes du monde ; mais l'interêt de l'Egliſe 11. Août.

1655. l'Egliſe & de la Reine me ſont precieux. Enfin Dieu eſt le maître de tout, & ſon regne & celui de ſes vrais ſerviteurs ſera éternel. Si je pouvois autant prier Dieu, & dans la diſpoſition qu'il faut, pour qu'il daigne nous regarder comme je deſirerois, je ſerois contente. Demandez lui cette grace pour moi, Monſieur, je vous en ſupplie très humblement, &c.

LETTRE DCCXLIV.

A la Reine de Pologne. Elle la diſpoſe à ſouffrir avec foi ce qu'il plaira à Dieu qui lui arrive.

13. Août. MADAME. J'ai grande joie de voir la campagne s'avancer ſans que les ennemis de votre Etat aient encore rien entrepris, & encore plus d'apprendre que Votre Majeſté fait tout ce qu'elle peut pour prevenir la bonté de Dieu par des prieres publiques, & qu'elle n'a point d'apprehenſion que l'on connoiſſe qu'elle apprehende ſes jugemens & ſa juſtice, qui a toujours trop de droit de nous affliger. C'eſt, Madame, confeſſer Dieu devant les hommes, & humilier ſon ame en ſa divine preſence: rien ne lui eſt plus agrable, & ne le flechit plutôt pour qu'il ait compaſſion de nous. Que s'il permet que d'autres obtiennent de grandes victoires ſans qu'ils prient, comme il arrive aſſez ſouvent, c'eſt plutôt un malheur qu'une proſperité; car Dieu reſerve les chatimens de ces inſolens pour l'éternité, ceux du tems n'étant pas aſſez grands pour punir leur orgueil & le mepris qu'ils font de ſa ſouveraine Majeſté. Continuez, Madame, de vous humilier devant le Seigneur, & plus

plus vous ferez profondément & juſqu'aux cendres de votre neant, plus Votre Majeſté ſera grande & heureuſe. Quand même Dieu permettroit qu'elle fût humiliée devant les hommes, ce ne ſeroit que pour la rendre vraiment glorieuſe, & remplir ſes ennemis de confuſion. 1655.

Dans les craintes qui me viennent de ce qui peut arriver à Votre Majeſté par la conſideration de ce que Dieu a voulu & permis qui ſoit arrivé à tant de grands Princes, je me conſole de voir qu'elle a une foi veritable & non feinte qui lui fait adorer Dieu de tout ſon cœur, & ſe ſoumettre à cet être ſouverain qui gouverne abſolument toutes choſes, & ſans l'ordre duquel un ſeul de ſes cheveux ne peut tomber. Une ame à qui Dieu fait la grace de croire avec une foi vive ſes divines paroles, ne peut perir, ni ce me ſemble gueres ſouffrir. Car Jeſus-Chriſt Notre Seigneur nous a tellement prevenu par ſa ſainte parole ſur tout ce qui nous peut arriver, que ſi nous la conſiderons avec la foi rien ne nous ſauroit troubler quelque apparence qu'il y ait de mal; car vraiment il n'y en a point que le peché. Haiſſons celui-là, & l'ayons en horreur: craignons celui-là ſeul, & nous ſerons heureuſes, même au milieu de tous les maux apparents qui nous peuvent arriver, puiſqu'ils nous conduiront aux veritables biens, & au Royaume où la paix ne ſera jamais troublée & dont le moindre habitant eſt plus grand Roi que tous ceux de la terre.

Cette foi a rendu S. Louis invincible & triomphant, lors même que Dieu pour ſa plus grande gloire l'a rendu captif; & ſa generoſité toute chretienne a effrayé les

1655. victorieux qui l'ont plus admiré & craint étant leur prisonnier, qu'ils n'avoient fait le voyant à la tête de son armée & renversant leurs soldats. Je prie Dieu, Madame, que sa sainte grace vous rende vraie fille de ce saint Roi, comme vous l'êtes par le sang, & que vous ayant fait regner en la terre comme lui, il vous fasse aussi regner dans le ciel, après que vous aurez pratiqué les vertus chretiennes dans une invincible perseverance comme lui. Je vous remercie très humblement de toutes les bontés & de la charité qu'il a plu à Votre Majesté d'exercer envers M. le Milord de Muskry. Je suis fachée de ce qu'il ne peut servir Votre Majesté, mais je suis bien aise qu'il lui ait donné occasion de faire une bonne œuvre qui ne demeurera pas sans recompense. Je prends grand plaisir au recit qu'il fait à tous ses amis des bontés de Vos Majestés, qui l'ont honoré de tant de temoignages de bienveillance: peut-être Dieu lui fera-t-il la grace de vous servir quelque jour. Je suis, &c.

LETTRE DCCXLV.

A M. de Fleury. Sur l'apprehension où elle étoit; sur Mademoiselle Fosse, &c.

23. Août. VOs Lettres, Monsieur, m'apprennant que les ennemis de la Pologne n'ont encore rien entrepris, me font un peu respirer, car je vous avoue que j'ai toujours une secrete crainte qui me soucie beaucoup, quoique j'espere en Dieu; mais je suis encore bien humaine, & trop tendre pour les interêts de la Reine à laquelle je desire pourtant plus de biens & de gran-

grandeurs dans le ciel que sur la terre. Vous m'avez doublement consolée de me dire que l'on fait des prieres publiques par tout: c'est sans doute le plus puissant moyen de detruire les desseins des ennemis de l'Eglise & l'Etat. 1655.

Je prie Dieu qu'il fasse connoître sa sainte volonté à Mademoiselle Josse: s'il la veut ici, & s'il lui en donne un veritable desir, la Reine lui permettra. Elle doit bien consulter Dieu, & le prier qu'il soit seul l'auteur & la fin de son desir: si cela est, il lui fera la grace de l'accomplir heureusement & d'y trouver son repos & son salut. Je lui ai envoyé les Meditations de sainte Therese, & la vie de la Mere de Blonai, que j'ai trouvé excellente & toute dans le veritable esprit du Bienheureux Evêque de Geneve, en sorte qu'elle peut être fort utile à vos bonnes Religieuses & à toutes celles qui veulent servir Dieu dans le monde & en quelque religion que ce soit. J'ai dit à N. d'en faire acheter une pour la Reine, qui sans doute prendra plaisir à la voir, Sa Majesté aimant la solide vertu. Je vous supplie de nous continuer vos saintes prieres.

LETTRE DCCXLVI.

A une Religieuse de Port-Royal. Elle l'exhorte à l'obéissance, à l'amour de la pauvreté, &c.

JE vous supplie, ma très chere Sœur, de veiller pour vous assujettir à toutes choses, ne faisant rien que par l'ordre de l'obéissance, autant qu'il vous sera possible. C'est la principale obligation d'une Religieuse; & vous qui ne pouvez pratiquer 19. Août.

1655. quer les exercices de la Religion qui assujettissent les autres à toutes les heures, vous devez avoir un double soin de ne rien faire que vous ne sachiez que l'obéissance le demande de vous, en sorte qu'elle vous conduise, & non votre volonté & votre propre jugement, qui gâte tout ce que nous faisons & le rend desagreable à Dieu, notre propre volonté ne meritant que chatiment au lieu de recompense.

Veillez aussi sur la pauvreté, & à retrancher en toutes les occasions ce qui n'est point absolument necessaire. Souvenez-vous, ma chere Sœur, qu'une Religieuse qui aime la pauvreté, ne sauroit perir. Il ne faut pas pour veiller sur soi, entrer dans le chagrin, pour discerner en quoi l'on peut ou ne peut pas se retrancher, mais demander continuellement à Dieu, s'il est possible, qu'il nous donne la lumiere pour connoître nos devoirs & la force pour les accomplir, & dans les doutes consulter les Superieures & suivre fidellement ce qu'elles nous ordonnent.

Enfin, ma très chere, la mort s'approche: il la faut prevenir aussi bien que le compte que nous y devons rendre jusqu'à une parole oiseuse, nous jugeant nous mêmes & nous laissant juger, corriger & humilier, afin que Dieu nous soit favorable à cette heure terrible, qui le sera d'autant moins que nous nous aurons été plus severes. Priez Dieu pour moi, ma chere Sœur, comme je le desire pour vous.

LET-

1655.

LETTRE DCCXLVII.

A la Reine de Pologne. Sur la mort d'une Penſionnaire de Port-Royal, &c.

MADAME. Notre Fête (de S. Bernard) qui m'appelle à l'Egliſe, & une de nos Penſionnaires qui ſe meurt & m'oblige à l'aſſiſter, m'ôtent le pouvoir de me donner l'honneur d'entretenir Votre Majeſté. Je ne fais que me preſenter à elle, & me rendre au devoir de lui obéir, ne paſſant point de courier ſans écrire. Nous prierons notre Pere S. Bernard de lui obtenir de Dieu la ſainte devotion, ce grand don d'oraiſon qu'il a reçu de Dieu d'une maniere ſi particuliere que l'Egliſe l'appelle le Docteur devot. Je ſai que Votre Majeſté deſire beaucoup cette vertu, & elle a grande raiſon, puiſqu'elle fait mepriſer tous les faux plaiſirs de la vie, & ſoutenir avec paix tous les travaux dont elle eſt remplie. Cette enfant * qui s'en va à Dieu & qui a dix huit ans, auroit été Profeſſe ailleurs; mais ſi ce n'eſt pour quelque occaſion extraordinaire, nous ne les faiſons qu'à vingt. Elle a été prevenue de Dieu dès ſon enfance, & depuis ſept ans qu'elle eſt ceans, elle a vecu en vraie Religieuſe, & elle meurt auſſi en une bien ſainte diſpoſition. Elle a toujours prié pour Votre Majeſté, & le fera encore mieux au ciel où je crois qu'el- 20. Août.

* Cette Demoiſelle qui mourut le 26. Août, ſe nommoit Françoiſe Champagne. Elle étoit fille du celebre Peintre de ce nom, dont une autre fille a été Religieuſe à Port-Royal ſous le nom de Sœur Catherine de Sainte Suzanne.

1655. qu'elle ne tardera guerres d'arriver. On me dit hier que les Suedois s'étoient retirés de vos quartiers. Que Dieu par ſa bonté en éloigne tous vos autres ennemis viſibles, & les inviſibles qui ſont les plus redoutables, puiſque ce ſont ceux qui font la guerre aux ames & font perdre le vrai Royaume. Nous l'allons demander à Dieu pour Votre Majeſté, & qu'il lui faſſe cette grace après une longue vie employée dans les exercices des vertus chretiennes & conſommée dans la parfaite charité. Je ſuis dans un très profond reſpect, &c.

LETTRE DCCXLVIII.

A la Reine de Pologne. Elle la fortifie, à l'occaſion de l'entrée des ennemis dans ſon Royaume.

27. Août. MADAME. Je ne ſaurois exprimer par mes paroles la peine où je me trouve à cauſe des facheuſes nouvelles que l'on nous dit, de l'entrée des Suedois dans votre Etat & de la revolte de trois de vos Provinces. S'il m'étoit poſſible de m'aller jetter aux pieds de Votre Majeſté, mes larmes vous feroient mieux connoître ma douleur que ces lignes; & j'aurois la ſatisfaction en les repandant, de voir l'état de Votre Majeſté. Mais Dieu ne veut pas que j'aie cette ſatisfaction: je le ſupplie donc très humblement qu'il me donne celle de le pouvoir prier ſans ceſſe, en la maniere qu'il le veut, & que la ſainte Ecriture nous enſeigne qu'il inſpiroit à ſon peuple quand il lui vouloit pardonner ſes pechés & le delivrer de ſes ennemis. Je lui demande ſon ſaint Eſprit qui prie en nous avec des gemiſſemens ineffables. Je le demandé

mande auſſi pour Votre Majeſté ; car ſi Dieu lui fait cette miſericorde de le lui donner, il ne lui pourra rien arriver de mal. 1655.

Je vous conjure, Madame, de lui demander ſans ceſſe cet Eſprit : qu'il ſoit votre conſeil & votre guide, & que vous y mettiez toute votre confiance. Si vous êtes ſi heureuſe que de le faire, vous ſerez en paix au milieu de la plus grande guerre, & victorieuſe de vos ennemis, quand même ſelon le monde ils le ſeroient de Votre Majeſté ; car tout coopere au bien des élus. Enfin, Madame, tous les Royaumes du monde ne ſont pas plus devant Dieu que ceux des abeilles à notre égard. Toutes les anciennes Monarchies ne ſont plus, & celles qui ſont prendront fin. Le grand malheur de ceux qui les ont perdues, c'eſt qu'ils ſe ſont perdus avec elles pour la plûpart ; & ceux qui ſe ſont ſauvés ſe ſont ſanctifiés par leur perte, & ont fait un heureux échange du Royaume de la terre en celui du ciel, du temporel pour l'éternel.

Laiſſez, Madame, toute votre fortune entre les mains de Dieu : vous y avez plus d'obligation que perſonne, ayant tant experimenté ſa bonté & ſa protection, & reçu de lui (ce qui eſt plus) tant de bons ſentimens, ſa ſainte crainte, l'inclination à la juſtice, à la miſericorde & à la pieté. Ce ſont de grands dons, & deſquels Votre Majeſté lui doit rendre un grand compte ; & l'exercice qu'il lui a fait la grace de faire de ces vertus la doit conduire à la patience, qui eſt l'œuvre parfait où ſe doit terminer la charité. Ayez-en pour vous même, Madame, preferant ſa volonté de Dieu, & ſes decrets éternels ſur Votre Ma-

1655. jesté, à tout autre interêt. Ne regardez point les hommes, mais Dieu seul sans la puissance duquel ils ne peuvent rien du tout; car leur force & leur malice ne sont devant Dieu que comme une vapeur qui s'évanouira aussitôt que Dieu s'en sera servi pour l'accomplissement de ses desseins. Adorez-les, Madame, aimez-les, soumettez-y Votre Majesté de tout le cœur; & vous serez, quoi qui arrive, la plus grande & la plus heureuse Reine du monde. Je n'oserois me donner l'honneur d'importuner davantage Votre Majesté, de laquelle je suis dans tous les respects que je dois, &c.

LETTRE DCCXLIX.

A Mademoiselle Josse. Elle la console sur les peines qu'elle avoit.

27. Août. J'Ai reçu, ma très chere Sœur, deux de vos Lettres. Elles sont toujours les bien venues, m'apportant de la satisfaction de voir que vous demeurez ferme dans les saints desirs que Dieu vous a donnés. Mais, ma très chere Sœur, puisqu'il sont d'embrasser une vie vraiment chretienne & penitente, il faut que vous commenciez dès cette heure à recevoir de bon cœur les sujets que Dieu vous en donne. Il n'y en a point de meilleurs que les humiliations; & la plus grande & sensible humiliation consiste à être rebutée & maltraitée de ceux que l'on honore & aime, & de qui nous attendons notre principale satisfaction en ce monde. Pensez-vous, ma très chere Sœur, que ce soit un cas fortuit: il n'y en a point en Dieu, & sa divine sagesse em-

emploie jusqu'aux moindres choses pour le bien de ses élus. Detournez votre esprit des creatures dans toutes les rencontres, pour ne regarder que Dieu & ses ordres. 1655.

Souvenez-vous que Notre Seigneur Jesus-Christ a toujours été dans le mepris, sur tout de la part des grands du monde, même lorsqu'il faisoit des miracles prodigieux; parce que voulant satisfaire à la justice de Dieu pour les pechés des hommes, dont la source venoit de l'orgueil & d'une horrible insolence qui les avoit fait se revolter contre Dieu, (car tout peché n'est autre chose qu'une opposition à Dieu & une insolente élevation de leur volonté contre la sienne) il a fallu pour cela que Notre Seigneur Jesus-Christ, qui n'a point fait rapine de s'égaler à Dieu son pere pour lui reconcilier les hommes, se soit aneanti lui-même prenant la forme de serviteur & d'esclave, & qu'il ait été traité comme tel. N'est-il pas vrai, ma très chere Sœur, que si nous avions une vraie foi de cette verité, & qu'elle fut animée de la charité, nous ne nous appercevrions seulement pas qu'on a du mepris pour nous, ou que nous en serions fort amateurs pour imiter notre maître & lui temoigner notre reconnoissance de l'infinie bonté qu'il a eue pour nous, en voulant être l'opprobre des hommes, le dernier & le plus mepriſé, & que nous serions comme les avares qui ne songent point au bien qu'ils ont, mais à en amasser de nouveau? Nous serions dans la faim & la soif de la justice, qui consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, à Dieu l'honneur, & à nous le mepris.

N'ayez point de regret d'être demeuré,

1655. ma très chere Sœur, puiſque vous l'avez fait par l'obéiſſance. Adorez la divine providence qui l'a ainſi ordonné, & ſouffrez de bon cœur votre part de la calamité qu'il plaira à Dieu de vous envoyer. Il vous la rendra utile, ſi vous lui êtes fidelle. La vraie devotion eſt de ſuivre Dieu en tout, ſans reflexion ſur le paſſé ni ſur l'avenir; & de mettre toute notre attention à être fidelle dans chaque moment à ſouffrir, en adorant de tout notre cœur tout ce qu'il lui plaît. Je lui demande cette grace pour vous, comme pour moi, de tout le cœur; & je ſuis toute à vous.

LETTRE DCCL.

A la Reine de Pologne. Après avoir parlé des bonnes diſpoſitions de cette Princeſſe, elle lui donne quelque avis.

2. Septembre. MADAME. Votre Majeſté nous a fait bien de l'honneur en croyant que perſonne au monde ne peut-être plus touché que moi de ſes interêts, & que je ſuis donc dans des ſentimens de douleur auſſi grands qu'il ſe peuvent imaginer. Mais je vous avoue, que ce que je vois en Votre Majeſté, & la maniere ſi chretienne dont j'apprends qu'elle agit, me conſole infiniment, m'aſſurant que Dieu eſt avec elle, & que ſa toute-puiſſante main la protege. J'ai bien cru, Madame, que votre plus grand ſentiment ſeroit pour les peines du Roi, & que le bon naturel de Votre Majeſté vous en feroit plus ſouffrir que des vôtres. Cela même eſt une grace que Dieu fait à Votre Majeſté, qui lui rendra plus agreables les prieres qu'elle fera pour le Roi.

Ajou-

Ajoutez-y, Madame, le pardon de vos ennemis, & de ces malheureux traîtres qui *se sont* rendus l'opprobre du monde par *leur* perfidie. Priez Dieu qu'il les convertisse, mais de bon cœur; & vous assurez, Madame, que c'est la plus sainte action que vous puissiez faire, & que Dieu considere le plus. Que si sa bonté fait qu'ils tombent jamais en votre puissance, que la misericorde soit toujours exercée envers eux avec la justice. Votre Majesté sait ce que fit le grand saint Louis à ces miserables qui étoient venus pour le tuer. Souvenez vous en, Madame, aussi bien que de toutes les vertus aussi saintes qu'heroïques, qu'il pratiqua dans ses afflictions. Il me semble que Dieu prepare le cœur de Votre Majesté à l'imiter, & j'espere aussi que sa bonté vous protegera de même qu'il fit ce Saint votre pere. Vous avez, Madame, ce bonheur avec lui que vos ennemis sont ceux de l'Eglise, que toute la justice est de votre côté, & du côté de vos ennemis la malice, la trahison & l'injustice; de sorte, que si vous tenez votre cœur aussi juste que votre cause, il est impossible que Dieu ne vous protege, & qu'il ne tire du bien de tous ces maux. C'est ce que nous demandons continuellement à sa bonté. Je vous assure, Madame, que tous nos amis, & generalement tous ceux que nous voyons, prennent très grande part à l'état de Votre Majesté, & prient de grande affection pour elle. Je suis, &c. 1655.

1655.

LETTRE DCCLI.

A Mademoiſelle Joſſe. Elle l'exhorte à mettre à profit l'état d'affliction où elle ſe trouvoit.

2. Septembre. VOus pouvez penſer, ma très chere Sœur, en quelle diſpoſition nous ſommes à cauſe du mauvais état des affaires de la Pologne, & de la peine où nous entrons pour la Reine & pour vous. Mais n'ayez point de regret d'être demeuré: il vous eſt plus avantageux que ç'ait été pour ſouffrir avec votre Maîtreſſe que pour y être dans le repos & la ſatisfaction. Adorez de tout votre cœur la divine providence, qui vous ayant donné par ſa grace le deſir d'entrer dans un lieu de penitence, vous a voulu donner lui-même celle qu'il lui plaît que vous faſſiez à cette heure.

Montrez-vous plus que jamais affectionnée au ſervice de la Reine dans ſon affliction. Je vous en conjure, ma très chere Sœur, quand même il vous ſembleroit qu'elle ne l'agrée pas autant que vous deſireriez. Jeſus-Chriſt votre ſouverain Maître que vous devez regarder en ſervant la Reine, qui eſt plus particulierement ſon image que les autres maîtres dans leſquels S. Paul veut que tous les Chretiens le regardent quoiqu'ils ſoient facheux, vous recompenſera d'autant plus, & agréera davantage votre fidelité qu'on la reconnoîtra moins. Les biens & les maux de ce monde ne ſont rien à ceux qui pretendent aux éternels: ce n'eſt qu'une figure & une ombre. Ne vous ſurchargez pas de trop de prieres, de peur d'attiedir votre eſprit: il vaut mieux en

en dire moins, & que ce soit avec plus d'attention & de respect. Confiez-vous en Dieu. Quoiqu'il puisse arriver, j'espere que sa bonté protegera la Reine & vous aussi. Je suis toute à vous. 1655.

LETTRE DCCLII.

A M. de Fleury. Sur les malheurs de la Pologne; & les dispositions de la Reine.

LEs affligeantes nouvelles qu'il vous a plu, Monsieur, de nous mander, nous ont autant touchées que vous pouvez vous l'imaginer. Mais il est vrai aussi que ce que vous nous dites ensuite de la generosité toute Chretienne de la Reine, m'a doublement consolée, parce que desirant sur tout le bien éternel de Sa Majesté, & sachant que Dieu agrée en elle cette si bonne disposition que lui-même lui donne par sa bonté, je ne puis que je n'espere qu'il la protegera toujours quoiqu'il permette ce qui arrive. Les chatimens de Dieu sur les bons sont des faveurs qui les introduisent dans la possession des biens souverains & éternels, comme ils sont le commencement des supplices des mechans, dont les prosperités mêmes dans leurs injustes pretentions, sont des sujets de terribles vangeances de Dieu. 2. Septembre.

Je ne puis desesperer des affaires, quoiqu'elles commencent si mal. Les apparences humaines ne sont rien, & Dieu prend souvent plaisir à nous ôter tout espoir humain afin de faire voir davantage son pouvoir & la grandeur de sa misericorde. Je ne puis avoir un meilleur augure pour bien esperer que la bonne disposition de la Rei-

1655. ne : le recours qu'elle a à Dieu, l'attention à donner les ordres, la prodigalité de son bien, lui attireront les regards de Dieu, & j'espere qu'il la benira. Les quinze jours que nous serons privés de vos nouvelles à cause du voyage, nous serons bien longs. Que Dieu nous fasse la grace de les bien employer à lui demander misericorde : c'est notre plus grand desir. Je suis, &c.

LETTRE DCCLIII.

A M. le Maître. Elle l'exhorte à travailler pour la defense de la verité, & l'engage à prier Dieu pour deux personnes entre autres pour M. Conrart.

8. Septembre. Jour de la Naissance de la Sainte Vierge.

PAR obéissance je vous supplie très humblement, mon très cher Frere, de travailler à ce que vous avez repugnance* par un mouvement si louable qu'il seroit digne d'être suivi, si l'obéissance, qui nous doit faire perdre nos ames, ne devoit être preferée à tout. Souvenez-vous de la bonne pensée que Dieu vous a donnée, de vous servir de l'exemple de la Religieuse qui obéit paisiblement & humblement en une occasion d'autant plus penible qu'elle est continuelle, & qui agit par charité. Offrez votre volonté à Dieu pour obtenir de sa bonté le soulagement de cette bonne fille dont vous me parlez, par la conversion de celle pour qui nous avons tant d'obligation de prier Dieu.

Je vous supplie aussi de le prier, & de re-

* M. le Maître travailloit alors pour la defense de M. Arnauld, qu'on vouloit perdre à cause de ses deux Lettres sur l'affaire de M. le Duc de Liancour.

recommander la même choſe à M. de Saci, & aux autres pour M. Conrart *, qui eſt bien diſpoſé à ce que l'on dit. J'aurois grande joie que M. Singlin fut en état de le voir, & je ferai ce que je pourrai pour augmenter le deſir qu'il en a. Tout le monde, l'aime, & dit du bien de lui. Je prie Dieu qu'il veuille l'aimer lui-même, & moi auſſi toute indigne que j'en ſuis. Je vous ſupplie, mon tres cher, de le prier qu'il oublie mes pechés, & me faſſe la grace de commencer à le ſervir vraiment, le peu de tems qui me reſte. Je commence aujourd'hui la ſoixante & cinquieme année. 1655.

LETTRE DCCLIV.

Au même. Sur les mêmes ſujets & ſur la Reine de Pologne.

COMME vous ne ſauriez être trop retenu, mon très cher Frere, à ne vous point avancer, vous ne ſauriez auſſi être trop affectionné & ardent à ſuivre Notre Seigneur qui parle par ſon ſerviteur ** qu'il nous a donné pour Maître. J'eſpere que Dieu fortifiera votre eſprit, en ſorte qu'il pourra ſuivre votre cœur. Vous ſavez bien que ce travail ſi deſagreable ſe rapporte pourtant à la même fin que ceux qui ſont plus ſaints, & qu'il ne ſe faut plaire qu'à ſuivre Dieu. Septembre. ** M. Singlin.

Vous m'avez fait grand plaiſir en m'écrivant comme vous avez fait ſur la perſonne † que vous ſavez. Car j'ai une grande pitié † M. Conrart.

* Ce célebre Academicien, ſi connu par ſon bel eſprit, étoit de la Religion pretendue reformée, dans laquelle il eſt mort.

1655. pitié de ſa miſere ; & ce que vous m'en dites, me donne quelque eſperance que Dieu en aura pitié. C'eſt une bonne circonſtance de ce qu'il n'a point d'avarice ni d'ambition ; car j'ai toujours vu que peu de gens ſe convertiſſent avec cette inclination. Il faut prier pour lui. Je vous ſupplie de vous en ſouvenir, & que ce ſoit notre pauvre, pour lequel nous demandions l'aumône à Dieu.

Ne me plaignez point, je vous en ſupplie : mes douleurs ſont ceſſées, graces à Dieu. Je vous ſupplie très humblement de le prier qu'il m'envoie la patience avec elles, quand il lui plaira qu'elles reviennent ; & je ſerai heureuſe, aiant grand beſoin de penitence, & ne la pouvant faire d'une autre maniere.

M. Singlin a vu votre Lettre, qu'il trouve très bonne. Je prie Dieu qu'elle vous réuſſiſſe au bien de celui pour qui elle eſt faite. Il faut eſperer en Dieu pour cela, & qu'enfin la charité nous fera ſurmonter toutes les oppoſitions que l'eſprit malin, qui eſt conjuré à l'union que cette divine vertu doit produire dans les fideles, forme ſans ceſſe où il trouve tant ſoit peu d'entrée.

On vous aura dit la ruine comme inevitable de ma Reine : je vous avoue qu'au lieu d'en être affligée, j'en reſſens une ſecrete & veritable joie & conſolation dans le cœur, prenant les maux apparens pour un heureux prejugé, & ayant une ferme eſperance que Dieu lui veut donner les veritables biens qu'on ne peut acheter trop cher, & que je lui deſire comme à moi-même & à tous ceux que j'aime. Je vous ſupplie de prier Dieu pour moi, qu'il me-

me convertiſſe vraiment. Je ſuis toute à vous. 1655.

LETTRE DCCLV.

A la Reine de Pologne. Elle la conſole dans ſes afflictions par des vûes de foi.

MADAME. Les jours ne me ſemblerent jamais ſi longs qu'ils ſont à cette heure, dans l'attente de ſavoir des nouvelles de l'état de Votre Majeſté. La crainte me fait ſouffrir ſouvent, & puis l'eſperance me conſole. Enfin je ſuis agitée, parce que je n'ai pas une aſſez grande foi, & une eſperance aſſez ferme. Car enfin, Madame, quel mal peut-il arriver à Votre Majeſté étant, comme elle eſt, entre les mains de Dieu, qui eſt tout bon, tout ſage & tout-puiſſant? Ne peut-il pas d'un ſeul regard reduire en poudre tous vos ennemis? Que s'il ne le fait pas, & que par ſes jugemens impenetrables il permet qu'ils aient l'avantage ſur Votre Majeſté, & même ſur ſon Egliſe, avec laquelle vous êtes ſi heureuſe que d'être jointe d'interêts, aſſurez-vous, Madame, qu'il tirera ſa gloire & la vôtre de ces humiliations apparentes, & des vrais biens de tous ces maux. 10. Septembre.

Il faut, Madame, pour jouir de Dieu & meriter ſon Royaume, être purifié des ſouillures qu'on ne peut éviter de contracter dans le commerce du monde: ce qui ne ſe peut faire que par la ſouffrance. Tous les malheureux conquerans de la terre ſouffrent neceſſairement dans la recherche de ces imaginaires grandeurs une infinité de peines, & s'en acquierent d'éternelles avec une confuſion infinie, pour chatiment de

leur

1655. ambition enragée. Pour ceux que Dieu permet qu'ils faſſent ſouffrir, & qu'il a prevenus par ſa bonté & ſa miſericorde en leur donnant la foi vive & la charité, comme il a fait à Votre Majeſté, ils ſont preparés par ces impies, & rendus dignes de le poſſeder, & avec lui tous les biens & les grandeurs veritables. Vos ennemis, Madame, ſont à votre égard ce qu'étoit le demon au ſaint homme Job. Il penſoit être le moyen de ſa ruine, & il le fut de ſa gloire qui l'a rendu l'admiration de tous les ſiecles. Imitez ce ſaint, Madame, & quoi qui arrive, beniſſez Dieu d'auſſi bon cœur lorſqu'il vous ôte que quand il vous donne.

Mettez tout votre threſor, & toute votre bonne fortune, dans l'eſperance qu'un jour vous verrez Dieu votre Sauveur. J'ai une conſolation particuliere d'apprendre que tout le monde prie Dieu pour Votre Majeſté, non ſeulement à Paris mais par tout. C'eſt le meilleur augure qu'elle puiſſe avoir que Dieu lui veut faire miſericorde. Il ſait de quel cœur je le deſire & l'en ſupplie. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE DCCLVI.

A la Reine de Pologne. Sur le même ſujet.

17. Septembre. MADAME. Les quinze jours que Votre Majeſté nous avoit fait l'honneur de nous promettre que nous aurions de ſes nouvelles ſont paſſés; & je ſuis perſuadée qu'elle ſait bien combien il nous eſt penible d'en être privé en ce tems que nous ſommes remplies de craintes des mauvais ſuccès. Tout le moins que nous puiſſions penſer, c'eſt que les couriers ſont arrêtés par les enne-

ennemis: ce qui n'empêcheroit pas que Votre Majesté ne fût toujours en bon état comme nous le desirons, & le demandons sans cesse à Dieu pour elle, principalement pour sa disposition envers Dieu qui est le principal, puisque de là depend son vrai bien, & encore pour la delivrance de ses ennemis qui le sont de Dieu & de son Eglise, ce qui soutient mon esperance. 1655.

Madame N. nous dit hier qu'on esperoit quelque accommodement *, je prie Dieu qu'il soit vrai, & qu'il soit avantageux pour Votre Majesté. Cette Dame a grand respect & tendresse pour Votre Majesté; & non seulement elle, mais tous ceux que je vois. Tous prient Dieu pour vous, Madame: ce qui est une marque que Dieu vous veut favoriser, puisqu'il met au cœur de ses serviteurs de l'en supplier. Mais ayez patience: s'il retarde à vous secourir, c'est pour éprouver votre foi & votre constance. Que Votre Majesté se souvienne qu'il a laissé tous ses grands serviteurs tomber dans des grandes extremités avant que de montrer sa puissance; en sorte que leurs ennemis leur disoient par reproche, *où est votre Dieu?* Et puis au moment determiné dans l'ordre de sa providence, il se montroit d'une maniere si terrible que les mechans en demeuroient tous accablés. Il est le même Dieu en puissance & en bonté: soyez aussi, Madame, de même que les saints, adorant toujours sa sainte volonté, & vous y soumettant dans une patience invincible;

* La Cour de France s'interessa aux affaires de Pologne, auprès de Charles Gustave Roi de Suede; mais ce fut inutilement.

1655. ble; & vous recevrez les mêmes effets de ſa miſericorde. Je ne ſai ſi je ſerai ſi heureuſe que cette Lettre aille juſqu'à Votre Majeſté, mais je me promets de ſa bonté que quand elle n'en recevroit plus, elle ne doutera jamais que je ne l'aie continuellement preſente, & que je ne ſois dans tous les très-humbles reſpects poſſibles, &c.

LETTRE DCCLVII.

A M. de Fleury. Sur les affaires de Pologne & les menaces d'une perſecution en France.

17. Septembre. VOus ne doutez pas, Monſieur, de l'extrême peine où nous met l'état des affaires de Pologne, que le bruit public fait bien pires que ce que vous nous faites l'honneur de nous en mander; car il ſemble que tout ſoit deſeſperé. Mais Dieu eſt tout-puiſſant & un ſeul de ſes regards peut auſſi bien detruire toutes ces armées ennemies, qu'il fit autrefois celles de Pharaon & tant d'autres. Il eſt auſſi puiſſant qu'alors, & ſa ſeule volonté fait tous nos biens & nos maux. Le plus grand bien qu'il nous puiſſe faire eſt de nous rendre ſoumis à ſes ordres, n'y ayant point d'autre mal que la rebellion à ſes ſaintes volontez. Nous faiſons prier Dieu par tout. Ne nous privez pas des nouvelles de l'état de la Reine, autant qu'il ſe pourra. Je crains bien que les paſſages ne ſoient plus libres.

Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous augmente ſa grace & ſes lumieres, afin de ſoutenir l'eſprit de la Reine. Je ne ſais ſi l'on vous écrit qu'il va commencer ici une nouvelle perſecution plus facheuſe que pas une. Dieu voit tout: cela nous doit ſuffire.

LET-

1655.

LETTRE DCCLVIII.

A une Religieuse de l'Hôtel Dieu de Compiegne. Sur l'affection qu'elle avoit pour Port-Royal qui étoit calomnié.

JE serois bien ingrate, ma très chere Mere, si je n'agreois avec reconnoissance les temoignages qu'il vous plaît de nous rendre de votre affection & charité pour nous. Ils me doivent être doublement precieux en ce tems où tant de personnes se sont laissées persuader que nous ne sommes dignes que du feu temporel & de l'éternel. Je ne ressens de la peine de ce decri que pour les Religieuses, parce que je les honore toutes beaucoup; & neanmoins je leur pardonne, puisque la bonne opinion qu'elles ont de ceux qui les informent si mal de nous, leur fait croire qu'ils sont incapables de rien dire que de veritable. Et vraiment, ma chere Sœur, j'admire votre constance à croire le bien & à aimer ce que vous n'avez vu que si jeune, & qui ne vaut pas tant que vous pensez. C'est le respect que vous conservez pour feue Madame votre mere qui vous fait deferer à son jugement, quoiqu'il ait été trompé par son amitié. Nous ne sommes point heretiques, ma très chere Sœur, & nous desirons beaucoup d'être fidelles à la sainte Eglise & à notre sainte Regle, quoique nous l'observions très imparfaitement. C'est tout ce que je vous supplie très humblement de croire toujours de nous, quoiqu'on vous dise, & de prier Dieu qu'il nous donne une très humble patience dans nos persecutions: avec cela nous serons trop heu- 20. Septembre.

1655. heureuſes de ſouffrir. Nous prierons Dieu de notre côté qu'il vous continue & augmente ſes graces. L'eſtime qu'il vous donne de votre vocation, & la joie que vous reſſentez de poſſeder un ſi grand bien, en eſt une bien grande, & qui vous rendant reconnoiſſante envers la bonté de Dieu, vous en obtiendra pluſieurs autres. Je ſuis, &c,

LETTRE DCCLIX.

A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui parle ſur la regret qu'elle avoit de n'être pas venue à Port-Royal avant les troubles de Pologne, & lui donne quelques avis.

22. Septembre. JE vois vos peines, ma très chere Sœur, avec grand ſentiment de compaſſion; & vos craintes me percent le cœur. Mais, au nom de Dieu, confiez-vous en ſon infinie bonté, & vous ſoumettez à tout ce qu'il ordonnera de vous. Il vous a fait la grace de deſirer & de chercher ſon Royaume & ſa juſtice: que cette grace qu'il vous a faite par ſa pure miſericorde, vous faſſe eſperer qu'il vous donnera tout le reſte comme il vous l'a promis par la bouche ſacrée de ſon Fils. N'ayez point de regret de n'être point venue ici, puiſqu'il l'a ainſi ordonné; mais conſolez-vous de ce que ç'a été par obéiſſance & non par cupidité. Vous êtes entre ſes mains là comme ici, & il ne vous arrivera rien que ce qu'il lui plaira & qui ne vous coopere en bien, ſi vous l'aimez, comme je ſai que c'eſt votre unique deſir. Liſez l'hiſtoire de Judith, & voyez de quelle angoiſſe Dieu delivre ſon peuple par elle, mais de quelle maniere les Juifs ob-

obtinrent cette delivrance si miraculeuse, en criant à Dieu & s'humiliant très profondement. Desoccupez votre esprit, autant qu'il vous sera possible, des maux qui vous peuvent arriver, pour ne l'occuper que de la bonté & de la toute-puissance de Dieu qui vous peut delivrer, afin d'y avoir un continuel recours avec une ferme esperance. Demeurez près de la Reine le plus que vous pourrez, & temoignez plus d'affection à son service que jamais. Gardez-vous bien de lui rien dire du regret que vous avez de n'être pas venue ici; car cela peineroit Sa Majesté. Et certes, ma très chere Sœur, vous devez vous estimer plus heureuse d'être près d'elle que vous n'avez jamais fait, puisqu'il y fait meilleur selon Dieu qu'il ne faisoit dans sa prosperité. Dieu la sanctifie par cette grande affliction; & si vous y prenez part de bon cœur, il vous sanctifiera aussi avec elle. Adorez les desseins de la divine Providence, & vous y soumettez de tout votre cœur. Je suis toute à vous, ma très chere Sœur, & votre très humble servante. 1655.

LETTRE DCCLX.

A la Reine de Pologne. Sur les malheurs dont son Royaume étoit affligé.

MADAME. La Lettre dont il a plu à Votre Majesté de nous honorer en datte du 18. Août, nous a remplies de douleur & d'horreur en voyant l'état deplorable où sont reduits le Roi & le Royaume, par la mechante trahison & la perfidie d'une partie de vos sujets. Mais je ne saurois exprimer à Votre Majesté la consolation 23. Septembre.

1655. lation que je reſſens de la grande & ſinguliere grace qu'il lui fait de la ſoutenir par une conſtance ſi chretienne qu'elle n'a de peine que pour le Roi, lequel eſt veritablement digne de pitié. Offrez-le ſans ceſſe à Dieu, Madame, le ſuppliant qu'il le regarde comme il vous a fait la miſericorde de vous regarder. Car c'eſt par ſa pure miſericorde que vous êtes forte dans cette horrible tempête, & c'eſt par les vûes & les ſentimens tous chretiens qu'il vous donne, que vous ne ſongez qu'à faire votre ſalut dans cette affliction, & deſirez que le Roi en faſſe de même.

Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il exauce votre deſir ſi ſaint, & je l'eſpere de ſa bonté. Ce ſera le moyen d'acquerir tous deux le Royaume éternel, que de mepriſer pour ſa divine Majeſté le temporel, vous ſoumettant à ſa ſainte volonté, ſi elle eſt de vous l'ôter. Vous ſerez, Madame, plus grande Reine que vous n'avez jamais été dans votre plus grande proſperité, ſi Dieu vous prive de votre Royaume, & plus riche s'il vous fait pauvre. Vous aurez plus de vraie joie, & des biens plus vrais dès ce monde même; & Votre Majeſté l'experimente deja dans la force que Dieu lui donne, où tout autre ſeroit affoiblie; étant certain que dans la vûe & la crainte des maux commencés & deja ſi grands, l'eſprit ſouffre naturellement davantage que lorſque le mal nous eſt tout arrivé, & où l'on ne ſonge plus à l'éviter avec anxieté, mais à ſe reſoudre de ſouffrir ſon état le mieux que l'on peut.

Le ſentiment que Votre Majeſté a de la ruïne de la Religion eſt ſaint, & l'indifference

rence que l'on voit en ce tems si miſerable entre les Princes & preſque tout le monde pour les interêts de Dieu & de l'Egliſe, eſt je crois ce qui attire la colere de Dieu ſur la chretienté qui ſe detruit par elle-même ſans que le Turc s'en mêle, les chretiens s'entrefaiſant les mêmes cruautés, & encore de plus grandes, que les mecreans ne lui en faiſoient autrefois. Nous avons vu ici les François Catholiques faire les mêmes outrages aux Egliſes & aux Religieuſes, que font en votre Royaume les malheureux Suedois heretiques. N'eſt-ce pas une choſe horrible que ce ſoit des Catholiques qui les aient appellés & introduits? Vous voyez ce que font ces Eccleſiaſtiques qui ſont ſi fous que de conſerver leur richeſſes peut-être pour ces malheureux, plutôt que de les prodiguer & de ſe vendre eux-mêmes pour conſerver la Religion, leur Roi & leur liberté. Votre Majeſté voit l'effet que produit l'entrée dans l'Egliſe ſans vocation, la ruine de la diſcipline de l'Egliſe, le mepris de la penitence qui fait l'endurciſſement des cœurs, & le mepris de Dieu. 1655.

Il faut, Madame, adorer les jugemens de Dieu qui detruit l'exterieur de la Religion pour chatier ceux qui l'ont deja detruit dans leurs cœurs, & qui ne s'en ſervent que pour leur ambition, leur luxe & leurs crimes. Il eſt vrai qu'il y en a d'innocents qui ſouffrent avec les coupables, mais Dieu les recompenſera bien, les purifiant par ces peines temporelles afin de leur donner les biens éternels. Soyez toute du parti de Dieu, Madame: que Votre Majeſté ſoit de ces bienheureux qui ne ſont point ſcandaliſés en lui, mais qu'elle ado-

1655. re, qu'elle approuve & qu'elle se soumette parfaitement à tous ses jugemens, & qu'elle dise toujours comme un grand Empereur qui étant pris par ses ennemis & voyant tuer en sa presence sa femme & ses enfans, ne dit jamais autre chose que ces paroles: *Vous êtes juste, Seigneur, dans tous vos jugemens.* Nous continuerons à prier Dieu sans cesse, & à recommander Votre Majesté & celle du Roi à tout le monde. Il sait tout mon desir, & mon gemissement ne lui est point caché: ma douleur est d'être si indigne de servir Votre Majesté.

LETTRE DCCLXI.

A M. de Fleury. Elle lui parle de la Reine de Pologne, en lui temoignant l'affection qu'elle avoit pour elle, de Mademoiselle Josse, &c.

23. Septembre. VOUS m'obligerez extrêmement, Monsieur, de me donner de vos nouvelles, quoiqu'elles soient si affligeantes; mais je serois bien fachée de ne point prendre part à vos afflictions & de n'être pas dans les mêmes craintes & douleurs de notre bonne Reine & de vous tous. Ce que vous me dites de la constance toute chretienne de Sa Majesté, & la disposition où je la vois par la Lettre dont il lui a plu de nous honorer, me console plus que je ne puis dire, me faisant voir la misericorde de Dieu sur elle, & que son dessein est de la sanctifier par ses souffrances. J'ai toujours desiré avec tant d'ardeur le salut de cette Princesse, qu'il m'est preferable à tout le monde; & je donnerois tout pour cela, si je le possedois.

Je ne doute point, Monsieur, que Dieu qui

qui a mis cette ame precieuſe entre vos mains, ne vous faſſe recevoir une grande conſolation au milieu de tant d'afflictions, en la voyant dans la meilleure diſpoſition où vous la puiſſiez deſirer; & ce m'eſt un repos de ſavoir l'affection & la fidelité que vous avez pour ſon ſervice & pour ſon vrai bien. Je vous remercie très humblement de la promeſſe que vous nous faites de nous dire toujours des nouvelles: vous pouvez juger de nos inquietudes dans ce grand éloignement. 1655.

J'ai grande pitié de la pauvre Mademoiſelle Joſſe, & neanmoins je vous aſſure que je l'eſtime plus heureuſe d'être en ce tems de miſere près de la Reine que je ne faiſois dans la proſperité: la Cour ne lui nuira point en l'état qu'elle eſt. Ce tems qui eſt de douleur, & comme un rigoureux hyver pour ceux qui aiment le monde, eſt un tems de moiſſon très precieux pour les enfans & les vrais diſciples de Jeſus-Chriſt Notre Maître, qui ne donne des roſes qu'à ceux qui ont eu part à ſes épines.

Je ſuis bien aiſe de ce que vos bonnes Sœurs de la Viſitation ſont à Cracovie: Dieu benira le Roi pour le ſoin qu'il a eu de ces bonnes Filles, & cela donnera du repos à la Reine qui en eut été bien en peine. Je ne doute pas, Monſieur, que vous ne ſoyiez plus aſſidu que jamais près de Sa Majeſté. Je vous aſſure que je ſuis inceſſament pres d'elle en eſprit, & que je voudrois mettre tout le monde en prieres pour Sa Majeſté.

. . . . . .

1655.

LETTRE DCCLXII.

*A une Religieuse de Port-Royal des Champs. * Elle lui donne quelques avis sur sa disposition, &c.*

27. Septembre. JE me rejouis beaucoup, ma très chere Sœur, & je loue Dieu de tout mon cœur de l'assistance que vous avez reçue de lui pour vous bien conduire. Pour ce qu'il a permis que vous soyez tombée dans le defaut de respect & de soumission, je ne doute pas que vous n'y ayez satisfait. Mais, ma chere Sœur, pour n'y plus retomber, je vous supplie de prier Dieu qu'il vous fasse la grace de ne travailler que pour l'amour de lui; & quand cela sera, il vous sera indifferent avec qui: au contraire vous serez bien aise de rendre votre travail plus parfait en y ayant plus de peine, parce que Dieu l'agréera davantage. Ne voulez pas aussi beaucoup faire à la fois, mais seulement autant & si peu que vous le pourrez sans vous deregler, & selon la force & l'adresse de celle qu'on vous donnera pour aide. Il ne faut pas, ma chere Sœur, que nous travaillions comme des mercenaires qui ne font que selon leurs inclinations, mais comme des filles de Dieu qui ne songent qu'à contenter leur bon pere.

Vous aurez été surprise de voir ma Sœur N. & comme je crois, vous avez été bien aise qu'elle soit allée se renouveller dans la solitude; car tous les changemens nous doivent servir à cette heureuse fin. Contribuez

* La même que celle à qui est addressée la Lettre DCCXXIII.

buez-y de tout votre poſſible, en lui donnant bon exemple, & que l'affection naturelle jointe à celle de la grace, vous porte doublement à deſirer ſon bien. En le procurant, vous en profiterez pour vous même. Bon jour, ma chere Sœur: je ſuis toute à vous. 1655.

LETTRE DCCLXIII.

A la Reine de Pologne Elle la conſole en lui parlant de l'éternité, &c.

MADAME. Nous n'avons point appris de nouvelles de Votre Majeſté ce dernier courier, ce qui redouble nos inquietudes. Je ne puis pourtant perdre l'eſperance que Dieu par ſon infinie bonté regardera Votre Majeſté & la delivrera, puiſqu'il lui fait la grace d'avoir recours à lui de tout ſon cour. Je ſai que quand même il ſembleroit l'abandonner aux afflictions, ce ſeroit pour ſon plus grand bien, dans les diſpoſitions dont il lui a plu de la prevenir; mais j'avoue à ma confuſion, qu'étant encore bien humaine, je ne laiſſe pas de beaucoup craindre & d'être très ſenſible aux interêts temporels de Votre Majeſté, bien que je prefere par la grace de Dieu les éternels, comme infiniment plus precieux. 1. Octobre.

Mes craintes mêmes & l'amertume ou je me trouve, en penſant à l'état où eſt Votre Majeſté, me font voir le neant & la miſere de tout ce qui eſt au monde, & que les plus grandes tribulations qui y peuvent arriver, ne ſont que de foibles & imparfaites peintures des maux que les mechans ſouffriront toute l'éternité. Je me

1655. console ainsi dans les marques que je vois en Votre Majesté de sa bienheureuse élection par la conduite de Dieu sur elle. Enfin Madame, pour jouir un jour de la gloire, il faut porter sa croix après Jesus-Christ. Le chemin est rude aux sens, mais il l'adoucit par sa grace, & il est bien court comparé à l'éternité. Je supplie ce divin Sauveur de vous tirer après lui dans sa force & dans sa douceur tout ensemble, & qu'il vous rende victorieuse de tous vos ennemis. Je suis, &c.

LETTRE DCCLXIV.

A Madame Allen. Sur la maladie de sa fille.

24. Octobre. J'Ai eu peur, ma très chere Sœur, en lisant votre Lettre la premiere que le changement dont vous parliez ne vînt de la volonté & de la suggestion du malin esprit; mais voyant ce qu'on vous écrit, j'ai été toute consolée. Car comme dit très bien la bonne Mere (de Noyon,) cette maladie de votre fille servira à la mieux preparer à son sacrifice, ou lui fera recevoir la couronne de sa bonne volonté; & certes si le dernier arrive, je l'estimerai encore plus heureuse.

Les jours sont mauvais, ma chere Sœur, & je plains la jeunesse dans les dangers où l'exposent les miseres de la vie presente, surtout pour les hazards de decheoir & de faillir dans la voie, de sorte qu'il me semble qu'il faut dire de meilleur cœur que jamais: *Bienheureux les morts qui meurent au Seigneur*; & prier sans cesse Dieu, qu'il nous delivre du siecle mechant, & qu'il nous sauve

sauve parce que la verité diminue tous les jours entre les hommes. 1655.

Enfin si nous avons quelque sentiment de Dieu, nous demanderons continuellement l'avenement de son Royaume. Il est venu pour ceux qui meurent dans sa charité, comme j'espere sans doute que fera cette bonne Novice. Si cela arrive, gardez-vous bien de vous laisser aller aux sentimens humains, mais les surmontant par la foi, soutenez Monsieur votre frere & Madame votre sœur que je salue très humblement. Je suis toute à vous.

LETTRE DCCLXV.

A Madame de Bellisi. Elle lui donne quelques avis, & lui parle de M. Arnauld qui étoit alors caché chez cette Dame.

NOS resolutions, ma très chere Sœur, devant toujours dependre de la divine providence, vous avez très bien fait de suivre son ordre qui vous oblige de changer le projet que vous aviez formé de ne point venir passer l'hyver à Paris, où vous eussiez mal fait de laisser trois filles sans conduite. C'est une faute que font beaucoup de personnes charitables, de n'être pas assez appliquées à conduire pontuellement leurs desseins pour le vrai bien de ceux pour qui ils les entrepennent, croyant que ce sont des œuvres de surérogation qui ne les obligent qu'autant que leur devotion, leur humeur & les inclinations les y portent. 14. Octobre.

La vraie charité a bien d'autres regles, mais qui sont fort peu connues: ce qui fait que plusieurs actions qu'on croit être con-

1655. duites par cette divine vertu, ne le ſont que par la cupidité. Continuez, ma très chere Sœur, à prier Dieu qu'il vous preſerve de ce malheur & que la ſainte grace ſoit votre lumiere & votre force, afin que vous vous avanciez dans la voie du ciel. C'eſt cette lumiere de la grace qui vous donne d'autres yeux pour le monde que vous n'aviez, & qui vous fait reconnoître ſa corruption. Suivez-la doucement, ma très chere, en demandant toujours l'accroiſſement; & cependant tenez-vous la plus ſeparée que vous pourrez.

Vous avez eu grande raiſon d'être touchée du changement que l'on a fait, quoiqu'il ſoit heureux pour la perſonne * en qui on l'a fait, & malheureux pour ceux qui l'ont fait. Le demon eſt le prince du monde & tous ceux qui ſe conduiſent par ſes interêts, ſont eſclaves du demon certainement. Dieu nous confirme par les ennemis mêmes de la verité, dans la creance de la verité. Car combien font-ils paroître leur foibleſſe, leur miſere & leur defaillance par leurs miſerables actions, leur opiniatreté, & leurs fourberies. Il en faut avoir pitié, & nous humilier profondément de ce que Dieu a daigné nous regarder, criant ſans ceſſe, cherchant toujours & frappant à la porte de ſa bonté, pour obtenir le continuel ſecours, dont notre foibleſſe inconcevable a beſoin pour ſe ſoutenir.

Je vous ſupplie très humblement de me recommander aux ſaintes prieres de celui qu'on fait ſolitaire. Il profitera plus à parler

* Il s'agit ici de M. Arnauld qui fut obligé alors de ſe cacher.

ler à Dieu de ceux à qui il parloit, qu'il n'a peut-être fait en leur parlant. Il y a peu de personnes qui portent du fruit en patience de la sainte parole, quoiqu'ils la reçoivent avec joie. Je ne doute pas, à moins que Dieu ne fasse un miracle, que toutes choses n'aillent à l'extremité; mais il est le maître, & notre consolation doit être qu'il n'arrivera que ce qui lui plaira, & que ceux qui se confient en lui ne seront jamais confondus. Je suis, &c. 1655.

LETTRE DCCLXVI.

A Madame Allen. Sur la mortification de ses sens, sur les dispositions de sa fille, &c.

JE vous supplie, ma très chere Sœur, de n'être point fachée de ce que je vous ai voulu épargner la peine de nous venir dire adieu. Il faut éviter tout ce qui n'est pas necessaire, & encore plus ce qui donne de la satisfaction à nos sens. Vous nous avez bien écrit tout ce que vous vouliez nous dire: il ne vous a donc manqué que la satisfaction de me voir, qui vous seroit à cette heure aussi passée que les autres visites que vous nous avez rendues. Il faut, ma très chere Sœur, que nous ne desirions plus que les joies éternelles: c'est un des meilleurs moyens de les posseder un jour. Octobre. De P.R. des Champs.

Pour votre fille, abandonnez-la à la divine providence, vous êtes trop heureuse de ce qu'elle est à Dieu, par la grace qu'il lui a faite de conserver son innocence. J'espere qu'il continuera de la proteger, & cela suffit. Ma vie est toujours languissante aussi bien que la vôtre: c'est un bonheur, ma chere Sœur, de se sentir mourir peu à

1655. peu, pour nous detacher de la terre & de toutes choſes, afin que nous n'ayons qu'à ſuivre Dieu. Quand il viendra nous appeller, il faut être prêt à tout; & que la volonté de Dieu ſoit notre unique appui, & ſon infinie bonté notre refuge dans toutes nos afflictions.

LETTRE DCCLXVII.

A M. le Maitre. Sur les menaces d'une nouvelle perſecution.

23. Octobre. IL eſt bien vrai, mon très cheré Frere, comme vous le mandez, que nous devons faire des prieres extraordinaires, la fureur de nos ennemis s'allumant tous les jours. Certainement ſi Dieu ne les arrête, ils n'auront point de bornes dans leurs violens deſſeins, auxquels nous ne ſaurions nous oppoſer que par de très humbles prieres à Dieu, le ſuppliant qu'il nous delivre de leurs perſecutions, ou qu'il nous les faſſe ſouffrir ſaintement, ce qui nous ſeroit plus avantageux.

LETTRE DCCLXVIII.

A la Reine de Pologne. Sur les bons ſentimens de cette Princeſſe au milieu de ſes afflictions, &c.

29. Octobre. MADAME. La Lettre dont Votre Majeſté a daigné nous honorer en datte du 3. Septembre, ne nous a été rendue qu'hier. Vous êtes trop bonne, Madame, de vous donner cette peine dans l'état où Dieu permet que la malice & la perfidie ait reduit Votre Majeſté, de ſonger

ger encore à nous ; & je tiens cet honneur plus precieux que jamais. Vous jugez bien, Madame, l'extrême deplaisir que nous ressentons des vôtres & l'inquiétude perpetuelle où nous sommes de l'état de Votre Majesté dans cette horrible revolution. Nôtre seule consolation est la fermeté de courage que Dieu vous donne pour vous soutenir, sachant qu'elle ne vous vient pas seulement du grand cœur de Votre Majesté, mais de la foi & de la soumission que Dieu vous a donnée & qui vous fait adorer ses ordres divins. Cette parole, Madame, par laquelle vous concluez votre Lettre, au milieu d'une affliction si extrême : *Priez Dieu qu'il fasse tout pour mon salut, & essuie mes larmes*, me fait voir qu'il est vraiment au milieu de votre cœur, & qu'il lui fait regarder le ciel & mepriser pour lui la terre. 1655.

J'ose vous dire, Madame, que vous êtes plus grande Reine, plus glorieuse & plus riche dans votre regne aux yeux de Dieu & des saints, que vous ne le fûtes jamais ; & votre malheureux conquerant * me paroît d'autant plus pauvre & abjet, que son ambition enragée le fait être le fleau de l'Eglise, & le ministre des demons dont il sera un jour la proie & le jouet, si Dieu ne le convertit. Sa fausse prosperité lui sera cherement vendue ; & votre affliction qui est precieuse devant Dieu, sera couronnée & recompensée d'un Royaume qui n'aura point de fin. Vous savez, Madame, que S. Jean vit dans ses divines revelations une troupe glorieuse de saints qui avoient des palmes en leurs mains & de longues robes,

* Charles Gustave Roi de Suede.

1655. bes, & que demandant qui ils étoient, il lui fut repondu que c'étoient ceux qui étoient passés par de grandes tribulations, & qui avoient lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau. C'est ce que vous faites maintenant, Madame, acceptant toutes vos afflictions & desirant qu'elles blanchissent & purifient votre ame par une vraie penitence, qu'il vous a fait toujours desirer & aimer, & qui ne peut nous être meritoire que par le merite du sang de l'Agneau Notre Seigneur Jesus-Christ. S. Jean ajoute : *c'est pourquoi ils sont devant le thrône de Dieu.*

Je supplie très humblement Votre Majesté de lire ces saintes paroles qui sont au VII. Chapitre de l'Apocalipse. Elles vous consoleront beaucoup, Madame, vous faisant voir l'état glorieux où, Dieu vous aidant & continuant ses misericordes, vous trouverez un jour qui sera éternel, & n'aura plus de nuit qui le suive, & où vous auront conduit ces tristes jours d'affliction. Au Chapitre precedent S. Jean fait voir le malheur où se trouveront les Rois de la terre, les Princes, les Capitaines, les riches & les puissans qui n'auront regardé que la terre, comme remplis d'une horrible confusion. Ils se cacheront dans les cavernes, & diront aux montagnes & aux pierres : *Tombez sur nous, & nous cachez à la face de Dieu & de l'Agneau.* Je ressens, Madame, avec douleur la peine que vous avez des souffrances du Roi. Je n'ose dire à Votre Majesté tout ce que je pense sur ce sujet ; mais je la supplie très humblement de croire que toutes les deux Maisons prient sans cesse pour Sa Majesté comme pour la vôtre. J'ai l'honneur d'être, &c.

L. E. T.

1655.

LETTRE DCCLXIX.

A M. le Maître. Elle lui parle de ſes diſpoſitions à l'approche de la perſecution.

JE ne me trouble, mon très cher Frere, ni ne m'inquiete point des affaires, je vous en aſſure. S'il n'y avoit que celles-là qui me fît malade, je me porterois fort bien. Je ſuis bien plus en peine de ma malice, que de celle de nos parties; & de ce que je ne me detache pas comme je devrois de toutes les choſes inutiles, pour ne ſonger qu'à prier Dieu pour ſon Egliſe. Au comm. de Novembre.

LETTRE DCCLXX.

A la Sœur Anne de Sainte Eugenie de Boulogne (de Saint-Ange.) Elle lui donne divers avis, ſur tout au ſujet de Mademoiſelle de Liancour, de l'éducation de laquelle elle étoit chargée.

JE loue Dieu de tout mon cœur, ma très chere Sœur, de la ſatisfaction qu'il vous donne & de la reconnoiſſance que vous avez de la grande grace qu'il vous a faite d'être dans l'engagement à ſon ſervice, ſans rien craindre; étant vrai que le plus grand mal que la perſecution vous eût pu faire, étoit d'empêcher ou de retarder ce bonheur. Je crois que vous ſavez bien qu'elle eſt autant échauffée qu'elle n'a été: ce qui nous doit autant échauffer d'être plus que jamais à Dieu. Vers le même tems.

Souvenez-vous que votre fils eſt né de vous criminel. Priez ſans ceſſe Notre Seigneur, en la grace duquel il eſt regeneré, qu'il arrête le cours de la corruption de ſa premiere naiſſance, en renouvelant

1655. lant ſans ceſſe la grace de la ſeconde.

Le plus grand ſervice qu'on puiſſe rendre à Mademoiſelle de Liancour, c'eſt de bien prier Dieu pour elle, qu'il lui faſſe tant de miſericorde que de lui conſerver ſon innocence. Il ne faut rien preſumer de ſoi-même, mais tout eſperer de Dieu & de la vertu de l'obéiſſance par laquelle vous avez cet emploi. Il me vient une penſée qui eſt que vous demandiez permiſſion à notre Mere de dire tous les jours avec cette petite les Litanies de S. Joſeph, afin que ce grand ſaint la prenne ſous la protection. Il ſuffit de garder le ſilence avec elle après Complies: en un autre tems ce n'eſt pas le rompre que de lui parler, cela lui étant neceſſaire pour ſon inſtruction & pour ſon divertiſſement. J'eſpere que vous n'en ſerez pas moins recueillie, & que l'eſprit ne ſera pas moins preſent à Dieu, puiſque vous ne parlerez que pour l'amour de lui, & pour vous bien acquitter de votre Obeïſſance.

Prenez toujours garde de ne rien dire par eſprit du monde, & priez toujours Dieu qu'il vous le faſſe oublier. Quand on y a été long-tems, il eſt mal aiſé qu'on n'en conſerve toujours un peu. Ceux qui aiment le monde ſont ennemis de Jeſus-Chriſt: c'eſt pourquoi il le faut avoir en grande horreur, & nous deffier toujours de nous-même de peur d'y avoir la moindre conformité. Cela ſe gliſſe inſenſiblement, ſur tout quand on eſt obligé d'avoir encore quelque commerce avec les perſonnes qui y ſont, & j'oſe dire encore plus quand elles ſont bonnes & devotes, parce que ne laiſſant pas d'en conſerver toujours un peu l'air, comme on les aime & honore

pour leur bonté, l'on ne s'appençoit pas sitôt de ce que la frequentation du monde leur laisse encore de defauts. Ne soyez pas *en* peine de vos distractions: c'est une peine qu'il faut souffrir humblement, pour tous les vains amusemens que nous avons pris au monde. Je suis, &c. 1655.

LETTRE DCCLXXI.

A la Reine de Pologne. Elle la console dans ses malheurs, & la conjure de pardonner à ses ennemis, &c.

MADAME. Nous avons reçu avec joie & tremblement tout ensemble la lettre dont il a plu à la très grande bonté de Votre Majesté de nous honorer en datte du 4. Octobre. Vous nous obligez trop, Madame, d'être persuadé que le long-tems que nous avons été sans savoir de vos nouvelles par Votre Majesté même, nous a bien affligées, les bruits étant d'ailleurs si facheux, & encore pires, à ce que nous apprenons, que la verité; car on ne parloit pas moins que d'une perte universelle & sans ressource. Mais puisque Cracovie s'est defendue & que le Roi espere encore du secours, il n'y a rien de desesperé; & Dieu dont il soutient l'Eglise & la Religion avec sa couronne, peut s'il lui plaît faire en un moment des renversemens qui étonneroient tout le monde, & rempliroient de confusion & de honte tous les insolens, les usurpateurs & les traitres. Que s'il ne le fait pas, & qu'il permette que leurs malheureux desseins s'accomplissent, assurez-vous, Madame, que dans la ruine de votre Royaume temporel, il établira en 5. Novembre.

1655. en vous un Royaume éternel, & que ne regnant plus aux yeux du monde, vous regnerez devant lui plus glorieusement que jamais.

Je ne sai point, Madame, ce que vous desirez savoir au sujet de cet argent dont on a dit à Votre Majesté que les Suedois avoient fait leur armement. Quand cela seroit vrai, ces nouvelles qui seroient sans doute fort secretes, n'auroient garde d'être venues jusqu'à nous qui à peine savons, graces à Dieu, les plus publiques. Mais je ne veux pas croire que cela soit vrai; car cela est trop horrible, & la perfidie est effroyable de la part de gens qui sont en paix avec Votre Majesté & même qui font profession, ce me semble, d'amitié. Ne desirez pas, Madame, je vous en supplie très humblement, savoir ce qui en est: ce ne vous seroit qu'un sujet de tentation. Mettez toute votre confiance en Dieu, & ne regardez que lui dans toutes vos avantures: malheur pour ceux de qui il se sert pour vous affliger, n'étant pas l'auteur de leur malice, mais les appliquant seulement à chatier & à purifier ses élus. Vous ne sauriez trop reconnoître, Madame, la très grande misericorde qu'il vous fait de vous donner des marques que vous êtes de cet heureux nombre par la sainte patience qu'il donne à Votre Majesté dans de si sensibles afflictions. Joignez-y, Madame, je vous en supplie très humblement, le pardon de vos ennemis, quelques criminels & perfides qu'ils soient.

Pour cela, Madame, repassez souvent par votre esprit ces paroles de Notre Seigneur Jesus-Christ, attaché sur la croix & reduit

reduit dans la derniere extremité, par la plus horrible malice & cruauté qui puisse jamais être imaginée : *Mon Pere pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Non seulement, Madame, ceux qui crucifient le Fils de Dieu ne savoient pas ce qu'ils faisoient, parce qu'ils ne savoient pas qu'il étoit le Dieu de gloire; mais ceux qui vous font la guerre, & tous ceux qui les assistent, ne savent pas non plus que ce n'est pas Votre Majesté seule qu'ils attaquent quoique ce fût déja une horrible mechanceté, mais Jesus-Christ même qu'ils crucifient de rechef, & sa divine Epouse la sainte Eglise qu'il a mieux aimé que son corps puisqu'il l'a livré à la mort pour lui donner la vie. 1655.

Ils sont si malheureux dans leur aveuglement & leur horrible phrenesie, qu'ils sont plus dignes de la pitié de Votre Majesté que de son aversion. Dieu les convertira, ou il les damnera. Si ce dernier malheur leur arrive, ils seront plus chatiés que vous ne sauriez le desirer, & je sai que votre bon cœur en auroit horreur. S'ils sont convertis, Dieu les chatiera misericordieusement, mais toujours justement; & si Votre Majesté le voit, elle en aura pitié. La meilleure priere & la plus sainte qu'elle puisse faire pour elle-même, c'est de demander à Dieu leur conversion. Songez à ces pauvres miserables, Madame, en disant tous les jours dans l'Oraison Dominicale: *Pardonnez à ceux qui m'ont offensé.* Je vous demande très humblement pardon, Madame, si j'importune peut-être Votre Majesté sur cet article; c'est que je la vois exposée à une violente tentation de ce côté là, & si fort offensée, que je sai que le demon

1655. mon ne manquera pas de s'en servir pour vous faire tomber s'il peut, comme étant un pas trop gliſſant & ruineux. La jalouſie que Dieu me donne pour le ſalut de Votre Majeſté, me fait craindre tout ce qui lui peut nuire.

Votre Majeſté me dit une parole ſi bonne qu'elle me ravit : ſavoir que vous ne ſavez ſi l'indifference où vous vous trouvez pour ce que vous voyez, eſt bonne ou mauvaiſe pour votre ſalut, mais que vous eſperez en la miſericorde de Dieu. Si votre indifference, Mâdame, n'étoit bonne, & ne vous étoit donnée de Dieu, elle ne produiroit pas l'eſperance en ſa miſericorde; & certes je ne doute point que cette indifference ne vienne de la lumiere que Dieu donne à Votre Majeſté du neant des choſes du monde & du mepris de ces grandeurs paſſagores. D'ailleurs la conſolation que Votre Majeſté reçoit dans l'état où elle ſe trouve avec ſes Religieuſes, en participant à leurs ſaints exercices, montre que le Royaume de Dieu eſt plus dans ſon cœur que celui de la terre. Que ſon ſaint nom ſoit beni de cette grande grace qui la rend autant heureuſe, que ſes ennemis ſont malheureux dans le regne des demons qui les poſſedent.

Puiſque que Votre Majeſté reçoit ſatisfaction que je lui diſe que les Hermites & nos Sœurs prient Dieu pour le Roi & pour elle, je vous dirai que les Hermites le font tous enſemble ſix fois tous les jours, & les Prêtres à toutes les Meſſes. Pour les Sœurs outre les prieres publiques, elles en font en particulier à toutes les Aſſiſtances, & de plus dans les deux Maiſons il y a tous les

jours

jours tour à tour à chaque Messe deux Sœurs qui communient, & qui offrent à Dieu des mortifications & penitences avec léurs prieres, où elles pensent à vos Majestés. Nos Enfans, qui sont aux deux Maisons soixante & douze, prient aussi en leur petite Communauté. Tous nos amis s'acquittent aussi avec grande affection du même devoir. J'ai appris qu'en beaucoup de Paroisses on recommande Vos Majestés aux prônes, & que le peuple se porte de grande affection à prier. Enfin, Madame, Votre Majesté est trop heureuse dans les marques qu'elle a que Dieu la regarde dans son élection éternelle: tout le reste n'est rien, puisque d'un moment depend l'éternité. 1655.

LETTRE DCCLXXII.

A M. de Fleury. Sur quelques nouvelles de Pologne.

Dieu soit beni, Monsieur, puisqu'il conserve la santé à leurs Majestés, & la patience dans tant d'afflictions. Si la nouvelle de la resistance de Cracovie & du secours des Tartares se trouve vrai, les choses ne sont pas si desesperées qu'on les dit ici. Mais je vous avoue que je m'afflige de ce que ce ne sont par les Rois Catholiques qui envoyent ce secours, & de ce qu'ils se montrent negligens, parce que cette negligence & ce manque de charité les rend criminels, & attirera sur leurs Royaumes les mêmes calamités dont ils ont si peu de compassion pour les autres. Je ne me fie point aussi en ces infideles Tartares: mais Dieu se sert de qui il lui plaît pour vanger les pechés. Je le supplie qu'il se contente par 6. Novembre.

sa

1655. sa misericorde de ce que la Pologne a deja souffert, & que cela serve à sa veritable conversion, & la rende digne de sa sainte paix. Assurez-vous, Monsieur, que nous prions jour & nuit pour cela : que Dieu nous fasse la grace de le bien faire.

LETTRE DCCLXXIII.

A Madame la Marquise de Sablé. Elle lui temoigne son affection & lui donne quelques avis.

11. Novembre. IL me semble, ma très chere Sœur, qu'il y a long-tems que je n'ai eu l'honneur de savoir de vos nouvelles. Ce qui fait que je vous en demande, ma très chere Sœur, avec un grand desir qu'elles soient bonnes en toutes façons pour la santé de votre ame & de votre corps. Je demande toutes les deux à Dieu avec grande affection ; mais sur tout la derniere, parce que j'espere qu'elle vous aidera à travailler à l'autre avec plus de courage & de soin, vous delivrant des inquietudes qui vous distraient. Car je ne crains plus, par la grace de Dieu, que le monde vous amuse : il me semble, qu'il vous fait tous les jours la grace d'en detacher votre affection, & de reconnoître que veritablement le monde est bien indigne d'en posseder la moindre partie.

Il me vient en pensée de vous dire, & je le fais avec simplicité, qu'il me semble que vous ferez très bien de voir N. pour vous confesser cette semaine & communier Dimanche, s'il vous le permet, afin de vous bien preparer à passer le saint tems dedié à honorer l'avenement de Notre Seigneur ; mais je vous supplie, ma chere, ne recevez

pas

pas cette pensée comme un ordre de moi qui ne prétends vous donner qu'une simple indication, afin que vous vous mettiez seulement deux momens devant Dieu pour le supplier que lui-même la mette dans votre cœur, puisque s'il ne parle, rien ne se fait de bien. Le jour s'avance, ma très chere Sœur, & le couchant s'approche toujours. Il ne faut plus perdre de tems à nous avancer vers le beau jour de l'éternité. Le meilleur moyen, c'est de profiter de toutes les peines d'esprit & du corps par la patience, les offrant à Dieu en satisfaction de nos fautes. 1655.

Nous pouvons bien peu dans nos infirmités, mais pour moi je ne laisse pas de lui offrir ce très peu que je puis, me souvenant des deux deniers de la pauvre veuve qu'il daigne agréer. J'ai vu la Lettre du pauvre M. N. il n'y a rien pour l'heure à lui faire voir; mais, ma très chere, il me fait bien pitié, de demander à voir par divertissement. Eh! mon Dieu, de quoi se divertira-t-il en l'autre vie, s'il est si malheureux que d'y aller sans se convertir?

LETTRE DCCLXXIV.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Elle se recommande à ses prieres, &c.

PRIEZ Dieu, ma très chere, qu'il me dispose à mieux faire que je n'ai fait ici. Je vous supplie très humblement de veiller sur moi, pour l'amour de Dieu. Je ne vous ai pas bien servi en votre jeunesse: faites-moi mieux la charité en ma vieillesse, & Dieu vous le rendra. Le jour que nous Novembre.

arri-

1655. arriverons, je vous supplie de m'avertir de ne pas tant parler; car c'est toujours ma coutume de le trop faire, & ainsi de mal commencer, en satisfaisant l'esprit malin.

Quand on reçoit les choses que Dieu permet qui nous arrivent, comme de sa main, & que l'on a soin de le remercier des circonstances qui nous consolent, comme d'avoir conservé la santé à une personne qui pouvoit être incommodée en nous faisant la charité, &c. tout sert. Mais quand on se laisse aller aux mouvemens de l'amour propre qui n'est jamais content, rien ne satisfait, ni n'est utile: au contraire en mepriſant les graces de Dieu, & rechignant trop lorsqu'il dispose de ses biens d'une maniere qui ne nous plaît pas, nous empirons au lieu de profiter, & ces biens nous deviennent des maux.

LETTRE DCCLXXV.

A Madame la Marquise de Sablé. En allant à Port-Royal des Champs, elle lui fait part de ses dispositions à son égard.

19. Novembre. JE parts aujourd'hui, ma très chere Sœur, puisqu'ainsi il plaît à la divine Providence, souveraine maîtresse & guide de de nos vies, dans la dependance de laquelquelle nous devons les passer & finir avec un parfait acquiescement & une très humble dependance: en cela consiste tout notre bonheur. Je vous conjure de la regarder toujours dans toutes les rencontres, de l'aimer & de la trouver toujours bonne, & très assurément elle vous la fera. Assurez-vous, ma très chere Sœur, que je vous porte dans mon cœur & que j'espere que Dieu

Dieu me fera la grace de faire pour vous comme pour moi-même. S'il m'étoit permis d'avoir regret de quitter la presence visible de quelqu'un, ce seroit la vôtre; mais je serois coupable de presumer vous pouvoir servir. Cela étant je ne dois pas desirer l'honneur de vous voir pour ma satisfaction: elle sera toujours très grande, quand je saurai que vous voudrez être de plus en plus à Dieu, & que vous rechercherez tous les moyens qui vous y pourront aider, & fuirez toutes les occasions qui vous y pourront nuire. Enfin, ma très chere Sœur, notre fin s'approche: les plus longues vies ne sont comptées que pour un moment dans l'eternité. Regardons-là toujours, afin de ne travailler qu'à ce qui nous la peut rendre heureuse. Bon jour, ma très chere Sœur: je suis toute à vous. 1654.

LETTRE DCCLXXVI.

A M. de Fleury. Sur les malheurs de la Pologne, &c.

ENFIN je crois, Monsieur, que la consommation de la colere de Dieu sur le pauvre Royaume de Pologne est maintenant arrivée: au moins on le publie ici pour tout assuré *. Nous devons adorer les jugemens de Dieu, & trembler en voyant l'image des horribles renversemens de la derniere & universelle destruction. Que si nous Novembre.

* Charles Gustave Roi de Suede se rendit maître de Cracovie le 17. Octobre, & se trouva par là en possession de toute la grande Pologne & de la Mazovie. Pendant ce tems-là le Roi Casimir, n'ayant point de trouble, se retira en Silesie aussi bien que la Reine.

1655. nous la considerions souvent, tout ceci feroit peu d'impression sur nos esprits, & aussi peu que les éclipses du soleil qui étant predites par les almanachs ne nous étonnent point. Ces malheurs le devroient aussi peu faire, puisqu'ils sont predits par le saint Esprit, & qu'il est necessaire qu'ils arrivent pour le bien des élus, puisqu'ils doivent être les moyens de leur salut; de sorte que ceux que les hommes fous & ignorans croyent y perdre, sont ceux qui y gagnent, & ceux qu'on croit s'enrichir & s'agrandir, deviennent pauvres & miserables & la proie des demons pour le jour de la vengeance.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'être toujours autant près de la Reine qu'elle l'aura agreable, & de lui expliquer quelque chose de S. Augustin, sur tout ce qu'il dit sur le LXI. Pseaume, & sur le CXXII. pour la consoler & la fortifier. Je vois d'ici avec grande douleur les circonstances de ses peines, mais j'espere que Dieu les rendra toutes utiles à son ame. Je crois que pas un de nos amis ne vous écrit plus, ne sachant peut-être où vous êtes. Ils sont aussi dans de très grandes peines, telles qu'enfin il y a sujet de croire que la consommation de notre persécution suivra celle de la Pologne. Je n'en dis rien à la Reine n'étant pas raisonnable d'importuner encore Sa Majesté de nos maux; car sa bonté est si grande, qu'ils ajouteroient encore à ses peines. Obligez-nous, Monsieur, de nous donner toujours de vos nouvelles, quelques affligeantes qu'elles soient: c'est la derniere consolation qu'on puisse avoir dans les afflictions de ses amis, que

d'y

d'y prendre part, & de pleurer au moins avec eux. 1655.

LETTRE DCCLXXVII.

A la Reine de Pologne. Après lui avoir parlé des prieres qu'on faisoit pour elle à Port-Royal, elle l'exhorte à s'attacher à Dieu & à mettre sa confiance en lui.

MADAME. Nous revînmes Mardi en ce desert, un peu plutôt que nous ne pensions, mais pas encore sitôt que nous le desirions, étant vrai qu'on y sent un repos tout autre qu'à Paris, où nous ne voyons presque pas plus de monde qu'ici; mais il semble que la seule vûe des maisons distrait, comme celles de nos montagnes & de nos chênes recueillit l'esprit. Je vous puis assûrer, Madame, que la premiere chose qu'on m'a demandée a été des nouvelles de Votre Majesté & de l'état de Votre Royaume, pour lesquels on prie Dieu avec grande ferveur jusqu'aux Enfans. L'une d'elles demanda, quand on marqua la Carte pour designer le jour aux Sœurs qui s'appliqueroient particulierement à prier, si on ne les y mettroit point aussi, ajoutant que Dieu écouteroit aussi bien les prieres des personnes innocentes que celles des grandes; de sorte que les Enfans ont aussi leur jour. 12 Novembre De P.R. des Champs.

Il paroît visiblement, Madame, que Dieu inspire de le prier pour Votre Majesté, & il n'y a point de meilleur augure que celui-là qu'il veut vous faire misericorde. N'en cherchez point d'autre, Madame, je vous en supplie très humblement; & en quelque état que vous vous trouviez, ne de-

1655. desirez point savoir l'avenir qui sera toujours heureux, si vous mettez toute votre confiance en Dieu, & toutes vos avantures entre ses saintes mains. Ne desirant rien que ce qu'il lui plaira, Votre Majesté sera vraiment heureuse en ce monde & en l'autre, & nulle creature ne lui ravira ce bonheur. M. N. qui vint hier voir ses enfans, nous dit que les affaires de Pologne alloient mieux qu'on n'avoit cru, Cracovie n'étant point prise, & le Roi ayant tiré des petits Tartares un secours de quarante mille hommes. Je prie Dieu qu'il confirme ces nouvelles par une encore meilleure, à la confusion des mechans.

Que s'il ne lui plaît pas, je le prie de maintenir Votre Majesté dans la fermeté qu'il lui a donnée jusqu'à cette heure, & le demon sera encore plus confus, rien ne lui étant si penible que de voir les ames adorer Dieu de tout leur cœur au milieu des plus grands travaux, & dire comme le saint homme Job : *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté, que son saint nom soit beni.* Cet ennemi de notre salut se soucie peu qui possede les Royaumes, toute sa rage étant contre Dieu. Son principal dessein est d'arracher des cœurs l'amour qu'on lui doit & de les attacher aux creatures, les constituant à la place de Dieu qui seul merite d'être aimé, & qui n'a donné toutes choses à l'homme qu'afin qu'il les lui sacrifiât, & que par ce sacrifice & le mepris de tous les biens & les plaisirs du monde, il obtînt de sa divine bonté la grace de le posseder lui-même, & de regner avec lui éternellement. Mais parce que nous n'avons pas le courage de quitter tout par nous-mêmes & de deta-

détacher notre cœur de ce que nous poſſe- 1655.
dons, Dieu arrache ſouvent à ſes élus leurs biens, afin que delivrés de ces amuſemens ils le cherchent lui ſeul.

Vous êtes, Madame, au tems le plus important de votre vie pour menager votre ſalut éternel. Le monde ne regarde que votre fortune temporelle, & attend ce qui en arrivera, mais les ſaints Anges & vos veritables ſerviteurs regardent votre fortune éternelle en l'état auquel Dieu reduit Votre Majeſté pour éprouver ſa foi & ſon amour. Et comme il lui a fait la grace de la tenir ſi ferme juſqu'à preſent & ſi ſoumiſe à ſa ſainte volonté, il y a toute ſorte de ſujets de croire que tout ce qui arrive à Votre Majeſté n'eſt que pour la purifier, & que quoi qu'il lui arrive, il lui cooperera en bien. Ce ſont les plus ardens deſirs de mon cœur. C'eſt aujourd'hui mon tour de prier Dieu: je le ſupplie qu'il me faſſe la grace de m'en bien acquitter, & d'être auſſi fidellement que je le ſouhaite, &c.

LETTRE DCCLXXVIII.

A une Religieuſe, qui temoignoit lui être attachée.

JE ſuis fachée, ma très chere Sœur; que 21. Novembre.
vous ayez peiné vos yeux à me faire une ſi longue Lettre pour me perſuader que vous ne m'oubliez point, vous aſſurant que je n'en doute nullement, non que je croie le meriter, mais parce que je ſai que ceux qui ſont fort reconnoiſſans des graces qu'ils ont reçues de la bonté de Dieu, en remarquent juſqu'aux moindres circonſtances; & voyant que la divine providen-

1655. ce s'eſt ſervie des creatures & quelquefois des plus miſerables, ils ne laiſſent pas d'étendre leur reconnoiſſance & leur affection juſqu'à elles. Ainſi ſoit-il donc, ma très chere Sœur, qu'en rememorant les faveurs de Dieu, il vous ſouvienne de ma chetive perſonne & que cela vous faſſe prier Dieu qu'il me convertiſſe parfaitement: je vous ſerai très obligée. Je crains fort que vous ne perdiez la vue avec le tems, ſi vous la negligez. Je veux bien que vous ſoyiez en cela comme en tout le reſte, ſoumiſe à l'ordre de Dieu; mais il ne faut pas, par ſon ordre même, negliger les moyens qu'il nous a donnés pour prevenir les maux,

LETTRE DCCLXXIX.

A M. Arnauld. Elle l'exhorte à ſouffrir en patience l'injuſtice, &c.

28. Novembre. JE loue Dieu, mon cher Pere, de ce que vous n'êtes point abbatu; & en verité j'oſe dire qu'il n'y a pas de quoi, puiſque pour ce qui nous regarde il y a plus de bonheur que de malheur à ſouffrir l'injuſtice des hommes, car c'eſt un grand ſujet d'eſperer en la miſericorde de Dieu. Je vous ſupplie de ne vous point laiſſer emporter aux mouvemens des hommes quoique touchés de zele, parce que la patience & l'humilité chretienne ſont toujours les plus puiſſans moyens de glorifier Dieu & de defendre ſa verité. Vous l'avez annoncée par ſa ſeule grace, & certes perſonne ne la peut ignorer, non plus que l'injuſtice qu'on lui fait auſſi bien qu'à vous, qui ſerez trop heureux de lui ſacrifier votre honneur & votre vie. Vous êtes proche de celui

celui que Dieu vous a donné: n'écoutez que ſa voix; & laiſſez celle des étrangers, quoique bons. 1655.

LETTRE DCCLXXX.

A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui conſeille de redoubler ſon affection pour la Reine de Pologne, &c.

JE m'eſtimerois heureuſe, ma très chere Sœur, ſi je vous pouvois donner quelque conſolation dans l'état d'affliction où la divine providence vous met. Je ne me puis empêcher de vous dire encore que vous ne devez point avoir de regret de n'être pas venue, & que vous en auriez eu bien plus de ſujet ſi vous n'aviez pas pris part aux douleurs de la Reine, & vu un ſi grand exemple de la miſere du monde dans un ſi horrible renverſement, ce qui doit produire en vous un grand mepris du monde. Je vous conjure, ma très chere, de redoubler au ſervice de la Reine votre affection, vos ſoins & votre patience. Une Reine affligée eſt ſans comparaiſon plus digne de reſpect & d'amour qu'une dans la proſperité, puiſqu'elle a plus de marques que Dieu la regarde pour lui faire miſericorde, lui ôtant les ſujets qui la pouvoient tromper, l'amuſer & lui faire oublier ce qu'elle doit à Dieu. 1. Decembre.

Si dans le choix que la Reine fera du lieu de ſa retraite, elle renvoie une partie de ſes gens, & qu'elle vous mette du nombre, revenez à la bonne heure; mais ſi elle temoigne affection pour vous garder, j'aurois grande peine que vous la quittaſſiez en un tems où, ſi Dieu le vouloit, & ſi

1655. mon âge ne me le rendoit pas impoſſible, je m'eſtimerois heureuſe de lui pouvoir rendre quelque petit ſervice. Neanmoins la choſe eſt ſi importante que je n'oſe vous conſeiller abſolument, mais je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conſeille & vous conduiſe. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCLXXXI.

A la Reine de Pologne. Elle lui fait envisager ſes afflictions comme devant la purifier, &c.

2. Decembre. MADAME. La grandeur du malheur de votre Royaume, & toutes les circonſtances des peines de Votre Majeſté m'étouffent l'eſprit, & ſur tout, comme l'une de plus ſenſibles, les mauvais conſeils & les trahiſons, auſſi bien que la crainte que Votre Majeſté ne ſoit pas crue. Mais, Madame, Dieu voit tout cela, & rien ne vous arrive par la fortune ni par le hazard: ſa ſeule volonté ſur Votre Majeſté produit toutes ces facheuſes rencontres, pour donner la juſte meſure à la croix qu'il lui plaſt de vous impoſer. Ne croyez pas, Madame, qu'il n'exauce point tant de prieres qu'il a mis au cœur d'une infinité de bonnes ames de faire pour votre Royaume & pour Votre Majeſté, quoiqu'il l'ait laiſſé deſoler & ruiner par les mechans & qu'il ſemble vous abandonner à la douleur.

Souvenez-vous, Madame, de ce que Notre Seigneur dit à deux de ſes Diſciples les appellant fous, parce qu'ils ſe ſcandaliſoient de ſa mort & doutoient qu'il fut le Meſſie: *Ne falloit-il pas que le Chriſt ſouffrit, & qu'ainſi il entrât dans ſa gloire.* Croyez vous, Madame, qu'il ſoit moins neceſſai-

re

ré que nous ſouffrions étant coupables, pour avoir part à cette gloire, que lui qui étoit innocent, a du ſouffrir pour nous l'acquerir. Il a ſouffert pour nos pechés, & ſans ſes ſouffrances les nôtres ne nous pourroient de rien ſervir, mais auſſi les ſiennes nous ſeront inutiles, ſi nous n'y prenons part. 1655.

Si on vous avoit aſſuré que Votre Majeſté ne ſe pourroit ſauver dans la poſſeſſion de ſon Royaume, je m'aſſure, Madame, que vous l'auriez quitté de bon cœur; & je vous avoue que cent fois dans les grands deſirs que Dieu m'a donnés pour le ſalut de Votre Majeſté, j'ai tremblé en penſant à ces paroles du Sauveur: *Il eſt auſſi difficile qu'un riche ſe ſauve, qu'un chameau paſſe par le trou d'une éguille*; & de plus Notre Seigneur ajoute que quant aux hommes cela eſt impoſſible, & qu'il n'y a que Dieu qui le puiſſe. La Souveraineté eſt encore un empêchement infiniment plus grand que les ſeules richeſſes, qui n'étant pas jointes à la grandeur ne peuvent que fournir aux delices des ſens charnels. Mais cette puiſſance qui nourrit la fierté, l'élevation & la propre volonté, met ſans ceſſe une ſi horrible oppoſition entre Dieu & l'ame, & lui donne tant d'occaſions pour le mal, que c'eſt pour cela que l'Ecriture dit que les puiſſans ſeront tourmentés puiſſamment, étant accablés par cette même puiſſance de Dieu dont la participation, qui les devoit faire trembler, les a revoltés contre lui.

Je ſai, Madame, que par la miſericorde de Dieu vous avez toujours eu ſa crainte, qui vous a tenue en humilité & reſpect envers ſa divine Majeſté, mais ſi dans toutes les conditions du monde, dont la ſouve-

1655. raine eſt la plus dangereuſe, on ne laiſſe pas de contracter beaucoup de ſouillures, qu'il faut neceſſairement qui ſoient purifiées par le feu de la tribulation en ce monde, ou par celui de l'autre vie; ne croyez-vous pas, Madame, que vous avez en beſoin de la main de la juſtice miſericordieuſe de Dieu, pour être purifiée des fautes inevitables que vous avez pu commettre devant lui.

Que ſi vous jugez que ſa correction ſoit trop rude étant comparée à vos fautes, & qu'il vous vienne en penſée, comme il eſt arrivé à des ſaints, que vous n'êtes pas tombée dans les excès de pluſieurs & encore moins dans ceux de vos ennemis, que vous avez été la conſolation de tant d'affligés & de pauvres, que les delices de la Cour & l'éclat de votre grandeur ne vous ont point fait oublier les miſerables; ne vous troublez point, Madame, pour cela, mais conſolez-vous puiſque les bonnes œuvres que Dieu par ſa grace vous a fait faire, & les peines qu'il vous fait ſouffrir ſont des marques de ſa miſericorde éternelle & de la grandeur des biens qu'il vous reſerve. Dieu vous traite comme ſon Fils: il vous traite comme ſon élue, pour vous faire coheritiere de ſon Royaume avec lui; & pour établir ce Royaume en vous, il detruit ce miſerable Royaume temporel. Que vous êtes heureuſe, Madame, de ſurvivre à ſa deſtruction, puiſqu'il vous eut toujours mis en peril de detruire la grace en vous.

Mepriſez, Madame, les mouvemens de depit que j'avoue être très juſtes, à parler humainement. Souvenez-vous que les ſaints Prophetes qui parloient de la part de Dieu

&

& par son Esprit saint, avertissant les Rois & les peuples des moyens d'arrêter la vengeance de Dieu & d'attirer sa misericorde, non seulement n'étoient pas crus mais étoient mepriſés, lapidés & martyriſés. Votre grand cœur, Madame, & le bon sens que Dieu vous a donné, vous rend plus sensible des manieres d'agir si deraisonnables, & qui prejudicient à ce qui vous est le plus cher ; mais c'est aussi ces choses qui sont plus intimes à notre ame, dont le sacrifice de la patience est plus precieux devant Dieu. 1655.

Quand Votre Majesté sent les grandes agitations d'esprit qui la detournent de la priere, lui ôtant le pouvoir de s'appliquer à Dieu, si elle le peut, je la supplie très humblement d'entrer dans son cabinet, & de se prosterner devant Dieu, afin de lui témoigner par cette humiliation exterieure de son corps, qu'elle veut que son esprit & son cœur soit humilié & aneanti devant lui. Que Votre Majesté s'offre à dire quelque versets des Pseaumes, & enfin qu'au milieu des plus grandes angoisses, comme les enfans dans la fournaise de Babilone, elle beniſſe le nom de Dieu.

Il vous faut, Madame, une plus grande misericorde qu'à eux, pour vous délivrer du feu de la vengeance & de la rebellion contre lui, qui sans doute vous auroit perdu & devoré sans l'assistance de sa sainte grace, dont la divine rosée a éteint les feux diaboliques. Combien de miserables Reines se sont données la mort, ne pouvant survivre à leur ruine ? Bien que les chrétiennes ne l'aient pas fait par le fer, plusieurs l'ont fait par la rage de la colere & de la vengeance.

1655. Beniſſez donc Dieu, Madame, beniſſez Dieu qui vous a prevenue & qui vous tient dans ſes mains divines & miſericordieuſes, dont j'eſpere certainement que nulle adverſité ne vous arrachera. Ce ſera ainſi qu'il exaucera très avantageuſement pour Votre Majeſté tant de prieres qu'on lui fait pour elle, la ſoutenant & la faiſant triompher par une invincible patience de tous les maux & de toutes les tentations. J'ai eu un ſenſible regret d'avoir été quinze jours ſans me pouvoir donner l'honneur d'écrire à Votre Majeſté, à cauſe d'une maladie dont je ſuis preſque quitte, qui m'en ôtoit abſolument le pouvoir, mais qui ne m'empêchoit pas d'avoir Votre Majeſté continuellement preſente. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCLXXXII.

A Madame des Eſſarts. Sur la Reine de Pologne & la perſecution contre Port Royal.

22 Decembre. ENFIN, ma très chere Sœur, voila notre chere Reine comme je crois dans ſon entiere ruine. Il faut adorer les jugements de Dieu ſur Sa Majeſté, qu'après tout je regarde, contre tous mes ſens mais par la lumiere de la foi, dans le point de ſa meilleure fortune, pourvû que Dieu lui faſſe la grace de le croire, & je l'eſpere de ſa bonté. Elle ſera la plus heureuſe des Reines, dont la proſperité n'eſt que miſere. Elle ne ſavoit pas encore que Cracovie fût priſe, quand elle nous a écrit.

Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de continuer à nous dire ce que vous apprendrez, & de ne plus craindre d'aimer trop notre Reine. Cela étoit à craindre, lorſqu'elle

qu'elle étoit dans la proſperité; mais à cette heure c'eſt pieté, d'aimer & d'honorer plus que jamais une Reine affligée, trahie de ſes ſujets & abandonnée de ſes amis. Il n'y a point de ſujet de craindre d'exceder, mais plutôt de manquer à lui rendre tous nos devoirs. Pour nos affaires, je penſe qu'elles ſont à leur derniere extremité. Que la volonté de Dieu ſoit faite. Enfin la figure du monde paſſe: c'eſt une grande ſottiſe de ſe troubler. Soyons fidelles à Dieu, & ne craignons rien. Je ſuis toute à vous, & votre très humble ſervante. 1655.

LETTRE DCCLXXXIII.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal. Sur l'état de ſa ſanté & de celle de la Mere Agnès, & ſur ſes diſpoſitions par rapport à la perſecution.

JE n'oſois, ma chère Mere, me donner la conſolation de vous écrire, & vous temoigner la joie que toutes nos Sœurs ont de votre convaleſcence, craignant de vous importuner, & que vous ne priſſiez la peine de nous repondre. Beni, ſoit Dieu, qui vous a rendu un peu de forces, mais je vous ſupplie de les bien menager. 7. Decembre.

Je crains que la Mere Agnès ne conſidere pas aſſez le froid; & je n'aurois pas cru qu'elle eût du ſe lever deux jours de ſuite pour entendre la Meſſe, après avoir pris medecine. Je dis toujours que je ne parlerai plus de ce qu'elle fait qui chocque ma raiſon en ces choſes, & je ne l'obſerve point; & en effet j'ai tort, je la dois abandonner à la Providence de Dieu & à votre conduite. Pour moi, ma chere Me-

1655. re, je suis autant bien que je puis être: je me menage, afin de pouvoir faire ce qui est absolument necessaire.

Les affaires du tems nous tiennent dans une grande apprehension de leur succès, qui ne peut-être que bien facheux, si Dieu par un juste jugement permet que les desseins du monde réussissent. Mais enfin pourvû qu'il lui plaise de nous donner une veritable humilité, & de la patience pour souffrir, nous serons d'autant plus heureux que nos maux seront grands. J'ai toujours dans la pensée la necessité qu'il y a de souffrir pour arriver à Dieu, & cela me fait bien plus craindre que tous les desseins du monde. Je vous supplie très humblement, ma chere Mere, de prier Dieu qu'il me fortifie, & me fasse la grace d'aimer ce que je crains. Je suis votre très humble fille, & votre très humble servante en Notre Seigneur, &c.

LETTRE DCCLXXXIV.

A M. Arnauld. Elle le fortifie à l'occasion de la Censure qu'on meditoit contre lui en Sorbonne.

2. Decembre. JE ne puis, mon très cher frere, m'empêcher de vous dire, que la joie & la sainte tranquillité avec laquelle je vous ai vu partir, pour souffrir en soutenant sa sainte grace, a tellement charmé mon esprit, qu'elle en a effacé les craintes humaines, que l'amour naturel & la tendresse que j'ai toujours eu pour mon pauvre petit frere, y avoit repandue à la vûë des maux qu'on lui prepare, mais qui se tourneront en de vrais biens, par la presence de la gra-

grace que j'espere fortement qui ne vous abandonnera point. Je me confie en l'infinie bonté de Dieu, & je crois qu'il accomplira l'œuvre de sa misericorde en vous pour la gloire de sa grace, qu'il vous soutiendra toujours, & qu'on ne vous pourra arracher, non plus que vous chasser, de l'Eglise. Que si on efface votre nom d'entre celui des Docteurs, il n'en sera que mieux écrit dans le livre de Dieu. 1655.

Nous le prions tous tant que nous pouvons, mais c'est principalement pour qu'il vous soutienne par une vraie humilité, patience & debonnaireté. Quoi qu'il vous arrive, mon très cher Pere, Dieu sera avec vous, & vous servirez mieux sa sainte verité par les souffrances que par les Ecrits. Toutes nos Sœurs vous saluent très humblement : elles prient de tout leur cœur pour vous, & vous demandent votre benediction, & moi aussi. Au nom de Dieu, mettez-vous en sûreté.

LETTRE DCCLXXXV.

A la Reine de Pologne. Elle la remercie de sa Lettre au Pape, & lui parle sur les avantages des souffrances.

MADAME, L'extrême bonté de Votre Majesté qui lui a fait se donner la peine d'écrire à Sa Sainteté pour des personnes qu'on lui represente comme les plus mechantes du monde, & de lui en repondre, est un effet tout extraordinaire, & d'autant plus grand que l'état present de Votre Majesté, si elle n'étoit prevenue & soutenue d'une grace singuliere de Dieu, ne pourroit lui permettre de s'ap- 9. Decembre.

1655. pliquer qu'à ſes propres peines. J'oſe vous dire, Madame, que j'ai plus de joie de vous voir dans cette diſpoſition pour l'amour de vous-même (ce qui me fait connoître que la charité de Dieu vit & regne dans le cœur de Votre Majeſté & lui fait ſurmonter les ſentimens humains) que pour l'avantage que nous en pourrons recevoir. Je veux eſperer plus que jamais que Dieu exaucera nos prieres pour Votre Majeſté quelque indigne que je ſois, puiſque la grace qu'il donne à Votre Majeſté les lui rendra agreables, & puis il a toujours pitié des affligés.

Mon Dieu, Madame! quand je conſidere toutes les circonſtances de vos douleurs que je vois ce me ſemble bien diſtinctement, je ſuis toute tranſie de leur grandeur, ne voyant qu'amertume; & je penetre encore les penſées qui peuvent venir à Votre Majeſté ſur le paſſé & ſur le preſent, & qui agitent ſon eſprit. Mais, Madame, je vous ſupplie très humblement de ne donner lieu qu'à celles qui vous portent à vous faire adorer les jugemens de Dieu, & vous y ſoumettre de tout le cœur; car tout coopere en bien au juſte. Et pour être juſte, il ne faut qu'être parfaitement ſoumis à Dieu. Il n'y a point en lui de cas fortuits. Tout ce qui eſt jamais arrivé à Votre Majeſté a été par ſon ordre & ſa volonté diſtincte & abſolue, hormis les fautes qu'elle a commiſes qu'il n'a pas voulu, & dont neanmoins ſon immenſe bonté tirera encore des avantages pour le bien de Votre Majeſté, en lui donnant ſujet de s'humilier & de benir ſa miſericorde qui la purifie de ſes fautes par des chatimens temporels,

porels, qui la delivreront des peines qu'elle merite & de plus lui feront meriter par la patience de plus grandes recompenses dans le ciel. 1654.

Les grands du monde qui ne connoissent point Dieu, & sont adorateurs d'eux-mêmes & de leur bonne fortune, regardent Votre Majesté comme faisoient les amis de Job, l'estimant miserable. Mais, Madame, ayez pitié de leur erreur qui les rend vraiment miserables, puisqu'ils sont dans la puissance du demon qui bientôt les arrachera du milieu de leurs prosperités pour les mettre avec lui dans le comble de tous les malheurs. Votre Majesté doit se regarder dans la main de Dieu qui la prepare, la purifiant par les afflictions, & l'ornant par le patience pour la rendre digne de regner avec lui. Tout est malheur dans la terre, excepté que c'est le lieu de faire penitence. Quand Dieu nous fait cette grace, nous y sommes heureuses, & cette terre malheureuse nous est un heureux passage, quoique plein d'épines & de croix, parce qu'elles nous menent à la souveraine felicité.

Dans vos plus sensibles douleurs, souvenez-vous, Madame, que d'un moment depend l'éternité. Que Votre Majesté se rappelle avec une consideration attentive, quelle a été la vie de Notre Seigneur Jesus-Christ, & dans quelles humiliations & souffrances il l'a consommée pour notre salut. Dites souvent, Madame, au fonds de votre cœur: Nous regnerons avec lui, si toutefois nous souffrons avec lui. Ce sont les paroles du saint Esprit que le saint Apôtre a dites & qui lui ont fait souffrir avec joie une infi-

1655. infinité de travaux, & des angoiſſes telles que quoiqu'il fût tout plein de force & de grace, la chair infirme s'ennuyoit de vivre. Je ne ſai, Madame, ſi je n'en dis point trop à Votre Majeſté; mais je ſai bien que je ſuis ſans reflexion le mouvement de mon cœur, qui eſt tout rempli d'affection pour ſon ſervice & ſon veritable bien. Je ſuis avec un très profond reſpect, &c.

LETTRE DCCLXXXVI.

A M. de Fleury. Elle le prie d'avoir bien ſoin de la Reine de Pologne, & lui rapporte de quelle maniere ſe ſont aſſemblés les Solitaires de Port-Royal.

9. Decembre. De P. R. des Champs. NOus avons reçu, Monſieur, votre Lettre du 26. Octobre, qui ne nous apprend rien de nouveau, les malheureuſes nouvelles étant toujours publiques ici de trop bonne heure. Il ſemble que les demons les apportent pour rejouir les mechans, & affliger ceux qui ont quelque ſentiment pour l'honneur de Dieu & ſa juſtice. Avec tout cela, Monſieur, ce que vous me faites la charité de me dire, que Dieu ſoutient la Reine d'une maniere admirable, me donne la vie; car enfin que peut-il arriver à Sa Majeſte qui ne lui ſoit heureux, pourvû que la grace la ſoutienne dans le tems, & qu'elle lui faſſe poſſeder la gloire dans l'éternité? Je vous ſupplie très humblement, Monſieur, de ſoutenir toujours bien Sa Majeſté par la ſainte Ecriture, qui lui fera voir le bonheur des afflictions, & le malheur de ceux que Dieu laiſſe vivre & mourir dans la proſperité du monde, laquelle charme les ſens & les abuſe dans la jouiſ-

jouiſſance des miſerables biens, qui leur font oublier les veritables & l'auteur & la ſource de la vraie felicité. Je vous ſupplie auſſi très humblement, de bien temoigner à la Reine nos très humbles reconnoiſſances de l'extrême bonté qu'elle a eue de penſer à nous dans l'état où elle eſt, & de repondre de perſonnes qu'on decrie auprès de Sa Sainteté comme les plus mechans du monde. On nous a rapporté que le Saint Pere dit que le Roi de France devroit ruiner cette congregation d'Hermites qui ſont ceans : peut être l'écrira-t-il à la Reine. 1655.

Sur quoi je vous ſupplie très humblement, Monſieur, de dire à Sa Majeſté qu'on a fait très fauſſement entendre à Sa Sainteté que c'étoit une congregation de perſonnes qui faiſoient des vœux & vivoient regulierement ſans approbation de l'Evêque. Or il n'eſt rien de tout cela : ce ſont des perſonnes que la providence de Dieu a conduites ici par des rencontres. Les deux premiers ont été mes deux neveux le Maître, leſquels étant touchés de Dieu, & n'ayant point de vocation pour ſe faire Religieux, & d'ailleurs ſe voulant ſeparer du monde, nous prierent de leur permettre de ſe retirer en cette Maiſon que nous avons quittée à cauſe des ruines que les eaux y avoient faites. Peu après un autre de mes neveux * ſe voulut retirer avec ſes couſins, & mon frere † auſſi, qui ne pouvoit trouver la ſolitude dans ſa maiſon. Enſuite il en eſt venu pluſieurs autres, qui y vivent chretiennement, ſans aucun engagement, ni changement d'habit, ni autre regle que celle que l'Egliſe preſcrit à ſes enfans pour vivre en Chretiens.

* M. de Lanzanci.

† M. d'Andilly.

Mon

1655. Mon frere qui affectionnoit cette Maiſon (des Champs) y ayant ſa mere, ſix ſœurs & ſix filles, l'ayant trouvée toute delabrée s'eſt mis à la retablir; & il y a ſi bien réuſſi, que nous voyant preſſées de beaucoup de Religieuſes & dans un Fauxbourg de Paris très expoſées à la peſte quand Dieu l'envoie, (& dont nous avions été en de grandes apprehenſions ces dernieres années qu'elle y a été,) nous avons penſé qu'il falloit remettre ici une partie de nos Sœurs avec la permiſſion de Monſeigneur l'Archevêque. Ces Meſſieurs ſe ſont donc retirés en une ferme ſeparée & hors de la baſſecour du Monaſtere, n'étant reſtés dans la baſſecour que ceux qui nous ſont neceſſaires, Medecin, Chirurgien, deux Prêtres, un Sacriſtain & nos Domeſtiques, hors mon frere qui prend ſoin de nos jardins; où il fait non ſeulement travailler, mais le fait lui même, autant que ſon âge de ſoixante & ſept ans le lui permet.

Ceux qui demeurent à la ferme, ne viennent à l'Abbaye que pour la Meſſe, & ils aſſiſtent à l'Office les Fêtes. On les appelle Hermites, parce qu'ils ne voient perſonne du dehors, & s'occupent par charité au ſervice de l'Abbaye, ſelon le beſoin; les uns gardant les bois, les autres ayant ſoin du labour que nous ſommes obligées de faire faire, ne pouvant trouver de fermiers à cauſe des ruines que la guerre a cauſées. Ceux qui ſont capables, traduiſent les ſaints Livres.

Voila, Monſieur, les crimes qui ſe commettent ici. Ceux que l'on nous impoſe ne nous troublent point, par la grace de Dieu, bien qu'on nous menace d'une deſtruction en-

entiere. Mais nous ſavons que rien ne nous arrivera ſans l'ordre de Dieu, & nous eſperons que ſa bonté nous protegera, ou qu'il nous rendra humbles & ſoumiſes pour ſouffrir tout ce qu'il permettra qu'on nous faſſe. Nous ſommes dans l'attente toute prochaine de l'effet des maux qu'on premedite de nous faire ſoufffrir depuis pluſieurs années: que la ſainte volonté de Dieu ſoit faite. Continuez nous toujours, Monſieur, la part que vous nous avez promiſe en vos ſaints ſacrifices, & nous donnez des nouvelles de la Reine & des vôtres. Je ſuis, &c. 1659.

LETTRE DCCLXXXVII.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur la part qu'elle prenoit à l'état de la Reine & à celui de cette Demoiſelle & de M. de Fleury.

NOus avons reçu, ma très chere Sœur, une de vos Lettres par le bon Pere de la Miſſion. Si j'euſſe été à Paris j'euſſe été bien aiſe d'avoir le bien de lui parler, pour apprendre de lui plus de particularités de l'état de notre Reine, qu'on ne peut faire par Lettres. Car encore qu'elles ſoient toutes affligeantes, ce m'eſt une conſolation de m'affliger avec elle, & je porte envie à vous tous qui participez de ſi près à ſes douleurs. La ſainte Ecriture dit qu'il vaut mieux être en la maiſon où l'on pleure qu'en celle où l'on rit; & Notre Seigneur Jeſus-Chriſt a eſtimé malheureux ceux qui rient, & bienheureux ceux qui pleurent, & il a promis aux uns des larmes éternelles & aux autres des joies ſans fin. La chair & le ſang n'entendent point ces verités, mais l'eſprit ſoutenu de la grace de 9. Decembre.

1655. de Notre Seigneur les croit, & y prend ſa conſolation & ſa force.

Je ſuis très en peine de la maladie de M. de Fleury, & j'aurois un ſenſible deplaiſir qu'elle continuât & que la Reine fût privée de l'aſſiſtance que ſa grande affection & ſa fidelité lui peut rendre. Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de nous en dire des nouvelles avec ſoin, pour nous tirer de la peine que nous en aurions auſſi pour vous. Aſſurez-vous que je vois ſans ceſſe la Reine en eſprit & vous auſſi. Ne vous ennuyez point du triſte état où vous êtes; mais offrez à Dieu toutes vos peines, & eſperez en ſa bonté. Je crois bien que la plus grande pour vous eſt la vûe de l'état de la Reine, qui dans toutes ces circonſtances me tranſit le cœur; mais enfin je me conſole en voyant la grace que Dieu fait à Sa Majeſté de la ſoutenir avec force & ſoumiſſion à ſa ſainte volonté, ce qui m'eſt une marque qu'il la regarde en ſa miſericorde & ordonne tout pour ſon vrai bien. Que tout votre recours dans tous les facheux évenemens ſoit à l'oraiſon, avec foi & eſperance: nous vous y accompagnerons de tout le cœur. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur, & votre humble ſervante.

LETTRE DCCLXXXVIII.

A M. Taignier Docteur de Sorbonne. Au ſujet d'un Prêtre pour la Reine de Pologne.

10. Decembre. JE vous ſuis extrêmement obligée, Monſieur, de toutes les peines que vous avez priſes pour l'affaire que je vous avois recommandée. Je vous en demande encore la continuation, mais ſur tout le ſecret, ſans

ſans lequel elle ne peut bien réuſſir. Il ne faut pas ſeulement que la perſonne ſache ce que c'eſt, de peur qu'elle n'en parle; mais il eſt bon que nous ſachions ſon nom, afin que nous le mandions à la Reine qui le demandera aux Superieurs. Elle ne veut pas qu'il ſoit jeune, & pourtant de bonne ſanté & actif, parce qu'il faut qu'il puiſſe la ſuivre, pour aſſiſter toute ſa famille. Je vous ſupplie très humblement, Monſieur, de vouloir continuer vos peines pour accomplir cette affaire. S'il y a moyen, il faut que je ſache au plutôt ſon nom, parce qu'on me preſſe bien fort à cauſe de la mort qui eſt ſurvenue; & s'il vous plaît, prenez garde à l'âge & qu'il ne ſoit pas jeune, car elle eſt fort arrêtée à ce qu'elle veut. Je crois qu'elle a raiſon pour cela: de jeunes Prêtres n'étant pas propres dans une Cour, à moins qu'il n'aient des parties extraordinaires. J'ai peine de vous en tant dire, Monſieur, ſur tout ſachant que vous êtes malade. Je prie Dieu de vous renvoyer votre ſanté, & je vous conjure de le prier pour nous, &c. 1655.

LETTRE DCCLXXXIX.

A M. Arnauld. Elle lui parle des peines qu'elle avoit ſur ſon état, l'exhorte à ſouffrir avec humilité, &c.

L'INSOLENTE opiniatreté avec laquelle on perſecute la verité & votre perſonne, mon très cher frere, m'afflige fort. J'ai eu peur, quoique je ne doive pas meſurer ma foibleſſe avec votre force, que vous ne le ſoyez auſſi un peu, & que le grand travail qui vous empêche ſouvent de dor- 15. Decembre.

1655. dormir, affoiblissant votre corps, ne contribue aussi à la peine de l'esprit. D'ailleurs Dieu veut bien souvent que ceux à qui il donne plus de lumiere, éprouvent qu'elles ne leur peuvent pas procurer les biens qu'elles leur font connoître. Il voudra peut-être que vous appreniez par experience ce que vous avez appris par les Lettres saintes, de la verité que vous soutenez & pour laquelle vous souffrez.

Si cette fience porte les hommes à s'humilier, l'experience le fait encore mieux. Pourvû que nous soyons humbles, nous serons trop heureux: tous les maux nous seront utiles, puisqu'ils nous humilieront toûjours davantage; & plus nous serons humbles, plus nous serons heureux, la sainteté étant aussi grande dans les ames que l'humilité. J'avoue qu'il en faut beaucoup pour souffrir, comme il faut, la maniere dont on traite la verité & les personnes. La revolte que je sens dans mon esprit d'un procedé si injuste & si injurieux, me fait bien voir que je n'ai point d'humilité: ce qui me doit faire trembler, & vous supplier très humblement de la demander pour moi.

Je crois que la maniere dont on agit ne fait point votre plus grande peine, mais ce sont plutôt les diverses propositions d'accommodement des amis qui embarrassent beaucoup, dans la crainte où vous êtes de trop deferer ou de trop resister en une chose aussi precieuse que la verité, qui oblige à une grande fermeté & aussi à une grande humilité: mais cette derniere s'opposant à la cupidité nous preserve de ces agitations. Vous avez, par la grace de Dieu, M. Singlin,

glin, que Dieu nous a donné & laiſſé afin de nous ſoutenir dans les mauvais jours. J'eſpere que Dieu vous determinera & vous ſoutiendra par lui: c'eſt de quoi nous le ſupplierons ſans ceſſe. Vos petites filles * commencerent hier une neuvaine pour vous. Enfin, mon cher Pere, celui qui ſe confie en Dieu ne ſera ni ébranlé ni confus. Tout le monde vous ſalue très humblement, & avec une affection que je ne puis exprimer. 1655.

LETTRE DCCXC.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle ſur ſon état & ſur le pillage de ſes Palais.

MADAME. Nous avons appris des nouvelles qui nous font un peu reſpirer, nous donnant lieu de croire que Dieu par ſa bonté veut delivrer Votre Royaume de ſon injuſte Uſurpateur †, & qu'il a appaiſé ſa colere ſur ſes enfans, l'accompagnant toujours de ſa miſericorde. Il a voulu, Madame, éprouver votre patience & votre fidelité, comme il a fait celle de tous ſes grands ſerviteurs, & que Votre Majeſté connût par ſa propre experience, que c'eſt par lui que les Rois regnent, & que quand il lui plaît en un moment il leur ôte ce qu'il leur avoit donné, afin que Votre Majeſté l'ayant toujours craint & aimé par 16. Decembre.

* Les Penſionnaires de Port-Royal que M. Arnauld conduiſoit auparavant. Voyez les Memoires de M. du Foſſé p. 146.

† Le Roi de Suede étant entrée dans la Pruſſe, dependante de Pologne, tout ploya devant lui à l'exception de Dantzic, dont la reſiſtance encouragea les autres villes à ſecouer enſuite le joug de la Suede.

1655. par ſa grace, le faſſe encore davantage, & que la viciſſitude des choſes humaines qu'elle a éprouvée en ſi peu de tems, lui faſſe davantage mepriſer la terre & les couronnes periſſables pour s'appliquer entierement au deſir du ciel & du Royaume de Dieu.

Dès que j'appris il y a huit jours que le Roy de Suede faiſoit emporter toutes ſes vôleries en ſon pays, je penſai qu'il voyoit bien qu'il ne pourroit conſerver votre Royaume, & que ſa belle conquête qui n'eſt devant Dieu & les vrais Chretiens qu'un brigandage, paſſeroit bientôt pour telle devant ceux-mêmes de qui l'impieté l'a fait louer comme une belle action. Ce qu'il a fait en degradant les Maiſons de Vos Majeſtés, eſt indigne de la ſienne, & un payen courageux ne l'auroit pas fait. Quoique la ruine des Egliſes ſoit plus criminelle devant Dieu, ſon manque de foi l'excuſe en quelque ſorte devant les hommes; mais la ſeule humanité & le reſpect du aux Rois, où il eſt intereſſé, le devoit retenir par rapport à vos Maiſons.

J'oſe vous dire, Madame, (car je ſuis toujours appliquée à ce qui regarde le bien de votre ame, qui m'eſt plus precieuſe que toute la terre que je donnerois avec joie pour la ſanctification de Votre Majeſté,) que Dieu a eu en permettant à ce Prince de faire cette baſſeſſe, un deſſein particulier de faire ſouffrir les ſens de Votre Majeſté, qui ſe plaît toujours beaucoup aux beaux ajuſtemens. Je ſai que ce n'eſt pas d'une maniere exceſſive, & que comparant les depenſes qu'elle a pu faire en cela à celles que font les autres, c'eſt preſque comme rien. Mais pourtant Dieu qui vous aime, &

qui

qui par sa grace vous donne des lumieres extraordinaires, en a donné quelque scrupule à Votre Majesté, comme elle m'a fait l'honneur de me le dire. Il se peut faire aussi qu'elle y ait trouvé des magnificences, & qu'elle les ait aimées; & il est vrai que s'il y en pouvoit avoir, ce seroit aux palais des Rois. Mais il est vrai aussi, Madame, que depuis que le Roi des Rois s'est fait, pour le salut des Rois aussi bien que pour les autres, si pauvre qu'il a voulu naître dans un crêche, il n'a point permis aux Rois d'aimer les magnificences, & il les a fait mepriser à tous ceux qu'il a voulu faire saints. 1655.

Ceux que la divine Majesté regarde favorablement, sont traités tout d'une autre maniere que les autres. Dieu corrige rudement leurs fautes, comme vous voyez en David, le saint Prophete duquel il vouloit que le Sauveur nacquit. Vous savez, Madame, de quelle sorte il châtia son crime d'adultere & d'homicide, & encore la faute legere en apparence qu'il avoit faite en faisant nombrer son peuple par un mouvement de complaisance de sa grandeur. Il n'a point chatié Auguste Cesar pour la même chose, parce que que c'étoit un reprouvé. Mais, Madame, voyez ce qu'il a fait souffrir au grand saint Louis votre pere, non pour ses pechés, mais par recompense, ce semble, de ses bonnes œuvres. Il quitta son Royaume tout florissant pour entreprendre un grand & penible voyage avec une grande depense, non pour conquerir des Royaumes, mais pour delivrer l'Eglise & les pauvres chretiens de l'oppression des Barbares; & Dieu pour sanctifier ce Roi incomparable, au lieu de donner

1655. un heureux succès à une guerre si sainte, detruit son armée, & le rend captif des miserables captifs des demons; & par cette épreuve le fait plus saint & plus glorieux que s'il eût accompli tous les bons desirs qu'il avoit de delivrer l'Eglise de la captivité.

Dieu a fait ainsi pour ses élus: il a appliqué toutes choses à leur sanctification. Mais il veut qu'il meprisent tout pour lui, & qu'ils n'aient d'autres interêts que de se soumettre à sa sainte volonté. Sa bonté infinie n'a point d'autre interêt que le leur, & ne songe qu'à leur donner sa grace, les soutenant dans la croix, afin que les rendant conformes à son Fils en ce monde, il les comble de gloire en l'autre; & pour cela il souffre que les mechans le meprisent, demandant où il est, puisqu'il souffre tant d'injustices, & disant en leur cœur: *il n'y a point de Dieu.* Mais il aura l'éternité pour se vanger, le tems étant trop court pour punir l'insolence des mechans qui voudroient toujours continuer leurs crimes.

Consolez-vous, Madame, dans vos afflictions presentes, plus par la vûe de l'amour que Dieu vous porte, & qu'il vous fait connoître par les bons sentimens qu'il vous a toujours données, & par la grace singuliere qu'il vous a faite de vous envoyer cette grande affliction & de vous la faire souffrir si chretiennement, que par l'esperance qu'il vous en tirera bientôt, comme il y a sujet de l'esperer. Nous continuerons à l'en supplier; & nous esperons d'autant plus que sa bonté nous exaucera, que nous sommes dans l'affliction & la persecution. Mais, quoi qu'il arrive, je serai pour jamais dans un très profond respect, &c.

L'E T-

1695.

LETTRE DCCXCI.

A M. le Maistre. Au sujet de la Censure contre M. Arnauld.

JE loue Dieu, mon très cher Frere, de ce que votre fievre n'eſt point venue. 20. Decembre.

C'eſt une double grace en ce tems-ci, où il pourra y avoir autre choſe à ſouffrir. Je trouve que nous avons ſujet de nous réjouir de ce que le mal n'ira pas contre l'Egliſe, mais ſeulement contre nos perſonnes; étant certain que toute la Cenſure qu'ils pourront faire en la maniere qu'ils s'y prennent, ne ſera jamais qu'avantageuſe à la verité qu'ils n'ont pû bleſſer par les formes ordinaires & legitimes. *

LETTRE DCCCXCII.

A M. Arnauld. Après lui avoir parlé d'une Lettre qu'il avoit écrite, elle l'exhorte à la douceur.

J'AI été en grande peine, mon très cher frere, que vous ne ſoyiez arrivé trop tard; mais j'eſpere que, par la grace de Dieu, il ne vous ſera rien arrivé. Je vous renvoie la copie de la Lettre que vous avez écrite au ſujet de l'épreuve où Dieu vous met. Elle eſt veritablement admirable; & j'ai une grande joie de ſavoir qu'elle eſt toute dans votre cœur. Avec ces diſpoſi- 22. Decembre.

* On a fait voir en divers Ouvrages, entre autres dans celui qui eſt intitulé *Juſtification de M. Arnauld*, l'irregularité énorme de la Cenſure qu'une partie de la Sorbonne fit de ce celebre Docteur, malgré l'oppoſition de LXXII. de ſes confreres.

1653. tions que la grace opere en vous, vous n'avez rien à craindre.

Je vous supplie très humblement que pour l'édification du prochain vous parliez toujours avec autant de modestie & d'humilité, & que votre promptitude naturelle ne vous faſſe point trahir votre cœur, que je sai être conſtamment humble, doux & charitable, par la miſericorde de Dieu. Le demon en enrage, & c'eſt ce qui lui fait remuer quelquefois ce qui vous reſte de naturel, pour couvrir en vous la grace par ces defauts de nature, que j'ai bien plus grands que vous, n'étant pas ſi heureuſe que d'avoir un ſi bon fonds. Cette vûe me fait encore vous demander très humblement pardon de mon emportement recommençé par trois fois, quoiqu'à chacune j'en aie eu du regret. Bon jour, mon très cher Pere. Je prie Dieu qu'il nous donne part à l'extrême douceur, retenue & ſageſſe du Bienheureux Evêque de Geneve, dont nous faiſons aujourd'hui la memoire.

LETTRE DCCXCIII.

A la Reine de Pologne. Sur les malheurs de la Pologne qu'elle regarde comme de juſtes punitions, &c.

23. Decembre. MADAME. La joie que j'avois reſſentie de l'aſſurance qu'on m'avoit donné que l'Empereur & d'autres Princes étoient reſolus de defendre la ſainte Egliſe & Vos Majeſtés contre la tyrannie de vos ennemis, n'a ſervi qu'à me rendre plus douloureuſe la nouvelle du contraire que j'avois deja appriſe, & que la Lettre dont il

il a plu à Votre Majesté de m'honorer me confirme. Vous dites, Madame, qu'il faut bien que Dieu soit terriblement courroucé contre la Pologne puisqu'il n'exauce pas tant de prieres. Il faut avouer, Madame, qu'il est vrai que le châtiment est grand & que sa sainte main est fort appesantie sur votre Royaume, mais il faut que Votre Majesté avoue humblement qu'il est juste, & que sa patience a été grande. 1655

Car il a menacé ce Royaume plusieurs fois, lui suscitant de puissans ennemis; & quand il l'en a rendu victorieux, lui a-t-on rendu des actions de graces de ce bienfait? L'en a-t-on mieux servi? Les Ecclesiastiques ont-ils reformé leurs mœurs? Leur ambition, leur avarice, en sont-elles diminuées, aussibien que les vices des seculiers? Je laisse à Votre Majesté à le considerer, & à voir si en consequence de ce que les Polonois s'étant aveuglés au regard de l'honneur qu'ils doivent à Dieu, il n'est pas juste qu'il les laisse dans l'aveuglement où ils sont, & si je l'ose dire, la stupidité pour leurs propres interêts. Ils sont accablés par un ennemi foible, pour les humilier davantage.

Le plus puissant moyen que nous ayons, Madame, pour flechir la justice de Dieu, c'est de nous croire dignes de ses châtimens, ne nous amusant point à regarder la tyrannie, la perfidie & l'injustice de nos ennemis, mais la main de Dieu qui les emploie pour nous chatier, & par les châtimens nous purifier & nous rendre dignes de ses misericordes. Au nom de Dieu, Madame, ne vous inquietez point (ce qui ne sert qu'à vous faire souffrir davantage) mais ayez recours au veritable remede de tous

1695. vos maux, qui est de prier Dieu sans cesse, le regardant toujours comme votre maître & votre unique liberateur, qui peut reduire quand il lui plaira vos ennemis en poudre. S'il ne le fait pas, adorez sa sainte volonté toujours bonne, & attendez dans l'éternité avec un avantage infini, la grace qu'il vous refuse en ce monde. J'espere, Madame, que la vûe de Notre Sauveur aneanti sur la paille pour nous, élevera dans le ciel, consolera & fortifiera Votre Majesté. Nous l'en supplions, étant, &c.

LETTRE DCCXCIV.

A Mademoiselle Fosse. Après lui avoir parlé de M. de Fleury, & des esperances qu'elle avoit eu pour la Pologne, elle lui donne quelques avis.

21. Decembre. JE n'ai point manqué, ma très chere Sœur, à repondre à toutes vos Lettres. Si vous n'avez point reçu les nôtres, il faut qu'elles aient été perdues, & j'en suis fachée. Je suis très en peine de la santé de M. de Fleury, & j'aurois une grande affliction s'il venoit à manquer. Mais à present, ma très chere Sœur, en demandant sans cesse misericorde à Dieu, il faut être prêt à tout souffrir pour l'amour de lui, avec une veritable confiance que son infinie bonté ne nous abandonnera point dans tous nos besoins.

Nous avons eu une courte joie, & qui ne nous a servi qu'à un accroissement de douleur. On nous avoit dit que l'Empereur & les Allemands étoient tous resolus de secourir la Pologne, & nous avons su qu'il n'en est rien. Nous ne voyons que malheurs,

& malheureusement ne voyons-nous que cri- 1658.
mes dans le monde, & dans nous mêmes imperfections, & si peu d'amour, de respect & de vrai zele pour Dieu, que ce n'est merveille que pour nous faire rentrer en nous-mêmes, & nous purifier par une vraie humilité, il semble nous abandonner à toutes sortes d'afflictions qui sont toujours legeres, puisqu'elles ne peuvent durer que le moment de cette vie si nous en usons bien.

Pour ce qui est de l'avis que vous me demandez, ma très chere, si lorsque la Reine reviendra une partie de son monde, vous reviendrez; je vous dirai que si elle temoigne de l'indifference pour vous retenir, il faut que vous reveniez. Si même l'indifference n'étoit pas entiere, & si elle n'avoit qu'un peu de peine pour que vous demeurassiez, je crois encore que vous pourriez supplier Sa Majesté de vous permettre de revenir, puisque vous croyez que vous ne lui servez de rien, ne la voyant presque pas, comme vous dites. Car en ce cas, peut-être auriez-vous sujet de croire que le peu d'inclination que Sa Majesté vous temoigneroit pour que vous demeurassiez, ne fût plutôt pour vous gratifier par bonté, qu'un effet de desir qu'elle auroit de vous retenir. Mais si au contraire vous connoissiez que Sa Majesté a une veritable peine que vous la quittiez, je vous supplie, ma très chere Sœur, de ne le point faire en l'état où elle est. Voyez-vous, ma très chere; les grands, & quelquefois les petits, ne montrent pas toujours plus d'affection à ceux qu'ils aiment le mieux au fonds, connoissant ceux qui leur sont veritablement fideles; & quel-

1695. quefois cela leur donne plus de liberté pour les traiter plus librement que d'autres pour qui ils se contraignent, sachant qu'ils sont plus interessés; & neanmoins ils ont plus de veritable affection pour les premiers.

Il peut arriver encore qu'il y ait quelque petite incompatibilité naturelle qui empêche les temoignages d'affection, quoiqu'on ne laisse pas d'en avoir, les Grands ne se contraignant gueres. Permettez-moi de vous dire, ma chere Sœur, que je crains que vous ne le faffiez pas aussi assez, & que vous ne temoigniez à la Reine de la froideur dans vos repugnances qui peuvent être raisonnables; mais l'humilité, & le vrai respect du à l'image de la puissance de Dieu, vous les doit faire surmonter. Enfin l'état où est cette Princesse vous doit faire tant de pitié, que vous ayez un soin perpetuel de souffrir les humeurs où un si horrible renversement la peut mettre, & c'est une vraie charité de la supporter en tout.

LETTRE DCCXCV.

A la Reine de Pologne. Elle la console dans ses afflictions & l'exhorte à ranimer sa foi.

30. Decembre. MADAME. Je me donne l'honneur d'écrire à Votre Majesté avec peine, parce que je n'ai pas la liberté de lui dire mes sentimens sur ce que j'apprends du traitement qu'elle reçoit de tous côtés, & qui m'afflige plus que je ne saurois exprimer. Il me semble, Madame, que je vois Votre Majesté dans un abîme de desolation n'ayant personne en la terre qui la console, pendant que tous les Princes Catholiques ses voisins l'abandonnent, & l'Eglise avec elle:

elle: ce qui me fait croire qu'ils attireront sur eux les mêmes maux dont ils ont negligé de vous defendre. Nous avons su que ce qu'elle se donna la peine de nous écrire n'est que trop vrai. Tout cela, Madame, doit être regardé de Votre Majesté comme de justes effets de la colere de Dieu, qu'il execute par les hommes pour commencer son jugement sur la terre avant le dernier, que je ne me puis empêcher de croire qui ne tardera plus gueres, voyant l'excès de la malice & de l'impieté des hommes. Si nous avions du zele & de l'amour pour Dieu, nous lui demanderions sans cesse l'avenement de son Royaume, comme il nous l'a ordonné, par la destruction de ses ennemis qui sont au comble de leur insolence. 1655.

Je le supplie très humblement (& je voudrois que Dieu me fît la grace que ce fût avec des torrens de larmes) qu'il éleve le cœur de Votre Majesté audessus de toutes les bassesses de la terre; en sorte, Madame, que vous ne voyiez vos pertes & la ruine de ce grand Royaume que comme un neant qu'il est veritablement, puisqu'il y doit retourner comme feront tous les autres. Votre Majesté n'est pas seule Reine sans Royaume, mais toutes y seront un jour. Je sai, Madame, que par la grace de Dieu Votre Majesté a prevu dans sa plus grande prosperité ce qu'il lui pouvoit arriver, & que de plus elle a agi chretiennement, ne mettant pas son esperance dans l'amas des thresors qu'elle a cachés dans le sein des pauvres. C'est, Madame, ce qui doit être votre consolation. Dieu aura soin de Votre Majesté, puisqu'il l'a promis en mille lieux de ses saintes Ecritures. S'il

1655. semble vous oublier en ce tems, croyez-Madame, que c'est pour éprouver votre foi.

Soyez ferme, je vous en supplie très humblement. Vous voyez que toute esperance humaine est ôtée à Votre Majesté, & que tous les hommes l'abandonnent visiblement, sans même, au moins par quelque respect du à Votre Majesté, l'amuser par leurs promesses auxquelles vous ne vous devriez pas fier; car le salut de l'homme est vain, & Dieu maudit celui qui s'y confie. Dieu, dis-je, Madame, delivre Votre Majesté de cette tentation, & lui fait voir manifestement que son sort & toute sa fortune est entre ses divines mains, & que vous n'avez aucun secours à attendre que de lui. Votre Majesté verra que s'il veut changer l'état de vos affaires, ce sera par des évenemens où l'on ne verra que sa divine providence, & ou les hommes n'auront point de part.

Mais, Madame, si vous croyez Jesus-Christ notre Maître, vous vous estimerez incomparablement plus heureuse de vivre & de mourir dans l'affliction comme lui, que dans la prosperité. C'est vraiment mourir au lit d'honneur plus que si on étoit tué en une bataille, d'ou l'on va très souvent dans la confusion éternelle. Mais, Madame, c'est vraiment l'honneur & la bonne fortune des Chretiens que de mourir dans l'affliction. Si elle est si grande qu'elle purifie notre ame de toute la rouille du peché, il est constant qu'elle fait trouver en la mort le triomphe & l'entrée du ciel.

Je sai, Madame, qu'il n'y a que Dieu qui puisse par une grace extraordinaire penetrer

nétrer votre cœur, & le consoler par ces vérités; & si je ne savois qu'il l'a disposée de longtems par sa grace & par la foi à les recevoir, je ne les lui oserois jamais dire, sachant bien qu'elles lui seroient importunes au lieu de la soulager. Mais, comme je sai qu'elle n'a point oublié Dieu dans la prosperité, & qu'au contraire elle l'a toujours craint & reveré, je ne puis douter que sa bonté ne lui fasse la grace de l'avoir toujours present dans son adversité, & de dire avec le saint homme Job: *Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrons-nous pas les maux?*

Ces maux, Madame, sont les vrais biens des enfans de Dieu, puisque c'est par eux qu'ils entrent en possession de son heritage. Si le Ciel eut été ouvert au tems que ce saint vivoit, je pense que Dieu l'auroit laissé mourir sur son fumier. Mais parce qu'il ne l'étoit pas, Dieu donnoit alors des recompenses temporelles aux justes pour donner courage aux autres; & sa bonté vouloit les recompenser en quelque façon dans le tems, par les biens de la terre, ceux du Ciel n'étant pas encore acquis par les travaux & le sang de Jesus-Christ comme ils sont à cette heure. Regardez ceux-ci, Madame, & que leur excellence & leur durée vous faſſe mepriſer les peritables. Je suis, &c.

LETTRE DCCXCVI.

A Madame des Essarts. Sur l'état des affaires de Pologne & de Port-Royal.

L'EXTREMITE' des affaires de la Reine de Pologne & des nôtres, Madame,

1655. nous met dans l'heureuse necessité de n'attendre plus de secours que de Dieu, puisque lui seul nous en peut donner. S'il ne lui plaît pas de le faire en ce monde, nous serons encore plus heureuses, puisque nous aurons plus sujet d'esperer qu'il nous fera misericorde en l'autre. Consolons-nous, ma très chere Sœur, dans la vûe de l'éternité qui nous fera mepriser le tems qui s'evanouit comme les songes. Je suis, &c.

LETTRE DCCXCVII.

A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle de la Falaire. Elle lui donne divers avis, à l'occasion de l'imperfection d'une autre Religieuse, &c.

Dans le cours de cette année.

VOus avez raison, ma très chere Sœur, d'avoir eu de la peine, de ce que vous m'avez dit. Il faut prendre garde que l'esprit malin nous fait exagerer nos peines & notre impuissance, & souvent notre impatience & notre orgueil, qui ne peut souffrir l'humiliation, où nous met la pauvreté interieure. Il nous empêche aussi de reconnoître les biens que Dieu nous a donnés, & qu'il nous a conservés, lorsque nous meritions de les perdre. Car n'est-il pas certain que nous étant si peu servies de la foi & des veritez qu'il nous a fait enseigner, nous meriterions de les perdre, n'aimant pas assez celui que nous connoissons être la source de toute bonté, & ne nous rendant pas à ce qu'il daigne vouloir de nous pour notre propre bien.

Il est étonnant & que connoissant l'excès de ce qu'il a fait pour nous, nous soyons si bornés pour lui, qu'il nous semble à tous momens

momens que nos peines ſont exceſſives, nos humiliations inſupportables ou deraiſonnables. N'eſt-ce pas oublier celles que Jeſus-Chriſt a ſoutenues tout ſeul, s'étant ſoulé d'opprobre, bien que la faim qu'il en avoit pour ſatisfaire à notre inſolence d'avoir oſé nous élever contre Dieu, fût infinie, ou croire que Dieu ſoit injuſte d'avoir exigé une telle ſatisfaction de ſon Fils innocent, & de nous en quitter; nous qui ſommes les criminels? Sans celles de ſon Fils, les nôtres ſeroient inutiles, & ſi nous ne les joignons aux ſiennes, elles ne nous ſerviront qu'à nous rendre plus criminels. 1653.

Je vous dirai touchant N. que vous me deviez certes dire cela pour le bien de votre Sœur. Votre douleur a été juſte; mais il ne falloit pas qu'elle fût humaine, & que vous craigniez de la fâcher en diſant ſon mal, duquel vous avez une juſte pitié. Je crois que ſes emportemens de cette Sœur ne ſont pas neanmoins ſi criminels, parce qu'il y a quelque choſe dans la nature qui y contribue. Ne craignez point; je ne lui en parlerai pas, je vous en aſſure. Mais profitez de ſa foibleſſe, en priant Dieu qu'il vous rende capable qu'on vous puiſſe dire toutes vos imperfections ſans vous troubler, & ſurtout ſans en avoir de la peine contre vos Sœurs, ni juger qui en aura parlé, ni ſi on a eu raiſon ou tort. Si nous nous aimions nous-mêmes, nous deſirerions que tout le monde nous accuſât, & nous regarderions comme les plus charitables celles qui le feroient le plus.

Il ne faut pas croire qu'il n'eſt pas à propos d'avertir les Superieures des fautes, parce qu'il arrive que quelques-unes le trou-

1655. vent mauvais. Car outre que les Superieures doivent se servir avec discretion des avis qu'on leur donne, il peut arriver qu'une le trouvant mauvais d'abord, reviendra à elle & reconnoîtra non seulement la faute dont on l'aura accusée, mais encore l'orgueil qui lui aura fait trouver mauvais qu'on l'ait accusée. Cela peut arriver aux meilleures par surprise, & il leur est utile d'avoir cette occasion de reconnoître qu'elles n'étoient pas si disposées à l'humiliation qu'elle pensoient.

La Sœur dont vous m'avez parlé, sera trop heureuse de faire son Purgatoire au lieu où elle est, si ce bonheur lui arrive. Si je croyois qu'il y eût un lieu en la terre où je pusse faire le mien, il n'y a rien que je ne fisse pour obtenir d'y aller. Dieu lui donne la pensée de la retraite, ensuite de l'obligation qu'elle croit avoir de se separer des occasions: je crois qu'elle a raison, & que Dieu lui donne ce mouvement. Enfin je crois que cela lui est utile; & qu'ainsi il la faut suivre & prier Dieu pour elle, afin qu'il la soutienne & la fasse perseverer. Car la charité nous oblige à aimer le bien de nos Sœurs comme le nôtre.

Il ne tiendra nullement à moi que la Mere Agnès ne vienne point ici; mais je ne puis souffrir qu'on s'estime pauvre quand on a ce qui suffit; & certes vous l'avez. Que Dieu nous fasse connoître ses dons, & nous en contenter avec une vraie humilité.

J'ai envoyé vos Lettres, quoique je craigne que celle de N. ne l'offense encore plus, mais j'ai pensé que si vous ne lui écriviez point, il s'en offenseroit; & de le faire sans lui dire la verité, je crois que ce

feroit le blesser, en même tems que lui-même qui croiroit avoir raison : au moins vous l'aurez écrit la derniere. 1655.

Ce que vous dites ne peut-être, car on vous a mandé le contraire ; mais ma très chere Sœur, ne songez point à tout cela. Seulement demandez misericorde, & detournez votre esprit de toutes ces circonstances, qui ne font que le distraire & lui faire produire de vains raisonnemens. Les miseres humaines, les aveuglemens & tous les crimes ne nous doivent point étonner : le monde en est tout rempli, & nous devons plutôt nous étonner & être dans une continuelle & très humble reconnoissance de ce que Dieu nous en a retirées par sa seule misericorde, & de ce qu'il lui plaît de faire luire dans nos cœurs un petit rayon de sa lumiere. S'il la retiroit, nous tomberions aussitôt dans les tenebres, ce que nous n'avons que trop experimenté ; de sorte que toutes tremblantes nous devons toujours le prier de nous la conserver. Je suis toute à vous, ma chere Sœur.

LETTRE DCCXCVIII.

A M. de Saint-Gilles d'Asson, l'un des Solitaires de Port-Royal. Au sujet de la maladie de Madame sa mere, & de celle d'un bon garçon auquel il prenoit interêt.

JE loue Dieu, Monsieur, de qu'il lui a plu de renvoyer la santé à Madame votre mere ; & je le prie de consoler Monsieur votre cousin. C'est une chose terrible de ne regarder pas Dieu dans ces douleurs si sensibles. On est infiniment obligé à sa bonté, quand il nous prepare à tous les

Vers la fin de l'année.

1655. sure que vous avancerez dans cette grace, vous vous verrez plus destituée des moyens de l'humiliation, parce qu'on n'a jamais assez de ce qu'on aime & qu'on croit être fort utile; outre que considerant Jesus-Christ, le modele auquel nous devons nous conformer dans l'humiliation, si nous pretendons avoir part aux biens qu'il nous a acquis, nous verrons que toutes celles qui nous peuvent arriver sont si petites, que quand elles viendront nous ne les apercevrons pas, & elles ne feront qu'augmenter notre desir d'être humiliées, par la nouvelle grace qu'elles nous acquerront, selon la parole de Notre Seigneur, que celui qui est fidele en peu, il le constituera sur beaucoup. Mais prenez garde, ma chere Sœur, que la repugnance naturelle que vous avez à l'humiliation, & que la grace n'a pas encore toute surmontée, vous en fait voir quelquefois où il n'y en a point.

Je n'estime pas que ce que vous m'avez dit soit une niaiserie; & je suis bien aise que vous me l'ayez dite, cela me faisant voir comme Dieu se sert des moindres choses pour nous faire connoître nous-mêmes à nous-mêmes. Cela prouve aussi la necessité du silence. Car ma Sœur N. ne devoit point parler comme elle a fait, ni douter de ce que vous aviez dit, s'assurant sur son propre jugement, ou plutôt sur sa memoire. Il se faut toujours defier de nous en toutes choses, & croire les autres, quand mêmes elles seroient nos jeunes, à plus forte raison quand ce sont nos anciennes.

Vous m'étonnez, ma cheve Sœur, en trouvant extraordinaire ce que je vous ai dit, que si je croyois qu'il y eût un lieu

en

en la terre où je puſſe faire mon Purgatoire, il n'y a rien que je ne fiſſe pour obtenir d'y aller; car vous devez preſuppoſer que je voudrois être aſſurée de bonne part, c'eſt à dire par l'obéiſſance, que ce ſeroit le lieu que Dieu, & non pas mon choix, m'auroit deſtiné pour faire mon Purgatoire, ce qui eſt la choſe du monde la plus deſirable. Or ne pouvant rencontrer ce lieu particulier, je [illegible] deſirer de le faire dans toutes les occaſions que Dieu me preſente, au lieu où il m'oblige d'être par ma profeſſion & ſon obéiſſance. Les ames qui deſirent vraiment de ſe purifier, n'en manqueront jamais d'occaſion; & plus elles ſeront fidelles à s'en bien ſervir, plus il leur en fournira. 1633.

Je vous envoie des Lettres. Je vous avoue que celle de N. m'a ſurpriſe, tant je la trouve étrange pour un Chretien. Cela ne vient que de l'élevation de ſon eſprit, qui l'éloigne trés fort de la ſoumiſſion qu'il doit à Dieu. J'admire que B. le compare au bon Job, ſe trouvant fort reſigné au bon plaiſir de Dieu. Vraiment, ma chere Sœur, l'ignorance que nous voyons ſi prodigieuſe dans les autres, nous doit bien confondre, & nous faire admirer la grace que nous avons reçue ſans l'avoir meritée, & craindre beaucoup de n'être pas fidelles dans l'uſage que nous devons faire de la connoiſſance de la verité.

Pour B. je l'honore de tout mon cœur. Il croit vraiment en Dieu, & j'eſpere qu'il ne l'abandonnera pas: écrivez-lui. Mais certes je ne ſai que vous conſeiller pour N. Je crains que ce ne ſoit profaner de bonnes penſées & les verités, de les lui dire.

Il

1655. Il faut non pas seulement prier pour lui, mais beaucoup gemir. Unissez-vous au saint Esprit pour cela, ma chere Sœur, & ne vous laissez point aller à la tristesse humaine, qui lui sera inutile & préjudiciable à vous-même. Il faut adorer la justice de Dieu, & ses decrets éternels, avec force, sans cesser pourtant de demander misericorde. Je suis toute à vous.

LETTRE DCCCI.

A la même. Elle lui donne divers avis proportionnés à son état.

Même tems. AU nom de Dieu, ma chere Sœur, ne raisonnez point, & ne regardez point ce que vous êtes en vous-même, mais abaissez votre esprit sous la puissante main de Dieu, & dites avec le Prophete. *Sicut nihilum ante te*, (Je suis devant vous, Seigneur, comme un neant;) ou, *vide humilitatem meam*, (Voyez ma bassesse.) Ne doutez point ma chere Sœur, que ce ne soit l'orgueil qui fait qu'on ne peut souffrir la pauvreté interieure & l'indigence où l'on se trouve. Il est vrai que nous devons être fâchées d'employer si mal la capacité d'aimer Dieu, qui a tant fait pour nous; mais quand cette fâcherie naît de la grace, elle ne produit qu'un paisible gemissement & une humiliation veritable, & non pas le chagrin, l'impatience & les vaines recherches des moyens humains. Au contraire, la douleur de nous voir manquer à ce souverain commandement de l'amour qui devroit emporter tout notre cœur, notre force & toutes nos puissances, nous doit toujours mettre dans le silence de la separation

tion de toutes choses, n'ayant attention qu'à [illegible] doucement pour obtenir ce thresor, pour lequel il faut tout donner, tout [illegible] tout quitter puisqu'il est impossible de l'avoir en se reservant quelque chose. 1655.

[illegible], ma chere Sœur, ce que vous dites, qu'il faut gemir sous le poids de nos infirmités, mais non pas s'en troubler. Car lorsque le gemissement procede de la haine du peché, & du deplaisir de n'être pas dans l'aneantissement, auquel nous oblige la grandeur de Dieu & l'humiliation où Notre Seigneur Jesus-Christ s'est reduit pour guerir la profonde plaie de notre orgueil, on ne se trouble point quoiqu'il arrive; l'abjection où nous mettent nos pechés, nous servant de consolation dans la douleur de les avoir commis. Cet amour de l'abjection & du mepris est le thresor des saints, & la perle de l'Evangile. Ceux à qui Dieu fait la grace de la trouver, & qui donnent tout pour l'acquerir, sont assurés du Royaume de Dieu, qui en est le prix. Mais ils ne croyent pas avoir ce thresor, quoiqu'ils le desirent de tout leur cœur, c'est leur croix; & cette croix & ce desir des vrais pauvres, qui ne perira jamais, les conduit au ciel.

Quand nos lumieres & les vûes que nous avons pour la vertu, & pour notre propre perfection, ne sont que dans notre esprit, & que nous n'avons pas soin de les faire passer dans notre cœur, par un veritable desir de nous en servir en les pratiquant, il est certain qu'elles ne nous servent de rien dans le besoin. Au contraire, n'ayant fait que nous enfler d'orgueil & donner esti-

me

1633. me de nous-mêmes, pensant être ce que nous savons devoir être, elle nous traiteroit beaucoup, & nous ruinent entierement devant Dieu. C'est pourquoi, ma chere Sœur, il ne faut mettre sa confiance qu'en Dieu seul, & le prier sans cesse dans toutes nos miseres, foiblesses, imperfections & repugnances. Si nous étions fidelles à le faire, nous serions trop heureuses: c'est le remede efficace. Quand on persevere à chercher, à frapper & demander, il est infaillible qu'on trouve, & qu'on reçoit le bon esprit qui est la grace.

Non, ma chere Sœur, Jesus-Christ, n'a pas voulu plus souffrir qu'il n'a souffert, puisqu'il a souffert infiniment, & que sa volonté infinie, a fait tout ce qu'elle a voulu. Cette parole de l'Ecriture qui vous frappe l'esprit, *il a été soulé d'opprobres*, montre qu'il ne pouvoit plus, parce que c'étoit infiniment. Il n'y a point eu de bornes en ses souffrances, non plus qu'en sa volonté, & c'est ce qui nous doit donner une confusion extrême, d'être si bornées & sitôt rassasiées de souffrir, nous plaignant non seulement pour les souffrances & humiliations, mais pour des imaginations & des soupçons.

Quant à ce qui regarde votre santé, faites les remedes qu'on vous ordonne: ils ne vous seront point un sujet de distraction, encore qu'ils vous detournent de quelques Observances, car c'en est une que de les faire par obéissance. Mais veillez pour n'y point faire de fautes comme vous devez faire pour n'en point faire au Chœur & aux autres lieux. Car chaque lieu & chaque Observance a ses occasions de peché; & si

en

que ne veille par tout, on peche par tout. C'eſt pourquoi Notre Seigneur nous commande de veiller ſans ceſſe, parce que nous avons toujours beſoin de ſon ſecours, & que la concupiſcence & le demon ne ceſſent jamais de nous tenter. 161

En expoſant vos beſoins avec ſimplicité, & n'acceptant les ſoulagemens que par obéiſſance, (en ſorte que ſi on ne vous les donnoit pas, vous prendriez patience avec humilité comme un bon pauvre,) vous n'avez nul ſujet de craindre. Ce n'eſt point ſur cela que vous devez avoir du ſcrupule, n'ayant nullement la force de faire ce que vous demandez. Je ne crains gueres cette tentation pour vous: veillez ſur les autres, & me laiſſez gouverner celle-là. Vous avez tort de combattre ainſi contre vous-même; car ſi vous appréhendez l'auſterité, c'eſt la foibleſſe qui vous la fait craindre. Regardez Dieu ſimplement, & le priez de vous donner la force de faire les choſes, ſi c'eſt ſa volonté ſainte; & puis demeurez en paix.

Je ne ſuis point d'avis que vous diſiez rien à ma Sœur N. ſinon de lui temoigner le deſir que Dieu vous donne qu'elle travaille ſerieuſement à devenir une vraie Religieuſe, c'eſt-à-dire morte à tout. Il faut prier Dieu pour elle: c'eſt le ſeul ſervice qu'on lui puiſſe rendre à cette heure. Dieu a ſes momens pour nous faire miſericorde; il faut toujours eſperer en ſa bonté.

Je vous envoie une Lettre de la Religieuſe de N. où vous verrez qu'il eſt difficile de faire tenir des Lettres ſurement. Je vous conſeille, ma chere, d'abandonner tout cela à la divine miſericorde, & en

1656. en demeurant en silence avec les creatures, criez de tout le cœur à Dieu qui seul peut illuminer nos tenebres, abbaisser la fierté de nos esprits, & convertir vraiment nos cœurs. Nous en avons tous besoin ; mais je dis tous, parce qu'en un moment l'homme quelque juste qu'il puisse être, peut devenir impie, & le deviendra si la grace se retire de lui. Humilions-nous, ma chere Sœur, jusques dans le centre de notre neant, & esperons en l'abîme de la misericorde de Dieu, si nous croyons que nous sommes dans l'abîme de la bassesse & de l'abjection. Je suis toute à vous. Priez Dieu pour moi, je vous en supplie.

LETTRE DCCCII.

1656. *A M. Arnauld. Elle le felicite sur son bonheur*, &c.

2. Janvier. JE benis Dieu de tout mon cœur, mon très cher frere, de la force que sa grace vous donne. C'est pour moi la plus douce & la plus solide consolation que je puisse avoir, puisqu'en effet je vous estime plus heureux dans cet état où la bonté de Dieu vous reduit, que dans les plus belles prosperités du monde, quand même ce seroit par le triomphe de la verité; puisque Dieu ne l'a établie au monde que par les souffrances, & qu'elle s'est diminuée aussitôt que l'Eglise a cessé d'être persecutée.

Tout ce dont je vous supplie, mon très cher Pere, c'est de vous tenir bien caché, & de n'aller à la fin que vos persecuteurs desirent, que comme nous devons desirer la mort, qui est en la fuyant par tous les moyens que Dieu nous permet & même ordon-

ordonne. Je vous assure, mon très cher Pere, que votre absence ne sert ici qu'à vous rendre plus present aux esprits, & à y faire prier Dieu avec larmes qu'il vous conserve pendant cet orage, & qu'il le fasse bien-tôt passer. Adieu, mon très cher Pere. Vous savez bien que je suis toute à vous. 1656.

LETTRE DCCCIII.

A la Reine de Pologne. Elle lui fait part des sentimens qu'elle avoit à son sujet.

&c.

MADAME. Je crains que je ne sois enfin importune à Votre Majesté, ajoutant à ses ennuis celui de se donner la peine de lire mes mechantes Lettres. Neanmoins je n'ose me dispenser d'écrire, de crainte que Votre Majesté ne pensât que je fusse assez ingrate pour manquer à prier Dieu pour elle aussi bien qu'à lui écrire. Je continue donc, Madame, dans la confiance que j'ai de votre patiente bonté qui me souffre, à supplier très-humblement Votre Majesté de ne se point ennuyer dans ses souffrances, d'en recevoir toutes les facheuses circonstances de bon cœur par la très humble soumission qu'elle doit à Dieu, n'y en ayant pas une petite ni grande qui arrive à Votre Majesté par cas fortuit, mais qui ne soit ordonnée de Dieu pour la sanctification de Votre Majesté. Je vous avoue, Madame, que j'aurois un grand desir s'il étoit possible d'être quelquefois transportée en esprit près de Votre Majesté, non seulement pour la voir agir, mais encore pour apprendre les dispositions de Même tems.

1696. son esprit dans ce tems precieux que Dieu a choisi pour operer en elle l'œuvre de sa prédestination.

Je vous supplie très-humblement, Madame, de bien menager ce tems; c'est celui de la moisson pour votre ame, & vous verrez un jour qu'il aura été le plus heureux de votre vie, puisque vous separant des vaines joies du monde, il vous fait chercher en Dieu seul, & en l'esperance de la vie future, les vrais plaisirs & les veritables & éternelles grandeurs. Vous avez toujours bien vu, Madame, que c'étoit peu de regner en ce monde quand même ce seroit sur tout l'Univers; mais l'experience vous fait voir que ce regne ne vous a fait qu'exposer à des malheurs que vous auriez évité si Dieu vous eût fait la grace de le mepriser. Mais sa bonté vouloit faire naître de Votre Majesté deux Princesses du ciel, & de plus rendre Votre Majesté un exemple des Reines chretiennes dans les afflictions : pour cela il a donné à Votre Majesté des mouvemens & des lumieres que très peu de Princesses connoissent aujourd'hui; de sorte que plusieurs n'étant pas neanmoins sans affliction, elles ne sont pas si heureuses que Votre Majesté qui sait la maniere dont il les faut souffrir.

Soyez, Madame, fidelle à Dieu & à vous-même, le regardant toujours & vivant dans l'humble & amoureuse dependance de sa sainte volonté, qui adoucira toutes vos peines en repandant l'onction divine de sa sainte grace au fonds de votre cœur: ce qui vous fera regarder ce que le monde appelle *infortune*, comme plus heureux que tout ce qu'il estime de plus avantageux. Ce sont

les

les penſées que Dieu me donne pour me conſoler dans la peine que je reſſens de celle de Votre Majeſté, & les deſirs que j'offre ſans ceſſe à Dieu pour elle. Nous avons envoyé à Votre Majeſté une traduction de la Vie de S. Ignace, un des plus grands ſaints Martyrs de l'antiquité. C'eſt l'ouvrage de M. le Maître. nos Hermites : le petit peintre a mis à la premiere vignette, le plan de cette Maiſon. En voyant notre Egliſe, Votre Majeſté ſe ſouviendra que jour & nuit on y prie Dieu pour elle. 1656.

LETTRE DCCCIV.

A M. Arnauld. Elle lui parle des inquietudes qu'elle avoit à ſon ſujet & des prieres qu'on faiſoit pour lui.

ENCORE que nous ayons été conſolées, mon très cher Pere, de voir mon neveu de Saci, néanmoins ç'a été avec douleur de vous ſavoir ſeul; & s'il ne falloit pas aimer tout ce que Dieu fait, je regreterois le pauvre frere Simon *, ſur qui je me repoſois avec aſſurance pour ſon grand ſoin. On m'a dit que vous auriez M. Paſchal, j'en ſuis bien aiſe. Mais cela n'eſt bon que pour le ſpirituel; pour le reſte, je ne ſai à qui vous penſez. Il vous faut quelqu'un; vous pouvez choiſir & dire votre penſée. 3. Janvier.

* M. de Sericourt.

Nos Sœurs & nos Enfans ne ſe laſſent point de prier Dieu; & ſa bonté nous donne tant de tems pour prevenir ſa juſtice, que je crois qu'il nous veut faire miſericorde.

La Mere Prieure * & la Sœur Angelique (de S. Jean) vous ſaluent très humblement.

* La Mere Marie-Dorothée de l'Incarnation le Comte

1656. & generalement tout le monde, grands & petits. Pour moi, mon très cher Pere, je vous vois ſans ceſſe ; & je vous ſouhaite auſſi ſemblable en vertu & en ſainteté, que vous l'êtes dans la perſecution, à ceux qui ont defendu les verités & établi les principes que Dieu vous a tant honoré que de vous faire maintenir, & qui ſont tous fondés en la vraie humilité. Que Dieu nous la donne parfaitement, mon très cher Pere ; demandez-lui, s'il vous plaît, pour moi, qui ſuis toute à vous. Au nom de Dieu, cachez vous bien.

LETTRE DCCCV.

A la Mere Marie des Anges Suireau. Après l'avoir aſſurée de ſes reſpect pour le commencement de l'année elle lui parle de quelques Religieuſes dont une venoit de mourir.

4. Janvier. JE vous remercie très humblement, ma très chere Mere, de nous avoir voulu donner une nouvelle preuve de votre bonté & charité en ce commencement d'année, quoiqu'elle ne fût point neceſſaire, ayant aſſez d'aſſurrance de ſa grandeur & de ſa fermeté par l'experience de tant d'années. C'étoit notre devoir de vous prevenir, mais votre bonté & humilité n'y a point voulu avoir d'égard. Toutes nos Sœurs euſſent été bien aiſes de vous en temoigner leur reſſentiment ; mais j'ai cru que vous me croiriez bien dans l'aſſurance que je vous donne, ma très chere Mere, qu'elles ſont très ſincerement, auſſi bien que moi, vos très humbles & très obéiſſantes Filles & ſervantes. Je ſuis la premiere en rang, & la derniere en tout

le

le reſte. Permettez-moi, s'il vous plaît, de ſaluer toutes nos Sœurs, pour leſquelles dans la verité nonobſtant mes grondéries & mon zele ſans ſilence, j'ai un veritable amour qui va juſqu'à la tendreſſe. 1656.

Quant à ma Sœur N. je vous ſupplie ma très chere Mere, de ſuivre le ſentiment que Dieu vous donnera. Car peut être ai-je trop de fermeté pour elle, à cauſe de l'experience que j'ai que cette Sœur veut toujours entreprendre & ſe rendre maîtreſſe de tout ce qui eſt de la Sacriſtie, & qu'elle ne fait que ſurcharger les autres. Elle n'eſt point en âge d'apprendre à travailler: ſa vûe même diminue. Mais ſon attache à tout ce qu'elle veut, fait tort à ſon ame. Elle ne ſe devroit pas refuſer tant de fois une choſe, mais elle ne ceſſe jamais de pourſuivre ce qu'elle veut; & ſi on lui accorde, elle demandera encore plus fortement un autre choſe: cela eſt pitoyable qu'elle ne cede jamais qu'à la vive force. Neanmoins, ma très chere Mere, je vous ſupplie encore une fois très humblement de ſuivre le mouvement que Dieu vous donnera ſans avoir égard à mes penſées. Je n'en n'aurai aucune peine, & ce ſera mon avantage d'y renoncer. J'ai plus de beſoin que cette Sœur de me depouiller de ma volonté; car j'y ſuis encore plus attachée, & la liberté que j'ai eu de la ſuivre, m'y rend plus affermie.

Nous ne domâmes pas hier l'habit à ma Sœur Romaine. * Quand nous l'aurions

* Elle prit l'habit de Novice le 12. Decembre 1656. & fit Profeſſion le 1. Janvier 1658. Elle ſe nommoit Marguerite de ſainte Romaine Levi: c'étoit une Converſe.

1650. voulu, nous n'euſſions pas pu tout le matin, à cauſe de la Confirmation & de la conſecration des petits Autels. Mais outre cela, c'eſt que nous avons reconnu quelque petite attache qui nous a fait croire auſſi bien qu'à la Mere Prieure & à ma Sœur Angelique (de S. Jean) qu'il falloit attendre encore.

On me dit preſentement que ma Sœur Marie Luce * eſt allé à Dieu à onze heures, ſans qu'une Sœur qui la veilloit s'en ſoit apperçue. Elle avoit communié hier, par la grace de Dieu, & Dimanche encore. Il y a deja quelque tems que je lui dis, de communier toujours en Viatique. Elle eſt heureuſe: c'étoit une vraie Religieuſe.

LETTRE DCCCVI.

A une Religieuſe d'un autre Monaſtere. Elle lui deſire ce qu'elle deſiroit pour elle même, &c.

4. Janvier. NE doutez jamais, ma chere Sœur, je vous en ſupplie, que je ne prie Dieu pour vous comme pour moi, & que je ne vous deſire autant ſa ſainte grace. Il nous a unies en lui d'une ſi étroite maniere, que nos beſoins & nos maux nous ſeront toujours communs. Je penſe à vous plus que vous deſirez & que je deſire pour moi, ſçavoir la veritable mort à tout ce qui n'eſt point Dieu & ne conduit point à lui. Je ne ſai ce qui lui plaira qui nous arrive, mais par ſa grace je ne fus jamais ſi en repos. Quand il me laiſſera à moi-même, je ſerai la plus trou-

* Cette Sœur, dont on peut voir l'éloge dans le *Necrologe* eſt nommée Marie de St. Joſeph Midorge.

troublée; mais j'espere en lui. Priez Dieu qu'il ne me confonde pas comme je le merite. Je suis, &c. 1656.

LETTRE DCCCVII.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle de ses souffrances & de l'avantage que Dieu lui en faisoit tirer.

MADAME. Nous avons prié Dieu de tout le cœur qu'il lui plût remplir l'ame de Votre Majesté de la consolation dont il a comblé de saints Rois qui pour l'adorer ont tout quitté. Je ne doute pas que sa bonté ne le fasse, si Votre Majesté suit Dieu avec une plenitude de cœur & une vraie soumission à l'ordre de sa divine providence, dans l'état où il la reduit, lequel est penible & malheureux selon le monde, qui ne veut point adorer Jesus-Christ pauvre & souffrant, mais l'idole des richesses & des pompes du siecle auxquelles les Chretiens ont renoncé au baptême. Mais la plûpart se mocquent de ces vœux sacrés, & Dieu en agira de même avec eux. 6. Janvier.

On me dit toujours que Dieu soutient Votre Majesté, & qu'il lui donne tant de courage qu'elle en donne à tous les autres. C'est une marque, Madame, qu'il veut vous sanctifier & vous enrichir, quoiqu'il vous appauvrisse. Cela me console beaucoup pour l'interêt que je prends au vrai & essentiel bien de Votre Majesté, au milieu des sentimens de douleur que très souvent la nature excite en moi, dans toutes les circonstances facheuses que j'entre vois d'ici. Il n'y en a pas une, Madame, qui

1656. ne ſoit ordonnée de Dieu & de laquelle il ne tire votre avantage.

Il a dit qu'un verre d'eau froide donné pour l'amour de lui ne demeureroit pas ſans recompenſe. Les afflictions ſont incomparablement plus conſiderées de ſa Majeſté que les aumônes, & celles que vous ſouffrez ſont les recompenſes de vos liberalités. Une Reine moins chretienne & moins inſtruite de la verité, ſe mocqueroit de cette parole; mais je ſuis aſſurée, Madame, que vous ne le ferez pas, & qu'ainſi Dieu vous en fera experimenter un jour la verité avec autant de joie que Votre Majeſté ſouffre à preſent de douleur.

Le chatiment de Dieu eſt tombé d'abord ſur la Pologne, mais il ira plus loin, & Dieu veuille que les autres qui y auront part en faſſent auſſi bon uſage que Votre Majeſté à laquelle nous ſouhaitons, & demandons ſans ceſſe à Dieu, accroiſſement de grace & de benedictions, étant toujours plus & dans de plus profonds reſpects, &c.

LETTRE DCCCVIII.

A M. de Fleury. Sur la Cenſure de Sorbonne contre M. Arnauld, & ſur les affaires de Pologne.

6. Janvier. L'On ne vous peut encore dire, Monſieur, ce qui arrivera pour la ſeconde Lettre de M. Arnauld, ſi l'on ne termine aujourd'hui, mais on ne le penſe pas; & bien que la cauſe de la verité ait été très bien defendue par ſoixante Docteurs, neanmoins on ne doute point qu'elle ne ſe perde, Dieu le permettant ainſi pour éprouver la fidelité

té de ceux qui la ſervent. Il ſaura bien la conſerver, & la rendre victorieuſe, quand il lui plaira. 1656.

Les malheurs de la Pologne ſont deplorables, & encore plus l'endurciſſement des Catholiques qui ne ſe mettent en nulle peine de la prophanation des choſes les plus ſaintes: ce qui me fait trembler, & croire que le reſte de la Chretienté participera aux mêmes maux qu'ils voient avec tant d'indifference ſouffrir à leurs freres. Je benis Dieu de ce qu'il aſſiſte & fortifie toujours la Reine. Sa patience & ſa ſoumiſſion à Dieu la rendra plus heureuſe, & plus glorieuſe devant Dieu & les hommes, que toutes les couronnes de la terre. Je n'eſpere pour Sa Majeſté qu'un ſecours de Dieu. Que s'il veut delivrer la Pologne, ce ſera par des effets de ſa providence où les hommes n'auront point de part. Je n'oſe dire tout ce que je penſe. Nous continuons à prier Dieu & nous le ferons tant que nous vivrons; & ſi on nous brûle, comme on nous en menace, j'eſpere que Dieu par ſon infinie bonté nous fera miſericorde, & que nous le ferons encore mieux en l'autre monde qu'en celui-ci. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE DCCCIX.

A M. Arnauld. A l'occaſion des propoſitions d'accommodement qu'on lui faiſoit, elle lui conſeille de conſulter M. Singlin dont elle lui expoſe la ſageſſe, &c.

JE n'ai point douté, mon très cher Pere, que la plus grande de vos peines ne fût les propoſitions d'accommodement, quoi- 6. Janvier.

1656. que je tienne pour certain qu'on n'en recevra aucune ſi elle n'eſt deſavantageuſe à la verité, & que les ennemis n'en puiſſent tirer un ſujet pour l'opprimer davantage à l'avenir; mais que certains amis s'imaginent que cela peut ſervir à vous delivrer & eux avec vous, cela eſt tout à fait affligeant, & c'eſt une des plus rudes perſecutions ſelon mes ſens. Ma conſolation eſt que Dieu vous ſoutiendra, & vous conſolera par M. Singlin, lequel ne ſe laiſſera pas ſurprendre; & en ne faiſant que ce qu'il vous conſeillera, vous ne ferez rien que de bon.

Il ſouffre avec vous de ces propoſitions, & on lui en voudra du mal, auſſi bien qu'à vous. Mais Dieu lui donne une douceur & une preſence d'eſprit ſi grande, qu'il ſatisfait les perſonnes tant ſoit peu raiſonnables, quoiqu'il ne leur accorde pas ce qu'elles demandent, ne les rebutant point, ne temoignant jamais de prevention d'eſprit, ne concluant rien qu'à l'extremité, & lorſqu'il a donné du tems à ceux qui propoſent leurs penſées de dire tout ce qu'ils veulent, il affoiblit peu à peu leurs raiſons, & établit les ſiennes. Je l'ai remarqué une infinité de fois, & je ſuis ſi miſerable que je ne l'ai jamais imité, quoique je l'aie admiré, & aie connu les bons effets de cette maniere d'agir toute prudente & toute ſainte, comme au contraire j'ai toujours experimenté les mauvais effets de mes promptitudes & inconſiderations.

Que vous dites bien, mon cher Pere, que vous n'avez beſoin que de prieres, puiſqu'il eſt vrai qu'avec la grace de Dieu rien ne nous manquera. Je voudrois bien que toutes mes tendreſſes pour vous puſſent pro-

produire une priere continuelle. Je de- 1656.
mande à Dieu cette grace, afin qu'elles vous soient utiles, puisque s'il me daignoit tant favoriser, je crois que sa bonté m'exauceroit. Il vous fait la grace de souffrir pour lui: cela me console, puisqu'en cet état il vous regarde, aussi bien que les prieres qu'on lui fait pour vous, encore que ceux qui les font en soient indignes comme moi.

Mes sens souffrent un peu de vous savoir en un lieu étroit, mais mon esprit a de la joie dans la pensée que vous serez consolé d'y être au tems de la demeure de Notre Seigneur Jesus-Christ dans la crêche. Je ne puis rien esperer du Prelat qui est venu depuis peu, à moins que Notre Seigneur ne fasse un aussi grand miracle en lui pour ne rien craindre, qu'il fit dans les Mages. Mais quand il lui feroit cette grace, j'aurois encore peur qu'il ne fît rien que pour lui, non plus que les Rois qui ne convertirent personne, & qui ne firent au contraire qu'exciter une sanglante persecution: ce qui est la preuve de la verité fondamentale * que vous soutenez, & que Dieu seul peut defendre contre tout le monde & contre l'Enfer. Ceux qui se perdront pour elle, feront d'heureuses victimes, pourvû qu'elles soient innocentes.

Tout le monde continue de prier pour vous: tous les petits & les grands vous saluent très humblement, & demandent votre benediction, & moi aussi. Je crois que vous ne m'oubliez pas. La Mere Prieure & ma Sœur Angelique (de S. Jean) veulent que je les specifie.

* La neceſſité & la gratuité de la grace.

1656.

LETTRE DCCCX.

A une Religieuse de Port Royal de Paris. Sur les mortifications, l'usage des instructions, & le bon exemple de la Mere Suireau.

12. Janvier. NOUS avons reçu, ma très chere Sœur, les cilices qui sont fort bien faits. Ne doutez point que vous n'ayez part à la penitence de ceux qui les porteront, non seulement pour la peine que vous y avez prise, mais pour l'union de la charité que vous avez avec eux; & encore plus si vous portez avec une vraie humilité & confusion devant Dieu, le peu d'affliction que vous dites ressentir pour la vraie penitence. Elle consiste à nous priver de toute satisfaction & à souffrir de bon cœur toutes les incommodités, de quelque part qu'elles nous arrivent, les recevant avec joie comme des moyens de satisfaire à la justice divine & d'être les vrais membres de Jesus-Christ, qui dans le mysteres que nous honorons, souffre en son corps de toutes les manieres qui se peuvent imaginer, aussi bien que dans son esprit par les privations auxquelles le reduit son état d'enfant.

Occupez-vous, ma chere Sœur, à le considerer, & à prier Dieu que ce soit par son saint Esprit, afin que ces pensées fassent impression sur le vôtre & produisent leur effet dans vos actions. Car autrement, tant s'en faut que nos plus belles & nos meilleures pensées nous servent de quelque chose, elles ne nous rendront que plus criminelles devant Dieu; parce que connoissant sa sainte volonté & nos obligations, nous ne le glorifions pas par nos œuvres

œuvres, & retenons ces verités prisonnieres par notre injustice, ne voulant pas lui rendre ce que nous savons bien que nous lui devons. 1656.

C'est une justice & une misericorde sur nous, de ce que nous sommes actuellement privées de la conduite de M. Singlin, à cause de sa maladie. Pour appaiser sa justice, & faire usage de sa misericorde, examinons bien notre conscience, & voyant nos fautes, souvenons nous de tous les avis qu'il a donnés pour nous corriger de nos defauts. Travaillons y serieusement; & toutes les fois que nous nous trouvons dans les occasions, servons-nous des avis qu'il nous a donnés pour les éviter si nous le pouvons, ou nous y bien comporter si elles sont inévitables. Il ne nous dira rien à l'avenir qu'il ne nous ait deja dit en public & en particulier, n'y ayant pas de vertus chretiennes & Religieuses dont il ne nous ait pleinement instruites. Rougissons devant Dieu d'en avoir si peu fait d'usage, & rachetons le tems perdu.

Je vous conjure, ma chere Sœur, de bien considerer, avec la reverence que vous devez, les instructions vivantes de notre Mere, qui est un modele de toute vertu, sur tout de l'humilité qui cache les autres vertus, à celles qui n'en ont gueres & qui ont les yeux charnels comme les Juifs, lesquels n'ont point reconnu la saintete du Saint des Saints ni celle de sa sainte Mere, qui pour cela leur ont été une pierre d'achopement & le sujet d'une plus grande damnation, au lieu qu'il devoit faire leur sanctification. Je me recommande à vos prieres, & suis toute à vous.

1656.

LETTRE DCCCXI.

A Madame La Marquise de Sablé. Sur le silence que cette Dame avoit gardé à son égard, ses maladies, &c.

14. Janvier. IL est vrai ma très chere Sœur que votre silence m'a étonnée beaucoup de fois, mais je pensois que vos maux ordinaires, qui pouvoient être très extraordinaires durant ce grand hyver, en étoient la cause, ou que vous étiez dans l'attente des choses à venir, qui produisoit en vous comme il fait en moi, le silence avec les creatures. Car il me semble qu'il ne faut parler qu'à Dieu, qui seul peut detourner de nous tant de maux dont on nous menace, & dont par sa grace je n'ai point eu assez de peur pour m'en troubler. Voila ce que j'ai pensé, ma très chere Sœur. Au reste quand vous ne mediriez mot d'un an, je ne croirois jamais que ce fût par froideur. Si je le pensois, je ne ferois pas comme autrefois, que je vous disois que l'on vous quittoit quand on vouloit, & que je laissois le monde fort libre. Je ne vous mets plus en ce rang, ma très chere, car je pretends que vous n'êtes plus du monde, mais une des nôtres, en la maniere que Dieu le veut & nous en donne le pouvoir; de sorte que si vous songiez à vous écarter, je vous ferois si bonne guerre que vous auriez peine à vous échapper de nous.

Je vous plains bien dans vos grandes fluxions, mais ce sont vos penitences, pour ce que le mauvais air de la Cour vous a fait autrefois. Dieu se paye de tout, ma très chere Sœur, pourvû que nous lui offrions

frions de bon cœur avec humilité. Je ſuis bien aiſe que vous ayez ſolemniſé la ſainte fête, & je n'ai point de regret au rhume que vous ont cauſé vos deux viſites, parce que Dieu vous en tiendra bon compte. Il en faudra encore une avant la Purification, s'il vous plaît, & commencer dès cette heure à s'y preparer par un renouvellement d'attention à Dieu, & la ſeparation des inutilités. Je n'ai pas moins d'envie que vous ſoyez delivrée du procès. Eſperez en Dieu avec patience, & ſouffrez en paix les petits chagrins & les amertumes que cette affaire vous cauſe : plus vous le ferez, plus vous attirerez la miſericorde de Dieu pour votre delivrance. Je ſuis bien aiſe que vous aiez occaſion d'écrire à ma Reine * parce que vous la conſolerez, & auſſi parce que je ſuis ravie que les malheurs ne lui ôtent pas l'attention à bien traiter votre neveu. Je ſuis, &c. 1656.

LETTRE DCCCXII.

A Madame de Belliſi. Elle la conſole dans ſes ſouffrances, & lui parle des diſpoſitions avec leſquelles on doit ſupporter les perſecutions.

VOus êtes bienheureuſe, ma très chere Sœur de vous laiſſer conduire à Dieu par ſes ſerviteurs & par l'ordre de ſa divine providence, avec une veritable ſoumiſſion qui changera tous vos maux en biens, & vous donnera la paix au milieu des plus grands troubles & des amertumes de cette vie. Souvenez vous de cette parole du S. Eſprit : *les juſtes ſouffriront beaucoup de maux, mais Dieu* Pſeaume XXXIII. 19. Janvier.

* La Reine de Pologne.

1656. *Dieu les delivrera.* Nous pouvons dire que nous ne ſommes pas juſtes, mais il n'y a point de meilleur moyen de le devenir qu'en ſouffrant humblement les tribulations, de quelque ſorte qu'elles ſoient, & de quelque part qu'elles nous arrivent. Dieu eſt juſte & tous ſes jugemens ſont équitables. Il n'y a perſonne qui ne peche, & la punition du crime eſt ſouvent reſervée en l'autre vie. Bienheureux ſont ceux que Dieu corrige des pechés d'infirmité, pour ne les pas laiſſer tomber dans ceux de malice.

Ce que vous m'écrivez de M. N. eſt bien conſiderable, ſa malice retournera ſur lui tôt ou tard. Je prie Dieu qu'il donne la prudence, la force & la patience à ceux qu'il perſecute, afin que Dieu ſoit glorifié en eux, & le prochain édifié. Rien n'arrête tant les boulets de canon que la laine par ſa molleſſe: quand ils rencontrent des corps ſolides, ils briſent tout. Je ſouhaite beaucoup d'humilité, de ſilence, & de patience à tous ceux qui pretendent aimer la verité: ce ſont les veritables armes contre la perſecution. Demandez-les, ma très chere Sœur, à Dieu pour moi qui en ai plus de beſoin que perſonne, non pour être plus perſecutée, mais pour être plus imparfaite.

Je ſens toujours fort vos rechutes dans vos infirmités corporelles, quoique je m'en conſole par la patience que la bonté de Dieu vous y donne. J'aurai grande joie que ma pauvre Sœur Lucie vous ſerve bien, & j'en aurois encore davantage ſi je vous pouvois ſervir moi-même. Je ſuis bien fâchée, & non pas ſurpriſe, de Madame de Simé:

à

à moins d'un miracle cela ne pouvoit réuſſir de la maniere dont elle a été conduite. Il faut prier Dieu pour elle. Je crois que vous ne lui pouvez rendre que ce ſervice là, pour le preſent. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur. 1656.

LETTRE DCCCXIII.

A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne ſon affection, l'exhorte à la patience, & lui parle ſur le ſecours qu'elle eſperoit des Tartares, & les menaces qu'on faiſoit contre Port Royal.

MADAME. Celle dont il a plu à Votre Majeſté nous honorer en datte du 22. Decembre, arriva hier. Il eſt vrai que j'ai manqué deux couriers en Novembre par impoſſibilité d'écrire, dont je fus bien fachée. Quand cela m'arrive, j'eſſaie d'avoir Votre Majeſté encore plus preſente devant Dieu. Elle a trop de bonté de ne pouvoir douter de ma fidelité à ſon très humble ſervice & à l'obéiſſance que je lui dois, qui à la verité, Madame, me fait ſurmonter de grandes confuſions que j'ai, oſant lui écrire tout ce qui me vient en l'eſprit, & lui donnant la peine de lire mes impertinences. 20. Janvier.

Nous avons à preſent une double peine, ne pouvant parler à Votre Majeſté à cœur ouvert, comme j'aurois un grand deſir, puiſque je ſuis aſſurée que Votre Majeſté trouveroit tout bon ; car elle regarde le cœur qu'elle ſait être entierement devoué à ſon ſervice, & au deſir de ſon vrai bien, mais c'eſt un tems terrible en toute façon. Dieu le voit, Madame, & il le changera quand il lui plaira. Cependant il faut qu'une humble pa-

1656. patience, & la soumission à ses saintes volontés, soit le remede de tous nos maux.

Enfin, Madame, à la honte de la Chretienté vous ne trouvez du secours dans vôtre extremité que parmi les infideles *, & ceux qui ont ravagé si souvent votre Etat, veulent servir à vous y retablir. Je prie Dieu qui, comme vous dites, Madame, a le cœur de tous les hommes entre ses mains, de conduire celui de ceux-ci en sorte qu'il en tire sa gloire: il le peut & le fera. Ce Cham (des Tartares) dont parle Votre Majesté, paroît avoir beaucoup d'esprit & d'affection pour le Roi, si ces gens en sont capables; mais enfin le sens commun leur apprend assez que tous les Princes ont interêt de ne pas souffrir la revolte & la trahison des sujets contre leurs Princes. C'est un aveuglement étrange à ceux qui ne s'y interessent pas; mais ce sont des jugemens de Dieu qu'il faut adorer.

Votre Majesté a eu grande raison d'être bien aise que le Roi soit retourné dans son Royaume †, puisqu'il le falloit ainsi; mais, Madame, vous aurez à cette heure d'autres inquietudes en le voyant dans le peril continuel. Neanmoins comme c'est l'ordre qu'il y soit, il faut que Votre Majesté se console, & prie Dieu sur la montagne comme Moyse, pendant que le peuple de Dieu combattoit, & qu'elle soutienne par ses oraisons & ses larmes le Roi qui expose son sang & sa vie. Que Dieu nous rende digne de l'accompagner dans ce saint ex-

* Les Tartares de la petite Tartarie.

† La Reine de Pologne resta encore pendant quelque tems en Silesie.

exercice, avec un cœur pur & humilié, qu'il ne mepriſe jamais. Je vous puis aſſurer, Madame, que non ſeulement les deux Maiſons ont un zele très particulier pour cela, mais encore tous les amis. 1650.

Confiez-vous en Dieu, Madame, & en eſſayant comme vous le devez, de conſerver le Royaume que Dieu vous a donné, mepriſez-le parfaitement; car vraiment il n'eſt digne que de cela, pour ceux qui ſavent non ſeulement par une experience humaine que ce n'eſt que miſere, mais par la foi que ce n'eſt qu'une figure qui paſſe en un moment, & qui n'a non plus de bien eſſentiel qu'une vaine repreſentation de theatre dont une heure emporte toute la beauté. Regardez ce Royaume éternel que Dieu vous garde, Madame, ſi vous lui êtes fidelle, & qui vous eſt d'autant plus aſſuré que vous mepriſerez de bon cœur celui-ci en le poſſedant, ſi Dieu le rend à Votre Majeſté, comme en ne le poſſedant point & en ſouffrant en paix la privation, ſi Dieu l'ordonne ainſi. Les années que vous en avez joui ſont paſſées, & celles que vous le poſſederez encore, ſi Dieu le veut, ſe paſſeront, quand elles ſeroient dix fois plus longues. Vraiment, Madame, il faut que nous ſoyons bien privés de la veritable & ſaine raiſon, pour faire tant de cas des ombres qui nous font très ſouvent oublier la verité.

Dieu nous a crées pour lui, & pour nous faire heureux avec lui: il n'a fait les grandeurs, les beautés & les plaiſirs de ce monde qu'afin que les mepriſant pour l'amour de lui, & nous en ſeparant hors l'uſage neceſſaire à la vie, nous puiſſions par l'amour par-

1656. parfait qu'il demande de tout notre cœur notre ame & notre esprit, retourner à lui qui est notre premier principe & notre dernier & bienheureuse fin, pour y trouver la vie éternelle & la source de tous les biens; & nous sommes si aveugles & si malheureux que d'appliquer notre esprit & d'attacher notre ame à ce que nous devons mépriser & fuir comme des pierres d'achopement, des pieges & des enforcellemens qui perdent tous ceux qui les aiment.

On nous donna avis hier au soir, qu'il y avoit des Commissaires deputés pour venir aujourd'hui chasser tous les Messieurs du dehors: il en sera ce qu'il plaira à Dieu. J'espere que sa divine bonté ne nous separera jamais de sa charité. Par tout où ils seront, ils prieront d'autant mieux pour Votre Majesté qu'ils seront dans la souffrance & la persecution. Nous ne savons point encore ce qu'on nous fera à nous autres Religieuses. Quoi qu'il nous arrive, Madame, ce sera Dieu qui le fera, & ainsi il nous sera très bon, si nous lui sommes fidelles; & quand nous penserons aux pauvres Religieuses de Pologne, nous verrons que sa justice sur nous sera bien douce & misericordieuse. Quand nous avons considéré en ce tems où l'Eglise celebre la Naissance de Notre Seigneur, l'extremité où il s'est reduit dans une étable, nous avons du rougir de honte de ne rien souffrir pour lui.

Mais, Madame, n'avez-vous point été consolée de voir le Roi des Rois; (quand vous avez entendu le saint Evangile) fuir en Egypte pour éviter la fureur d'un Roi barbare, & se delivrer par ce moyen si bas &

si humble, d'un misérable qui le pouvoit faire mourir en un moment? Que la vûe de la Sainte Vierge exilée dans un pays barbare, ennemi de sa nation, vous console, Madame, dans vos peines. Je vous prie que les nôtres, qui ne sont encore qu'en menaces, ne fâchent point le bon cœur de Votre Majesté quand elles arriveront. Il a été necessaire que Notre Seigneur souffrît pour entrer dans sa gloire. N'est-il pas plus juste, que nous, pour avoir part à ses biens, nous en ayons à ses maux? C'est un arrêt de Dieu, que je crains plus qu'aucun que les hommes puissent donner contre nous. J'abuse de la bonté de Votre Majesté: pardonnez-le moi, puisque je suis plus que personne qui soit au monde, &c. 1656.

LETTRE DCCCXIV.

A Mademoiselle Fosse. Elle lui donne quelques avis sur son entrée dans la Religion & lui parle des menaces qu'on faisoit à Port Royal.

J'Ai été bien fâchée, ma très chere Sœur, de n'avoir pu repondre à votre lettre du 19. Decembre par le dernier courier, mais il me fut impossible, à grande peine le pus-je faire à la Reine *. Je suis toute surprise de ce que vous nous dites que vous *n'oseriez plus nous écrire*, & que j'*en sai la cause*. Je l'ignore tout à fait, & même nous avions le courier precedent reçu un billet de vous, qui nous disoit que la Reine étoit en peine de ce qu'il y avoit trois semaines qu'elle n'avoit reçu de nos Lettres, & je lui ai 20. Janvier.

* Cette Lettre à la Reine de Pologne a été perdue.

1656. ai repondu. Je ſuis bien aiſe, ma très chere Sœur, de voir le redoublement de votre affection au ſervice de la Reine : c'eſt une marque de votre bon naturel, de votre fidelité & de votre charité, que vous ne vouliez pas l'abandonner pendant pendant ſon affliction, dont Dieu vous recompſera.

Pour ce qui eſt de ce que vous me demandez, ſi quand Dieu l'aura retablie, (ſi c'eſt ſa ſainte volonté) vous prendrez l'occaſion de revenir; ſi elle ſe preſente cela depend du mouvement que Dieu vous en donnera, & de l'état où ſeront les choſes alors, dont nous ne vous ſaurions repondre. Quant à ce qui nous regarde, la bonne volonté ne nous manquera jamais. Car il faut que vous ſachiez, ma très chere, qu'on ne nous menace de rien moins que de brûler nos deux Monaſteres; mais Dieu, comme je penſe, ne le permettra pas, & donnera des penſées plus charitables aux Puiſſances pour ne pas ſuivre les mouvemens de ceux qui nous deſirent tant de mal. Mais enfin que la volonté de Dieu ſort faite, nous n'avons rien à deſirer que de nous y ſoumettre parfaitement. Nous ſommes condamnés à la mort par notre naiſſance : pourvû qu'elle nous arrive en état de grace, il importe très peu de quelle maniere.

Pour ce qui eſt de la crainte que vous avez de ne pouvoir porter les mortifications de la Religion, je vous dirai, ma chere Sœur, que pour celle du corps vous n'en devez pas être en peine, parce qu'on ne demande en cela que ce que l'on peut; & pour ce qui eſt de celles de l'eſprit, elles

ſont

ſont indiſpenſables, non ſeulement aux Religieuſes, mais à tous les Chretiens. Je crois que vous ne deſirez la Religion que pour y trouver les moyens & les ſecours de la conduite, pour les bien pratiquer. Vous ſavez que le S. Apôtre dit à tous: *Si vous vivez ſelon la chair, vous mourrez, mais ſi par l'eſprit vous mortifiez la chair, vous vivez.* Vous ſavez bien auſſi, ma très chere, que vivre ſelon la chair, s'entend vivre à nos inclinations, à notre amour propre, en cherchant la ſatisfaction de nos ſens autant pour ce qui regarde l'eſprit que le corps. Je ne doute nullement que Dieu ne vous ait donné le deſir d'entrer en Religion pour mourir à tout cela, & par ce moyen vous rendre vraie Chretienne. 1656. Romain VII. 13.

Demandez bien à Dieu la lumiere de ce qu'il veut de vous, avec confiance que ſa bonté ne vous la deniera pas, ſi vous la lui demandez avec humilité & perſeverance. L'état d'affliction où vous êtes, eſt celui auquel Dieu nous regarde & nous exauce avec plus de bonté & de miſericorde. Ne ſoyez point en peine de ce que nous avons à vous: il eſt placé, & vous en pouvez diſpoſer comme il vous plaira. Que Dieu ſoit avec vous, ma très chere. Je vous ſupplie de ſaluer M. de Fleury pour nous, & de nous recommander très humblement à ſes ſaintes prieres. Je ſuis toute à vous. Priez auſſi Dieu pour nous, je vous en ſupplie.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXV.

A M. le Maitre. Elle lui parle sur les menaces qu'on faisoit à Port-Royal, & sur la maladie qui l'empêchoit de travailler.

20. Janvier. Jour de S. Sebastien.

MON cher Frere. Voici le tems des souffrances & des veritables penitentences, qui sont d'autant meilleures & plus saintes qu'il n'y a point de notre choix, & que c'est Dieu qui les envoie. Le grand saint dont vous solemnisez la Fête avec tant d'affection, a été traité plus rudement que nous. La circonstance de votre maladie est fort affligeante, mais c'est encore Dieu qui l'a fait. Vous savez si parfaitement les maximes chretiennes, dont l'essentielle est la patience dans les maux, que je ne vous en ose rien dire. J'espere que Notre Seigneur vous les rappellera par sa grace dans tous les besoins, contre toutes les tentations du demon qui nous les fait oublier, en troublant notre esprit & remplissant notre imagination de la sensibilité des maux presens. Souvenez-vous, mon très cher Frere, que le grand Apôtre en a tant souffert qu'il s'ennuyoit de vivre.

Ne vous fâchez point de ne pouvoir travailler. Quand la providence nous met dans l'oisiveté, elle est meilleure & plus utile que le travail. Dieu n'a que faire de nous, ni de tout ce que nous faisons: il ne se plaît que dans une vraie docilité d'esprit. Je vous supplie de la demander pour moi, comme je la demande pour vous.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXVI.

A la Reine de Pologne. Sur quelques avantages remportés sur les Suedois, &c.

MADAME. Si les bruits communs sont veritables *, nous chanterons bientôt *Te Deum* en notre Hermitage, auparavant que d'en être chassés; & nous l'esperons, y ayant apparence que Dieu a fait ce grand changement en vos Etats, puisqu'on le dit publiquement sans crainte. Je vous avoue, Madame, que j'aurai encore plus de joie de voir l'insolence humiliée que Votre Majesté innocente relevée, parce que connoissant & aimant Dieu comme elle fait par sa sainte grace, je ne doutois point que tout ce qu'il feroit ne lui cooperât en bien, & parce qu'il y a toujours plus de sureté dans les afflictions que dans les prosperités. Mais je ne pouvois souffrir sans une grande peine que les mechans triomphassent avec cet Usurparteur † & ce sacrilege deserteur de la sainte Eglise. 27. Janvier.

Nous attendons des nouvelles assurées de Votre Majesté avec quelque impatience, quoique nous soyions tous les jours à la veille de recevoir l'effet de tant de menaces que l'on nous a fait depuis si longtems, & dont les dispositions sont plus prêtes en apparence qu'elles n'ont jamais été. Dieu tient tous les cœurs des hommes entre ses mains, & ils ne peuvent qu'executer ses saintes volontés, auxquels nous nous de-

* Il n'étoit encore question que de quelques petits avantages des Polonois sur les Suedois.

† Charles Gustave Roi de Suede.

1636. vous soumettre en toute humilité. Si nous sommes si heureuses que de le faire, rien ne nous nuira: au contraire, plus nous aurons d'afflictions, meilleure sera notre fortune.

En recommandant à M. le Duc de Luine, de redoubler ses prieres pour Votre Majesté, je lui ai fait voir la copie des Lettres qu'il vous a plu ordonner qu'on nous envoyât; dont il a été tout à fait consolé, & il a admiré que Dieu se soit servi de ce Prince barbare *, plutôt que des Catholiques, pour vous servir: ce qui est un terrible jugement sur eux. Je supplie sa bonté qui peut faire des pierres des enfans d'Abraham, de convertir ce pauvre Prince, auquel je me sens fort obligée; & qu'en tous les états qu'il plaira mettre Votre Majesté, elle prefere toujours son honneur & son amour à toutes choses. Je suis dans tous les respects, &c.

LETTRE DCCCXVII.

A Madame la Marquise de Sablé. Sur ses bons desirs & sur son courage au milieu des menaces.

27. Janvier. De PR. des Champs. JE suis toujours bien aise, ma très chère Sœur, quand vous me dites que vous avez un grand desir de venir mourir avec nous au desert, quoiqu'humainement parlant, il vous soit impossible de l'accomplir. Mais je ne laisse pas d'aimer ce desir, parce que je sai qu'il est au fond de votre cœur & que Dieu l'y a mis. Quoique peut-être il n'en veuille pas l'accomplissement materiellement, il veut toujours, ma très che-

* Le Cham des petits Tartares.

chere Sœur, qu'il produise un plus grand détachement & mépris pour le monde, où vous voyez tant de corruption, de malice & de mépris de Dieu. Que cela, doit vous le faire avoir en horreur! & vous ne sauriez trop. 1658.

Vous avez bien raison de dire que l'indifference de celles qui pourroient parler, en notre faveur, jointe à la force & à la baſſeſſe tout enſemble de l'amour de leurs interêts, eſt ce qui les rend muettes. Que Dieu ait pitié; s'il lui plaît, de la pauvre Dame * qui l'a fait ſi adroitement; & qu'il lui faſſe tant aimer la verité qu'elle ſoutient, qu'elle n'ait plus d'autres affections. N'êtes-vous pas heureuſe, ma très chere Sœur, de n'être point ébranlée par cette furieuſe tempête? Gardez-vous bien d'attribuer cette force à votre générosité & à votre fidelité naturelle, qui n'eſt bonne qu'à bien cimenter les affections humaines & criminelles. C'eſt la ſeule grace qui vous peut affermir dans cette occaſion, n'étant ſans elle, toute la ſure & fidelle Marquiſe que vous êtes, au regard de Dieu & du bien qu'un miſerable roſeau que le moindre vent briſeroit, ſi vous n'étiez ſoutenue de la grace. J'eſpere, ma très chere Sœur, qu'elle produira en vous d'autres effets, & je ne ceſſerai de l'en ſupplier, étant toute à vous.

* Peut-être Madame la Princeſſe de Guimené.

1656.

LETTRE DCCCXVIII.

A Mademoiſelle Joſſe. Au ſujet de maladie de M. de Fleury Confeſſeur de la Reine de Pologne, des diſpoſitions de M. Arnauld, &c.

2. Fevrier. JE loue bien Dieu, ma très chere Sœur, de la diminution de la fievre de M. de Fleury, mais je ne ſerai pas bien en repos que je ne le ſache tout à fait gueri. Je vous ſupplie de ne pas oublier de nous en dire des nouvelles, & de l'aſſurer que je prie Dieu pour lui de tout mon cœur. Ce que vous m'écrivez qui lui eſt arrivé avec le Pere Roſe (Jeſuite) ne me ſurprend point. Nous en voyons ici des exemples qui ne nous ſurprennent plus, parce qu'ils ſont trop communs. Tout cela, ma très chere, ne doit produire en nous que compaſſion pour les perſonnes, & humiliation pour nous devant Dieu qui pourroit juſtement nous laiſſer à nous-mêmes, & alors nous tomberions dans les mêmes maux & peut-être dans de plus grands.

Les meilleures nouvelles de Pologne nous conſolent beaucoup: que Dieu par ſa grace nous faſſe miſericorde. J'oſe dire à M. de Fleury qu'il me ſemble qu'il ne doit plus prevenir ce Pere, puiſqu'il en abuſe de la ſorte: il ſuffit qu'il conſerve pour lui dans ſon cœur la charité, qui produira ſon effet dans les occaſions que Dieu lui donnera.

Je le remercie très humblement pour M. Arnauld que nous ne pouvons plus voir. Il a été obligé de ſe mettre en ſureté. Il eſt par la grace de Dieu, en grande paix, & reſolu à ſouffrir juſqu'à la mort tout ce qu'il

qu'il lui plaira de lui envoyer. Je ne doute pas que vous ne priyez Dieu pour lui & pour nous.. Je vous supplie aussi de prier qu'il fasse misericorde à neuf de nos Sœurs que sont mortes depuis deux mois. 1656.

LETTRE DCCCXIX.

A Madame Allen. Elle la console dans ses souffrances.

COMME je me rejouissois, ma chere Sœur, d'avoir appris par votre Lettre que vous étiez soulagée de vos grands maux, j'ai aussitôt appris par M. N. que vous étiez tombée dans ce fâcheux rhumatisme qui vous rend percluse de la moitié du corps. Mais que faut-il faire, sinon de se soumettre à Dieu en tout quelques repugnance que nos sens y apportent? C'est ce que je lui demande pour vous, comme pour moi; & en même tems je le supplie pourtant d'adoucir vos douleurs, & de vous rendre la santé. Pour cela je recommençai hier une neuvaine à la Sainte Vierge. Si Dieu nous exauce, nous l'en benirons; & s'il ne lui plaît pas, nous l'en benirons encore, esperant que sa bonté vous donnera une plus parfaite santé en l'ame dans l'infirmité de votre corps, auquel je vous supplie de donner par charité ses besoins, comme vous feriez à moi; & de me croire toute à vous. 3. Fevrier.

1656.

LETTRE DCCCXX.

A une Religieuse de Port-Royal des Champs. Elle la prepare à la persécution.

4 Fevrier. De P. R. de Paris.

VOus apprendrez, ma très chere Sœur, par la Mere Prieure l'état de notre voyage & de la Maison, & par mon frere les nouvelles du dehors. Je vous supplie d'éviter autant qu'il vous sera possible de lui parler après Complies. Nous devons nous souvenir en toute rencontre de la parole du S. Esprit: *Declinantes in obligationes adducet Dominus cum operantibus iniquitatem*, (Dieu traitera ceux qui se detournent dans les voies obliques comme ceux qui commettent l'iniquité;) & tenir pour assuré que Dieu nous afflige pour nous obliger à nous purifier, & nous rendre plus fidelles à son service. Il y a si longtems qu'il seme ses saintes verités chez nous, qu'il y a planté sa vigne & qu'il la cultive: voici le tems qu'il dechausse le figuier, & qu'il le fume par les humiliations. Il faut correspondre, & le prier sans cesse qu'il nous donne des fruits. Je vous supplie de visiter ma Sœur Anne de sainte Agnès, & de bien carresser Madame de Saint-Cyr quand vous la verrez. La charité est vigilante & prevoyante. Tout ce qui ne l'a point pour principe & pour fin, est mauvais; & tout ce qu'elle produit, est bon.

LET-

1698.

LETTRE DCCCXXI.

A. M. Arnauld. Elle lui fait part des penſées qu'elle a ſur ſujet.

JE reçois, mon très cher Pere, une ſi grande conſolation, par la diſpoſition ſainte où je vous vois par vos Lettres, dans les circonſtances où la bonté de Dieu nous met, que je ne puis rien craindre pour vous ni pour nous tous. Enfin que vous peut-il arriver tout au plus qu'un bonheur, & une gloire à laquelle vous n'euſſiez oſé pretendre de peur de preſomption? La retraite dans laquelle vous êtes, & la correſpondance que Dieu vous donne pour la recevoir comme une grande grace, & la paſſer aux pieds de Notre Seigneur, eſt la plus ſainte preparation que vous puiſſiez avoir à tous les évenemens qu'il plaira à Dieu de vous envoyer. 5. Fevrier.

Je ſuis plus conſolée en diſant notre Office, que je ne puis dire, voyant ce me ſemble les reflexions que vous faites ſur les ſaintes paroles dont Dieu vous à donné l'intelligence, qui fortifient votre eſprit, & qui échauffent votre volonté par l'onction de ſa ſainte grace. Ne craignez pas, mon très cher frere, qu'on oublie le jour de votre naiſſance & de votre baptême *: il y a longtems qu'on l'attend. J'arrivai hier à Paris; & vous pouvez juger qu'il y a un peu d'affliction (aux Champs,) mais l'on ſe conſole dans l'eſperance d'un prompt retour. Bienheureux ſont ceux qui ne regardent que Dieu, & qui n'ont leur volonté appliquée qu'à ſa loi, * 6. Fevrier.

1656. qui consiste dans l'obéissance. Obtenez-moi cette grace.

LETTRE DCCCXXII.

A Madame Allen. Elle lui expose ses sentimens à l'occasion des menaces qu'on faisoit.

9. Fevrier. NOus avions appris quelque chose de ce que vous prîtes la peine de nous mander hier, mais par la grace de Dieu nous n'en sommes pas plus troublées. C'est dans ces rencontres qu'il faut regarder Dieu, & adorer la divine Providence. Il ne nous arrivera que ce qui lui plaira: & tout ce qui lui plaira, sera très juste, saint & adorable. Nous ne vivons que pour mourir; & soit que nous vivions soit que nous mourions, nous sommes à Dieu. Rien n'est à craindre que le peché; & si Dieu nous fait souffrir quelque chose pour satisfaire à ceux que nous pourrions commettre en vivant plus longtems dans cet état de corruption & de misere, ne nous fera-t-il pas une grande grace?

Je n'ai jamais été si heureuse de souffrir quelque chose pour Dieu: au contraire je n'ai reçu de Dieu que des biens. S'il lui plaît que sur la fin de mes jours je souffre, & qu'il me fasse tant de grace que ce soit avec humilité & patience, je lui serai plus obligée de cette faveur que de tous les biens qu'il m'a fait. Quoi qu'il nous arrive donc, ma chere Sœur, ne vous en affligez pas, mais que votre charité pour nous soit toute occupée dans l'invocation du secours de Dieu, non tant pour notre delivrance que pour nous obtenir la patience

ce qui eſt l'œuvre parfaite par laquelle Notre Seigneur accomplit notre redemption, & ſans la pratique de laquelle nous ne ſaurions jouir de lui. Je ſuis toute à vous. *Faites faire à votre bonne fille une neuvaine à la Sainte Vierge.* 1636.

LETTRE DCCCXXIII.

A la Reine de Pologne. Elle lui donne divers avis.

MADAME. Cette bonne parole que Votre Majeſté dit dans la Lettre du 3. Janvier dont il lui a plu nous honorer, nous a bien conſolées. Il eſt viſible que Dieu ſeul travaille pour vous: mettez donc, Madame, toute votre eſperance en lui ſeul, & lui ſoumettez parfaitement votre volonté. Lui ſeul vous ſera fidele; & quoi qu'il faſſe, il le fera pour le bien de Votre Majeſté. Il vous eſt permis, Madame, de deſirer de retourner en Pologne; car c'eſt le droit, la juſtice, & l'avantage de l'Egliſe. Mais neanmoins permettez-moi que je vous diſe, Madame, qu'il ne faut pas que ce deſir ſoit extrême. Il n'y a que le ſeul amour de Dieu qu'il nous eſt permis de deſirer extrêmement, & il ne doit point y avoir de bornes à ſa grandeur. Pour tout le reſte, quoique juſte, il devient injuſte, ſi notre deſir n'eſt reglé & ſoumis à la volonté de Dieu. 10. Fevrier.

On nous a dit que vous deſiriez d'aller à l'armée. Je n'ai garde, Madame, de dire ſi cela eſt à propos. Je ſerois bien temeraire, ne ſachant nullement ce qui eſt à propos. Cela me fait pourtant un peu de peur, mais je prie Dieu de tout mon

1656. cœur qu'il conseille & conserve Votre Majesté en tout & par tout. Si elle juge qu'elle y doive aller, j'ose bien la supplier très humblement de prendre garde que ce soit avec grande humilité, & qu'elle ait un soin continuel d'invoquer le secours de Dieu, & que son saint Esprit la conseille. Que Votre Majesté se souvienne aussi du neant de la creature, & de son impuissance à tout bien: que la plus grande force d'esprit n'est que foiblesse, si elle n'est donnée de Dieu, & la plus grande sagesse que folie.

Si les choses réussissent heureusement comme nous en prions Dieu sans cesse, attribuez-en, Madame, toute la gloire à Dieu, & ne souffrez point tous les vains applaudissemens du monde. Si Dieu continue à vous affliger, ne laissez point abbattre votre grand cœur, mais relevez votre esperance dans le ciel où Dieu vous preparera une double couronne, s'il vous prive de celle de la terre. Nous voulons bien, Madame, dit le grand Apôtre, être revêtus, mais nous ne voulons pas être dépouillés. Cela n'est pas juste, puisque Jesus-Christ pour nous acquerir les richesses & les ornemens d'une gloire infinie, est mort tout nud sur une croix. Il faut necessairement prendre part à ses souffrances, si nous en voulons avoir à la gloire qu'elle nous ont acquise.

Votre Majesté nous obligera bien fort de nous faire envoyer le recit de ce que la Sainte Vierge a fait pour defendre son Eglise. Je voudrois bien savoir aussi ce qu'est devenu la pauvre petite Juive dont il vous a plu de nous parler il y a deux ans, & qui étoit aux Religieuses de sainte

Bri-

Brigide. Nous sommes toujours dans l'attente de ce qu'il plaira à Dieu de nous envoyer, & sa bonté nous fait la grace de n'en avoir point d'inquietude. Je suis, &c. 1656.

LETTRE DCCCXXIV.

A Mademoiselle Fosse. Sur la justice de Dieu.

ON parle ici, ma très chere Sœur, si diversement des affaires de Pologne, qu'on ne sait à qui croire. Pour moi je n'espere qu'en Dieu qui peut en un moment detruire les conseils & les desirs des hommes. L'aveuglement où je les vois, me fait croire que le monde renversera bientôt & que les premiers ruinés ne seront pas les plus malheureux, les choses allant de pis en pis. Bienheureux sont ceux, ma très chere Sœur, qui regardent les évenemens du monde, non pas comme des effets de la fortune & de la mechante volonté des hommes, mais comme des ordres de la divine Providence, qui fait justice & misericorde tout ensemble à ses serviteurs qu'il fait souffrir, & reserve la seule justice qui sera horriblement rigoureuse pour les mechans impies, qui se verront accablés de son ire lorsqu'ils penseront triompher & jouir du fruit de leurs injustices & de leurs cruautés. 10. Fevrier.

1656.

LETTRE DCCCXXV.

A la Mere Marie Dorothée de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Au sujet de la Reine de Pologne.

En Fevrier. SI ma Reine a fait un bon usage des miseres qui se passent en Pologne, je l'estime heureuse, puisqu'elles lui seront très avantageuses pour la rendre une precieuse brebis que Notre Seigneur prefere à quatre vingts dix neuf autres. Si elle devient un Job en humilité & en patience, je la trouverai très riche en perdant tout, &c.

LETTRE DCCCXXVI.

A M. Arnauld. Elle lui expose ses dispositions sur la persecution & sur son retour à Port-Royal des Champs; & en lui apprenant la mort de plusieurs de ses Religieuses, & l'extremité où étoient quelques autres, elle lui parle de leur caractere.

29. Fevrier. ENFIN, mon très cher Pere, si Dieu n'arrête miraculeusement le cours de la persecution, elle deviendra extrême à l'égard des hommes; mais j'espere que Dieu se moderera par sa bonté, & la proportionnera à notre foiblesse. Quoi qu'il en soit, tout ce qui se passe avec le tems, est toujours bien peu de chose. Je vous supplie de demander toujours à Dieu qu'il nous donne une vraie foi & une vraie charité; & avec cela nous serons trop forts. Je vous avoue que j'ai quelque peine à m'éloigner d'ici, où sont les affaires; mais j'ai tout sujet de croire que je suis très incapable de servir de rien. Aussi n'est-ce pas

ce

ce que je regarde, mais seulement la crainte qu'on n'éloigne M. Singlin ; & en ce cas 1656.
j'eusse bien voulu être à Paris pour le voir, & aider notre Mere & la Mere Agnès, comme aussi pour être soutenue par elles en cette rencontre. D'ailleurs nos Sœurs d'ici me font grande pitié.

Cependant je suis l'obéissance de bon cœur. Il faut, mon très cher Pere, il faut nous rendre à tout, & souffrir ces angoisses & pressures de cœur que Notre Seigneur a dit à ses Disciples qu'ils auroient au monde. Nous n'en avons point encore eu jusqu'à present, au contraire nos peines ont été accompagnées de tant de consolations, d'assistances d'amis & même d'applaudissemens, qu'elles n'étoient pas de vraies peines. Je pense qu'il n'en sera pas ainsi dorénavant, & qu'il y aura plus d'amertume, d'abandon & d'humiliation, que nous n'en avons eu par le passé. Tout cela sont des biens avec la grace de Dieu, qu'il nous faut mandier sans cesse, puisque nous sommes si heureux de ne pas croire qu'elle nous soit due, & que nous la possedions par notre propre force. Enfin, mon très cher Pere, il faut mourir necessairement, & tout le reste est peu de chose, comparé à cette derniere extremité, qui doit pourtant nous donner l'entrée au bonheur éternel.

Il y a trente six heures que deux de nos Sœurs sont à l'agonie sans connoissance. L'une est ma Sœur Marie de S. Gabriel, & l'autre une Sœur Converse nommée. Marie Marcelle *. Je crois que Dieu nous

* La premiere se nommoit de la Barre, & la seconde Ber-

1656. fait voir ce portrait de la misere humaine pour nous toucher. Ce sont les plus jeunes de celles qui sont mortes depuis peu : elles ont pourtant cinquante ans toutes les deux. La premiere qui mourut le 4. Janvier, étoit ma Sœur Marie de S. Joseph * qui portoit un cancer, il y avoit vingt & un an. La seconde, ma Sœur Françoise de S. Jean **, malade depuis neuf ans, & qui étoit de Verdun. La troisieme, ma Sœur Elizabeth Ludgarde, Sœur Converse de Maubuisson, très bonne Fille & très humble, qui étoit petite-fille du Chancelier d'Ecosse †. La quatrieme Sœur Françoise de Tous les Saints ‡, Converse, qui avoit des defauts & des foiblesses dans l'esprit, mais qui craignoit Dieu. La cinquieme, Sœur Genevieve de S. Joseph Religieuse du Chœur, foible d'esprit aussi, mais très devote, austere & reguliere §. La sixieme, ma Sœur Jeanne Ursule de S. André, fille d'oraison & très recueillie, silencieuse & austere : elle étoit Sœur Converse ¶.

* Midorge.

Des deux qui sont à l'agonie, la Sœur Marie de S. Gabriel étoit bonne Religieuse, un peu foible dans de petites choses, mais

Bernardin. Elles moururent ce jour là même, 19 Fevrier 1656.

** Elle mourut le 30. Janvier. Elle se nommoit Genin de son nom de famille.

† Son nom étoit Maitelant. Elle mourut le 9 Fevrier. On peut voir son Histoire dans la III. Partie des Memoires sur la Vie de la Mere Angelique. XXIX. Relation.

‡ Elle se nomnoit Cheron. Elle mourut le 16. Fevrier.

§ Elle se nommoit Genevieve Euphemie de S. Joseph Nicolas. Elle mourut le 21.

¶ Elle se nommoit Gueret. Elle mourut le 26. Fevrier.

mais à Dieu, aimant ſa vocation, auſtere mais trop en apparence. Elle meurt pour avoir ſupporté tout l'hyver un grand mal de gorge & quelque hereſipele, ſans vouloir le dire de peur d'être ſaignée & de ſe repoſer. Pour la Sœur Converſe elle eſt foible en toutes façons, & d'un très petit eſprit; mais au fond, comme je l'eſpere de la bonté de Dieu, ſans crime, & il y a ſujet de croire qu'elle n'en a jamais commis même dans le monde. Je vous ſupplie de prier Dieu qu'il ait pitié de nous toutes. 1656.

Je ne vous dis rien de ma Sœur Marguerite de Sainte Claire. Je crois qu'on vous aura dit ſon heureuſe fin *. Dieu l'avoit preparée, lui ayant ôté toutes les petites erreurs de ſon eſprit. J'ai tant de conſolation de vous entretenir que je ne m'aviſe pas que j'ai bien des affaires. Je ne puis m'empêcher neanmoins de vous dire que c'eſt un effet particulier de la divine providence, que cette mortalité n'ait pas commencé par les Champs: l'on s'en ſeroit pris au lieu.

Il y a encore une de nos Sœurs, qui eſt une des jeunes, nommée Marie Luce, qui apparemment ne paſſera pas le Carême †. Il y a ſix mois qu'elle eſt malade & qu'elle ſeche à vûe d'œil, mais dans une diſpoſition ſi ſainte, que je la compare au flambeau qui brule & ſe conſume devant le S. Sacrement. La bonne Sœur Marie Magdeleine

* La Sœur Marguerite de ſainte ſainte Claire le Sueur mourut le 19. Fevrier à Port Royal des Champs.

† La Sœur Marie de ſainte Luce le Fevre mourut le 1. Mai ſuivant à Paris.

1656. leine de S. Paulin qui à ſoixante & dix-ſept ans, & qui eſt très foible, ne peut plus auſſi gueres durer *. C'eſt encore une ame toute à Dieu qui à ſon âge, & toute languiſſante qu'elle eſt, travaille ſans ceſſe à tout ce qui lui eſt poſſible par un vrai eſprit de penitence.

LETTRE DCCCXXVII.

A la Reine de Pologne. Sur l'affection de Port-Royal pour cette Princeſſe, les menaces de perſecution & la mort de quelques Religieuſes.

2. Mars. MADAME. La Lettre dont Votre Majeſté a daigné nous honorer en datte du 28. Janvier, & qui eſt remplie des ſentimens ſi chretiens que Dieu lui donne, du zele de la Religion & du mepris de ſes interêts temporels, nous a toutes conſolées des ſouffrances de Votre Majeſté, voyant bien que Dieu la regarde favorablement: ce que le monde qui ne connoît point la grace chretienne, ne croit pas. Nous en ſommes auſſi fortifiées dans notre perſecution qui fait tous les jours de nouveaux progrès, & dont l'injuſtice ſurprent tous les eſprits qui ont tant ſoit peu d'équité. Mais Dieu le voit, & cela nous doit tenir en repos, puis qu'on ne nous ſauroit faire que ce qu'il permettra. Nous n'avons garde, Madame, de ceſſer de prier pour la Pologne: les interêts de l'Egliſe, & ceux de

* Elle mourut le 6. Mars ſuivant. Cette Sœur qui ſe nommoit Baron, étoit depuis long tems dans la Maiſon, où elle étoit entré dès les premieres années de la reforme.

de Votre Majeſté, nous ſont trop precieux. 1656.

L'eſperance que Dieu donne de votre retabliſſement, Madame, & la confiance que nous avons en ſa miſericorde divine, nous anime auſſi à importuner le Seigneur d'achever ce grand œuvre à la confuſion des mechans, afin que les bons chantent ſes louanges. Votre Majeſté auroit plaiſir de voir avec quelle joie & ferveur nos Sœurs & nos Enfans paſſent la plus grande partie du jour qui leur écheoit devant le S. Sacrement; & quand on ne les voit point à la Conference, & par la Maiſon, on dit qu'elles ſont en Pologne. Je ne manque pas de dire qu'on prie en particulier, qu'il donne au Roi, & à tout ſon Conſeil, la conduite de ſon ſaint eſprit, qui eſt ſeule bonne, tous les Conſeils humains n'étant qu'illuſion, l'interêt les ſeduiſant, comme Votre Majeſté voit, par les jalouſies & l'ambition des Seigneurs. Que Dieu par ſa bonté les réuniſſe pour ſa gloire.

Le Seigneur vous fait de grandes graces, Madame, de mepriſer tous les biens de la terre, & d'enviſager la retraite avec plaiſir, ſi Dieu veut vous la donner. En cela vous êtes plus grande, plus riche & plus heureuſe que toutes les Reines du monde: vous abbaiſſant ſous la main de Dieu, vous êtes élevée au deſſus de tout, & en vous detachant ſi paiſiblement d'un grand Royaume vous regnez par avance avec Dieu. Je ne puis m'empêcher de vous dire, Madame, que la plus grande partie du monde reſſent ſi fort le traitement que Votre Majeſté a reçu, & qu'on a tant de reſpect & de tendreſſe pour elle, qu'elle n'a pas ſujet de ſe plain-

1656. plaindre de sa patrie, qui l'a toujours tant honorée & qui continuera toujours.

Nos Hermites ne sont pas encore dispersés, mais nous n'attendons que l'heure, N. S. P. le Pape l'ayant demandé au Roi: on n'étoit deja que fort disposé à le faire, en étant sollicité perpetuellement depuis plusieurs années. En les éloignant les uns des autres, on ne les éloignera pas de Dieu, & ils ne laisseront pas de prier partout pour Votre Majesté. Je ne puis Madame, vous temoigner combien est grande la confusion & la reconnoissance que j'ai des temoignages de bonté dont il vous plaît de nous honorer, & dont je suis si indigne que je n'ose pas vous en remercier. Je sai que c'est la pieté de Votre Majesté même qui lui fait me traiter d'une maniere que je suis bien éloignée de meriter, & qu'elle me regarde comme une servante de Dieu, comme je le devrois être; mais j'avoue à Votre Majesté que je porte cette heureuse qualité tout à fait indignement.

Notre Seigneur a retiré depuis le 4 Janvier neuf de nos Sœurs: nous en enterrâmes hier deux. Le Medecin nous assure qu'il n'y a nulle malignité en leurs maladies. Elles étoient toutes fort vieilles & cassées, excepté ma Sœur Marie de saint Gabriel (de la Barre,) qui a eu l'honneur de servir Votre Majesté. Nous esperons que toutes ces bonnes Filles prieront encore mieux Dieu pour Votre Majesté, puisqu'elles sont dans la charité parfaite, & au lieu où l'on offre à Dieu sans cesse le pur encens de l'oraison. Il n'y en a qu'une morte à Port-Royal des Champs: les huit autres sont d'ici, tout notre Fauxbourg en est effrayé. Nos

Sœurs

Sœurs l'écoient auſſi ; mais M. Singlin nous fit avant-hier une exhortation, quoiqu'encore malade & accablé d'affaires, ſur le bonheur de la mort, qui non ſeulement exclud la crainte, mais en a donné le deſir. Je puis dire à Votre Majeſté, que Dieu lui accroît tous les jours ſes graces, & à M. Arnauld à meſure qu'il eſt perſecuté. Ils ont tous deux un zele très particulier pour Votre Majeſté de qui je ſuis dans les très humbles reſpects que je dois, &c. 1656.

LETTRE DCCCXXVIII.

A la Mere Superieure des Urſulines de Rouen. Elle l'exhorte au ſilence ſur les conteſtations ; & en lui parlant du temporel, lui dit comment elle s'étoit conduite elle-même.

JE reçois une grande conſolation, ma très chere Mere, d'apprendre les graces que Notre Seigneur repand dans votre Maiſon ; & j'en deſire beaucoup la continuation & l'accroiſſement. Mais je vous ſupplie de trouver bon que je vous diſe qu'il faut faire tout ce que vous pourrez pour que vos Filles ne parlent point du tout des conteſtations, ni entre elles, ni encore moins au Parloir ; car cela ne convient point du tout aux Filles. Les nôtres ne voient nul Ecrit, & nous nous contentons de ſavoir que nous ne pouvons rien ſans la grace de Dieu, & de le prier qu'il nous la donne. Nous deſirons que la neceſſité de ſon divin ſecours nous ſoit toujours preſente, afin de l'invoquer ſans ceſſe. La perſecution qui nous preſſe nous inculque encore cette neceſſité, & en cela elle eſt heureuſe. Que ſi nous en avons 4. Mars.

tant

1656. tant de besoin pour nous defendre des hommes, nous en avons bien davantage pour resister à notre propre cupidité qui nous met à tout moment sur le bord du precipice & du peché. Je me promets, ma très chere Mere, que vous priez Dieu pour nous, comme vous le desirez de nous, afin qu'il nous preserve de cet unique mal, tous les autres devenant des biens pour ceux qui ne sont point dans le peché, ou au moins qui n'y demeurent point volontairement.

Je prends aussi part, ma très chere Mere, au desordre de votre temporel, sachant par ma propre experience les cuisans soucis que cause à une Superieure la grande necessité, sur tout quand il y a des creanciers à contenter & à empêcher qu'il n'arrive scandale. Je sai combien d'années j'ai passé dans les angoisses, & ma plus grande étoit la faute que j'avois faite, comme j'apprends, ma chere Mere, que vous l'avez faite aussi, d'avoir emprunté pour bâtir. Si Dieu ne m'eût fait la misericorde de rencontrer feu M. de S. Cyran, je ne sai comment j'eusse pu supporter tant d'amertumes. Je vous dirai ce qu'il me dit, ma chere Mere. C'est que je devois chercher le remede à mes afflictions dans la penitence de la faute que j'avois faite en empruntant, que quand j'aurois satisfait à Dieu il me feroit la grace de satisfaire aux hommes; pourvû que je ne cherchasse point de moyens humains, que je ne reçusse rien que de Dieu & ne demandasse rien qu'à lui, que je cherchasse son Royaume & sa justice. Nous avons essayé de suivre les avis de ce vrai serviteur de Dieu, quoique bien im-

imparfaitement, & nous avons experimenté les graces que Dieu nous a faites par lui. 1656.

Croyez-moi, ma très chere Mere : le Seigneur est toujours riche en misericorde pour ceux qui le cherchent sincerement. J'ai dit beaucoup de Religieuses dire : il n'est plus le tems passé, qu'on faisoit beaucoup d'aumônes aux Religions. Il faut plutôt dire qu'il n'est plus le tems que les Religieuses se confient en Dieu & mettent toute leur esperance en lui, mais que ne cherchant que le monde dans les receptions de Filles, par de vaines complaisances, industries humaines, & souvent dans des simonies & honteuses marchandises & tracasseries, ce n'est pas merveille que Dieu les abandonne ; & c'est plutôt misericorde quand il les laisse dans le besoin, afin de les obliger d'avoir recours à lui. Confiez-vous y parfaitement, ma très chere Mere, & ne doutez nullement qu'après vous avoir laissé dans la peine autant de tems qu'il est convenable pour vous purifier & pour éprouver votre fidelité, vous voyiez que ses misericordes se font voir dans tous les tems. Je vous prie, ma très chere Mere, de trouver bon que je vous supplie encore de veiller sur la proprieté, que quelquefois la necessité a introduite par la crainte malheureuse que les particuliers ont de souffrir quelque besoin, & sur les perpetuelles quemanderies aux parens ; car tout cela deplaît à Dieu, & nous rend indignes qu'il ait soin de nous. Je suis toute à vous, ma très chere Mere, &c.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXXIX.

A une Religieuse de Port-Royal de Paris. Elle lui avoit parlé au sujet d'une Sœur qui se troubloit, elle lui donne divers avis.

6. Mars. De P.R. des Champs.

MA très chere Sœur. Si ma Sœur Marie Magdeleine de S. Paulin (Baron) est encore en ce monde, dont je ne desespere pas*, je vous supplie de lui dire que je la conjure d'avoir une parfaite confiance en Dieu, & de retourner toute la reconnoissance qu'il lui donne pour les creatures, vers sa divine Majesté qui est le principe & la source de la charité: que j'ose l'assurer qu'elle est à lui, & y sera dans toute l'éternité: qu'elle aille avec joie trouver Dieu, s'il l'appelle, le prier pour nous; & qu'elle l'attende en paix dans les souffrances & infirmités de la vieillesse, s'il retarde encore à l'en delivrer pour la purifier davantage. Je l'ai recommandée à nos Sœurs, qui ont grande charité pour elle.

Pour vous, ma très chere Sœur, soyez en paix dans l'obéissance, & ne donnez point lieu aux pensées de decouragement & de tristesse qui vous viennent de la vûe de vos fautes. Je sai que Dieu par sa misericorde vous conserve la sincere volonté qu'il vous a donnée en lui faisant vœu de convertir vos mœurs, de vouloir mourir au vieil homme pour vivre au nouveau. Cela n'empêche pas que vous ne faillez des fautes, mais qui ne serviront, Dieu aidant, qu'à vous humilier & à vous faire voir le besoin que vous avez d'avoir recours

* Elle mourut le même jour.

court à Dieu, au lieu de vous entretenir de tant de vains raisonnemens que l'amour propre & l'esprit malin produisent en vôtre esprit pour le troubler. Je vous supplie, ma très chere Sœur, pour l'amour de Dieu, d'être fidelle à les supprimer tous, & de ne regarder que l'obligation que vous avez comme Chrétienne & comme Religieuse d'espérer en la bonté de Dieu qui vous a aimée, & pour cela separée du monde, afin que vous fussiez toute à lui, ne desirant que de le chercher par la voie qu'il vous a fait tracer par son Fils, qui est lui-même notre voie, notre vie & la verité. 1656.

Suivez cette voie, ma chere Sœur, & vous vivrez de sa vie: embrassez cette verité, & elle vous delivrera de toutes vos peines. Notre plus grande tentation est l'amusement dans nos vains raisonnemens. Nous savons bien au fond de notre cœur qu'ils ne viennent que de l'amour propre qui est notre plus grand ennemi. Mepri-sons-les donc, ma très chere Sœur, les traitant de ridicules, comme ils le meritent; & adorons sans cesse les pensées & les desseins de Notre Seigneur Jesus-Christ; qui sont, que mourant à tout & à nous mêmes, nous ne vivions que pour lui qui est mort pour nous. Demandez-lui, je vous en supplie, cette grace pour moi, ma très chere Sœur, comme je fais pour vous qui suis toute à vous.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXXX.

A la Reine de Pologne. Sur les bonnes dispositions de cette Princesse & celles des Solitaires de Port-Royal.

10 Mars. MADAME. N'ayant repondu que fort à la hâte à la derniere dont Votre Majesté nous a honorées, je l'ai lue une infinité de fois depuis, & elle m'a tellement ravie que je ne puis que je ne me donne l'honneur d'en entretenir Votre Majesté. Ce n'est pas tant, Madame, pour les bonnes nouvelles qu'elle nous apprend de l'esperance du retablissement de votre Etat, bien que j'en aie remercié Dieu de tout mon cœur pour l'interêt de la sainte Eglise & celui de Vos Majestés; mais regardant toujours l'essenciel, & qui m'est precieux sur toutes les choses qui doivent finir, qui est la perfection de l'ame de Votre Majesté, le desintéressement que Dieu lui a donné, l'assiduité aux affaires (quoique Dieu lui fasse la grace d'y agir si sagement & si genereusement qu'il la rend l'admiration de toute l'Europe, & plus redoutable aux ennemis par ses prudens conseils qu'une puissante armée) l'attention à ne se point laisser flatter par une gloire capable d'ennivrer les plus sages mondains; tout cela fait voir avec une joie extrême que Dieu est auprès de Votre Majesté, qu'il établit son Royaume dans son ame, & que c'est vraiment l'onction de sa sainte grace qui lui fait trouver de la satisfaction dans la retraite qu'il lui faisoit premediter pour la fin des malheurs apparemment.

Votre Majesté a bien raison de s'étonner de

de ce qu'on ne lui temoignoit aucun ſentiment, & de ce qu'on ne la plaignoit point dans les maux où on la croyoit, puiſque les hommes ſelon leur diſpoſition devoient les trouver extrêmes; & en cela ils ont fait voir une grande dureté. Mais, Madame, vous avez bien plus ſujet de les plaindre qu'ils n'en ont eu eux-mêmes de plaindre Votre Majeſté. Car nous pouvons dire avec S. Bernard qu'ils ont vu vos croix, mais qu'ils n'ont pas vu les onctions de la divine grace qui vous les a rendu douces, & ſi avantageuſes; que ſi Dieu ne les fait participans de ſemblables diſgraces tout enſemble, ils courent grand riſque d'être malheureux dans l'éternité pour ne l'avoir pas été dans le tems, puiſque ceux qui ſont ici dans la joie & les ris pleureront éternellement, ſelon la verité même. 1656.

Les preparatifs de notre perſecution s'avancent tous les jours: on attend du Tybre l'eau & l'ordre pour nous ſubmerger. A ce que l'on dit, notre ſeule eſperance eſt en Dieu: nous lui demandons une ſincere humilité, pour nous ſoumettre à tous nos devoirs & ſouffrir tout ce qui lui plaira. On avoit eu la penſée de faire retirer tous les Hermites, avant qu'on les chaſſât. Mais tous ont une telle douleur de quitter ce deſert, qu'ils ont ſupplié qu'on les laiſſât attendre l'extremité, & la dure neceſſité qui les obligera de perdre un bien qui leur eſt ſi precieux, qu'ils eſtiment cherement les jours qui leur peuvent reſter. Ils prient toujours Dieu pour Votre Majeſté, & le feront par tout où Dieu les conduira. On nous menace auſſi de nous éloigner, mais on nous aſſure que ce n'eſt qu'un bruit naiſ-

1656. naiſſant du deſir de ceux qui nous veulent du mal & que vous connoiſſez, mais que les Puiſſances n'y penſent pas. Que la volonté de Dieu ſoit faite. Je ſuis dans tous les reſpects, &c.

LETTRE DCCCXXXI.

A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui expoſe ſes ſentimens au ſujet de la Reine de Pologne, & lui parle de la maladie de la Mere Agnès, &c.

16. Mars. De P. R. de Paris. JE ſuis, ma très chere Sœur, dans la douleur de l'état où eſt notre Reine. Vraiment le monde eſt bien miſerable de s'aheurter avec tant d'opiniâtreté à une ſi injuſte guerre; & ces traîtres dont vous parlez ſont horribles. Je ne ſai comment cette Princeſſe peut ſoutenir tant de maux; & certainement ſans un ſecours de Dieu tout particulier, il ſeroit impoſſible. Nous continuons à prier Dieu autant que nous le pouvons. Nos affaires ſont pires que jamais, pour la diſpoſition de ceux qui nous perſecutent. Mais Dieu ſera le maître de tout, de ſorte que nous ne devons regarder que lui, & y mettre toute notre confiance.

J'attends de vos nouvelles ſur la réſolution de votre depart. Si d'avanture vous arrivez au Havre-de-Grace, adreſſez-vous à Mademoiſelle du Menil femme de l'Avocat du Roi au Grenier à ſel: c'eſt une de nos bonnes amies à laquelle on écrira. Entre-ci & Vendredi, j'écrirai pour Dieppe; mais je crains bien que vous ne receviez pas nos Lettres. Je ne manquerai pas de vous faire recommander; & on

veillera

veillera sur le port, les Vaisseaux qui arriveront *. 1656.

J'arrivai seulement hier au soir ici, où l'on m'a commandé de venir à cause de l'extremité de la Mere Agnès qui a été attaquée d'apoplexie. On espere pourtant qu'elle en pourra échapper, Dieu aidant. C'est la seule de cinq de mes Sœurs qui me reste; il faut obéir à Dieu. Je ne vous en puis dire davantage, car il faut envoyer les Lettres. Je n'ai pu écrire à la Reine, pour laquelle je suis en angoisse.

LETTRE DCCCXXXII.

A Madame de Bellisi. Sur l'avantage des souffrances.

JE prie Dieu, ma très chere Sœur, qu'il soit votre conduite dans tout ce que vous entreprenez pour lui, & que vous puissiez donner la paix à votre famille en conservant la vôtre. Il est vrai que nous sommes en un siecle qui ne nous donne pas lieu de nous endormir dans les prospérités, mais nous devons bien veiller & prier, pour obtenir la grace de bien souffrir, avec silence & grande humilité. Je savois avant de recevoir votre Lettre, quelque chose du dernier jugement de Messieurs de votre paroisse qui ne m'a point surprise, parce que j'attends toutes sortes d'extremités. 18. Mars.

Enfin, ma très chere Sœur, Dieu est

* Mademoiselle Josse ne vint que l'année suivante à Port-Royal & elle fit son voyage par terre. Voyez la XXXVIII. Relation de la III. Partie des Memoires de la Mere Angelique.

1656. juſte: il n'y a perſonne d'innocent ſur la terre, & les moindres de nos pechés meritent un plus grand châtiment que le monde ne nous en ſauroit faire. Bienheureux ſont ceux qui ſont chatiés de Dieu ici. Les abus de la grace & de la connoiſſance de la verité, que nous nous contentons trop ſouvent de poſſeder dans l'eſprit avec plaiſir (nous rejouiſſant à ſa lumiere ſans la faire paſſer dans le cœur pour produire des actions & ſur tout une veritable & ſincere humilité qui eſt l'effet naturel de la connoiſſance de la grace de Jeſus-Chriſt) nous rendent très coupables; & il y a longtems qu'un Serviteur de Dieu m'a dit que nous attirerions la perſecution. La voilà arrivée: que Dieu nous faſſe la miſericorde d'en uſer conformément à ſa ſainte volonté, & que nous puiſſions lui dire du cœur avec le Prophete: *Je ſuis muet ſous vos verges & je n'ouvre pas la bouche, car c'eſt vous qui le faites.*

Si nous ſommes ſi heureuſes, ma très chere, notre affliction deviendra une proſperité veritable. Car enfin, qu'avons-nous à deſirer & à chercher, que de plaire à Dieu, & de nous purifier? N'eſt-ce pas une verité dite par le ſaint Eſprit, que *les juſtes auront beaucoup de tribulations*; & il n'y a nul bonheur que d'être de cet heureux nombre. Nous n'oſons preſumer de l'être, connoiſſant nos miſeres & nos imperfections. Mais ſi Dieu nous fait ſouffrir, nous oſerons eſperer qu'il nous purifiera, & par ce moyen nous juſtifiera. Je vous ſupplie, ma très chère Sœur, de prier Dieu pour nous, comme je fais pour vous, qu'il nous humilie vraiment. Je ne deſire

que

que cette grace pour remede à tous nos maux; car je sai, parce qu'il l'a dit, qu'il ne mepriſe jamais un cœur contrit & humilié, & que ſans cela rien ne lui plaît. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur. Je ſalue de tout mon cœur la chere enfant, & Mademoiſelle votre couſine. 1656.

LETTRE DCCCXXXIII.

A M. le Maître. Sur les diſpoſitions dans leſquelles on doit entrer pour bien ſouffrir la perſecution, & ſur la maladie qu'il avoit.

JE ne doute nullement que la meſure de la haine ne ſoit comblée; & aſſurément Dieu ſeul en peut arrêter les effets. Je prie Dieu qu'il conduiſe celui qui vient, & qu'en s'approchant du lieu où on lui prepare une ſi grande tentation, il s'approche de Dieu pour la pouvoir ſoutenir. Tout ce que je crains, c'eſt que nous ne ſoyons pas aſſez humbles; & que manquant de cette vertu eſſentielle, nous ſoyons indignes de ſouffrir comme il faut. 20. M. s.

Dieu vous impoſe une grande penitence, vous rendant ſi infirme *, mais auſſi elle eſt d'autant meilleure qu'elle vient de ſa divine providence, ſans que notre propre volonté y ait part. Vous me faites une très grande pitié, & je ſerois encore plus touchée, ſi je ne ſavois que Dieu vous fait la grace d'accepter d'un franc cœur tous vos maux. Vous êtes heureux

* M. le Maître étoit alors hors de Port-Royal, caché avec M. Arnauld, & malade.

1656. d'être ſeparé des diſcours du monde, qui ſont toujours ſi impertinens, que c'eſt un tourment de les entendre.

Que Dieu nous donne la vraie humilité: nous en avons plus de beſoin que de toute autre choſe. C'eſt elle que le demon combat par le Moliniſme; & c'eſt par elle ſeule que nous nous pouvons bien defendre. Demandez-là pour moi, mon très cher Enfant: j'en ai un beſoin tout particulier. Nos recommandations à M. Daſſin *, &c.

LETTRE DCCCXXXIV.

A la Reine de Pologne. Sur les Lettres Provinciales; ſur le retour de cette Princeſſe dans ſon Royaume, & ſur la ſortie des Meſſieurs de Port-Royal des Champs, &c.

24. Mars. De P.R. des Champs.

MADAME. C'eſt une grande mortification pour moi qu'il ſe perde des Lettres de Votre Majeſté; car bien que je n'oſaſſe jamais deſirer qu'elle ſe donnât la peine de nous en honorer, quand il lui a plu de la prendre, il eſt bien facheux qu'elles ſe perdent. Celle du 24. Fevrier nous fut rendue hier. Je vous aſſure, Madame, que j'ai eu les mêmes ſentimens d'impatience que Votre Majeſté, au ſujet de l'Auteur des Provinciales qui a affaire à de ſi terribles ennemis. Mais comme je ſai qu'il n'y a point de cas fortuit en Dieu, que toutes choſes arrivent par ſon ordre, & que les hommes ne ſauroient avancer ni reculer aux momens qu'il lui plaît que nos maux finiſſent ou que nos biens arrivent, j'el-

* M. Arnauld.

j'essuie de calmer mon esprit, le reduisant à la soumission qu'il doit à son maître. 1696.

Je desire bien, Madame, votre retour en Pologne, mais je voudrois que ce fût avec toute sorte de sureté. Car Votre Majesté sait qu'on la craint plus qu'une armée; de sorte qu'il ne la faut en façon du monde hazarder. Je prie Dieu, Madame, qu'il soit votre conseil & votre forte protection.

Enfin tous nos Hermites sont sortis d'ici: il n'y reste plus que mon frere d'Andilly, & il faut qu'il sorte aussi, n'ayant pu obtenir de la Reine * d'y demeurer, quoiqu'elle lui fasse l'honneur d'avoir de l'affection pour lui. Tout ce qu'on a pu obtenir, c'est qu'il ne vient point de Commissaire, sur l'assurance qu'on obéiroit, comme on a fait. Notre vallée a été vraiment une vallée de larmes, tous les Messieurs, & les Enfans qui étoient quinze, étant si affligés d'être obligés de quitter ce lieu, que cela faisoit une grande pitié. Mais enfin il faut obéir à Dieu en tout: aussi sont-ils très soumis à sa sainte volonté. Nous attendons le reste des effets des menaces, pour nos Confesseurs, & pour le dedans de la Maison dont le principal me regarde.

J'espere que la bonté de Dieu nous soutiendra toujours: peut-être ne pourrai-je plus avoir l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Mais rien, Dieu aidant, ne me pourra empêcher de le prier pour elle, non plus que ceux qu'on a éloignés, aussi bien que nos Sœurs. Nos prieres seront

* La Reine Mere, Anne d'Autriche.

1656. meilleures, si nous sommes bien affligées & bien soumises à Dieu. La foi console de tous maux, & je ne trouve de miserables que ceux qui ne croient pas en Dieu, & qui n'esperent pas en sa misericorde, étant privés de sa charité dont la moindre étincelle nous rend heureux en quelque état que le monde nous puisse reduire. Je prie Dieu de tout mon cœur, Madame, qu'il vous augmente ses divines vertus, qui nous feront surmonter toutes les tentations que le demon nous pourra jamais faire souffrir; & je l'en supplierai jusqu'à la mort, étant avec toutes sortes d'obligations & de respects, &c.

LETTRE DCCCXXXV.

A Mademoiselle Josse. Sur la continuation des maux de la Pologne, &c.

24. Mars. NOus avons reçu, ma très chere Sœur, votre Lettre du 9. Fevrier, avec douleur, y voyant la continuation du pitoyable état de la Pologne, quoique cela ne me fasse pas desesperer que Dieu la retablisse. Car rien ne lui est impossible, & souvent il prend plaisir de faire voir sa puissance aux hommes incredules & insolens qui se confient en leurs forces. Faites profit, ma très chere, de ce tems d'affliction, par l'humble patience & soumission à Dieu, par la compassion pour les affligés, & sur tout par la douleur de voir Dieu mepriſé, & ses Eglises profanées aussi bien que tout ce qu'il y a de saint. Priez Dieu le plus que vous pourrez, qu'il vous fasse misericorde. Nous sommes toujours dans l'attente des maux dont on nous menace; mais

mais sa bonté nous donne le tems de nous préparer à les recevoir. Je suis toute à vous, mes très chere Sœur. 1656.

LETTRE DCCCXXXVI.

A M. le Maitre. Sur la sortie des Solitaires de Port-Royal, la visite d'un Jesuite, &c.

MOn frere d'Andilly, qui étoit demeuré le dernier, & qui sembloit devoir être exempt d'une obéissance si rude, part aujourd'hui. Il faut adorer les jugemens de Dieu avec humilité: il sait ce qu'il fait, & sa sagesse dispose tout avec ordre, poids & mesure. Nous verrons un jour, en l'autre monde, & peut-être encore en celui-ci, une partie des causes que Dieu a eues de laisser opprimer ses serviteurs & sa verité même. Cependant nous avons assez de quoi nous consoler, quand ce ne seroit que cette parole, *qu'en juste tout coopere en bien.* Comme la parole de Dieu est infaillible, c'est le remede à tous nos maux; & le moyen de les changer en biens, est de chercher la justice. C'est ce que nous devons sans cesse demander à Dieu de tout le cœur, les uns pour les autres. 27 Mars.

J'espere qu'il assistera ceux qui sont sortis. Ils m'ont extrêmement édifiés: leur douleur a été toute chretienne, sans murmure, sans découragement, sans chagrin. Enfin on a vu par leur sortie qu'ils n'avoient cherché que Dieu en leur entrée. J'espere que le demon ne gagnera rien à cette dispersion. Nos Sœurs sont aussi comme il faut, graces à Dieu, affligées, mais dans le silence: la plus grande partie ne

1656. l'a fu que quand on a apporté les meubles. Les petites Filles qui avoient des freres *aux Granges*, ont extrêmement pleuré, tant pour leurs freres que pour elles-mêmes, craignant que leur tour ne vienne. Enfin Dieu voit tout. Sans la foi tout eſt inſupportable: avec la foi tout eſt doux. Toute notre attention à cette heure eſt de nous bien humilier, de bien prier, & de nous tenir en grande ſolitude interieure, comme nous ſommes en l'exterieure, afin qu'elle rempliſſe les petits ſervices que nous rendions aux ſerviteurs de Dieu.

Je vous ſupplie d'avoir un ſoin tout particulier de prier pour L.. afin que Dieu lui faſſe connoître le tems de ſa viſite, & qu'il lui ouvre le cœur & les yeux de l'ame, pour voir, pour aimer & pour ſuivre la verité qui le fait plutôt ſouffrir qu'il ne ſouffre pour elle. Mon très cher, nous ne ſommes point humbles: l'élevation, l'orgueil & la vanité ſont les maux particuliers de notre frere. Crions bien à Dieu qu'il nous en gueriſſe: j'en ai plus beſoin que perſonne certainement. Priez Dieu qu'il ait pitié de moi.

Permettez-moi, mon très cher, de vous dire que vous employez toujours des expreſſions trop fortes, auſſi bien que moi, comme *fourberie*, *barbarie*, *les mocheux*, *vendus à la Cour*, &c. Je voudrois que nous euſſions autant de ſoin d'éviter ces termes, & les expreſſions contre la charité, que nous avons ſoin d'éviter celles qui ſeroient contre la modeſtie. Nos Sœurs noiſines * nous temoignent plus d'affection que jamais: elles envoient ſans ceſſe ſavoir de nos nouvelles, & font des prieres publi-

* L'Abbaye de Gif.

que pour M. Arnauld. Leur Confesseur même qui a été contraire, est tout gagné, jusqu'à pleurer de voir les choses en l'état qu'elles sont. 1656.

La Mere Prieure écrit à M. Daftin ce qui s'est passé à la visite d'un Jesuite. On ne sauroit depeindre sa pitoyable maniere d'agir toute seculiere: je ne dis pas passionnée; car il ne le paroît pas par lui-même, mais il suit les autres comme un aveugle. Cela nous doit beaucoup humilier, en remerciant Dieu de la grace qu'il nous a faite d'être entré dans la vraie voie, où je le supplie de nous faire marcher jusqu'à la mort avec plus de fidelité & d'humilité que nous n'avons fait jusqu'à cette heure.

LETTRE DCCCXXXVII.

Au même: Après lui avoir parlé au sujet d'un Ouvrage qu'il avoit envoyé, elle lui donne quelques avis.

JE ne doute nullement que ce que vous avez envoyé ne soit très beau, mais c'est à savoir si le silence en ce tems ne seroit pas encore plus beau & plus agreable à Dieu, qui s'appaise mieux par les larmes & par la penitence, que par l'éloquence qui amuse plus de personne qu'elle n'en convertit. Je sai que ce n'est pas à moi à dire cela; aussi n'est-ce pas par mon propre esprit, qui n'aime que trop ces satisfactions, que je parle. 2. Avril.

Tout ce que je vous supplie de faire, mon très cher, c'est d'agir par cette parfaite soumission que Dieu, par sa grace, a mis au fond de votre cœur; mais il arrive

1656. quelquefois que l'activité de notre esprit nous trompe, & nous fait croire que tous ceux auxquels Dieu nous a soumis, ont les mêmes sentimens que nous; & c'est de quoi nous ne saurions trop nous assurer, avant que de rien entreprendre, sur tout lorsque nous avons à faire à des personnes si humbles qu'elles aiment toujours mieux ceder aux mouvemens d'autrui que de suivre les leurs. Je vous demande pardon, mon très cher: accordez-le moi, puisque je fais une faute, en m'avançant par affection.

Nous sommes en un tems étrange, où les tenebres sont horribles. La raison & la justice semblent abandonner la terre: ce qui nous oblige de n'avoir plus recours qu'au ciel. J'ai consolation de voir le zele de nos Sœurs, tout humble & penitent. Jamais elles ne furent si solitaires, silencieuses & devotes, qu'elles le sont par la grace de Dieu. M. Arnauld se peut assurer qu'il n'y a point d'heure au jour, ni en la nuit, qu'on ne prie pour lui: vous y avez aussi bonne part. Je suis toute à vous, mon très cher Frere: ne nous oubliez pas, s'il vous plaît.

LETTRE DCCCXXXVIII.

A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume, ses dispositions, & la conduite qu'on tenoit à l'égard de Port-Royal.

6. Avril. MADAME. Votre Majesté a grand sujet d'être bien ennuyée des longueurs des Princes dans les affaires aussi importantes, & que le manque de diligence & de se bien servir des occasions sont capables

pables de ruiner. Mais, Madame, Dieu voit tout cela, & comme disoit un saint de la loi ancienne: s'il veut sauver Israël rien ne l'en pourra empêcher. La sainte Eglise est vraiment le peuple de Dieu: s'il la veut sauver dans votre Royaume, ce qui est le principal souhait de Votre Majesté, il le fera contre toute apparence humaine. J'ai toujours cru, voyant ce grand abandonnement de ceux qui sembloient se devoir davantage interesser dans les interêts de l'Eglise & de Votre Majesté, que Dieu vous protegeroit lui-même, & feroit voir que c'est lui seul qui peut faire des merveilles. Il faut, Madame, les attendre avec grande patience & humilité, sans se lasser de frapper à la porte de sa divine misericorde par vos très humbles prieres. Je ne sai pas ce qu'il lui plaira de faire, mais je le supplie très humblement que ce soit pour l'avantage de Votre Majesté. 1656.

Il est bien vrai, Madame, que vous seriez heureuse dans une bonne & sainte retraite; & je m'estimerois bien fortunée d'y être votre petite servante. Mais c'est à Dieu à ordonner de tout, & nous à le suivre dans ses desseins éternels, qui enfin réuniront en un tous ses fideles dans une felicité éternelle.

Tous nos pauvres Hermites nous ont autant édifiés en leur sortie qu'ils avoient fait en leur demeure, leur douleur n'ayant point empêché leur soumission à Dieu. J'espere qu'il sera avec eux par tout, ils n'oublieront jamais Votre Majesté, sur tout Monsieur Arnauld, & les fils de votre servante ma Sœur Catherine, que j'espere qui prie aussi Dieu pour Votre Majesté dans le ciel.

1636. On a envoyé Monsieur le Lieutenant Civil voir s'il étoit vrai qu'il n'y eut plus personne ceans que les domestiques, comme on l'avoit assuré. On nous croit des fourbes, aussi bien que des heretiques : que Dieu par sa bonté nous garde de tous les deux.

Enfin la Reine a commandé à l'Assemblée du Clergé de nous pousser à bout, & leur a dit que c'étoit sa propre affaire. Je n'en ai nul ressentiment contre Sa Majesté : je sai qu'elle croit faire une très bonne œuvre, & qu'on lui persuade sans cesse qu'elle n'en sauroit faire une meilleure : Notre Seigneur a dit que ceux qui persecuteroient ses serviteurs, croiroient lui rendre service. Tout ce que nous avons à desirer est donc de souffrir en cette qualité, & non pas pour nos crimes. Nous avons assez d'imperfections & de pechés, qui meritent plus de peines & d'afflictions qu'on ne nous en sauroit faire souffrir : il nous doit suffire que par la grace de Dieu nous ne sommes point heretiques, mais enfans de l'Eglise, quoique non pas si innocentes que nous ne meritions les châtimens. Trop heureux, s'il nous fait la grace de nous purifier dans la patience ? Je ne me puis donner l'honneur d'écrire à Votre Majesté par le dernier courier, parce que j'avois une grande migraine, & puis il se rencontra que Monsieur le Lieutenant Civil vint le jour qu'il falloit écrire. Je suis, &c.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXXXIX.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal. Elle lui parle de ſa ſanté, de l'état de la Maiſon des Champs, &c.

PLût à Dieu, ma chere Mere, que je fuſſe auſſi obéiſſante à ce que vous deſirez de moi pour la vertu, que je le ſuis pour la conſervation de mon corps. Je vous ſupplie très humblement de prier Dieu que ce ne ſoit que par cette vertu d'obéiſſance, & non pas par amour propre. Ma pauvre Sœur Marie Luce s'en va peu à peu: c'eſt une vraie & bonne Religieuſe. Elle eſt ſeule à une Infirmerie, ravie de ne point parler, ni entendre parler, & toujours gaie, travaillant toujours à ce qu'elle peut. Le reſte de la Communauté ſe porte bien, graces à Dieu, dans un grand ſilence & une grande paix. Il n'y a que moi qui parle toujours bien haut, & plus qu'il ne faut. Je vous ſupplie très humblement de prier Dieu qu'il me corrige de ce défaut & de tous les autres. 7. Avril. De PR. des Champs.

Je ſuis bien aiſe que ma Sœur N. ſoit reçue, quoique je craigne qu'elle ne ſoit un peu altiere; mais elle a la crainte de Dieu, qui eſt la racine de tout bien, & j'eſpere que Dieu lui fera la grace de ſe ſurmonter. Mon Dieu, ma chere mere, que nous avons beſoin de nous humilier devant Dieu pour flechir ſa miſericorde.

Je vous ſupplie très humblement de demander à Dieu la converſion de N. Il ne reçoit point les choſes comme il faut, & le monde vit toujours en lui. J'oſe vous

1656. supplier très humblement de dire un an pour sa converſion, *ſancte Joſeph ora pro eo.* J'eſpere que Dieu vous l'accordera par les merites de ce grand ſaint. C'eſt grande pitié de ma Sœur N. Cela ne demande qu'à agir & à ſe divertir. Elle ſe feroit valoir ſi on lui en donnoit l'occaſion, & elle ne ſeroit plus malade: cela eſt pitoyable, d'avoir un ſi beau reſſentiment du mal des autres, & de faire ſi peu de reflexion ſur le ſien propre. J'ai autant beſoin de converſion que perſonne. Je vous ſupplie, ma chere Mere, de faire en ſorte de l'obtenir de Dieu pour moi.

LETTRE DCCCXL.

A M. le Maitre. Sur une viſite qu'il vouloit lui rendre.

7. Avril. JE n'aurois pas moins de joie que vous de vous voir, mais le tems n'y eſt pas propre, dans l'incertitude où nous ſommes d'une Viſite dans laquelle on ſeroit bien aiſe de nous ſurprendre. Aſſurez-vous, mon très cher Frere, que cela n'eſt point neceſſaire pour me perſuader la verité de vos ſentimens. Ce peu que vous me dites me ſuffit, & je crois plus à votre cœur qu'à votre éloquence. Je vous crois bien ſincere, & puis on ſe perſuade aiſément ce qu'on deſire beaucoup. Pratiquons, mon très cher, ce que Dieu met dans le ſecret de notre cœur par ſa grace; car quelquefois nous nous contentons de notre bonne volonté qui nous trompe. Pour moi, il y a quarante-huit ans qu'elle m'amuſe: priez Dieu que je ne lui ſois plus infidelle, & me croyez toute à vous.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXLI.

A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne sa reconnoissance & lui parle de l'état des affaires de Port-Royal, &c.

MADAME: La bonté de Votre Majesté est surprenante, & nous donne une admiration très grande de la voir environnée d'afflictions prendre encore part à celles de ses serviteurs & servantes. Je le ressens comme je dois, Madame, & je n'ai point de paroles pour en temoigner mes reconnoissances à Votre Majesté. Mais je me rejouis dans la ferme esperance que j'ai que Dieu qui ne laisse aucun bienfait sans recompense, n'en privera pas Votre Majesté pour une si bonne œuvre. Il se plaît encore de voir qu'on ait pitié des affligés, sur tout quand on l'est soi-même, ce qui temoigne la force de la charité qui fait oublier ses propres maux pour penser à ceux du prochain. Tout cela, Madame, vous vaut mieux devant Dieu que nos prieres; & cela fera qu'il nous daignera exaucer en votre faveur. 12. Avril.

Il est demain notre grande fête de l'Institution du très saint Sacrement: avec quel cœur n'y devons nous pas prier Dieu qu'il retablisse ses adorations dans vos Eglises prophanées par les malheureux heretiques, & qu'il console Votre Majesté des douleurs qu'elle a eue plus grandes de voir ces sacrileges que pour la perte de ses biens? C'est pour vous, Madame, une grace si singuliere qne vous ne la sauriez estimer trop precieuse, ni assez remercier Dieu de vous l'avoir faite dans ce tems où il y a

une

1650. une si grande insensibilité pour Dieu qu'il semble que la plûpart des hommes aient oublié qu'il y en ait un, & les autres s'en font un à leur mode, ajoutant tous leurs interêts aux services qu'ils lui veulent rendre. C'est pourquoi je ne puis que je ne croie que nous approchons fort de la fin du monde, non seulement pour les confusions, & les renversemens dont il est rempli, mais encore plus sur la parole de Notre Seigneur qui a dit que quand il viendra il ne trouvera plus de charité en la terre: ce qui signifie qu'il y en aura en si peu de personnes que cela peut être compté pour rien.

Cela me fait estimer peu tous nos maux, & les menaces qu'on nous fait tous les jours, puisque tout cela ne durera que des momens; car soit que le monde finisse bientôt ou non, nous finirons toujours bientôt, aussi bien que celles qui nous succederont aussi, qui, je crois, souffriront encore plus que nous. Car les maux croîtront toujours sur la terre, jusqu'à ce que Dieu vienne prendre la derniere vengeance de ses ennemis. Cependant nous n'avons qu'à essayer de n'être pas de ce malheureux nombre, fuyant le mal & recherchant de tout notre cœur les saintes loix de Dieu pour les observer. C'est ce que font, par la grace de Dieu, nos pauvres exilés, chacun d'eux se retirant dans la plus grande solitude qu'ils peut, jusqu'aux Enfans qui veulent vivre comme ils faisoient ici. On dit qu'on nous ôtera aussi nos Pensionnaires, qui sont plus de soixante aux deux Maisons. Cela seroit affligeant pour ces pauvres Enfans, qui servent Dieu selon leur

âge

âge avec grande édification ; mais pour nous, nous n'en ferons que plus solitaires. Nous croyions que Dieu nous obligeoit à cette charité par les pressans desirs que les peres & meres nous en temoignoient. Quand on nous en empêchera, nous en serons dechargées devant Dieu, dont la sainte volonté doit être l'unique objet de toutes nos actions. 1656.

Nous attendons avec impatience les nouvelles que Votre Majesté attendoit. Je vois souvent les deux armées devant Dieu. Je supplie très humblement sa divine bonté de detruire les ennemis de sa gloire & de l'Eglise qu'il a établie par son sang. Je le supplie encore que le cœur de Votre Majesté, soit toujours entre ses saintes mains, afin qu'il soit inébranlable dans tous les évenemens de ce monde qui passe comme un ombre. Je suis, Madame, tous les jours davantage & avec un plus grand respect, &c.

LETTRE DCCCXLII.

A Mademoiselle Josse. Au sujet du fils d'une Dame qui étoit à la Cour de Pologne.

J'Ai oublié deux couriers à vous dire, ma très chere Sœur, que M. Davison nous est venu voir, pour nous dire l'affliction où il est de ce que Madame sa mere est mecontente de lui. Elle ne croit pas, comme je pense, que Dieu lui ait fait la grace d'être en aussi bonne disposition qu'il est, puisque non seulement il a quitté l'heresie, mais il vit dans l'Eglise en vrai & bon Catholique. Que si cette Dame est dans la pieté, comme je le crois, elle doit

1656. doit avoir beaucoup de joie, & preferer le ſalut de Monſieur ſon fils à toutes les fortunes temporelles qui ne ſont que miſeres. M. de Bernieres qui eſt un homme de condition & de grande pieté, en prend grand ſoin, & il l'amena il y a quelque tems à notre Monaſtere des Champs, pour être confirmé. Je crois, ma très chere Sœur, que Madame Daviſon eſt votre amie: je vous ſupplie humblement dans les occaſions de l'adoucir à l'égard de ſon fils, & de lui faire voir l'obligation qu'elle a à Dieu de l'avoir tiré de l'hereſie. Je penſois me donner l'honneur d'écrire à M. de Fleury, mais je ſuis ſi accablé du chant extrême qui m'a empêché de dormir toute cette nuit, que je n'en puis plus. Obligez-moi de lui faire nos très humbles recommandations. Je ſuis toute à vous.

LETTRE DCCCXLIII.

A la Reine de Pologne. Elle la conſole dans ſes inquietudes, & lui parle des menaces qu'on continuoit de faire à Port-Royal & de la Lettre que le Pape avoit écrite à cette Princeſſe.

20. Avril. MADAME. Je reçois tout preſentement la Lettre dont il a plu à Votre Majeſté, de nous honorer en datte du 20. Mars. Je la plains tout ce qui ſe peut, dans ſes inquietudes qui veritablement ſont très facheuſes. Ces longues ſuſpenſions dans des affaires auſſi importantes que ſont les vôtres, Madame, ſont preſque inſupportables à l'eſprit, ſur tout quand elles viennent de l'humeur lente des perſonnes qui ſemblent inſenſibles à leurs plus grands interêts. Mais enfin il faut re-

regarder Dieu qui conduit tous les hommes comme il lui plaît, & fait servir à ses desseins toutes leurs humeurs. Tout ce que nous pouvons attendre en ce monde de biens ou de maux, est bien peu considerable en comparaison de l'Arrêt éternel que nous attendons du jugement de Dieu, où il y va de la perte ou de la possession d'un Royaume qui ne se perdra jamais; & cependant c'est une chose prodigieuse, Madame, que nous n'ayons point d'inquietude & d'apprehension pareille pour cet Arrêt definitif de notre éternité. 1656.

Nous avons eu une grande joie d'un grand bruit qui a couru que le Roi de Suede a été defait en un grand combat*: nous n'en perdons pas encore l'esperance, puisque l'on disoit que c'avoit été le 4. de ce mois, & la Lettre de Votre Majesté est du 20. du passé. Les semaines nous semblent bien longues, pour attendre des nouvelles. Pour nous nous en attendons tous les jours, en consequence des nouvelles menaces qu'on nous fait, dont la principale est qu'on m'ôtera d'ici & sept ou huit autres, qu'on ôtera nos Confesseurs & qu'on donnera nos Maisons à Madame de Fontevrault, & choses semblables dont il n'arrivera que ce qu'il plaira à Dieu qui nous fait la grace d'attendre ce qu'il lui plaira sans inquietude.

Le Saint Pere à qui vous avez écrit, Madame,

* On lit dans la Vie de Charles Gustave, que le combat dont il est ici question se donna le 17. Mars près de Jaroslaw, & que les Polonois y defirent les Suedois & se saisirent de leur bagage. Mais il y en eut un autre le 6. Mai entre Posnanie & Gnesne où le Roi de Suede battit les Polonois.

1616. dame, à notre ſujet *, n'avoit garde de repondre qu'en general à Votre Majeſté, ne la voulant pas contriſter. Dieu permet que Sa Sainteté ſoit prevenue contre ceux qui dans la verité ſont plus fortement attachés à leurs devoirs envers elle & la ſainte Egliſe que tous ceux qui lui perſuadent le contraire. Mais enfin il faut adorer les jugements de Dieu & ſe remettre à ſes ſaintes volontés. S'il nous veut affliger, il eſt plus rude ſans comparaiſon de ſouffrir par ſon pere que par un étranger. Cependant ce n'eſt pas à nous à choiſir nos croix, mais bien à prendre celles que Dieu nous envoie.

Je vous ſupplie très humblement, Madame, de jetter vos ſoins en Dieu. Il a ſans doute ſes yeux ſur Votre Majeſté: regardez-le toujours, Madame. Vous trouverez un vrai repos & un refuge aſſuré en ſa divine bonté, ſi vous y mettez toute votre confiance. Je lui demande très humblement cette grace pour Votre Majeſté, de qui je ſuis, &c.

LETTRE DCCCXLIV.

A M. de Fleury. Sur le deſſein qu'il avoit de quitter la Reine de Pologne, l'excluſion d'un grand nombre de Docteurs de Sorbonne, &c.

20. Avril. JE ne vous oſe rien dire, Monſieur, d'une penſée que l'on m'a dit que vous avez, quoiqu'elle m'afflige beaucoup; mais je prie Dieu qu'il vous faſſe connoître ſa ſainte volonté, & je vous ſupplie très

* Voyez les deux dernieres Lettres du Tome precedent.

très humblement de ne rien faire sans bon conseil, puisque quelques lumieres que nous ayons, il faut encore se servir de celle des autres; crainte de se meprendre en ne suivant que la nôtre. Je prie Dieu de conseiller aussi Mademoiselle Josse touchant ce qui lui est plus avantageux pour son salut. Si nous croyons les bruits qui courent, nous serons transportées plusieurs de nous, nos Maisons données à d'autres, & nos Confesseurs chassés. Si Dieu donne le pouvoir à ceux qui ont ces desirs, il est certain qu'il les accompliront bientôt; mais Dieu est leur maître, & il les saura bien arrêter s'il le veut. 1656.

Vous savez ce qui se passe ici a l'égard de ceux de votre Corps*: on attend toujours pis de ceux d'audessus. A tout cela l'humble patience est l'unique remede. M. Arnauld est, graces à Dieu, toujours en santé & soumis à Dieu pour toutes choses. Je ne l'ai pas vu, & je pourrai bien ne le voir jamais en l'âge où je suis. Je ne laisse pas de vous remercier de votre charité pour lui, & de vous pouvoir assurer qu'il en est très reconnoissant. Je suis, &c.

LETTRE DCCCXLV.

A Mademoiselle Josse. Sur le desir qu'elle avoit de venir à Port-Royal.

NE pouvant, ma très chere Sœur, vous donner avis de si loin, & sans avoir de 20. Avril.

* Plus de soixante & dix Docteurs de Sorbonne qui furent exclus parce qu'ils ne voulurent point souscrire à la censure contre Arnauld. De ce nombre furent plusieurs Evêques.

1656. de connoissance de ce qui se passe où vous êtes, je n'ai rien à vous dire sinon que je ne manquerai pas de prier & de faire prier Dieu qu'il vous conseille & fasse connoître sa sainte volonté. Nous nous adresserons particulierement à la sainte Vierge & à S. Joseph: faites-le aussi de votre côté; ma très chere Sœur, & soyez assurée que je ne desire que votre vrai bien, qui consiste à suivre la volonté de Dieu en toutes choses sans prevenir ni differer, mais à obéir en tout & dans les momens qu'il nous fait connoître. Tout notre soin doit être de purifier nos intentions, afin de ne pas suivre nos inclinations humaines. J'attendrai de vos nouvelles: il pourra peut-être arriver que je n'en pourrai recevoir ni vous en donner des nôtres. Que cela ne vous trouble point, s'il arrive. Dieu nous assistera, s'il lui plaît: il n'abandonnera point ceux qui se confient en lui. Mettons y toutes deux toute notre esperance. Je ferai toujours entierement votre, &c.

LETTRE DCCCXLVI.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Au sujet d'une Postulante, & de la Visite qu'on devoit faire dans le Monastere.

20. Avril. JE vous remercie très humblement, ma très chere Mere, de la peine que vous avez prise de me mander des nouvelles de la Postulante. Il ne lui faut rien laisser passer, s'il vous plaît: il la faut reprendre, & lui faire faire penitence, & en même tems avertir M. de Rebours * de tout. Il est

* L'un des Confesseurs de Port-Royal.

est impossible sans une grace extraordinaire que cette Fille surmonte ses vieilles inclinations, dont elle n'a pas seulement la connoissance. Mais il ne faut pas laisser de faire ce que l'on pourra pour lui faire connoître ses fautes : au moins cela lui pourra servir dans le monde, & pour le reste de sa vie. 1656

Je ne vous prie point, ma chere Mere, de le faire doucement ; car vous ne le sauriez autrement. Mais ne laissez pas de joindre la force avec la douceur, lui faisant voir son peu de soumission, d'humilité & de patience. Enfin concluez quelquefois ce que vous avouez qu'une personne de son âge a de la peine à devenir comme un petit enfant, mais que neanmoins cela est necessaire pour être Religieuse, & qu'il vaut mieux ne la pas être. Faites-lui lire devant vous dans la Regle, quand elle aura fait des fautes, un des *Degrés d'humilité* que vous verrez lui être propre. Enfin quand on aura fait ce qu'on aura pu, ou sera quitte du reste devant Dieu. Je ne sai qui sollicitera pour la pauvre sœur * de la Sœur Ludgarde. Dieu est plus puissant que les hommes : mandez-lui qu'elle mette toute sa confiance en lui, & que vous esperez qu'il ne l'abandonnera pas. Je crois qu'il vaut mieux qu'elle ne dise rien que ma Sœur Auguſtine † ne ſoit

K sortie,

* Mademoiselle Maitteland la cadette à qui l'Abbaye de Maubuisson avoit fait jusqu'alors quelque charité que la nouvelle Abbesse avoit peine à continuer. Voyez la Relation, XXIX. de la III. Partie des Memoires sur la Vie de la Mere Angelique.

† Cette Religieuse qui étoit de Maubuisson, vint demeurer à Port-Royal avec la permission de ses Superieurs, & elle y mourut le 17. Avril 1663. Elle se nom-

moit

1656. ſortie, parce que cela pourroit encore plus facher Madame de Maubuiſſon *. Après cela, cela ſe paſſera doucement. Quelle s'adreſſe à M. l'Abbé des Pierres †: peut-être que Madame en ſera bien aiſe, ſur tout parce qu'elle ne donnera plus rien à la Sœur Ludgarde.

Bon jour, ma chere Mere. Je vous ſupplie très humblement de prier Dieu pour moi. Je voudrois bien que Madame Thomas ne vînt point du tout, dans ce tems où nous ſommes très obligées en toutes façons à la retraite & au ſilence. Je ne doute point que l'on ne nous faſſe tout le mal que l'on pourra. Mais tout eſt entre les mains de Dieu, en qui nous devons mettre toute notre eſperance.

Quant à ce que vous avez à repondre à la Viſite ‡, ma chere Mere, je ne doute point que vous ne le faſſiez très bien; & puis, par la grace de Dieu, il n'y a point le mal qu'on cherche. Car pour la doctrine, vous pouvez bien dire la verité: que nous croyons tout ce que l'Egliſe croit, & qu'on ne nous a rien enſeigné de nouveau. Pour les Confeſſeurs, vous ſavez ce que vous avez à en dire. Je ſai que vous direz fort bien, & j'eſpere que Dieu ſera avec vous. Il

noit Marie Auguſtine de Sainte Genevieve Girard de Helin. Il en a deja été parlé dans la Lettre CCCXXXVII.

* C'étoit alors Madame d'Orleans.

† L'un des Superieurs de Maubuiſſon.

‡ M du Sauſſai Grand Vicaire & Official de Paris, vint par ordre de la Cour faire à Port Royal une Viſite qui devoit finir par l'expulſion des Confeſſeurs & des Enfans. Mais Dieu derangea ce projet & M. le Grand Vicaire ne fit que verifier le Miracle de la ſainte Epine operé ſur Mademoiſelle Perier.

Il faut aviſer avec M. Singlin s'il ſera à propos de faire des plaintes de ma Sœur Blandine, & des deux autres, cette Viſite ne ſe faiſant pas à bonne intention, & pour nous faire du bien par de bonnes & charitables corrections, mais au contraire pour nous brouiller & diviſer ſi l'on peut; de ſorte que celles de qui on ſe plaindroit, ſeroient celles qu'on flatteroit davantage, les croyant plus propres à monopoler. Parlez de cela, ma très chere Mere, à M. Singlin: il vous dira ce que Dieu lui inſpirera, qui eſt toujours pour notre mieux. Je crois qu'il faudroit intimider ma Sœur Blandine en lui faiſant dire que ſi elle ſe plaint, on ſera obligé de faire voir ce qu'elle eſt; mais il eſt neceſſaire que M. Singlin l'approuve. S'il lui fait la charité de lui parler, il lui fera du bien. 1656.

Ce ſera une choſe étrange ſi on nous ôte nos Penſionnaires, non pas pour nous qui n'en ſerons que plus en repos & plus ſolitaires, mais pour ces pauvres Enfans. Vous ſavez ce qu'elles y perdront. Mais enfin il faut tout abandonner à la conduite de Dieu, qui ſe ſert, quand il lui plaît, des choſes les plus éloignées pour le bien des élus. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE DCCCXLVII.

A Madame de Belliſi. Après lui avoir parlé de ſa maladie & du premier miracle de la ſainte Epine, elle lui donne quelques avis au ſujet de deux perſonnes.

JE ne m'étonne pas, ma très chere Sœur, que vos foibleſſes vous aient continué, par le tems ſi extraordinaire que celui 23. Avril.

1656. qu'il fait. Je prie Dieu de vous y donner une vraie patience. Assurément ce mal est un dessein particulier de Dieu sur vous, & il vous est avantageux. J'admire le monde tant parler du Miracle qui est arrivé, & encore plus de pretendre qu'ils continueront. Je ne crois rien moins; & si j'en avois à esperer & à demander à Dieu, ce ne seroit pas sur les corps, mais sur tant de miserables ames qui languissent de miseres pires cent fois que tous les maux du corps, & dont la santé & la force ne servent le plus souvent qu'à tuer les ames. Ne desirez point, ma chere Sœur, que Dieu delivre sa verité par des Miracles visibles, mais par les invisibles de la conversion des cœurs qui se fait sans rumeur & sans bruit.

Vous avez bien raison, ma chere Sœur, de ne vous point embarasser dans le tracas du menage de Monsieur votre Pere; & non seulement vous le servirez aussi bien dans ses maladies, ne bougeant de chez vous, mais encore mieux & plus utilement en priant & demeurant en repos, n'ayant que cela à faire. Cette attaque d'apoplexie est facheuse. Vous devez faire en sorte qu'il songe à sa conscience, le faisant visiter par de bonnes personnes, & l'entretenant vous-même le plus que vous pourrez, de Dieu & du mepris de la terre. Je ne suis pas capable de vous donner conseil.

Pour Madame de Simé, ses changemens sont facheux & montrent qu'elle n'est point vraiment touchée. D'ailleurs c'est une terrible pitié de l'abandonner; car il n'y a point de milieu pour cette pauvre creatu-

re.

re. Je prie Dieu qu'il la regarde en pitié. 1656.
Pour l'autre vous m'en dites une étrange
hiſtoire. Mais je vous prie, ma très chere
Sœur, conſiderez bien cette creature;
car il faut qu'il y ait manque de ſens com-
mun, ou un horrible aveuglement. Je
vous prie, admirez comme on traite les
plus ſacrés myſteres de la Religion: faire
jurer en la preſence du S. Sacrement qu'on
n'accomplira point un vœu ſaint, & en
demander diſpenſe afin de s'engager dans
le crime. Elle eut auſſi-tôt fait de demander
diſpenſe de tous les commandemens de
Dieu. Prenez garde ſi elle reconnoît ces
horribles abus qui aggravent le peché, &
ſont de plus grands crimes que ceux qu'ils
veulent couvrir. Imaginez-vous ce que c'eſt
que de ſe ſervir de la preſence du ſaint Corps
de Notre Seigneur pour faire un ſerment
execrable, puiſque la fin étoit le peché,
& de l'indulgence de l'Egliſe pour la diſ-
penſer de ſon vœu pour cette même dam-
nable fin: ces abus me ſont inſupporta-
bles.

Je ne ſai que vous dire de cette derniere perſonne, conſiderez-la bien: faites lui lire la Tradition de l'Egliſe ſur la Penitence, quand vous ferez à Neuilli, ſi vous le jugez à propos; & menez-la toujours avec vous, pour la voir de plus près. Enfin il eſt important pour la charité de ne la pas rebuter, mais auſſi devez-vous bien prendre garde à ce que Dieu demande de vous en cela, qui ſera ſelon l'apparence que vous aurez ſujet de prendre par là connoiſſance de ſa veritable converſion. Sur tout priez bien Dieu. Si celui qui vous l'a adreſſée, recherche la verité, & prend plus

1656. desirer de vous pour le service de cette personne le salut de son ame que la subsistance temporelle, il vous pourra aider à reconnoitre ce que vous devez faire. Mais si c'est un homme du commun, defiez-vous-en, il vous nuira plus qu'il ne vous servira à lui bien faire. Je prie Dieu, ma très chere Sœur, qu'il vous conseille. Je suis toute à vous.

LETTRE DCCCXLVIII.

A Madame Allen. Elle l'exhorte à reconnoître la bonté de Dieu, & lui expose ses dispositions au sujet de la persecution.

JE loue Dieu, ma chere Sœur, de ce qu'il lui a plu de vous soulager dans vos maux. Je le supplie de tout mon cœur de vous donner la patience pour ce qui vous en reste, & pour ceux de votre esprit aussi. Je vous supplie, ma très chere Sœur, que les nôtres ne vous soient pas si sensibles: Dieu nous traite toujours avec plus de misericorde que de justice, nous donnant par son infinie bonté tant de confiance en lui, que nous ne fumes jamais plus contentes. Car enfin il est notre bon Pere: qu'avons-nous à craindre? Si nous souffrons il nous soutiendra. Dites le même de notre bonne Mere *: elle est trop heureuse, & nous aussi. J'espere que nous dirons de tout le cœur qu'il est bon qu'il nous ait humiliées, & que par-là il nous apprendra à le mieux servir: nous avons toujours besoin de correction. Il ne faut point regarder les passions de ceux de qui Dieu

* La Mere Suireau Abbesse de Port-Royal.

Dieu ſe ſert, mais ſa ſainte & toute aimable volonté qui eſt notre ſatisfaction. 1656.

Ne ſoyez point en peine de votre fille aînée. Elle eſt à Dieu : cela vous doit ſuffire. S'il n'abandonne pas les mauvais, ſa divine providence faiſant luire ſon ſoleil ſur eux, il fait plus ſans comparaiſon pour ceux que ſa grace a rendu bons comme cette enfant. Bon jour, ma très chere Sœur. Ne ſoyez plus chagrine, mais rejouiſſez vous en Dieu, lui abandonnant toutes choſes pour vous, pour vos enfans, & pour vos amis. Priez-le pour moi, je vous en ſupplie.

LETTRE DCCCXLIX.

A la Sœur Catherine de Sainte Flavie Paſſart, Maitreſſe des Enfans à Port-Royal de Paris. Au ſujet de la petite Marguerite Perier ſur laquelle venoit de s'operer la premier Miracle de la ſainte Epine, &c.

JE loue Dieu, ma très chere Sœur, de ſa continuation de la grace qu'il a faite à la petite Sœur *, & le prie que ſa grace & ſa miſericorde ſoient auſſi ſur ſon ame. Rappellez-lui ſouvent ce qui lui eſt arrivé, & faites-lui voir que ſans ce ſecours miraculeux elle eût paſſé ſa vie dans la miſere, dans la douleur & l'humiliation de ſon mal, qui l'eût rendue à charge aux autres & à elle-même, par la puanteur qui ſe fût toujours accrûe, auſſi bien que par la difformité qui eût fait horreur à tous ceux qui l'euſſent vue. Avril.

* Mademoiſelle Marguerite Perier, alors âgée de dix à onze ans.

1630 Qu'elle songe que ses pechés, quoique son âge ait peut-être empêché qu'ils ne fussent criminels, avoient merité plus de mal & de confusion qu'elle n'en avoit, n'y en ayant point en ce monde qui puisse servir d'un juste chatiment au moindre de nos pechés, ni même en l'autre, si Jesus-Christ n'y avoit satisfait par son sang & par sa mort, & n'avoit pas acquis par ses merites une grace qui faisant tout en nous, rend nos souffrances & nos actions saintes & meritoires. Faites-la souvent invoquer cette divine grace pour la parfaite gueri-son de son ame, qui lui importe infiniment plus que celle de son corps. Faites-la souvenir de la parole que dit Notre Seigneur à un homme après l'avoir gueri: Ne pechez plus, afin que pis ne vous arrive.

Ne vous decouragez point, ma très chère Sœur, pour l'insensibilité des quatre enfans dont vous me parlez. Vous aviez sujet d'être aussi en peine de celle que le Seigneur a guerie, & qui avoit l'ame malade aussi bien que le corps. Dieu l'a peut-être guerie par ce miracle exterieur qui a frappé vos sens, pour accroître votre foi & vous faire esperer qu'il fera misericorde à ces quatre, comme il a fait à cette cinquieme. Ne vous lassez point de l'en supplier tous les jours. Et enfin qu'il soit vrai ou non qu'un bon Religieux a fait reverdir & fructifier un bâton en l'arrosant trois ans durant par obeissance, il est très certain que si vous arrosez ces petites ames, quand même Dieu ne les convertiroit pas, vous meriterez qu'il vivifie de plus en plus la vôtre, & peut-être aura-t-il aussi pitié d'elles en les touchant efficacement. Je l'en

l'en supplie de tout mon cœur. Ne desirez pas tant, ma chere Sœur, que le Miracle fasse cesser la persecution que nous souffrons, que celle que nous faisons souffrir à la verité en n'y conformant pas nos actions, &c. 1656.

LETTRE DCCCL.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Au sujet de la sainte Epine, & du miracle.

VOULEZ vous bien que je vous dise, ma très chere Sœur, que le desir que vous avez que l'on vous porte la sainte Epine, doit être bien petit, & que c'est un temoignage d'attache de dire qu'on vous l'a promis. Il faut renoncer aux promesses de bon cœur, afin de n'être attaché à rien. Je vous blesserois, si je n'ajoutois que cela n'empêchera pas qu'on vous la porte; mais il n'en est pas le tems. Car on vient tous les jours la voir, aussi bien que notre petite que l'on dit (faussement) être retombée plus mal que jamais. De plus on dit au Catechisme que ce miracle, n'est que pour verifier la parole de Notre Seigneur, qui dit qu'au jugement il y en aura qui diront: Nous avons fait des Miracles en votre nom, &c. Avril.

Tout cela nous doit humilier devant Dieu, & nous mettre dans le silence, ne nous appuyant que sur sa misericorde en la maniere qu'il lui plaira de l'exercer, soit qu'il nous protege contre la malice, ou qu'il nous laisse accabler en ce monde. Le dernier seroit sans doute le meilleur, si nous en étions dignes. Je suis, &c.

1656.

LETTRE DCCCLI.

A la Reine de Pologne. Elle lui fait part des dispositions où elle étoit par rapport à cette Princesse, & lui parle du Miracle operé sur Mademoiselle Perier.

Fin d'Avril. MADAME, Dieu nous fait respirer par les heureux succès qu'il donne aux armes du Roi, & cela nous fait esperer qu'il continuera ses misericordes, & fera voir à toute la terre qu'il n'y a que lui qui delivre. J'ai eu une grande consolation, Madame, de voir il y a quelques jours le vœu que Votre Majesté avoit fait le jour de l'Incarnation, esperant que Dieu le regarderoit, aussi bien que l'humilité avec laquelle elle l'accompliroit. Cette vertu seule peut rendre nos œuvres agreables à la divine Majesté; & quelques saintes qu'elles paroissent d'ailleurs, elles lui deplaisent si elles ne sont accompagnées de l'humilité par laquelle Jesus-Christ nous a reconciliés à son pere, s'aneantissant & se faisant le dernier des hommes & l'opprobre du monde, pour satisfaire à l'orgueil criminel qui avoit fait revolter l'homme contre lui.

Il faut que je vous dise, Madame, que dans la joie que j'ai de voir de si bons commencement de la defaite de vos ennemis, & dans l'esperance que Dieu l'achevera, je ne suis pas sans craindre que l'esprit malin qui veille sans cesse pour nous faire perdre les grandes occasions que Dieu nous donne de lui temoigner notre fidelité en nous humiliant toujours, ne tente Votre Majesté en plusieurs manieres com-

comme en vous portant à la paſſion de vangeance contre les rebelles, les mauvais conſeillers, les traîtres, les lâches, & tous ceux qui ne vous ont pas rendu les aſſiſtances qu'ils vous devoient; ou en vous inſpirant de la complaiſance de ce que Dieu vous a delivrée ſans eux de tant de maux, & d'une ſi grande ruine qui ſembloit être regardée avec plus de complaiſance ou de dureté que de compaſſion. Cette crainte que j'ai, Madame, pour Votre Majeſté, vient de ma corruption & de ma malice, qui me fait reſſentir tous ces mouvemens pour elle; & encore que je la croie meilleure que moi, je ſai que ſans une grande grace de Dieu, elle ne peut ſe repreſenter ſes maux comme incomparablement moins grands & moins à craindre que toutes les peines éternelles. 1656.

C'eſt pourquoi je vous ſupplie très humblement de regarder tous les évenemens dans la divine providence & ſes ordres, & non dans la volonté & la malice des hommes dont Dieu s'eſt ſervi pour éprouver Votre Majeſté, qu'il benira un jour plus pour avoir été affligée que pour avoir été delivrée. Soyez, Madame, plus appliquée aux avantages de votre ame & à ſa ſanctification, qu'au retabliſſement de votre fortune. Si Dieu, comme je l'en ſupplie très humblement, vous rend votre Royaume, recevez-le de ſa main avec humilité & crainte; puiſqu'il eſt certain que votre ſalut ne ſera pas ſi aſſuré qu'il eût été, s'il vous eût laiſſé dans l'affliction. Je ſai que Votre Majeſté le voit très bien, Dieu lui ayant imprimé ſa verité au fond du cœur, & lui faiſant croire & reverer

1650. les maximes de son Evangile: ce qui est une faveur singuliere que très peu de personnes & principalement les Princes reçoivent. Conservez-la precieusement, Madame: elle vaut mieux que votre couronne, puisqu'elle vous en fera acquerir une éternelle.

Je sai, Madame, que la bonté de Votre Majesté pour nous, lui a fait prendre part à nos persecutions, & penser à nous dans ses plus grandes douleurs; ainsi qu'elle a daigné nous le temoigner tant de fois, & encore par la derniere Lettre dont elle nous a honorées. Elle aura donc grande joie d'apprendre l'esperance que Dieu nous donne qu'il nous protegera. Car à l'heure que tout le monde nous croyoit perdues sans ressource, qu'on avoit chassé tous nos Hermites jusqu'à mon frere d'Andilly qui étoit venu avec l'agrément de toutes les Puissances, qu'on disoit qu'on nous en ôteroit au moins la plûpart & qu'on donneroit nos Maisons à d'autres, qu'on ne parloit de nous que comme d'excommuniés & d'heretiques declarées; il est arrivé qu'un très bon Prêtre * qui est notre parent, & qui depuis quelques années a en devotion particuliere de rechercher plusieurs saintes Reliques pour les reverer en sa Chapelle, nous en a envoyé une. Car Dieu a tellement agréé sa devotion, qu'il a inspiré à une grande quantité de personnes de lui en donner de très assurées, & sur-tout depuis peu une Epine de la sainte Couronne de Notre Seigneur laquelle

* M. (le Roi) de la Potherie cousin de la Mere Angelique.

le, après l'avoir fait enchâsser, il nous envoya pour la voir & la reverer. 1658.

Nos Sœurs de Paris la reçurent avec grande reverence, & l'ayant mise au milieu du Chœur l'adorerent l'une après l'autre. Comme ce vint aux Pensionnaires leur Maîtresse qui les conduisoit, prit le Reliquaire de peur qu'elles ne la fissent tomber, & comme il s'en approcha une petite de dix ans qui avoit un ulcere lacrimal si grand qu'il lui avoit pourri l'os du nez, & avoit rendue cette petite de si mauvaise odeur qu'il l'avoit fallu séparer des autres; il vint à la Religieuse (sa Maîtresse) une pensée de dire à cette enfant: Ma Fille, priez pour votre œil, & la petite ayant touché la Relique fut guerie au même moment. A quoi on ne pensa point toute à l'heure, chacune n'étant attentive qu'à honorer la Relique. Après la ceremonie cette enfant dit à une de ses petites Sœurs: *Je pense que je suis guerie.* C'est ce qui se trouva si vrai qu'on ne pouvoit reconnoître auquel de ses yeux avoit été le mal.

Dieu a circonstancié ce Miracle de telle sorte que personne n'en a douté. Cette enfant appartient à un très honnête homme Auvergnat, qui l'a mise chez nous à cause de sa belle-sœur qui y est Religieuse. Elle avoit son mal dès qu'il l'y mit; il y a plus de deux ans, étant venu à Paris, & la laissant afin qu'elle fut mieux traitée. On lui a fait tout ce qu'on a pu, excepté de mettre le feu au mal, son pere ne pouvant se resoudre à lui faire souffrir cette douleur, quoiqu'on lui mandât souvent qu'il empiroit. Enfin trois semaines avant

1656. sa gueriſon, on fit venir un Chirurgien nommé Dalencé, qui eſt eſtimé le plus habile de Paris & qui l'avoit deja vue, pour la revoir avec grande attention, & faire ſon rapport pour l'envoyer au pere. Il ſonda le mal, & trouva l'os carié, tellement que la boue ſortoit par le palais & par le nez, avec la mauvaiſe ſenteur dont j'ai parlé. Il dit que le mal étoit incurable à ſon avis: que s'il y avoit du remede, c'étoit le feu, mais qu'il doutoit encore qu'il le pût guerir. On envoya ce rapport en Auvergne; & auſſi-tôt le pere partit pour venir voir ce qu'il pourroit faire pour cette enfant que Dieu a guerie. Cependant cet homme eſt fort de nos amis, & il ſouffroit autant de notre perſecution que du mal de ſa fille; de ſorte qu'il avoit une grande triſteſſe pendant tout le chemin. Lorſqu'il fut proche du Fauxbourg, il lui prit un ſi grand mouvement de joie qu'il en étoit tout ſurpris; & trouvant ſa fille guerie, il crut que Dieu lui avoit fait ſentir par cette joie la grace qu'il lui avoit faite.

Quand on vit la gueriſon, notre Mere & la Mere Agnès defendirent d'en parler à ceux qui viendroient à la Maiſon; & on envoya prier M. Dalencé Chirurgien de venir. Lorſqu'il fut entré, & qu'on lui eut preſenté l'Enfant, il dit ſans la regarder: *Mais que voulez-vous que je faſſe, ne vous ai-je pas dit que le mal étoit incurable?* On lui repliqua pluſieurs fois: „ Mais, Monſieur, je vous prie, regardez-la encore". Ce qu'ayant fait, & la voyant guerie, il fut dans une extrême étonnement; & quand on lui eut dit la maniere, il dit:

Il

Il n'y eut jamais de Miracle, ſi n'en eſt un. Puis étant ſorti il rencontra notre Medecin, qui lui demanda ce qu'il venoit de faire à la Maiſon; & lui ayant raconté, il ajouta: *Mais je vous prie, Monſieur, ne faiſons point de bruit, car vous ſavez l'état de cette Maiſon.* Quelques jours après, il lui prit une fievre continue, au troiſieme jour de laquelle il lui vint une penſée qu'il avoit tort de ne pas atteſter & publier ce Miracle; & étant guerie il l'a publié avec tant de zele qu'il l'a perſuadé à tout le monde, principalement à la Cour. Pluſieurs Medecins & Chirurgiens ſont venus voir l'Enfant; & ſur le rapport de M. Daleneé, & de M. Creſſé autre Chirurgien qui l'avoit auſſi vue quantité de fois dans ſon mal, ils ont atteſté le Miracle; de ſorte qu'il y a un concours continuel de perſonnes qui viennent reverer la ſainte Epine, & voir l'Enfant. Comme on ne peut nier le Miracle, ceux qui nous font heretiques diſent que ſi on avoit porté la Relique à Charenton, elle y auroit auſſi bien fait le Miracle que chez nous. Les autres diſent que Dieu l'a voulu faire pour nous convertir. Pour cela je l'avoue de bon cœur, & je deſire notre converſion non de l'hereſie où nous ne ommes pas graces à Dieu, mais de beaucoup d'imperfections dont il nous fera la grande miſericorde de nous guerir. Tant y a que nous ne ſavons pas ſi Dieu s'eſt voulu ſervir de ce Miracle, mais il ſemble qu'on s'adoucit à notre égard. On a permis à mon frere d'Andilly de revenir, & on ne parle plus de nous ôter nos Confeſſeurs. Enfin c'eſt une treve que Dieu nous donne, pour nous diſpoſer à mieux ſouf- 1656.

1696. fouffrir, quand il lui plaira que la tempête recommence. En attendant nous continuerons à prier Dieu.

LETTRE DCCCLII.

A Madame des Eſſarts. Sur les bonnes diſpoſitions de la Reine de Pologne au milieu de ſes malheurs.

3. Mai. IL eſt vrai, ma très chere Sœur, que les ſecrets de Dieu ſont infiniment cachés aux hommes, & nous les devons adorer de tout le cœur ſans les vouloir penetrer. Ce qu'il fait dans les Royaumes de la terre n'eſt rien, & nous ne devrions penſer qu'à ce qu'il opere dans les ames de ſes Elus, & le prier ſans ceſſe de nous faire la grace d'être de ce nombre, quelque croix qu'il lui plaiſe de nous impoſer pour cela, puiſqu'on ne peut être Elu ſans porter la marque de la croix. Le bon état où je vois l'ame de la Reine, me conſole infiniment plus que l'horrible deſolation de ſon Royaume ne m'afflige. Il faut que tout periſſe tôt ou tard, & cela importe peu; mais nos ames doivent durer éternellement dans les biens ou dans les maux. Je prie Dieu, ma très chere Sœur, qu'il fortifie la vôtre, afin qu'en ſouffrant bien, elle ſoit digne de le poſſeder un jour.

LET-

1656.

LETTRE DCCCLIII.

A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne sa joie & sa reconnoissance au sujet du succès de ses armées & de la bonté qu'elle avoit pour Port-Royal.

MADAME. Je ne sai par où commencer cette Lettre : tout mon esprit est plein de joie & de reconnoissance envers la divine Majesté pour les heureux succès qu'il lui plaît de donner aux armées du Roi, & envers la vôtre pour l'extrême bonté que vous temoignez à ses serviteurs. C'est ce qui ne peut venir que de celle de Dieu qui a fait cette grace toute extraordinaire à Votre Majesté de lui faire regarder son prochain avec pitié dans ses afflictions, lorsque les vôtres, Madame, étoient si grandes. Humainement parlant vous ne deviez songer qu'à vos propres douleurs, à la vûë de la ruine d'un grand Royaume & tout ensemble de la Religion. Mais lorsque Dieu répand sa charité dans une ame, il la rend participante de sa puissance ; & l'unissant à lui par cette divine vertu, il l'applique à tout bien. 5. Mai.

J'ose dire à Votre Majesté que Dieu, qui regarde aussi bien les petits que les grands, nous a fait la même grace que dans nos plus sensibles afflictions nous n'avons point été distraites de l'application qu'il nous avoit donné à prier pour Votre Majesté ; & plus les menaces & les effets de la persecution nous ont presse de redoubler nos prieres & nos gemissemens, plus l'avons nous été aussi de le faire pour Votre Majesté & pour son Royaume, ses inte-

1656. interêts nous ayant toujours été presens autant que les nôtres. Mais nous eussions été indignes d'être écoutées de Dieu, s'il eût été autrement, puisque Votre Majesté souffroit principalement pour l'Eglise, & nous pour sa verité, & que la personne sacrée de Votre Majesté nous doit être incomparablement plus precieuse que les nôtres. Vous nous avez fait, Madame, une grande charité, en nous temoignant tant de compassion & de bonté; & nous avons desiré de tout notre cœur rendre justice à Votre Majesté par nos très humbles reconnoissances & services: ce que nous n'avons pu faire qu'en priant pour elle.

Dieu tout bon a commencé à regarder Votre Majesté en sa misericorde, rendant le cœur à vos sujets pour chasser l'injuste Usurpateur; & en même tems par le moyen du Miracle qu'il lui a plu de faire en la Maison de Paris, & dont je me donnai l'honneur d'écrire à Votre Majesté la semaine passée, le Seigneur a tellement changé l'opinion que le peuple avoit de nous, qu'au lieu qu'il nous regardoit comme des heretiques, par un effet des discours qu'on lui faisoit depuis plusieurs années, il nous donne mille benedictions, & notre Eglise que l'on comparoit au Temple des Huguenots, est le lieu d'un concours de devotion perpetuelle. Quand il plaira à Dieu, il changera aussi les Puissances qui, à ce qu'on nous dit, sont fort adoucies. Mais nous avons contre nous des sollicteurs si vigilans, si violens & si perseverans, qu'il n'y a que la toute-puissance de Dieu qui nous puisse proteger contre eux. Aussi n'esperons-nous qu'en

qu'en lui ſeul; & nous avons encore cela de commun avec Votre Majeſté: ce qui eſt bien plus étrange aux Grands qu'aux petits. Dieu a permis qu'elle ait été abandonnée de toute la terre, & que les Souverains aient oublié leurs propres interêts en abandonnant ceux de Votre Majeſté, afin qu'il vous delivrât, Madame, plus glorieuſement, & que vous n'en euſſiez l'obligation qu'à lui ſeul. Je le ſupplie qu'il vous faſſe auſſi la grace de le regarder ſeul, & que dans les Traités que vous ſerez obligée de faire, vous conſideriez toujours les interêts de ſa gloire preferablement aux vôtres, & que vous perſuadiez bien au Roi de la rechercher & de ſe confier en ſa protection plus qu'en toutes les promeſſes des hommes, qui ſont bien ſouvent trompeurs & qui n'ont pas toujours le pouvoir de les accomplir. 1656.

Je ſuis bien fâchée de cette rage des Polonois contre leurs ennemis, dont vous me parlez. Je ſai que cela bleſſe le bon cœur de Votre Majeſté; mais Dieu le permet pour faire voir en la terre une image horrible de l'Enfer, & donner de la terreur à ceux qui reverent ſa juſtice. Les Suedois par un eſprit enragé d'ambition & d'avarice ont attaqué injuſtement les Polonois, & par une malice & une lâcheté encore pire, les ont ſubornés pour les faire revolter contre leur Roi & le trahir avec leur Patrie; & puis ils les châtient eux-mêmes, & leur font toutes ſortes de cruautés. Mais les Polonois revenant à eux, s'arment de l'eſprit de vengeance, & les traitent à preſent que Dieu leur donne de l'avantage, ſans aucune pitié. Ainſi Dieu punit

1656. punit les uns par les autres, exerceant sa justice par les injustes les uns après les autres. Quelle reconnoissance, Madame, doivent à Dieu ceux que par sa pure misericorde il separe de ces malheureux, leur faisant aimer ses saintes loix qui leur apprennent à ne faire du mal à personne, & à pardonner celui qu'on leur fait. Cette loi est si sainte & si au-dessus de la nature que Dieu ne l'a pas voulu faire publier par les hommes, mais s'est fait homme pour l'enseigner lui-même par son exemple & par ses paroles. Il l'avoit mise dans le cœur du petit nombre des Saints de l'ancienne loi, mais il l'a enseignée à tous les Chretiens la rendant possible à notre foiblesse par la force de sa grace qu'il nous a acquise par son sang.

Je vois, Madame, avec une très grande consolation qu'il la repand dans votre cœur, vous donnant de la compassion du carnage de vos ennemis, & vous faisant prendre soin de vos sujets miserables, & desirer de les pouvoir secourir après le retablissement de vos affaires plutôt que de retablir les ornemens des Palais de Votre Majesté. Ces graces que Dieu vous fait me donnent une grande esperance qu'il achevera bientôt ce qu'il a commencé; & nous y aurons part par complaisance, quand même il plairoit à Dieu nous laisser dans le trouble. Car d'y aller participer par l'honneur que Votre Majesté daigne nous souhaiter, il n'y a nulle apparence; parce qu'encore qu'on fût bien aise, comme il semble, de se defaire de moi, & qu'un si grand éloignement assureroit que je ne ferois plus de mal ici, il est à craindre

dre que ceux de qui les poursuites nous chasseroient d'ici, ne fissent tourmenter Votre Majesté pour l'empêcher de nous recevoir; & certes je ne veux pas qu'elle reçoive la moindre peine pour moi. 1656.

Ce seroit encore pis pour des Hermites, au moins de ceux qu'elle pourroit desirer pour son service, lesquels sont reputés les ennemis de l'Eglise, quoique je puis dire à Votre Majesté qu'ils sont encore meilleurs que lorsqu'ils ont eu l'honneur de la voir. Sur tout M. Singlin est plus charitable, plus prudent, plus sage, & s'il est permis de le dire d'un homme vivant, plus saint, que jamais: tous ceux que la passion n'aveugle pas, ou qui sont indifferent, l'admirent. Il ressent avec toute l'humilité & la reconnoissance possible, l'honneur que Votre Majesté, lui fait de se souvenir de lui. Il auroit extrêmement desiré de la pouvoir servir, mais nous sommes dans un miserable tems en toutes façons; il faudroit avoir l'honneur de pouvoir parler à Votre Majesté, pour lui dire toutes les choses qu'on n'a pas la liberté d'écrire. Cela me fait souvent souhaiter d'être aux pieds de Votre Majesté, pour y repandre mon cœur. Dieu ne le veut pas, mais je vous regarde, Madame, en lui, le suppliant de parler à votre cœur, & de s'en rendre maître absolu, le conduisant en tout selon sa sainte volonté. Je ne manquerai pas, Madame, de rechercher l'occasion de vous faire tenir le nouveau fruit de l'Hermitage; je vous l'ai bien souhaité, croyant qu'il auroit consolé & fortifié l'esprit de Votre Majesté dans ses douleurs.

Je

1656. Je ſuis, dans les plus profonds reſpects dont je ſuis capable, &c.

LETTRE DCCCLIV.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur les mêmes ſujets & ſur la conduite qu'elle devoit tenir.

5. Mai. VOus ne pouvez croire, ma très chere Sœur, combien les nouvelles que vous avez pris la peine de nous mander nous ont rejouies, dans l'eſperance que Dieu continuera à favoriſer l'Egliſe de ce pauvre Royaume, auſſi bien que la Reine. Les nouvelles ſe confirment tous les jours, & mon impatience croît en attendant l'arrivée de nouveaux couriers qui nous apprennent les progrès d'un ſi bon commencement. Dieu eſt admirable en ſes conduites: bienheureux ceux qui mettent toute leur confiance en lui.

Je crois que la Reine vous dira ce qu'il lui a plu faire à notre Maiſon de Paris, & comme il ſemble que la perſecution s'adouciſſe: nous verrons les ſuites qu'il lui plaira donner. Cependant nous prions qu'il vous conduiſe toujours par ſon ſaint Eſprit, éclairant le vôtre pour connoître ſa ſainte volonté & le rempliſſant de ſa ſainte charité qui vous rendra fidelle à la ſuivre. Dieu veuille que vous ſoyez à Cracovie à la Fête de ſon ſaint Patron, & qu'il obtienne de Dieu auſſi bien le retabliſſement interieur de l'eſprit de l'Egliſe, que le culte exterieur. Appliquez-vous le plus que vous pourrez, ma très chere Sœur, à adorer Dieu en eſprit & en verité, conſervant toujours ſa ſainte preſence,

qui

qui vous fera faire peu d'état de celle des creatures, & vous en ſeparer le plus que vous pourrez, hors le tems des devoirs que vous leur rendrez avec d'autant plus de charité, de patience & d'humilité, que vous regarderez Dieu en elles. Je ſuis toute à vous. 1656.

LETTRE DCCCLV.

A M. de Fleury. Sur le retabliſſement de ſa ſanté, l'état de Port-Royal & de la Sorbonne, &c.

LEs dernieres nouvelles qu'il vous a plû Monſieur, de nous écrire nous ont fort conſolées, tant parce que nous y avons vu les marques de la continuation de votre charité pour tous vos amis & pour nous, que parce que nous y avons appris que Dieu vous a renvoyé votre ſanté. Les nouvelles du dernier courier touchant l'avantage que Dieu a donné au Roi ſur les Suedois, nous ont conſolées au point que vous vous pouvez imaginer; & en même tems Dieu a ſemblé nous regarder auſſi en ſa miſericorde, adouciſſant ce ſemble les Puiſſances pour nous. 5. Mai.

Il y a apparence que nous aurons quelque treve, au moins nous; car pour M. Arnauld, je ne ſai s'il aura jamais du repos. Mais Dieu le ſoutient tellement par ſa grace, qu'il paroît que les perſecutions vallent mieux que les proſperités. Vous ne ſauriez croire quel eſt le courage que Dieu donne auſſi aux Docteurs qui n'ont pas voulu ſigner la Cenſure; & quelle eſt la triſteſſe de ceux qui avouent qu'ils n'ont pas

1656. pas eu assez de force pour la refuser, de peur de ruiner leurs affaires temporelles.

Je ne doute pas qu'on ne vous avertisse de tout ce qui se passe, mais je ne sai si on vous peut envoyer ce qui s'écrit. Je crois que vous souffrez de votre côté, aussi bien que vous faisiez ici ; Dieu ne laissant nulle part sans peine ceux qu'il veut preparer pour son Royaume. Assurez-vous, Monsieur, que comme vous prenez part à nos afflictions, nous prenons part aussi aux vôtres ; & prions Dieu de tout notre cœur qu'il nous fortifie & rende victorieux par la sainte patience, qui surmonte tous les maux des vrais Chretiens.

La petite niece se porte fort bien : elle a beaucoup d'esprit naturel, il faut prier Dieu que sa sainte grace la rende dociles à Dieu par l'infusion de son saint Esprit. Je vous puis assurer que nous la servirons avec toute l'affection qui nous est possible. Je suis, &c.

LETTRE DCCCLVI.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Sur les dispositions dans lesquelles elle croyoit qu'on devoit être à l'occasion du Miracle, &c.

6. Mai. IL est vrai, ma chere Mere, que nous ne saurions être dans une assez grande reconnoissance de la bonté de Dieu envers nous, & je suis dans le tremblement que nous ne la temoignions pas assez à sa divine Majesté par la fidelité à nous rendre plus attentives à nos desirs & à la mortification de nos passions. Nous croyons bien

bien toutes avoir contribué par nos pechés à notre perſecution, & que Dieu nous feroit une grande grace de nous purifier en ce monde de nos imperfections, & ſur tout de notre peu de gratitude pour tant de bien, que nous avons reçu. En voici une ſurcharge, qui nous doit remplir de crainte, ſi nous ne le ſommes de ſon amour, qui conſomme nos pechés & ſurmonte nos repugnances pour le vrai bien: autrement nous ſerons comme des perſonnes, qui pour un facheux abcès ſeroient condamné à ſouffrir une grande inciſion, & qui eſperant mieux par quelque autre remede plus doux different cette inciſion. Mais ſi nous ne nous ſervons comme il faut de ceci, notre mal s'accroîtra, & la corruption devenant plus grande, nous aurons beſoin de remedes plus rudes. 1656.

Je vous ſupplie très humblement, ma chere Mere, d'inſinuer bien ſouvent ces verités dans l'eſprit de nos Sœurs, ſur tout des meilleures, encore qu'elles ſemblent en avoir moins de beſoin; mais elles en feront mieux leur profit, les recevant plus humblement. Pour celles qui ſont imparfaites, comme elles croient moins l'être, elles rebutent ces avis, & les recoivent avec tant de lâcheté & d'indifference qu'ils leur nuiſent, au lieu de leur ſervir; de ſorte qu'il vaut mieux avoir ces bons deſirs pour elles, & les offrir ſouvent à Dieu, que de penſer les ſervir par nos paroles, hors le cas des corrections qu'on eſt obligé de leur faire, pour ſatisfaire à la regle, &c.

1656.

LETTRE DCCCLVII.

A la Reine de Pologne. Sur la continuation des bons ſuccès, &c.

9. Mai. De PR. des Champs.

MADAME. M. Bartet vint hier ici & nous dit avec beaucoup de joie que le courier de cette ſemaine avoit apporté des nouvelles toujours meilleures touchant les affaires de Votre Majeſté, & que le Roi aſſiegeroit Cracovie. Je vous puis aſſurer, Madame, que tout le monde ſe rejouit des bons ſuccès que Dieu vous donne: on étoit touché & affligé de vos pertes. Le tems m'ennuie juſqu'à ce que je voie Votre Majeſté tout à fait retablie & dans la paix où j'eſpere qu'elle ne ſongera plus qu'à mieux ſervir Dieu. Ledit M. Bartet nous amena M. Singlin pour nous dire adieu pour longtems peut-être. Car enfin nos ennemis pourſuivent tellement, qu'on croit qu'il faudra qu'il nous quitte, & nous ne ſavons s'ils n'iront point encore plus loin, faiſant ôter auſſi nos autres Confeſſeurs. Si leurs deſirs s'accompliſſent, le dedans ne ſera pas exempt, à ce qu'on dit. Nous attendons ce qu'il plaira à Dieu. M. Singlin & M. Arnauld, ſupplient très humblement Votre Majeſté, de croire qu'en quelque lieu qu'ils ſoient, ils ne manqueront jamais de prier Dieu pour Votre Majeſté.

Nous le prions ſans ceſſe, Madame, qu'il joigne à la grace exterieure qu'il donne à Votre Majeſté pour le retabliſſement de ſes affaires, une plus forte grace interieure qui la fortifie, & qui la faſſe travailler à la ſanctification de ſon ame & à l'établiſſe-

tabliſſement du Regne de Dieu en elle: ce qui eſt infiniment plus important que de regner ſur tout le monde. Je ſai que par la grace qu'elle a deja reçue de Dieu, elle voit la terre avec mepris, & regarde le ciel avec deſir. La force que Dieu lui a donnée pendant ſon affliction en eſt une preuve évidente; mais ce n'eſt pas aſſez, puiſque les graces de Dieu nous obligent à de nouvelles reconnoiſſances qui ne peuvent être que pour l'aimer davantage, & veiller ſans ceſſe à detruire tout ce que la grace nous fait connoître lui pouvoir deplaire. 1656.

Le plus ſouvent après de grandes victoires, & des delivrances, les Rois temoignent de grandes reconnoiſſances par des choſes exterieures; & c'eſt bien fait. Mais ce n'eſt rien auprès d'un cœur humilié qui ne ſonge qu'à ſe ſacrifier à Dieu par une vûe ſincere qu'il lui doit tout, & qu'il ne peut lui rendre ce qu'il lui doit qu'en mepriſant tout pour l'aimer lui ſeul. C'eſt ce que je lui demande très humblement pour vous, Madame, comme le bien ſuprême qui vous rendra veritablement heureuſe & victorieuſe de vos ennemis inviſibles, qui ſont les plus redoutables. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCLVIII.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur l'état de Port-Royal où elle deſiroit toujours de venir demeurer, &c.

JE crois, ma très chere Sœur, que vous aurez ſu le Miracle qu'il a plu à Dieu par ſa bonté de faire en la Maiſon de Paris par une Epine de la ſainte Couron- 12. Mai.

1656. ne de Notre Seigneur, ſur une de nos petites Penſionnaires. Sa bonté s'en eſt ſervi pour detromper le peuple de la creance qu'on lui a donnée depuis pluſieurs années que nous étions heretiques; & il ſemble que les Puiſſances s'adouciſſent un peu. Neanmoins nous avons grand ſujet de craindre toujours, à cauſe des ſollicitations perpetuelles qu'on fait contre nous, mais Dieu conduira tout par ſa divine Providence. Je m'étonne, ma chere Sœur, de ce que vous n'apprehendez point de vous engager avec des perſonnes autant expoſées à la perſecution, qui pourra avoir de grandes ſuites, ſi Dieu l'ordonne ainſi. C'eſt une marque que vous ne fuyez pas de porter la croix, & c'eſt ce qu'il faut chercher en la Religion.

Cela conſideré, & le reſte de ce que vous m'écrivez touchant l'augmentation que Dieu donne à votre volonté de venir, nous croyons qu'il vous appelle veritablement; & ainſi je penſe que ſi Dieu vous offre une bonne occaſion, vous la pourrez prendre. Je ne doute pas que la Reine ne l'ait agreable; car je ſai que Sa Majeſté ſe feroit ſcrupule d'empêcher une ame de ſuivre la vocation de Dieu. J'ai grande impatience de ſavoir, s'il eſt vrai que la Reine ait été dans Cracovie à la Fête de S. Staniſlas. J'en prie Dieu de tout mon cœur, & qu'il vous conduiſe par ſon ſaint Eſprit en toutes choſes. Ne vous fiez pas trop à celles qui vous plaignent; & ſans juger temerairement des perſonnes, gardez votre ſecret pour vous. Il faut aimer & ſervir tout le monde, mais il ne faut confier ſes penſées & ſes peines qu'à ceux qu'il eſt abſolument

lument neceſſaire, non ſeulement parce que nous nous expoſons par imprudence, mais encore plus parce qu'il faut ſouffrir en ſilence autant qu'il eſt poſſible. Je ſuis toute à vous. 1656.

LETTRE DCCCLIX.

A M. de Fleury. Sur l'état de Port-Royal & de la Sorbonne.

VOus pouvez croire, Monſieur, la ſatisfaction que nous recevons des bonnes nouvelles que vous prenez la peine de nous dire, & combien nous en louons Dieu. J'eſpere que le changement des affaires publiques changera celles des particuliers. Je vous ſupplie très humblement d'aſſurer la perſonne (Mademoiſelle Joſſe) que nous prenons part à tout ce qui la touche, & que nous prions Dieu qu'il la conſeille. Il y a à ſouffrir par tout & beaucoup : ceux-là ſont bienheureux qui le font pour Dieu, & qui ne cherchent en tout que ſa gloire, mepriſant la leur en toute ſorte d'interêt pour l'amour de lui. Le Commiſſaire de la Cour*, qui eſt venu ici, ne nous a point fait de mal. Mais nous n'en ſommes pas quittes : au contraire on nous menace plus que jamais, & nous attendons à toute heure toutes ſortes de maux, ſi Dieu permet que les pourſuites de nos adverſaires réuſſiſſent ſelon leur deſir : il en ſera tout ce qu'il lui plaira. 20. Mai.

On continue à chaſſer les Docteurs qui ne

* C'étoit M. le Lieutenant Civil. Voyez la Relation de cette Viſite dans les Memoires de la Mere Angelique Tome II. p. 103. & ſuivantes.

1656. ne veulent point ſigner, & même on envoie des billets aux abſens. Tout cela eſt dans l'ordre de Dieu, & il en tirera ſa gloire & le bien des perſecutés. Il en reſte encore bien quarante qui ſont dans une fermeté merveilleuſe, diſpoſés à tout évenement. Que Dieu par ſa bonté nous mette tous dans cette diſpoſition, & vous conſerve. Je ſuis en lui toute votre, &c.

LETTRE DCCCLX.

A la Reine de Pologne. Sur la Viſite qu'on alloit faire à Port-Royal, &c.

25. Mai. MADAME. On nous donne toujours de la joie en nous apprenant la continuation du bon état des affaires de Votre Majeſté; mais nous ne l'aurons point entiere que nous ne ſachions qu'elle ſoit dans Cracovie, & qu'elle ne reçoive une, deux & trois fois la couronne qui lui a été donnée; & neanmoins nous continuerons toujours à prier juſqu'à ce que l'Uſurpateur ſoit entierement chaſſé. Quand à nous, notre perſecution s'augmente, & ſemble nous menacer d'une prochaine ruine; mais cela nous rend plus capables de ſervir Votre Majeſté devant Dieu, puiſque ne pouvant rien eſperer du ſecours des hommes, nous ne ſongeons plus qu'à recourir à Dieu qui ſeul peut ſauver qui il lui plaît, ſans que toutes les puiſſances de la terre l'en puiſſent empêcher.

On commencera la Viſite Lundi prochain à Port-Royal de Paris, par l'ordre des Puiſſances qui ſollicitent depuis longtems notre Superieur. La fin principale de

de cette Visite de M. le Grand-Vicaire, est à ce qu'on croit, pour changer nos Confesseurs*: ce qui est la plus grande injustice qu'en nous puisse faire, étant tels qu'ils sont; & qui pis est, on ne nous permettra pas d'en choisir d'autres. Il faut se resoudre à tout, & toujours se confier à Dieu, qui mene aux enfers & en ramene. Je n'importunerai pas davantage Votre Majesté pour aujourd'hui, l'Office nous ayant pris tout le tems. Je vous demande très humblement permission de me dire, &c. 1656.

LETTRE DCCCLXI.

A la Reine de Pologne. Après lui avoir donné quelques avis, elle lui parle des Messieurs de Port-Royal, & de quelques nouveaux Miracles de la sainte Epine.

MADAME. Je suis ravie de ce que Votre Majesté se rend attentive à considerer les effets de la divine Providence, & voit par tout sa sagesse & sa bonté, qui seule lui est favorable aussi bien qu'à son Royaume dans l'abandon de toutes les creatures, & qui tire ses avantages d'où il semble que se devoit accomplir sa ruine. Peut-être, Madame, que Dieu a permis cette premiere faute de n'avoir pas tiré l'avantage qui se pouvoit esperer de l'assiegement du Roi de Suede & de son armée, pour éprouver notre foi, & voir si ayant deja tant de fois éprouvé qu'il tire 1. Juin.

* Dieu derangea ce projet, & M. du Saussai Grand-Vicaire ne fit que verifier le Miracle operé sur Mademoiselle Perier.

1656. du bien de tous les maux, vous demeurerez ferme en cette derniere rencontre, y regardant ſon ordre ſans vous fâcher de l'imprudence qui a paru dans les hommes, leſquels ne peuvent agir que par les mouvemens qu'ils reçoivent de Dieu à l'égard duquel il n'y a aucun cas fortuit. Abandonnez-vous, Madame, de plus en plus entre ſes ſaintes mains : prenez plaiſir à le voir diſpoſer de vous & de tous vos interêts comme il lui plaît, vous relever & vous abbaiſſer. Votre veritable grandeur & tout votre bien depend de la docilité & ſoumiſſion à ſa ſainte volonté.

C'eſt ce qui a donné la paix à nos bons Hermites dans l'éloignement qu'il a plu à Dieu qu'on leur ait fait ſouffrir d'un lieu qui leur étoit fort cher, & où ils vivoient enſemble avec une grande charité ; mais ils auroient peu profité de la grace de cette retraite du monde, s'ils n'avoient reçu avec humilité & ſoumiſſion l'injuſtice qu'on leur a faite. Dieu qui eſt tout plein de miſericorde, les en a recompenſés. Car ils ſont tous très bien en pluſieurs petites retraites, où ils continuent dans les mêmes exercices ſous la direction de M. Singlin, avec une humilité & docilité merveilleuſe ; & lui leur rend une charité pareille. Il eſt encore chez nous à Paris. Il nous eſt venu voir à Port-Royal, il n'y a que deux jours, & nous a amené M. Arnauld, & le fils aîné de feue ma Sœur le Maître, nous voir un jour ſeulement. Tous ſont auſſi gais & contents comme s'ils étoient les plus favoriſés du monde. M. Arnauld eſt à Paris, avec trois autres, bien caché. Car il eſt principalement en bute à la haine ;

&

& je vous puis assurer, Madame, qu'il le ressent comme s'il n'avoit que trois ans, étant tout aussi bon & aussi doux que lorsqu'il avoit l'honneur de voir Votre Majesté. On le hait sans le connoître. Je puis dire avec verité à Votre Majesté qu'il ne se sert de sa plume qu'avec regret, & parce qu'il se croit obligé en conscience à defendre la verité : ce qui lui fait exposer son repos & sa vie pour satisfaire à son devoir. Que si on cessoit de le persecuter & de le calomnier, il ne songeroit jamais à attaquer personne, mais seulement à servir Dieu en paix, & à écrire sur les maximes & pratiques Chretiennes, au lieu de toutes ces chicannes qui lui deplaisent autant que je sai que fait à Votre Majesté la guerre que votre juste defense vous oblige de faire. 1656.

On nous menace toujours de nous ôter M. Singlin; mais nous esperons que Dieu aura pitié de nous. On poursuit terriblement les Puissances pour cela, & encore pour ôter nos autres Confesseurs. C'est le plus grand mal qu'on nous puisse faire; mais enfin Dieu notre bon Pere, qui nous les a donnés par sa misericorde, nous les peut conserver. S'il ne le fait pas, il faudra adorer sa sainte volonté, & croire que quand il nous aura châtiés par cette grande privation, pour n'avoir pas profité d'une si bonne conduite, il nous la rendra. Dieu tient nos affaires en suspend; & j'ose dire qu'il nous traite comme il fait Votre Majesté. Un jour il semble que tout soit perdu, un autre tout gagné, & puis cela ne va pas bien du tout. Tout cela nous est très bon pour nous tenir dans l'abbaissement

1656. ment devant Dieu, & pour ne mettre notre eſperance qu'en lui ſeul.

Je vous rends graces très humbles, Madame, de nous avoir envoyé cette devote image de la Sainte Vierge: elle me donnera un nouveau ſouvenir de la prier pour votre Royaume. Nos Sœurs de Paris ont fait une neuvaine à la ſainte Epine pour Votre Majeſté. Je me ſuis donné l'honneur de vous écrire, Madame, le Miracle qu'il a plu à Dieu de faire par cette ſainte Relique. Quand Monſieur le Grand-Vicaire en aura fait l'Information, nous la ferons imprimer, & je l'envoierai à Votre Majeſté. On nous aſſure qu'il en eſt encore arrivé deux depuis, & ce ſont ſur des perſonnes du dehors. Car tous les Vendredis il y a une ſi grande foule de monde de toute ſorte de conditions, qui la viennent réverer, qu'on a peine à entrer dans l'Egliſe. C'eſt ce qui fâche pluſieurs perſonnes qui diſent, non pas que le Miracle n'eſt pas vrai, car perſonne n'en doute, mais qu'il eſt bien facheux que cela ſoit arrivé. Jugez, Madame, à qui ils s'en peuvent prendre, & ſi autre que Dieu y peut avoir part. J'aimerois incomparablement mieux celui de notre veritable converſion à Dieu par la deſtruction de toutes nos imperfections, & auſſi nous ſeroit-il bien plus avantageux. Je penſois, Madame, apprendre par ce courier que vous ſeriez retourné en Pologne, mais j'aime mieux que ce ne ſoit pas ſi tôt, & que la paix y ſoit bien établie & vos ennemis tous chaſſés. Alors nous chanterons le *Te Deum* de tous nos cœurs; mais en attendant nous demanderons toujours cet

effet

effet tant desiré de la bonté de Dieu. Je suis, &c. 1656

LETTRE DCCCLXII.

A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume & celles de Port-Royal.

MADAME. Nous sommes en grande peine de celle où nous apprenons qu'est Votre Majesté de n'entendre point de nouvelles du Roi & des Generaux de son armée. Je crois pourtant que vous en êtes dehors à present : nous en prions Dieu, & que bientôt il donne à Votre Majesté le repos si desiré & si necessaire, pour faire cesser tant de crimes que la guerre produit. Cependant, Madame, il faut avec une grande soumission & humilité attendre le moment que Dieu a ordonné pour vous delivrer de tant d'ennemis & de peines que Votre Majesté souffre depuis cette facheuse & injuste guerre, dont la fin est entre les mains de Dieu comme a été le commencement. Votre Majesté est obligée de croire qu'encore qu'elle soit très injuste de la part du Roi de Suede, elle est très juste de la sienne, parce qu'il n'y a point d'innocens devant lui, & que sa justice a toujours droit de châtier nos pechés ; & c'est une grande misericorde lorsqu'il le fait en ce monde où il y a lieu à la penitence qui nous purifie & qui rend nos peines heureuses, nous delivrant en peu de tems lorsque nous nous convertissons veritablement à Dieu, en avouant que nous meritons les afflictions qu'il nous envoie au lieu des souffrances éternelles. 9. Juin. De P. R. de Paris.

1656. J'ai été bien aise du vœu que Votre Majesté a fait à la Sainte Vierge de la prendre pour la protectrice de votre Royaume; je crois que sa sainte intercession nous sera très favorable. Mais, Madame, les honneurs que cette Sainte Vierge demande de nous, ne sont pas principalement des devotions exterieures quelques grandes qu'elles paroissent, mais elle veut que nous imitions ses divines vertus, nous abstenant d'offenser Dieu, & recherchant au contraire de lui plaire en tout par l'observance fidele de ses saintes loix. C'est pour demander cette grace principalement que nous devons avoir recours à la Sainte Vierge, puisque c'est en cela que consiste notre veritable bien.

J'ose vous dire, Madame, que j'estimerois le Roi incomparablement plus heureux d'obtenir de Dieu la grace d'une parfaite conversion & penitence qui le feroit saint, que de recouvrer non seulement son Royaume, mais de posseder tous ceux de la terre & d'être au hazard de perdre son salut qui ne se peut acquerir qu'en faisant penitence des pechés passés, & cessent d'en commettre de nouveaux à l'avenir. C'est ce qui ne se peut faire qu'en meprisant & fuyant les biens de la terre, dont la grandeur & la puissance des Rois leur fournit à toute heure abondance pour satisfaire tous leurs sens: ce qui est si oppose à la loi de Dieu & aux maximes de son Evangile, que cela a fait dire à Notre Seigneur, qu'il étoit impossible qu'un riche se sauvât sans un effet de sa toute puissance; & les premiers Chretiens doutoient que les Monarques le pussent être tant ils trouvoient

voient leur grandeur opposée à l'humilité chretienne. Neanmoins nous voyons que Dieu non seulement les a convertis à la foi, mais en a fait quantité de saints: ce qui n'a pas été en les dispensant des loix du Christianisme, mais en flechissant leur cœur sous le joug de ses saintes maximes. 1656.

Nous voyons même que les saints Princes ont été les plus fideles dans toutes les vertus, dont le grand S. Louis est un des plus illustres exemples, & encore S. Casimir, qui ont tous deux joint une grande penitence à l'innocence même qui a été admirable en ces Saints. Que n'eussent-ils pas fait s'ils eussent perdu l'innocence de leur baptême? Je vous supplie très humblement, Madame, d'avoir un particulier recours à ces grands saints & que le retardement & divers accidens qui peuvent arriver dans vos affaires n'abattent point le courage de Votre Majesté, qu'elle regarde tout dans la Providence de Dieu, & ne s'arrête point aux fautes de prudence & de conduite des hommes; car il n'y a point en Dieu de cas fortuit, il se sert de tout pour sa gloire & le bien de ses Elus, nulle creature ne sauroit avancer ni retarder pour faire réussir ses desseins. Ne desirez rien, Madame, que leur accomplissement, sacrifiant à Dieu tous ceux que votre esprit peut produire, & alors Votre Majesté sera heureuse, quoi qui puisse arriver.

Je sai, Madame, que votre grande bonté veut que je lui dise de nos nouvelles. Nous continuons à être menaçées, & Dieu continue à suspendre l'effet des desirs de ceux à qui il permet de poursuivre notre

1656. ruine. Nous ſommes encore dans nos Maiſons, M. Singlin & nos autres Confeſſeurs ſont avec nous, & M. Arnauld eſt dans ſa retraite. Notre Seigneur nous donne du tems pour le prier & nous diſpoſer à tout ce qu'il lui plaira. On travaille à la verification du Miracle qui eſt arrivé dans notre Egliſe. On aſſure qu'il en eſt encore arrivé deux depuis; mais comme ce ſont deux perſonnes de la ville qui ont été gueris, nous n'en ſommes pas aſſurées, comme de celui de ceans. Il vient quantité de perſonnes en notre Egliſe reverer la ſainte Epine, principalement les Vendredis. Nous avons fait une neuvaine pour Votre Majeſté & pour nos affaires: nous en avons reconnu le bons effets. Je prie Dieu de tout mon cœur, par les merites infinies des ſouffrances de ſon Fils, que Votre Majeſté reçoive abondance de ſes faveurs & miſericordes pour ſa perſonne & celle du Roi, & pour ſon Royaume. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCLXIII.

A M. de Fleury. Sur les mêmes ſujets, &c.

9. Juin. LA pauvre Mademoiſelle Joſſe me fait, Monſieur, grande pitié, ayant éprouvé tant de fois combien l'eſperance retardée d'un deſir auſſi juſte que le ſien afflige l'ame. Mais neanmoins il faut qu'elle ſe ſoumette humblement à l'ordre de Dieu ſur elle. Je la ſupplie de le faire fidellement, & j'eſpere que Dieu lui en fera la grace. J'ai grande peine de l'état de la Reine. J'admire tous les jours la miſericorde que Dieu fait aux Religieuſes

de

de n'avoir plus d'interêts dans le monde & de s'avancer tous les jours dans sa charité, puisque même quoique ce ne soit que la moindre partie de leur bonheur, elles sont exemptes d'une infinité de peines & d'inquietude. On nous menace toujours, & nous subsistons toujours par la grace de Dieu. Que s'il change de conduite exterieure, sa grace interieure nous soutiendra. La patience surmonte tout, & Dieu par sa bonté nous la donne à tous, malgré les efforts du demon qui veut nous la faire perdre par mille ruses qu'il inspire. Mepriſons tout ce qui regarde nos personnes, & perdons tout pour le service de Dieu & du prochain, &c. 1656.

LETTRE DCCCLXIV.

A Mademoiselle Josse. Elle la console sur ce que l'on ne lui avoit pas permis de partir de Pologne, & lui donne quelques avis.

JE vous puis assurer, ma très chere Sœur, que je ressens avec douleur la peine que vous avez de ce qu'on ne vous a pas permis de vous servir de l'occasion qu'il sembloit que Dieu vous offroit pour venir où vous croyez que Dieu vous appelle. Mais enfin, il faut adorer sa divine providence, & ne pas croire que Dieu n'accomplisse jamais votre desir pour avoir permis ce retardement : je crois au contraire que c'est pour vous y affermir & vous rendre plus utile cette grace, quand il lui plaira de vous la donner, d'autant plus que vous l'aurez attendue avec plus de patience & d'humble soumission à l'ordre de Dieu. Cependant, ma très chere Sœur, nous 9. Juin.

1656. nous le prierons que cette nouvelle épreuve renouvelle votre ferveur pour Dieu dans ſon ſaint ſervice.

Separez-vous du monde par l'eſprit plus que jamais, & même de corps autant que le ſervice de la Reine vous le pourra permettre, pour vous retirer avec les bonnes Religieuſes. Mais ſur tout, ma très chere Sœur, recevez par eſprit de penitence tous les mecontentemens que le monde ne manque point de fournir à tous les momens, non ſeulement à ceux qui le mepriſent, mais encore plus à ceux qui l'aiment. Les interêts humains ſoutiennent ceux qui les cherchent; mais ceux qui les mepriſent ſont ſoutenus plus puiſſamment & plus heureuſement par le ſaint amour de Dieu qui eſt le treſor du Ciel & de la terre, lequel s'accroît d'autant plus que nous ſouffrons humblement les rebuts du monde. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il augmente votre courage à la pourſuite de ce ſouverain bonheur, qu'il affermiſſe votre eſperance, & que la paix & la joie du S. Eſprit rempliſſe votre cœur. Dieu nous a protegé juſqu'à preſent d'une maniere très particuliere, & nous nous abandonnons à ſa divine providence pour l'avenir. Priez toujours Dieu pour nous: & vous aſſurez, que vous aurez toujours part à toutes les graces qu'il plaira à Dieu de nous faire comme notre très chere Sœur, &c.

LET-

1656.

LETTRE DCCCLXV.

*A une Religieuse * de Port-Royal des Champs. Elle l'exhorte à l'humilité & à la mortification par l'exemple de Jesus-Christ.*

JE suis bien satisfaite, ma très chere Sœur, de ce que vous avez parlé à la Mere Prieure, & de la consolation que Dieu vous a donnée de son entretien. Ne vous plaignez pas, ma chere Sœur, de son humilité; au contraire louez Dieu de la grace qu'il nous a faite de la lui avoir donnée, & lui demandez la grace de lui porter d'autant plus de respect que vous la voyez s'abbaisser envers vous, & d'apprendre de là à le faire à toutes nos Sœurs & & à toutes les creatures pour l'amour de Dieu, selon l'enseignement de S. Paul qui nous oblige non seulement de respecter toutes les creatures, mais de leur être assujettis. 14. Juin.

Je trouve fort bon que vous fassiez une neuvaine à la sainte Epine, prenant le tems de l'Octave pour cela. Considerez bien l'humilité de Notre Seigneur, qui non seulement s'est assujetti à ceux qui avoient autorité, quoiqu'ils en abusassent, lui faisant souffrir injustement tant de tourmens, mais qui par une surabondance d'amour pour Dieu son Pere, & par le desir de satisfaire à sa justice, a voulu souffrir des derniers hommes de la terre, qui par une insolence & une cruauté inouie lui ont causé une douleur extrême & une humiliation

* La même que celle à qui est addressée la Lettre DCCLXII.

1656. tion horrible, le couronnant d'épines & le frappant d'un roſeau qu'ils lui avoient donné pour ſceptre afin de le traitter en fou.

Vous ſavez, ma chere Sœur, que Notre Seigneur en nous donnant le très ſaint Sacrement nous a obligé de le recevoir en memoire de lui & de ſa Paſſion, & que nous ayant daigné faire tant de graces que de nous deſtiner à honorer ce ſaint Myſtere, il nous oblige en même tems d'avoir toujours ſa ſainte Paſſion devant les yeux. Le voyant au ſaint Sacrement comme une victime qui ſe ſacrifie ſans ceſſe à Dieu ſon Pere, quoiqu'immortel & glorieux, nous devons nous ſouvenir du ſacrifice ſanglant qu'il lui a offert pour nous laver de nos crimes par l'effuſion de ſon ſang; & nous ne ſaurions avoir part à ſa gloire & être ſi heureuſes d'adorer ſon Pere avec lui éternellement dans le ciel (ce qui fait la beatitude des ſaints) qu'en prenant part aux ſouffrances qu'il a ſoutenues pour nous rendre dignes de ce bonheur par la renaiſſance du baptême, qui nous ſepare du demon, & nous incorpore en Jeſus-Chriſt. Cela ſe fera en nous enſeveliſſant dans ſa mort, par la renaiſſance ſurnaturelle que nous recevons au baptême, laquelle ne nous eſt donnée que pour entrer dans la mort ſurnaturelle où nous devons tendre perpetuellement par la mortification de tous nos ſens interieurs & exterieurs.

Je m'effraie, ma chere Sœur, en vous diſant cette verité, & me voyant ſi éloignée de la ſuivre. Je vous ſupplie de prier Dieu pour moi, afin que je commence, je le ferai pour vous. Il eſt certes tems,

&

& trop tard de commencer à nous reveiller du ſommeil de notre pareſſe & de notre negligence, & à nous avancer pendant qu'il eſt encore jour, en craignant que les tenebres de la mort ne nous ſurprennent. Je ſuis toute à vous. 1656.

LETTRE DCCCLXVI.

A la Reine de Pologne. Elle la conſole au ſujet de ſa maladie, & l'exhorte à mettre ſa confiance en Dieu, &c.

MADAME. C'eſt une double affliction d'apprendre qu'avec toutes les peines & afflictions d'eſprit de Votre Majeſté, elle ſeroit de plus incommodée en ſa ſanté. J'avois admiré qu'elle eût pu reſiſter juſqu'à preſent, & je ſuis plus fâchée qu'étonnée du mal de tête & des batemens de cœur que Votre Majeſté ſouffre enſuite de tant de peines. Souvenez-vous, Madame, pour votre conſolation que Job fut affligé en ſa ſanté après la perte de ſes biens; & au nom de Dieu, quoi qu'il arrive, beniſſez toujours ſon ſaint nom. Votre Majeſté ne ſera jamais reduite à l'extremité de Job. Ses maux avec ſa patience ſont les plus grands dons que Dieu faſſe aux hommes, à qui il multiplie & meſure les biens & la gloire à proportion des afflictions. 16. Juin.

J'ai beſoin de conſiderer ces verités de foi pour me conſoler dans l'ennui où je ſuis de voir que votre guerre n'eſt point encore finie, & de ce que l'on dit que votre ennemi a recouvert de nouvelles forces. Je crains beaucoup que cela n'apporte trop d'inquietude à Votre Majeſté. Je

vous

1656. vous ſupplie très humblement, Madame, pour l'amour de Dieu, de ne mettre point de bornes à votre patience; & vous verrez qu'il n'y en aura point à ſes miſericordes. Vous me fîtes dernierement l'honneur de m'écrire que vous aviez reconnu que les choſes qui vous avoient donné le plus de peine, vous avoient été utiles. Aſſurez-vous, Madame, que vous l'experimenterez toujours ainſi, pourvû que contre les raiſonnemens de votre eſprit vous vous ſoumettiez à celui de Dieu. Songez, Madame, plus à Dieu qu'à vos affaires, & temoignez-lui votre amour par des actions d'humilité, de bonté & de patience: vous verrez alors que ſa divine Providence vous fera voir des effets de ſa toute-puiſſance.

J'oſe vous dire, Madame, qu'il m'eſt venu une apprehenſion, que Votre Majeſté ſe hazarde de retourner trop tôt en Pologne. Il ne faut pas conſulter votre grand courage pour cela, mais Dieu, par beaucoup de prieres, & ceux de vos ſerviteurs auxquels vous connoîtrez de la prudence & de la fidelité. La ſainte Ecriture ordonne à tous les hommes de ne rien faire ſans conſeil, quelque ſageſſe que l'on ait, & l'humilité oblige à ne ſe pas croire ſoi-même. Defiez-vous, Madame, du courage humain, il deplaît à Dieu, qui prend plaiſir à le confondre. Que toute votre generoſité & votre grand cœur ſoit animé par la foi & la confiance en Dieu, ſans quoi ils ne vous ſoutiendront gueres. Car les plus courageux humainement ſont ceux qui deviennent les plus puſillanimes, & qui perdent la patience qui eſt invincible

vincible lorſqu'elle procede de la foi. 1656.
Pendant cette ſainte Octave où Notre Seigneur qui eſt expoſé ſur l'Autel, ſemble donner une favorable audience à tous ceux qui lui preſentent leurs très humbles requêtes, les premieres demandes que nous lui ferons ſeront pour Votre Majeſté & pour ſon Royaume. On nous laiſſe en paix, au moins on nous donne treve: ce qui nous procurera plus de loiſir pour faire nos adorations. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCLXVII.

A Mademoiſelle Foſſe. Elle la remercie de la part qu'elle prenoit à ce qui concernoit Port-Royal, & lui parle ſur le bonheur des ſouffrances.

IL y a deja quelque tems, ma très chere Sœur, que je reçois de vos Lettres par tous les couriers. Je n'ai pas manqué de repondre à toutes, & je n'y manquerai que par impoſſibilité. Quand cela arrivera à cauſe de nos tracas d'affaires ou d'infirmité, ne croyez pas, ma très chere Sœur, que je vous oublie jamais, Dieu aidant. Nous vous avons grande obligation de la part que vous prenez à nos peines; mais mettez-vous en repos s'il vous plaît. Car outre que preſentement, graces à Dieu, on nous laiſſe un peu en paix, nous ſouffrons pour un ſi bon ſujet que nous ne meritons pas d'être plaintes; & la bonté de Dieu eſt ſi grande qu'il tempere toutes les choſes de telle ſorte que ceux qui nous veulent affliger ſouffrent plus que nous, parce qu'ils ne peuvent réuſſir dans leurs deſſeins. Dieu accomplira leurs deſirs 16. Juin.

quand

1656. quand il lui plaira. S'il le fait, ce ne ſera pas pour les contenter, mais pour accomplir ſa volonté; & nous eſperons par ſon infinie miſericorde, qu'ils nous ſeront toujours favorables, & qu'il nous ſoutiendra, s'il lui plaît de châtier nos imperfections par les perſecutions.

Rejouiſſez-vous, ma très chere Sœur, dans toutes celles qui vous arriveront petites & grandes. C'eſt le moyen de ne perdre point votre tems où vous êtes, en faiſant ce que vous feriez, ſi vous y étiez agréée & careſſée. Souvenez-vous que quand Dieu vous aura miſe où vous deſirez, tout votre regret ſera de n'avoir pas ſouffert d'aſſez bon cœur & humblement les contradictions qui vous ſemblent ſi peſantes, parce que l'eſprit malin vous les fait voir telles. Alors la lumiere de la verité vous fera connoître qu'elle vous devoient ſembler bien legeres & aimables.

Souvenez-vous de cette parole du grand ſaint Auguſtin. „ Le monde, dit-il, nous „ oblige beaucoup quand il nous mepriſe & „ nous perſecute, parce qu'il nous aide à „ le haïr comme Notre Seigneur nous y „ oblige; & quand il nous careſſe il nous „ perſecute, nous mettant au hazard de „ nous attacher à lui & de l'aimer, & en „ ce faiſant nous rendre ennemis de „ Dieu *. Je vous ſupplie de faire nos très humbles recommandations à M. de Fleury. Je lui demande permiſſion de lui dire, comme je fais à vous, qu'il ſeroit très dangereux de demeurer où vous êtes tous deux, s'il n'y avoit rien à ſouffrir. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il le ſoutienne & le conduiſe, & qu'il ſoit votre force

force & votre consolation. Je suis tou- 1656.
te à vous.

LETTRE DCCCLXVIII.

A la même. Au sujet de la Reine de Pologne & des Miracles de Port-Royal, &c.

VOus nous avez fort obligées, ma très chere Sœur, de nous donner des nouvelles de la Reine & des vôtres. Je plains beaucoup Sa Majesté dans la langueur de ses affaires, sachant qu'il est comme impossible qu'elle ne souffre beaucoup dans ces retardemens; c'est un exercice que Dieu lui donne pour l'éprouver, mais il faut bien prier Dieu que Sa Majesté le puisse porter selon sa sainte volonté. Je crois qu'elle aura reçu la Lettre où je lui mandois le Miracle qui a été fait ceans. Depuis il s'en est encore fait d'autres, à ce que l'on dit, très certains; mais comme c'est au dehors, nous n'en saurions assurer comme de celui que nous avons vu, outre qu'il s'en fait peu qui soient aussi miraculeux. 22. Juin.

Cela attire un très grand monde de toute condition à notre Eglise, principalement les Vendredis. Pendant quelque tems cela a fait un peu cesser les murmures contre nous, mais nos adversaires se sont réunis à prêcher plus que jamais, que ces Miracles se faisoient pour verifier la parole de Jesus-Christ: qu'il y en aura au jour du jugement qui diront à Notre Seigneur qu'ils auront fait miracle en son nom, & qu'il ne laissera pas de les perdre & les appeller ouvriers d'iniquité. Mais par la grace de Dieu cela ne se rapporte

1656. porte pas à nous, puiſque ce n'eſt pas nous qui faiſons les miracles, mais Notre Seigneur par les merites de ſa ſainte paſſion. J'ai été toute conſolée de ce que vous nous dites des ſermons de M. de Fleury: on verra la difference. Je ſuis bien fâchée de ce qu'il ſe trouve toujours mal: obligez-moi de lui faire nos très humbles recommandations. Je le ſupplie ſeulement, & vous auſſi, de n'être point ſenſibles à ce qui ſe paſſe qui peut chocquer. Il n'appartient qu'aux eſclaves du monde de ſe fâcher d'être mal traités de lui: ceux qui ſont à Dieu au contraire s'en doivent rejouir. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur, de tout mon cœur.

LETTRE DCCCLXIX.

A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à la patience & à la ſoumiſſion à Dieu.

23. Juin. MADAME. Je veux eſperer que Notre Seigneur aura fait quelque choſe pendant cette ſainte Octave en faveur de Egliſe & de Votre Majeſté. Nous l'en avons très humblement ſupplié, & nous l'en remercierons avec grande joie s'il lui a plu de nous exaucer; car nous portons avec ennui le grand retardement de la fin des peines de Votre Majeſté. Neanmoins, Madame, je ne laiſſe pas de voir que la patience & la parfaite ſoumiſſion vaut incomparablement mieux que tous les biens du monde, & que cette année qui m'a ſemblé ſi longue & ſi fâcheuſe pour Votre Majeſté, ſera un jour celle de toute ſa vie qu'elle eſtimera la plus heureuſe, par l'experience qu'elle lui aura donné

donné des miseres humaines dont les Rois ne se peuvent non plus garentir que les petits, quand il plaît à Dieu de les faire souffrir & de les humilier. C'est une grande faveur qu'il leur fait de leur donner moyen de prevenir son dernier jugement, où il n'y aura plus lieu à la penitence. 1656.

Ne vous ennuyez point, Madame, je vous en supplie très humblement: ne donnez point de tems à Dieu, mais soutenez courageusement & avec une invincible patience tout ce qui lui plaira, & qu'il a determiné en son conseil éternel. Prenez plaisir à le voir regner souverainement sur Votre Majesté & sur toute la terre; & bien qu'il soit juste d'avoir de la douleur pour l'insolence avec laquelle on vous a fait encore tant d'injustice, & on a offensé Dieu très grievement, il le faut d'ailleurs benir de son infinie bonté qui souffre que les mechans l'offensent afin d'humilier les élus & les purifier de leurs fautes. Quoi que Dieu permette, Madame, regardez tout comme les effets de sa divine charité sur vous. Si ce sont des souffrances, rejouissez-vous & le benissez encore de meilleur cœur, parce qu'elles vous donneront plus d'assurance de votre salut. Si c'est la fin de vos afflictions, il le faut benir aussi: mais il faut craindre, parce qu'enfin c'est la voie étroite & les croix qui conduisent au ciel; de sorte que si Dieu ne nous afflige, il nous faut affliger nous même & avoir une vigilance plus grande pour mortifier sans cesse nos inclinations toutes corrompues. Nous faisons demain la Fête du grand saint Jean Baptiste, qui étant sanctifié dès le ventre de sa mere, s'est caché dans le de-

1656. ſert de peur de ſouiller ſa vie par une parole oiſive. Je ſai que Votre Majeſté y a devotion, je le ſupplie d'être ſon interceſſeur. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCXLXX.

A la Reine de Pologne. Au ſujet de trois nouveaux Miracles de la ſainte Epine, &c.

30. Juin. MADAME. Je ſuis toute étonnée que Votre Majeſté n'ait point encore reçu la Lettre que je m'étois donné l'honneur de lui écrire ſur le Miracle qu'il a plu à Dieu de faire en cette Maiſon. Je ſuis fâché de n'en pouvoir envoyer la Relation par ce courier, parce qu'elle n'a pas été achevée, à cauſe de la revocation du Grand-Vicaire qui avoit fait les Informations, & qui avoit reçu le ſerment des Medecins & Chirurgiens, comme auſſi celui de nos Sœurs qui avoient ſoin de l'enfant. Nous ne ſavons quand cette affaire pourra être achevée; mais en attendant je ne laiſſerai pas de faire écrire la Relation pour le premier courier. Le concours continue toujours à notre Egliſe les Vendredis, & les Neuvaines perpetuelles de Meſſes tous les jours.

Deux de nos Sœurs de Port-Royal des Champs ont été gueries par des linges que nous leur avons envoyé, & qui avoient touché la ſainte Epine. L'une avoit une paralyſie depuis trois ans, & l'autre qui avoit une ſciatique depuis ſix, ne pouvoit marcher qu'avec un bâton & boitant très fort. Toutes les deux avant la moitié de leur Neuvaine, ont été parfaitement gueries. Il y a eu auſſi une fille des Incurables qui

qui l'a été d'un très grand mal d'œil, qu'elle avoit depuis ſix mois. Elle vint ici un Vendredi en cachette, parce que ceux qui gouvernent cette Maiſon ne l'avoient pas approuvée & elle s'en retourna guerie. Le Principal la rencontra, & étant très ſurpris de voir ſon œil tout ſain, il lui demanda d'où venoit cela. Elle lui dit la verité, & il l'a publié tout bonnement. 1656.

Mon Dieu, Madame, que je ſuis en peine de vos inquietudes, dont les ſujets ſont veritablement affligeans & tuans, & plus au naturel de Votre Majeſté qu'à nul autre. Mais je vous ſupplie très humblement, Madame, de ne point regarder tous ces retardemens, ni les fautes qui s'y peuvent faire, comme venant des hommes, mais de la divine Providence qui regle toutes choſes. Adorez-la de tout votre cœur: en cela conſiſte toute votre bonne fortune & votre vrai repos. Je vous envoie une Image qui a touché la ſainte Epine: j'euſſe bien voulu en avoir une belle, mais il ſuffit qu'elle ait quelque ſainteté par l'attouchement de cette precieuſe Relique, & qu'elle faſſe reſſouvenir Votre Majeſté que Notre Seigneur a ſouffert pour elle, & de ſon invincible patience. Ayant été ſaignée pour un rhume, je ne puis me donner l'honneur d'entretenir davantage Votre Majeſté. Je ſuis, &c.

1656.

LETTRE DCCCLXXI.

A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume, & la devotion à la sainte Epine.

1. Juillet. MADAME. Le Lettre dont il a plu à Votre Majesté nous honorer en datte du 8. Avril, nous a consolées & affligées tout ensemble, nous faisant voir que la paix ne sera pas sitôt en Pologne que nous esperions, par un effet de la mechanceté des heretiques qui sont les premiers auteurs de la guere; & qui, comme vous dites, Madame, ont eux seuls de la malice. Peut être est-ce un châtiment de Dieu de ce qu'on les a trop favorisés, craignant leur rebellion, qui est aussi à craindre; car ayant secoué le joug de la sainte Eglise, c'est aussi leur coutume de secouer celui de la puissance Royale par tout où ils le peuvent. Mais Dieu ne le permettroit pas, si on avoit plus de confiance en lui qu'en la politique, qui souvent s'oppose à la loi de Dieu & detruit les maximes de l'Evangile; & en punition Dieu permet aussi qu'elle ruine souvent les Etats. Il y a apparence que dorenavant votre guerre deviendra une guerre de Religion, & j'espere que Dieu en tirera sa gloire.

La bonté avec laquelle le Roi reçoit ses sujets, me console beaucoup, puisque non seulement cette grande benignité lui sera avantageuse selon le monde, mais encore plus selon Dieu qui traite aussi bien les Rois que les autres hommes, selon qu'ils traitent les autres. Exhortez-le bien,

Ma-

Madame, à mettre toute ſa confiance en lui & à ſe convertir de tout ſon cœur. C'eſt l'affaire la plus importante que Sa Majeſté ait au monde, & par le moyen de laquelle non ſeulement il conſervera ſon Royaume temporel, mais encore s'aſſurera l'éternel qui lui eſt infiniment plus important. Je ne m'étonne pas ſi vous vous defiez des Coſaques qui ſont ennemis de Dieu par leur Religion, & qui vous ont été ſouvent perfides. Neanmoins s'il veut ſe ſervir d'eux pour le bien des affaires de Votre Majeſté, il changera auſſi bien leurs cœurs qu'il a fait tant de fois la fierté des lions en faveur de ſes ſerviteurs. Ne regardez que lui, & n'eſperez qu'en lui, Madame, je vous en ſupplie très humblement, & je ne doute nullement qu'il ne vous faſſe experimenter qu'il eſt le Maître du monde, & que la fortune de tous les Rois eſt en ſa puiſſance. 1656.

Votre Majeſté me fait une grace ſinguliere de daigner nous dire les bonnes diſpoſitions qu'elle reçoit de Dieu, qui vous fait, Madame, la miſericorde de le regarder en tout auſſi bien que ſa divine providence, & de plus d'eſtimer ſur toutes les choſes du monde le bonheur de la retraite qui ſepare des occaſions de faire beaucoup de fautes. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il augmente tous les jours à Votre Majeſté les lumieres qui lui viennent ſans doute du ſaint Eſprit, & qu'il les accompagne d'une ſi ardente charité qu'elles lui faſſent ſurmonter toutes les occaſions que le monde, le demon & la concupiſcence lui pourront jamais faire rencontrer de déplaire à Dieu. Il eſt à la verité impoſſible de ne

1656. pas faire quelque petite faute en cette miſerable vie, mais au moins, Madame, il faut veiller pour tomber le moins qu'il ſe peut, & ſe relever avec humilité & confiance en Dieu, lorſque nous voyons que nous lui avons deplu.

Je ne puis envoyer à Votre Majeſté les Atteſtations du premier Miracle, parce qu'elles ſont encore au Greffe; la verification n'ayant pu être achevée, à cauſe de la revocation de M. le Grand-Vicaire qui l'a ſeulement ſignée. Le reſte des formalités ne ſe pourra peut-être achever de longtems, à cauſe des troubles dont je m'aſſure qu'on informe Votre Majeſté. Mais cela n'empêchera pas la certitude du Miracle, que Dieu par un autre Miracle imprime dans tous les eſprits. On nous aſſura hier qu'il s'en étoit fait un ſur une fille de treize ans * qui étoit malade depuis trois ans & huit mois, d'une façon ſi extraordinaire qu'elle ne pouvoit ſe tourner dans ſon lit, ni être changée ſans des convulſions horribles. Au bout d'une Neuvaine que ſa mere a faite à la ſainte Epine, lui mettant une chemiſe qu'on avoit fait toucher, elle ſe leva toute ſeule & toute nue, n'ayant plus d'habits; car on ne lui en faiſoit point, ne croyant pas qu'elle en eût jamais beſoin. On me dit preſentement qu'elle eſt à notre Egliſe. Cela fait grand bruit, parce que c'eſt la fille d'un fort homme de bien, Procureur de la Cour, qui a beaucoup d'amis. Pluſieurs du grand monde

* Elle ſe nommoit Angelique Portelot. Il eſt parlé de ce miracle dans la Lettre de M. Arnauld Tome I. Lettre XLI.

monde qui viennent à notre Egliſe, reçoivent du ſoulagement ; de ſorte que cela accroît toujours le monde. C'eſt un effet qui ne nous plaît pas, mais il faut adorer ſa divine Providence. 1656.

La Fête de la ſainte Couronne ſe fait à Paris le 11. Août. J'eſpere que Votre Majeſté aura alors reçu cette Lettre. Je la ſupplie très humblement de conſiderer ce jour, la douleur & les confuſions que Notre Seigneur a ſouffert le jour de ſon couronnement. Nous y commencerons une Neuvaine, Dieu aidant, pour Vos Majeſtés, & nous demanderons à Dieu qu'il retabliſſe le Royaume de ſon Egliſe dans le vôtre, & qu'il vous y faſſe regner ſi ſaintement que vous ſoyez couronnés de la couronne de gloire qu'il nous a acquiſe par ſa Paſſion. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCLXXII.

A M. Arnauld de Luzanci ſon neveu. Elle l'exhorte à témoigner ſa reconnoiſſance envers Dieu.

JE vous remercie de la Lettre de votre frere mon neveu *: j'ai été bien aiſe de la voir. Imaginez-vous qu'une heure devant que de la recevoir, j'avois fort penſé à ce pauvre garçon avec douleur, parce qu'il eſt dans une malheureuſe Cour ; & il me vient même en penſée de lui écrire, mais il vaut mieux prier Dieu pour lui. Mon pauvre enfant, que vous êtes heureux ? Reconnoiſſez-le bien. Pourquoi Juillet.

* Celui qui fut depuis connu ſous le nom de Marquis de Pomponne.

1656. Dieu vous a-t-il plutôt regardé que vos trois autres freres ? Sa seule bonté lui a fait faire ce choix, qui vous oblige à une joie & à une reconnoissance perpetuelle, qui sera d'autant plus veritable que vous serez plus humble Car c'est par cette vertu que nous nous trouvons plus obligés à Dieu; puisqu'elle nous fait voir la grandeur de son amour par la grandeur de notre bassesse & indignité.

C'est elle qui nous fait encore recevoir de si bon cœur les petites contradictions qui se rencontrent dans la vie, qu'elles ne sont pas capables de troubler notre joie: au contraire elles l'accroissent, nous donnant moyen de faire de petits sacrifices à Dieu, auquel nous devrions desirer d'en pouvoir offrir de grands pour reconnoître l'excès de ses misericordes. Je suis, &c.

LETTRE DCCCLXXIII.

A la Reine de Pologne. Sur la continuation de la devotion à la sainte Epine, & sur quelques nouveaux Miracles.

14 Juillet. MADAME. Il n'est point arrivé de nouvelles de Votre Majesté cette semaine. Je veux croire que c'est peut-être que Votre Majesté sera retournée en Pologne: nous en prions Dieu, & qu'il lui plaise vous y donner bientôt une bonne paix. Nous en jouissons ici, ou plutôt nous avons une treve qui pourra bien ne pas durer longtems. Cependant les devotions s'augmentent toujours dans notre Eglise; & Vendredi dernier il y vint, à ce que l'on dit, près de cinquante carosses, & une très grande quantité de perſonnes

nes de condition, & à toutes les heures du jour l'on apporte du linge à toucher à la sainte Epine. Mais ce qui me console le plus, c'est que plusieurs y viennent demander la santé de leurs ames. Il vint hier une Dame pour ce sujet, à laquelle Madame la Princesse Palatine avoit ordonné de la recommander fort aux prieres. Sans doute que l'on aura mandé à Votre Majesté que cette Princesse songe serieusement à son salut, dont j'ai beaucoup de joie. 1656.

On ne permet point encore aux Grands-Vicaires d'exercer, de sorte que nous ne saurions faire achever la verification du Miracle. Je ne laisse pas d'en envoyer la Relation, écrite veritablement, à Votre Majesté. Le Miracle que je me donnai l'honneur de lui écrire Vendredi, se confirme par le recouvrement des forces de la petite fille paralytique. Une Demoiselle a été guerie d'un ulcere à la joue, qu'elle portoit depuis longtems sans que l'on y put apporter de remede. Tout cela fait grand bruit. Je prie Dieu que cela serve à l'accroissement de la foi : autrement nous n'aurions gueres sujet de nous rejouir pour la guerison des corps qui toujours doivent mourir; & cependant nous sommes si miserables que nous avons souvent plus de soin de leur conservation que de la sanctification de nos ames. Je sai, Madame, & je m'en rejouis que vous ne negligez pas la vôtre. Je prie Dieu que de plus en plus il rende Votre Majesté vigilante, afin qu'elle s'avance dans la voie de son salut, en se purifiant sans cesse des defauts dans lesquels nous serons tou-

1656. jours engagés tant que nous ſerons en ce miſerable monde. Je ne ſai ſi dans tant & de ſi facheuſes rencontres Votre Majeſté n'a point negligé de dire les Litanies du ſaint Nom de Jeſus, pour lui demander la douceur : nous les diſons toujours avec nos Sœurs pour ſuppléer à mon indignité. Je ne ſaurois exprimer à Votre Majeſté combien je deſire qu'elle ſoit parfaite.

LETTRE DCCCLXXIV.

A Mademoiſelle de Bernieres qui peu après entra au Noviciat. Sur la mort de Monſieur ſon frere & ſur les graces que Dieu lui faiſoit.

19. Juillet. JE loue Dieu de la bonne diſpoſition qu'il lui a plu de vous donner, ma très chere Sœur, en la mort de Monſieur votre frere. Vous devez lui être extrêmement obligée de la grace qu'il vous a faite de ſurmonter les ſentimens de la nature par ceux de la verité & de la grace, qui vous ont fait voir le bonheur de ce cher frere que Dieu a retiré du monde dans ſon innocence, & dans le tems qu'il étoit ſi prêt d'entrer dans les occaſions de la perdre, auxquelles ſi peu de perſonnes reſiſtent. La conſtance toute chretienne que Dieu a donnée à Monſieur votre pere en une rencontre ſi ſenſible, eſt une autre obligation que vous avez à Dieu, comme auſſi du veritable amour qu'il a pour vous; car il vous deſire le vrai bien, & prefere votre interêt au ſien, qui ſeroit ſelon les ſens de vous avoir auprès de lui.

Remerciez Dieu, ſans ceſſe, ma très chere Sœur, de l'amour qu'il vous temoigne en

en cela, vous prevenant par toutes sortes de voies, afin que vous soyez parfaitement à lui. Vous faites bien de ne desirer pas d'avancer le tems d'être Religieuse, mais de desirer ardemment d'être prête pour le tems que Dieu inspirera de vous faire cette grace. Car c'est un si grand bonheur qu'il merite bien d'être desiré plutôt qu'apprehendé: ce qui nous arrive souvent par une paresse d'esprit & par tentation. Que Dieu vous garde de l'une & de l'autre, ma très chere Sœur. Je suis entierement à vous. 1650.

LETTRE DCCCLXXV.

A la Reine de Pologne. Sur son retour en Pologne, l'augmentation de ses ennemis, & les Miracles de Port-Royal.

MADAME. Nous apprîmes hier le depart de Votre Majesté de Glogola*, & nous prions Dieu avec toute l'instance qui nous est possible, que bientôt nous ayons nouvelles de votre arrivée & de l'heureux retablissement des affaires de Votre Majesté. On nous fit aussi voir un billet de l'Ambassadeur de France en Suede, qui disoit la prise de Varsovie & la belle alliance de l'Electeur de Brandebourg avec votre Usurpateur. Ce plus grand nombre d'ennemis joints ensemble, ne me fait pas plus de peur sachant bien qu'ils ne peuvent que ce que Dieu leur permettra, & que le Roi avec son divin secours surmontera aussi facilement le plus grand nombre que le moindre. Vos Majestés n'ont besoin que d'une veritable confiance en Dieu, accompagnée d'humilité 28. Juillet. * En Silesie.

1656. & du desir de ne regner que pour sa gloire : c'est ce que je lui demande de tout mon cœur pour Vos Majestés. Que votre guerre soit la guerre de Dieu, comme celle de ces grands Princes de l'Ancien Testament, & Dieu fera les mêmes merveilles qu'il fit alors. Nous devrions avoir grande confusion d'avoir moins de foi dans la loi nouvelle qu'ils n'ont eu dans l'ancienne, & d'arrêter par notre infidelité les effets de la misericorde de Dieu.

Les Miracles continuent à notre Eglise, à ce que l'on dit; & je veux croire qu'on ne voudroit pas le dire s'il n'étoit vrai. Nous nous en enquerons très peu, & desirons bien davantage que Notre Seigneur gueriſſe plutôt les ames que les corps. Le pere de notre petite Sœur (ou Penſionnaire) qui a été guerie, a grand zele de rechercher la verité de ceux qui diſent qu'ils ſont gueris. S'il ſe trouve quelque choſe de bien certain, je ne manquerai pas de me donner l'honneur de l'écrire à Votre Majeſté. Je ſuis ſi incertaine ſi cette Lettre arrivera juſqu'à elle, que je n'ai pas le courage de la prolonger. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCLXXVI.

A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne ſa joie des avantages remportés ſur les Suedois, &c.

4 Août. MADAME. Les nouvelles de l'heureuſe arrivée de Votre Majeſté dans ſon Royaume, & la priſe de Varſovie en même tems, nous ont donné une joie extrême. L'eſperance que nous avons de voir

voir bientôt Votre Majesté regner paisible- 1656.
ment, nous donne une nouvelle vie à toutes, aussi bien qu'à tous ceux qui ont participé aux afflictions de Votre Majesté. Dieu nous donne le desir plus que jamais de le prier qu'il acheve son œuvre à sa gloire & à la confusion des ennemis de son Eglise & de Votre Majesté. La bonté que vous nous temoignez, Madame, en songeant toujours à nous aussi bien dans la prosperité que dans les afflictions qui ne lui ont pu faire oublier les nôtres, nous font voir une charité si extraordinaire, qu'il n'y a que Dieu qui la lui puisse donner, & que cela nous oblige à reconnoître très humblement cette bonté & devant lui & devant Votre Majesté.

Dieu continue à faire des Miracles très grands par la sainte Epine ; & en même tems il permet que l'on nous calomnie plus que jamais. On veut persuader que tous ces Miracles, qui sont publiés par ceux qui en font favorisés, sont des fausletés & des artifices que nous inventons pour attirer le monde ceans. Mais par la grace de Dieu, nous experimentons qu'il n'y a que les veritables accusations qui fâchent : ceux qui les font en souffrent plus que nous, l'amertume de leur cœur étant leur tourment, & Dieu fait que nous les plaignons beaucoup. Nous sommes dans l'attente de ce que produira tout ce bruit au retour de la Cour, & dans la confiance que Dieu aura pitié de nous, nous delivrant ou nous soutenant pour souffrir tout ce qu'il lui plaira ordonner de nous. Enfin il est le Maître, & toute puissance est assujettie à la sienne : nous

1676. nous n'avons qu'à demeurer humblement & en silence à ses pieds, invoquant sa misericorde. Il sait combien je la lui demande pour Votre Majesté, afin qu'elle l'accompagne, la soutienne, la conduise jusqu'à la fin, & l'introduise dans l'heureuse éternité.

Je prevois, Madame, que vous aurez bien des sentimens de douleurs de voir tant de ruines & de miseres par tout votre Royaume: ce qui n'est que la figure de la ruine generale qui arrivera à la fin du monde. Cela doit porter Votre Majesté à mepriser tout ce qui n'est fait que pour perir, ne s'en servant que pour la necessité de la vie presente, & à considerer que Dieu nous fait grace en nous privant de tout ce qui ne nous est pas absolument necessaire, & qui ne nous sert que d'amusement & de retardement dans la voie du ciel. Je le supplie très humblement de se rendre si present à Votre Majesté qu'elle le regarde en toutes choses, & n'attache son cœur qu'à lui comme à sa derniere fin. M. Singlin est tout ravi des bonnes nouvelles, & prie beaucoup Dieu pour Votre Majesté, dont le bien & le salut lui est infiniment precieux. Je suis dans les très humbles respects que je dois, &c.

1696.

LETTRE DCCCLXXVII.

*A Madame Bouclair de S. Cyr * qui fit depuis Profession à Port-Royal. Elle lui demande excuse de ce qu'elle ne lui avoit pas écrit, & lui temoigne la part qu'elle prenoit à tout ce qui la regardoit.*

J'Avoue que j'ai grand tort, ma très chere Sœur, d'avoir demeuré si longtems sans me donner l'honneur de vous écrire, & je vous en demande pardon. Mais c'est en vous suppliant de croire que ce manquement n'est pas arrivé par refroidissement ni par diminution d'affection pour vous: ce qui ne sera jamais, Dieu aidant, & en ce cas je m'estimerois bien ingrate. Je vous assure que les jours se passent si insensiblement dans le tracas de Paris, qu'on voit aussi-tôt le soir que le matin. Il est bien vrai que n'ayant pas l'esprit assez present à Dieu & à mes devoirs, j'ai perdu du tems qui eût pu satisfaire à celui de vous écrire; & c'est en cela que je suis coupable. 31. Juillet.

Au reste il est vrai que je porte avec bien du sentiment vos incommodités & maladies, & que je prie Dieu de tout mon cœur de vous en delivrer esperant toujours qu'il le fera. Je vous supplie de ne vous point decourager de vos remedes, ils ne peuvent pas vous apporter sitôt du soulagement: au contraire ils vous affoibliront encore. Outre que le chaud est penible, cela vous empêchera d'en recevoir les effets promptement. Je suis bien aise du soin

* Voyez ci-devant la Lettre DCXV.

1656. ſoin que nos Sœurs (des Champs) apportent à bien faire: elles ſatisfont en cela à leurs obligations & à la mienne; & je leur en ſuis obligée. Je ſai l'affection très grande que la Mere Prieure a pour vous & cela me tient en repos ſur le ſoin que je ſai qu'elle a de tout ce qui vous regarde.

J'ai bien eu de la joie du gain de votre procès, qui vous met en repos pour toutes les affaires du monde; & vous laiſſe la liberté entiere que vous avez tant deſiré pour ne ſonger plus qu'à vous donner à Dieu de plus en plus. Il faut toujours renouveller ce don & ce ſacrifice de vous même; la cupidité qui demeure toujours, ne ceſſant de reprendre ce qu'elle peut pour ſatisfaire l'amour propre qui a tant de peine à ſe depouiller de tout. Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de prier Dieu qu'il me faſſe reſiſter au mien qui eſt plus grand que je ne vous puis dire, & de me croire pour jamais & ſans reſerve votre, &c.

LETTRE DCCCLXXVIII.

A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à reconnoître les graces que Dieu lui a faites & mepriſer les delices du monde.

14. Août. MADAME. Je me donne l'honneur d'écrire à Votre Majeſté avec une ſatisfaction toute particuliere dans la memoire de la ſainte Paſſion de Notre Seigneur que nous celebrons en ce jour, & ſur tout de ſon couronnement par les merites duquel non ſeulement il vous a reſtitué la couronne temporelle qu'il avoit donnée à Votre Majeſté (qui n'eſt en effet que mi-

misere & affliction d'esprit, ainsi que Dieu vous a fait experimenter,) mais il vous rend utiles ces afflictions & vous prepare par elles une couronne éternelle, que vous porterez sans douleur & avec une joie & une gloire infinie Nous commençons aujourd'hui une Neuvaine pour Vos Majestés, afin qu'il plaise à Dieu couronner son œuvre du retablissement de Votre Royaume, & qu'il vous y fasse regner de telle sorte que ce soit vraiment lui qui y regne par vous, & que sa sainte volonté y soit faite comme elle l'est au ciel où la justice & la misericorde regnent souverainement, & où les bienheureux s'abaissant & s'aneantissant sans cesse devant Dieu, mettent leurs couronnes à ses pieds, & sont comblés toujours de nouvelles felicités par sa misericorde. Imitez-les, Madame, en occupant sans cesse votre esprit de la reconnoissance des bienfaits de Dieu, & du vrai desir d'en être de plus en plus reconnoissante : ce que vous ne sauriez faire dignement qu'en vous anéantissant devant lui, & sacrifiant à son honneur & à sa gloire tout le pouvoir qu'il vous donnera, n'en voulant user que pour lui. 1656.

C'est le moyen, Madame, de regner heureusement, & d'assurer solidement votre predestination, à laquelle seule nous devons mettre toute notre esperance & notre desir, ne travaillant que pour cela. Car tout le reste n'est rien que malheur, puisque si nous ne sommes predestinés nous sommes reprouvés. Au nom de Dieu, Madame, pensez à cela, & sans philosopher, jugez par vos actions & par la veritable volonté que vous avez de vivre toute

1656. toute pour Dieu, & de mepriſer tout ce qui s'oppoſe à ſa gloire & qui ſe refere au monde, ſi vous avez ſujet d'eſperer d'être de l'heureux nombre de ſes élus. Si vous ne demeurez pas ſatisfaite en faiſant ſouvent cet examen, ne perdez pas pourtant courage; mais reprenez-vous, & implorant de toute votre cœur la miſericorde divine, redreſſez ce qu'elle vous aura fait connoître qui n'eſt pas droit. Rentrez en vous même, & vous tenez plus ferme dans ſa voie qui eſt à la verité étroite & dure aux ſens, mais ou neanmoins Dieu conſole & donne plus de veritable joie que le monde n'en fournit dans toutes ſes delices trompeuſes & toujours accompagnées d'amertumes.

Mepriſez-les abſolument, ces delices, je vous en ſupplie très humblement, Madame, pour l'amour de celui qui a quitté ſa gloire pour prendre la couronne d'Epines & la croix. C'eſt l'unique moyen de vous acquitter du vœu que vous avez fait à la Sainte Vierge de l'honorer & de la faire honorer par tout Votre Royaume, autant qu'il vous ſeroit poſſible, puiſqu'elle ne peut être honorée que par ceux qui l'aiment de tout leur cœur & de toute leur ame. Quiconque donne tout ſon amour à Dieu & à ſa loi, ne peut avoir que du mepris pour le monde, qui ne fut jamais plus oppoſé à Dieu, plus corrompu & plus malin, & par conſequent plus digne de la haine des ſerviteurs de Dieu. Je ſuis, &c.

Je ſuis bien confuſe d'envoyer à Votre Majeſté cette Lettre ſi griffonnée; mais je ſcai qu'elle ne veut pas que je manque d'affi-

d'assister à la grande Messe pour la recrire, & que sa bonté excuse ma vieillesse. 1656.

LETTRE DCCCLXXIX.

A Mademoiselle Josse. Elle lui conseille d'honorer tous les Vendredis la Passion de Notre Seigneur.

NOus faisons aujourd'hui la Fête de la sainte Couronne, où nous devons, ma très chere Sœur, considerer le plus grand des abaissemens de Notre Seigneur. Je vous supplie de lire avec attention ce que S. Matthieu & S. Marc disent de ce Mystere, priant Dieu qu'il vous fasse connoître par la lumiere de la foi de quelle maniere Notre Seigneur y a été mepriſé, & cela pour satisfaire à notre orgueil, qui ne peut souffrir qu'on nous abbaisse, mais qui au contraire veut toujours nous élever, d'où naissent la plûpart de nos pechés. 11. Août.

Il ne faut point, ma très chere Sœur, passer de Vendredis sans nous appliquer à quelque Mystere de la Passion, en considerant toujours de quelle sorte nous les honorons par nos actions, c'est-à-dire par la pratique des vertus que Notre Seigneur y a pratiquées, afin de nous confondre devant Dieu de notre ingratitude. Il est aussi utile d'examiner de semaine en semaine, l'attention que nous avons à nous corriger. Je voudrois bien vous en dire davantage, mais il faut aller à l'Eglise prier Dieu avec nos Pelerins qui viennent à la sainte Epine, & qui sont en si grand nombre que notre Eglise ne les peut contenir.

1656. tenir. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur.

Ne croyez pas, ma très chere Sœur, que Madame des Eſſarts ait manqué à me donner de vos Lettres, elle eſt bien éloignée d'une telle diſpoſition. S'il s'en eſt perdu, ce n'a pas été entre ſes mains, & il y a bien longtems que j'en reçois tous les couriers, il ne faut pas donner lieu aux penſées de defiances contre le prochain, le demon prend plaiſir à ſémer de petites zizanies qui produiſent des froideurs dans la charité. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur.

ETTRE DCCCLXXX.

A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à profiter de ſon état pour accroître davantage ſon amour & ſon eſperance envers Dieu.

12. Août. MADAME. L'incertitude des affaires du monde, ſur tout en tems de guerre, nous tiennent l'eſprit en grande peine; & je ne trouve de veritable conſolation qu'à adorer les ſecrets de Dieu avec une entiere ſoumiſſion, ſans ceſſer de lui demander miſericorde pour Votre Majeſté. Notre Neuvaine à la ſainte Epine finira Dimanche, & je me confie que Notre Seigneur par les merites de ſa ſainte Paſſion, aura fait reſſentir quelque nouvelle grace à Votre Majeſté. Les meilleures, Madame, ſont celles qui fortifient nos ames & accroiſſent la charité; & c'eſt principalement celles que nous vous deſirons. Le gain des plus grandes batailles & le retabliſſement des Royaumes de la terre n'é-

étant rien en comparaiſon du Royaume
e Dieu en nous, nous le devons deſirer 1656.
t conſerver aux depens de tous les autres
ui ne ſont veritablement rien pour une
me à laquelle Dieu s'eſt fait connoître
omme à Votre Majeſté, dont il éleve
ouvent l'eſprit au deſſus des ſens & des
choſes temporelles pour lui faire voir l'ex-
cellence des inviſibles & éternelles. Il
vous a par ſa grace favoriſé de ſes lumie-
res dans vos plus grandes proſperités, &
& il vous les a continué dans vos affli-
ctions.

Il faut, Madame, perſeverer juſqu'à la fin, quoi qu'il plaiſe à Dieu vous envoyer; n'eſtimant les bons ſuccès que pour ſa gloire, dont vous ne devez permettre à votre eſprit de ſe divertir; ne vous occupant de ces ſuccès que pour en benir Dieu avec une grande humilité. Que s'il permet qu'il vous arrive encore quelque diſgrace, il faut invoquer ſon Eſprit divin pour demeurer ferme au milieu de ces orages que Dieu excite & calme comme il lui plaît, & toujours pour ſa gloire & le bien de ſes Elus. Je n'eſtime point de mal au monde que l'incertitude où nous ſommes d'être de ce petit & bienheureux nombre; mais une marque des plus aſſurées qu'on en eſt, c'eſt d'être affligé & patient par une veritable ſoumiſſion à Dieu, & non pas par un courage humain. Je trouve bien favorables les afflictions qui donnent jour à la ſainte eſperance de notre élection. Je ſai, Madame, que les foibleſſes de la nature ne ſuivant pas toujours la force de l'eſprit, il y a des heures bien penibles; mais ce ſont celles où Dieu eſt plus près des

ames

1656. ames qui ſont à lui pour les conſoler & fortifier, les faiſant ſurmonter & vaincre le monde, c'eſt-à-dire tous les maux & les tentations dont il eſt rempli. C'eſt ce dont je le ſupplie ſans ceſſe pour Votre Majeſté, de laquelle. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCLXXXI.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur la ſoumiſſion où elle devoit être à l'égard de la volonté de Dieu, & ſur les Miracles.

25. Août. J'Avoue que l'état où vous êtes, ma très chere Sœur, eſt bien penible à une perſonne à qui Dieu a donné des deſirs pour une vie ſi oppoſée à la guerre & aux bruits où vous vous trouvez expoſée; mais puiſqu'il a ordonné que vous y ſoyez encore, il faut y vivre en paix, prenant par eſprit de penitence la contradiction que votre eſprit en porte, & l'obligeant de ſe ſoumettre & de n'aimer par tout que la volonté de Dieu. C'eſt le moyen de profiter de tout, autrement les choſes les plus aimables, & que nous avons le plus deſirées, nous ſervent peu, parce qu'il n'y a que l'amour de la volonté de Dieu & le renoncement à la nôtre qui nous rend les choſes bonnes, & non pas ce qu'elles ont de bon en elles mêmes, qui nous devient mauvais lorſque nous en voulons jouir ſelon notre propre eſprit & notre volonté.

Je vous aſſure, ma très chere Sœur, que je ſuis à la guerre, & que je crains auſſi bien que vous les Polonois; mais tout eſt entre les mains de Dieu qui ôte & donne le courage quand il lui plaît: nous n'a-

n'avons qu'à le bien prier, & nous confier en ſa miſericorde. C'eſt lui qui fortifie la Reine, & la fait hazarder ſa perſonne pour le bien de l'Egliſe & de ſon peuple: quoi qu'il arrive, Dieu en tirera ſa gloire. Nous voyons bien qu'il le faut prier plus que jamais, & que voici le coup de parti: Dieu nous faſſe la grace de le bien faire. 1652.

Pour ce qui eſt de nous, on ne nous dit rien en particulier, mais les deſſeins ſont auſſi mauvais que jamais; & ſi Dieu ne fait le Miracle de changer les cœurs, l'hyver qui vient ſera pis que le dernier. Ne regardons que l'éternité, ma chere Sœur, & nous mepriſerons les maux du tems, ou plutôt nous les aimerons, puiſqu'ils ne nous ſont donnés de Dieu que pour nous purifier de nos pechés, & par là nous diſpoſer à jouïr des biens qu'il nous a acquis par ſes travaux. Je ſuis toute à vous, &c.

Les Miracles continuent toujours par la vertu de la ſainte Epine, ce qui auſſi irrite toujours: enfin on dit que c'eſt le demon qui les fait.

LETTRE DCCCLXXXII.

A M. le Maître. Au ſujet de Mademoiſelle Joſſe & de M. de Bagnols.

JE vous ſupplie qu'on n'oublie pas la Religieuſe de Pologne pendant l'Octave de S. Louis. Elle a grand amour pour l'Hermitage & grande confiance aux prieres. Je ne ſai ſi vous ſavez que le petit de Bagnols eſt devenu aveugle d'une fievre. Monſieur ſon pere eſt très ſoumis à Dieu, mais il a un viſage de mort & paroît tout ſaiſi Août.

1656. saisi. Je pense qu'il seroit bon que M. de Saci, lui écrivit aussi bien que vous.

LETTRE DCCCLXXXIII.

*A une Religieuse de Port-Royal *. Sur la suppression de l'Eloge de M. de S. Cyran fait par MM. de Sainte-Marthe dans l'Ouvrage qui a pour titre* Gallia Christiana.

Au comm. de Septembre. IL n'y a pas sujet de s'étonner, ma très chere Sœur, de ce que l'Assemblée du Clergé a voulu faire supprimer dans l'Histoire de MM. de Sainte Marthe l'éloge de feu M. de S. Cyran : ceux qui trahissent la verité divine, peuvent bien n'avoir pas de reconnoissance humaine. Il faut adorer les jugemens de Dieu. Le tems est court, & la figure du monde passé; mais la verité sera éternellement. Celui qui a fait *Petrus Aurelius*, n'a point regardé les hommes, mais le Sacerdoce de Jesus-Christ qui sera la magnifique recompense de ce saint homme, & elle l'est deja.

* La même que celle à qui est addressée la Lettre DCCCXX.

† On peut voir l'Histoire de cette suppression p. 84. & 424. du I. Tome des Memoires de M. Lancelot. Le Clerge oublia alors que M. de S. Cyran l'avoit bien defendu contre ses ennemis dans l'Ouvrage qu'il avoit fait sous le nom de *Petrus Aurelius*.

LET-

1656.

LETTRE DCCCLXXXIV.

A la Reine de Pologne. Au ſujet de quelques deſavantages que ſes armées avoient eus.

MADAME. On fait courir ici de ſi horribles bruits depuis quinze jours que nous en ſommes demeurées dans une telle douleur que nous n'oſerions preſque écrire à Votre Majeſté, tant parce que nous n'avons point de paroles, que parce que nous n'oſons eſperer qu'elle recoive nos Lettres *. Votre Majeſté, qui nous fait tant de graces que de ne nous pas eſtimer ingrates, peut bien concevoir quelle a été & eſt encore notre angoiſſe. Neanmoins depuis hier on dit de meilleures nouvelles, mais ſi diverſement que nous nous n'y ſaurions trouver aſſez de ſujet de conſolation. Je n'en ai point eu d'autre, Madame, que de penſer que Dieu vous ayant fait la grace d'être veritablement Chretienne, il vous ſoutiendra en quelque état qu'il lui plaiſe vous reduire, & que s'il vous bleſſe d'une main, il vous guerira de l'autre: toute notre attention a été de l'en ſupplier. 15. Septembre.

Vous êtes à lui, Madame, & je ſai que ſa gloire vous eſt plus precieuſe que la vôtre: cela étant, il vous fera veritablement triompher de vos ennemis, lorſqu'ils croiront avoir accablé Votre Majeſté. Me-

* Les affaires n'étoient pas bien en Pologne. Car les 27. 28. & 29. Juillet, il y eut trois combats très ſanglans entre les Suedois & les Polonois. Ceux-ci furent enſuite obligés d'abandonner Varſovie; & les autres firent de grands ravages, étant joints aux troupes de l'Electeur de Brandebourg.

1656. prisez le tems qui n'est que pour les mechans & les insensés, & considerez l'éternité bienheureuse que Dieu reserve à ses élus, mais qu'il ne leur donnera qu'après les avoir fait prendre part aux souffrances de son Fils qui nous l'a acquise. Au nom de Dieu, Madame, ayez pitié de nous; & nous faites tant de graces que de commander qu'on nous fasse savoir la verité de votre situation. Cependant, & toujours, nous importunerons la divine Majesté de regarder la Vôtre par sa grande misericorde: & que Dieu vous soutienne, vous gouverne & vous possede parfaitement.

LETTRE DCCCLXXXV.

A Mademoiselle Josse. Sur les dispositions de la Reine de Pologne, &c.

29. Septembre. VOus m'avez extrêmement obligée, ma très chere Sœur, en m'écrivant l'état des affaires; car quoiqu'il nous ait causé une grande douleur, on disoit encore pis. Ce que vous me mandez au sujet de notre Reine qui est dans la patience, m'est un Royaume & me donne une double confiance, avec un desir tout nouveau de prier Dieu sans cesse pour Sa Majesté. Ne vous decouragez point, ma chere Sœur, quoi qu'il arrive; & vous assurez que tout sera dans la volonté de Dieu & pour votre bien. Dites toujours avec la Sainte Vierge: Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon sa parole, c'est-à-dire selon sa très sainte volonté. On nous persecute toujours, & Dieu fait toujours des Miracles.

LET-

1656.

LETTRE DCCCLXXXVI.

A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à se soumettre à Dieu en toutes choses.

MADAME. L'incertitude où nous sommes de l'état de Votre Majesté, & les craintes que nous causent tant de divers bruits que l'on fait courir, nous affligeant extrêmement, notre unique consolation est de regarder Votre Majesté dans les mains de Dieu, dont tous les hommes & les demons même ne la sauroient arracher, ni lui ôter un seul de ses cheveux, s'il ne leur permet. Cela fait que je condamne mes craintes & mes vaines apprehensions, & qu'au lieu de m'y amuser, j'ai recours à la divine misericorde, la suppliant de proteger Votre Majesté; & que si pour la sanctifier il veut abandonner vos biens au demon & à ses esclaves, comme il fit ceux du saint homme Job, il conserve votre cœur & votre vie pour vous rendre plus sainte. Car enfin, Madame, qu'est-ce que tous les biens, les grandeurs & les plaisirs de la terre, qui se peuvent perdre en un moment & qui periſſent au moins à la mort, après avoir souvent ruiné la grace dans ceux qui les possedent, les rendant miserables pour jamais? 29. Septembre.

Je sai, Madame, & j'en benis Dieu de tout mon cœur, que Votre Majesté est resolue à tout, mais il est impossible qu'elle ne souffre terriblement pour l'Eglise, & pour le Roi qui est si mal servi par ses sujets. Certes on ne peut sans indignation, entendre la maniere dont vos sujets se comportent. Cela même, Madame, ne doit pas être

1656. regardé de Votre Majeſté comme un cas fortuit, puiſqu'il n'y en a point en Dieu, dont la divine Providence gouverne tout l'Univers, faiſant ſervir à ſes ordres non ſeulement les infirmités des hommes, mais même leur malice. Regardez donc, Madame, avec une fermeté invincible tous les évenemens de vos affaires dans la volonté ſuprême de Dieu, ſans vous abbaiſſer à regarder les foibles efforts des hommes qui ſont moins devant Dieu que des papillons devant vous.

Que Votre Majeſté continue avec la prudence que Dieu lui a donnée, à faire tout ce qu'elle jugera à propos, mais qu'elle n'y mette ni ſa confiance ni ſa complaiſance, ſi Dieu y donne benedi&ction: que ſi elle ne réuſſiſſent pas, qu'elle ne s'en afflige point non plus, adorant en tout la volonté de Dieu toute ſage & toute bonne. Je vous dis, Madame, dans ma ſimplicité ce que je penſe, voyant que Votre Majeſté a été ſi bonne que d'agréer juſqu'à cette heure toutes mes penſées. C'eſt tout ce que je demande à Dieu pour elle, ne connoiſſant point d'autres biens ni d'autre fortune que d'être parfaitement à Dieu. Je ſuis dans tous les très profonds reſpects que je dois, &c.

LETTRE DCCCLXXXVII.

A Mademoiſelle Joſſe. Après lui avoir parlé ſur la Reine de Pologne, elle lui donne quelques avis.

6. Octobre. MA très chere Sœur. J'ai reçu hier votre Lettre du 24. Août, qui nous apprend que la Reine ſe porte bien. C'eſt une

une grande consolation dans l'état des affaires, que la bonté de Dieu soutienne son corps & son esprit qui ne pourroit subsister sans une assistance toute particuliere. Tout le monde dit ici que les affaires vont bien pour la Pologne: je prie Dieu de tout mon cœur qu'il soit ainsi. Ne doutez nullement que nous ne continuions à prier Dieu de toute notre affection pour la Reine, & son Royaume, & pour vous aussi, ma chere Sœur. 1656.

Vous m'écrivez que les Suedois ne sont qu'à douze lieues du lieu où vous êtes: ce qui nous a mises bien en peine; mais on nous dit incontinent, qu'ils se sont retirés à cause des Moscovites *. Il faut attendre Dieu humblement. Quand il a exercé la patience de ses serviteurs autant qu'il lui plaît pour les sauver, il fait en un moment des revolutions étranges. Ne cessons, ma très chere Sœur, quoi qu'il arrive, d'esperer en sa misericorde.

Pour l'avis que vous me demandez de faire vœu, j'en ai parlé à M. Singlin, qui ne l'improuve pas, si Dieu continue à vous en donner le mouvement. Recommandez lui votre desir jusqu'au jour de sa sainte Nativité, qui est celui que nous renouvellons les nôtres; & alors vous pourrez faire le vôtre à la sainte Communion. Nous nous servons du Breviaire que je vous ai envoyé, qui est celui du Diocese, encore qu'il ne soit pas conforme à notre Regle, en laquelle vous remarquerez que S. Benoît dit que si on le juge à propos, on

* Les Moscovites allarmés des succès des Suedois, venoient de leur declarer la guerre.

1656. pourra changer l'ordre des Pſeaumes qu'il indique. Or perſonne ne l'a pu plus juſtement que notre Evêque, qui nous a ordonné de prendre le Breviaire commun au Dioceſe.

Aſſurez, je vous en ſupplie, M. de Fleury que les amis ſe portent bien, nonobſtant la perſecution qui eſt auſſi grande que jamais, & qu'ils le ſaluent très humblement. Les Miracles continuent. Je m'en vais être ſaignée pour prevenir le mal, étant fort échaufée, le Medecin dit qu'il craint que la fievre ne me prenne. Je ſuis toute à vous.

LETTRE DCCCLXXXVIII.

A une Religieuſe de Picardie. Sur le travail des mains & l'amour de la pauvreté.

11. Octobre. MA très chere Mere. Encore que je n'aie pas repondu à la Lettre que vous nous fîtes l'honneur de nous écrire le 28. Juillet, je vous puis aſſurer que j'en ai eu continuellement la volonté, & que j'ai eu beaucoup de joie & une conſolation toute particuliere de voir que ſelon les paroles de notre Bienheureux Pere S. Benoît, vous êtes vraiment Religieuſe, puiſque vous vivez du travail de vos mains. Oh! combien, ma chere Mere, je vous eſtime plus favoriſée de Dieu que celles qui ont cinquante mille livres de rente, ce qui leur eſt ſouvent un ſujet de relâchement, au lieu que votre pauvreté vous ſanctifie! J'oſerois vous repondre, ma très chere Mere, que tant que vous ſerez dans la diſpoſition d'en uſer de la maniere dont Dieu vous a fait la grace d'en

d'en uſer juſqu'à preſent, jamais vous ne ſerez reduite juſqu'à l'extremité & obligée de quitter votre clôture. A la verité, c'eſt beaucoup travailler, que de le faire depuis trois heures du matin juſqu'à dix heures du ſoir. Vous voyez auſſi que notre bon Dieu vous a ſoulagée par l'aumône de la Reine. 1656.

Vraiment, ma très chere Mere, dans la douleur ou nous étions de la maladie du Roi, j'étois un peu conſolée de ce que leurs Majeſtés étoient dans votre ville, eſperant qu'elle vous feroient quelques aumônes Je vous ſai bon gré, ma très chere Mere, de n'avoir point demandé de ſoleil pour le S. Sacrement. Notre Seigneur aime mieux être logé pauvrement avec des Religieuſes qui aiment ou au moins qui ſouffrent la pauvreté humblement, que richement avec celles qui ont de la cupidité & de la vanité. Il n'a montré ſa gloire qu'une ſeule fois, ſur le Tabor; mais dans ſa naiſſance, dans ſa mort; & dans tout le cours de ſa vie, il a toujours paru pauvre. J'eſpere qu'il vous donnera un ſoleil d'argent. Je dis lui-même, parce que ceux qui vous le donneront, le feront par le mouvement de ſa grace; & nous devons ſouhaiter de n'avoir jamais rien que de cette maniere.

Je vous remercie très humblement des bonnes prieres que vous avez faites pour la Mere Agnès. Nous ne ſommes pas actuellement malades preſentement, mais ſi vieilles & caſſées que cela vaut bien une maladie, principalement parce qu'elle empirera toujours. Mais ſoit Dieu beni. S'il nous fait la miſericorde de ſouffrir les

1656. infirmités dans la patience, nous ſerons trop heureuſes, &c.

LETTRE DCCCLXXXIX.

A la Reine de Pologne. Elle lui fait part des penſées qu'elle a eues lorſqu'elle a reçu la nouvelle d'un avantage conſiderable remporté par les Suedois.

19. Octobre. MADAME. Je me ſuis bien douté qu'il y auroit des Lettres perdues dans ces deſordres de guerres; & cela joint à la mauvaiſe nouvelle de la fuite de vos Polonois, m'a decouragée & fait manquer à me donner l'honneur d'écrire à Votre Majeſté deux couriers. Il me ſembloit que j'étois comme l'ami de Job que l'extrême douleur empêchoit de parler, & que je ferois mieux de pleurer aux pieds de Notre Seigneur. J'avois toujours devant les yeux ces fuyarts qui tranſperçoient le cœur de Votre Majeſté de douleur. En cet état, Madame, il me vint en penſée que ſouvent nous fuyons encore plus malheureuſement devant Dieu qui nous pourſuit, pour detruire en nous nos pechés & nos imperfections, & chaſſer de nous ces tyrans de demons qui l'empêchent de regner en nous, & nous de regner avec lui. Le monde ne ſonge point à cette guerre de la bonté de Dieu qui nous cherche, & de notre ingratitude qui le fuit; & cependant c'eſt la ſeule conſiderable. Car que deviendront les villes, Provinces & Royaumes que l'on veut uſurper & que l'on defend? la proie du feu, qui les conſumera en un inſtant. Mais les mal-

malheureuſes ames qui ne ſe rendent pas à la bonté miſericordieuſe de Dieu, bruleront ſans être conſumées, afin que leur tourment ne finiſſe jamais. 1656.

J'oſe vous dire, Madame, que je penſe toujours que la guerre n'eſt permiſe aux mechans qui vous la font, que pour vous ſanctifier, & que Dieu vous rendra d'autant plus heureuſe que vous ſouffrirez. Regardez, Madame, dans la divine Providence tous vos maux & toutes ces penibles circonſtances qui les accompagnent, ſur tout l'humeur de ces Seigneurs qui eſt ſi oppoſée à l'eſprit de Votre Majeſté & ſi pernicieuſe à l'Etat; & au lieu d'irriter votre eſprit, ce qui eſt un effet fort naturel dans de ſemblables rencontres, élevez-le à Dieu votre unique refuge, & adorant ſa divine ſageſſe demeurez dans le ſilence & la ſoumiſſion. Votre Majeſté verra qu'il diſpoſe toutes choſes fortement & doucement, au moins dans le Royaume de vôtre ame, qui eſt le plus important à Votre Majeſté, & qui m'eſt le plus precieux. Car j'eſtime bien peu celui qui peut perir, & qui tout au plus ne durera que la vie temporelle de Votre Majeſté, pour laquelle tout perira à ce moment auſſi bien qu'au dernier jour du monde pour tous ceux qui reſteront. Juſques là ne ſongez, Madame, qu'à vous rendre heureuſe pour jamais, par le mepris veritable de tout ce qui n'eſt point Dieu, & par le deſir ſincere de l'aimer uniquement.

Je rencontrai l'autre jour dans les Pſeaumes ces belles paroles qui me conſolerent, au ſujet des afflictions de Votre Majeſté &

1656. Pſeaume XXXIX. des nôtres qui continuent toujours. *Bienheureux l'homme duquel le nom du Seigneur eſt l'eſperance, & qui n'a point regardé les choſes vaines & fauſſes.* Telles ſont, Madame, toutes les grandeurs, les biens & les plaiſirs du monde. Votre Majeſté le ſcait bien, & Dieu a mis cette lumiere dans ſon cœur; mais il la faut rendre utile, puiſqu'il lui en demandera compte comme d'un de ſes plus grands dons.

Sa bonté continue à faire des Miracles par la ſainte Epine, & l'on y vient avec grande devotion, quoiqu'on en detourne le monde tant qu'on peut. Dieu a ſes deſſeins pour toutes choſes: c'eſt à nous, Madame, de les adorer & de nous y ſoumettre. Nous ne manquerons pas, Madame, de le bien prier de faire connoître à Vos Majeſtés & à votre conſeil ſa ſainte volonté ſur le choix de la paix que vous voulez faire avec les Suedois ou les Moſcovites. Il n'y a que le ſaint Eſprit qui vous puiſſe conduire heureuſement: toute la politique ſe trompe; & puis tous vos ennemis étant mechans & ſans foi pour Dieu, ils n'en ſauroient avoir pour vous, ſi Dieu ne les contraint contre leur malice. Que votre recours & votre unique eſperance ſoit en ſa miſericorde. Je le ſupplie de tout mon cœur qu'elle ſoit toujours favorable à Votre Majeſté, de qui je ſuis, &c.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXC.

A Mademoiselle Fosse. Au sujet des captifs qu'elle vouloit delivrer & du mepris que quelques personnes faisoient d'elle.

VOus avez grande raison, ma très chere Sœur, d'avoir grande pitié des pauvres captifs de ces malheureux Tartares; & si Dieu vous donne le moyen d'en pouvoir delivrer quelqu'un, vous ferez une belle œuvre. Mais, ma très chere Sœur, ayez encore plus de pitié de ceux qui sont captifs du demon par leurs crimes, & qui le seront éternellement par leur impenitence; car la captivité des premiers n'est qu'une très imparfaite figure de l'autre, & cependant nous n'avons point si grande pitié des uns que des autres, parce que ce qui ne tombe point sous nos sens nous est peu sensible. 20. Octobre.

Rejouissez-vous, ma très chere, d'être mepriſée, & de ce qu'on ne perd point l'occasion de vous mortifier. C'est une grace singuliere de Dieu, qui vous disposera à en recevoir de plus grandes, si vous en usez avec fidelité. N'enviez, ma très chere Sœur, la bonne fortune que des humbles, sans la leur vouloir ravir, mais pour y participer. Ecoutez avec grand respect ces paroles de Notre Seigneur, *Mon Royaume n'est point de ce monde*; & lui demandez la grace de dire du fond de votre cœur, je ne veux pas que ma fortune, ma faveur, ni mes plaisirs soient de ce monde, mais je veux en imitant mon Sauveur, mepriser les joies pour embrasser la croix. La haine de ceux qui nous per-

1656. ſecutent croît tous les jours, & Dieu ſeul nous ſoutient. Priez-le pour nous, & principalement pour notre veritable & toujours nouvelle converſion, pour laquelle ſeule nous devons vivre. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCXCI.

A la Reine de Pologne. Après l'avoir remerciée de ſes bontés, elle lui parle de l'état des affaires de Port-Royal, &c.

27. Octobre. MADAME. La continuation des bontés de Votre Majeſté pour nous me ſurprend toujours, & me donne grande confuſion. Nous en avons une nouvelle preuve dans la Lettre du 18. Septembre, où vous daignez, Madame, nous temoigner de la peine de ce que je ne vous dis plus rien de l'état de nos affaires. Je ne ſaurois aſſez admirer que dans l'état de celles de Votre Majeſté vous puiſſiez faire la moindre attention aux nôtres. Je vous avoue, Madame, que j'en reçois une conſolation extrême, & c'eſt plus par la pieté que Votre Majeſté temoigne en cela que par l'honneur que nous en recevons, puiſque tout ce qui peut rendre Votre Majeſté agreable à Dieu m'eſt infiniment plus precieux que toutes les choſes du monde.

Je ne ſai, Madame, que vous dire de l'état de nos affaires. Dieu nous conduit d'une maniere toute particuliere. Les menaces & les Ecrits injurieux ſont auſſi grands que jamais. Nous paſſons dans l'eſprit de pluſieurs à qui on le perſuade, pour heretiques & excommuniées; & depuis peu on a écrit que nous ſommes de la

crean

creance de Genêve ſur le très ſaint Sacrement. J'avoue à Votre Majeſté, que cette injure m'eſt très ſenſible, mettant toute notre felicité & notre bonheur en ce monde à être conſacrée à l'honneur de ce divin myſtere; mais c'eſt peut être la punition de ce que le croyant par la grace de Dieu d'une ferme foi avec toute Egliſe, nous ne l'adorons pas avec autant d'amour & de reverence comme nous y ſommes obligées. Mais ſi cette accuſation fauſſe qui nous peine bien fort, nous ſert de penitence, nous ſerons bienheureuſes. 1656.

Aujourd'hui nous chanterons une Meſſe ſolemnelle d'actions de graces, pour le premier Miracle qui a été verifié dans toutes les formes. J'en envoie la Sentence (des Grands-Vicaires,) à Votre Majeſté; & ſi je puis avoir un autre Ecrit que l'on a fait ſur les Miracles, il partira auſſi: ſinon ce ſera pour le premier courier. Dieu par ſa bonté continue à en faire par cette ſainte Epine, & on nous demande de très loin des images & des linges qui y aient touché, dont il arrive de grands Miracles. Il s'en fait auſſi ſouvent en notre Egliſe: on les cache le plus qu'on peut par des defenſes que l'on fait à ceux qui reçoivent ces graces.

Mon Dieu, Madame, que je plains Votre Majeſté dans la lenteur de vos Polonois, & toutes les circonſtances de vos peines, voyant combien cela vous eſt penible. Mais je vous ſupplie très humblement, Madame, de regarder tout dans l'ordre de Dieu. C'eſt la voie étroite par laquelle il veut operer votre ſalut éternel. Ces peines paſſageres paſſeront, & le fruit de la penitence qu'il vous donne

1656. sujet de pratiquer, ne perira jamais. Nous continuons toujours toutes à prier Dieu pour le retabliſſement des affaires de Vos Majeſtés, & pour le ſalut de vos ames, ce qui eſt le principal. La ceremonie me fait finir: nous allons conjurer Notre Seigneur par ſa ſainte Paſſions, de vous combler de ſes graces temporelles & éternelles.

LETTRE DCCCXCII.

A la Sœur Angelique Magdeleine Religieuſe Annonciade, qui après avoir demeuré quelques années à Port-Royal fut obligée d'en ſortir *.

2. Novembre. De P. R. des Champs.

JE puis vous aſſurer, ma très chere Sœur, que ç'a été par un grand oubli que la precipitation de notre ſortie a cauſé, que j'ai manqué de vous dire adieu, & que lorſqu'il m'en ſouvint ſur le champ j'en eus grand deplaiſir. Rien n'échape à la divine Providence, ma très chere Sœur, & c'eſt elle qui a voulu que cette circonſtance augmentât votre affliction. Offrez-la à Dieu avec tout le reſte, & vous aſſurez que Dieu regardera votre ſoumiſſion, pour vous rendre avec avantage les biens dont il vous prive à cette heure, & que vous experimenterez que bienheureux ſont ceux qui pleurent parce qu'ils ſeront conſolés. Ne regardez dans vos peines que ſa divine conduite. Les creatures ne font que ce qu'il ordonne.

Pour

* Il a été fort queſtion de cette Religieuſe dans le ſecond volume de ces Lettres. Voyez auſſi ce qui en eſt dit dans les Memoires ſur la vie de la Mere Angelique, Tome II. p. 378.

Pour ce que vous me demandez, ma très chere Sœur, ce n'eſt pas à moi à vous l'accorder, mais je ne doute pas que Dieu ne vous le donne, ſi toutes les conditions que vous marquez ſont au fond de votre cœur; ou bien s'il ne le permet pas, ce ſera pour vous donner mieux, puiſqu'il ne mepriſe jamais un cœur humilié. Demeurez donc en paix, je vous en ſupplie, par la confiance en la bonté de Dieu. Je ne ſai où ſont vos *Obeiſſances*: ſi je les retrouve je vous les envoierai, comme je fais votre bague & l'image que vous m'avez demandée, que j'ai trouvée par hazard & qui vous étoit reſervée. Adieu, ma très chere Sœur, croyez-moi toute à vous: que Dieu par ſa grace nous faſſe être parfaitement à lui. La Mere Prieure, ma Sœur Angelique & toutes les autres vous ſaluent très humblement. Je ſalue très humblement, Madame votre mere. Je ſuis très fâchée de ce que je n'ai pas le tems de lui écrire. 1656.

LETTRE DCCCXCIII.

A M. le Maître. Au ſujet d'un voyage qu'il vouloit faire à Port-Royal de Paris, &c.

LE bon Pere & la mauvaiſe Mere vous verront demain, Dieu aidant. Je ne crois pas que vous vouliez venir, quand nous nous en allons. M. Singlin ſera près de vous tant que vous le deſirez; & ſi vous voulez revenir avec lui, il vous ramenera. Soyez content, je vous en conjure, dans l'attente de la volonté de Dieu toute bonne & toute de miſericorde ſur vous. L'accompliſſement & la perfection de 6. Novembre.

1656. de notre penitence consiste en la parfaite obéissance, qui ne se trouve que dans l'amortissement de notre volonté. Je sai que vous n'avez point d'autre desir. Croyez-moi toute à vous.

LETTRE DCCCXCIV.

A la Reine de Pologne. Après avoir parlé d'un Miracle operé dans son Royaume, & de la continuation de ceux qui s'operoient en France, elle l'exhorte à regarder tout en Dieu, & à desirer la retraite.

15. Novembre. MADAME. Nous avons eu grande joie d'apprendre par la Lettre dont il a plu à Votre Majesté de nous honorer, que Dieu manifeste ses graces par les merites de sa sainte Passion jusqu'en votre pays. Je m'en rejouis doublement, parce que je sai que Votre Majesté en a été consolée & qu'elle le sera encore de savoir que Notre Seigneur multiplie ici ses merveilles, n'y ayant point de semaine où on ne nous vienne dire quelques Miracles évidens, sans parler des secours particuliers que plusieurs reçoivent dans leurs afflictions d'esprit & les maladies des corps. J'envoie des images & des linges qui ont touché la sainte Epine, afin que Votre Majesté en donne à ceux qu'il lui plaira.

Nous sommes bien touchées, Madame, de vous voir toujours dans la douleur de la mauvaise conduite des Polonois. Il est vrai que c'est un grand sujet de peine & une violente tentation à un esprit fait comme celui de Votre Majesté, aussi éclairé, vigilant & actif, de voir d'aussi grandes lenteurs. Mais, Madame, je vous supplie très

très humblement de regarder tout cela dans l'ordre de la divine Providence, &c. 1656.

Que vous avez grande raiſon, Madame, de deſirer quelque tems de retraite, pour repoſer votre eſprit de tant de tracas, & pouvoir l'expoſer aux pieds de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui le fortifiera par ſa ſainte grace, & l'inſtruira par ſon divin exemple & par les ſaintes maximes de ſon Evangile, lequel confond la fauſſe politique du monde, établit le Royaume de Dieu en nous, & rend patient dans les plus grandes infortunes & humble dans les proſperités. C'eſt ce que nous lui demandons pour Votre Majeſté, de qui je ſuis, &c.

LETTRE DCCCXCV.

A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui parle d'une perſonne guerie en Pologne, & lui donne quelques avis.

VOtre Lettre du 28. Septembre nous a été rendue ici, où nous ſommes revenues du dernier Octobre. Je vous remercie très humblement de nous avoir écrit le particulier de la gueriſon de cette bonne fille. Je prie Dieu qu'il lui donne une grande devotion à ſa ſainte Paſſion, qui lui ſera plus utile pour ſon ame que la gueriſon qu'elle a reçue en ſon corps par ſes merites, & que Dieu la conduiſe en toutes les actions de ſa vie. 1 5. Novembre. De P. R. des Champs.

Pour vous, ma chere Sœur, ne vous affligez point des diſtractions que vous cauſe le lieu où vous êtes, quand vous ne pouvez faire vos prieres ailleurs. Aſſurez-vous que Dieu ne laiſſe pas par ſa bonté de

1656. de les écouter: il voit le fond de votre cœur, vos desirs sont devant lui, & vos gemissements ne lui sont point cachés. Souvenez vous que la patience est l'œuvre parfaite. Priez Dieu qu'il vous fasse la grace de la pratiquer en tout; & tout ce que vous ferez lui sera agreable.

Ne vous mettez point en peine de Madame des Essarts: ce n'est que l'amitié qu'elle a pour vous qui lui a causé cette petite peine; & puis l'esprit malin, ennemi juré de la charité dont il se voit privé pour jamais, fait qu'il seme toujours tant qu'il peut de la zizanie pour étouffer s'il peut le froment de la sainte amitié. Ne faites autre chose que de redoubler celle que Dieu vous a donnée pour cette Dame, en le priant plus que jamais pour elle. Par la même charité adouciſſez toujours l'esprit de Madame Davison envers Monsieur son fils; & nous prierons Dieu qu'il lui fasse la grace de rendre aussi à Madame sa mere ce qu'il lui doit. Je pense que Madame des Essarts viendra bientôt ici: je la verrai, & je lui parlerai de vous. Obligez-moi de faire nos très humbles recommandations à M. de Fleury. Je suis très sincerement & sans reserve.

LETTRE DCCCXCVI.

A la Reine de Pologne. Elle la conſole dans ſes afflictions, &c.

Novembre. MADAME. On nous a dit de bonnes nouvelles de vos affaires dont nous avons loué Dieu, mais nous ne ceſſerons de l'importuner que quand votre Royaume ſera tout à fait dans la paix, & que

que les Tartares en ſeront dehors : c'eſt un ſecours bien fâcheux que ces ennemis de Dieu qui font tant de maux, & c'eſt une malheureuſe neceſſité qui oblige Vos Majeſtés à s'en ſervir, & une grande confuſion aux Princes Chretiens de vous y reduire par le peu de zele pour la Religion Chretienne. 1656

Je ſai que Votre Majeſté ſouffre étrangement dans la vûe de tant de maux : Dieu les voit, Madame, & il vous en delivrera quand il lui plaira. Je vous ſupplie très humblement d'y mettre toute votre confiance. Nous prenons la liberté d'envoyer à Votre Majeſté un Ecrit * que nous croyons qui vous donnera de la conſolation, y voyant les merveilles de la bonté de Dieu qui a pitié des petits & des perſecutés. Il ſait de quel cœur nous le prions de manifeſter ſa puiſſance à Votre Majeſté, afin qu'elle adore de tout ſon cœur ſa divine Providence qui mortifie & qui vivifie. Il faut neceſſairement, Madame, être affligée & mortifiée pour être vivifiée, & un jour le ſouvenir de vos maux vous donnera infiniment plus de joie que celui de vos proſperités. J'oſe me dire, &c.

* C'étoit ſans doute un Ouvrage fait au ſujet des Miracles de la ſainte Epine, qui parut dans ce tems-là.

LET-

1656.

LETTRE DCCCXCVII.

A la Reine de Pologne. Au ſujet d'un bon ſuccès arrivé dans les affaires, & des Miracles de Port-Royal, &c.

1. Decembre. MADAME. On nous fait eſperer toutes ſortes de bons ſuccès pour la Pologne: ce qui nous apporte grande conſolation & nous donne un nouveau courage de redoubler nos prieres, afin qu'il plaiſe à Dieu d'achever de vous donner une bonne paix pour ſa gloire & le repos de Votre Majeſté. Notre état eſt en apparence pire que jamais, & ceux à qui Dieu permet de nous perſecuter ſont plus deteminés à nous perdre. Mais celui qui a donné des bornes à la mer, en mettra quand il lui plaira à leur colere. Tout notre deſir eſt qu'il nous faſſe la grace de n'en mettre point à notre patience.

Sa bonté, pour nous fortifier, continue à faire des Miracles: j'eſpere au premier courier envoyer à Votre Majeſté la Relation d'un qui s'eſt fait ſur un Chartreux, & qui a étonné tout le monde. Les bons en beniſſent Dieu; & nos parties paſſant juſqu'à cet excès de dire que nous ſommes ſorcieres, ce nous eſt trop d'honneur d'être en cela traitées comme les ſaints Martyrs. Nous ſerons trop heureuſes, ſi nous ſouffrons ces injures & tout le reſte de ce qu'il plaira à Dieu nous envoyer, comme ils ont fait, & que cela ſerve à la ſatisfaction de nos pechés. Nous faiſons le Jubilé: j'y ai une particuliere devotion, par ce qu'il eſt pour l'affliction de la ſainte Egliſe & pour tous les Etats où elle ſouffre.

La

la Pologne ſe preſente toujours à mon eſprit. 1656.

Un bon Docteur de nos meilleurs amis & très zelé pour la verité, nous oblige de faire une très humble ſupplication à Votre Majeſté pour ſon frere qui eſt Secretaire du Roi de Suede, & qui en cela eſt plus malheureux que d'avoir été pris à Dantzik, cherchant fortune en ſervant un Prince deſerteur de l'Egliſe. Je ne demande rien à Votre Majeſté pour lui, que ce que peut permettre le bien de votre Etat, mais ſeulement, Madame, que ſelon les inclinations de votre bonté, il ſoit bien traité dans ſa priſon. La pieté de ſon frere & d'une de ſes ſœurs, qui eſt à la Maiſon de Paris & qui prie Dieu avec toutes les autres pour Votre Majeſté, merite que Votre Majeſté ait pitié de cet affligé. Je ſai, Madame, que vous l'avez de tous: c'eſt ce qui me fait eſperer que Dieu exaucera nos prieres pour votre proſperité. Je ſuis dans le plus grand reſpect qu'il m'eſt poſſible, &c.

LETTRE DCCCXCVIII.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur les affaires de Pologne & la continuation des Miracles de Port-Royal.

J'Ai reçu, ma très chere Sœur, votre Lettre de la fin d'Octobre, où vous nous apprenez la priſe de la ville de Linſicza, où il y a tant eu de maſſacre: cela fait horreur. J'ai de la joie du ſoin que la Roi a eu de ſauver le Monaſtere: j'eſpere & prie Dieu de tout mon cœur qu'il l'en recompenſe. Je vois bien qu'il faut 1. Decembre.

1656. faut prier plus que jamais pour le Royaume, & nous le faiſons de toute notre affection. Il fait ici un extrême froid: ce qui preſervera de la peſte, Dieu aidant, & empêchera auſſi le cours de la guerre. Que Dieu par ſa bonté, l'éteigne tout à fait. C'eſt une choſe horrible que les hommes ſe faſſent tant ſouffrir les uns les autres; mais c'eſt Dieu qui châtie les pechés des hommes par eux-mêmes. Il faut ſouffrir avec patience, & ne ceſſer de demander ſa miſericorde.

Il continue de faire des merveilles par la ſainte Epine, & il y a eu quatre Miracles en huit jours. Je me donnerai l'honneur d'en écrire les particularités à la Reine, quand je les ſaurai. Cela n'empêche pas la perſecution, ou au moins les menaces contre nous: au contraire cela irrité. Que Dieu faſſe en tout ſa ſainte volonté, que ſon ſaint nom ſoit glorifié, & que nous ſoyons vraiment ſes très humbles ſervantes. Cela nous doit ſuffire. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur.

LETTRE DCCCXCIX.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle ſur ſes afflictions & l'uſage qu'elle devoit continuer d'en faire, &c.

8. Decembre. MADAME. Il n'y a pas ſujet de s'étonner de l'abbattement & de la laſſitude où ſe trouve l'eſprit de Votre Majeſté, après dix-huit mois de ſouffrances & d'un travail continuel. Au contraire elle doit reconnoître que ſi Dieu ne l'avoit aſſiſtée, elle n'auroit jamais pu ſoutenir une ſi rude tentation; mais tandis que ſa bonté

nous

nous assiste, nul ennui ne nous sauroit accabler. Je crois, Madame, & peut être serez-vous surprise que j'ose le dire à Votre Majesté, que Dieu n'a pas principalement envoyé tous ces maux en Votre Royaume pour les mechans, puisque toutes les miseres de ce monde ne sont pas des châtimens proportionnés à leurs crimes & à leur haine pour Dieu, qu'ils temoignent par le mepris qu'ils font de ses commandemens & de toutes les loix divines & humaines par lesquelles il veut gouverner le monde; car il les laisse très souvent impunis ici bas pour les punir dans l'autre avec la rigueur qu'ils meritent, & dans l'éternité, comme ils ont la mechante volonté de l'offenser éternellement si Dieu les laissoit toujours vivre. Ce n'est donc pas pour eux seulement, Madame, que tous ces renversemens sont arrivés, mais aussi pour ceux qui ont sa crainte & à qui il veut faire misericorde. C'est pour Votre Majesté en particulier, Madame, à laquelle il lui a plu donner plus de connoissance & plus d'amour pour son service, que peut-être à aucun de son Royaume. Or je sai, que Votre Majesté en a profité par la lumiere qu'elle a de l'usage qu'elle devoit faire d'une si grande grace, qui est si rare sur tout pour les Grands & les Souverains, lesquels s'attribuant très volontiers la domination sur les autres quand Dieu la leur donne, se souviennent très peu, ou point du tout, de ce qu'ils lui doivent par un aveuglement horrible & criminel, dans lequel Votre Majesté n'a pu tomber par la grace que Dieu lui a faite. 1656.

Mais,

1656. Mais, Madame, je ſai auſſi que par la même grace elle avouera franchement qu'elle n'a pas rendu à Dieu tout ce qu'elle lui devoit, & qu'encore que les grandeurs & les faux biens de ce monde ne l'aient pas fait abandonner Dieu pour en faire des idoles & les adorer en ſa place, neanmoins elles ont bien pu l'amuſer & la detourner ſouvent du ſouverain honneur que nous devons à Dieu, & de l'obligation que nous avons de lui referer toutes nos actions; dont il n'y en a point d'indifferentes, puiſque ſon Apôtre nous ordonne de faire les moindres au nom du Seigneur, & il nous dit de plus qu'une parole inutile ſera jugée, & par conſequent châtiée en ſon jugement. Vous ne doutez point de ces verités, Madame, & non ſeulement Votre Majeſté les croit, mais les revere; & c'eſt ce qui la rend digne que Dieu la purifie & ſanctifie en ce monde aux depens du bouleverſement d'un des plus grands Royaumes, qui ne ſont tous rien devant Dieu comparés à une ame élue. Mon Dieu, Madame, combien je deſire que Votre Majeſté prefere cette incomparable dignité d'Elue de Dieu à toute autre, & qu'elle travaille pour ſe l'aſſurer par les bonnes œuvres!

Il me ſemble que ce que Dieu vous oblige preſentement de faire, eſt de continuer à travailler humblement & courageuſement à votre juſte defenſe, ſouffrant neanmoins patiemment les fautes, la mauvaiſe conduite & les infidelités de vos ſujets, à quoi vous ne pouvez remedier. Que ſi Dieu vous fait ſurmonter tous les maux comme il le peut, & le fera s'il eſt utile pour

pour le bien veritable de Votre Majesté, vous pardonniez à tous les miserables autant que la justice le permettra. Que s'il veut que votre Royaume perisse, ce sera la vraie & parfaite generosité de mepriser ce qui étoit perissable, pour ne vous attacher qu'à ce qui est éternel, & aux biens qu'il reserve à ceux qui n'estiment & n'aiment que lui, de sorte qu'ils se croient heureux de n'avoir plus rien qui puisse diviser leur cœur. 1656.

Nous prions toujours & desirons toujours de le mieux faire, afin que Dieu daigne nous regarder, aussi bien que les obligations que nous avons à Votre Majesté, en se souvenant de la promesse qu'il a faite de recompenser le bien qu'on fait à ses moindres serviteurs. Je ne sai, Madame, que vous dire de nos affaires: l'on continue à nous menacer, & Dieu continue à nous proteger. Les Miracles deviennent si frequens, que nous en sommes toutes étonnées & confuses. Dieu sait pourquoi il le fait, & nous attendons en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner. S'il veut que nous souffrions, il fortifie notre foi par tant de merveilles, que nous serons les plus ingrates du monde si nous ne lui sommes parfaitement soumises. Je suis dans le très profond respect que je dois, &c.

LETTRE DCCCC.

A Mademoiselle Josse. Elle l'exhorte à faire la volonté de Dieu & à se soumettre en tout à sa Providence.

J'Ai été toute surprise, ma très chere Sœur, de voir par votre Lettre du 23. 10. Decembre.

1656. Octobre que vous n'avez point reçu la reponse à la vôtre qui parloit du vœu. J'y ai repondu deux fois, comme vous m'en aviez parlé en deux de vos Lettres: j'espere que vous recevrez au moins l'une ou l'autre reponse Cependant soyez toute à Dieu sans reserve, & ne songez à rien qu'à être parfaitement à lui par une parfaite union à sa sainte volonté. Il est le Maître de tout, & rien ne peut vous arriver qu'il ne l'ordonne. Aimez donc, ma très chere Sœur, tous les effets de sa divine Providence, quoiqu'ils soient quelquefois penibles à la chair & au sang dont il faut faire le sacrifice à Dieu.

Si vous partez ce printems, comme vous l'esperiez, mandez-nous qu'elle voie vous tiendrez, & même écrivez-nous sur les chemins, afin que nous sachions de vos nouvelles, & si on pourroit vous servir. Faites nos très humbles recommandations à M. de Fleury, & l'assurez que nous ne l'oublions point, & que nous prenons part à toutes ses peines qui sont aisées à imaginer. Je prie Dieu qu'il le fortifie. Je suis à vous.

LETTRE DCCCCI.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Sur la prise d'habit de la Sœur Levi, sur la Lettre qui suit, &c.

19. Decembre. NOus avons donné l'habit à ma Sœur Romaine *, Je n'ai jamais vu personne

* Elle se nommoit Sœur Marguerite Romaine Levi. Elle fit Profession le 1. Janvier 1658. & vecut fort long-tems, n'étant morte que le 27. Août 1709. peu avant la

sonne le recevoir avec un plus grand sen- 1656.
timent de sa bassesse & de la misericorde de Dieu. J'espere qu'il le lui conservera jusqu'à la fin, & qu'elle sera de bon exemple à la Religion. Elle vous demande très humblement votre benediction, & qu'il vous plaise lui procurer celle de notre bon Pere.

Je vous envoie la Reponse à la Mere de Bazas. Faites-la voir, s'il vous plaît à M. Singlin, pour qu'il juge si je ne m'avance point trop de lui dire notre avis, encore qu'elle ne le demande pas : il n'y aura qu'à la brûler, s'il ne l'approuve pas.

Nous attendons que vous nous donniez vos ordres pour le Jubilé. Je pense que la Mere Prieure nous dira toutes choses à son retour. Je vous supplie, ma chere Mere, de nous obtenir les dispositions interieures qui sont encore plus necessaires pour bien gagner le Jubilé. Je suis, &c.

LETTRE DCCCCII.

A la Superieure des Ursulines de Bazas. Au sujet d'un nouvel établissement qu'elle vouloit faire.

NOtre Mere est bien aise, aussi bien que nous qui ne pouvons avoir d'autres sentimens que les siens, de ce que vous avez resolu de ne point vendre la Graville. Mais, ma très chere Mere, dans la liberté chretienne que nous donne 13. Decembre.

la destruction de Port-Royal des Champs. Elle étoit Sœur Converse, & elle eut toujours autant d'amour pour la regularité que pour la verité.

1656. l'affection que vous nous avez toujours temoignée, nous oſons vous dire que je ne puis approuver que vous faſſiez un établiſſement dans ce petit bien, ſi vous n'avez de grandes raiſons pour cela ; mais il me ſemble que ce qui vous en pourra revenir, doit ſervir à ſoulager la pauvreté de votre Maiſon. Autrement cet établiſſement acheveroit de la ruiner ; car de dire qu'il vous dechargeroit de douze Religieuſes, cette raiſon eſt peu de choſe, leur depenſe étant petite avec les autres, au lieu que quand on fait corps à part elle ſe multiplie quatre fois davantage, outre la depenſe que vous ſerez obligée de faire pour mettre les lieux en regularité.

J'ai l'experience de ce que coûtent les établiſſemens, & des deſordres qui arrivent de les multiplier comme l'on fait en ce tems. S'il faut vocation de Dieu pour faire les moindres choſes dans l'Egliſe, il en faut une bien plus grande, & bien manifeſte, pour établir une Maiſon Religieuſe ; & neanmoins une infinité de perſonnes la prennent d'eux mêmes. Auſſi ne voit-on que des deſordres, au lieu des benedictions qu'on devroit attendre des Maiſons Religieuſes, dont ſouvent l'interieur eſt deja detruit avant que l'exterieur ſoit achevé de former. Je vous dis mes penſées ſimplement : vous n'y aurez que l'égard qu'il vous plaira. Je ne doute nullement que vous ne recommandiez beaucoup cette affaire à Dieu, ſans le prevenir & ſans aucune attache.

Au ſurplus vous avez Monſeigneur votre Evêque, par lequel vous pourrez reconnoître la volonté de Dieu, ſi vous lui pro-

proposez l'affaire sans attache & importunité. Car, ma très chere Mere, nous ne sommes pas dignes d'être bien conduites & conseillées, lorsque nous ne sommes pas dans la veritable soumission; & Dieu permet que ceux qui cherchent un conseil en suivant leurs inclinations & avec interêt, en reçoivent de ruineux; & souvent il arrive qu'après avoir prié Dieu, on n'en a point à demander, principalement quand c'est pour des changemens & des nouveautés qui sont toujours fort à craindre, parce que Dieu incline notre cœur à n'y plus penser. Je suis, &c. 1656.

LETTRE DCCCCIII.

A Mademoiselle Fosse. Sur son depart futur de Pologne, &c.

NOus n'avons point eu de vos nouvelles de ces deux derniers couriers. Le bruit commun est que les affaires vont bien: je prie Dieu de tout mon cœur que cela soit vrai, & qu'il donne bientôt une bonne paix à la Pologne. M. Davison vint hier ici pour une affaire: il nous dit que vous viendriez bientôt avec Madame sa mere. J'espere que vous nous avertirez de votre depart, & du chemin que vous prendrez. Au reste j'ai bien recommandé au bon enfant d'être très respectueux envers Madame sa mere, & il m'a fort assuré qu'il le desiroit de tout son cœur. Les enfans doivent tout à leurs peres & meres; mais les peres & meres sont aussi obligés de traiter leurs enfans avec une grande charité dans leurs defauts, afin de les aider à en sortir; & comme ils n'exper- 21. Decembre.

1656. rimentent que trop qu'eux mêmes ne rendent pas tous leurs devoirs à Dieu qui est le souverain maître & le pere de tous, & duquel pourtant ils demandent & esperent la misericorde, il faut aussi qu'ils la fassent à leurs enfans.

Madame Davison a sujet de louer beaucoup Dieu du bon état où il a mis Monsieur son fils, quoiqu'il lui puisse rester des defauts, mais peu pour une personne nourrie dans l'heresie & dans la guerre. M. de Fleury vous dira l'état de nos affaires; & je vous assurerai que quoi qu'il nous arrive, je serai toute à vous en Notre Seigneur, &c.

LETTRE DCCCCIV.

A la Reine de Pologne. Après avoir temoigné sa reconnoissance, elle lui parle d'un nouveau Miracle éclatant.

28. Decembre. MADAME. C'est à Votre Majesté un excès de bonté tout-incomparable de trouver bon que nous l'importunions du recit de nos affaires, & de nos persecutions, mais encore de temoigner le desirer pour y prendre part. J'espere, Madame, que Dieu qui aime que les grands aient de la charité pour les petits, recompensera Votre Majesté de cette debonnaireté, & nous fera la grace de n'en être jamais ingrates. Nous ne manquerons pas d'avertir tous les amis, & les bonnes Religieuses de notre connoissance, de prier pour la Diette qui doit se tenir. C'est un des plus importans sujets qui oblige les serviteurs de Dieu à le prier. Nous commencerons une Neuvaine à la sainte Epine

dans

dans les deux Maisons pour ce sujet, le lendemain des Rois, & nous continuerons à faire des prieres particulieres jusqu'à la fin de la Diette. On nous assure que les affaires de la guerre vont bien, & que vous aurez bientôt la paix. Que Dieu par sa bonté la donne, & aussi avantageuse, à Votre Majesté, que la justice de votre cause le merite. 1656.

Quand à nous, Madame, c'est pis que jamais: on se promet de nous poursuivre jusqu'au sang. Les Miracles que Dieu a faits, & fait tous les jours, ne servent qu'à irriter: on nous menace qu'ils nous feront grand tort, comme si c'étoit une invention que nous eussions trouvée pour nous delivrer, & un ouvrage humain. Nous avons bien cru que peut-être cela augmenteroit la haine contre nous, plutôt que de la diminuer, comme il arrive; mais nous ne laissons pas de benir Dieu de cette misericorde, puisqu'elle magnifie sa puissance, & nous augmente la confiance que Dieu aura pitié de nous, nous donnant la fidelité & la soumission pour souffrir tout ce qu'il lui plaira de permettre qu'on nous fasse, & que nous purifiant par là en cette vie, il nous recevra en l'autre.

J'envoie à Votre Majesté le recit d'un Miracle arrivé sur un Chartreux; & je vous dirai, Madame, que depuis celui-là, il en est arrivé un autre sur une Religieuse Coadjutrice en un Monastere d'Augustines de Meaux, fille de Monsieur de la Vieuville, qui étoit malade depuis quatre ans, & demeuroit à Paris depuis trois chez Madame sa mere pour se faire traiter.

1656. Cette Religieuſe avoit toutes ſortes de maux, mais entre autres une ſi furieuſe enflure que cela faiſoit peur, & de ſi grandes douleurs que c'étoit un objet de pitié. On fit un Conſultation de Medecins, dont la concluſion fut qu'elle ne pouvoit guerir ſans Miracle. Un des Medecins qui vient à la Maiſon de Paris, lui dit qu'il s'y faiſoit beaucoup de Miracles, & que ſi elle vouloit, il demanderoit des linges qui euſſent touché la ſainte Epine. Elle l'en ſupplia, & le lendemain on lui en apporta, qu'elle reçut avec grande devotion; & les ayant appliqués ſur ſon eſtomach, à l'inſtant ſon enflure diſparut ſans aucune évacuation. Elle ſe leva, & s'en alla à S. Paul ſa paroiſſe, & le lendemain vint chez nous avec quatre caroſſes de ſa famille pour rendre graces à Dieu, & pour reverer la ſainte Epine. Elle y a voulu revenir encore; mais le Reverend Pere de Saint-Jure (Jeſuite) lui a dit qu'il ne le falloit pas, parce que c'étoit une Maiſon heretique.

Un des Medecins qui traitoient cette maladie & qui eſt Huguenot, a été très ſurpris, mais il croit le Miracle qui eſt arrivé en ſa preſence. M. le Curé de S. Paul, qui s'y trouva auſſi, le publie par tout. M. le Duc de Bournonville, beau-frere de cette Dame, l'alla dire au Louvre; mais l'huile de cette miſericorde de Dieu tombant ſur le feu de la colere qu'on a allumée contre nous, le fait encore plus ardent. Nous ſerons trop heureuſes, ſi elle accroît celui de notre charité, & qu'elle nous faſſe prier Dieu ſans ceſſe, ſur tout pour Votre Majeſté, de qui je ſuis, &c.

LET-

1636.

LETTRE DCCCCV.

A une Religieuſe de ſes amies, Coadjutrice d'une Maiſon de l'Ordre de S. Benoît. Sur les menaces de perſecution, ſur M. de Singlin & ſur la diſpoſition où doivent être les perſonnes qui ſont en charge.

VOus ſavez ſans doute, ma très chere Mere, que les ſollicitations contre la verité, & toutes ſortes d'artifices & de calomnies, ſont plus fortes que jamais, & qu'ainſi nos prieres ſe doivent redoubler. Ma conſolation eſt que Dieu ne peut être ni ſurpris ni trompé, & que ſa divine providence ſe ſert des choſes qui ſont les plus oppoſées pour faire réuſſir ſes deſſeins, dont l'accompliſſement doit être notre unique pretenſion. Vers la fin de l'année.

Nous vous remercions très humblement, ma très chere Mere, & vous rendons de très humbles graces, de tout notre cœur, des prieres que vous avez faites pour M. Singlin, comme du plus grand bien que vous nous puiſſiez jamais faire; n'ayant rien au monde de plus precieux que ce bon Pere, duquel vous experimentez la charité, & dont nous la recevons depuis dix-huit ans d'une ſi admirable maniere que nous ne ſaurions aſſez la reconnoître. Cela me fait vous ſupplier, ma très chere Mere, de prier Dieu que nous n'en ſoyions point ingrates, en ne faiſant pas l'uſage que nous devons (par une fidelité à ſon ſervice), de la ſainte conduite que nous avons reçue de ſon vrai ſerviteur, ce qui nous rendroit infiniment criminelles.

Je ne m'étonne pas que le tems ne vous fa-

1656. faſſe point trouver votre charge moins peſante; je ſerois bien fâchée que cela fût autrement, & vous ſeriez en grand hazard de n'y rien faire de bien. Il faut ſentir la peſanteur de la croix, & pourtant la porter de bon cœur. Que la peine qu'elle nous donne, ne nous décourage pas, mais nous porte à avoir recours à celui qui nous l'a impoſée & qui l'a porté plus que nous. Si nous avons une véritable union de cœur avec lui & une parfaite ſoumiſſion à ſa volonté, une perpetuelle vûe de notre infuffiſance qui nous humilie, & une vraie confiance en Dieu qui nous encourage, cela nous doit faire tout eſperer de ſa bonté. Puiſque nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous ſerons toujours aſſez fortes pour porter notre croix, quelque grande & peſante qu'elle ſoit.

Il faut que je vous diſe, ma très chere Mere, que je vois avec une joie incroyable notre Mere * pratiquer parfaitement tout ce que je vous dis; & auſſi Dieu fait tout en elle & par elle dans une tranquillité toute extraordinaire, dont toute la Maiſon eſt remplie par ſa conduite. Je vous ſalue très humblement, ma très chere Mere, & la Mere Agnès auſſi. Je ſuis de toute mon affection votre, &c.

* La Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal.

LET.

1656.

LETTRE DCCCCVI.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Comte Prieure de Port Royal des Champs. Sur le choix qu'on avoit fait de M. Singlin pour Superieur.

JE suis bien aise que M. Singlin ait trouvé plus à propos que M. Arnauld n'ait pas dit aux Sœurs l'affaire : c'étoit ce me semble trop de façon. Les Sœurs de ceans n'ont reçu que la proposition, & n'ont point vû l'Acte, parce qu'étant obligé de le tenir secret, on a pensé qu'il valoit mieux les laisser dans l'esperance, sans en dire d'avantage. Il est certain que personne n'y trouvera à redire, à moins que d'avoir perdu le sens : ce qui n'arrivera pas, Dieu aidant. Mais il ne les faut pas accoutumer à tant de façon, parce qu'il pourra arriver dans d'autres tems, qu'il s'en pourroit rencontrer qui n'auroient pas ceux qu'on nommeroit si agreables, & qui voudroient prendre plus de part à cette nomination qu'il ne seroit à propos. Que Dieu nous donne, par sa grace, un cœur droit, simple & humble ; & nous serons dans la vraie paix. La grace & la sagesse sont visibles en notre bon Pere, qui est de plus en plus l'admiration de tous ceux qui le voient & le connoissent. Nous ne saurions trop prier Dieu qu'il nous fasse jouir long-tems de ce bien, qui sera avec son aide la consommation de sa misericorde sur cette Maison.

1656.

LETTRE DCCCCVII.

A la Sœur Marie Angelique de Sainte Thereſe Arnauld d'Andilly, ſa niece. Elle l'exhorte à être fidelle à Dieu à l'exemple de la Mere Agnès qu'on craignoit alors de perdre bientôt.

Vers la fin de l'année.

IL eſt vrai, ma très chere Sœur, que rien ne nous eſt ſi neceſſaire que la ſoumiſſion, non ſeulement parce que ſans cela nous ne ſaurions avancer dans la vertu, qui conſiſte toute en l'union de notre cœur avec Dieu & qui ne ſe fait qu'en n'ayant point d'autre volonté que la ſienne, mais encore parce que ſans la vraie ſoumiſſion à ſes ordres divins, nous ne pouvons qu'être miſerables en ce monde, & peut-être en l'autre, & au moins y faudra-t-il beaucoup ſouffrir dans le Purgatoire.

Vous voyez, ma très chere Sœur, en l'exemple de la Mere Agnès, le bonheur qu'il y a de ne tenir qu'à la ſainte volonté de Dieu, puiſqu'elle lui rend comme inſenſible la perte de ſon œil, auſſi bien que le peril où elle ſe voit à toute heure de tomber dans la derniere extremité. Vous êtes trop heureuſe de ce qu'elle vous a duré juſqu'à cette heure, & vous devez rendre graces à Dieu chaque jour de ce qu'il lui donne encore de vie, auſſi bien qu'à vous. Pour le bien faire dignement pour Dieu & utilement pour vous, il faut que tous les jours vous avanciez, par ſon exemple & par votre vigilance, dans le ſaint amour de Dieu, qui diminue celui que vous avez pour vous-même.

Que ſi vous y êtes fidelle, je ne doute point, ma très chere Sœur, que Dieu ne

vous

vous donne assez de tems pour la voir mourir avec joie, s'il veut qu'elle vous precede, ou pour mourir vous-même quand il plaira à Dieu. Car, croyez-moi, celles à qui il fait tant de graces que d'adherer tous les jours à sa sainte volonté & dans toutes les occasions, indubitablement souffrent avec joie tout ce qui les avance, par le renoncement d'elles-mêmes, dans l'amour de Dieu & le sacrifice entier qu'elles lui doivent faire de tout leur être. Si nous vivons dans ce monde comme des brebis destinées à la boucherie, comme l'Apôtre dit de lui-même & des Chretiens de son tems, nous dirons aussi comme lui: *Je desire d'être delivré de cette vie de mort, & d'être avec Jesus-Christ*; & souhaitant cela pour nous comme notre souverain bonheur, nous ne nous affligerons pas de voir ceux qui nous sont plus chers en approcher & y arriver. Autrement nous n'avons point, ma très chere, un veritable & solide amour pour Dieu, pour nous-mêmes & pour ceux que nous aimons. 1656. Rom. VIII. 36. Philipp. I. 23.

Les sentimens de la nature & les interêts humains jettent des tenebres si grandes dans nos esprits, qu'elles obscurcissent les lumieres de la foi & de la droite raison: Pour remede à ce mal abîmez-vous en Dieu, ma très chere Sœur; & ne pretendez pas attirer sa grace en vous par vos raisonnemens & discours, mais perdez toute vûe. Abîmez-vous en lui, dans l'ocean de sa misericorde. Vous conserverez ainsi ce qu'il vous a donné, & vous trouverez tout ce qui vous manque. Je suis tou-

1656. te à vous, ma très chere. Priez pour moi.

LETTRE DCCCCVIII.

A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle de Falaire, Religieuse de Port-Royal. Elle la fortifie dans ſes foibleſſes & les tentations que ſa maladie lui cauſoit.

Vers la fin de l'année. C'Etoit bien mon intention, ma chere Sœur, de parler à celles qui le deſireroient, mais je n'ai point eu de tems pour elles ni pour moi; & j'euſſe bien cru l'avoir pour moi, ſi je l'euſſe eu pour elles. Je n'ai pu ſeulement repondre à votre billet qu'à preſent, quoique je l'aie deſiré pluſieurs fois tous les jours.

Je vous aſſure, ma chere Sœur, que j'ai autant de deſir que Dieu vous fortifie de ſa ſainte grace dans vos beſoins, que moi dans les miens. Il eſt vrai que la lumiere de la grace ne nous eſt pas donnée ſeulement pour le tems preſent, mais pour nous ſoutenir dans nos tentations, étant des ſuites de la foi qui nous doit toujours ſoutenir quelques tentations & obſcurités que Dieu permette qu'il nous arrive. Notre force n'eſt pas dans la lumiere, mais dans la ſource de la lumiere qui eſt Dieu, qui luit & qui fortifie dans les plus grandes tenebres les ames qui ont recours à lui. Quand les Apôtres crierent à Notre Seigneur: *Sauvez-nous, nous periſſons*; ils n'avoient qu'une foi très imparfaite & très obſcure qui chanceloit ſouvent, & neanmoins leur cri fut exaucé de Notre Seigneur qui appaiſa la tempête. Dieu nous ayant

ayant dit de frapper à la porte de ſa bonté, il le faut toujours faire, & nous devons ſuivre le moindre ſouvenir qui nous en vient, au lieu des vains raiſonnemens & des excuſes que le demon & l'amour propre qui s'impatiente nous ſuggerent. 1696.

Je vois vos peines & vos angoiſſes, ma très chere Sœur, qui vous font chanceler, dans la crainte de tomber en voyant le depouillement entier où Dieu vous veut & dans lequel votre ame n'eſt pas encore bien établie. C'eſt cela qui vous fait craindre l'abſence des lumieres & de la conduites des perſonnes que Dieu par ſa bonté vous a données pour vous y faire entrer. Je vous puis aſſurer, ma chere Sœur, que je le crains auſſi bien que vous, & que vous me faites ſouvent pitié dans les peines que je vois que vous ſouffrez. Mais auſſi je vous porte envie dans les graces que Dieu vous fait, de vous conduire par une voie auſſi ſure qu'elle eſt penible aux ſens, & je tremble quelquefois que vous ne ſoyez pas conſtante à la ſuivre. La confiance en Dieu doit ſurmonter ces craintes en vous & en moi.

Il a certainement commencé l'ouvrage de votre renouvellement dans la vertu Religieuſe, & il a fait revenir les lumieres de la vraie penitence qu'il vous avoit données, pour repaſſer d'une vie qui vous ſembloit lâche dans la ferveur de votre vocation. J'eſpere que ces mêmes lumieres luiront en vous juſqu'à la mort, que Dieu accomplira ſur vous ſes deſſeins de miſericorde, & qu'il vous conduira de l'amertume dans le torrent des delices.

Vous avez raiſon, ma chere Sœur, de vous

1656. vous plaindre de ce que la distraction vous fait insensiblement avoir attention à autre chose qu'à vos devoirs, & d'appeller faux zele, ce qui vous fait appliquer à quoi que ce soit qui ne regarde pas votre ame & le soin de vous separer de tout. C'est ce qui vous portera à rendre vos devoirs à Jesus-Christ dans le S. Sacrement, qui consistent à l'imiter dans l'adoration continuelle qu'il rend à Dieu son Pere, n'étant sur nos Autels que pour cela. Il souffre tous les desordres des mechans, sans que son veritable zele pour sa gloire le fasse se venger de toutes les outrages qu'on lui fait. Imitons-le, ma chere Sœur, pour l'amour de lui : je vous en supplie de tout mon cœur.

Priez-le qu'il me donne quelques années où je puisse n'avoir que la même chose à faire. Je sai bien que si je faisois bien ce que l'obéissance m'oblige de faire, ce ne me seroit pas un empêchement; mais certes j'ai sujet de craindre que mes pechés ne soient cause que mon état soit un rigoureux châtiment de Dieu, m'acquittant si mal de mes devoirs. S'il me donnoit un tems pour n'avoir autre chose à faire qu'à pleurer mes fautes, je m'estimerois heureux par l'esperance qu'il me les voudroit pardonner. Si vous aimez autant mon bien comme j'aime le vôtre, vous m'accorderez cette grace de bien prier Dieu pour cela. Je suis, &c.

LET-

LETTRE DCCCCIX.

A la même. Sur le même sujet, & sur la guerison de deux Religieuses de Port-Royal des Champs par la sainte Epine.

JE prie Dieu que la vertu de la sainte Epine s'étende principalement à vous rendre les souffrances de Notre Seigneur presentes, & que leur merite infini purifie nos cœurs. Ce que vous dites qui vous est arrivé pour ne vous être pas assez confiée en Dieu, est une faute très legere, & vous ne vous devez pas vous en troubler. Car enfin c'est un raisonnement d'esprit peu considerable à une personne aussi infirme que vous. Il est vrai qu'il falloit avoir plus de confiance en Dieu, à cause de la grace que vous aviez ressentie; mais, ma très chere Sœur, les reflexions & les raisonnemens d'esprit que nous faisons quelquefois sur ce qui se passe, en jugeant selon notre propre sens, est une chose bien plus importante; & peut-être Dieu veut-il par l'experience que vous avez faite en une chose legere, vous faire voir l'importance des autres. Le bonheur de cette vie est de ne regarder que Dieu, & de dependre de lui pour tout. Même tems.

Vous me consolez extrêmement de me dire la guerison de nos deux Sœurs par la vertu de la sainte Epine. Car à peine puis-je croire ce que je ne vois pas; & comme vous, je tremble tous les jours qu'on ne me dise qu'elles sont retombées, tant je suis étonnée & transportée des bontés de Dieu sur nous. Mais que sera-ce si nous ne correspondons pas à de si grandes miseri-

cordes,

1630. cordes, par une vraie foi, esperance & charité, qui nous faſſe tout croire, tout esperer & tout faire. Pour l'autre Sœur, rien n'eſt impoſſible à Dieu. J'adore ſa toute-puiſſance, & j'invoque ſa divine bonté ſur elle: que ſa ſainte volonté ſoit faite. Je n'oſe eſperer une ſi grande merveille, de peur que ce ne ſoit temerité; mais ſi Dieu daigne la faire pour ſa gloire, nous ne pourrons jamais la reconnoître aſſez.

Je vous envoie un bandeau qui a touché à la ſainte Epine, pour votre mal de tête; & j'eſpere que Dieu vous ſoulagera en l'eſprit, s'il ne le fait pas au corps. Une dragme de foi & de ſoumiſſion à Dieu, vaut mieux qu'une livre de ſanté. Liſez, ma chere Sœur, l'Oraiſon du onzieme Dimanche d'après la Pentecôte. Il ne faut que de l'humilité & de la patience pour profiter des maux de nos eſprits & de nos corps: tous nos raiſonnemens nous font plus de mal, que tous nos maux-mêmes.

Ne craignez pas, ma chere Sœur, touchant ce que vous dites de l'état auquel la juſtice de Dieu peut vous reduire. Il vous aſſiſtera, & meſurera vos ſouffrances à la grace qu'il vous donnera. Je ne puis ſouffrir qu'on ſe plaigne de Dieu, ni qu'on ſe defie de ſa miſericorde. Le ſoin qu'il a de nous, ne conſiſte pas à ne nous point laiſſer ſouffrir, mais à nous ſoutenir dans nos ſouffrances qui ne peuvent être ſi grandes que nos pechés le meritent. On n'a pas regardé Dieu en pechant, en le mépriſant, & en preferant des niaiſeries à ſa divine Majeſté; & on oſe ſe plaindre qu'il ne nous regarde pas dans nos maux. On veut qu'il nous traite en enfans, & nous

ne

ne le traitons pas en Pere, & en redempteur qui a donné sa vie pour nous racheter & nous tirer de notre vaine conversation, car tout ce qui ne se refere point à Dieu est vain. 1656.

Je le supplie qu'il fortifie votre foi, votre esperance & votre charité; & j'espere en sa misericorde qu'il le fera, & qu'il vous soutiendra par ses vertus dans le cours de votre vie, & encore plus à la mort où il consomme ses misericordes sur ses Elus. Enfin nous ne trouverons jamais le repos de notre esprit, qu'en nous abîmant en Dieu, par une veritable soumission qui ne discerne rien dans ses ordres. *Ut jumentum factus sum apud te, & ego semper tecum.* [J'ai été devant vous Seigneur, comme une bête, disoit le Roi David, & cependant j'étois toujours avec vous.] S'il n'y avoit que les fievres qui eussent empêché mon retour, il y auroit long-tems que je serois avec vous. Je ne les ai jamais craintes, Dieu merci, & ne les crains point encore. Pseaume LXXII.

LETTRE DCCCCX.

A la même. Après lui avoir parlé de la charité qu'elle avoit pour elle, elle lui temoigne sa joie d'avoir M. Singlin pour Superieur.

JE suis si extrêmement oppressée & encore si foible de ma saignée, que je ne vous saurois dire qu'un mot; mais j'aime mieux être succincte que de differer davantage à vous écrire, ayant reçu trois de vos Lettres sans y repondre. N'attribuez mon retardement à aucune fâcheuse cause, je vous en supplie, ma chere Sœur. Je Même tems.

vous

1656. vous assure devant Dieu, qui voit mon cœur, qu'il est toujours pour vous ce qu'il doit; & j'étends cette obligation très loin, puisque je la regarde dans la charité de Jesus-Christ, laquelle je ne demande point par sa divine bonté pour moi, que je ne la demande pour le prochain, sachant que l'une ne peut être sans l'autre.

Je suis extrêmement satisfaite de la joie que vous donne la grace singuliere que Dieu nous a faite, de nous donner pour Superieur M. Singlin. C'est ce qui faisoit le comble de mes desirs sur la terre, ne voyant rien de plus avantageux pour nous conduire au ciel. Ce sera un grand Miracle, si nous le possedons en paix; aussi c'est ce que nous devons demander sans cesse à Dieu, avec confiance qu'il achevra & couronnera ses misericordes sur nous par une si sainte conduite, qui ne sera plus de la seule charité, mais d'obligation. Cela l'obligera de joindre la justice à la misericorde, & la droiture à la condescendance; & ainsi cela nous preparera à nous presenter au jugement de Dieu avec confiance, puisqu'il ne jugera point ce qui aura été saintement jugé. Prions les unes pour les autres, afin qu'il nous rende dignes des dons qu'il nous fait. Je suis, &c.

LETTRE DCCCCXI.

A la même. Elle l'exhorte à recourir à Dieu au defaut des creatures, & à souffrir patiemment ses maux.

Vers la fin de l'année. VOulant vous contenter entierement, ma très chere Sœur, j'aime mieux faire

faire ce que vous desirez de moi, que vous le promettre seulement. Pour cela je vous dirai que puisque vous me faites la charité de ne point douter de la mienne pour vous, vous n'avez point du croire que je ne prendrois pas la liberté de vous parler dans vos besoins quand vous le desireriez, selon que je croirois qu'il vous pourroit être utile. Vous ne deviez donc point vous inquietter dans la pensée que l'esprit malin vous donnoit que je ne le ferois pas, mais plutôt prier Dieu qu'il me fît la grace de vous rendre toujours ce que je vous dois, ce que vous savez bien que je ne puis sans sa grace, quelque affection que j'aie de vous servir. 1678.

C'est une malice du demon de nous amuser aux creatures qui n'ont que misere & impuissance à nous faire du bien, au lieu d'avoir notre recours en la bonté de Dieu, où est la source inépuisable de tous biens & le remede à tous nos maux. Je ne veux pas dire par là qu'il ne faille pas avoir aussi recours aux personnes qu'il nous donne; mais il ne faut les regarder qu'en lui, & s'ils nous manquent, soit par son ordre qui nous les retire, soit par leur faute qui les fait manquer en quelque maniere que ce puisse être à ce qu'ils nous doivent, il ne faut point se troubler, mais aller chercher dans la source ce que nous ne trouvons pas dans le ruisseau toujours sujet à defaillir. Je vous conjure, ma très chere Sœur, de ne plus permettre à votre esprit de faire des reflexions pareilles à celles qui ont pu contribuer à votre fievre quarte, & qui sans doute ont aussi fait tort

à

1651. à votre esprit par les distractions qu'elles vous ont données.

Je fus bien aise hier de ce qu'on envoya une de vos chemises pour la faire toucher à la sainte Epine, ayant eu la pensée deux heures devant d'en demander une pour cela. Ce qui vous fait voir, ma chere Sœur, que j'avois de l'inquietude de votre maladie, quoique je n'aie pu vous le temoigner plutôt, ayant été incommodée de frequentes migraines & accablée d'affaires, qui ne nous ont cependant pas empêché de prier Dieu pour vous, & de vous plaindre dans les grands accès qu'on nous a mandé que vous aviez. Il est vrai que Dieu vous fait beaucoup souffrir par les maladies; mais j'ai été consolée, pensant à vous, de rencontrer à l'instant la 129. Maxime de M. de S. Cyran qui dit, qu'il n'y a rien de si favorable au Chretien que la maladie, quand il a de l'esperance & de l'obéissance. Ainsi, ma chere Sœur, vous avez sujet de benir Dieu dans vos maux qui sont toujours sensibles & bien douloureux.

La necessité de souffrir pour être sauvé, me console dans toutes mes peines. Ne doutez nullement que ce ne soit un point de foi, de croire que c'est un marque de l'amour de Dieu & de son éternelle predestination que les souffrances, sur tout celles des maladies.

Si Dieu vous donnoit à choisir de la santé ou de la maladie, vous ne le voudriez pas faire sans conseil, de peur de vous meprendre. Vous êtes trop heureuse de n'avoir qu'à adorer & vous soumettre à

son

son choix; & c'eſt le moyen de faire un 1638.
ſaint uſage de votre maladie, & de recevoir de Dieu la vraie joie qui n'eſt point ſuivie d'inquiétude. Un deſir trop grand de guerir, ma chere Sœur, eſt oppoſé à la volonté que vous avez d'ailleurs de participer à la Paſſion de Jeſus-Chriſt, étant impoſſible d'avoir part à ſes merites ſans l'avoir à ſes ſouffrances. Ceux qui pretendent aux biens de l'éternité, ne doivent point compter les jours des maux qui les y conduiſent.

Quant à que vous ajoutez, ce ſont des effets de cette mauvaiſe fievre. Dieu vous tiendra compte de tout, & ne vous attribuera point ces chagrins qui ſont une partie de votre mal. Offrez tout à Dieu, ma chere Sœur: je le ferai avec vous de tout mon cœur. Ce que M. de S. Cyran vous a mandé autrefois ſur une de vos maladies, dit tout ce qu'on pourroit vous dire; & ſi cela ne vous conſole pas, rien ne vous conſolera. Je prie de tout mon cœur l'Auteur dont nous celebrons l'heureuſe Memoire *, de vous obtenir de Dieu la grace, la force & la patience dont vous avez beſoin. Le petit ſoulagement que vous avez eu eſt le fruit de l'obéiſſance que vous avez rendue à N. & la figure de l'unilité que vous recevrez de la parfaite ſoumiſſion que vous rendrez aux Medecins de nos ames, dont Dieu nous a ſi avantageuſement pourvues. Bon jour, ma chere Sœur: je ſuis toute à vous. Je vous re-

* Cela fait croire que cette Lettre eſt tranſpoſée, & qu'elle a été écrite le 11. Octobre jour de la mort de M. de S. Cyran.

1656. recommande le silence interieur; chantons de tout le cœur, l'hymne du silence, dans lequel on adore Dieu en esprit & en verité.

LETTRE DCCCCXII.

1657. *A une personne amie de Port-Royal. Sur la mort d'une des Religieuses de la Maison des Champs.*

5. Janvier. MA Sœur Marie Aldegonde *, mourut hier à cinq heures & demi dans une si bonne & si sainte disposition que tout le monde en est ravi, & celui aussi qui l'a assisté †. Parce qu'elle n'a rien desiré, elle a eu abondance de tout, & vraie satisfaction & reconnoissance incroyable. Elle communiquoit sa devotion: on n'a point dit la moindre parole inutile auprès d'elle: tout le monde y prioit Dieu. Il ne se peut voir une plus grande presence d'esprit dans de plus grandes douleurs. Elle recevoit ce qu'on lui disoit, avec un parfait aquiescement, sans repliquer. Ses yeux parloient. Enfin rien ne se peut ajouter aux apparences exterieures, que je ne doute nullement qui ne soient procedées de l'interieur par un rejaillissement de l'esprit saint qui étoit en elle, & qui l'a conduite à la Religion & dans la perfection où elle doit faire entrer les ames. C'est en apparence une grande perte, mais dans la

* La Sœur Marie de sainte Aldegonde des Pommarés n'étoit Religieuse que depuis trois ans & demi: on peut voir son éloge & quelques circonstances de sa vie dans le Necrologe.

† M. Isaac le Maître de Saci, alors Confesseur de Port-Royal des Champs.

la verité c'eſt une grande grace pour nous qu'une de nos Sœurs ſoit preſentée à ſa divine Majeſté, ſi bien preparée par la Grace pour laquelle on nous perſecute. J'eſpere qu'elle nous obtiendra de la force pour bien ſouffrir. 1657.

LETTRE DCCCCXIII.

A la Reine de Pologne. Sur les affaires de Port-Royal, & la maladie de cette Princeſſe.

MADAME. Je ne me donnai point l'honneur d'écrire à Votre Majeſté Jeudi ni Vendredi, parce qu'il me fallut aſſiſter deux de nos Sœurs à la mort. Nous en avons une troiſieme fort malade, qui ſemble les vouloir ſuivre, mais à qui je ſouhaiterois que Dieu fît ici comme il fit l'an paſſé à Paris: cependant que ſa ſainte volonté ſoit faite. La divine bonté leur donne des morts ſi heureuſes, qu'elles donnent plus d'envie aux autres d'aller après elles que de crainte. En voila treize en un an: toutes les places ſont deja remplies, & il y a plus de huit Novices & ſept Poſtulantes. Nous ſommes toujours dans la perſecution, & Dieu multiplie les Miracles. Il s'en eſt fait trois depuis huit jours, très grands. Cela augmente la colere, & on nous dit qu'on va publier un Livre contre les merveilles de Dieu: ce qui nous donne plus d'étonnement de la dureté des hommes & de leur emportement, que d'effroi de leurs menaces; car enfin Dieu eſt leur maître & le nôtre. Il faudra de neceſſité que ſa ſainte volonté s'accompliſſe; & c'eſt tout notre deſir, par ſa miſericorde. 11. Janvier.

1657. On nous dit toujours de bonnes nouvelles de votre guerre, & le courier a dit que le Traité ſeroit bientôt fait. Je prie Dieu qu'il ſoit auſſi avantageux, que nous le ſouhaitons. Nous avons commencé une Neuvaine à la ſainte Epine pour le bon ſuccès de la Diette, où il ſe doit traiter d'une choſe ſi importante à l'Egliſe & au repos de Votre Majeſté. Nous continuerons à prier Dieu pour cela, de tous nos cœurs.

Enfin, Madame, Dieu vous a fait reſſentir de grandes douleurs depuis long-tems qui ont bien ſurpaſſé les contentemens que Votre Majeſté a pu recevoir, mais qui je m'aſſure, n'ont jamais été purs, le monde n'en produiſant point que de mêlangés; & les plus grands l'experimentent plus que les autres. N'eſperez pas mieux pour l'avenir, Madame: au contraire l'âge s'avançant, produit de nouvelles peines ſur tout des domeſtiques; & quiconque ne mepriſe pas de bonne heure toutes les ſatisfactions de la terre, ne regardant que Dieu & les biens qu'il promet à ceux qui n'en cherchent qu'en lui, multiplie ſes douleurs pour le monde, & s'en prepare pour l'avenir de bien terribles, ou au moins pour un tems s'ils retournent enfin à Dieu de tout leur cœur. On eſt bien malheureux quand on ſe laiſſe ſi fort occuper l'eſprit & le cœur des choſes du monde, qu'on oublie ce qu'on doit à Dieu, ou qu'on y ſonge ſi peu & ſi negligemment, que les retours ne ſont pas dignes d'être regardés de lui, ne produiſant pas une vraie converſion.

Il faut que je diſe à Votre Majeſté qu'il

ſe

ſe fait beaucoup de Miracles interieurs par la ſainte Epine, & des converſions. Je lui envoie ſix petites larmes de Vendôme, qui ont auſſi touché la ſainte Epine: elles vous feront ſouvenir des gouttes de ſang, & des larmes que Notre Seigneur a repandus dans le tourment de ſa couronne d'épines. Je le ſupplie que par ſes merites, il couronne un jour Votre Majeſté de celle de la gloire dans le ciel. Je ſuis dans tous les reſpects, &c. 1657.

LETTRE DCCCCXIV.

A Mademoiſelle Foſſe. Sur l'affection qu'elle avoit pour la Reine de Pologne, la mort de quelques Religieuſes, & la continuation des Miracles.

J'Ai reçu, ma très chere Sœur, toutes vos Lettres. Je vous remercie du ſoin que vous prenez d'écrire tous les couriers l'état de la Reine & des affaires, & le vôtre en particulier: ce qui me tient l'eſprit en peine. Je ſuis bien aiſe quand je vois vos Lettres, qui m'apprennent où en ſont les choſes. Je deſire ſur tout ſavoir des nouvelles de la Reine, ſon ame m'étant bien plus precieuſe que tout le reſte: car hors le ſalut, je n'eſtime le reſte rien. Auſſi vraiment, ma très chere Sœur, c'eſt une grande folie de ſe ſoucier de ce qui paſſe & perit en un moment, au prix de ce qui ne finit jamais. J'eſpere que la grace que Dieu vous a faite, comme je crois, de vous conſacrer toute à lui en ſa ſainte Nativité, vous aura donné une nouvelle force pour vous ſeparer plus que jamais du monde. 12. Janvier.

1657. Nous avons perdu deux de nos Sœurs la semaine passée en vingt-quatre heures l'une de l'autre, toutes deux très heureusement par la miséricorde de Dieu; il les avoit aussi preparé par une bonne & très Religieuse vie. Il y en avoit une qu'il n'y avoit que trois ans qui étoit ceans, & qui y a vecu très exemplairement. * Nous en avons encore une qui se meurt. † Elles sont trop heureuses de trouver Dieu après l'avoir cherché de tout leur cœur.

Les Miracles continuent: il s'en est fait trois en huit jours. J'en envoierai les Relations à la Reine, le premier courier. J'en envoye une celui-ci. Cela n'empêche nullement la persecution, mais cela nous doit fortifier pour la bien souffrir. La devotion du monde qui vient à notre Eglise est de grande édification: encore qu'on y étouffe pour la multitude, tout y est en silence, & on n'y fait que prier Dieu. Dans les rues même on connoît ceux qui viennent visiter la sainte Epine, tous priant Dieu; & il y a des personnes qui passent la matinée du Vendredi à une fenêtre du Fauxbourg de S. Jacques, pour les voir aller & revenir. Priez bien Dieu, Mademoiselle, que nous ne soyons pas comme les Juifs qui ne firent nul profit des Miracles infinis que Dieu fit en leur faveur, &

* C'est celle dont il a été parlé. L'autre mourut le 3. Janvier: elle se nommoit Anne de Sainte Monique Nicole. Elle étoit Professe du Monastere de Lieste, & elle avoit été associée à Port-Royal. C'étoit une Converse.

† Il faut que ce soit la Sœur Marguerite de S. Benoît Boulai Converse, dont il sera parlé dans la Lettre qui suit, & qui mourut le 16. Janvier.

& qui ne firent au contraire que s'en enorgueillir. Demandez à Dieu que cela nous faſſe nous humilier & nous confondre, en voyant ſa puiſſance & ſa bonté. Je ſuis toute à vous, &c. 1657.

LETTRE DCCCCXV.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal. Sur les diſpoſitions dans leſquelles étoit morte La Sœur Boulai.

MA Sœur Marguerite de S. Benoît eſt allée à Dieu très heureuſement par la miſericorde de Dieu, qui l'a fait mourir vraiment penitente. Elle avoit repugnance ſelon les ſens à la mort, mais neanmoins elle l'a acceptée dans une vraie & ſi paiſible ſoumiſſion, qu'elle n'a ſervi qu'à accomplir ſa penitence. Elle eut de la joie du retour de M. de Sainte-Marthe. M. de Gournai * & lui l'ont aſſiſtée juſqu'à la mort. Ils ont dit trois fois les prieres de l'agonie, en trois divers jours. Son mal étoit ſi grand qu'il ſembloit ſouvent qu'elle n'y étoit plus. Tout cela n'a point fait de deſordre, ni incommodé la Communauté. 17. Janvier. De P. R. des Champs.

Elle m'a dit pluſieurs fois dans la douleur & la paix, le regret qu'elle avoit d'avoir fait ſa propre volonté, & que ſi Dieu lui rendoit la vie, elle ne la feroit plus; & ſur ce qu'elle avoit dit il y a quelque tems, qu'elle ne vouloit point d'un voile qu'on lui avoit donné ne le trouvant pas bien fait, elle me repeta pluſieurs fois: » Quelle parole à une Religieuſe, *je n'en veux*

* C'étoit un des noms ſuppoſés de M. de Saci.

1657. *veux point* ": Cela eſt horrible. D'autres fois elle me diſoit: „ Si on ſavoit com- „ bien on ſe trouve étonné quand on eſt „ en l'état où je ſuis, on s'y prepareroit „ bien d'une autre ſorte "; & tout cela ſans trouble. Une fois M. de Gournai lui parlant de la confiance qu'elle devoit avoir en Dieu, elle lui repondit: „ Monſieur, nul „ ne ſait s'il eſt digne d'amour ou de hai- ne. Et comme il lui eût dit que l'eſperan- ce devoit ſurpaſſer la crainte, elle acquief- ça. Elle diſoit quelquefois: „ Je m'en irai „ auſſitôt que je ſerai morte, dans la four- „ naiſe de purification, mais que je crains „ d'aller dans l'autre! Car on ſe jette ſoi- „ même dans le feu ". Elle ſe ſouvenoit de ce que dit Sainte Catherine de Gen- nes; & il y avoit de la rêverie, mais en cela ſeul. Comme on lui dit que les Anges la conduiroient, elle pria qu'on chantât le *Subvenite* de bonne heure. Dans tout le reſte il ne ſe peut dire qu'on ait plus de preſen- ce d'eſprit, qu'elle a eue juſqu'à la fin, plus de ſoumiſſion & de patience. Nous ſommes bien obligées à Dieu, ma très che- re Mere, des graces qu'il nous daigne fai- re. Je ſai que vous l'en remerciez pour nous, & nous obtenez de ſa bonté tous les ſecours de ſa miſericorde. Priez-le, ma très chere Mere, pour ma converſion. Je ſuis, &c.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCXVI.

A Madame Vitart qui étoit Tourriere à Port-Royal de Paris. Sur Monſieur ſon fils, & la penſée qu'on doit avoir continuellement de la mort.

NOus avons bien reſſenti votre affliction, ma très chere Sœur, dans la crainte que M. Vitart, (votre fils) ne fut comme vous penſiez aſſaſſiné. Je vous aſſure que ſon malheur m'étoit très ſenſible, & que nous avons loué Dieu de tout notre cœur de ce qu'il l'a preſervé; car pour l'argent, comme vous dites, cela n'eſt pas conſidérable. Il faut bien prier Dieu qu'il lui faſſe mepriſer toutes les fortunes de ce monde *, qui très ordinairement nous font perdre celles de l'autre. On l'a pleuré comme mort, & il ne l'étoit pas: une autrefois il le ſera vraiment. Bienheureux qui penſe ſans ceſſe à ce moment heureux ou malheureux qui nous retirera de la miſere du monde, & des occaſions du peché, qui eſt le plus grand de tous les maux puiſqu'il nous plongera pour une éternité dans des miſeres infinies. 17. Janvier.

On nous a dit que le priſonnier devoit être à Paris hier. Priez Dieu pour lui & pour vos enfans, que Dieu leur donne ſa ſainte crainte, & ſon amour: c'eſt le vrai bien que vous leur devez ſouhaiter. Mais au reſte il faut que vous ſuiviez Dieu dans votre vocation, n'ayant point d'autre deſir ſur cela que le ſien. Ses jugemens nous

* M. Vitart avoit une Charge chez M. le Duc de Luines.

1657. ſont cachés, & il ſauve en la maniere qu'il lui plaît. Souvent il nous conduit par des voies qui aux ſens humains ſont oppoſées à notre ſalut, & qui ne laiſſent pas de nous y conduire.

Ce n'eſt pas que nous ne devions toujours trembler & implorer ſa miſericorde, afin que nous ne periſſions point, puiſqu'à toute heure nous en ſommes au hazard ſans le ſecours de ſa grace. Rien ne me ſemble plus terrible dans le monde, que de voir que la plûpart de ceux qui ſavent cette verité, l'oublient ſi fort qu'à peine y penſent-ils. Les amuſemens du monde enſorcellent tellement nos eſprits, que nous prenons ſes ſottiſes & ſa figure pour une verité; & prenant malheureuſement le change, notre vie ſe conſume vainement & ſouvent criminellement, ſans que nous nous en appercevions. Je ſalue nos Filles, & ſuis toute à vous.

LETTRE DCCCCXVII.

A M. Du Gué de Bagnols. Au ſujet de deux perſonnes qui tournoient du coté du monde, &c.

20. Janvier. JE n'ai pas été ſi ſurpriſe que touchée de la conduite de M. & de M. L. ne m'étant promis autre choſe. Ils ſont dignes de pitié à notre égard & à celui de Dieu. Il y a grand ſujet de crainte de faire un ſi cruel ſacrifice.

Ma Sœur de Bagnols eſt bienheureuſe que Dieu vous ait donné d'autre ſentiment, & vous encore plus heureux qu'elle. J'ai toujours plaint la pauvre petite; car j'ai vu ce que je vois dans la diſpoſition du pere & de la mere: voilà où aboutiſſent les ſcru-

ſcrupules. Enfin il en faut avoir grande compaſſion : ils la meritent en toutes façons, pour leur bien & pour leur mal. Vos Religieuſes de Lion ſont très ſpirituelles, & elles ne me donnent que ſujet de reſpect & d'admiration. Je prie Dieu qu'il leur continue ou donne ſes veritables & ſolides lumieres, avec leſquelles il ne faut pas laiſſer de craindre de s'égarer. Je les plains de n'avoir point, comme je crois, de bon Confeſſeur : il eſt vrai que Dieu eſt bon à ceux qui le cherchent, & qui ont le cœur droit. 1657.

La parole que M. Singlin vous a fait dire, eſt admirable ; mais comment a-t-il été poſſible qu'on ait oſé avouer franchement par action qu'on n'étoit pas diſpoſé de preferer Dieu aux hommes ? Cela fait trembler ; & cependant je ſuis ſi miſerable, que je le fais ſouvent dans des choſes de neant, parce que je n'ai pas de grandes occaſions.

LETTRE DCCCCXVIII.

A Madame la Marquiſe de Sablé. Sur divers ſujets, entre autres ſur la mort de ſes trois Religieuſes.

NE me faites pas le tort, ma très chere Sœur, de croire que je dorme pour vous ; car je vous puis aſſurer que perſonne n'eſt plus preſente à mon eſprit. Mais je ſuis une pauvre fille qui devient tous les jours plus pareſſeuſe & peſante ; & cet hyver qui a été ſi chagrin, me le rend encore davantage. Il eſt vrai auſſi que depuis les maladies de nos Sœurs mortes, je n'ai oſé écrire, penſant que 21. Janvier.

1657. vous apprehendriez qu'il n'y eût du mauvais air. Je les voyois souvent; & j'ai vu dès l'instant qu'elles sont tombées, qu'elles étoient frappées à mort.

Je suis fâché, ma très chere, que vous ne m'ayez point envoié la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la perte de ma Sœur Catherine Therese; je ne me fusse nullement scandalisée des repugnances que vous avez eues: au contraire je suis très édifiée de la force que Dieu vous a donnée pour la surmonter; & j'espere qu'il vous en recompensera, & qu'elle vous servira aussi bien dedans que dehors. Je vous supplie très humblement, ma très chere, mais du cœur, de me faire l'honneur de m'écrire toutes les fois qu'il vous plaira. Si je puis, je ne manquerai pas de vous repondre; & si je ne le puis, je me promets que votre bonté me le pardonnera. Toujours c'est un nouveau sujet de prier Dieu pour vous. Il a pitié de vous, ma très chere, & il vous regarde, encore que vous n'en receviez pas des effets sensibles. Je lui ai bien dit aujourd'hui pour vous comme pour moi, *Seigneur si vous voulez, vous me pouvez guerir.* Toutes nos trois Sœurs sont très chretiennement mortes, par la grace de Dieu; mais une particulierement a été tout le tems de sa maladie toute abîmée en Dieu, en sorte qu'elle nous ravissoit toutes au milieu de douleurs extrêmes de côté, de fievre & d'oppression: toujours attentive à Dieu, ne demandant rien & ne refusant rien, desirant la mort plus que la vie, mais soumise à Dieu pour tout. Enfin je ne me puis empêcher de penser

aux

aux bonnes diſpoſitions de cette Fille, en la vie & en la mort. Elle n'a été que dix-huit mois Profeſſe: elle avoit trente cinq ans. 1657.

Si Madame la Princeſſe Palatine vous va voir, gardez-vous bien de lui temoigner vos peines, ma très chere: vous feriez plaiſir au demon. Faites-lui au contraire le depit de temoigner le courage & le vrai deſir que vous avez, par la grace de Dieu, de mourir toujours davantage au monde pour vivre à Dieu*. Parlez à cette Dame comme une vraie ſervante de Dieu: ce ne ſera nullement hypocriſie, ni menterie; car je ſuis aſſurée que ce deſir eſt au fond de votre cœur, & qu'avec ſon aide il n'en ſortira jamais. Vous êtes doctiſſime dans les paſſions, les degoûts, les inſtances & les fourberies du monde; de ſorte qu'en en faiſant un bon uſage vous pouvez aider cette Princeſſe à s'en degoûter. Je prie le ſaint Eſprit de toucher ſon cœur, pour lui faire goûter la divine ſageſſe. Je ſuis toute à vous, ma très chere.

LETTRE MCCCCXIX.

A M. l'Abbé du Tronchoy. Au ſujet de deux Miracles arrivés à Haute-Bruyere, & de ſes diſpoſitions par rapport aux Relations de Miracles.

NOus n'avons, Monſieur, au ſujet des Miracles de Haute-Bruyere, que l'at- 22. Janvier.

* Mad. de Sablé s'étoit retirée à Port Royal de Paris, où elle eſt morte le 16. Janvier 1678.

1657. teſtation du Medecin, qui ne ſuffit pas pour verifier ces Miracles; puiſqu'il ne dit point par quel moyen ces deux Religieuſes ont été gueries. Ces bonnes Religieuſes diſent qu'elles nous envoieront dans quelques tems une Relation qui ſera ſignée des Religieuſes de la Communauté: cela ſuffira. Pour moi, je vous dirai que je ne puis approuver tant de recherches: Dieu ſait pourquoi il fait ces Miracles; & il en tirera ſa gloire en la maniere qu'il lui plaira, ſans qu'il ſoit beſoin que nous nous en mêlions, ni que nous faſſions autre choſe que d'adorer ſa divine Providence, & de benir ſa bonté avec une grande humilité & reconnoiſſance *.

Ce n'eſt pas que je ne ſois bien aiſe que l'on faſſe un Etat bien exact de ce qu'on en apprend, ſans empreſſement; & je vous remercie très humblement de ce qu'il vous plaît de prendre ce ſoin. Mais je crois qu'il n'en faudroit point parler; & que ce que vous apprendrez par vos amis, doit plutôt ſervir à ceux qui viendront après nous, pour leur faire reverer la conduite de Dieu, qu'à nous diſtraire. Le monde en

* La ſuite de cette Lettre fait bien voir, que l'humilité de la Mere Angelique d'une part, & de l'autre la crainte qu'elle avoit des diſtractions pour ſes Religieuſes, n'empêchoit pas qu'elle ne deſirât qu'on fit un *Etat* des Miracles; ce qui fut executé. Elle croyoit qu'on ne devoit pas les publier pour lors, & qu'il ne falloit faire autre choſe que louer Dieu de ce qu'il faiſoit ainſi connoître l'innocence de la Maiſon de Port-Royal. Il eſt donc très certain tant par cette Lettre que par bien d'autres, que la grande retenue de la Mere Angelique n'étoit nullement fondée ſur une molle indifference pour les vrais Miracles, mais ſur ſa très profonde humilité. Voyez la Lettre 920.

en fait assez de bruit; & je crois que c'est le dessein de Dieu qu'il en parle, & que nous nous taisions, non seulement nous, mais encore tous nos vrais amis. L'honneur que vous nous faites de vouloir être de ce nombre m'oblige avec grande reconnoissance & respect en celui que vous regardez en nous. 1657.

LETTRE DCCCCXX.

A une Religieuse qui n'étoit pas de sa Maison. Elle l'engage à supprimer une Lettre où elle ne parloit pas des Miracles avec humilité.

ENcore que je n'aie pas repondu, ma très chere Sœur, aux dernieres Lettres que vous nous avez fait l'honneur de m'écrire, je vous supplie très humblement de croire que je n'en ai pas moins pensé à vous, & que c'est plutôt une marque de la confiance que j'ai en votre affection que d'oubli. Je n'ai pas le tems de vous expliquer cela aujourd'hui, mais seulement de vous faire une très humble priere, qui est de supprimer la Lettre que vous avez écrite à Madame votre Sœur, laquelle est plus propre à lui faire perdre le peu de croyance qu'elle commence à avoir de notre innocence qu'à l'accroître. 27. Janvier.

Vous êtes une même chose avec nous, ma très chere Sœur: c'est pourquoi vous devez demeurer dans le silence & dans une profonde humilité. Laissons faire Dieu, ma très chere Sœur, & ne l'obligeons pas à se retirer de nous, en prenant une vaine complaisance en ses œuvres. Penfez-vous qu'il fasse tous ces Miracles pour nous élever & faire discourir? rien moins, mais

1657. pour nous humilier à la vûe de nos imperfections, que ſon extrême bonté n'a pas encore ſurmonté. La nature cede à la puiſſance de Dieu, & elle n'a point encore ſurmonté notre amour propre, ſource de tous nos defauts. Je vous aſſure, ma très chere Sœur, que je tremble que la miſericorde ne ſe change en colere ſur notre endurciſſement: j'ai cette crainte plus pour moi que pour perſonne, & avec grande raiſon.

Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, d'écrire une Lettre toute ſimple à Madame votre Sœur, ſans parler de Miracles, ni de Meſſieurs vos proches. Pour l'amour de Dieu ne parlez plus du refus qu'ils vous ont fait: ils ne ſont pas de qualité à recevoir ces reproches, puiſque ce que vous leur avez offert pour leur enfant n'eſt pas grande choſe pour eux. Vos prieres leur ſeront plus utiles. Ne ſongez pas non plus à les detromper ni Madame votre Sœur. Remettez tout entre les mains de Dieu, qui ſeul gouverne les cœurs. Je le prie de tout le mien de rendre le vôtre parfaitement docile aux mouvemens de ſa ſainte grace. Je ſuis entierement à vous.

LETTRE DCCCCXXI.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal. Sur divers ſujets.

Janvier. JE vous aſſure, ma chere Mere, que je ſuis celle qui manque le plus au ſilence, & que vous me ferez une grande charité de me faire ſouvenir de m'en corriger, & d'en demander la grace à Dieu pour moi, & auſſi qu'il detruiſe ma vanité. Je

ſuis

ſuis bien aiſe que vous ayez été ſaignée, bien qu'il ſoit fâcheux que vous en ayez beſoin, mais il n'y a point de remede, puiſque Dieu le veut ainſi. Il nous tient par ſa divine Providence dans un état, pour toutes choſes, où il nous oblige d'avoir un continuel recours à lui, nous faiſant voir les beſoins que nous avons de ſa continuelle aſſiſtance; & il nous eſt bon d'être ainſi, afin de n'avoir point de vaine confiance aux creatures. 1657.

C'a été une condeſcendance charitable pour ma Sœur N. que vous lui ayez donné ſa Lettre fermée, & ſans lui dire qu'elle avoit écrit ſans permiſſion, mais c'eſt un mal pour elle d'avoir beſoin d'une telle condeſcendance. Pour la Fille de Tours, qui a reçu l'autre Lettre ſans vous en avertir, elle a fait une faute. Ces choſes ſont toujours d'une dangereuſe conſequence, & font voir que l'on n'eſt pas dans la ſimple & l'humble confiance à la Superieure, ſans laquelle il eſt impoſſible d'avancer. Je croi, ma chere Mere, qu'il faudra parler de cela à la Viſite, afin que cela n'arrive plus. C'eſt une choſe trop importante; & encore que la grande union qu'il y a entre nous, empêche les mauvais effets qui pourroient arriver de ces cachettes contre la Regle, c'eſt toujours une faute qui deplaît à Dieu, pour les particulieres qui y tombent, & cela nuit beaucoup aux autres. Pour la chaſuble blanche, ſi vous trouvez bon de l'envoyer ici, ce ſera un commencement d'ornement blanc, pour les perſonnes qui meurent & à qui on doit mettre du blanc. Il me ſemble qu'il ſera bon pour nous, qui devons

être

1657. être pauvres en tout ce qui nous regarde, qu'il ne soit que de futaine.

Vous m'avez fort affligée, ma chere Mere, en me disant l'état de ma pauvre Sœur Anne-Agathe. J'en étois bien en peine, & je loue Dieu de la grace qu'il lui fait. Nous l'avons fort recommandée aux Sœurs; & pour moi je me sens fort obligée de prier Dieu qu'il l'assiste, & me pardonne toutes les fautes que j'ai commises envers elle, tant de ma negligence que du mauvais exemple que je lui ai donné par mes impatiences, & en toute autre maniere.

J'ai grande joie de l'esperance de la Visite, je prie Dieu de tout mon cœur qu'elle commence bien-tôt, & s'accomplisse heureusement pour notre salut. Je vous supplie très humblement, ma chere Mere, de vous conserver, en ne faisant rien que l'absolument necessaire pour votre charge, & de prier Dieu pour ma vraie conversion.

LETTRE DCCCCXXII.

A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle. Sur la confiance en Dieu.

Vers Janvier. JE veux croire pour ma consolation, ma chere Sœur, que Dieu vous aura fortifiée & consolée par sa grace à laquelle vous aurez eu recours, & encore par son serviteur. Je vous assure, que rien ne m'est sensible comme de voir les hommes s'abandonner à leur sentiment, & croire en quelque sorte qu'il n'y a pas en Dieu le vrai remede à toutes leurs vaines craintes; & au lieu de repandre devant lui son

cœur

cœur dans ſes douleurs, écouter la tentation humaine & maligne pour aigrir ſes plaies. En ſerons-nous toujours là, ma chere Sœur, & Dieu ne trouvera-t-il jamais nos cœurs diſpoſés à recevoir humblement & avec ſoumiſſion les ordres de la divine Providence. Nous ſavons mieux que perſonne l'obligation que nous y avons, & cependant nous ſouffrons que notre volonté rebelle nous emporte à ſuivre les lumieres ou plutôt les tenebres de notre eſprit. Au milieu de ces vains raiſonnemens diſons, ma très chere Sœur, du profond du cœur, avec le grand S. Michel: *Quis ut Deus*; & nous abîmerons encore les demons qui nous tentent, dans l'abîme, & le ſilence & la paix ſeront dans notre eſprit qui ne ſongera plus qu'à benir Dieu en tous tems & en toutes choſes. La figure du monde paſſe. Pourquoi nous occuper d'autre choſe que de chercher vraiment Dieu, en ſuivant Jeſus-Chriſt & en portant doucement nos croix? Ainſi nos amertumes qui ſont très ameres, ſeront neanmoins toujours dans la paix: je vous la ſouhaite de tout mon cœur. 1657.

Je ſuis très incapable de rien dire de la foi: vous en avez de meilleures notions que moi, mais il les faut faire valoir par l'invocation du Pere des lumieres. Dites ſouvent, *Auge in nobis fidem, auge ſpem, auge charitatem.* J'ai envoyé vos Lettres. Je prie Dieu qu'il touche le cœur de N. à moins de cela vous aurez une terrible reponſe; mais Dieu en eſt le maître. Plus vous ſerez humble, & mourrez à vous-même, plutôt vous obtiendrez la converſion de cette perſonne. Je ſuis toute à vous.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCXXIII.

A Mademoiſelle de Laval, fille de M. le Duc de Luines, laquelle avoit été Penſionnaire à Port-Royal. Elle l'exhorte à mepriſer le monde, &c.

7. Fevrier. MAdemoiſelle, ma chere enfant. C'a été avec grande peine que j'ai demeuré juſqu'à preſent ſans repondre à celle dont il vous a plu de m'honorer & que j'ai recue avec joie & douleur tout enſemble : joie pour l'affection que vous nous temoignez, & que je croi être au fond de votre cœur : douleur de votre éloignement; mais puiſque la divine providence en ordonne ainſi, il s'y faut ſoumettre, & prier Dieu que celà & tous les autres évenemens de votre vie ſervent à votre ſalut. Nous ne devons avoir nul autre deſir en notre vie, ma chere enfant. Le monde n'eſt qu'une figure qui s'évanouit, & qui ne merite que mepris. Dieu & les biens qu'il promet à ceux qui le ſerviront fidelement, ſont infinis & éternels. Souvenez-vous en ſouvent, ma chere Sœur, & priez Dieu qu'il detache votre cœur de toute autre choſe. Faites-moi l'honneur de croire que nous ſommes toujours, je dis toute la Maiſon, entierement à vous, & dans la volonté conſtante de vous rendre tous les ſervices qui nous ſeront poſſibles, & que vous nous ferez l'honneur de deſirer de nous. En mon particulier, je ſerai toute ma vie avec une très ſincere affection, &c.

LET-

1737.

LETTRE DCCCCXXIV.

A la Mere des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal. Sur divers ſujets.

VOus n'êtes non plus en état de faire le Carême que moi, ma très chere Mere. Je n'ai point heſité à ſuivre l'ordre du Medecin, ſachant bien que c'étoit votre intention. Je ne manque point a me donner le repos dont j'ai beſoin, mais je devrois bien veiller ſur mes paſſions de promitude, de trop parler & de mes vanités, & c'eſt de quoi je m'acquitte auſſi mal que du reſte. Je vous ſupplie très humblement, ma chere Mere, que toute la bonté & la charité que vous avez pour moi vous faſſe prier Dieu, qu'il me regarde dans ſa miſericorde. 17. Fevrier

Nous avons trouvé un livre ceans dont je vous envoie l'intitulé: *Du premier eſprit de l'Ordre* *: Je le trouve admirable: ce qui me fait vous ſupplier de nous en faire acheter un pour Paris, & un pour ici; car celui que j'ai eſt à un de nos Meſſieurs. Il me ſemble, ma chere Mere, qu'il ſera bon, autant que vous en aurez le loiſir que vous le liſiez, auſſi bien que la Mere Agnès, avant la Viſite ou durant, & qu'il ſervira à nous faire connoître mieux nos defauts. M. Singlin s'en va dans la reſolution de commencer la Viſite au plutôt; je prie Dieu qu'il lui en donne le tems, & qu'elle ſoit utile à nos ames par la reformation de nos mœurs. Toutes nos Sœurs font

* [C'étoit un Ouvrage de M. Mauguier Abbé de la Charmoie.].

1657. font assez bien, excepté N. & N. l'une recule au lieu d'avancer, & l'autre est toujours dans son humeur, mais je croi que Dieu les excuse toutes deux. Offrez nous toutes à Dieu, ma chere Mere, afin qu'il nous rende telles qu'il nous veut.

Vous avez très bien fait d'empêcher ma Sœur N. d'envoyer cette Ecriture dont vous me parlez & de demander pour sa sœur. Je pense qu'il eût été bon de ne lui point donner ensuite la Lettre. J'en supprime le plus que je puis, quand elles viennent de telles personnes: on les croit perdues, & c'est autant de distractions épargnées. Ma Sœur N. a fort approuvé ce que vous lui avez dit, & est fort bien disposée, Dieu merci.

LETTRE DCCCCXXV.

A la Sœur Marie Angelique de Sainte Therese Arnauld d'Andilly. Elle la console & la fortifie à l'occasion d'une grande maladie de la Mere Agnès.

20. Fevrier. LA disposition, ma très chere Sœur, où vous me mandez qu'est la Mere Agnès me donne de la peine, mais non pas du trouble par la grace de Dieu. Car enfin nous ne sommes ni chretiennes ni Religieuses, si nous ne sommes prêtes à souffrir tout ce qu'il plaît à Dieu; & nous sommes indignes de posseder ce qu'il nous a donné & d'en faire bon usage, si nous ne sommes dans la preparation de cœur de le lui rendre quand il lui plaira. Nôtre ame doit être toujours entre mains, pour la lui offrir incessamment; autrement nous sommes des proprietaires & des excommuniées.

Cela

Cela eſt admirable ? Si nous avions quelques meubles, quelque utencile que ce fût, dont nous ne voudrions pas nous deſaire lorſque l'obéiſſance nous l'ordonneroit, nous ne douterions pas que nous ne tranſgreſſons notre vœu de pauvreté, quoique la raiſon humaine nous voulût perſuader qu'on nous feroit injuſtice de nous en priver. Eh! penſons-nous qu'il nous ſoit permis de nous approprier les plus precieuſes choſes quand Dieu même, dans lequel il n'y a que ſageſſe & bonté, nous en veut priver ? Il éprouve notre fidelité par les frayeurs qu'il nous donne à cauſe des infirmités de ceux que nous aimons; & c'eſt une grace qu'il nous fait, nous faiſant ſouvent ſouvenir qu'ils ſont mortels, afin de nous en detacher & de nous preparer à les lui ſacrifier quand il lui plaira. C'eſt le moyen de profiter de leur preſence, & d'obtenir de Dieu qu'il nous les laiſſe plus longtems. 1657.

Je me parle autant qu'à vous, ma très chere Sœur; car encore qu'il paroiſſe que je doive avoir moins de ſujet que vous de craindre la perte de la Mere Agnès, puiſqu'il ſemble que je la doive devancer par mon âge, neanmoins j'en ai plus que vous, puiſque je le crains pour vous de qui les interêts me ſont auſſi chers que les miens. Mais conſolez-vous, & vous fiez en Dieu qui vous a donné ſon Fils: il vous donnera tout ce qui vous ſera neceſſaire pour jouir des fruits precieux de ce don infini, ſi vous êtes fidelle dans la ſoumiſſion à ſa volonté. Il a diſpoſé éternellement les moyens de votre ſalut: n'ayez pas la preſomption d'en juger. Suivez Jeſus-Chriſt

dans

1657. dans la voie étroite; & vous arriverez au salut qu'il a merité.

Je crains, ma très chere, que ce discours, au lieu de vous affermir, ne vous trouble; & que vous le preniez pour un augure de malheur: ce qui seroit une invention de notre ennemi, qui jetteroit dans votre cœur une zizanie sur le froment de la verité que je vous dis, pour l'étouffer. Je vous conjure, ma chere Sœur, s'il le fait, de ne le point écouter, & de vous jetter dans les bras de la divine bonté, ne regardant rien qu'elle; & elle vous rendra plus forte que votre ennemi qui est la foiblesse même aussi bien que la misere, puisqu'il s'est separé pour jamais de Dieu. J'espere que sa bonté vous soutiendra, dans tous les maux qui vous arriveront jamais. Il faut que vous l'esperiez ainsi, regardant plus sa force que votre foiblesse.

LETTRE DCCCCXXVI.

*A M. de Saint-Gilles d'Asson *. Combien elle prenoit de part à ses peines.*

23. Fevrier. JE vous assure, Monsieur, que vous me fîtes si grande pitié l'autre jour que j'eus l'honneur de vous voir, à cause de l'embarras qui vous accable, que j'en suis demeurée toute affligée. Je desire beaucoup que Dieu me fasse la grace de le bien prier qu'il vous augmente ses saintes graces, & vous donne des forces pour vous soutenir. Si j'étois ce que je ne suis pas,

* C'étoit un Gentilhomme de Poitou que s'étoit retiré à Port-Royal.

is, il me ſemble que je prendrois grand aiſir à vous ſoulager. Je ſuis de toute on affection en Notre Seigneur, vo- e, &c. 1657.

LETTRE DCCCCXXVII.

à Madame Allen. Elle lui fait quelque reproche, & l'exhorte à ne pas craindre les hommes.

E n'ai garde, ma très chere Sœur, de vous appeller importune, Dieu m'en garde; mais je vous dirai bien que je ous trouve trop empreſſée. Je me por- e bien pour moi, & ſi mes années ne ſe nultiplioient pas, je ne penſerois point û ma diſpoſition être plus proche de ma nort qu'il y a dix ans, étant alors auſſi incommodée qus je la ſuis. Mais voyez ma chere Sœur; il faut vivre de la foi, & n'être pas ſi humaine: qui croit & qui craint Dieu, ne craint rien autre choſe. 27. Fevrier.

Il ſemble qu'il y a tant de crainte vaine à craindre les hommes qui ſont les maîtres du monde, comme s'ils n'étoient pas tous ſujets à la puiſſante main de Dieu qui diſpoſe de leurs volontés & de leur vie comme il lui plaît. Toutes ſes diſpoſitions nous doivent être aimables & adorables. On vous portera ce que vous deſirez; mais je n'aime pas encore l'empreſſement pour cela, ni pour rien du monde, que pour nous en ſeparer & nous unir à Dieu. Je ſuis toute à vous.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCXXVIII.

A la Reine de Pologne. Sur les affaires de ſon Royaume, & ſur celles de Port-Royal.

4. Mars Jour de S. Caſimir.

MADAME. Je m'aſſure qu'aujourd'hui que vous celebrez la Fête de votre ſaint Prince, Votre Majeſté ſe ſouvient des étranges changemens qui arrivent dans le monde. Il faut, Madame, adorer Dieu en tout, & recevoir les maux comme les biens: les derniers ſont toujours melangés de quelque miſere, & les maux au contraire ſont ſouvent ſans conſolation ſelon le monde; de ſorte que qui ne regarde pas tout en Dieu, eſt toujours miſerable. Nous reçumes hier la Lettre dont il a plu à Votre Majeſté de nous honorer en datte du 18. Janvier. J'avois deja appris la nouvelle guerre que le Prince de Tranſilvanie vous va faire, & ce que Votre Majeſté nous en dit *. Rien ne m'étonne plus en ce monde, & je ne puis douter que nous ne commencions à entrer dans tous les deſordres & les maux qui doivent arriver avant le dernier jugement: il me ſemble que nous ne devons plus faire autre choſe que nous preparer à ſouffrir.

Nous ſommes auſſi à la criſe de notre perſecution. Cependant Dieu continue les Miracles, & la devotion à notre Egliſe, où il y a toujours les Ven-

dredis,

* Ragotsky Prince de Tranſilvanie, ayant conclu un Traité avec Charles Guſtave Roi de Suede, entra au mois de Janvier en Pologne avec trente mille hommes. Il prit pour pretexte de faire la guerre, qu'on lui avoit fait un affront lors de l'élection de Caſimir.

dredis, un grand concours de monde, de personnes de toutes conditions, qui viennent avec tant de devotion des bouts de la ville, que pendant le chemin on connoît ceux qui vont adorer la sainte Epine, parce qu'il prient Dieu comme lorsqu'on va aux stations du Jubilé. On commence à vendre les Livres qu'on a fait pour cette devotion. Ceux qui ne la peuvent souffrir, attribuent les Miracles au Demon, ou au mensonge & à l'artifice. On a fait contre, des Libelles diffamatoires si horribles, que ceux qui ont un peu d'honneur ne les peuvent lire. Tout cela par la grace de Dieu ne nous trouble point, puisqu'il nous fait plus craindre ses jugemens par lesquels nous devons indubitablement passer, que toutes les menaces & les mauvais traitemens des hommes qui ne sont en sa divine presence que comme de la poussiere que le vent emporte. 1657.

Ne craignez point, Madame; & autant que vos ennemis se multiplient, accroissez votre confiance en Dieu; & que Votre Majesté s'assure que si elle s'humilie veritablement sous sa puissante main, il humiliera ses ennemis devant elle. Mepriſez, Madame, également les malices & les applaudissemens des hommes; ils ne sont que vanité. Attachez-vous inviolablement à Dieu, qui seul vous peut sauver en ce monde & en l'autre. Vous ne savez, Madame, quand se terminera votre vie, mais vous êtes assurée que vous en avez passé plus de la moitié; & que tant d'avantures si diverses se sont évanoüies comme des ombres, dont il ne reste rien à Votre Ma-

1657. jeſté que le compte qu'elle doit à Dieu des fautes qu'elle y a pu commettre, & la recompenſe qu'elle attend de ſa bonté pour le bien qu'il lui a fait la grace de faire. Louez-le, Madame, pour le bien, & demandez lui pardon du mal.

Votre Majeſté ſeroit trop heureuſe, ſi Dieu la tirant de tant d'embarras, il lui faiſoit la grace de paſſer le reſte de ſes jours dans ces deux exercices d'actions de graces & de gemiſſement devant Dieu, qui vous prepareroient une plus glorieuſe couronne & une meilleure fortune que toutes celles de la terre. Nous prions toujours qu'il confonde vos ennemis qui ſont les ſiens, & que je croi qu'il ne laiſſe ſubſiſter que pour éprouver la patience & la fidelité de Votre Majeſté, ayant tant d'amour pour ſes Elus qu'il fait ſouvent de terribles renverſemens dans le monde pour les rendre dignes de lui. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCCXXIX.

A Madame la Marquiſe de Sablé. Au ſujet d'une perſonne de condition qui avoit quelque envie de ſe donner à Dieu, & ſur le caractere de M. Singlin, &c.

6. Mars. JE vous remercie très humblement, ma très chere Sœur, de m'avoir dit votre ſentiment au ſujet de N. Il arriva hier à ce que l'on m'a dit, chez M. N. Sa Sœur ne le verra point, s'il ne la demande bien fort. La penſée que vous en avez, & qui n'eſt que trop à craindre, me fait une grande pitié. Quand il auroit la ſincerité, qui eſt le premier pas eſſentiel, il lui

lui reſteroit encore un terrible chemin à faire. Car quel égarement, quelles plaies, quelles habitudes, quelle qualité naturelle? mais Dieu peut tout. Je ſuis bien aiſe de la charité que vous lui faites; car enfin le meilleur moyen d'obtenir miſericorde pour vous, c'eſt d'avoir pitié des miſerables. Ajoutez-y, ma très chere Sœur, de prier Dieu qu'il lui donne ce que vous croyez qui lui manque & ſans quoi il tombera bientôt dans de nouveaux malheurs. 1657.

Mon Dieu! ma très chere Sœur, éloignez-vous de cette mechante penſée, que ce ſoit par indifference pour vous que M. Singlin craigne de s'avancer: il l'auroit donc pour tout le monde qu'il traite de même. Rien n'eſt plus éloigné de lui, qui par grace & même par nature a le meilleur & le plus charitable cœur qui ſoit au monde; & je vous puis aſſurer qu'il donneroit ſa vie pour votre ſalut. Mais Dieu lui a donné parfaitement l'effet que doit produire la connoiſſance de la grace de Jeſus-Chriſt, qui eſt la vraie humilité & la connoiſſance de l'inſuffiſance ou plutôt du neant de la creature, qui ne peut rien ſans cette grace que perſonne ne peut preſumer d'avoir qu'autant qu'il plaît à Dieu de la lui donner, ni la conſerver que par une influence toujours nouvelle de ſa bonté. C'eſt pourquoi il craint toujours de s'avancer vers les ames, de peur de leur nuire, au lieu de les ſervir, comme il feroit s'il agiſſoit par lui-même: c'eſt ce qui lui fait attendre une nouvelle vocation par les deſirs des ames. Helas! ma très chere, que nous devons reverer cette ſainte maniere

1657. d'agir, au lieu de nous en choquer ? Si tous les Directeurs en uſoient de la ſorte, qu'ils éviteroient de maux! Mais, voyez-vous, ma très chere Sœur; l'orgueil naturel n'aime point cela, & les Dames qui ont été adorées autrefois le trouvent terriblement rude: cependant elles ont une double obligation de deſirer d'être traitées ainſi. Surmontez cette inclination courageuſement, ma très chere Sœur; & après avoir offert à Dieu vos beſoins, adreſſez-vous humblement à celui qu'il vous a donné, pour le prier de vous y ſecourir. Il n'y manquera jamais, quand Dieu lui en donnera le pouvoir: ſoyez-en aſſurée, & qu'il prie pour vous & deſire ardemment que Dieu vous augmente ſa ſainte grace.

Ma Sœur G. vous fait une plaiſante promeſſe: elle pourra bien dire vrai, mais ce ſera toujours peu de tems. Car enfin, ma très chere, il faut s'en aller à Dieu, & tout notre ſoin doit être de nous y preparer plutôt que de l'éviter, quoiqu'il ne faille pas negliger celui de conſerver notre vie, pour l'employer à cette preparation par la penitence, ſans laquelle la vie nous eſt non ſeulement inutile mais dommagable, puiſque nous y contractons de nouvelles dettes au lieu d'en acquitter. Je loue Dieu de ce qu'il vous a ſoulagée de vos maux: preparez-vous, ma très chere Sœur, en le priant de vous fortifier pour ſoutenir avec plus de courage ceux qu'il lui plaira de vous envoyer. Il vous en reſte toujours aſſez, & il vous en revient ſi ſouvent de nouveaux que vous n'avez beſoin que de les accepter humblement,

pour

pour faire une bonne & ſainte penitence. Je la demande à Dieu pour vous comme pour moi, qui dans la verité en ai plus de beſoin que vous, & en fais moins. Je le dis devant Dieu, & ſans exageration. Je ſuis toute à vous, ma très chere Sœur. 1657.

LETTRE DCCCCXXX.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur le congé qu'elle avoit reçu de la Reine de Pologne, pour venir ſe faire Religieuſe à Port-Royal.

J'Ai reçu, ma très chere Sœur, vos Lettres du 11. Fevrier. Je loue Dieu de la grace qu'il vous a faite, qui eſt doublement grande, la Reine vous ayant donné congé par le mouvement de ſa conſcience en la vûe de Dieu. La joie que M. de Fleury votre entremetteur a reçu du bon ſuccès de ſa negotiation, eſt encore une marque de la conduite de Dieu, & qu'il eſt l'auteur de toute cette bonne œuvre, auſſi bien que de la triſteſſe qui vous eſt arrivée en conſequence de la colere du demon. Cet ennemi du ſalut continuera, n'en doutez point, à vous affliger, autant que Dieu lui permettra; mais j'eſpere, avec le ſecours de Dieu que vous ſerez fidelle à invoquer, que les troubles ne ſerviront qu'à vous affermir. Ne raiſonnez point dans les penſées de crainte qu'il vous donnera; regardez ſeulement Dieu qui vous appelle depuis tant d'années, & ſa bonté achevera ſon œuvre. 23. Mars.

Je vous ſupplie, ma très chere, de recevoir de tout le cœur le traitement qu'on vous fera, tel qu'il puiſſe être; ne regardant plus la terre & tout ce qui eſt humain,

1657. que pour le mepriſer à la vûe de Notre Seigneur reduit dans la derniere extremité pour l'amour de vous. Temoignez à la Reine toute ſorte d'affection, de reſpect & de reconnoiſſance, en la quittant; & lui dites que vous ne ſortez point du ſervice de Sa Majeſté, puiſque Dieu vous appelle en une Maiſon où toutes s'occupent jour & nuit à prier pour elle. Nous devons toujours croire que nous avons reçu plûs que nous ne meritons, de tout le monde. Ne craignez point les auſterités du corps, ma très chere, on n'en ſurcharge perſonne ceans; mais deſirez de tout votre cœur celles de l'eſprit, qui amortiſſent nos paſſions, & nous purifient de nos pechés, &c.

LETTRE DCCCCXXXI.

A la Coadjutrice des Benedictines de Saintes, qui a été depuis Abbeſſe. Elle la conſole dans ſes peines, & lui donne divers avis, ſur tout par rapport aux lectures de pieté.

24. Mars. VOtre Lettre, ma très chere Mere, du 10. de ce mois me fut rendue il y a trois jours. J'y aurois repondu à l'inſtant, ſi je n'avois été dans des remedes, qui m'ont beaucoup travaillée & que je recommence. Ce ſont des miſeres de la vie qu'il faut ſupporter en patience, comme toutes les autres. Et enfin, ma très chere Mere, puiſqu'il faut porter ſa croix pour aller au ciel, vous devez avoir de la joie d'en être ſi chargée, puiſque par là vous êtes aſſurée d'être dans la voie. Suivez Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, quoique vous ſentiez le poids de vos peines avec quel-

quelques mouvemens d'impatience, qui ſont 1657.
cauſés par la revolte de la nature. Pourvû que vous reveniez à Dieu, vous en appercevant avec une humble reconnoiſſance de votre foibleſſe & un acquieſcement à ſa ſainte volonté, Dieu ne laiſſera pas, par ſon infinie miſericorde, d'agréer vos afflictions, & de les recevoir pour des penitences.

Je vous avoue, ma très chere Mere, que vous voyant ſouvent dans ce cahos de difficultés de toutes façons, au milieu de tant de circonſtances fâcheuſes qui accompagnent votre état, & avec cela votre terrible ſolitude, n'ayant perſonne près de vous en qui vous puiſſiez prendre une entiere confiance; tout me fremit, & j'ai une grande compaſſion de vous. Mais d'ailleurs regardant la conduite de la divine Providence ſur vous, je me conſole dans la ferme confiance qu'elle detruira tous les empêchemens ſi invincibles en apparence. Mais ce ſera par votre patience, & par les très humbles gemiſſemens que vous lui offrirez ſans fin, que vous le rendrez propice.

Ne vous plaignez qu'à Dieu: votre ſilence à l'égard des creatures effraiera les demons, & adoucira les eſprits de votre monde. Il eſt tems de travailler principalement pour vous, & de ſurmonter courageuſement vos inclinations, ſans vous troubler quand il vous arrivera de vous échapper. Si vous êtes fidelle, la miſericorde de Dieu eſt ſi grande que vos chûtes mêmes vous ſeront utiles, vous donnant ſujet de vous humilier dans la vûe de votre foibleſſe. Au nom de Dieu, Madame, ne vous troublez point, & ne perdez

1657. point courage, considerant humainement vos difficultés. Souvenez-vous de la parole de Dieu que *ce qui est impossible aux hommes est facile à Dieu.* Ne craignez point: ces voïes qui semblent si rudes à la nature seront adoucies par l'onction du S. Esprit.

Je suis bien aise, Madame, que vous lisiez le Nouveau Testament. Gardez vous bien de vous laisser rebutter par le mauvais François: la Lettre n'est rien, arrêtez vous à l'esprit & au sens tout divin qu'il contient. C'est le Livre de vie; & la seule pensée que Dieu s'est fait homme & est venu en terre pour proferer ces divines paroles, nous doit élever au dessus de nous-même & confondre notre esprit naturel & notre chetive raison. Je vous supplie de n'en lire gueres à la fois, & de marquer ce qui vous touchera davantage. Je voudrois que vous eussiez aussi marqué dans les Lettres de M. de S. Cyran, ce que vous avez trouvé de plus utile. Vous avez le petit Livre des Maximes qui en sont tirées: il vous en fera souvenir. Vous trouverez S. Jean Climaque admirable: marquez le aussi, s'il vous plaît.

Ce n'est rien faire que de lire les meilleurs Livres en courant, si l'on n'essaie d'en concevoir le vrai esprit, & de prier Dieu qu'il fasse impression sur les nôtres. Il n'est pas question de faire un fond de science dans notre memoire, & dans notre esprit pour l'enfler, & nous faire bien discourir de la vertu (ce qui ne sert qu'à nous rendre plus coupable devant Dieu) mais de cacher les verités au fond de notre cœur, & d'y faire un bon tresor de

char-

charité, & non pas de vanité, treſor dont Notre Seigneur dit que l'homme bon & ſage tire de bonnes choſes. C'eſt le fro- ment qu'il diſtribue quand il veut, & par les mouvemens de ſa ſainte grace. 1657.

Je crois que vous avez reçu une Lettre de M. Singlin; car il me dit la derniere fois que je le vis, qu'il vous avoit écrit. Ne ſoyez point interdite quand il ne vous repondra pas, vous aſſurant qu'il ne manquera jamais que par impuiſſance, & qu'il parlera d'autant plus à Dieu de vous, & avec plus de charité qu'il ne pourra ſatisfaire aux devoirs exterieurs que je vous puis aſſurer qu'il deſire de tout ſon cœur vous rendre. Croyez moi entierement à vous dans tous les très humbles reſpects qui ſe peuvent imaginer. La ſimplicité & la liberté avec laquelle j'oſe vous parler vous en eſt une preuve.

LETTRE DCCCCXXXII.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Sur les maladies de la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal & de la Mere Agnès, & ſur quelques autres ſujets.

J'Ai trouvé notre Mere mal, & je crains bien qu'elle ne nous quitte. La Mere Agnès m'a paru d'abord toute elle-même, mais après elle s'abbatit. Enfin il faut prier Dieu & vouloir tout ce qu'il veut: il fera d'elle & de nous tout ce qu'il lui plaira, & tout ſera bon ſi nous ſommes bien ſoumiſes. Il faut beaucoup regarder Dieu, & notre priere lui ſera d'autant plus agreable, qu'elle ſera accompagnée d'humilité

En Mars De P. R. de Paris.

1657. milité veritable, avec la soumission que nous lui devons.

Je vous recommande la Reine de Pologne. Le Transilvain est entré, dans le Royaume & un des Generaux s'est mis avec lui: jugez quelle misere. On dit que la Reine est sortie pour la seconde fois de son Royaume. Le monde est une chose horrible, pour ceux qui ont de l'amour pour lui: les autres sont toujours heureux dans leurs maux, parce qu'ils en esperent la delivrance.

Il faut craindre notre cupidité par tout, puisqu'elle se mêle en tout, & que nous n'en serons delivrés qu'à la mort. Et comme la plûpart de nos craintes & de nos desirs viennent d'elle, (& la preuve qu'elle y prend part, c'est que nous y joignons de l'excès ou quelque autre dereglement;) nous nous devons depouiller de tout à toute heure.

Ce que vous me mandez de N. nous fait voir le malheur d'avoir vecu pour soi-même, & que les inclinations qui paroissent le plus justes selon Dieu, (comme de s'occuper à de bonnes œuvres ensuite de toutes ces conduites humaines,) sont dangereuses, pleines d'illusion, nous trompans nous mêmes par le faux repos que nous y prenons.

LETTRE DCCCCXXXIII.

A Mademoiselle Jesse. Sur son depart de Pologne.

12. Avril. JE ne vous écrivis point le dernier courier, ma très chere Sœur, croyant que vous étiez partie; & j'apprends par celle

:elle que nous reçûmes hier que vous at- 1657.
endiez encore de nos nouvelles. Je vois
uſſi que vous êtes en peine de ce que la
Reine fera pour vous. Vous voyez bien
ju'elle n'eſt pas en état de faire quoique
:e ſoit, & je vous ſupplie de ne lui rien
faire demander. Commencez par avance,
ma chere Sœur, à pratiquer votre vœu en
:ette occaſion, & ne craignez point de deſi-
rer autre choſe que l'amour de Dieu: vous
ſerez trop riche. Adorez ſa divine Provi-
dence, qui n'a pas voulu que vous ſoyez
venu au tems que Sa Majeſté étoit en état
de vous faire du bien: pour moi je m'en
rejouis. Voyez ſa conduite dans la pre-
voyance que vous avez eu, & qui ſuf-
fit; & ne ſongez qu'à vous venir ſacri-
fier à Dieu dans l'aneantiſſement de vous-
même.

Pour Madame de Longueville *, elle
ſera à Rouen où vous ſerez obligée de paſ-
ſer; ſi vous arrivez par le Havre ou par
Dieppe; de ſorte que vous lui pourrez
faire la reverence. Son Alteſſe ne ſera pas
fâchée que vous veniez ici, nous faiſant
l'honneur & la charité d'aimer la Maiſon.
Nous prions Dieu qu'il vous conduiſe heu-
reuſement. Je vous ſupplie de bien prier
M. de Fleury de nous faire la charité de
nous dire des nouvelles de la Reine, quand
il le pourra. Je ſuis toute à vous, ma très
chere Sœur.

* Anne Genevieve de Bourbon.

1657. LETTRE DCCCCXXXIV.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte. Au ſujet des malades qui étoient à Port-Royal des Champs.

Avril. LEs jugemens de Dieu ſont admirables, auſſi bien que ſa conduite ſur ſes Elus, dont je crois que cette pauvre Fille, qui vient de mourir, eſt une. Nous devons remercier Dieu de la grace qu'il nous a faite de la pouvoir ſervir. M. Arnauld, qui s'eſt ému de ce que M. de Sainte Marthe lui a mandé, étoit tout prêt de partir pour l'aller voir: je ne ſai ce qu'il fera Il vouloit auſſi que M. Singlin allât pour ma Sœur Angelique de Sainte Agnès; à quoi j'aurois conſenti avec joie, ſi elles n'euſſent eu toutes deux une ſuffiſante aſſiſtance. Mais il me ſemble que l'on ne doit donner ni recevoir que le neceſſaire, & que le ſurplus eſt plus capable de nuire que de ſervir. Je ne ſai encore ce qui en ſera. Ayant dit ma premiere penſée je n'y ajouterai rien, pour ne pas exceder dans mon propre ſens. Je prie Dieu qu'il conduiſe tout pour le plus grand bien des ames.

Je ſuis en grande peine où vous pourrez mettre tous ces malades. Nos Meres & nos Sœurs prient bien Dieu pour vous, & pour les malades. J'eſpere que cela ne durera pas (il eſt trop violent) & que ſa bonté vous ſoutiendra. Il m'a envoyé ici, parce que je ne vous euſſe fait que nuire, étant dans l'incapacité de pouvoir faire autre choſe; & vous euſſiez encore eu peur que je ne fuſſe tombée malade.

LET-

LETTRE DCCCCXXXV.

1657.

A Mademoiſelle Joſſe. Sur ſon depart de Pologne.

J'Ai reçu votre Lettre, ma très chere Sœur, par laquelle vous nous dites que vous avez pris congé de la Reine, & qu'elle a agréé votre retraite. J'en ai loué Dieu, & je le prie de tout mon cœur que vous ſoyiez plus utile au ſervice de Sa Majeſté en le venant ſervir avec nous pour elle, que vous n'avez été juſqu'à cette heure. Je vous croyois partie, & cela m'a empêché de vous écrire par le dernier courier: Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de nous écrire votre route. Nous prierons bien Dieu qu'il ſoit votre guide. Si vous avez encore l'honneur de voir la Reine, aſſurez la bien que nous continuons & redoublons nos vœux pour tous les beſoins de Sa Majeſté & de ſon Royaume. Je ſuis toute à vous. Venez, ma chere Sœur, chercher le Royaume de Dieu & ſa juſtice de tout votre cœur, & vous aurez tout le reſte. 17. Avril.

LETTRE DCCCCXXXVI.

A la Sœur Marie de l'Incarnation le Conte. Sur les maladies, &c.

IL eſt vrai que nous ſommes infiniment obligées à la bonté de Dieu, qui en même tems nous affligeant nous montre ſa miſericorde, laquelle eſt très viſible dans les graces ſinguliéres qu'il repand ſur nos Sœurs qu'il tire à lui. La derniere a été ſurprenante. Elle n'a temoigné aucun effroi, & Dieu lui laiſſant toute ſon humeur naturelle en a ôté tout le mauvais. Ce n'a été qu'actions.

1657. qu'actions de graces à Dieu, & à celles qui la ſervoient. Elle a fait tout ce qu'on a voulu, dans une grande docilité. Quand on lui a recouſu la levre qu'elle s'étoit fenduë en tombant, elle ne dit pas un mot. Il y en auroit trop à écrire: j'eſpére que je vous le dirai, quand il plaira à Dieu. Je ſuis chargée de la Maiſon, nos Meres n'étant pas encore en état d'agir. Ma Sœur Marie de Sainte Magdelaine (du Fargis) eſt très mal, auſſi bien N. & N. M. Singlin les a confeſſées. Cela ne nous fait pas peu de peine; mais il faut tout perdre dans l'abîme de la divine Providence. Rien n'eſt plus utile, & Dieu fait tout ces renverſemens pour nous tirer de nous-mêmes. Il eſt vrai qu'il eſt bien mortifiant qu'au lieu de regarder Dieu, qui nous eſt ſi viſible parce qui ſe paſſe parmi nous, on s'amuſe encore à cauſer. J'eſpere que ce que dira M. de Saci dans la Conference qu'il doit faire, fera un bon effet. Il faut l'avertir, auſſi bien que M. de Sainte-Marthe, de tout ce qui ſe paſſe. On eſt ici mortifié, & fort effraié: Dieu veuille que cela nous ſerve, qu'il penetre nos cœurs, & qu'il les aſſujettiſſe parfaitement à ſes ordres *.

Ma Sœur Marie de Sainte Magdelene eſt en peril. Mais il ne ſe faut point inquietter, puiſque c'eſt Dieu qui le fait. C'eſt une grande perte, mais les plus grandes ſont les plus grands gains, quand on les reçoit de la main de Dieu.

Quant au reſte je vous dirai qu'il ſe faut ſoumet-

* Il mourut cette année pluſieurs Religieuſes tant à Port-Royal de Paris, qu'à la Maiſon des Champs.

soumettre aux ordres de la divine Providence, qui fait tout; & quand nous voyons des choses opposées à notre sens & auxquelles nous ne saurions mettre ordre, il faut demeurer en paix, sans nous desordonner nous-mêmes par le murmure: car c'est tomber dans le desordre que de dire des paroles inutiles, en desaprouvant les actions de ceux sur qui Dieu ne nous a pas donné pouvoir. 1657.

Il faut humilier notre esprit sous la puissante main de Dieu, & nous soumettre à tout ce qu'il lui plaît, & à tout ce qu'il permet: tout coopere en bien aux justes. Cette personne dont vous parlez, est & sera un sujet de peine si Dieu ne la convertit, mais cela ne servira que de matiere de patience & d'humilité. Malheur à celles qui prennent de là sujet de faire des fautes, elles en auroient trouvé ailleurs: la source de notre mal est dans notre propre corruption.

LETTRE DCCCCXXXVII.

A une Mere de Port-Royal. Sur une jeune fille qu'on proposoit pour Pensionnaire, & sur la Mere Agnès.

LA petite Vautrain est encore bien jeune: je pense qu'il faut differer de la prendre, nous sommes en un tems étrange en toutes façons; de sorte qu'il le faut couler doucement, & voir ce qu'il plaira à Dieu de faire. Nous avons grand besoin de son assistance, & en cela même nous sommes heureuses, parce que nos besoins nous obligent à avoir recours à sa misericorde, & à corriger les fautes qui ont. Vers le même tems.

1657. ont attiré ſa juſtice ſur nous. Je vous ſupplie très humblement, ma chere Mere, de le prier qu'il nous faſſe à tous cette grace, & à moi en particulier, qui en ai plus beſoin que pas une.

Je ſuis fort en peine de la Mere Agnès, eſtimant ſon mal important. Je vous ſupplie très humblement de l'empêcher de rien faire qui lui puiſſe faire tort, quand bien même elle ſeroit guerie. Elle perſuade tout ce qu'elle veut. Je vous ſupplie, ma chere Mere, de ne lui pas tant deferer en ce qui regarde ſa ſanté, & de la preferer à ſes devotions qui ſont meilleures étant toutes renfermées dans ſon cœur, ſous la conduite de l'obéiſſance. Ordonnez s'il vous plaît à ma Sœur N. d'en prendre plus de ſoin, & de ne ſe pas laiſſer aller à la complaiſance : ſon âge & ſa foibleſſe doivent faire tout craindre pour elle.

Conſervez-vous auſſi, ma chere Mere, afin de pouvoir ſubſiſter dans le ſervice de la Communauté, dont la charge eſt ſi grande qu'il y en a aſſez pour vous ſurcharger, ſans que vous faſſiez autre choſe. Je ſuis toujours, comme j'ai toujours été depuis qu'il a nous miſes enſemble, toute à vous.

LETTRE DCCCCXXXVIII.

A la Sœur Angelique Magdeleine Annuciade. Elle lui donne pluſieurs avis.

Vers Avril. JE vous plains beaucoup, ma très chere Sœur, dans la peine où je vous vois de ne ſavoir que devenir. Ne vous en prenez à perſonne : c'eſt Dieu qui per-

permet tout, & qui vous reduit en cet état pour votre bien, & afin que vous connoissiez que lui seul nous peut assister dans toutes nos douleurs. Il vous laisse sans support de la part des creatures : ce qui au lieu de vous troubler doit accroître votre confiance en lui. Vous dites que c'est en punition de vos infidelités. Cela peut être. Mais si vous recevez ce châtiment de bon cœur & humblement, ce sera le moyen d'obtenir sa misericorde; & c'est un grand sujet de l'esperer, de voir qu'il vous afflige, puisque c'est une marque qu'il vous regarde comme son enfant, & qu'il vous purifie pour vous preparer à recevoir ses graces. 1657.

Je vois bien qu'il est comme impossible que vous alliez à Argensoles *, puisque vous ne sauriez satisfaire aux conditions que Madame l'Abbesse vous demande. Il ne vous reste donc que trois choses à choisir, de retourner dans votre Maison de profession, d'aller à Chables, ou bien chez Madame votre mere. Le premier est le plus assuré, & la vocation de Dieu y est plus claire. Vous temoignez neanmoins que c'est ce que vous craignez à cause que les Sœurs sont plus mal que jamais à ce que vous croyez, & que même elles seront obligées de quitter la clôture par l'extrême pauvreté où elles sont reduites. Vous n'êtes plus jeune, & vous n'ignorez point par la grace de Dieu les devoirs d'une Chretienne & d'une Religieuse: vous les pouvez accomplir avec la grace, ne

* Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au Diocese de Soissons, où cette Religieuse entra dans la suite.

1657. ne vous mêlant de rien, & ne conſiderant que ce que vous devez à Dieu qui eſt d'être obéiſſante, humble, charitable, aſſidue à l'Office divin & au travail qu'on vous ordonnera, avec le plus grand ſilence & la plus grande ſolitude que vous pourrez. Aſſurez-vous que vous vous ſauverez peut-être mieux là qu'ailleurs, ſur tout ne choiſiſſant pas cette demeure, mais l'acceptant de la main de Dieu qui vous l'impoſe par M. votre Evêque. Vous pourriez peut-être avoir plus de ſatisfaction humaine à Chables, mais je doute ſi vous y auriez plus de veritables moyens pour votre ſalut. Pour ce qui eſt de la maiſon paternelle, vous n'y ſauriez, je croi, ſonger que par une abſolue neceſſité, & par l'impoſſibilité d'être ailleurs, non ſeulement à cauſe de la miſere de la guerre qui vous y mettroit en peril, mais encore parce que c'eſt ce que doit le plus éviter une Religieuſe.

Il me ſemble que ſi j'étois à votre place je prierois mon Evêque de faire le choix pour moi, & avec ſa benediction j'irois où il m'envoieroit. J'ai mis un billet à la grille comme vous l'avez ſouhaité, afin que nos Sœurs prient pour vous à toutes les aſſiſtances. Enfin, ma très chere Sœur, finiſſant par où j'ai commencé, je vous conjure de vous abandonner entre les bras de la divine bonté quoi qu'il vous arrive, avec une vive foi, une ferme eſperance & une vraie humilité, qui accepte tous ſes ordres avec reſpect & ſoumiſſion à ſa volonté toujours bonne, juſte & miſericordieuſe. Dans cette diſpoſition tout vous réuſſira en bien. Je le prierai tou-

oujours pour vous, & vous ſervirai en 1657.
out ce que Dieu me fera la grace de le
ouvoir.

LETTRE DCCCCXXXIX.

à la Reine de Pologne. Sur les affaires de ſon Royaume.

MADAME. Votre Majeſté a un excès de bonté pour nous que je ne puis comprendre, non plus que lui en endre les très humbles actions de graces ue je lui dois, de daigner conſerver le ouvenir de la plus indigne de ſes ſervan-es dans l'état où il plaît à Dieu de la met-re. La pauvre Pologne eſt donc toujours e theâtre de tous les malheurs du monde, t Dieu n'eſt point encore appaiſé contre es crimes. Il faut, Madame, adorer ſes ugemens toujours juſtes. Ce que Votre Majeſté voit de ſi horrible, n'eſt rien que es effets de ſa moindre rigueur dont il ef-raie les hommes qui ne ſont pas encore n un ſens rejettés, pour les ramener à a penitence: les autres Royaumes ne ſe-ont pas exempt de miſeres, puiſqu'ils ne e ſont pas des mêmes pechés. 3. Mai.

Ma conſolation eſt de voir que Votre Majeſté regarde tout en Dieu, & que tout ous ſert, Madame, ſelon les deſſeins de a miſericorde, à réunir toutes vos affli-tions en lui; & en cela je m'eſtime heu-euſe, votre ame m'étant plus precieuſe ue tous les Royaumes du monde. Que aurai une parfaite joie, Madame, ſi je ois avant de mourir Votre Majeſté dans e repos, n'ayant qu'à adorer Dieu ſans eſſe, & à s'offrir en perpetuel ſacrifice à

ſa.

1657. sa divine Majesté. Ce lui sera un Paradis anticipé, après le Purgatoire où elle a été à la vûe de tant de maux, dans lesquels Dieu lui a fait la grace de rendre au Roi & à tout le peuple tout ce qui lui a été possible.

Nous continuerons toujours à prier, & nous le ferons plus que jamais pour le Roi & pour son Royaume. Quant à Votre Majesté, je croi qu'elle sait que nous lui sommes toutes vouées. Nous sommes sur le bord du precipice de la persecution, dont Dieu seul nous peut preserver: que sa sainte volonté soit faite. Il nous est mort cette année huit Sœurs, très heureusement, & il en est deja rentré quatre. Les Miracles continuent au près & au loin. J'envoye à Votre Majesté la Relation d'un qui est bien attesté. On ne laisse pas de dire qu'ils sont tous faux, & que c'est le demon qui les fait. Dieu fera tout ce qu'il lui plaira: j'espere que sa bonté nous fera la grace de nous soumettre à tout, ne regardant rien que dans ses ordres divins, & non dans la mauvaise volonté des hommes.

LETTRE DCCCCLX.

A une Abbesse de l'Ordre de S. Benoît. * *Au sujet d'un Confesseur*, &c.

JE vous suis très obligée, Madame, de l'affection qu'il vous plaît de me conserver. J'aurois grande joie si Dieu me faisoit la grace de vous pouvoir temoigner celle qu'il me donne pour vous. Je croi que je ne le pourrois en rien plus utilement, qu'en vous procurant un Confesseur vrai servi-

3. Mai.

* Peut-être Madame de Montmâtre.

ſerviteur de Dieu, & qui eût les qualités que le bienheureux Evêque de Genêve y deſiroit, ſavoir d'être indulgent, prudent & charitable. Mais croyez-moi, ma chere Mere: ils ſont extrêmement rares, & je vous dirai comme ce Bienheureux: „ Demandez-le à Dieu qui ſeul les connoît „ tels, il vous en peut donner un ". Nous le lui demanderons avec vous de toute notre affection, ſachant par experience que rien n'eſt plus utile & neceſſaire en une Maiſon Religieuſe. Je vous plains beaucoup, ſachant celui que vous avez; non que je le croie mauvais dans ſa vie, mais il faut toute autre choſe pour conduire des Religieuſes à Dieu dans la perfection de leur état. Que ſi elles ne ſont aidées à s'y avancer, ou que Dieu ne leur donne une grace toute ſinguliere & extraordinaire, toutes les reformes ne durent gueres. Si Dieu vous en fait rencontrer un, M. votre Evêque le goûtera ſans doute, ſa providence diſpoſant toutes choſes avec force & avec douceur. 1657.

Il eſt mort nouvellement cinq de nos Sœurs ceans, mais ſi heureuſement qu'il y a ſujet de louer Dieu de ſes miſericordes. Je vous ſupplie très humblement de le prier qu'il les conſomme en elles, les mettant en ſon repos, & qu'il nous fortifie dans tout ce qu'il lui plaira de nous envoyer; en ſorte que nul mal ne nous ſepare de lui. Vous avez très bien fait d'éloigner cette Dame de votre Maiſon, puiſqu'elle ne tiroit pas l'avantage qu'elle devoit d'une demeure ſi avantageuſe aux ames qui ne cherchent que Dieu. Nous ſommes très humbles ſervantes de la bonne Sœur niece; & je prie Dieu qu'elle ſoit par-

1657. parfaitement à lui, mepriſant tout le reſte, puiſqu'à moins de cela nous ne ſommes pas dignes qu'il nous regarde dans ſa miſericorde. Faites moi la grace de croire que je ſuis dans toute l'affection & la ſincerité de mon cœur.

LETTRE DCCCCXLI.

A une Religieuſe de Port-Royal des Champs. Elle l'exhorte à parler avec ouverture à la Mere Prieure ſur ſon interieur.

5. Mai. JE ſuis bien aiſe, ma très chere Sœur, que vous nous ayez écrit, voyant dans votre Lettre que votre ame eſt malade, plus que vous ne penſez peut-être. Cela m'eſt très ſenſible, d'autant plus que ce que Dieu a fait dans la Maiſon devroit l'avoir rendue plus ſaine & plus forte; au lieu que je la vois toute affoiblie.

Il eſt bien vrai que votre deſir de mourir n'eſt pas venu de Dieu, ou que vous avez été infidelle à ſa grace, puiſqu'il a produit un effet tout contraire à ce qu'il devoit faire, qui étoit d'amortir vos paſſions & vos inclinations, ne regardant plus la terre que comme un lieu d'exil, & faiſant ſervir les mortifications qui s'y rencontrent à vous purifier, pour vous preparer à aller au devant de l'Epoux qui viendra peut-être plutôt que vous ne penſez, & ne vous donnera pas d'autre avertiſſement que ceux que vous avez deja reçus. Nous avons grand ſujet, & peut-être plus qu'aucunes Religieuſes qui ſoient au monde, de craindre que Dieu ne ſe taiſe après nous avoir tant parlé.

La Mere Prieure a tort, ſi elle ne prend une

une entiere liberté de vous traiter en vraie Religieuſe qui ne doit point avoir de volonté. Elle ne doit point attendre que vous lui en donniez la liberté, puiſque ſon obligation, & l'affection qu'elle doit avoir pour votre ſalut, l'y engage à peine de hazarder le ſien. Il eſt bien vrai que vous devez lui temoigner en toute rencontre, que vous deſirez qu'elle ſoit libre à vous commander, par une vraie ouverture de cœur, ſans quoi l'obéiſſance n'eſt rien devant Dieu. Mais quand on manque à l'avoir (cette ouverture de cœur,) cela ne degage pas les Superieures de l'obligation qu'elles ont à commander, & à faire rendre les perſonnes à leur devoir. Au contraire il faut plus veiller ſur celles-là, pour empêcher qu'elles ne s'endurciſſent dans leur amour propre, qui leur rend l'obéiſſance penible. 1657.

Ayez recours à Dieu, ma chere Sœur, & criez du fond de votre cœur qu'il vous aſſiſte; car je vois bien que les demons excitent la tempête dans votre eſprit, pour vous faire perir s'il peuvent. Si vous me recrivez ſur D.... je vous dirai mes penſées. Cependant je prierai Dieu de tout mon cœur qu'il vous ſoutienne contre les tentations, & ſe rende maître abſolu de votre cœur, qu'il vous à fait tant de grace que de lui conſacrer. Je ſuis toute à vous.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCXLII.

A Madame Allen. Elle l'exhorte à regarder Dieu en toutes choses, & à mettre sa confiance en lui.

16. Mai. Dieu qui ordonne des moindres choses comme des plus grandes, ma chere Sœur, a permis que je ne vous puisse écrire par votre petit, pour vous approuver. Il faut toujours, & sur tout dans les occasions qui nous surprennent, regarder Dieu, & demeurer en silence jusqu'à ce qu'il lui ait plu de calmer notre esprit; puis le prier qu'il nous conduise en ce que nous avons à faire. J'espere qu'il vous fera la grace de faire ainsi une autre fois, & je l'en supplie très humblement. Ces sortes de fautes de precipitation me sont fort ordinaires, & c'est pourquoi je les vois mieux en d'autres; & elles me déplaisent si fort en moi, qu'elles me fâchent aussi dans ceux que j'aime.

Outre votre promptitude naturelle dans toutes les occasions, vous êtes trop sensible pour vos enfans. Il vous est bien permis d'aimer leur bien, mais selon la sainte volonté de Dieu, qui sait mieux en quoi il consiste que vous. Mettez toute votre confiance en lui pour vous-même & pour eux. Plus elle sera grande, plus vous experimenterez les effets de sa divine Providence.

Vous savez peut-être deja que la tempête n'est pas éloignée, mais au contraire prête à produire les derniers efforts. Ne vous troublez non plus de cela que du reste. Notre foi doit être immuable com-

comme Dieu, en qui elle nous fait croire, & tous les évenemens du monde, & même tous les efforts des demons, ne doivent pas ébranler une ame qui a reçu de Dieu le don de la foi & le caractere du baptême, & qui eſt nourrie de ſa ſainte parole & de ſon ſaint corps. Tout ce que nous avons à faire, c'eſt de nous humilier ſous ſa puiſſante main: s'il lui plaît de nous accabler en ce monde, elle nous delivrera plus heureuſement en l'autre. Enfin n'ouvrons la bouche que pour benir heureuſement Dieu, & ne laiſſons diſcourir notre eſprit que pour reconnoître qu'il eſt tout juſte & tout bon, & pour le captiver au ſervice de la foi. Je ſuis, &c. 1657.

LETTRE DCCCCXLIII.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Sur la mort de M. de Bagnols & la crainte d'une perſecution.

IL eſt bien étrange que vous ayez reçu ſi tard la nouvelle de la mort de M. de Bagnols *: c'eſt qu'on eſt ſi troublé qu'on ne ſonge à rien. Je ſuis en peine de tout l'embarras que vous aurez de tant de monde qu'il faudra traiter. Il faut prendre cette fatigue de bon cœur, pour un homme qui s'eſt ſacrifié pour Dieu & pour nous: c'eſt la derniere pour notre affliction; je n'oſe dire notre malheur, car ce Mai.

* Ce celebre Maître des Requêtes, qui étoit l'un des protecteurs de Port-Royal, mourut le 15. Mai 1657. On porta ſon corps à Port Royal des Champs. Voyez l'eloge de ſa vertu dans le Necrologe.

1657. ſeroit parler en Payenne. Tous nos maux doivent toujours accroître notre confiance en Dieu, puiſqu'il n'y a rien de plus vrai qu'il faut ſouffrir pour être à lui & le poſſeder un jour.

Vous êtes aſſurée, dites-vous, que cette mort ſuſcitera une perſecution horrible à M. Singlin; à quoi l'état des affaires donne une belle occaſion. Dieu voit tout cela, & nous devons avouer que nous n'avons encore rien ſouffert. Voici le tems deſtiné comme je crois, à nos humiliations & à nos ſouffrances. Il faut demander à Dieu que ſa bonté nous les faſſe accepter de tout le cœur, & nous y conduiſe dans une grande humilité, patience, & ſilence. Continuez à faire prier Dieu, & ne ceſſons d'avoir confiance. Nous étions trop fortes & trop riches avec un ſi parfait ami.

LETTRE DCCCCXLIV.

A la Sœur Jacqueline de Sainte Euphemie Paſchal, qui étoit ſeconde Maitreſſe des Enfans à Port-Royal des Champs. Au ſujet de la mort de M. de Bagnols, & de Mademoiſelle ſa fille, &c.

Mai. IL n'y a rien de plus juſte, ma très chere Sœur, que de pleurer un homme en qui tout le monde perd tant; mais il ne faut pas être injuſte en manquant d'adorer les jugemens toujours ſaints & équitables de Dieu. Je vois un vuide horrible dans le monde par cette mort; mais enfin c'eſt Dieu qui l'a fait. Je ſuis dans une peine extrême de M. Singlin, & tous nos amis qui lui trouvent un viſage terrible.

ble. Dieu nous faſſe miſericorde, s'il lui plaît. Vous aurez l'enfant toute accablée de douleur, en ſorte qu'elle n'a pu avoir de la joie de s'en retourner, étant incapable d'en avoir de quoi que ce ſoit; & je crains qu'elle ne ſoit malade. Elle a temoigné bien de la crainte de Dieu, & n'a dit que très peu de paroles, pleines de jugement. Elle s'aviſa fort bien, quoique étoufant de pleurer, de prier M. Singlin de lui ſervir de Pere. 1657.

Je crois ce que vous dites; & ne doutez nullement que quand nous ſerons humiliées & mortifiées, mepriſant tout & ne nous appliquant qu'à Dieu, il nous conſolera dans nos afflictions; ou bien il nous y ſanctifiera, ce qui ſera meilleur pour nous.

Ne vous inquiettez pas de cette parole dont vous vous êtes ſi-tôt repentie. Cela me ſuffit, ma très chere; & quand il vous échapperoit cinq cens paroles beaucoup pires que celle-là, pourvû que cette ſoumiſſion ſoit au fond de votre cœur, elles ne me bleſſeront nullement. Car voyez-vous, ma très chere Sœur, je n'ai pas l'injuſtice de vous vouloir impeccable: je me contenterai très bien & m'eſtimerai trop heureuſe que votre cœur ſoit à Dieu, ſans bornes & ſans erreur, & que dans vos chûtes vous ayez recours à lui avec une vraie confiance. Car je ſai qu'avec cela Dieu par ſa bonté guerira toutes nos infirmités, & que nous avons un beſoin tout particulier d'être humiliées. Bon jour, ma très chere Sœur: je ſuis toute à vous.

1657. Mai.

LETTRE DCCCCXLV.

A un ami. Sur le même sujet, & sur la disposition où Dieu la mettoit dans ces sortes d'occasions.

NOus ne devons nous attacher qu'à la volonté de Dieu. Ceux qui sont à lui, ne perdent jamais rien, & sont toujours contens quoi qu'il ordonne. C'est un des plus grands effets de la cupidité, que cette attache qu'on a ainsi pour les personnes; & il est vrai que celles qu'on a pour les personnes spirituelles, que Dieu veut que nous aimions, est encore plus dangereuse que celle qu'on a pour les personnes du monde. Car lorsqu'on aime des choses visiblement mauvaises & que Dieu nous defend, il ne faut qu'un peu de lumiere & un peu de grace pour nous en separer, parce que c'est une faute qui frappe les sens; mais il est extrêmement difficile de demeurer dans les bornes qu'il nous a prescrites dans l'affection qu'on doit avoir envers les personnes qu'il nous oblige d'aimer, & il est extrêmement difficile de ne s'y point attacher. Vous le voyez bien par les troubles où l'on entre lorsqu'il plaît à Dieu de les appeller à lui.

Mais vous dites que c'est souvent par châtiment & par un effet de sa justice qu'il le fait & que c'est là ce qui trouble. C'est un pretexte de l'amour propre; car si c'est un châtiment, je le dois encore mieux recevoir. Nous avons besoin d'être châtiés. Pourquoi donc ne regardons-nous pas comme un effet de sa misericorde le châtiment qu'il nous envoie, puisque même,

il

il eſt certain que c'eſt le moyen d'appaiſer ſa colere. Car, par exemple, lorſque vous corrigez un enfant, s'il ſe revolte, s'il s'opiniatre, vous le corrigez encore; mais au contraire s'il s'offre de bon cœur & avec douceur, qu'il avoue l'avoir merité, qu'il promette de changer, vous ceſſez de le punir. Ainſi Dieu nous punit pour nos pechés. Si au lieu de nous humilier nous entrons dans le chagrin & dans le murmure, nous meritons de nouveaux châtimens. Mais ſi nous les acceptons avec douceur & ſoumiſſion, & que nous confeſſions nos fautes, nous attirons la miſericorde de Dieu, & cela nous diſpoſe à recevoir de nouvelles graces. 1657.

Croyez-moi: tout ce grand abbattement que nous reſſentons, lorſque Dieu retire à lui les perſonnes qui nous ſont cheres & qui nous étoient utiles, ne vient que d'un manque de foi. Car s'il eſt vrai que c'eſt de Dieu que ces perſonnes ont reçu tout ce qu'elles ont, il peut bien ſans elles nous donner toutes les choſes dont nous avons beſoin, & avec encore plus d'abondance, car tout coopere au bien de ceux qui l'aiment, & qui mettent toute leur confiance en lui. Je vous dis devant Dieu la verité, comme je la penſe. S'il nous ôtoit M. Singlin, il n'y a pas de doute qu'en apparence ce ſeroit une perte inconcevable; & je vous dis pourtant que dans la verité nous ne perdrions rien, pourvû que nous fuſſions fortement perſuadées que nous ne perdons rien; & que les hommes peuvent mourir, mais que Dieu ſeul vit éternellement. Or tout ſe trouve en lui, & les perſonnes qui le ſervent ſpecialement; de-

1657. sorte que quand nous nous jettons entre ses bras nous ne perdons pas ce que nous avions, & nous gagnons ce que nous n'avions pas. Car il semble que ces personnes sont de petits ruisseaux, lesquels secheroient & se tariroient par le long usage qu'on en feroit, s'ils ne rentroient dans la riviere pour être ensuite portés par la rapidité de son cours dans la mer ; mais lorsqu'ils y sont une fois entrés, ils se conservent & peuvent servir à tous ceux qui en ont besoin, parce qu'ils participent de sa plenitude & de ses proprietés. En effet il est veritable, & je l'experimente tous les jours que les instructions de ces ames s'impriment beaucoup plus dans l'esprit & dans le cœur, après qu'ils sont rentrés en Dieu par la mort, que durant leur vie ; & je vois que plusieurs choses que feu M. de S. Cyran m'avoit dites, & sur lesquelles je n'avois pas beaucoup fait de reflexion, me viennent dans l'esprit aux occasions.

C'est donc pour vous montrer qu'on ne perd jamais rien lorsqu'on a tout son recours en Dieu. Aussi je vous avoue qu'il m'a fait cette grace de ne me jamais troubler, lorsqu'il lui a plu de retirer les personnes qu'il m'avoit données, comme M. de Genêve, quoique j'eusse beaucoup sujet de le faire, parlant humainement ; & de même à la mort de mon Pere, à laquelle il sembloit que je perdois beaucoup, parce qu'il m'aimoit fort & outre cela parce qu'il me faisoit avoir le credit & la faveur dont j'avois besoin ; tout de même encore à celle de M. de Cyran. Dieu dans toutes ces occasions, m'a fait connoître que ses bienfaits ne sont point attachés aux per-

perſonnes, & qu'il eſt toujours infiniment bon & puiſſant pour nous aſſiſter, ſans avoir beſoin pour cela du ſecours de ſes creatures. Ce n'eſt pas que je n'en aie été affligée ; car la grace ne detruit point la nature, & les larmes mêmes ſont des ſacrifices pour les morts lorſqu'elles ſont bien reglées, mais jamais je n'en ai perdu la paix & la tranquillité interieure. 1657.

LETTRE DCCCCXLVI.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte. Sur le dîner qu'on fit à ceux qui aſſiſterent à l'enterrement de M. de Bagnols.

M. Singlin, & tout le monde, a trouvé de l'excès au feſtin. Il faut toujours un peu moins que trop. Nous ſommes tout à fait dans le beſoin ; il faut retrancher tout ce qu'on pourra.... Mai.

LETTRE DCCCCXLVII.

A la Sœur Angelique de S. Jean Arnauld d'Andilly, ſa niece qui étoit Souprieure de Port-Royal des Champs & Maîtreſſe des Novices & des Enfans. Elle repond à une Lettre qu'elle lui écrivoit touchant la fille de M. de Bagnols, & lui parle des diſpoſitions où l'on étoit au ſujet de la mort de cet ami de Port-Royal.

Sœur Angelique.
De P.R. des Champs.

NOus ne vous avons rien mandé, *ma très chere Mere, de tout ce qui paſſa à notre triſte ceremonie, parce que*

Mere Marie Angelique. Mai.
De P. R. de Paris.

JE commençois à m'ennuyer bien fort de ne point voir de votre écriture, & de ne point ſa-

1657. ſavoir des nouvelles de notre enfant, qui nous doit être plus precieuſe que jamais, & nous y ſommes auſſi plus obligées. La fois de devant la derniere que je vis Monſieur ſon Pere, il me parla beaucoup d'elle & de la crainte qu'il avoit qu'on ne l'aimât trop tendrement. Il me dit qu'elle avoit beſoin qu'on lui tînt ferme: qu'elle étoit pareſſeuſe, qu'il l'avoit bien reconnu en ce qu'il vouloit qu'elle lui écrivit toutes les ſemaines quand il ſeroit à Lion: qu'elle avoit temoigné craindre cet aſſujettiſſement & cette peine: qu'elle étoit attachée à ce qu'elle vouloit & aimoit.

que M. Singlin vous devoit tout dire. Tout alla auſſi bien qu'il ſe pouvoit, ce me ſemble, & Dieu nous donna la force de pouvoir chanter, &c.

Notre pauvre enfant *, *eſt toujours très touchée, mais raiſonnablement, & elle s'eſt remiſe dans tous ſes exercices depuis Dimanche qu'elle communia. Nous ne ſavons ſi nous lui devons laiſſer ſon deuil: M. de Bernai* †, *lui a temoigné le deſirer*, &c.

Il obſervoit tous ſes mouvemens, dans le grand deſir qu'elle fût toute à Dieu: il me pria qu'on ne l'épargnât pas & qu'on ne la conſiderât pas, mais qu'on l'accoutumât au travail; & il me preſſa tant que je fus obligée de lui dire qu'il ne s'en mît point en peine, & qu'on la feroit voir à M. Singlin, afin que la connoiſſant il fût juge de la conduite que l'on tiendroit ſur elle. Je lui dis encore que vous aviez reſolu de la met-

* [La petite de Bagnols.]

† C'étoit l'Executeur teſtamentaire de M. de Bagnols

mettre travailler à ſa cellule hors les heures de la recreation, pour la retirer des amuſemens des autres enfans, dont il fut très aiſe. Je ne ſuis pas pourtant d'avis que vous le faſſiez à cette heure, que ſa melancolie ne ſoit paſſée; mais tenez-la près de vous, & faites-la travailler avec vous. 1657.

Pour ce deuil, je n'en ſuis nullement d'avis: il n'eſt pas comme il faudroit, & je vous reponds que ce n'eſt pas l'intention de Monſieur ſon Pere. Ces habits ſeculiers donnent toujours quelque teinture de vanité, outre que les étoffes ſi fines, comme de coton, &c. ont de la molleſſe; au lieu que les habits de Religieuſes ſont plus durs à porter. Il ne la faut pas induire à être Religieuſe, mais il faut éloigner d'elle tous les empêchemens. Elle a perdu le grand ſecours qu'elle avoit pour cela, & elle n'aura plus au contraire que de la contradiction. Il la faut faire écrire très ſouvent à Monſieur ſon frere aîné, pour les entretenir en amitié.

Je ne ſaurois vous dire l'état où je me trouve à l'occaſion de la mort de M. de Bagnols; il me ſemble qu'il n'y a plus perſonne au monde. A toute heure il arrive des occaſions où l'on trouve qu'il n'y a plus d'amis; & tous ceux que je vois m'en diſent autant. Il n'y a pas juſqu'à Madame le Nain qui pleura abondamment. Toute la Paroiſſe a eu une extrême douleur de ſa perte: ce n'étoit que larmes à ſon ſervice, des Maîtres des Requêtes & generalement de tout le monde, & même des ennemis. Il ſe comportoit avec une telle ſageſſe & charité qu'il ne bleſſoit

1657. perſonne, & cependant il ne faiſoit point de tort à la verité ni à ſes ennemis.

La vertu de M. Singlin étonne tout le monde, car jamais il n'eut tant de reſſentiment & de douleur; & tout cela eſt ſans aucune alteration, & ne lui ôte point la preſence d'eſprit qu'il a ordinairement à toutes choſes. Il conſerve ſa même douceur, & ſon attention pour ſatisfaire le prochain. Il a pourtant pleuré pluſieurs fois. Il faut que je me taiſe, & que nous nous abîmions en Dieu, auprès de qui eſt celui que nous pleurons. Je loue le Seigneur Dieu de ce que tout a été bien, & de ce que tous nos Meſſieurs ſont contens.

Nous attendons le cœur avec grand deſir: il fait frais, & cela ſera mieux. Nous le mettrons dans la muraille de l'Avant-chœur. Je ſuis toute à vous.

Il eſt vrai, ma chere Sœur, que M. Singlin & moi avons plus de ſujet que perſonne de ſentir la mort de M. de Bagnols, mais nous n'en ſommes pas moins obligées de nous ſoumettre à la volonté de Dieu, dans lequel ſeul nous devons regarder toutes les aſſiſtances que nous avons reçues, comme attendre de lui tout ce qui nous eſt neceſſaire pour l'avenir, & qui nous ſera donné de ſa divine Providence, par qui & en la maniere qu'il lui plaira.

M. Singlin a une double douleur à combattre, ſavoir le ſentiment d'amitié & de tendreſſe extraordinaire qu'il avoit pour lui, & cette parfaite union de cœur d'où naît une dependance d'obéiſſance & condeſcendance toute ſingulieres: ce qui lui don-

lonnoit une liberté entiere. Cela fait tout nſemble un accroiſſement de douleur & le conſolation, pour le bon état où étoit elui qu'il regrette tant, & tout le monde vec lui. Jamais homme ne fut tant re- retté, & generalement & ſi ſenſiblement, le ſes amis. Avec tout cela M. Singlin n'en dit rien, & perſonne ne reconnoît ſa enſible douleur, que ceux qui la devinent par la connoiſſance qu'ils ont du ſujet qui la cauſe. 1657.

Nous ſommes plus obligées que jamais à ſervir la fille de M. de Bagnols: pour ſon avancement, il eſt vrai qu'il le faut faire peu à peu. Ce qu'il y a de bon, c'eſt qu'elle craint Dieu, qu'on en eſt fort ſatisfait, &c.

LETTRE DCCCCXLVII.

A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle: Sur la crainte de la mort, &c.

JE ne crois pas, ma chere Sœur, qu'il y ait un état plus penitent que celui où vous avez été, en vous ſentant fort malade, & voyant en même tems pluſieurs de nos Sœurs mourir. Aſſurez-vous que ſi vous l'avez reçu par cet eſprit & de bon cœur, comme je n'en doute pas, il vous vaudra beaucoup pour obtenir une bonne mort, quand il plaira à Dieu de vous l'envoyer. Ces grandes apprehenſions que vous avez ſe paſſeront, quand elles auront ſervi à vous purifier, & à vous faire mourir à toutes les choſes humaines. Je ne trouve rien de plus utile que cette vûe horrible de la mort & de l'éternité, qui nous ôte tout amour d'un vain plaiſir, 25. Mai. De P. R. de Paris.

1657. toute consolation humaine & toute attache à ceux que nous voyons à toute heure perir devant nous.

Dieu n'a égard qu'aux ames, quand il laisse les uns & fait mourir les autres qui sembleroient plus utiles : il les retire du monde, ou les y laisse, pour accomplir sa justice & sa misericorde. Quand les mechans ont comblé la mesure de leurs crimes, il les tue. Pour les Elus il les retire quand il leur a donné la mesure de la grace qu'il lui plaît, & il laisse les autres pour se purifier; & sans doute il ne leur donne la vie que pour cela. Il est vrai que nous devons souvent examiner, si nous avançons dans le veritable amortissement de nos passions, de nos affections humaines & de nos aversions naturelles, puisque nous n'avons que cela à faire en ce monde. Priez Dieu pour moi, comme vous voulez que je le fasse pour vous, afin que veritablement & necessairement j'entre dans le vrai esprit de penitence qui donne la mort à tout le vieil homme.

Touchant ce que vous ajoutez, je vous dirai que rien ne se fait par hazard, ma chere Sœur. Notre Seigneur a voulu vous faire considerer l'état où il s'est reduit pour vous, non pas afin de vous épouvanter, mais afin de vous donner plus d'amour & de confiance en lui; puisque l'extremité de ses souffrances n'a été que pour nous delivrer de celles que nous avions meritées, & nous rendre par ses merites dignes d'obtenir de Dieu le secours dont nous avons besoin, pour souffrir celles qu'il nous faudroit souffrir afin d'a-

d'avoir part à ſa gloire que les ſiennes nous ont meritées. 1657.

Nous ne vivons, ma chere Sœur, que pour rompre ces bornes dont vous vous plaignez, qui nous empêchent de ſatisfaire au premier commandement de Dieu, de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre ame & de toutes nos forces; en ſorte qu'il ne reſte plus rien de notre amour pour les creatures, qui ne ſoit referé à Dieu. Il ne faut plus s'amuſer, ni écouter nos ſentimens humains, ni croire que c'eſt illuſion quand Dieu nous en donne de conformes à notre devoir; mais il les faut conſerver precieuſement, retirant toujours nos affections des creatures, ne les tenant & n'en uſant qu'avec une abſolue dependance de Dieu, & étant prêts à en être privés quand il lui plaira. Nous ne devons deſirer que cette grace, qui nous rendra heureux dès ce monde.

Il eſt vrai ce que vous dites, ma chere Sœur, que nous ſommes obligés à une preparation de cœur pour tous les ordres de Dieu ſur nous, & que c'eſt une infidelité que de douter de ſa bonté, dont nous avons tant reçu de preuves que nous ne pouvons ſans une extrême ingratitude douter qu'il ne faſſe tout pour notre mieux; & rien ne nous rend plus indignes de ſa miſericorde que notre defiance, & nos choix qui nous font deſirer plutôt l'accompliſſement de nos deſirs que des ſiens.

Il ne faut pas ſonger à mon retour, quand ce ne ſeroit que pour ne pas porter le mauvais air de la rougeole, outre que j'ai toute la Maiſon ſur les bras. Car encore que nos Meres ſe portent bien, elles ne peu-

1657. vent encore agir. Mais tout cela n'eſt rien au prix de la douleur de notre perte, qui eſt ſi grande qu'elle ne peut être connue que de ceux qui connoiſſoient le fond du cœur du bon defunt *, de la charité duquel nous n'étions pas dignes, n'en ayant pas aſſez pour Dieu qui nous a châtiées en nous l'otant. Il faut l'adorer profondément & être muet ſous ſes verges. Il y a long-tems que je crains ſa juſtice, & je ne me ſuis pas bien preparée à la recevoir. Dieu nous veut ſauver en nous purifiant: qu'il ſoit éternellement beni. Je ſuis toute à vous.

* M. de Bagnols.

LETTRE DCCCCXLIX.

A la Sœur Angelique de S. Jean Arnauld d'Andilly. Au ſujet des enfans de M. de Bagnols, &c.

Même tems.

JE vous aſſure que je ne ſuis pas ſans crainte pour Mademoiſelle de Bagnols, non plus que pour Meſſieurs ſes freres: la pareſſe eſt une violente tentation, & qui ſe reſſent par tout. Neanmoins j'eſpere en Dieu & aux prieres de leur bon Pere. Je ne m'étonne pas que les jeunes Meſſieurs reſſentent moins la perte qu'ils ont faite. Ce ſont des enfans, & les garçons le ſont plus long-tems que les filles; & les uns & les autres, ſans la grace de Dieu, ne ſont rien du tout que miſere. Il faut en avoir grande pitié: ce ſont des orphelins qu'on ne plaint gueres, à cauſe qu'ils ont du bien: c'eſt cependant ce qui doit les rendre plus dignes de pitié.

M. de Flecheres (leur parent) a écrit le mieux du monde, louant beaucoup M. de

de Bagnols, & toutes les diſpoſitions qu'il a faites par ſon Teſtament, ajoutant que ſa vie & ſa mort faiſoient voir la ſainteté de la conduite qu'il ſuivoit. On eſt tout étonné de trouver tant de bien, & de ſavoir tout ce qu'il a fait. Il eſt vrai que ſa fille n'eſt point du tout façonnée, ſi elle a à ſortir; mais elle a plus de beſoin de la grace de Dieu que de toute autre choſe. La routine du monde s'apprend naturellement, & l'amour de nous-mêmes nous l'enſeigne; mais ce même amour nous fait oublier Dieu, & trouver rude ſes ſaintes loix. 1657.

LETTRE DCCCCL.

A M. le Maître. Elle lui fait part de ſes ſentimens au ſujet de la mort de M. de Bagnols & des menaces de perſecution.

VOus ne ſauriez, ſans faire un jugement temeraire, penſer que je vous oublie & que je m'éloigne de vous ni peu ni beaucoup. Mes ſoupçons & mes craintes vous ſont une preuve du contraire, puiſque je ne m'occupe que de ce que j'aime; & quand je juge ou ſoupçonne, ce n'eſt qu'un effet de ma jalouſie pour votre vrai bien. J'aurai toujours plus de crainte que jamais pour nos amis, voyant par experience que M. de Bagnols notre cher ami, quoiqu'il fut infiniment, & plus que pas un, fidele à ne rien faire ſans ordre & ſans une vraie obéiſſance, a neanmoins manqué à ne pas faire aſſez voir l'état de ſes affaires. 4. Juin.

Il eſt très vrai que ç'ont été les continuelles occupations qu'on lui donnoit par ne-

1657. neceſſité qui l'en ont empêché, & qu'il avoit un très grand deſir d'y mettre la derniere main & d'y donner les derniers ordres; mais Dieu ne l'a pas voulu. Il faut adorer ſes deſſeins, & ſe ſervir de l'exemple que nous donne le raviſſement de cet homme incomparable, pour ne reſerver rien au lendemain de ce qui peut ſe faire aujourd'hui.

Il ſemble, ſi je l'oſe dire, que Dieu l'ait ravi non pas de peur que le monde ne le corrompît, mais afin qu'il ne fît pas d'avantage de bien à ſes amis, ſur tout à nous qui en euſſions peut-être abuſé. Il avoit trop d'envie de nous voir hors de la neceſſité, & il ne nous étoit pas expedient d'en ſortir.

J'apprehende auſſi beaucoup la perſecution pour nous tous, je dis pour la famille; car vraiment nous avons bien ſujet de craindre de la porter bien imparfaitement, étant fort attachées à nos commodités, & ſujettes à nous choquer & à ne pouvoir porter ce qui eſt contraire à nos humeurs. Neanmoins j'eſpere que Dieu par ſa bonté aura pitié de nous toutes, & que nos foibleſſes ſerviront à nous humilier. Je dois être bien confuſe de ce que l'on dit que je fais trembler les autres, ayant plus ſujet de craindre que les autres. Il eſt vrai auſſi que je crains la premiere, & que la vûe des jugemens de Dieu m'effraie beaucoup; mais cet effroi ne produit rien que des paroles, qui ne ſervent qu'à me condamner: j'ai grand beſoin que l'on prie Dieu pour moi, afin qu'il en ait pitié. Je vous prie très humblement de me faire cette charité, & de me croire toute à vous.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCLI.

A la Reine de Pologne. Sur l'arrivée de Mademoiselle Josse à Port-Royal, les miseres de la Pologne, & quelques nouveaux Miracles entre autres un operé sur Mademoiselle Baudrand.

MADAME. Enfin ma Sœur Josse que nous appellons Marguerite de Sainte Thecle, est arrivé heureusement. Elle est heureuse de la bonne opinion que Votre Majesté daigne avoir d'elle, qui nous la rend bien considerable; & si nous pouvons rendre plus frequent le souvenir de prier Dieu pour Votre Majesté, elle nous y sera utile. Mais il est difficile; & j'experimente que même ce qu'elle m'a dit avoir vu des peines de Votre Majesté, n'a pas fait une plus forte impression que celle que mon application à les considerer y avoit deja faite. 14. Juin.

Mais, mon Dieu, Madame, il faut qu'elles vous soient utiles. Je ne puis m'empêcher de le repeter sans cesse à Votre Majesté. Dieu vous regarde dans cette terrible guerre, & il n'attend peut-être à la terminer que votre parfaite soumission, & le retour entier & parfait de votre cœur à sa divine Majesté. N'est-il pas tems, Madame, que Votre Majesté soit entierement persuadée du neant & de la misere de toutes les grandeurs du monde. Qui les a mieux connu que vous? & encore avec la lumiere de la foi dont Dieu a éclairé votre esprit, & souvent d'une maniere particuliere. C'est ce qui vous oblige d'autant plus à le regarder & à mepriser tout le reste.

Les

1657. Les deux dernieres affaires qui ſont ſi terribles, & où aucun malheur n'a manqué à Votre Majeſté que le deſeſpoir, parce que Dieu l'a ſoutenue par la confiance qu'il lui a donnée qu'il auroit pitié d'elle, lui doivent toujours être preſentes, comme un tableau des miſeres du monde où l'eſperance nous ſoutient. Elles doivent vous porter, Madame, à penſer aux peines éternelles où ce ſoutien ne ſubſiſte plus, & où au contraire le deſeſpoir comble les maux, & met les ames dans la rage & le blaſphême contre celui de qui ils n'eſperent plus que des effets de ſa juſte colere, le tems de ſa miſericorde étant paſſé. Il ſemble que Dieu veuille avancer ce malheureux tems; car, comme Votre Majeſté le remarque, l'Egliſe eſt fort opprimée, & l'hereſie fait de grands progrès; & ce qui eſt de plus horrible ſes propres enfans ſont contre elle, & prêtent main forte à ſes ennemis: ce qui nous devroit plus affliger que toutes choſes, puiſque c'eſt le plus grand malheur de l'Egliſe.

Il a plu à Dieu, par ſa miſericorde, pour fortifier notre foi & notre charité envers ſon infinie bonté, de faire un très grand Miracle en la perſonne d'une de nos Penſionnaires le jour de la ſainte Trinité & les Medecins & les Chirurgiens en ont été épouvantés. MM. les Grands-Vicaires vinrent hier pour commencer la verification de ce Miracle. Je ne manquerai pas d'en envoyer la Relation à Votre Majeſté*. Il ſe fait toujours quantité de gueriſons ici

&

* On la trouvera ci-après en abregé, dans la Lettre DCCCCLX.

& au loin, juſqu'à Rome. Celles dont on ne peut douter ſont attribuées par nos adverſaires à la magie. Dieu ſait tout cela, & c'eſt à nous à adorer ſa divine conduite. Il y a nombre de perſonnes qui reverent ces merveilles, & notre Egliſe eſt toujours pleine les Vendredis : il s'y dit tous les jours toutes les Meſſes qui ſe peuvent dire, depuis cinq heures juſqu'à midi ; & les places ſont retenues trois mois auparavant. Puiſque Votre Majeſté a agréé les deux petites couronnes, je lui en envoie deux autres. Je la ſupplie très humblement d'en donner une au Roi. J'aurai de la joie qu'il plaiſe à Sa Majeſté de la porter. Elles ont touché la ſainte Epine. Il y a une Sœur qui ne fait preſque autre choſe que de faire toucher des linges, des medailles, des chapelets, &c. Je ſupplie très humblement Votre Majeſté de porter une de ces couronnes, & de ſe ſouvenir bien ſouvent de celle que Notre Seigneur a porté pour l'amour d'elle. Je ſuis, &c. 1657.

LETTRE DCCCCLII.

A la Mere Marie Dorothée de l'Incarnation le Conte, Prieure de Port-Royal des Champs. Sur le voyage qui fit la Sœur Angelique de S. Jean à Paris pour le Miracle operé ſur Mademoiſelle Baudrand.

NE craignez pas, je vous prie, cette petite abſence. Eſperez tout de Dieu, & croyez-moi. Nos craintes nous font incomparablement plus de mal que les choſes mêmes qui nous arrivent, au lieu de faire reflexion ſur nous-mêmes & ſur ce qui ſe rencontre de peines, ſi nous regardions Juin.

1657. dions Dieu, ſa divine miſericorde & ſa ſainte & ſage Providence, nous ne trouverions jamais que nos avantages où nous prevoyons des maux. N'entrez point en doute qu'on ne renvoie les Sœurs le plutôt qu'on pourra, puiſque la prudence & la charité y obligent: mais ne regardez que Dieu, & eſperez tout de lui.

LETTRE DCCCCLIII.

A une Religieuſe de Port-Royal des Champs. Elle l'exhorte à regarder toutes choſes en Dieu, & lui parle de la verification du nouveau Miracle que l'on avoit peine à faire.

Au comm. de Juillet. JE ne trouve nul lieu de ſonger à l'affaire dont vous avez parlé, ma chere Sœur; on eſt fort ſatisfait comme l'on eſt. Il faut regarder toutes choſes en Dieu, & on le trouve par tout en ſuivant ſa ſainte volonté, dans toutes les rencontres & les états de cette vie qui eſt toujours accompagnée de miſeres, dont la plus grande eſt notre corruption qui nous empêche de faire profit & de tirer avantage de toutes choſes, comme l'Ecriture nous aſſure que font les juſtes. Prions Dieu, ma chere Sœur, de nous mettre de ce bienheureux nombre, & cherchons en cette maniere le remede à tous nos maux.

Nous avons reçu les depoſitions touchant le Miracle de la petite Baudrand. Il faut bien recommander cette affaire à Dieu. Car on a beaucoup de froideur pour cette verification; & il faut un ſecond Miracle pour la faire réuſſir. On craint de deplaire; car cette merveille de Dieu deplaît à beaucoup, au lieu de rejouir.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCLIV.

A la Sœur Angelique Magdeleine Annonciade. Elle la conſole dans ſes peines, &c.

AU nom de Dieu, ma très chere Sœur, calmez votre eſprit & le ſoutenez par la foi en vous confiant en Dieu. Quoi qu'il arrive, Dieu tout bon aura pitié de vous; mais il faut attendre ſon heure: vous connoîtrez un jour qu'il aura tout bien fait. Je ne puis ſouffrir que vous diſiez que M. votre Evêque manque tout à fait de bonne volonté pour vous. Je ne le crois point; mais Dieu permet qu'il ne penſe pas que ce que vous demandez vous ſoit plus utile que ce qu'il deſire pour vous; qui eſt comme je crois que vous retourniez aux Annonciades de Boulogne, penſant que vous y pourrez ſervir. En cela il a meilleure opinion de vous que moi, qui ne crois pas que vous ayez aſſez de vertu pour reſiſter aux tentations qui ſe rencontrent dans une Maiſon diviſée, comme vous dites qu'elle eſt; outre que vous êtes fondée dans le droit de vouloir entrer dans une regle plus auſtere que celle que vous avez profeſſée, & que le deſir vous en continue depuis tant d'années. Vers Juillet.

Mais avec toutes vos bonnes raiſons, il faut, ma chere Sœur, demeurer dans la paix, la patience & l'humilité. Ne vous contentez pas d'avoir écrit une Lettre à M. votre Evêque dans l'humilité; il faut continuer à demeurer dans ces termes, ſans plainte ni murmure, attendant en paix la miſericorde de Dieu qui eſt le maître du cœur de M. votre Prelat, & qui l'inſpirera

1657. ſpirera, quand il lui plaira d'avoir pitié de vous; je reponds à Madame votre mere. S'il ne tenoit qu'à laiſſer aux Sœurs de Boulogne les cens livres de penſion, ne vous en mettez pas en peine: nous trouverons bien, Dieu aidant, le moyen d'y ſuppléer. Mais je vois bien que ce n'eſt point en cela qu'eſt la difficulté: ce ne ſont que des amuſemens. C'eſt pourquoi il faut faire encore ſupplier M. votre Evêque, & puis on verra ce qui ſe pourra. Pour vous, ma chere Sœur, vous n'avez qu'à prier, & vous humilier devant Dieu en paix, attendant ſa miſericorde. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCCLV.

A la Reine de Pologne. Après avoir temoigné l'affection qu'elle avoit pour cette Princeſſe, elle lui parle de Mademoiſelle de Roannès, & des Miracles.

3. Août. MADAME. Il y a très long-tems que je n'ai pu me donner l'honneur d'écrire à Votre Majeſté, ayant été malade des goûtes & d'autres maux qui me ſurviennent les uns après les autres, & dans leſquels je vois bien que je paſſerai le reſte de ma vie, auſſi bien que dans la perſecution. Avec tout cela je puis dire que je ne ſouffre rien, Dieu ayant tant de bonté pour moi, & en donnant tant aux autres, que je reçois plus de ſoulagement que je n'en ai beſoin, pour porter mes maux ſans peine. Ils ne me ſemblent qu'un jeu, quand je ſonge à toutes les afflictions d'eſprit de Votre Majeſté, & aux fougues d'une ſi longue & horrible guerre. On nous fait eſperer qu'avec la grace de Dieu

il

il y a grande apparence que Votre Majeſté en verra bientôt une heureuſe fin. Nous continuons nos prieres pour cela & afin qu'il plaiſe à Dieu de graver dans le cœur de Votre Majeſté de plus en plus ſa ſainte crainte, & le mepris des choſes de la terre que les momens nous raviſſent, nous conduiſant inſenſiblement à l'éternité. Je n'ai point de plus grand deſir que celui de voir un jour Votre Majeſté bien heureuſe. Ma Sœur Joſſe, que nous appellons Marguerite de ſainte Thecle, eſt arrivé heureuſement. Elle commence très bien, par la grace de Dieu. Elle n'a point de plus grande joie que de voir qu'on prie pour Votre Majeſté & pour la Pologne. 1657.

On écrira ſans doute à Votre Majeſté que Mademoiſelle de Roannès eſt entrée ceans depuis un mois, ayant été touchée de Dieu en adorant la ſainte Epine, & étant venue demander la gueriſon d'un mal d'œil. En ce moment Dieu lui donna une ſi forte penſée d'être Religieuſe ceans, que rien ne la lui put ôter, bien qu'elle n'eût parlé à aucune Religieuſe & que Madame ſa mere l'amenât huit jours après en Poitou où elle fut ſept mois. Après ſon retour elle eſt entrée, & elle paroît vraiment appellée de Dieu. Nous avons reçu depuis huit jours une Lettre de cachet, pourſuivie, non par Madame ſa mere, mais par les perſonnes zelées, (Dieu ſait ſi c'eſt avec ſcience) pour la remettre entre les mains de Madame ſa mere. Mais nous eſperons qu'elle ne viendra pas la demander, encore qu'on la ſollicite & perſecute, lui voulant faire croire qu'elle ſe damne de ſouffrir ſa fille dans une Maiſon heretique.

M.

1657. M. de Roannès ſon fils qui n'a pas cette croyance, ſoutient ſa ſœur, & Madame ſa mere ne le veut pas fâcher. Ce ſera pourtant une merveille de Dieu ſi on ne la retire par violence *, dans la colere où on a mis la Reine pour cette entrée: Dieu en fera ſelon ſa ſainte volonté.

Je m'aſſure, Madame, que Votre Majeſté a pitié de nous, & qu'elle a tant de bonté qu'elle prie Dieu qu'il nous delivre de la calomnie des hommes qui eſt ſi grande contre nous, & qui dure depuis tant d'années; en ſorte que c'eſt un continuel miracle qui l'on ne nous ait pas encore detruites. Les Grands-Vicaires ont reçu la depoſition pour la verification du Miracle qu'il a plu à Dieu de faire ſur une de nos Penſionnaires; mais à peine oſent-ils rendre la ſentence. Il s'en fait tous les jours quantité à des perſonnes du dehors, & même dans les Provinces. La Reine d'Angleterre qui eſt fort languiſſante, vint hier commencer une Neuvaine. Elle n'entra point au dedans; elle vit la communauté à la grille du chœur, pour ſe recommander aux prieres. Je ſuis dans le très humble reſpect que je dois, &c.

LETTRE DCCCCLVI.

A M. le Maître. Au ſujet de Mademoiſelle de Roannès.

9. Août. LEs menaces ſont plus horribles que jamais, mon très cher neveu, & ſi Dieu ne detourne les mauvais deſſeins, cette

* Cela arriva en effet. Voyez ſon Hiſtoire dans le *Recueil de Pieces* imprimé à Utrecht in 1740. pp. 301. & 302.

cette bonne fille [Mademoiſelle de Roannès] ſera cauſe de l'ouverture de la perſecution; mais il eſt le maître. M. Singlin n'eſt nullement d'avis que ce frere dont vous parlez écrive rien de cette hiſtoire. Demeurons, je vous en ſupplie, mon très cher, en ſilence & dans une profonde humiliation devant Dieu, attendant ce qu'il plaira à la divine Providence de faire de nous. Si je ne voyois notre indignité, j'oſerois penſer que le martyre nous pourroit arriver. Mais au moins ne nous en rendons pas indignes, en ne nous donnant pas auſſi ſerieuſement à Dieu, & auſſi abſolument, que les connoiſſances que nous avons par ſa ſainte grace de la perfection chretienne, nous obligent. Priez Dieu pour moi, mon cher neveu, je vous en conjure: j'en ai un extreme beſoin, &c. 1657.

LETTRE DCCCCLVII.

Au même. Sur le même ſujet.

C'Eſt vous même, mon cher neveu, qui vous fâchez. Pour moi je dis ce que je penſe avec ſimplicité; mais je vois bien qu'elle eſt indiſcrette, réuſſiſſant d'ordinaire fort mal. Je n'ai point cru qu'on penſât à écrire à preſent au ſujet de Mademoiſelle N. Mais je crains l'avenir, encore que je ſache que je n'y ſerai plus, & que je ne doive ſonger qu'à prier Dieu qu'il vous conduiſe tous. Il m'a ſemblé qu'il étoit bien à propos qu'on gardat ces pieces, (ſavoir les Lettres qu'a écrites Mademoiſelle de Roannès à ſa mere & à ſa tante, qui la vouloient retirer) mais il ſuffiroit que ce fût ceans, & qu'elles ne 14. Août.

1657. fuſſent point expoſées en la puiſſance d'autrui. Le tems eſt très fâcheux, & dans le hazard de faire fuïr ſi promptement, qu'on n'aura par le loiſir de rien mettre en ſureté. Je n'oſerois dire le reſte de mes penſées. Je prie Dieu par ſa miſericorde, qu'il nous conduiſe tous dans ſa ſainte volonté. On vous envoïe la Lettre que vous deſirez. On n'a point les dattes. Cela importe peu. Tout eſt de Juillet, & d'Août la derniere: ce n'eſt pas pour un procès. Je ſuis toute à vous.

LETTRE DCCCCLVIII.

A une Religieuſe. Sur la conduite des inferieures à l'égard de leurs Superieures, &c.

Vers ce tems. IL n'y a plus rien à vous dire, ma chere Sœur, pour ce que vous aviez écrit à N. J'eſpere que Dieu qui vous a fait recevoir comme il falloit ce que nous vous en avons dit, vous en fera reſſouvenir aux occaſions par ſa grace. La complaiſance, la vanité, la flatterie ſont la zizanie ordinaire, que le demon ſurſeme dans les Monaſteres, & par le moyen de quoi, ſi on ne veille, il rend pluſieurs vierges folles.

Pour ce qui eſt arrivé à N. dites-lui que je n'en ſuis pas fâchée; afin que reconnoiſſant en elle cette foibleſſe en la choſe du monde la plus importante, elle demande à Dieu avec grand ſoin la grace de n'y tomber jamais. Pour s'en preſerver, il faut pratiquer la premiere regle de la vie Religieuſe, de n'aller jamais trouver ſa Superieure ſans aller premierement à Dieu notre principal ſuperieur, & ſans mettre dans

dans notre esprit & dans notre cœur, comme article de foi, cette maxime, que l'on ne reçoit jamais rien des Superieurs que Dieu ne leur ait donné auparavant, je dis même dans les moindres choses: pour premier remede à ce mal si à craindre, de se refroidir à l'égard des Superieures, & de se fermer le cœur ensuite, il faut pratiquer cette regle. J'y en ajouterai une seconde, puis qu'elle me vient dans l'esprit, qui est de fuir toutes les choses qui plaisent aux sens, entre lesquelles une des principale est d'être toujours reçue de ses Superieures avec agrément & affection sensible, & de rechercher ce qui nous mortifie & nous deplaît. C'est en ces deux choses que consiste la veritable penitence dans laquelle, comme Chretiennes & comme Religieuses, nous sommes obligées de vivre: & quoiqu'elles causent souvent de l'amertume à ceux qui commencent, elles donnent la vraie joie & la vraie paix à l'esprit. Il faut encore savoir que les Superieures ne traitent pas les inferieures comme il leur plait, mais comme Dieu l'ordonne & les conduit; de sorte qu'encore qu'il se puisse faire que les Superieures se conduisent mal, cela ne nuira jamais aux autres que selon leur dispositions, selon la parole de l'Ecriture, *qu'aux justes tout leur coopere en bien.* Il ne faut dont jamais regarder que Dieu dans les Superieures, & nous l'y trouverons avec toute l'assistance donc nous avons besoin. 1657.

Je suis bien aise que vous vous accommodiez bien avec N. mais je vous prie que ce ne soit pas un accommodement humain & selon les sens, par

1657. rapport d'humeurs. Ne vous amuſez point enſemble : ne vous communiquez point vos repugnances, ni vos agrémens. Ne parlez enſemble que pour la neceſſité & la charité ; car autrement votre converſation ſeroit vaine, vous vous diſtrairiez de Dieu, & vous donneriez mauvais exemple aux enfans avec qui vous êtes. De plus quoique vous vous accordiez bien juſqu'à cette heure, ſi cela ne venoit que du naturel, bientôt il ſe rencontreroit des choſes où vous vous contrediriez ; par ce que tout ce qui ne vient point de la grace & n'eſt point ſoutenu pas elle, n'a point de ſubſiſtance. Faites nos recommandations à nos petites Sœurs. Je me rejouis beaucoup de ce qu'elles font bien, & je prie Dieu qu'il leur accroiſſe ſes graces.

LETTRE DCCCCLIX.

A Madame de Belliſi. Elle lui temoigne ſon affection, & la joie qu'elle avoit d'être revenue à Port-Royal des Champs.

Fin d'Août. JE ne ſai, ma très chere Sœur, ce que vous pouvez penſer de moi, qui après n'avoir pû avoir l'honneur de vous voir les deux dernieres fois que vous avez pris la peine de venir chez nous, ſuis revenue ici ſans vous en rien dire. Avec tout cela j'oſe me promettre que vous connoiſſez ſi bien mon cœur pour vous que vous êtes certaine qu'il ne peut changer, & que j'ai plus de mortification que vous, quand je ne puis avoir la ſatisfaction de vous temoigner les ſentimens de ma ſincere affection. Je ne doute point que Dieu ne me l'ait donnée,

& qu'il ne vous en ait auſſi donné pour moi: c'eſt pourquoi je la conſerverai pretieuſement juſqu'à la mort. Elle me donne beaucoup de penſées, & je m'ennuie, comme je ſai que vous faites, de ce que Dieu ne vous a pas encore miſe en liberté. Mais il faut attendre ſes momens, ſans inquietude, & ſans negligence, veillant & priant pour ne pas tomber dans la tentation, dont le monde & les demons nous offrent les occaſions à toute heure, &c. 1657.

LETTRE DCCCCLX.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle de la continuation des Miracles, &c.

MADAME. Nous ſommes terriblement menacées pour cet hyver; mais plus nous ſouffrirons, mieux nous prierons avec la grace de Dieu, ſa bonté étant toujours plus proche de ceux qui ſont en tribulation. Notre Seigneur fait toujours quantité de Miracles par la ſainte Epine. Madame la Princeſſe Palatine dit qu'elle a été guerie de ſa grande maladie, s'y étant vouée. Elle envoya il y a deux jours mille livres pour faire un ornement à la ſainte Relique. Il s'eſt encore fait un Miracle prodigieux ſur une de nos Penſionnaires, depuis celui dont j'ai envoyé la Relation à Votre Majeſté, & que l'on eſt prêt à verifier *. Les informations ſont faites: je 30. Août.

* Ce premier Miracle dont il eſt ici parlé eſt celui qui fut operé le 27. Mai 1657. jour de la Trinité ſur Mademoiſelle Baudrand Penſionnaire de Port-Royal. Elle avoit depuis deux ans une eſpece d'hydropiſie ou une tumeur conſiderable au bas ventre, & depuis le Jeudi ſaint elle ne pouvoit preſque plus parler. Elle fut

1657. ne ſai neanmoins ſi on pourra avoir la Sentence, parce qu'on fait de grandes ſollicitations pour l'empêcher. Il en ſera ce qu'il plaira à Dieu: il ſait pourquoi il fait ces prodiges. Pour moi je crois que ſa principale fin eſt d'augmenter notre foi, afin que nous ſoyons plus fidelles à ſupporter les peines qu'il lui plaira de nous envoyer.

Le dernier Miracle, Madame, a été fait ſur une fille de douze ans, que nous avons élevée depuis l'âge de deux, en ſorte que nous la ſevrâmes, parce qu'elle étoit orpheline de mere & que Monſieur ſon pere nous priâ de la prendre. Elle étoit boiteuſe de naiſſance, ayant une jambe plus courte que l'autre de beaucoup: en croiſſant ſon incommodité s'augmentoit toujours, & ſa hanche s'étoit changée de place peu à peu; & même l'hyver dernier ſon épine du dos s'étoit tournée & les vertebres s'étoient defaites, en ſorte qu'elle ne pouvoit plus marcher, à moins que quelqu'un ne l'aidât. On reſolut donc de l'amener à la Maiſon de Paris pour la faire traiter, & elle fut viſitée avant que de partir par Mademoiſelle Cuvilliers, qui ſe connoît fort à ces ſortes de maux & fait de grandes cures. Cette Demoiſelle trouva ſa jambe plus courte de ſept pouces, & tout le reſte comme j'ai dit, d'ailleurs le corps de cette enfant ſi foible qu'elle jugea qu'elle ne pouvoit gueres vivre.

Meſſieurs ſes parens deſirant qu'on la menât

fut guerie en un inſtant de tous ſes maux le 27. Mai, en faiſant ſa priere devant la ſainte Epine. Pluſieurs Medecins & Chirurgiens celebres atteſterent ſa maladie & ſa gueriſon.

menât à Paris pour lui faire tout ce qui 1657.
ſeroit poſſible, la petite fille dit en partant qu'elle eſperoit que la ſainte Epine la gueriroit; & elle voulut que notre Medecin la vit, afin, dit-elle, qu'il temoigne quand Dieu aura fait le miracle. Elle avoit l'eſprit auſſi foible que le corps, & étoit preſque toute innocente. Lorſqu'elle fut arrivée à Paris, elle me dit qu'elle étoit venue *pour faire Miracle*, & elle pria qu'on lui fît une neuvaine, ce qu'on lui accorda de bon cœur. Elle y aſſiſtoit avec larmes. Le troiſieme ou le quatrieme jour elle dit, que le miracle commençoit & que ſa hanche ſe remettoit en ſa place, ce qui ſe trouva vrai. Deux jours après on envoya querir Mademoiſelle Cuvilliers, laquelle fut très étonnée de trouver non ſeulement la hanche remiſe & les vertebres, mais même la jambe rallongée, en ſorte que de ſept pouces il n'en manquoit plus qu'un pour qu'elle fût auſſi longue que l'autre; & étant revenue à la fin de la neuvaine, elle la trouva entierement égale à l'autre.

L'eſprit de cette enfant s'eſt tellement fortifié, qu'on jugea à propos de la faire communier le dernier jour de ſa neuvaine; & notre Confeſſeur a dit, qu'elle s'étoit confeſſée avec autant de jugement & de lumiere qu'une fille de vingt ans auroit pû faire. Elle étoit tres begue, & elle parle bien: elle étoit ſourde d'un côté, & elle entend très bien: elle avoit ſur l'œil une taie, qui eſt diſparue: enfin c'eſt un enfant que Dieu a toute reformée des defauts de ſon corps & de ſon eſprit. Au reſte elle dit qu'elle a demandé la gueriſon de tous ſes maux à Dieu, afin de pou-

1657. voir être Religieuse; & que si ses parens la veulent retirer, elle le priera de les lui renvoyer. Je m'assure que Votre Majesté louera Dieu de ces merveilles. Je viens d'apprendre tout presentement que la verification de l'autre Miracle fut donné hier*; ce qui est même un Miracle, vû les efforts qu'on a fait pour empêcher cette publication. Je prie Dieu de tout mon cœur d'en faire un pour delivrer Votre Majesté de tous ses ennemis, afin qu'elle le puisse servir en sainteté & en justice tous les jours de sa vie. Je suis, &c.

LETTRE DCCCCLXI.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse. Au sujet de la Sœur du Fargis, & de la Visite que M. Singlin avoit commencée à Port-Royal de Paris, en qualité de Superieur.

6. Septembre. De P.R. des Champs.

OUï, ma chere Mere, j'ai appris l'heureux commencement de la visite, dont je suis dans une grande consolation. Je crains que ma Sœur Marie de Sainte Magdeleine n'ait demandé à faire maigre contre sa conscience; car elle connoît bien la foiblesse de son estomac, & je m'assure que si elle veut dire la verité, elle s'est trouvée mal de ce seul jour. C'est une grande misere que nous avons toujours à combattre la lâcheté, la negligence; ou l'indiscretion, la vanité, la vaine complaisance en nos actions; ou l'attache à notre repos. Que Dieu nous regle toutes

* Cette Sentence des Grands-Vicaires de Paris fut imprimée, comme l'avoit été l'année precedente celle d'un autre Miracle.

tes par ſa grace! Je vous ſupplie très humblement, ma chere Mere, de vous conſerver, & de prier Dieu qu'il me convertiſſe. 1657.

LETTRE DCCCCLXII.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe, dont eſt ici la Lettre à laquelle elle repond. Sur divers ſujets, de quelques-uns deſquels il avoit été queſtion dans la Viſite.

La M. des Anges. *JE ne ſai ſi la Mere Agnès vous a mandé, que nous commençons aujourd'hui une Neuvaine à la ſainte Epine en public pour ma Sœur B. Je vous ſupplie, ma très chere Mere, de joindre vos prieres & celles de nos Sœurs aux nôtres, pour cette pauvre Sœur qui eſt toujours dans un état pitoyable.*

La M. Angelique. OUï, ma très chere Mere, la Mere Agnès nous l'a mandé. Nous n'avons pas manqué de la commencer avec vous, & je l'ai fort recommandée à mes Sœurs. M. Singlin nous écrivit une Lettre excellente, il y a quelques jours, ſur le manque de charité à ſupporter les foibleſſes des autres, laquelle m'a fait voir, plus que je ne l'avois vû, les grandes fautes qui j'ai faites à ce ſujet. Rien ne m'a jamais tant fait craindre les jugemens de Dieu. Même tems.

M. Singlin nous a dit de dire à la Mere Agnès que la Sœur V. lui avoit écrit pour le prier qu'on la reprît, ajoutant qu'elle ſe corrigeroit de tout ce qu'on

Je n'oſe contredire M. Singlin, néanmoins il y a bien à douter; il faut recommander cette affaire à Dieu. M. Singlin nous en a par-

1657. lé ici, & il nous dit qu'on pourroit la recevoir encore ; & qu'il y avoit un Chartreux qui étoit demeuré la quatrieme fois. Si on lui parle, il la faut bien degoûter, en lui disant sur-tout, qu'elle ne connoît point ses defauts, étant toute pleine de presomption, & de bonne opinion d'elle même. Il faut l'excuser de ce qu'elle ne veut pas aller à Dijon : cela vient de l'affection qu'on a pour ce qu'on connoît, & de la crainte qu'on a pour ce qu'on ignore. Je doute fort que ce lieu lui soit propre. Son argent pourroit la faire garder, car on ne craint point assez là les esprits hardis.

lui feroit connoître. Il nous dit aussi qu'elle ne vouloit point aller à Dijon, & qu'elle avoit toujours la Maison dans l'esprit. Je trouve cette Fille bien hardie de poursuivre, après avoir été renvoyée deux fois.

Je crois, ma chere Mere, qu'il est juste d'obliger Madame d'Aumont en tout ce que l'on peut, principalement étant incommodée comme elle est presentement. Il n'y a pas de consequence que cette Sœur vienne ici, comme une Sœur du chœur. Si vous le trouviez bon, ma chere Mere, je crois qu'on pourroit aussi donner l'habit à ma Sœur Marie Charon ; c'est une bonne Fille qui cherche vrai-

*On trouve très bon, ma chere Mere, que ma Sœur de Sainte Marthe soit exempte d'aller à Port-Royal des Champs *, à cause de Madame d'Aumont.*

* On avoit coutume d'envoyer les Postulantes & les Novices à Port-Royal des Champs, afin que les Sœurs de cette Maison pussent donner leur voix pour leur reception, comme celles de Paris, ne faisant qu'une seule Communauté.

vraiment Dieu, & qui travaille avec grande fidelité. 1657.

Madame de Clermont a dit à ma Sœur Ang. de S. Alexis le desir qu'avoit sa sœur la Religieuse Ursuline d'entrer pour quinze jours dans cette Maison. Elle dit que cela consoleroit cette fille de son affliction, & qu'elle n'est pas comme on l'a depeinte. Je pense que cela feroit bien du tort à ma Sœur A. foible comme elle est.

Cette Dame prend librement la liberté de demander : il la faut prendre de même de la refuser, comme vous avez très bien fait. Il vaudroit bien mieux qu'elle l'a mît dans une Maison de son Ordre : mais il faut lui laisser faire ces affaires sans nous en mêler, c'est assez de nous retirer doucement. Ce seroit un beau menage que cette réunion, & cette Fille est deja assez dereglée sans lui donner cette occasion. Rien n'est pire que la conversation des Religieuses hardies, & qui ne savent ce que c'est que l'assujettissement. La nôtre a encore un peu de crainte & de douceur, que celle-la lui aideroit à perdre.

Nous avons vû un moment ce matin M. Singlin : il nous a demandé si on ne pouvoit pas donner assez de personnes de la Communauté pour travailler à la Roberie, parce que lorsqu'il n'y a que des Sœurs du Noviciat, on ne leur donne pas courage, & que celles qui ont charge d'elles ne leur font pas bien

Ma Sœur A. de S. A. est digne de pitié dans son aveuglement & son arrêt d'esprit. Si elle s'étoit connue & accusée sincerement pour chercher les remedes à ses maux, elle auroit fait connoître qu'on a sujet de se defier d'elle pour son propre bien, &

1657. celui des autres. Je crois, ma chere Mere, qu'il vaut mieux que ce ſoit vous qui en diſiez les raiſon à M. Singlin que moi. J'avoue qu'il a ſujet de me tenir pour ſuſpecte, parce que je ſuis ſouvent trop arrêtée à mon ſens; mais il me ſemble que je ne le ſuis pas en cela. La plainte de cette Sœur eſt injuſte, parce qu'il y a ſi peu de difficulté à nos habits, qu'il n'eſt nullement difficile que ma Sœur Euphemie faſſe entendre à l'aſſemblée ce qu'il faut faire, principalement parce que, ma Sœur A. donne l'ouvrage tout dreſſé; mais c'eſt qu'elle veut avoir les perſonnes toutes à elle. Et dans la verité elle n'eſt pas capable de conduire, non ſeulement les Novices, à quoi il ne faut pas penſer, mais pas même des Profeſſes à qui elle fait tort. On le voit dans ma Sœur B. qu'elle gouverne; & c'eſt un perpetuel caquet.

entendre comme il faut faire; & auſſi que cela donne ſujet de croire que l'on ſe defie des Officieres. Je crois c'eſt ma Sœur A. qui a dit cela. Je n'ai pas eu le tems de dire toutes les raiſons à M. Singlin.

J'eſpere que Dieu fera connoître ſa volonté à M. Singlin; mais il faut, ma chere Mere, que vous lui parliez, * car ce ſeroit tenter Dieu que de vouloir qu'il lui revelât les choſes.

J'aime bien celle qui a dit que les voiles des Novices étoient plus fins que de coutume, quoique je ne penſe pas que cela ſoit vrai;

On a auſſi averti M. Singlin que les voiles des Novices étoient plus fins que de coutume: il y faudra prendre garde, ſi vous le trouvez bon. On a auſſi parlé de fai-

re blanchir les chemiſes de toile, &c. mais elle l'a pu croire, & a bien fait de le craindre. C'eſt qu'on en a fait depuis peu de la toile, que ma Sœur Charlotte de de la Paſſion * a fait avoir, & qui étoit un peu trop belle. Il y en avoit pourtant eu d'auſſi beaux. J'en fus très fachée; mais la difficulté d'en trouver comme il faudroit me fit paſſer par deſſus. Pour éviter ce defaut il en faudra faire faire la toile avec celle des voiles noirs, & la faire blanchir; étant vrai que quand elle eſt trop forte, elle incommode fort les Novices. Telle qu'eſt celle dont il eſt queſtion, ma Sœur Charlotte en a été incommodée. 1657.

Ce que l'on vous a dit, ma chere Mere, qu'il faut faire blanchir les chemiſes de toile, avant que de s'en ſervir, vient aſſurement de ma Sœur Ang. de Sainte Agnès qui a cette humeur molle & curieuſe, de vouloir qu'on blanchiſſe tout; ſans conſiderer, la pauvreté & l'auſterité à laquelle nous ſommes obligées. Car elle ſait que pour les perſonnes vieilles & vraiment infirmes, on y a égard, ſoit en les faiſant un peu blanchir, ſoit en les faiſant élimer par d'autres avant que de les donner aux foibles. Ces perſonnes ne cherchent pas la reformation dans leurs diſcours, mais le relâchement. Je n'en ai de deplaiſir que pour elles-mêmes qui ſe bleſſent, & qui feroient tort ſi c'étoit un Viſiteur ordinaire. Mais avec M. Singlin, je ne crains rien, quoique cela ne laiſſe pas de m'affliger, voyant ce qui pourra arriver à l'avenir.

* Mademoiſelle de Roannès.

1657.

LETTRE DCCCCLXIII.

A la même. Elle lui parle d'une œuvre de charité, de la mort de la Sœur Anne de sainte Agathe Souplet, & du caractere de quelques Religieuses.

20. Septembre. JE vous remercie très humblement ma chere Mere, de la permission qu'il vous a plû nous donner par la nourrice. Dieu vous a bien inspirée de l'avoir étendue plus que je ne pensois ; car hier son fils aîné, que son mari avoit chassé, revint tout nud, & nous le faisons habiller. Il est vrai que c'est de l'argent des pauvres que j'avois encore, mais de cela même je n'en dois pas disposer sans votre ordre. Si vous le trouvez bon, nous mettrons ce garçon en metier avec Brandon notre Cordonnier : il y sera mieux que dehors, où il se perdroit dans la liberté. S'il nous vient de l'argent pour les pauvres, que j'espere bien-tôt, nous prendrons dessus pour sa nourriture ce que nous aurions donné pour le mettre chez un maître.

Il est certain qu'on nous otera M. Singlin à moins d'un miracle, & peut-être les autres aussi. Mais il faut se soumettre à Dieu. Cette épreuve revelera le secret des cœurs, & fera voir les veritables Religieuses. J'espere, ma chere Mere, que vos prieres nous soutiendront.

Je me sens extrêmement obligée à Dieu des graces qu'il a fait à ma pauvre Sœur Anne de Sainte Agathe, * & des dispositions

* Elle se nommoit Souplet de son nom de famille, & elle mourut le 19. Septembre à Port-Royal des Champs.

ions avec leſquelles elle a reçu les ſaints ſacremens. Il faut avouer que Dieu eſt bon & que ſa miſericorde ſurpaſſe infiniment toutes nos miſeres. La charité & la patience de M. Singlin ont obtenu de Dieu une fin heureuſe à cette pauvre fille. 1657.

Il faut que je vous diſe, ma chere Mere, que j'admire la liberté & les termes mepriſans avec la quelle les bonnes Religieuſes (dont vous m'avez envoyé la Lettre) écrivent. Pour dire leurs afflictions, faut-il dechirer de la ſorte leurs Meres & leurs Sœurs? Car encore que ce qu'elles diſent ſoit vrai, la charité, la modeſtie, la patience & la diſcretion devroient retenir. Mais on voit qu'elles agiſſent tout dans leur eſprit humain, & naturel, c'eſt grande pitié; & ce qui eſt de pis c'eſt qu'elles n'entendent rien de tout ce qu'on leur dit pour les retenir: les ſeules prieres peuvent leur ſervir. Elles nous font voir ce que c'eſt que ces nourritures extravagament devotes, où on *deniaiſe* * les gens, & cela me fait deſirer plus que jamais que nous ſoyons dans la vraie ſimplicité. Si notre Mere le trouve bon, je voudrois qu'on priât M. Nicaize de faire acheter une couverture avec deux autres de revêche d'Angleterre, qu'on payeroit de la vaiſſelle d'argent que Mademoiſelle de Chavigni a laiſſée, & qu'il les envoyât à la Mere Superieure, la ſuppliant de les fai-

* Cela donne lieu de croire qu'il s'agit ici de Religieuſes de Tard de Dijon. Voyez les Memoires ſur la vie de la Mere Angelique, ſur-tout Tome I. pp. 333. & 335.

1657. faire donner à ces pauvres infirmes. Mais je voudrois qu'elles ne diſſent pas un mot, ſi on ne leur donnoit pas. Car en verité leurs querimonies, leurs preuves, leurs repliques hardies ſont inſupportables. Que Dieu nous garde de tels eſprits!

LETTRE DCCCCLXIV.

A la Sœur Angelique Magdeleine Annonciade. Sur la ſimplicité que doivent avoir les perſonnes qui ont un bon Directeur.

Même tems. J'Ai été bien aiſe, ma très chere Sœur, d'apprendre de vos nouvelles; mais je l'euſſe été encore davantage ſi j'euſſe vû plus de repos en votre ame, & que votre trouble ne fût pas cauſé par le manque de ſimplicité, qui donne lieu à vos raiſonnemens, vous met dans l'erreur, & vous fait juger de votre état & de votre emploi ſelon votre propre ſens & vos inclinations. Savez-vous bien, ma chere Sœur, que vous ne devez non plus vous juger vous-même que les autres, & auſſi peu diſcerner ce qui vous eſt utile ou préjudiciable, de la maniere dont vous le faites. Meditez un peu la parole du fils de Dieu: *Si vous ne devenez comme des petits enfans, vous n'entrerez point au Royaume des cieux.* Le petit enfant auquel nous devons être ſemblable, eſt Notre Seigneur Jeſus-Chriſt: conſiderez-le dans ſa crêche, & voyez s'il ſe gouverne par ſon eſprit, & s'il diſcerne ce qui lui eſt bon ou mauvais.

Vous dites que vos confeſſions & vos communions ne ſervent qu'a irriter Dieu contre vous. Pourquoi oſez-vous porter ce jugement, ſur-tout étant entre les mains d'un

d'un homme de Dieu, qui a toute la lumiere & la charité que vous pouvez desirer, & auquel je ne doute pas que vous ne parliez sincerement ? S'il croyoit que vous ne fussiez pas disposée à recevoir les saints Sacremens, il ne vous en laisseroit pas approcher. Pourquoi ne vous en reposez-vous pas sur lui ? N'est-ce pas mal reconnoître la grace que Dieu vous a faite de vous donner un Confesseur si saint & si capable, & n'est-ce pas une temerité de porter un autre jugement que le sien ? 1657.

Vous voudriez faire penitence, dites-vous, avant que de vous approcher si souvent des saints Sacremens. Il n'y en a point de meilleure, ma chere Sœur, que celle qui dure toute la vie, & une ame chretienne ne lui doit point donner d'autres bornes. Cette penitence, selon la parole du Fils de Dieu, consiste à renoncer à soi-même, porter tous les jours sa croix, & suivre Notre Seigneur dans son obéissance, sa pauvreté & sa vie laborieuse & souffrante. Cela ne se peut pratiquer qu'en se laissant conduire sans discerner ce qui nous est propre, mais laissant faire ceux que Dieu nous donne pour nous conduire, & qui sont obligés de suivre Dieu dans les ames selon les lumieres qu'il lui plaît de leur en donner, & non pas selon leurs inclinations, imaginations & devotion.

Regardez toutes vos Sœurs comme des filles de Jesus, & vous estimez heureuse de les servir en cette qualité, & de ce qu'il daigne vous choisir pour lui rendre ce service. Je n'ai pas le tems de vous en dire davantage. Je suis toute à vous, &c.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCLXV.

A la Reine de Pologne. A l'occaſion de la paix qui ſe retabliſſoit dans ſon Royaume, elle l'exhorte à penſer de plus en plus à la paix de ſon ame, &c.

6. Octobre. MADAME. On nous avoit dit que Votre Majeſté étoit dans Cracovie, & j'en avois dit le *Te Deum* en action de grace en mon particulier, encore que je ne m'en puiſſe aſſurer ne le ſcachant pas par Votre Majeſté même, que j'oſois bien me promettre me vouloir faire cette grace & cet honneur de nous le marquer. Nous ne manquerons pas maintenant d'en rendre nos actions de graces publiques, & encore de ce que Dieu vous a donné la paix generale*. Nous ne laiſſerons pas de continuer les prieres juſques à ce que Dieu l'ait tout à fait affermie, & qu'il ait réuni tous les cœurs de vos ſujets dans leur parfait devoir envers le Roi & Votre Majeſté, qui a plus de beſoin que jamais d'une aſſiſtance toute particuliere de Dieu pour oublier toutes les horribles injuſtices qu'on lui a faites, en pardonnant de tout ſon cœur, comme elle deſire que Dieu lui pardonne, & qu'il faſſe mourir tout à fait en elle les moindres reſſentimens, que le demon ne manquera pas de reſſuſciter en Votre Majeſté, s'il le peut, dans une infinité

* Charles Guſtave Roi de Suede attaqué par le Danemarc, avoit quité la Pologne; & le Prince de Tranſilvanie ayant été defait par les Polonois avoit été forcé d'accepter les conditions que le Vainqueur avoit voulu lui impoſer. Ce qui fut ſuivi de la reddition de Cracovie, &c.

inité d'occaſions que vous pourrez rencontrer de vous vanger de l'infidelité de vos ſujets. 1657.

Je prie Dieu de tout mon cœur, Madame, qu'il vous rende auſſi courageuſe dans la paix & la proſperité, que vous l'avez été par ſa grace dans la guerre & l'adverſité. Il n'en faut pas moins, Madame, pour l'un que pour l'autre, & plus de perſonnes ont ſoutenu avec force l'affliction, qu'il n'y en a qui aient porté avec modeſtie la proſperité; & le dernier acquiert une gloire plus veritable que le premier.

Vous avez fait une grande action, d'accompagner le Roi au ſiege de Cracovie, de coucher ſous la tente, & de participer ainſi aux travaux de la guerre. Mais, Madame, cette place, ſi importante à votre Etat & où vous avez reçu la Couronne, eſt peu de choſe, puiſque vous la devez laiſſer un jour pour jamais. Il faut, Madame, que vous aſſiegiez une autre place, la Jeruſalem celeſte où vous devez être couronnée, mais d'une Couronne éternelle qui ne branlera jamais. Dieu vous donne la paix, afin qu'en vous delivrant de tous les grands travaux de la guerre qui ont tant fait ſouffrir l'eſprit de Votre Majeſté, vous ne ſongiez plus qu'à acquerir la veritable & éternelle paix. Vous avez beaucoup ſouffert, en voyant tant de lâcheté & de mauvais conſeils, qui empiroient vos affaires & qui les euſſent ruinées ſans l'aſſiſtance de Dieu, lequel a viſiblement ſecouru Votre Majeſté: mais ne doutez pas, Madame, que votre ennemi inviſible & immortel ne vous tende de plus fâcheux pieges que jamais.

Il

1657. Il n'a pu, parce que Dieu ne le lui a pas permis, vous perdre dans la guerre; il redoublera ſa rage dans la paix. Les dangers ne ſeront pas ſi viſibles, mais ils n'en ſeront que plus dangereux.

Dieu vous a fait la grace, Madame, de rendre au Roi & à votre Etat tout ce que peut une des plus courageuſes Reines du monde. Toute la terre vous a louée & admirée dans cette grande occaſion; mais toute la terre & tous les hommes ne ſont rien devant Dieu. C'eſt un theâtre où chacun joue ſon perſonnage, & ou les moins fous ſont tenus les plus ſages. Cependant il n'y en a pas qui ſoient veritablement ſages, que ceux qui regardent leur derniere fin, ne ſongeant qu'à tendre à la bienheureuſe éternité, & mepriſant tout le reſte comme indigne de l'application d'une ame rachetée du ſang d'un Dieu. En ſon nom, Madame, je vous ſupplie très humblement, qu'après qu'il vous a délivrée de ce grand naufrage, qui menaçoit votre Etat temporel, vous ne ſongiez plus qu'a vous delivrer de l'éternel, dont tant s'en faut que les Souverains ſe delivrent plutôt que les autres, qu'au contraire ce ſont ceux qui, ſelon le temoignage infaillible du S. Eſprit, courent plus grand riſque de ſe perdre: & il eſt ſi difficile qu'ils ne le faſſent pas, que Jeſus-Chriſt dit, que cela eſt impoſſible ſans un miracle de ſa toute puiſſance; que je lui demanderai toute ma vie pour Votre Majeſté.

Vous allez ſans doute, Madame, vous occuper à affermir la paix, & reparer les ruines que la guerre a cauſées; cela eſt bon. Mais, il vous eſt infiniment plus im-

por-

ortant de conſiderer votre ame, d'établir 1657.
paix avec Dieu par une vraie fidelité à
qu'il demande d'elle, & de reparer les
ites qu'il eſt impoſſible qu'elle n'ait fai-
dans tant de perilleuſes occaſions. Les
mmes, vous ont admirée, mais peut-
re que les Anges vous ont pleurée, ne
us voyant pas tant agir par l'eſprit de
ieu que par celui du monde; car ils eſti-
ent les humbles diſciples de Jeſus-Chriſt
les glorifient, & au contraire ils mepri-
nt les courages humains, & s'affligent de
ir qu'on cherche ſa propre gloire. Je
us ſupplie très humblement, Madame,
e la paix, que Dieu vous donne & qui
it ceſſer tant de cuiſantes inquietudes qui
nt affligé Votre Majeſté, vous faſſe pren-
re du tems pour conſiderer votre ame qui
t votre vrai Royaume, & qui doit même
re celui de Dieu; puiſquil a fait pour el-
une ſi cruelle guerre au demon, qu'il y
perdu tout ſon ſang & ne l'a ſurmonté
u'en mourant. Voyez, Madame, l'état
e ce Royaume, & apportez plus de ſoin
le purger, à le préparer, & à l'établir
ans une parfaite paix avec Dieu, que
ous n'avez fait pour acquerir la paix au
oyaume qui n'eſt à vous que pour un
eu de tems & qui doit perir enfin.

Je ne puis, Madame, m'empêcher de vous
ire encore, que ce que vous voyez de la
unition de ce malheureux Prince, * qui
orte la confuſion d'être obligé de ſe ca-
cher

* Il s'agit ſans doute ici de Ragoſtki Prince de
ranſilvanie, que le Grand Seigneur vouloit faire de-
oſer, par ce qu'il avoit fait la guerre à la Pologne
ns ſon conſentement.

1657. cher à ſes ſujets, n'eſt qu'une très petite image de la punition horrible que Dieu fera un jour des mechants, qui ſouhaiteront que les montagnes tombent ſur eux & les accablent pour les cacher, s'il étoit poſſible, à la preſence de la face de Dieu irrité. Craignons, Madame, & tremblons humblement devant la face de ce Juge terrible, afin que ſa crainte étouffe nos paſſions, & que nous puiſſions nous le rendre propice, tandis qu'il peut encore être appaiſé, & qu'il nous ſoit ſauveur au jour de ſon ire implacable pour les impenitens. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCCLXVI.

A Madame de Belliſi. Elle lui donne quelques avis ſur-tout par rapport à l'éducation de Mademoiſelle ſa fille.

8. Octobre. VOus me demandez des avis, ma très chere Sœur, & je me ſens tout à fait incapable de vous en donner. Je n'en vois aucun, qui vous puiſſe ſervir, que de prier Dieu ſans ceſſe qu'il vous conduiſe dans ſes voies, qu'il les applaniſſe, qu'il les rende droites, & qu'il vous faſſe ſurmonter une infinité de difficultés & de pieges que le monde, le demon & la nature vous tendront ſans ceſſe. Je ne dis pas cela, ma très chere Sœur, pour vous faire peur, & encore moins pour vous troubler, mais pour vous faire voir la neceſſité urgente d'avoir un continuel recours à Dieu.

Je crois qui vous ferez très bien de faire, que votre pauvre enfant ne ſorte que le moins que vous pourrez de chez vous. Mais je gemis dans mon cœur de voir la mal-

malheureuſe neceſſité où vous êtes reduite, que pour eviter de lui faire voir le monde, qui certainement lui feroit pernicieux, il faille que ce ſoit pour lui faire apprendre des choſes, qui ne lui ſerviront qu'à la diſpoſer à y entrer un jour davantage. Pour le latin, la Geographie & l'écriture, paſſe. Mais danſer & chanter, pour avoir un peu de grace, je vous avoue que je trouve cela ſi oppoſé au Chriſtianiſme que je ne puis l'approuver. Le chant, quelque innocence qu'on y veuille trouver, eſt ſi corrompu dans ces belles paroles, qui ſous leur civilité ſont toutes envenimées, auſſi bien que dans les airs où ſe trouvent la vaine complaiſance & la badinerie, que tout m'en ſemble terrible. Pour la danſe, outre le mal, il y a de la folie. Enfin, ma très chere Sœur, ſelon les loix de l'Evangile, les mœurs des Chretiens doivent être auſſi pures qu'au commencement de l'Egliſe. Nous pretendons joüir du même Dieu. Que faiſoient ces premiers Chretiens? Où ſont les nouvelles revelations qui nous ont diſpenſé de vivre comme eux? 1657.

Votre fille s'ennuie à travailler, me dites vous, ma très chere Sœur, je n'en doute pas & cela eſt naturel aux enfans. Mais cela ne vous diſpenſe pas de faire avec toute la douceur que vous pourrez, qu'elle s'y occupe: elle ne s'ennuiera pas moins à la priere. On n'eſt pas diſpenſé pour s'ennuier, de faire l'un & l'autre. Vous n'êtes pas non plus diſpenſée d'apporter toute l'induſtrie que la charité vous ſuggerera, & même quelquefois un peu de ſeverité couverte de charité, pour lui faire connoître ſes obligations comme Chre-

tien-

1657. tienne. Savez-vous qu'encore qu'elle ait peut-être un peu de chagrin de ſe voir preſſée, un jour elle en louera Dieu & ſentira l'obligation qu'elle vous a de l'avoir contrainte. Je ſai le diſcours ordinaire, que ſi vous la contraignez à cette heure, elle s'émancipera d'avantage quand elle ſera mariée. Cela pourra être, mais ſi vous joignez la priere avec la douceur & la fermeté de votre conduite, vous aurez ſujet d'eſperer que Dieu benira vos ſoins, & puis vous aurez ſatisfait à votre conſcience & à l'obligation où vous êtes de vous ſauver par la bonne éducation de votre fille.

Vous ne lui trouvez point de mauvaiſes inclinations, par la grace de Dieu. Ce vous eſt un grand avantage pour la porter dans les bonnes. Ne perdez point d'occaſion d'inſinuer dans ſon eſprit la crainte de Dieu, l'obligation que nous avons au Redempteur, qui a donné ſa vie pour nous delivrer des maux éternels & nous acquerir le ciel, où il lui faut dire qu'on ne parvient qu'en ſuivant les ſaintes maximes de l'Evangile. Entretenez la de tout cela le plus agréablement que vous pourrez, & comme ſi elle étoit votre Sœur; joignant à l'autorité de mere, la douceur avec laquelle on converſe avec une compagne. Ne lui donnez point d'habits de mode que vous ne lui faſſiez voir la ſottiſe de toutes ces bagatelles, & le malheur d'être aſſujettie à faire comme les autres. Dieu ſait s'il ne vous demandera point compte de ces aſſujettiſſemens tyranniques du monde, ſous leſquels nous ployons le cou plus facilement que ſous le joug precieux de Jeſus-Chriſt. Je ſuis toute à vous, &c.

LET-

1657.

LETTRE DCCCCLXVII.

*A Mademoiſelle Briquet. * Sur la mort de Madame ſa Sœur.*

MA pauvre très chere Enfant, je n'ai point de paroles qui vous puiſſent exprimer mes penſées & ma peine du juſte ſujet de votre douleur, où vous ne ſauriez trouver de conſolation qu'en adorant les jugemens & les ordres de Dieu, & en priant beaucoup & le faiſant prier pour Madame votre ſœur. C'eſt le ſeul temoignage que vous lui pouvez rendre de votre affliction. 30. Octobre.

Vous avez de grands exemples de la brieveté de la vie; mais ce n'eſt ni ſa longueur ni ſa brieveté qui nous rend heureux. Dieu opere notre ſalut ſans le tems, & en la maniere qu'il lui plaît: toute notre attention doit être de cooperer fidellement à ſa ſainte grace, & à la lui demander. Je le ferai pour vous de tout mon cœur, qui eſt tout à vous. Ne nous oubliez pas en vos prieres, ma très chere Enfant.

LETTRE DCCCCLXVIII.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, qui étoit alors à Paris. Au ſujet de quelques Relations qu'on envoyoit à Port-Royal des Champs, &c.

JE ne puis m'empêcher de vous dire que je fus toute mortifiée hier des *Evenemens* Même tems.

* Elle étoit alors Penſionnaire à Port-Royal de Paris, où mepriſant tous les grands biens qu'elle avoit, elle fit vœu peu de tems après de ſe faire Religieuſe. Voyez ſa Vie dans la III. Partie des Mémoires ſur la vie de la Mere Angelique & de ſes principales Filles.

1657. *mere* qu'on nous envoya, parce qu'il me ſemble qu'il ne faut point chercher des ſujets de rire. Il ſuffit bien de prendre ceux qui ſe rencontrent, puiſque nous ſommes infirmes, mais d'en faire exprès, & de prendre la peine de les écrire cela n'eſt pas bien, ſur-tout dans un tems d'affliction tel que celui où nous ſommes, & dans lequel on fait une Neuvaine pour l'Egliſe, qui eſt une choſe ſi importante, que nous devrions être toutes abîmées en Dieu, par la reconnoiſſance que nous lui devons, & par l'eſprit de penitence avec lequel il faudroit que nous lui demandaſſions ſans ceſſe miſericorde. Je vous avoue que j'ai été toute confuſe & étonnée de voir cela. De bonne fortune, il n'y avoit perſonne à notre chambre que N. qui avoit été à confeſſe, & qui étoit toute touchée; de ſorte qu'après qu'elle eût ri, il me fut aiſé de lui perſuader que cela devoit être ſupprimé, ſans qu'elle s'en choquât. Je ſai bien que l'on dira, que ce ſont des enfans qui ont fait la principale Piece, mais il eſt clair qu'on leur a fort aidé. * .

Je vous prie de dire à la Mere Agnès, qu'elle ne ſouffre pas que l'on écrive avec les Miracles que l'on nous mande, des choſes qui tirent les eſprits de la ſerioſité. Il y a des demons tentateurs de toutes ſortes, & les petits folets ne ſont pas moins dangereux pour nous que les autres. Nous craignons & fuïons les grands, mais nous nous apprivoiſons facilement avec les petits, qui detruiſent la ſerioſité religieuſe, la compoñction & la recollection,

* On ne leur avoit point aidé néanmoins.

lection, qui ſont notre force contre les tentations &c. 1657.

LETTRE DCCCCLXIX.

A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe. Elle lui parle d'une Neuvaine pour les ennemis de la grace.

MA très chere Mere. Un bon ſerviteur de Dieu, du nombre des défenſeur de la verité, a écrit à M. Arnauld, qu'il lui étoit venu la penſée que nous n'avions pas aſſez de charité pour nos adverſaires; & que plus il conſidere le malheur où leur opiniatreté & leur fureur les met, leur faiſant faire tant d'injuſtices & de menſonges, plus (dit-il,) il les voit miſérables. Il croit que notre charité & pitié n'eſt point aſſez grande pour eux, puiſque juſqu'à cette heure on s'eſt plus empreſſé à les combattre par la doctrine, & à les confondre par autorité, que par charité, & que nous devrions aumoins à preſent ſubſtituer à tous nos efforts la priere & la compaſſion; importunant ſans ceſſe Notre Seigneur d'en avoir pitié, & de detruire par ſa divine grace l'oppoſition qu'ils ont à la croire. Au comm. de Novembre.

Cela nous a ſemblé très bon; de ſorte que par l'avis de nos Meſſieurs, nous avons commencé aujourd'hui pour tous nos adverſaires une Neuvaine à la ſainte Epine, où nous dirons: *O corona miranda*, &c. l'Oraiſon, avec celle pour les ennemis: enſuite l'Antienne, *Mentes;* & après cela *Ad te levavi*, &c. J'ai cru, ma très chere Mere, que vous l'approuveriez; & j'ai exhorté nos Sœurs d'y joindre des mor-

1657. tifications; ce qu'elles ont accepté de bon cœur. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCCLXX.

A la même. Sur les Religieuſes des Iſles d'Auxerre & de la Viſitation de Poitiers.

Decembre. MA très chere Mere. Nous ſommes bien obligées à Dieu de ce qu'il lui a plû de faire gagner le procès à nos ſœurs des Iſles d'Auxerre contre les Moines*. Cela nous regardoit autant qu'elles, & on n'eût point manqué, s'il eût été perdu, de venir à nous auſſitôt. Mais Dieu a eu pitié de nous & de pluſieurs autres, qui ne manqueront pas de ſecoures le joug. Dieu veuille que ce ſoit pour le mieux ſervir!

La Mere Superieure de ſainte Marie de Poitiers me prie de vous recommander leur élection; & de plus que vous leur continuïez la charité & l'union que Dieu a faite entre nos Monaſteres; dont je ne doute nullement. Je l'en aſſurerai, ſans que vous en preniez la peine, &c.

LETTRE DCCCCLXXI.

1658. *A Mademoiſelle Foſſe, qui venoit d'être reçue Novice.*

2. Janvier. MA grande Fille, je ne vous ai rien dit, & ne vous veux rien dire. Car je veux faire en ſorte, autant qu'il me ſera poſſible, que vous mourriez à toutes les créatures. Je ne vous ai point negligée quand vous étiez à la Cour, qu'un ſaint Pere appelle la maiſon des demons; mais à

* Voyez ci-devant le Tome II. page 280.

à cette heure que Dieu vous a introduite dans sa maison, & revêtue de ses livrées, je ne veux plus que vous pensiez à moi, ni moi à vous, que pour souhaiter que nous soïons mortes à tout & vivantes pour lui seul. Je suis, &c. 1658.

LETTRE DCCCCLXXII.

A la Reine de Pologne. Sur l'état des affaires de Port Royal.

MADAME. J'admire votre bonté de vouloir savoir des nouvelles des deux Maisons. Nous tâchons de redoubler nos attentions pour accomplir nos devoirs de veritables Religieuses, quoique nous ne laissons pas d'être encore trop imparfaites pour meriter une plus grande persecution que celle que nous souffrons, & dont l'effet semble avoir été suspendu miraculeusement jusqu'à cette heure, pour nous donner du tems de prevenir la misericorde de Dieu. 25. Janvier.

Nonobstant cet horrible décri, nous sommes toujours très pressées pour recevoir des Religieuses, quoique nous voudrions bien ne pas accroître notre nombre, étant cent treize Professes; encore qu'il en soit mort vingt-cinq depuis trois ans. Et nous avons dix Novices, & neuf Postulantes. Votre Majesté sait qu'on a fait sortir Mademoiselle de Roannès par une Lettre de cachet. La nuit d'auparavant qu'elle sortît, elle se coupa les cheveux. Elle les coupe toujours dès qu'ils croissent un peu, & elle vit en Religieuse chez elle. C'est une ame tout extraordinairement appellée de Dieu, & je crois qu'il s'en servira pour sa gloire.

1658. On dit qu'on nous diſperſera toutes, ou qu'au moins on nous ôtera toutes nos petites filles qui ſont ſoixante & ſeize. Cependant on nous preſſe tous les jours d'en prendre ; & ſi nous avions de la place il nous ſeroit impoſſible de nous en defendre. Nous ſommes bien aiſes de ſervir ces petites ames pour eſſayer de leur aider à conſerver leur innocence : mais après tout, ſi Dieu permet qu'on nous les ôte, nous en ſerons plus en paix & moins diſtraites ; leur ſervice nous donnant beaucoup d'occupation.

Les meilleures nouvelles de la Maiſon que je puiſſe dire à Votre Majeſté, c'eſt que nous avons encore M. Singlin, quoique ſelon les apparences nous le devrions perdre à toute heure ; & que non ſeulement il eſt notre Confeſſeur, mais notre Superieur. Il a fait la Viſite depuis deux mois aux deux Maiſons * avec tant de ſageſſe, de prudence & de charité, que les Sœurs en ont été toutes ravies & encouragées à mieux faire que jamais. Le bon M. Rebours eſt auſſi encore Confeſſeur à Paris. Et ici [à Port-Royal des Champs] nous avons un M. de Sainte-Marthe beaufere de M. de Monthelon Avocat de Votre Majeſté, & un des fils de feue ma Sœur Catherine de ſaint Jean †. Ils ſont tous deux vrais ſerviteurs de Dieu. C'eſt, Madame, tout ce que je puis dire à Votre Majeſté, pour obéir à ce que ſa bonté ma commandé. Je ſuis, &c.

† M. de Saci.

I. E T.

* M. Singlin fut établi Superieur par M. le Cardinal de Retz, & commença la Viſite de Port-Royal de Paris vers Septembre, & l'acheva aux Champs le 31. Decembre 1657.

1658.

LETTRE DCCCCLXXIII.

A Madame la Coadjutrice de Xaintes, qui peu de tems après devint Abbeſſe. A l'occaſion d'une Demoiſelle de condition, elle lui dit de quelle maniere les Directeurs de Port-Royal ſe conduiſoient à l'égard des diſputes dans les inſtructions qu'ils donnoient aux Religieuſes.

IL faut, ma très chere Mere, que je vous diſe que j'ai été touchée & affligée de voir le cachet de N. Cela lui paroît comme rien, & néanmoins j'eſtime cela beaucoup; car n'eſt-ce point une vanité de conſerver & de faire oſtentation d'une qualité, à laquelle on a fait ſemblant de renoncer pour l'amour de Dieu. Je me rejouis beaucoup de ce que vous prenez la peine de nous dire, qu'elle eſt en retraite entre les mains d'une perſonne qui craint Dieu, & qui connoît la verité. Mais j'oſe vous dire, ma très chere Mere, que j'apprehende qu'il ne la faſſe un peu trop ſavante de la ſcience de la grace, & ne l'entretienne de toutes les diſputes: ce qui ne convient point à nous autres Filles. 27. Avril.

Il ſuffit que nous ſachions que nous ne pouvons rien ſans la grace, & que nous ſommes obligées de l'invoquer à tout moment; comme Notre Seigneur nous le commande. Nous avons eu ceans le bonheur de communiquer avec les plus ſavans en ces matieres: mais ils nous ont laiſſé dans la ſimplicité Religieuſe; nous faiſant chercher la grace de Jeſus-Chriſt dans la vûe de notre neant & de notre impuiſſance au bien, qui nous conduit à rechercher en Jeſus-Chriſt toute notre force & ſubſi-

1658. ſtance; & nous faiſant appliquer aux obligations de notre profeſſion, ſans quoi l'intelligence des plus hautes verités nuit, au lieu de ſervir.

Je vous ſupplie très humblement de ne dire rien à N. de ce cachet. Car ſi un vrai ſentiment de Dieu ne le lui fait quitter, il demeurera dans ſon cœur, où il lui fera encore plus de mal que ſur ſes Lettres. Je ſuis en grande peine de la ſanté de Madame *. Ma très chere Mere, c'eſt dans ces épreuves ſi ſenſibles qu'il faut temoigner à Dieu ſa fermeté & ſa ſoumiſſion. Tout ce que nous poſſedons de meilleur & de plus utile en ce monde nous nuit, au lieu de nous ſervir, ſi nous nous en rendons proprietaires, &c.

LETTRE DCCCCLXXIV.

A la Sœur Françoiſe Louiſe de Sainte Claire de Buloyer. Au ſujet de la mort de Madame ſa mere.

30. Juillet. J'Aurois beaucoup de choſes à vous dire, ma très chere Sœur; mais j'ai trop de foibleſſe pour vous les pouvoir exprimer. C'eſt ſur le decès de votre bonne mere †, qui eſt la plus ancienne des amies que Dieu m'ait jamais données, & qui m'a rendu les plus grands temoignages d'une vraie amitié. Je ne vous en dirai pas davantage, mais je prie Dieu de tout mon cœur pour ſon repos, & je le remercie

* L'Abbeſſe de Xaintes qui mourut peu après.

† Madame de Buloyer mourut à Port-Royal de Paris ſur la fin de ſon Noviciat, le 29. Juillet 1658. Voyez ſon éloge dans le Necrologe.

cie de la grace qu'il vous a faite de lui rendre jusqu'à la fin, avec tant de courage, tout ce que vous lui deviez. La divine providence a été admirable sur elle & sur vous, & elle a fait voir sensiblement qu'elle vouloit sauver la mere & la fille ensemble, d'une maniere toute particuliere. Il ne vous reste, ma très chere Sœur, qu'à louer Dieu du fond de votre cœur, de ce qu'il vous a deja fait accomplir par sa grace une des principales parties de ce qu'il vous demandoit; & à prendre un courage tout nouveau, pour faire avec sa grace ce qu'il veut encore de vous, pour arriver à la fin bienheureuse, où est deja parvenue votre bonne mere. Je suis, &c. 1658.

LETTRE DCCCCLXXV.

A une Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Compiegne. Elle lui parle des dispositions où elle devoit être étant persecutée pour la verité & la justice.

J'Ai été toute surprise d'apprendre par votre derniere, ma très chere Sœur, que vous souffrez aussi bien que nous, ce qui m'oblige à y repondre plutôt que je n'aurois peut-être fait sans cela. Je vois bien que Dieu vous fait connoître, que c'est un grand bonheur de souffrir pour un si bon sujet; mais je me promets que l'affection, que Dieu vous a donnée pour nous & que vous avez conservée si fidellement & charitablement depuis tant d'années, vous fera agréer que je vous dise, que ce n'est pas assez de souffrir & que ce soit pour une bonne cause, si on ne souffre très humble- 22. Septembre.

1658. ment, & en la maniere que notre condition nous y oblige.

Ceux qui doivent defendre la verité sont bien plus exposés que nous, étant difficile de ne se pas échauffer dans les disputes; ou de ne pas avoir assez de vigueur, de force & de perseverance à faire tout ce que l'on doit, sans s'avancer aussi plus que Dieu ne veut. Mais nous autres Filles nous sommes bienheureuses, n'ayant qu'à prier Dieu, & à redoubler l'attention & la fidelité à nos devoirs, afin qu'il nous rende dignes d'être regardées de lui; & du reste à demeurer dans le silence. C'est à quoi nous manquons bien souvent par un zele mal appliqué, qui nous fait repandre au dehors & devant les hommes ce que nous devrions conserver precieusement dans notre cœur, pour l'offrir sans cesse à Dieu. J'ai fait cette faute la premiere, je l'avoue avec confusion. C'est ce qui fait que je crains qu'il ne vous arrive la même chose, ma très chere Sœur. Car c'est le moyen principal dont le demon se sert pour ruiner le bien des Maisons Religieuses, de faire naître le trouble & la division de ce qui y devroit apporter la paix & la parfaite union.

Ne vous mettez en nulle peine, ma chere Sœur, de toutes les medisances que l'on fait de vous, & que tous ces libelles ne vous touchent point. Ne vous amusés point à les lire, ni à nulle autre chose qui vous puisse troubler & distraire. Nous nous faisons souvent plus de tort par notre curiosité, que nos adversaires ne nous en font. Et il n'y a rien de plus vrai que cette belle parole de saint Chrysostôme: que

que nul n'eſt offenſé que par ſoi même. Je vous conjure donc, ma très chere Sœur, de demeurer dans la paix, le ſilence & la ſoumiſſion à Dieu, & dans l'attention & la fidelité à vos devoirs. C'eſt ce qui vous rendra veritable Fille de S. Auguſtin, qui vous protegera & vous obtiendra de Dieu toute la force & l'humilité, dont vous avez beſoin pour bien ſouffrir ; ce qui eſt le bonheur de la terre & nous conduit à celui du ciel. Je ſuis, &c. 1658.

LETTRE DCCCCLXXVI.

A la Sœur Marie Dorothée Perdreau. Elle la conſole dans ſes peines.

JE vois d'ici, ma très chere Sœur, votre grand travail *, mais je vois auſſi Jeſus-Chriſt Notre Seigneur qui le conſidere; & je le ſupplie très humblement qu'il vous fortifie au corps & en l'ame, afin que le corps puiſſe ſubſiſter & que l'ame ſe fortifie dans la ſainte charité. Il faut avoir bien du deplaiſir de ce que nous ne faiſons pas toujours toutes les choſes, & ne ſouffrons pas les tracas & les petites rencontres fâcheuſes, qui peuvent arriver, dans toute l'étendue de la vertu que nous devrions ; mais pourtant il ne faut pas croire que notre bon Dieu n'accepte pas nos travaux. Quoiqu'ils ne ſoient pas dignes de lui, ſa bonté nous traite comme des petits enfans, & ſon amour couvre nos defauts, & agrée 5. Octobre.

* La Sœur Perdreau étoit alors chargée de l'Apotiquairerie, & de ce qui concernoit la Chirurgie pour l'interieur de Port-Royal : ce fut elle qui quelques années après parvint à ſe faire la premiere Abbeſſe intruſe de la Maiſon de Paris.

1658. la bonne volonté qu'il nous donne. Quand nos fautes ne detruisent pas la charité, la charité les consume comme le feu fait la paille, &c.

LETTRE DCCCCLXXVII.

A une Religieuse d'un autre Monastere, qui lui demandoit quelque aumône.

10. Octobre. JE voudrois bien, ma très chere Sœur, pouvoir vous procurer quelque aumône. Mais je vous puis dire que le monde a peu d'affection pour faire du bien aux Religieuses, & qu'ils sont plus portés à secourir les pauvres dont les necessités leur sont visibles; & je vous dirai tout simplement comme je le pense, que Dieu permet que l'on oublie les Religieuses, parce que la plûpart oublient ce qu'elles doivent à sa divine Majesté, & ce qu'elles lui ont promis. Aussitôt qu'elles sentent la pauvreté, au lieu d'avoir recours à Dieu avec une humble confiance, elles ont recours à leurs parens, à leurs amis & à des inventions toutes humaines, se pourvoyant chacune en leur particulier contre leur vœu de pauvreté: & non seulement elles cherchent le necessaire, mais encore le superflu, & avec tant de dureté pour leurs Sœurs, que quelques-unes étant dans l'abondance laissent les autres dans l'extrême besoin. Je sai de science certaine que ces malheureuses pratiques sont en plusieurs Maisons. Je prie Dieu qu'elles ne soient pas chez vous. J'en connois d'autres qui gagnent leur vie humblement, & Dieu pourvoit à leurs besoins. Sa bonté & sa providence ne manquent jamais à ceux qui le

le cherchent de tout leur cœur, & ils ne 1658.
ſeront jamais abandonnés.

Ce ſera une grande pitié ſi vous êtes contraintes de quitter votre clôture, mais peut-être que cette ruine ſera pour vous un moyen de retabliſſement plus heureux que votre état preſent. Quand les Enfans d'Iſraël, étant bannis de leur pays & du ſaint Temple, eurent bien pleuré ſur les fleuves de Babylone, Dieu les retablit & ils le ſervirent mieux qu'auparavant. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous regarde en ſa miſericorde, & je vous conjure de la lui demander pour moi, qui en ai très grand beſoin. Je ſuis, &c.

LETTRE DCCCCLXXVIII.

A M. Hamon Medecin, qui s'étoit retiré à Port-Royal des Champs. Sur la conduite qu'il devoit tenir envers les malades.

IL ne faut, s'il vous plaît Monſieur, épar- 15. Octobre. De P. R. de Paris.
gner aucun remede au Portier & à la Portiere, mais leur donner tout ce que vous jugerez qui leur ſera neceſſaire. Soyez Monſieur, auſſi liberal des remedes très exquis de la patience, humilité & charité, qui ſont ſouverains pour la parfaite gueriſon de votre ame, & qui vous feront toucher un gros interêt, de plus de cent pour un, de ce qu'il vous a coûté à être Medecin. Il arrivera ce qu'il plaira à Dieu de la petite de Luines. Le principal, c'eſt qu'elle ira au ciel ſi elle meurt; & ſi pour recompenſe de vos ſoins on dit que vous l'avez tuée, votre ame & votre charité recevront une nouvelle vie par la patience, qui eſt l'œuvre parfait. Je prie de tout

1658. mon cœur ſainte Thereſe de vous l'obtenir.

Je ne vous ſupplie pas, Monſieur, de ne point ordonner à nos Sœurs dans leurs maladies ce que votre conſcience & votre art vous obligent, mais je vous ſupplie très humblement de ſouffrir par compaſſion leurs petites contrarietés ; leur inſinuant la neceſſité des remedes à quoi elles repugnent, avec tant de douceur qu'il n'y paroiſſe rien d'abſolu, ni du mepris de leurs repugnances, ni auſſi de petite mocquerie. Il faut toujours du ſerieux, de la douceur & de la compaſſion, & que cela couvre la fermeté neceſſaire. Feu M. de ſaint Cyran me diſoit une fois, que dans les commencemens de l'Egliſe l'autorité étoit tellement couverte & environnée de la charité, qu'elle ne paroiſſoit pas quoiqu'elle y fût ; mais qu'à cette heure, quoiqu'il fallût croire que la charité étoit dans les Superieurs, ils la couvroient ſi fort de l'autorité, qu'on avoit bien de la peine à l'y reconnoître. Imitez les premiers & bienheureux Superieurs, dont vous êtes la figure ſur les corps de ce qu'ils ſont ſur les ames, & vous ſerez très utile à tous les deux ; & à vous même encore plus qu'aux autres. Je ſuis à vous en Notre Seigneur.

LETTRE DCCCCLXXIX.

Au même. Sur le même ſujet.

Même ſujet.

J'Ai grande joie, Monſieur, du mieux de M. Bouilli & de la petite de Luines. J'eſpere que Dieu vous fera d'autant meilleur Medecin des corps que vous le ſerez de votre ame ; & que plus vous ſerez

ſerez humble, patient, retenu, modeſte & vraiment charitable, Dieu benira vos remedes, & les rendra autant efficaces qu'ils le ſont peu en effet ſans ſa divine vertu. 1658.

Il arrivera encore des biens plus importans, que la ſanté des corps, de la bonne édification que vous donnerez à toute la Maiſon; étant vrai que dans la neceſſité à laquelle Dieu nous oblige d'avoir un Medecin, après le grand don d'un parfait Confeſſeur, il n'y a rien de plus important que celui d'un Medecin vraiment chretien, qui exprime par toutes ſes actions & ſes paroles les ſaintes maximes du Chriſtianiſme. Les Religieuſes ne voient le Medecin qu'au tems de leurs foibleſſes & infirmités, où ſouvent la vertu defaillit en quelque maniere, & ainſi elles ont beſoin d'une double charité pour le corp & pour l'ame. Je me recommande à vos prieres & vous aſſure des nôtres très indignes.

LETTRE DCCCCLXXX.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle de la mort de M. le Maître.

MADAME. Je m'aſſure que Votre Majeſté veut bien que je lui diſe que mon neveu le Maſtre eſt mort [à Port-Royal des Champs] depuis trois jours, & qu'il n'a été que huit jours malade*. Il travailloit à la Vie des Saints avec tant d'ardeur qu'apparemment 7. Novembre.

* * On a vu dans les Lettres du mois de Mars 1656. comment M. le Maître & les autres Solitaires furent obligés de ſortir de Port-Royal des Champs: mais le Cardinal Mazarin, dont l'humeur étoit aſſez pacifique, accorda depuis à M. le Maître d'y retourner. Voyez les Memoires de M. du Foſſé liv. 1. Chap. XVIII.

1658. ment l'excès lui a donné la fievre : il pretendoit employer cinq ans à cette grande œuvre. Se voyant surpris de la mort, il dit avec grande humilité que cette œuvre étoit trop sainte pour lui, qu'il n'appartenoit qu'aux Saints de bien parler des Saints, & que Dieu susciteroit quelqu'un qu'il en rendroit digne pour l'achever. A parler humainement c'est une grande perte, mais il faut adorer les jugemens de Dieu, & s'y soumettre de tout son cœur. J'espere qu'il lui a fait misericorde, lui ayant fait la grace de quitter le monde & les vaines esperances d'une fortune temporelle. Il a perseveré dans son état de penitent vingt-& un an dans une grande joie & reconnoissance de la bonté de Dieu, qui lui avoit fait la grace d'y entrer. C'est le premier qui soit venu en cette Maison alors abandonnée, & par son exemple il y en a attiré plusieurs autres qui y sont, & qui comme je crois sont cause que Dieu nous y a retablies avec beaucoup de benediction. On y prie toujours Dieu pour Votre Majesté, de qui je suis, &c.

LETTRE DCCCCLXXXI.

A Mademoiselle Josse qui alloit bientôt faire Profession. Sur la mort de M. de Fleury Confesseur de la Reine de Pologne.

20. Novembre. VOus avez grande raison, ma chere Sœur, de ressentir la mort de M. de Fleury, auquel vraiment vous avez de très grandes obligations. Reconnoissez les, en priant bien Dieu pour lui, & en vous rendant digne, par l'exactitude à vos devoirs, d'être exaucée de la divine misericorde.

Ne

Ne ſongez, ma très chere, qu'à vous preparer durant ce ſaint tems de l'Avent, à la vue de l'anéantiſſement du Fils de Dieu dans les entrailles de ſa ſainte mere, au ſacrifice que vous devez lui faire de vous même, & à offrir ſans ceſſe au Pere éternel celui de ſon Fils, pour obtenir de ſa miſericorde que le vôtre ſoit parfait. Je ſuis, &c. 1658.

LETTRE DCCCCLXXXII.

A la Mere Agnès, qui venoit d'être élue Abbeſſe de Port-Royal.

LA ſatisfaction de nos Sœurs & la reconnoiſſance qu'elles ont eue de la grace que Dieu leur à faite de vous avoir donné à elles, vous doit conſoler, ma chere Mere, par la confiance que Dieu, qui augmente ſes dons à ceux qui ont la vraie gratitude, vous multipliera ſes graces pour les bien conduire, & nous donnera la docilité pour vous rendre une vraie obéiſſance. Elles ne ceſſeront de prier Dieu pour vous, pour qu'il vous conſerve la vie du corps, afin que vous leur aidiez à fortifier & purifier celle de leur ame: & notre bonne Mere que Dieu à dechargée*, augmentera ſa charité pour vous, & dans la jouiſſance de ſon bonheur elle vous ſoutiendra par ſes prieres dans votre travail. Ce ſont nos deſirs & notre eſperance, étant vos très humbles filles & ſervantes du Monaſtere des Champs. 18. Decembre.

LET-

* La Mere Marie des Anges Suireau, Abbeſſe de Port-Royal, étoit morte à Paris le 10. de ce mois. Voyez ce qui eſt dit d'elle Tome II. pages 428. 537. 538. &c.

1658.

LETTRE DCCCCLXXXIII.

A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte. Sur la mort de Madame la Marquise d'Aumont, qui demeuroit à Port-Royal de Paris, & qui en a été une des principales Bienfaitrices.

19. Decembre. DEpuis que vous m'avez dit la maladie de Madame d'Aumont, je me suis tenue assurée que nous la perdrions, la voyant frappée à mort, & je n'ai point cru ce qu'en disoit M. Mousſin. Vraiment je sens bien de la douleur de cette perte, & je m'accuse de n'en avoir pas encore assez. Car que ne devrois-je pas à cette Dame, qui étoit, comme vous dites, notre vraie Mere? Je l'ai reconnue exterieurement, mais pas assez; & je ne lui ai pas rendu ce que je lui devois, non plus qu'à Dieu qui nous avoit fait tant de bien par elle. J'étois indigne qu'elle eût confiance en moi. Elle n'a eu que trop d'amitié pour moi, & je ne lui rendois pas celle que je lui devois. Toutes ces bonnes dispositions, où vous me dites qu'elle étoit, sont ma consolation, & principalement par ce que je sai qu'elles provenoient du fond du cœur, où elle avoit toujours plus de bien qu'elle n'en faisoit paroître.

Dieu veuille toucher le cœur de Madame de Montglas, & nous conserver nos cheres petites, *qui nous sont de precieux depots.

LET-

* Madame d'Aumont laissa à Port-Royal deux petites nieces, qu'elle pria Madame de Montglas sa sœur de ne point retirer, dont elle étoit fort contente:

1659.

LETTRE DCCCCLXXXIV.

A Mademoiſelle de Roannès. Elle la remercie d'un preſent, qu'elle lui venoit de faire, &c.

MA très chere Sœur, je vous remercie très humblement du pretieux preſent dont il vous à plu de nous honnorer. Il eſt vrai qu'en nous le faiſant, vous vous le faites à vous même, puis que nous ne saurions rien avoir qui ne ſoit à vous. J'ai mis cette croix à la chambre où l'on fait la conference, & où nous logeons, afin qu'elle faſſe reſſouvenir nos Sœurs de ma Sœur Charlotte de la Paſſion *. Vous êtes trop heureuſe, ma chere Sœur, dans toutes vos peines d'avoir ce ſacré myſtere gravé dans le cœur, il a detruit la puiſſance des tenebres, & continuera de le faire juſqu'a la fin du monde, quand les Elus entreront dans la lumiere éternelle. Cependant je loue Dieu de ce qu'il vous conduit & vous ſoutient dans les tenebres du monde, &c. En Janvier.

* M. de Roannès.

LETTRE DCCCCLXXXV.

A Madame l'Abbeſſe d'Argenſol. Elle la ſupplie de garder la Religieuſe Annonciade.

MADAME, permettez-moi de vous faire une très humble ſupplication pour cette pauvre Religieuſe, à laquelle vous avez deja Du Mercredi des Cendres.

te: mais Madame de Senecé perſuada à la Reine Mere Anne d'Autriche de commander à Monſieur de Montglas de retirer ces filles. Elles ne ſortirent néanmoins qu'en 1661. & l'aînée s'étant faite Religieuſe à Gif, en a été Abbeſſe, & y a retabli la pratique exacte de la Regle de S. Benoit.

1659. deja fait une ſi grande charité de la recevoir chez vous. Son beſoin eſt ſi grand & ſi important pour ſon ſalut, que je crois que vous ne ſauriez faire un plus grand bien, & qui attire plus la benediction de Dieu ſur votre perſonne & ſur votre Maiſon. Je n'oſe pas vous ſupplier, Madame, de l'aſſocier, puiſque vous ne pouvez avoir maintenant d'aſſurance de ſa penſion par le malheur des guerres, qui reduit M. M. ſes parens dans l'impoſſibilité d'y ſatisfaire, mais bien de la garder tant que l'on pourra trouver le moyen de la payer; à quoi nous ferons tout le poſſible. Que ſi cela manque vous ſerez toujours en liberté de la renvoyer.

Je n'oſerois vous dire toutes mes penſées ſur cela: mais j'oſe pourtant vous aſſurer, Madame, que jamais votre Maiſon ne pourra ſouffrir dommage pour une ſemblable charité; & que le peu de depenſe que cauſe une bonne Religieuſe enrichit au lieu d'appauvrir. Dieu nous a fait la grace d'experimenter de telle ſorte cette verité, que ſi j'oſois vous dire ce que j'ai vu & ce que je vois tous les jours, je vous ferois voir que ce ne ſont pas les dots & les penſions exigées qui font ſubſiſter les Monaſteres, mais la divine Providence; qui non ſeulement ne manque point à celles qui y mettent toute leur confiance, mais ſe rend magnifique à les pourvoir. Je ſai que votre bon naturel & la grace de Dieu vous portent à la charité, & à cette confiance en la divine Providence; mais je ſai auſſi que vous y pouvez rencontrer pluſieurs obſtacles & difficultés. Ce dont je vous ſupplie très humblement en faveur de cet-

tte bonne fille n'eſt pas néanmoins de grande importance qu'il ſoit inſurmon- ble, & j'eſpere que votre bonté les de- ira facilement : je vous en ſerai extrê- ement obligée. C'eſt, &c. 1659.

LETTRE DCCCCLXXXVI.

la Religieuſe Annonciade. Elle l'exhorte à dependre en tout de la Providence.

MA très chere Sœur, j'ai été conſolée, en recevant la vôtre du dix Mars, voir les bons ſentimens que Dieu vous nne, & ſur-tout de ce que vous voulez pendre tout-à-fait de la divine Provi- nce, ne deſirant point d'autre aſſurance e ſa très ſainte volonté. Je n'oſe vous re tout ce que je penſe là deſſus, mais ſurez-vous qu'il n'y a de bonheur en ce onde que d'être perfaitement ſoumiſe à ieu, dans quelque état qu'il nous mette; que quand il ordonne que nous ayons s ſujets d'humiliation, c'eſt une marque 'il nous veut faire miſericorde. Il a fallu 'il ait ſouffert, & qu'ainſi il entrâ dans gloire. Ce ſeroit une horrible preſom- ion à nous de penſer, que nous y au- ns part autrement qu'en ſouffrant avec . Ne vous defiez jamais de ſa miſericor- pour le tems & pour l'éternité. Tant e vous le voudrez ſervir fidellement & e dans une vraie humilité, il ne vous ndonnera jamais. Attendez en ſilence en eſperance votre ſalut. Je ſuis, &c. Du Samedi Saint.

LET-

1659.

LETTRE DCCCCLXXXVII.

A Madame la Coadjutrice de Xaintes. Elle la conſole dans ſes peines.

1. Avril. JE vous conjure, ma très chere Mere, de prendre tous vos ennuis, vos repugnances, & même vos fautes pour des croix, & de les porter humblement ſans perdre la confiance en Dieu, de la bonté duquel j'eſpere que vous experimenterez un jour l'effet. Il faut, Madame, comme je vous ai deja dis, ſemer en pleurs pour recueillir en joie: vous verrez des changemens un jour j'oſe vous en aſſurer, ſi vous perſeverez à deſirer & à ſouffrir. L'état où vous êtes à preſent à l'égard du prochain eſt un peu genant, ne pouvant pas dire ni ordonner ce que vous penſeriez devoir. Il faut porter en patience, & expoſer à Dieu le plus ſouvant que vous pourrez les beſoins de toute la Maiſon avec les vôtres, & ne vous pas decourager, encore que vous le ne puiſſiez faire avec les ſentimens que vous le deſiriez. Dieu ſonde les cœur & les reins & voit en nous pour le bien & le mal ce que nous n'y voyons pas. Le bien eſt de lui, & il nous le cache, le mal vient de nous, ce qui fait que nous le ſentions davantage; quoique ſouvent encore le demon & notre propre orgueil nous le cache, ou même nous le fait prendre pour le bien. Quand Dieu vous aura bien confirmée dans la connoiſſance de votre impuiſſance, il fera luire ſur votre ame la lumiere de ſa grace; & pour lors vous direz qu'elle ne viendra pas de vous, & vous en donnerez toute la gloi-

gloire à Dieu. Cependant, Madame, j'oſe vous faire reſſouvenir qu'il faut travailler à vous detacher toujours du monde, & de l'attache à cette illuſtre naiſſance, & de toutes ſortes d'interêts humains. La fidelité que vous aurez à vuider votre cœur de toute cette vanité attirera ſans doute la plenitude de la grace, les ſentimens de Dieu & la douceur de la devotion, laquelle vous remplira de joie plus que n'ont fait les douceurs du monde. Je ſuis, &c. 1659.

LETTRE DCCCCLXXXVIII.

A la Reine de Pologne. Elle lui parle du Pere Lenchon, que la Reine avoit choſi pour Confeſſeur après la mort de M. Fleury, &c.

MADAME. Je ne ſai ſi Votre Majeſté a deviné que l'on feroit intrigue pour qu'elle n'eut pas le Pere Lenchon; mais tant en eſt que le Pere Provincial l'a refuſé, diſant qu'il ne pouvoit aller, & il s'en excuſe lui-même ſur ſes infirmités. On eſſayera de ſavoir de lui-même s'il eſt vrai. Cela me fâche fort parce que l'on aſſure qu'ils eſt très bon homme, & ce refus m'en donne encore meilleure opinion. Je ne manquerai pas d'avertir Votre Majeſté de ce que nous apprendrons. S'il eſt vrai qu'il ſoit infirme & que cela le retienne, l'on fera ce que l'on pourra pour en cherche un autre; mais il faut un peu de tems. Toujours le Roi ſera ſatisfait qu'il n'ait pas tenu à Votre Majeſté qu'elle n'en eût un plûtôt. On fera auſſi tout le poſſible pour avoir un ſecond Prêtre, car Votre Majeſté a grande raiſon de vouloir deux perſonnes de confiance. Elles ſont ſi extra- 16. Avril.

or-

1659. ordinairement rares qu'il faudra du tems pour les trouver. Il faut, Madame, que vous les demandiez à Dieu, & nous le ferons très instament avec Votre Majesté; étant une des choses les plus necessaires pour votre salut. Vous avez certainement perdu à Monsieur Fleury. Il étoit très fidelle à Votre Majesté, & avoit une très grande affection pour votre salut. Il a très bien instruit ma Sœur Marguerite Thecle *, & nous voyons par la conduite qu'il a tenue sur elle, qu'il avoit beaucoup de lumiere.

* M. Joffe.

On dit ici que la paix generale se va faire assurément. Je doute que Dieu *veuille* faire cette grace au monde qui est si corrompû, qu'on voit toujours accroître les crimes de telle sorte, & avec tant d'insolence & de mepris de sa Divine Majesté, qu'il semble qu'il n'y ait plus de foi. Néanmoins sa bonté est infinie, & peut-être veut-il nous convertir par ses misericordes, ses justes chatimens ne l'ayant point fait. S'il donne la paix, la Pologne l'aura sans doute, & Votre Majesté n'aura plus de soin que de chercher Dieu & les moyens de lui plaire. Je suis, &c.

LETTRE DCCCCLXXXIX.

A la même. Sur le prochain depart du Pere Lenchon, dont elle fait un grand eloge, &c.

29. Mai. MADAME. Le Pere Lenchon s'est enfin resolu d'aller trouver Votre Majesté. Il y a grande apparence qu'on n'avoit guere envie qu'il y allât, puisqu'on a fait de grandes enquestes pour decouvrir qui

qui l'avoit pû enſeigner à Votre Majeſté. Mais on n'en a pû rien ſavoir, & le bon Pere ne le ſait pas lui-même. On en dit toujours beaucoup de bien, & pour moi la peine qu'il a eu à ſe reſoudre à aller, accroît la bonne opinion que j'en avois; étant vrai que ceux qui ne craignent pas de ſemblables engagemens ne ſauroient bien s'en acquitter. La charge des ames eſt redoutable, & ſur-tout des Princes; & la demeure de la Cour perilleuſe. J'ai donc joie, Madame, de ce que le bon Pere craint, ſe defiant de ſes forces: cela fera qu'il mettra toute ſa confiance en Dieu, & le priera ſans ceſſe qu'il lui donne ce qui lui eſt neceſſaire pour bien ſervir Votre Majeſté. 1659.

Votre Majeſté a eu de grandes afflictions des ruines de ſon Etat, mais elles ſeront bientôt retablies Dieu aidant par la paix, que l'on croit aſſurée ici avec l'Eſpagne*: & je crois que cela l'affermira en votre Etat, puis qu'on n'aura plus que faire du Roi de Suede. Ainſi tous les maux & les biens de ce monde vont & viennent, & il n'y a rien de ſtable; de ſorte que toutes choſes y ſont peu conſiderables. Mais, Madame, ſi nous n'avons pas un ſoin perpetuel de notre ſalut, & de nous accroître par le mepris des creatures dans le parfait amour de Dieu, la mort arrivera, & nous trouvant dans l'aſſoupiſſe-

* La paix des Pyrenées & le mariage du Roi Louis XIV. avec Marie Thereſe d'Auſtriche, terminerent enfin la guerre d'entre la France & l'Eſpagne, qui avoit duré près de trente ans; pendant leſquels M. le Duc d'Orleans, le Prince de Condé & autres Princes avoient auſſi excité des guerres civiles, affligé Paris & cauſé de grandes miſeres à la France.

1659. ment & la negligence, elle nous precipitera dans des malheurs éternels.

Pour ce qui eſt du Prêtre que vous deſirez, j'ai fait tout ce que j'ai pû pour m'enquerir où on le pourroit rencontrer; mais perſonne ne m'en donne eſperance, parce que Votre Majeſté deſire qu'il ſe mêle de ſes affaires temporelles, à quoi jamais un Prêtre vraiment à Dieu ne reſoudra: outre que s'il fait vraiment ſon metier de miniſtre de Jeſus-Chriſt il ne ſaura nullement les affaires du monde, & l'œconomie temporelle; tout le tems d'un Prêtre n'étant pas aſſez long pour s'inſtruire dans la loi de Dieu & ſe diſpoſer par la priere à la pratiquer & à l'enſeigner s'il y eſt appellé. Il ſe pourroit peut-être trouver quelque Prêtre de bon ſens commun & ſage politique, qui ſeroit fort aiſe de rendre ſervice à Votre Majeſté pour faire fortune, ou tout le moins pour recevoir de l'honneur en ſervant une Reine: mais, Madame, nous ne connoiſſons point de ces perſonnes, & ſi nous en connoiſſions nous ne voudrions pas en repondre à Votre Majeſté, ni nous faire fort qu'il la pût bien & fidellement ſervir. Si Votre Majeſté vouloit un Seculier, il s'en pourroit plutôt trouver, quoique non ſans peine, les gens de bien étant toujours rares, &c.

LETTRE DCCCCXC.

A la Reine de Pologne. Elle lui apprend qu'elle a trouvé un Prêtre tel que la Reine paroiſſoit le deſirer.

16. Juin. MADAME. Ayant commencé à me donner l'honneur d'écrire à Votre Ma-

Majeſté dès le 29. de Mai, & deſeſperant comme je vous diſois de pouvoir rencontrer un Prêtre tel que Votre Majeſté le deſireroit, il arriva que M. Singlin venant ici & lui parlant du deſir de Votre Majeſté il s'aviſa d'un qu'il croit qu'il pourra rendre bon ſervice à Votre Majeſté, étant fort homme de bien, capable, qui ſait les langues, & qui a même capacité pour les affaires temporelles. M. Singlin me dit qu'il lui parleroit pour ſavoir s'il voudroit aller trouver Votre Majeſté, ce qu'il a fait ſa reponſe a été qu'oui, pourvû que ſon occupation principale ne fût pas les affaires temporelles, n'y auſſi celles d'un ſimple Aumônier, parce qu'étant Prêtre, il ſe croit obligé de ſervir l'Egliſe en ce qu'il peut. Il prêche bien, & a auſſi talent pour la conduite des ames. Il ſait en perfection les Ceremonies de l'Egliſe, & tout ce qu'elles repreſentent: d'ailleurs il eſt ſans ambition, & fort doux, capable de conſeil & de ſecret. Nous ſupplions très humblement Votre Majeſté de nous faire ſavoir preciſément en quel emploi elle le deſire, & s'il ſe reſout d'aller, nous l'enverrons. Pour ce qui eſt des appointemens, je ſuis aſſuré que Votre Majeſté le voudra raiſonnablement, & qu'il s'en contentera. J'ai appris que le Pere Lenchon eſt parti, dont je loue Dieu & le ſupplie très humblement qu'il conduiſe Votre Majeſté par ſon eſprit, & qu'il arrive heureuſement auprès d'elle. Je ſuis, &c. 1659.

1659.

LETTRE DCCCCXCI.

A l'Abbeſſe de Xaintes. Au ſujet d'une de ſes couſines, qui avoit reçu le Baptême ſans Ceremonies.

21. Juin. JE vous avoue, Madame, que j'ai eu envie de rire de ce que vous vous êtes addreſſée à mon frere d'Andilly pour les diſpoſitions du Baptême. Vous le prenez, Madame, pour un Theologien, ce qu'il ne fut jamais: tout ſon talent eſt de traduire. Pour le livre du ſaint Sacrement, c'eſt le dernier ouvrage de feu mon neveu le Maitre. Pour revenir au Baptême, Madame, je crois que Mademoiſelle votre couſine eſt ondoyée, & par conſequent ce n'eſt que les Ceremonies qui reſtent à faire, qui ne font pas un Sacrement. Ce qui n'empêche pas pourtant que vous ne faſſiez très bien de la diſpoſer à les recevoir ſaintement, & à y bien renouveller ſon Baptême. Je vous envoye un petit écrit que le Docteur * a fait pour cela. Je ne puis croire, Madame, que vous penſiez à prendre pour maraine cette Dame Huguenote. Ce ſeroit un grand peché, & je penſe qu'il vaudroit mieux omettre ces ceremonies que bien qu'une perſonne hors de l'Egliſe y eût part. Nous prierons & ferons prier Dieu à toutes nos petites filles pour cette bonne Demoiſelle, afin que Dieu la rempliſſe de toutes ſes benedictions. Nous ſommes revenues il y a trois jours, un mois plutôt que nous n'euſſions fait, à cauſe de la maladie de notre Mere*, qui continue toujours avec grande opiniatreté, ne cedant à aucun remede. Tout eſt entre les mains de Dieu, & tout no-

* M. Arnauld.

* Agnès.

notre bonheur consiste à vouloir absolument dependre de sa sainte volonté & providence, qui fait tout pour le mieux. Personne n'est plus votre très humble servante que moi, & notre Mere en dit autant: si nous étions deux je le disputerois contre elle, mais nous ne sommes qu'un. 1659.

LETTRE DCCCCXCII.

*A la Mere Marie de Sainte Magdeleine du Fargis *, dont est ici la Lettre, à laquelle elle repond, en lui donnant divers avis.*

La Mere du Fargis.

JE vous remercie très humblement de ce que vous m'avez mandé sur la lettre de ma Sœur N. J'entrevois quelquefois assez que les choses ne sont pas comme elles doivent être, mais je suis toute autrement forte quand je sai votre sentiment. Cette Sœur a bien besoin de vos prieres, ayant plusieurs foiblesses qu'elle ne connoît pas, & que je doute quelle puisse connoître. Mais au fond elle à bien la crainte de Dieu, quoique ce soit d'une maniere propor-

La M. Angelique.

22. Juillet.

IL est vrai, ma très chere Sœur, que vous voyez bien la verité de toutes choses, mais vous ne vous y appliquez pas assez par un peu de negligence, & pour les autres par une douceur naturelle qui vous rend molle. C'est une chose étrange que le demon avec notre amour propre nous trompe mieux avec quelque crainte de Dieu & des sentimens de devotion, que si nous n'en

* Elle n'étoit point encore Prieure mais elle suppléoit à la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, qui occupoit cette place à Port-Royal des Champs.

1659. n'en avions point, parce que nous prenons un faux repos & une vaine confiance à nos pretendues bonnes volontés, qui ne peuvent être telles si elles ne sont pleines. Dieu n'inculque rien tant dans la sainte Ecriture, ensuite du premier Commandement de l'aimer de tout son cœur, que la haine qu'il a d'un esprit partagé, des œuvres imparfaites, des dons accompagnés de propre volonté & proportionnés à nos humeurs & inclinations, qui ruinent toujours l'unique regard que nous devons avoir vers Dieu en toute chose. Je ne vous puis dire tout ce que je pense faute de tems.

tionnée à sa lumiere qui est bien petite. Que je suis obligée à Dieu & à vous, ma chere Mere, d'être instruite comme je la suis dans la verité. Mais aussi je serai bien coupable, si je n'en fais meilleur usage que je n'en ai fait jusqu'à present.

Ne la croiez pas, elle le trouvera bien: mais on aime cette particularité de parler à une heure extraordinaire, & de mettre plus de tems qu'il n'est necessaire. C'est un point de la regle de parler à la Superieure en peu de mots: le S. Esprit l'a fait écrire à S. Benoît, & il est très important. Car 1. on fait perdre du tems aux Superieurs. 2. On s'y familiarise contre le respect, qu'on oublie souvent dans un long discours. 3. On donne lieu à son amour propre, à sa curiosité, aux excuses, aux repliques, &c. Pre-

*Pour ce qui est de parler après complies, cela ne m'est gueres arrivé qu'a l'égard de ma Sœur N. * qui disoit qu'elle n'avoit pas le tems de me venir trouver durant la journée.*

*Infirmiere.

nez

nez y garde: votre humeur facile y donne lieu. 1659.

Ce que j'avois à vous mander de ma Sœur N. n'étoit que pour l'excuſer d'une choſe, où elle n'a pas tant de tort qu'on pourroit dire.

La perſonne que vous voulez dire, ne m'en a point parlé. Mais quoiqu'il faille ſupporter cette Sœur, il ne faut pas omettre de lui faire voir ſon amour propre & ſon immortification, afin qu'elle s'en humilie. Et penſez-vous, ma chere Sœur, que Dieu ſe contente de ces changemens perpetuels des ames du bien au mal, & de leurs bonnes & mauvaiſes humeurs. Leurs changemens & viciſſitudes, ne venant que de leur propre volonté, elles ſont devant Dieu auſſi mal quand elles paroiſſent bien, que quand elles ſont fâcheuſes. Mais parce que cela ne nous incommode pas tant, nous n'en ſommes pas en peine; quoique l'amour de leur vrai bien ne nous dût pas laiſſer en repos pendant que nous les voyons dans ces inſtabilités.

J'ai grande joie, ma chere Mere, de l'eſperance que vous nous donnez de vous revoir bientôt: je n'ai point encore été ſi longtems ſans vous. Je vous aſſure que cela m'a ſemblé bien long, mais c'eſt une grande conſolation que cela ne dure pas davantage.

Il faut, ma chere Sœur, regarder Dieu en toutes choſes, & être prêt à tout ce qu'il lui plaît. Nos peines ni nos fautes mêmes ne trouvent point de remede dans les créatures, mais dans la foi & la confiance qu'elles nous donnent en Dieu. Nous ſommes toujours humaines, & nous voyons & ſouffrons tout humainement; & ainſi nous rampons toujours ſur la terre.

1659.

LETTRE DCCCCXCIII.

A M. de Saint Gilles d'Aſſon. Touchant les bons Livres que Madame de Fontevraud avoit defendu de lire à une de ſes nièces, &c.

2. Août. VOus avez grand ſujet de vous conſoler ſur ce qui regarde votre bonne niéce, ſon humble baſſeſſe étant infiniment plus heureuſe que l'Alteſſe, qui la prive des conſolations qu'elle recevroit par la lecture des bons Livres, que vous lui avez envoyés. Aſſurez-vous, Monſieur, que le ſaint Eſprit lui fera reſſouvenir de ce qu'il lui a appris par ſes lectures, avec plus de profit & de conſolation, qu'elle n'en a jamais reçu en liſant, & qu'il viendra un jour que la liberté lui ſera rendue. L'avis que M. Singlin vous a donné, lui ſera ſans doute auſſi très utile. Pourvû qu'elle ait un vrai recours à Dieu, & qu'elle garde le ſilence avec les créatures, toutes ces afflictions lui tourneront en benedictions. C'eſt beaucoup que la bonne Mere Prieure ſoit pour elle: en lui obéiſſant, elle aura le repos de ſa conſcience, & recevra toujours la conſolation de vos Lettres par ſa permiſſion. Nous avons ſujet de trembler voyant la pauvreté de tant de bonnes Religieuſes & notre abondance, & nous devons nous ſouvenir avec crainte des paroles du bon Pere N. que nous ne ſommes pas aſſez graſſes vû la bonne nourriture que nous avons. Je me recommande très humblement à vos ſaintes prieres, &c.

LET-

1659.

LETTRE DCCCCXCIV.

A la Reine de Pologne. Au ſujet d'un bon Prêtre, que la Reine avoit demandé pour veiller à ſes Hôpitaux, &c.

MADAME. Nous reçumes le dernier courier celle dont il vous a plû nous honorer du 28. Septembre. Je ſuis bien fâchée de ce que ce bon Eccleſiaſtique ne peut partir auſſi-tôt que Votre Majeſté le deſire; mais la ſaiſon eſt deja ſi avancée, les jours ſi courts, & le tems ſi fâcheux ici, qu'il n'y a nulle apparence d'entreprendre un voyage de ſix cens lieües en cette ſaiſon. De plus, Madame, ce bon Prêtre eſt en peine, ſi vous ſavez que ceux qui le perſecutent, non contents de l'avoir fait chaſſer d'une maiſon Religieuſe, qu'il aſſiſtoit avec beaucoup de charité & d'utilité, ainſi qu'ils l'avoient fait chaſſer de l'Hôpital des Incurables, ont de plus obtenu une Lettre de cachet pour le reléguer à Quimper; où ſes amis ne lui ont point conſeillé d'aller, ce lieu étant éloigné de deux cens lieues, & d'un air ſi fâcheux que ceux qui n'y ſont pas nés n'y peuvent vivre. M. le Duc de Saint-Simon fait tout ce qu'il peut pour faire revoquer cette Lettre, mais il eſt à douter s'il en viendra à bout, à cauſe des grandes intrigues de ceux qui l'ont obtenue. 6. Novembre.

Or, Madame, encore que ce bon Prêtre ne ſoit pas connu en Pologne, où même il pourra changer de nom, il croit que (l'étant beaucoup ici à cauſe de l'emploi où il a été pluſieurs années à l'Hôpital des Incurables, où ſa bonne con-

1659. duite & ſa grande charité l'on ſignalé & fait connoître à beaucoup de perſonnes,) il eſt impoſſible qu'enfin il ne ſoit connu dans votre Cour, & que ſes ennemis ne le pourſuivent juſques là ; dont il ne ſe mettra pas en peine, pourvû que Votre Majeſté le veuille ſoutenir. Je vous ſupplie donc très humblement, Madame, de nous faire l'honneur de nous dire, ſi Votre Majeſté n'aura point de peine qu'il l'aille trouver en cet état, ayant ordre du Roi d'aller où il ne peut aller. Il eſt retiré chez un de ſes amis, & s'il part on n'en ſaura rien. Mais il demande ſi, au cas qu'il fût reconnu étant dans le ſervice de Votre Majeſté, elle le ſoutiendra comme elle a fait feu M. de Fleury, lors qu'on lui fit mander de Rome qu'il étoit heretique. J'ai deja dit à Votre Majeſté, que ce n'eſt point un homme diſputeur ni intriguant, mais qu'il s'applique à ce que Dieu l'oblige avec grand ſoin & piété,

L'emploi que Votre Majeſté lui veut donner à ſon Hôpital, lui ſera fort agreable. Je crois que c'eſt pour cela principalement que Dieu à inſpiré Votre Majeſté à le vouloir, parce qu'il a un talent particulier pour cela, & j'ai ouï dire que les Hôpitaux ne ſont gueres bien reglés en Pologne. Ce ſera un grand ſervice que Votre Majeſté rendra à Dieu, & une grande charité à ſes pauvres peuples, de procurer que les Hôpitaux ſoient bien reglés, & les pauvres aſſiſtés pour leurs corps & pour leurs ames. La paix, que nous demandons toujours à Dieu, & que nous eſperons qu'il vous donnera par ſa miſeri-

corde,

corde, donnera un grand moyen à Votre Majesté de s'appliquer à cette sainte œuvre. Je suis, &c. 1759.

LETTRE DCCCCXCV.

A une Superieure d'un Monastere étranger qui venoit de se demettre de sa charge. Elle lui fait sentir le bonheur des abbaissemens, &c.

JE vous puis assurer, ma très chere Mere, que le changement de votre condition n'a nullement changé la disposition de mon esprit vers vous, non plus que de vous vers moi. Et même l'état d'abaissement, où je vois que la divine Providence vous a mise, augmente mon respect & mon affection pour vous; vous estimant plus favorisée de Dieu que je ne faisois, puisque vous êtes exterieurement plus semblable à son Fils. Que si vos abbaissemens & vos humiliations continuent & s'augmentent, je vous estimerai toujours plus heureuse & plus digne de respect & d'affection. Je ne regarde que vous, ma très chere Mere, & votre bien, le reste me semble peu de chose au prix de l'œuvre de Dieu en vous, & au dessein qu'il a de purifier votre ame. Je ne dis pas, ma très chere Mere, de la sanctifier, parce que je n'aime pas ces termes élevés, & qu'il me semble que nous devons laisser à Dieu toute élevation & demeurer en toute bassesse, qui est l'accomplissement de la justice pour nous. Dieu vous a fait particuliere, en quoi vous lui êtes infiniment obligée, & encore plus de ce que c'est avec des circonstances qui vous mettent en état de ne prendre plus de part 21. Novembre.

1659. au gouvernement que par des gemiſſemens devant Dieu.

Je ſai, ma très chere Mere, que le zele de la maiſon de Dieu, & l'horreur de voir detruire le bien & introduire le mal, s'oppoſent au ſilence, & font croire qu'il faut preferer le bien public au bien particulier ; & qu'on peut dire que c'eſt un crime de ne pas crier au loup, quand on le voit entrer dans la bergerie. Tout cela eſt vrai, mais c'eſt de Jeſus-Chriſt & de ſon eſprit qu'il faut apprendre la maniere de le pratiquer, & quand & comment il faut agir. Je prierai Dieu de tout mon cœur, ma très chere Mere, qu'il vous l'enſeigne & qu'il ſoit votre force, votre lumiere & votre conduite. Je vous puis aſſurer que vous m'êtes toujours preſente, comme auſſi la Mere Prieure, à laquelle je n'oſe dire ce que je penſe, ſinon que la parfaite amitié qu'elle a pour vous l'oblige de ſe rejouir plutôt que de ſe troubler de vous voir en l'état où Dieu vous a miſe, preferant votre bien au ſien propre ; puiſqu'en cela conſiſte la parfaite amitié. Je ſai bien qu'elle peut alleguer cent raiſons pour ſe defendre contre ce que je dis ; mais je crois que je ſuis dans les principes de la foi & des vraies maximes chretiennes, qu'elle aime tant. Je ſuis toute à vous & à elle.

LETTRE DCCCCXCVI.

A Mademoiſelle de Roannès. Elle la conſole dans ſes afflictions.

Même tems. MEs nouvelles, ma très chere Sœur, dont il vous à plû me faire l'honneur

neur de demander, ſont, que tout ainſi que je vous ſuivois en eſprit dans les exercices où Dieu vous donnoit tant de joie, je le fais encore dans vos douleurs, avec une double affection. La puiſſance du monde peut ſeparer le corps, mais il eſt impoſſible qu'elle deſuniſſe les cœurs. Vous êtes à Dieu par ſa grace, nul vous ravira de ſa main, & il vous affermira d'autant plus dans les mouvemens qu'il vous à donnés, que ſon ennemi fera plus d'effort pour les arracher de votre ame. J'admire la rencontre de l'Evangile de la ſemaine, où Dieu a permis que vous ayez ſouffert violence*: il ſembloit dormir pour vous, mais il veilloit & veillera toujours; & en veillant il vous fera veiller à la garde de votre cœur, pour le conſerver pur & paiſible au milieu de tant d'orages, qu'il calmera quand il lui plaira. Vous avez raiſon de dire qu'il faut un ſecond Miracle: je le crois, mais il eſt auſſi aiſé à Dieu de le faire, que le premier. Que ſa ſainte volonté ſoit faite: en la ſuivant nous ne nous égarerons jamais, & elle nous conduira heureuſement à lui, ce qui doit être le centre de tous nos deſirs. Je ſuis, &c. 1659.

* Voyez p. 437.

LETTRE DCCCCXCVII.

A la Sœur Angelique Magdeleine qu'on avoit chargée à Argenſol du ſoin des Novices. Elle lui donne quelques avis, & la ſupplie de ne point s'inquieter des faux bruits qu'on faiſoit courir contre Port-Royal.

VOus avez, ma très chere Sœur, une grande charge que celle d'inſtruire les En Decembre.

1659. les Novices, & qui vous oblige à beaucoup prier, pour recevoir de Dieu ce que vous leur devez donner. Pour cela il vous faut ſeparer de toute inutilité, de tout entretien, & de toutes nouvelles.

Je vous ſupplie, ma chere Sœur, n'ajoutez point de foi à tout ce qu'on vous dit de nous; ne vous mettez point en peine de rien ſavoir; que votre charité pour nous ſe reduiſe à demander miſericorde à Dieu pour nous. Il ſait tous nos beſoins & les vôtres. Ne vous mettez en nulle peine, je vous le repete encore une fois, de ce que vous entendez dire de nous. Seulement faites-nous la charité de prier Dieu qu'il nous faſſe la grace d'être de vraies Religieuſes, ſeparées du monde en tout, ſi ce n'eſt qu'il nous donne l'occaſion de ſervir le prochain. Tout le reſte n'eſt qu'amuſement & perte de tems.

Quand il arriveroit toutes ſortes de changemens, cela ne vous doit nullement inquieter, puiſqu'ils ne nous troubleront point, Dieu aidant. Qu'y a-t-il au monde qui nous puiſſe fâcher, tant que Dieu nous fera la grace de ne rien ſouhaiter que de le chercher de tout notre cœur, & d'accomplir nos vœux & les ſaintes obſervances de notre Regle? Demeurons dans le ſilence, ſeparons nous de tout, pour nous occuper uniquement de Dieu & de notre obéiſſance particuliere. Celle que vous avez, vous oblige plus que toute autre à l'oraiſon, à la retraite & à toutes les obſervances, pour inſtruire vos Novices plus par exemple que par paroles. Je ſuis toute à vous.

LET.

1660.

LETTRE DCCCCXCVIII.

la Sœur Angelique de S. Jean sa niece, laquelle étoit alors Souprieure & Maîtresse des Novices à Paris.

a S. A. de S. Jean.

E suis comblée de vos bontés, ma che- Mere, & il est vrai e vous avez des ter- es pour vous expri- er qu'il n'y a que le eur qui puisse former, qui en même tems ntrent tellement dans cœur des personnes qui vous parlez, que our moi j'avoue que e ne saurois dire ce ue j'ai senti, &c.*

La M. Angelique.

JE loue Dieu & m'estime heureuse, ma très chere Sœur, de ce qu'il me donne pour vous; & je le supplie qu'il nous en fasse recevoir efficacement toutes deux les semences, dont sa divine charité nous presse incessamment; & afin qu'elles ne manquent pas de fructifier, voyons, veillons & prions, ma très chere. Je ne fais que le dire aux autres: il est vrai que j'en ai le desir; mais il ne produit rien du tout, que comme de ces grosses prunes pleines de vent que nous voyons à nos arbres. Il est infiniment vrai. Priez Dieu pour moi, ma très chere Sœur, & soutenez ma vieillesse comme je desire servir votre jeunesse, quoique je l'aie fait très imparfaitement.

4 Janvier.

Tout notre Noviciat vous demande très humblement part à votre charité dans cette nou-

Je souhaite tout ce que vous desirez, & je prie Dieu qu'il me fasse la grace que ce soit

* Voyez le Tome III. des Memoires sur la vie de la M. Angelique & de ses Filles, pages 514 & 515.

1660. ſoit par ſon eſprit, & qu'il accompliſſe ſon œuvre en tout votre Noviciat. J'ai une joie toute particuliere de la pauvre Henriette. Je l'avois dans l'eſprit, mais en ma maniere inutile, qui n'eſt qu'un ſoin tout humain. Dieu eſt infiniment bon: je le ſupplie qu'il lui en faſſe reſſentir un effet éternel.

velle année. Tout y eſt aſſez bien diſpoſé, graces à Dieu. Ma Sœur Henriette qui ne faiſoit rien qui vaille comme vous ſavez, a été touchée des Conferences de M. N. & elle temoigne vouloir rentrer en elle-même.

LETTRE DCCCCXCIX.

A M. le Marquis de Sevigné que Dieu venoit de toucher. Elle lui temoigne les diſpoſitions où elle étoit à ſon egard.

8. Janvier. NOus nous eſtimons heureuſes ſi nous pouvons, Monſieur, contribuer en quelque choſe aux ſaints & juſtes deſirs que Dieu vous donne. M. Singlin, qui connoît vos diſpoſitions, eſt tout rempli de charité pour vous aider en ce qui lui ſera poſſible. Il faut diſpoſer de tout ce qui nous regarde, de ſorte que nous n'ayons qu'à prier Dieu qu'il faſſe connoître ce qui eſt à propos pour votre bien, à quoi je vous aſſure, Monſieur, que nous ne manquerons pas, comme auſſi de demander qu'il vous donne une conſtante perſeverance à ſuivre Jeſus-Chriſt, qui vous appelle & vous diſcerne par une miſericorde ſi ſinguliere d'une infinité d'autres. Je vous ſupplie très humblement, Monſieur, de le prier de nous rendre telles que vous nous croyez & que nous devrions

vrions être, afin qu'il daigne exaucer nos prieres, & que je ne ſois pas inutilement votre, &c. 1660.

LETTRE M.

A une Religieuſe, au ſujet d'une de ſes Sœurs, & d'un procès gagné par M. Akakia du Pleſſis.

IL eſt vrai, ma chere Sœur, qu'il y a toujours ſujet de demander miſericorde à Dieu, mais il eſt vrai auſſi qu'il y a ſujet de le remercier de celle qu'il fait à cette bonne Sœur qui ſe laiſſe bien conduire; & en effet tout conſideré, les qualités de ſon eſprit & la foibleſſe de ſon corps font reconnoître que la grace de Dieu agit en elle, & qu'elle n'y eſt point vaine. C'eſt tout ce que nous pouvons deſirer pour elle, & pour nous mêmes: tout le reſte n'eſt que malheur, & avec cela tout eſt bonheur, quelques infirmités que nous ayons. 2. Mars.

J'ai plus de joie, que M. du Pleſſis (Akakia) ſoit delivré de la ſollicitation du procès du petit Port-Royal, que de ce qu'il eſt gagné. Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de lui dire que je ſouffre plus du tort qu'il fait à ſa ſanté, ne ſe conſervant point, que je ne reſſens les grands avantages que nous recevons de ſa charité. Priez le Medecin de voir en quel état il eſt, afin qu'il lui puiſſe faire ordonner par M. Singlin de prendre ce qui lui eſt neceſſaire: je le ſalue très humblement.

Je vous ſupplie très humblement, de prier Dieu qu'il me pardonne les fautes que j'ai

1660. j'ai faites envers vous & les autres, & je m'eſtimerai bienheureuſe. Je ne fus jamais qu'une ſervante inutile, & j'ai grand ſujet de craindre la venue du Pere de famille ; duquel je ne merite qu'un rigoureux châtiment, ſi ſa miſericorde ne ſurmonte ſa juſtice, & ne me fait la grace d'être plus fidelle le peu de tems qui me reſte. Je ſuis, &c.

LETTRE MI.

A la Reine de Pologne. Après lui avoir parlé de la continuation des Miracles, elle la remercie d'un beau ſoleil que cette Princeſſe envoyoit à Port-Royal pour le S. Sacrement ; & elle lui raconte l'hiſtoire d'un Domeſtique de cette Maiſon, qui venoit de mourir en odeur de ſainteté.*

6 Mars. MADAME. Je ſuis très ſenſiblement touchée de la continuation des maux que vous cauſe la guerre, & je n'ai eu qu'une demie joie de notre paix, qui ſera entiere quand il plaira à Dieu de la donner à la Pologne †. Il eſt demain S. Caſimier, & il échet que nous faiſons la commemoration du premier Miracle qu'il a plû à Dieu de faire par la ſainte Epine ; & qui a été ſuivi d'une infinité d'autres qui continuent toujours, & dont il y en a

PLUS

* Cette Lettre eſt la derniere addreſſée à cette Princeſſe dont on eût copie à Port-Royal. Après la mort de la M. Angelique, qui arriva l'année ſuivante, la Mere Agnès ſa ſœur continua d'ecrire à la Reine de Pologne, qui mourut le 10. Mai 1667. Voyez le Necrologe.

† Le 23. Mai la Pologne fit à Oliva la paix avec la Suede, qui abandonna tout ce qui lui reſtoit de ſes conquêtes.

PLUS DE QUATRE-VINGTS d'écrits & bien averés. Nous ne manquerons pas de demander à Dieu, en prenant pour interceſſeur ce ſaint Prince qui eſt Patron du Roi & de la Pologne, qu'il donne à Votre Majeſté l'abondance de ſes ſaintes graces & une ſolide paix à votre Royaume. 1660.

J'ai reçu par Madame de Zizola la Lettre, dont il a plû à Votre Majeſté de la charger pour nous, avec le ſoleil que cette Dame a eu la bonté d'envoyer exprès par un Gentilhomme à M. le Preſident le Grand, qui pour ſa ſûreté a ouvert la boëte, pour faire voir qu'il n'y avoit rien de manqué ni de gâté. Ils ont été ſi ravis de ſa beauté, lui & Madame ſa femme qui eſt fille de Madame de Raffetot, qu'ils l'ont montré a toute la ville (de Rouen): dont nous ſommes bien aiſes d'un côté, parce que cela a fait donner bien des benedictions à Votre Majeſté, & louer ſa pieté; mais d'ailleurs nous ſommes bien en peine pour le faire venir, de crainte qu'ayant ébruité la beauté & la richeſſe de cette piece, elle ne courre riſque par le chemin; de ſorte que nous avons prié qu'on ne l'envoye pas encore, afin de le faire oublier. Cependant j'avoue à Votre Majeſté qu'il nous ennuye de ne l'avoir pas encore, mais c'eſt un deſir humain; & je dois être ſatisfaite de ce que Dieu l'a deja reçu de Votre Majeſté, & que nous ſommes auſſi obligées à le prier de regarder la pieté & la bonté avec laquelle elle honore cette Maiſon, que ſi nous poſſedions ce gage pretieux.

Je ſuis aſſurée, que Votre Majeſté veut bien que je lui diſe pour ſon édification,

1660. tion, qu'il nous eſt mort un chartier* de notre Maiſon des Champs, en reputation de ſainteté par tout le pays. C'étoit un homme ſimple, mais de très bon ſens. Il n'avoit que vingt-ſix ans, dont il nous a ſervi ſix, pendant leſquels on ne lui a jamais entendu dire une parole mal à propos, & il n'a pas eu la moindre diſpute avec ſes Compagnons. Sitôt qu'il étoit revenu des champs & qu'il avoit panſé ſes chevaux, les autres ſortant de l'écurie il y demeuroit en priere; & celui qui a ſoin du menage de la ferme, y allant voir ſouvent ſi les chevaux étoient bien panſés, l'y a toujours trouvé à genoux, faiſant ſemblant quand il étoit ſurpris, de chercher quelque choſe dans la paille. Il jeûnoit exactement tous les jeûnes de l'Egliſe, & en d'autres tems.

Il donnoit tous les jours aux pauvres le pain qu'on leur donne pour faire la collation aux champs l'après-dinée. Il avoit quelques terres à lui dont il vendit pour quatre cent livres, & en donna cent livres pour delivrer un priſonnier, & du reſte il en donnoit à de pauvres familles par ſemaine. Il recueilloit le bled des terres qui lui reſtoient; & pendant les grandes gelées de cet hyver qu'on ne pouvoit labourer, il demanda congé pour aller chez lui battre ſon bled, & à meſure qu'il battoit il le diſtribuoit aux pauvres. Non ſeulement il donnoit ſon bien mais encore ſes gages, ne retenant preciſément que ce qu'il lui falloit pour s'entretenir bien pau-

* Innocent Fai qui mourut le 16. Janvier.

pauvrement. S'appercevant qu'on parloit de ſes aumônes, il pria celui qui a ſoin de notre menage, de donner ſes gages pour lui, & l'autre s'excuſant, en diſant qu'il devoit autant craindre que lui la vaine reputation, il lui dit de faire tout comme ſi c'étoit des aumônes de l'Abbaye. Il faiſoit ſemblant de prêter aux pauvres, afin qu'il ne ſe cruſſent pas ſi obligés à lui. 1660.

Le Gentilhomme de ſon village, l'ayant rencontré, lui dit qu'il avoit appris qu'il vendoit ſon bien pour le donner aux pauvres & qu'il étoit un grand fou, & il lui demanda qui lui avoit appris cela? Il lui dit que c'étoit l'Evangile. Le Gentilhomme lui dit qu'il l'entendoit mal; qu'il étoit le premier pauvre pour qui il devoit garder ſon bien, & qu'il ſe reduiroit à mourir de faim ſur un fumier. Ce bon homme lui repondit avec un merveilleux zele, qui étonna ce Gentilhomme: „Monſieur, ce „ n'eſt pas le bien qui nous donne nos ne„ ceſſités, c'eſt la Providence de Dieu: „ quand je n'aurai plus de bien je ſub„ ſiſterai auſſi bien & mieux que vous. „ Je mourerai un de ces jours, & le bien „ que je laiſſerai me ſera bien inutile". Il eſt mort quinze jours après, non pas ſur un fumier, mais avec toutes les aſſiſtances qu'on lui à pû donner; notre Medecin ne bougeant d'auprès de lui, & toute la Maiſon le ſervant avec un grand ſoin.

Il reçut tous les Sacremens avec une très grande devotion, & auſſitôt après il perdit le jugement par l'ardeur de la fievre. On lui a trouvé après ſa mort l'eſtomac

1660. mac tout écorché d'une haire qu'il s'étoit faite du crin de ſes chevaux. On a auſſi trouvé une diſcipline qu'il avoit faite de grandes éguillettes avec des grands fers. Les Fêtes que les autres prenoient pour ſe divertir, il alloit après l'Office viſiter les malades, les conſoler & leur faire charité. Je ſerois trop longue à importuner Votre Majeſté de lui dire toutes les particularités de ce bon homme, que nous nous eſtimons trop heureuſes d'avoir eu chez nous, & qu'il y ſoit mort. Nous l'avons fait enterrer dans notre Egliſe, & non pas au cimetiere, où on met les autres Domeſtiques; & nous nous eſtimons plus honorées que ſon corps y ſoit, que celui d'un grand Seigneur.

Je m'aſſure, Madame, que votre pieté vous fera benir Dieu de ſes miſericordes, qu'il fait paroître en tout tems, & ſur tous, petits & grands, qui le cherchent en verité. Il nous eſt auſſi mort une Sœur dans une devotion merveilleuſe, dont il n'y avoit que dix-huit mois qu'elle étoit Profeſſe. J'abuſe de la bonté de Votre Majeſté par cette longue Lettre: très humble pardon, Madame. C'eſt mon cœur qui s'épanche aux pieds de Votre Majeſté, de qui je ſuis dans tous les reſpects poſſibles, &c.

LETTRE MII.

A Madame l'Abbeſſe de Xaintes. Elle la conſole dans ſes peines, & lui parle d'un Confeſſeur, &c.

Ma, Si j'étois telle que vous me croyez par votre bonté & charité, vous vous reſſenti-

sentiriez bien, ma très chere Mere, que je ne vous oublie pas; & les desirs que j'ai que Dieu vous donne toutes sortes de benedictions & qu'il pourvoie à tous vos besoins, produiroient des effets. Mais en verité je suis si indigne que je ne puis que vous être très inutile. J'ai compassion plus que je ne vous puis exprimer de voir vos peines de toutes manieres, concevant ce me semble très bien combien elles sont pesantes, pressantes & dures à soutenir. Mais quelles qu'elles soient, Dieu est tout-puissant pour y apporter les remedes necessaires; & le moyen de les obtenir est une ferme confiance en sa misericorde, sans que le retardement la puisse ébranler, non plus que la grandeur des difficultés, quoiqu'elles nous paroissent invincibles; puisqu'elles ne le peuvent être à Dieu. Sa bonté, ma très chere Mere, vous veut fonder dans une vraie humilité & entiere defiance de vous-mêmes par l'experience de votre impuissance, afin que lorsqu'il lui plaira de dissiper les tenebres & d'agir par la puissance de sa grace, vous disiez du fond du cœur: *Non nobis Domine, non nobis*, &c. Ce n'est pas à nous, Seigneur, que la gloire appartient. 1660.

Je conçois très bien la neceſſité absolue que vous avez d'avoir un Confesseur, comme vous le demandez, & je ne manquerai pas de la representer avec grand soin; mais je ne vous saurois assez dire combien il est mal aisé de le rencontrer. Demandez à Dieu, Madame, qu'il le fasse connoître, & qu'il vous le donne. Ceux qui vous seroient bons, auront de très grandes peines à entreprendre un aussi difficile em-

1660. emploi; & ceux qui ne le craindront pas, n'en ſeront pas capables. Dieu peut remedier à tout: priez-le, Madame. Plus vos beſoins & vos peines ſont grandes, plus fortifiez votre eſperance en lui. Le ſalut des hommes eſt vain, & celui de Dieu eſt certain: il n'y a rien de plus aſſuré. Si nous avions une ferme foi, nous ſurmonterions toutes ſortes des difficultés. Depuis que j'ai écrit juſqu'ici, j'ai vû M. Singlin, auquel j'ai parlé de votre beſoin & de votre deſir, dans lequel il eſt fort entré, ſouhaitant de tout ſon cœur de vous bien pourvoir; mais il y trouve, comme il y en a en verité, de très grandes difficultés. Quand on auroit rencontré une perſonne propre, c'eſt une choſe très difficile de pouvoir s'accommoder avec ceux auprès deſquels il auroit à vivre, & qui le taxeroient auſſi-tôt de ſingularité, par ce qu'il voudroit vivre plus ſolitaire qu'ils ne font peut-être. La peine ne ſeroit pas moindre au dedans, pour s'accommoder à la delicateſſe de ces eſprits, qui ne cherchent que leurs ſatisfactions & qu'on flatte leurs paſſions: ſi elles n'en avoient point, il eſt conſtant qu'elles s'eſtimeroient plus heureuſes d'être nourries de la ſolide verité, que des imaginations creuſes des étrangers auxquels elles s'amuſent.

Mais, Madame, je vous prie & conjure encore une fois, de mettre toute votre eſperance en Dieu; & quand la grandeur de vos peines vous accable, redoublez votre courage & votre confiance. C'eſt l'ouvrage d'un Dieu tout-puiſſant. S'il veut vous donner la victoire de toutes ces difficultés, vous les ſurmonterez infailliblement;

ment; & s'il veut que vous souffriez sans recevoir en ce monde le fruit de vos travaux, assurez-vous, Madame, que vous n'en serez pas privée en la vie éternelle. Beaucoup de Saints ont entrepris de saintes œuvres pour Dieu, qui n'ont pas réussi; Dieu n'ayant autre dessein que de les sanctifier par leurs bons desirs & leurs peines: & au contraire une infinité de grands hommes, à parler humainement, sont sortis de leurs entreprises, & ont été utiles aux autres, sans profiter à eux-mêmes; ayant été payés de leurs vaines satisfactions, parce qu'ils les ont cherché plus que la grace de Dieu. Quoiqu'on ait une très droite intention, & que Dieu fasse la grace de le mettre pour fondement & la fin derniere de ses œuvres, l'amour propre ne laisse pas souvent de s'y mêler, & de melanger l'or precieux de la sainte charité de tant de paille & de foin, qu'à la fin le feu examinant les œuvres il se trouve beaucoup de dechet. Consolez-vous, Madame, dans vos amertumes; faites-en un bouquet, en les joignant à celles de Notre Seigneur. Attendez en paix le secours de Dieu, & l'accomplissement de sa sainte volonté sur vous, ce qui doit être notre unique satisfaction, puisque tout y doit être referé, & qu'elle seule opere notre sanctification. 1660.

J'ai pitié de vous dans le douloureux sentiment, qui demeure encore dans votre esprit de la mort de M. N. C'est une tentation humaine de laquelle S. Paul dit que nous pouvons être surpris: il nous la pardonne, mais il ne veut que la surprise, & non pas que nous la nourrissions &

1660. l'accroiſſions volontairement. M. N. étoit né pour mourir, & Dieu a voulu que ç'ait été avant vous, afin d'accroître vos peines de celle-la; & qu'elle ſervît à votre penitence, & pour purifier ce grand amour tout humain que vous avez eu pour cette illuſtre maiſon: dont je crains, Madame, que vous ayez eu quelquefois plus de complaiſance d'être née que d'avoir été regenerée par le ſang de Jeſus-Chriſt. On ne voudroit ni dire, ni penſer cela volontairement; mais on ne l'exprime que trop par ſes actions. Rejouiſſez-vous de la paix, Madame, puiſqu'elle fait ceſſer une infinité de crimes qui deshonoroient Dieu & notre mere vraiment illuſtre, la ſainte Egliſe: & beniſſez Dieu de ce que la generoſité de N. & N. a pu contribuer à cette paix; & de ce que les travaux qu'ils y ont pris pour être fideles au ſervice de leur Roi & de leur patrie, dans la profeſſion où leur naiſſance les engageoit, a pu auſſi ſervir à leur ſalut. Je ſuis, &c.

LETTRE MIII.

A une Demoiſelle. Sur la mort de M. le Duc d'Orleans.

Mars VOus nous connoiſſez aſſez, ma très chere Sœur, pour ne pas douter de la douleur que nous avons reſſentie de la mort de Monſeigneur le Duc d'Orleans*. La perte extrême que fait tout le Royaume en ce grand & bon Prince, ne ſauroit qu'elle ne touche tous ceux qui n'ont pas des cœurs de pierre. Je ne doute pas, ma très che-

* Ce Prince étoit mort à Blois le 2. Fevrier.

chere Sœur, que vous n'ayez été des plus sensiblement touchée, parce que je sai à quel point vous honoriez son Alteſſe, & encore parce que tout ce qui touche Madame dechire votre cœur. Eh ! comment cela ne seroit-il pas, puisque la vertu & la bonté de son Alteſſe fait que tous ceux qui n'ont jamais eu l'honneur de la voir, la reverent & l'aiment avec tendreſſe ? Comment vous qui l'avez servie dès son enfance, pourriez-vous n'y être pas attachée par tous les liens qui se peuvent imaginer ? 1660.

Que nous sommes heureuses, ma très chere Sœur, de connoître Dieu & l'obligation que nous avons d'être parfaitement assujetties à ses saintes volontés ; & de savoir encore que si nous ne souffrons avec son Fils Notre Seigneur, nous ne pouvons avoir part à sa divine charité, & aux biens qu'il nous à acquis par sa Croix & par sa mort. Sans ces connoiſſances, ma chere Sœur, le moyen de soutenir les miseres & les douleurs de cette vie. Aussi ceux à qui Dieu a fait tant de graces de leur donner ces connoiſſances y trouvent toute leur consolation dans leurs amertumes. Je m'assure que vous trouverez la paix au pied de la Croix. Je prie Dieu, ma très chere Sœur, qu'il vous fortifie de plus en plus, & qu'il soit votre unique esperance. C'eſt de tout mon cœur que je suis en lui, &c.

1660.

LETTRE MIV.

A la Mere Marie de Sainte Magdeleine du Fargis. Sur la conduite qu'elle devoit tenir à l'égard d'une perſonne retirée à Port-Royal des Champs.*

Même ſens.

MOnſieur Singlin ne donne que de bons conſeils, ma très chere Sœur : c'en eſt un excellent de quitter la perſonne auſſitôt qu'elle ſe met à conteſter. Il faut outre cela quand elle eſt en bonne humeur, être toujours très ſerieuſe avec elle. Car comme elle a un demon de conteſtation elle en a auſſi un d'enjouement, qui eſt encore plus perilleux pour vous, parce qu'il ne vous deplaît pas naturellement. Elle n'en peut être delivrée que par le jeûne & l'oraiſon. Tâchons de tout notre cœur, ma très chere Sœur, à nous employer pour elle. Le jeûne principal comme vous ſavez, eſt le retranchement de toutes les inutilités; & l'oraiſon n'eſt rien, ſi elle n'eſt continuelle.

N'approchez point de cette perſonne, ſans invoquer le ſecours de Dieu par l'interceſſion de la Sainte Vierge & des Saints; ne faites nullement ſemblant d'entendre le deſir qu'elle a d'avoir deux Sœurs Converſes†; à toutes ſes plaintes ne repondez

* Elle étoit alors Prieure de Port-Royal des Champs, la Mere Marie de l'Incarnation le Conte étant venue à Paris au commencement de cette année.

† Il eſt marqué dans une apoſtille miſe ſur l'original de cette Lettre, que la Dame dont il y eſt queſtion, étoit Bienfaîtrice. Et il y a toute apparence que c'eſt Madame la Marquiſe de Crevecœur, au ſujet de laquelle on peut voir ce qui eſt dit dans les Me-

moi-

dez rien, ſinon qu'on a été bien malheureux de réuſſir ſi mal à la ſervir, nonobſtant le grand deſir qu'on a toujours eu de le bien faire: mais il faut dire cela doucement & ſans émotion. Quand elle parle des charités que l'on fait, repondez ferme, que vous aimeriez mieux que le feu materiel eût conſumé nos Maiſons, que non pas que celui de la charité y fut éteint ou diminué: car ſi vous vous taiſez, elle croira que vous êtes de ſon avis. Enfin, ma très chere, recourez à Dieu avec grande humilité & foi: j'eſpere qu'il aura pitié de nous. Nous ſerions les plus ingrates du monde, ſi nous ne magnifions ſans ceſſe la divine Providence par de très humbles reconnoiſſances; en ayant reçu & en recevant ſans ceſſe des effets ſi extraordinaires. Mourons à tout, ma très chere, pour ne vivre plus que pour Dieu, qui nous eſt ſi bon. 1660.

LETTRE MV.

A une de ſes Religieuſes. Elle l'exhorte à marcher avec courage dans la voie étroite.

JE ſuis très conſolée, ma très chere Sœur, des bonnes diſpoſions où votre Lettre me fait connoître que vous êtes, & des nouvelles lumieres que ſa bonté vous donne ſur les obligations d'une vraie Religieuſe. Il eſt vrai qu'elles ſont très grandes, & s'il faut le dire ainſi, infinies; puiſque ſi nous les pratiquons fidellement, elles ne nous acquerreront rien 29. Avril.

moires ſur la vie de la Mere Angelique Tome II. pages 355. & ſuiv.

1660. moins que la jouiſſance des biens infinis du Paradis, & Dieu même. Voyez, ma très chere, ſi nous devons mettre des bornes à ce que nous devons à Dieu, qui ne nous devant rien que le châtiment de notre ingratitude & de nos negligences, ne laiſſe pas de nous regarder en miſericorde; nous rappellant à lui par les mouvemens & les lumieres de ſa grace, afin qu'il nous puiſſe rendre participans des biens qu'il nous à acquis par ſes travaux & par ſon ſang.

Commençons tout de bon, ma très chere Sœur, à lui ſacrifier tous nos interêts & les repugnances de la nature. Entrons ſans plus differer dans la voie étroite, qui ſeule mene à la vie: marchons y ſans nous en detourner juſqu'à la mort. Aſſurez-vous, ma très chere Sœur, que Dieu nous y conduira par ſa grace, ſi nous lui la demandons au lieu d'écouter les tentations de notre ennemi, qui nous veut faire croire cette voie inſupportable. Elle ſeroit telle veritablement, ſi Notre Seigneur Jeſus-Chriſt n'y marchoit pas avec nous, n'y portoit pas ſa Croix devant nous, & s'il ne portoit pas les nôtres avec nous. Ne craignons rien, ma très chere Sœur, en ſi bonne compagnie; & que la connoiſſance que Dieu vous donne de vos miſeres ne vous decourage pas de prier, puiſqu'il ne vous la donne que pour vous diſpoſer à le bien faire, & par ce ſaint exercice obtenir de ſa bonté la grace de lui être fidelle en tous les autres. Ne vous occupez point du paſſé, ma très chere Sœur, ni de l'avenir: vivez preſente à Dieu dans chaque jour, ou plutôt dans chaque moment; recevant tou-

toute choſe de ſa ſainte main & dans l'ordre de ſa Providence, qui conduit heureuſement ceux qui y mettent leur confiance. Je ſuis, &c. 1660.

LETTRE MVI.

A la Sœur Angelique Magdeleine Annonciade retirée à Argenſol. Elle lui parle de diverſes perſonnes qu'elle avoit connues particulierement lorſqu'elle étoit à Port-Royal.

POur ſatisfaire à votre deſir de vous apprendre de nos nouvelles, je vous dirai, ma très chere Sœur, que notre Mere (la M. Agnès) ſe porte bien mieux qu'elle n'a fait, graces à Dieu, & qu'elle eſt allé à Port-Royal des Champs pour quelque tems. Nous en ſommes revenues au commencement du Carême, & je penſe qu'on ne m'y renvoiera peut-être, qu'à la fin du mois d'Août. Ma Sœur Anne de S. Auguſtin & ma Sœur Anne de ſainte Gertrude ſont encore en vie. Ma Sœur Catherine de ſainte Agnès (Sœur converſe) eſt morte il y a quinze jours. Ma Sœur Magdeleine Briquet eſt Profeſſe du Dimanche du bon Paſteur; & jeudi jour de l'Aſcenſion nous en reçumes cinq autres, dont ma Sœur Marie Deſſeaux eſt l'une: vous ne connoiſſez pas les autres. Nous avons fait auſſi quatre Novices du jour de S. Thomas d'Aquin: la petite de Remicourt & la Bonnerie en ſont; je crois que vous les avez vues à Port-Royal des Champs, les deux autres ſont entrées depuis deux ans. Mademoiſelle de Chavigni eſt ſortie, & eſt à preſent au Val de grace. L'aînée Baudran eſt Profeſſe, & 13. Mai.

1660. ſa ſœur eſt au Noviciat. Meſdemoiſelles d'Amilton ſont ſorties, & Beaupuits, qui eſt mariée. Tout le reſte de la Maiſon que vous connoiſſez, ſe porte bien graces à Dieu & le prie pour vous. Ne ſongez, ma très chere Sœur, qu'à le bien ſervir & à reconnoître la miſericorde qu'il vous a faite de vous mettre en un lieu où rien ne vous manquera pour vous avancer dans la vertu, ſi vous êtes fidelle à bien obſerver notre regle toute ſainte. Je vous conſeille de lire tous les jours un des degrés d'humilité, & d'en demander la pratique à Dieu: par cette voie vous arriverez bien-tôt dans le ciel. Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de prier Dieu qu'il me faſſe la grace de bien entrer dans l'humilité avant que je meure. Bon jour, je ſuis toute à vous. Je vous ſupplie de m'obliger de faire nos très humbles recommandations à Madame votre Abbeſſe. Je ſuis ſa très humble ſervante, &c.

LETTRE MVII.

A une Coadjutrice Benedictine, nouvellement en place. Elle lui donne quelques avis.

Vers Mai. LA joie que je reçois de votre lettre, ma très chere Mere, me porte à benir Dieu de vous avoir conduite heureuſement au lieu où il vous appelle, & des très bonnes diſpoſitions que vous y trouvez pour y établir ſa gloire. Je crois pourtant que l'ennemi uſera de ſes artifices & malices pour vous nuire, autant qu'il pourra; mais j'eſpere que Dieu vous fortifiera, & vous rendra victorieuſe par une très humble patience, qui vous fera poſ-

ſeder

ſeder votre ame en paix, quoi qu'il vous arrive. 1660.

J'oſe vous dire, ma très chere Mere, que je penſe qu'il ne faut pas vous avancer pour faire des changemens dans les choſes exterieures, quoique bons & même neceſſaires dans le tems. Votre principal travail maintenant doit être l'oraiſon: & vous devez vous appliquer à connoître les diſpoſitions interieures des Religieuſes de votre Abbaye; eſſayant de ſervir celles que vous trouvez diſpoſées, en les portant aux exercices de la vraie pieté reguliere. Un confeſſeur vraiment à Dieu, vous ſeroit preſentement plus neceſſaire que toute autre choſe. Plaiſe à Dieu que vous l'ayez rencontré: ſinon il le faut demander à Dieu inſtamment & continuellement, car ſans ce ſecours il eſt comme impoſſible d'établir le vrai bien. Si vous ne l'avez pas, j'eſpere que Dieu vous le donnera. En attendant vous pouvez diſſimuler doucement avec celui qui y eſt, pour maintenir la paix qui vous eſt ſi importante. Je ſuis, &c.

LETTRE MVIII.

A Madame la Marquiſe de Sablé. A l'occaſion des maladies, elle lui parle de la confiance en Dieu, qui n'empêche point la prudence raiſonnable mais ſeulement l'inquietude.

SI vous jugez que je vous oublie, ma très chere Sœur, parce que je ne me donne pas l'honneur de vous écrire, vous ferez un jugement temeraire; puiſque je vous puis aſſurer avec verité que vous ne me fûtes jamais plus preſente, & avec 4. Juin.

1660. plus de ſentiment de compaſſion de ce que vous ſouffrez. Et pour vous temoigner qu'il eſt ainſi, je prends pour vous écrire le loiſir que me force de prendre une ſaignée que je me fis faire hier au ſoir, parce que je me trouvois oppreſſée, ſans fievre pourtant; & je m'en ſuis bien trouvée, graces à Dieu. Comme je n'oſe me lever, je me donne l'honneur de vous entretenir en ſilence, ce qui n'échauffe pas ma poitrine. Toutes nos malades ſont en bon état à ce que l'on m'aſſure, n'en voyant pas une; non par crainte de leur mal, mais par celle de desobeir. Nous ne ſavons quand il plaira à Dieu d'arrêter le cours de ce mal*: nous nous ſervons de pluſieurs preſervatifs que l'on nous a donné. Le meilleur, ma très chere Sœur, eſt la confiance en Dieu, & la forte perſuaſion qu'il ne nous arrivera rien que ce qu'il lui plaira. Pour moi je ſuis par ſa ſainte grace perſuadée que tant d'inquietudes que l'on ſe donne pour éviter les maux, ſont plus de mal que les maux mêmes. Bienheureux ſont ceux qui ſelon la parole de Notre Seigneur, n'ont point ſouci du lendemain; ce qui n'empêche pas la prudence raiſonnable, qui ne s'inquiette point & qui fait tout par la conduite de l'eſprit de Dieu, ne s'appuyant que ſur lui & ſur les promeſſes qu'il nous a faites, de nous ſecourir dans tous nos beſoin. Je ne laiſſerai point de le prier, qu'il vous faſſe la femme forte auſſi-bien contre les craintes des maladies que pour autres choſes, pour leſquelles il vous a fait cette grace de l'être. Je n'oſe écrire davan-

* C'étoit une fievre maligne.

vantage de peur d'être tancée. Je ſuis toute à vous. 1660.

LETTRE MIX.

A la Mere Marie de Sainte Magdeleine du Fargis, Prieure de Port-Royal des Champs. Au ſujet des malades qui étoient en cette Maiſon.

La M. du Fargis.

MA très chere Mere, vous verrez par ce billet que Dieu a continué de nous viſiter. Il ne ſe paſſe pas trois jours ſans qu'il tombe quelqu'un malade; mais par la grace de Dieu nous ne nous ennuyons pas. Et j'eſpere qu'il fera la grace aux malades & aux ſaines de dire avec Job: Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pour quoi n'en recevrions-nous pas auſſi les maux. (Job. II. 10.) *J'ai joie de ce qu'on lit cette hiſtoire à l'Egliſe cette ſemaine. Il me ſemble que Dieu nous fait quelque choſe de ſemblable en cette Maiſon, tant en la perſonne de nos Sœurs qui ſouffrent, que parce qu'il arrive*

La M. Angelique.

IL eſt vrai, ma très chere Mere, que ce ſont des viſites de Dieu & des miſericordes, quoiqu'elles paroiſſent au ſens humain des ſeveritès, & au monde des malheurs, parce qu'il eſt oppoſé à Dieu & mepriſe ſa divine conduite. La bonne diſpoſition de nos Sœurs, & ſurtout de ces deux pauvres qui languiſſent depuis tant de jours avec tant de patience, nous fait aſſez voir que la divine main qui les frappe, les ſoutient & les benit en même tems. Je ne trouve rien au monde qui conſole tant que de voir ſouffrir avec patience, & qu'une 31. Août.

1660. ame ſoit ſi heureuſe que de repreſenter Jeſus-Chriſt dans ſa Paſſion. Au contraire rien de ſi douloureux & penible que de voir ſouffrir avec impatience & involontairement; car c'eſt vraiment une figure des reprouvés. J'ai auſſi beaucoup de joie de ce que vous ne vous chagrinez pas de tant de ſoin & de peine que tous les malades vous donnent. Vous avez grande raiſon, ma chere Mere, car ſi nous étions au monde & vraies Chretiennes, nous devrions aller chercher les malades dans les Hôpitaux, comme ont fait tous les Saints & notre Roi S. Louïs, qui ſouvent avant que de dîner donnoit à manger de ſa main à deux cens pauvres. Combien donc ſerions-nous éloignées de la vertu chretienne, ſi nous nous fâchions d'avoir des malades chez nous?

quelquefois en moins d'une heure trois ou quatre meſſages coup ſur coup, qui viennent nous apprendre une malade d'un coté & une autre de l'autre. Priez-s'il vous plait Dieu, ma chere Mere, qu'il nous faſſe la grace de faire l'uſage que nous devons de cette conduite qu'il tient ſur nous.

LETTRE MX.

A M. de Sevigné. Sur le choix qu'il avoit fait de M. Singlin pour ſon Directeur, &c.

4. Novembre. JE loue Dieu de tout mon cœur de la grace, qu'il vous a faite de vous faire recevoir à M. Singlin. C'eſt Monſieur une grande marque de votre predeſtination de ce que Dieu vous a mis entre les mains d'un ſi fidele conducteur, qui a toutes les conditions que le Bienheureux Evê-

Evêque de Genêve vouloit qu'on recherchât en un directeur, & avec lesquelles il promet que l'on fera un heureux voyage. J'espere qu'après cet heureux choix, que Dieu a fait pour vous, il vous donnera encore la docilité qui est necessaire pour en faire un parfait usage, & qu'ainsi par une vraie obéissance vous satisferez à la justice de Dieu, qui ne demande qu'un cœur contrit & humilié; le sacrifice de notre propre volonté étant le seul qui rend à Dieu la satisfaction de nos crimes, dont notre propre volonté a été la source. 6601.

Je vous supplie très humblement d'être toujours dans la paix & la confiance en Dieu, quelque horreur que vous ayez de la grandeur de vos maux: vous ne la sauriez avoir trop grande, mais il faut encore que vous ayez une plus grande idée de la misericorde de Dieu, puisqu'elle est infinie. Adorez-la sans cesse, & admirez de ce qu'elle a daigné vous appeller à une vraie penitence. Je dis vraie, parce qu'en verité il y en a beaucoup de fausses, par lesquelles le demon trompe les pecheurs. Mais j'espere assurément que la vôtre sera vraie & perseverante jusqu'à la mort*, & qu'il vous fera la grace de pouvoir dire alors, comme l'a dit un de nos amis, que depuis que Dieu vous aura converti, vous n'avez pas fait votre propre volonté. Ayez un grand sentiment d'amour

* M. de Sevigné se retira peu après au dehors de Port-Royal de Paris. Il alla ensuite demeurer à la Maison des Champs, où il est mort le 16. Mars 1676. Voyez l'éloge de sa vertu dans le Necrologe.

1660. pour Jesus-Christ Notre Sauveur, qui vous fait esperer qu'il vous dira un jour comme à la sainte Penitente, que beaucoup de pechés vous sont pardonnés, parce que vous avez beaucoup aimé: & ce sentiment sera vrai, si vous lui temoignez cet amour par une obéissance semblable à celle qu'il a rendue à son Pere jusqu'à la mort de la Croix, où il a satisfait pour vos crimes; car cette satisfaction n'est appliquée qu'au obéissans.

Je m'accuse de ma temerité d'oser vous dire mes pensées, principalement à cette heure que Dieu vous a mis dans la voie. Avec son Ange Raphael, vous ne pouvez plus manquer de rien, & je n'ai plus qu'à prier Dieu qu'il vous fasse faire un usage parfait d'une si grande grace. Je vous renvoye la Lettre de la Religieuse: je suis bien aise que vous ayez reconnu par sa reponse qu'il étoit à propos de rompre ce commerce; c'est une marque que Dieu vous a donné de la lumiere, car sa Lettre étoit fort étudiée. J'espere que Dieu lui fera voir un jour que vous l'avez plus obligée en lui donnant cette petite amertume, que vous n'avez fait par les satisfactions dont elle se croit votre obligée, &c.

LETTRE MXI.

Au même. Elle le console sur ce qu'il appreheudoit que M. Singlin, qui étoit naturellement froid, n'eût pas de charité pour lui, &c.

13. Novembre. JE vous avoue, Monsieur, que la Lettre du 6. m'avoit donné bien de la peine, voyant celle que aviez encore dans la

la penſée qu'on vous faiſoit froid, & que le retardement dont on uſoit envers vous, vous perſuadoit que l'on n'avoit pas pour vous l'ardente charité que vous deſiriez ; & dont en effet vous avez beſoin pour être bien conduit & ſoutenu dans la voie étroite, & penible aux ſens, de la penitence, où Dieu par ſa miſericorde vous appelle depuis tant d'années. Mais certes, Monſieur, vous verrez un jour tout le contraire de ce que vous penſez ; & que ce qui vous paroît froideur & indifference vient d'une vraie charité & ſollicitude pour votre bien, où l'on ne craint rien tant que de ne pas réuſſir, comme on le deſire. La juſtification du pecheur qui a coûté le ſang du Fils de Dieu, eſt le plus grand ouvrage de la terre ; & ceux dont il lui plaît de ſe ſervir, doivent être ſaiſis de crainte de ne pas procurer de leur part, autant qu'ils peuvent, dans ceux que Dieu leur envoie les diſpoſitions qu'il demande pour obtenir ſa miſericorde. Soyez aſſuré, Monſieur, que cette froideur qui paroît en M. Singlin, ne vient que de cette ſainte crainte : il apprehende pour lui à la verité, ſachant le compte étroit que Dieu demandera aux Paſteurs des ames qu'il leur à commiſes ; mais il craint auſſi autant pour vous, & il regarde votre interêt comme le ſien. 1660.

Louez Dieu, Monſieur, d'être tombé en ſi bonne main, & ayez pitié de ceux qui ont affaire à des perſonnes qui les excitent plutôt à rire qu'à pleurer ; qui leur donnent une fauſſe paix, au lieu d'une veritable ; & qui leur fourniſſent plutôt ſujet d'une vaine complaiſance que de confuſion

&

1660. & d'humiliation, leur faiſant voir qu'ils ſe trouvent honnorés, mais d'un honneur mondain, de ce qu'on s'eſt addreſſé à eux. Ces perſonnes ne pleurent pas avec leurs penitens, & auſſi ne ſe mettent-t-ils pas en grande peine & ſollicitude pour flechir la juſtice de Dieu, comme fait & fera celui auquel Dieu vous a envoyé; & je vous aſſure qu'il n'y a point de ſatisfaction & de penitence qu'il ne veuille faire pour vous, & qu'il ſe contraint à vous en faire porter pour votre bien.

Renoncez donc de tout le cœur à toutes les extravagantes penſées que le demon jette dans votre eſprit, comme une mechante zizanie qui étoufferoit le bon froment que Dieu y a ſemé. Mais je crois qu'il l'a deja arraché, puiſque par votre derniere du 10. vous me dites, que vous êtes dans la voie avec votre Ange; ce qui m'a été une des meilleures nouvelles que je puſſe recevoir, & dont j'ai loué Dieu de tout mon cœur. Je n'ai garde d'avoir la hardieſſe de prier qu'on vous delie: je n'ai plus rien à ſouhaiter pour vous que la vraie & très humble obéiſſance, avec laquelle je ne doute nullement que vous n'acquerriez la vraie liberté des enfans de Dieu.

Le chapelet qu'on vous a ordonné de dire, vous donnera la confiance envers le Pere celeſte; & vous fera ſouvenir qu'il vous a donné ſon Fils, afin qu'il vous reconciliât avec lui lorſque vous aviez perdu ſon heritage, & que vous ne meritiez que des ſupplices qu'il a pris ſur lui pour vous en delivrer. Je ne vous envoye pas notre chapelet comme vous l'avez deſiré,

n'é-

n'étant propre qu'à une Religieuse; & vous avez trop de charité pour moi pour vouloir que je sois assez sotte pour croire que ce qui m'a servi puisse vous être de quelque utilité. Je vous en envoie un qui a touché le chef de notre Pere S. Bernard, & où j'ai mis un petit cœur dans lequel il y a des reliques d'un Saint, une petite couronne, & deux medailles. Tout cela est pauvre, comme il faut que soit, autant qu'il se peut, tout ce qui est à un penitent, puisque Jesus-Christ a été le Roi des pauvres. Je vous envoye aussi un Livre de S. Jean Climaque : je crois que vous l'aurez deja vu, mais je m'assure aussi que dans la disposition où la misericorde de Dieu vous a mis, vous le trouverez tout autre que vous n'avez jamais fait. Je vous supplie de commencer à lire par le *degré des penitens*, & ensuite par ce que je vous ai marqué. 1660.

Plût à Dieu qu'il me fit tant de graces que de pouvoir bien lever les mains & le cœur vers lui, & de vous aider en cette maniere à soutenir saintement le combat, qui vous doit delivrer de la tyrannie des demons & du peché; & qu'ainsi j'eusse part à votre victoire pour la ruine de mes pechés & de mes miseres, qui en sont une source: j'invoque la grace de Dieu pour cela.

J'ai reçu vos presens: vos parfums seront offerts à Dieu aux adorations du S. Sacrement, & nous prierons le Seigneur que votre oraison monte devant lui comme cet encens. Votre or sera pour les pauvres, & nous le rendrons potable pour les substanter, afin de rendre votre sacrifice par-

1660. parfait. Vous retenez pour vous la myrrhe de la mortification, dans l'exercice de laquelle je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous fortifie. J'eſpere qu'il le fera, & qu'il vous donnera plus de douceur dans cette amertume, que vous n'en avez jamais reſſenti dans les fauſſes delices du monde.

LETTRE MXII.

Au même. Sur la vertu d'obéiſſance, &c.

Decembre. Dieu me donne, Monſieur, une grande joie & une pleine ſatisfaction de vous voir entierement ſoumis à paſſer le reſte de vos jours dans l'obéiſſance. C'eſt le plus aſſuré moyen de ſatisfaire à Dieu pour vos pechés, dont la propre volonté a été la ſource. Ce ſacrifice de l'obéiſſance peut ſuppléer à toutes les auſterités que vos infirmités vous empêchent de faire; & quand vous auriez la force d'en faire autant que les ſaints Hermites en ont fait, ſans obéiſſance elles vous ſeroient inutiles & ne ſerviroient qu'à vous tromper. Demeurez ferme, Monſieur, dans cette voie aſſurée de l'obéiſſance, & ne ceſſez jamais de remercier Dieu de vous avoir fait rencontrer un guide, qui conduit par ſon eſprit & qui lui obéira en vous commandant. Sa crainte dans la conduite des ames n'eſt pas manque de charité, mais elle vient de l'apprehenſion que ſon humilité lui donne de ne pas ſuivre en tout l'eſprit de Dieu dans la conduite: ce qui en effet doit être conſideré par ceux que Dieu y engage. Au reſte, Monſieur, je vous ſupplie très humblement pour l'amour de

No-

Notre Seigneur Jesus-Christ, de ne plus parler jamais à personne ni à moi-même en des termes qui me couvrent de confusion, vous m'obligeriez à la fin de vous dire mes pechés si j'étois assez humble, & à vous faire connoître combien je suis miserable devant Dieu. Je prie sa bonté, que sa misericorde les efface avant le jour terrible où tous les crimes seront manifestés. Il y a à la verité difference entre les pechés d'un homme de guerre & d'une Religieuse ; mais la difference ne les rend pas moindres, & la seule ingratitude de n'avoir pas reconnu la grace que Dieu nous a faite de nous avoir delivré des occasions du mal, & de nous avoir donné tant de moyens de faire le bien que nous avons negligé, est pire à mon sens que tous les maux du monde. Enfin Notre Seigneur a fait voir qu'il y a des Vierges folles, & c'est la plus effroyable parabole de l'Evangile: ces miserables vierges n'ont pas été reçues à misericorde, comme le pauvre enfant prodigue. Humilions-nous, Monsieur, & confondons-nous, afin d'appaiser la justice de Dieu dont nous sommes tous indignes. 1660.

Je vous supplie de ne pas croire que j'ai pensé à vous oser appeller mon fils ; je voulois dire, Monsieur, & afin que vous ne vous y mepreniez pas, je le mets tout au long. Je m'estimerois la plus arrogante du monde si j'avois eu cette pensée. Je prie Dieu de tout mon cœur, qu'il me donne une veritable & sincere charité pour vous: si elle est telle, elle sera dans l'humilité, & non pas dans la presomption

1660. ption. Dieu vous a donné un vrai Pere je l'en remercie de tout mon cœur; & je vous ſupplie de regarder la ſainte Vierge comme votre unique Mere :. Dieu nous l'a donnée à tous ſur la Croix, en la perſonne du grand S. Jean que vous aimez tant.

Je vous ſupplie de continuer à lire S. Jean Climaque, ſi M. Singlin l'approuve: il me ſemble qu'il eſt plus propre pour votre état preſent que S. Paulin. Mais j'en juge comme un aveugle des couleurs. Dieu vous a donné un Voyant, qui vous fera courir en aſſurance dans ſes voyes : je l'en ſupplie de toute mon affection.

LETTRE MXIII.

A une Dame, Sœur de M. du Troncboi, à qui elle temoigne beaucoup d'affection.

26. Decembre. MA très chere Sœur. La creance que j'ai que vous preferez ce nom chretien & cordial à celui dont je vous devois appeller ſelon le monde, m'a fait ſuivre mon inclination à vous le donner, à la charge que, ſi vous avez encore occaſion de nous écrire, vous ſupprimerez la *Reverende* & toute ceremonie du monde, puiſqu'il n'a point de part à notre alliance; & que c'eſt Jeſus-Chriſt ſeul qui l'a faite, & qui comme j'eſpere de ſa bonté, la rendra ſtable ſans qu'il ſoit beſoin de temoignage exterieur. C'eſt pourquoi, ma très chere Sœur, n'ayez point de peine de ne nous en pouvoir rendre, puiſque c'eſt une ſuite de votre captivi-

tivité, * par laquelle il vous purifie & vous sanctifiera par sa misericorde. Je ne vous dis point quand on fera une Neuvaine particuliere, ne le sachant pas. Mais je vous assure bien que vous avez part à toutes celles qui se font & à toutes les prieres de la Maison. Demeurez dans la paix de Dieu, ma très chere Sœur, & dans la charité de Jesus-Christ, que toutes les eaux des plus grandes tribulations ne sauroient éteindre. Ce jour de S. Etienne. † 1660.

LETTRE MXIV.

A M. de Sevigné. Sur l'amour des souffrances, & sur la soumission aux Directeurs.

MOn bon frere. Si Notre Seigneur n'entremêloit pas les douceurs qu'il vous donne de quelques amertumes, vous auriez sujet de craindre que votre penitence ne lui fût pas agreable; puisque non seulement il veut que les penitens sentent & portent le poids de sa Croix, mais encore les innocens. C'est le chemin du ciel pour tous; & ceux qui ne sentent point d'amertumes en cette vie, ne sauroient esperer les biens que Notre Seigneur nous a acquis par des souffrances, que nous ne saurions comprendre, & dont le peu que nous en pouvons concevoir nous devroit transporter d'étonnement de son in- 30. Decembre.

* La captivité de cette Dame venoit de la part de M. son mari.

† On peut voir dans les Memoires sur la vie de la Mere Angelique (Tome II. pages 212. & suiv.) ce qui est arrivé à cette Lettre, laquelle fut conservée d'une maniere assez extraordinaire.

1660. infinie bonté, & de confusion de notre peu d'amour pour la souffrance.

Je n'ai garde de prier M. Singlin de vous faire trop de grace, comme vous le craignez: je suis très assurée qu'il vous fera toutes celles qui vous rendront plus agreable à Dieu, & je ne puis vous en desirer d'autres. Ayez bon courage, mon bon Frere, & ne consultez pas vos sentimens dans les choses de l'esprit & de la devotion, mais ceux de l'Eglise & des Saints; & vous verrez un jour l'avantage qui vous en reviendra, & combien aura mieux valu l'humble & soumise attente que Dieu inspirera à celui qu'il vous a donné pour juge, qu'un zele trompeur qui voudroit avancer, & qui en effet nous fait reculer. Je prie Dieu qu'il vous fasse entendre ce que je n'ai pas la capacité de vous dire. Je suis, &c.

LETTRE MXV.

A une Demoiselle qui avoit été Pensionnaire à Port-Royal. Sur la mortification.

Même tems. VOus savez, Mademoiselle, que tout plaisir desordonné nous est defendu par la loi de Dieu. Or il n'y en a point de plus desordonné que celui qu'on prend en mangeant des choses que nous savons qui ruinent notre santé, puisque Dieu n'a mis du plaisir dans le manger, qu'afin que nous puissions conserver notre vie & notre santé; de sorte que c'est un très grand desordre de se faire malade, & peut-être mourir par le manger qui nous doit entretenir la vie. Je sai par experience combien les appetits desordonnés

sont

ſont violens & la peine qu'on a à y reſiſter, ce qui me fait avoir grande pitié de vous. Mais croyez-moi, ma chere, ſi vous invoquez le ſecours de Dieu, il vous aſſiſtera; & la fidelité que vous lui garderez en cette occaſion, fera que ſa bonté vous donnera la grace d'obtenir d'autres victoires contre le demon & contre la corruption de la nature. Sachez, ma très chere Sœur, que vous rencontrerez bien d'autres occaſions d'offenſer Dieu, & de tomber dans des pechés ſpirituels plus horribles devant lui que les autres. Que ſi l'on n'eſt ſoigneux de reſiſter aux moindres, on ſe laiſſera emporter aux plus grands. Enfin ſouvenez-vous que vous êtes environnée d'une infinité d'ennemis qui vous veulent perdre, ce qui vous oblige de prier Dieu de vous faire la grace de pratiquer ce qu'il commande dans ſon Evangile: de veiller & de prier pour n'être pas ſurpriſe des tentations; de chercher ſans ceſſe ſa grace, & de la demander même avec importunité, frappant à la porte de ſa divine miſericorde, &c. 1660.

LETTRE MXVI.

A Madame la Ducheſſe de Longueville, Anne Genevieve de Bourbon, qui lui avoit écrit pour ſe recommander à ſes prieres.

VOtre Alteſſe a tellement confondu ma petiteſſe par les termes ſi obligeants & ſi humbles de la Lettre dont il lui a plu de m'honorer, qu'il m'a fallu pluſieurs jours pour remettre mon eſprit, me ſentant indigne, non ſeulement que Votre Alteſſe me traite d'une maniere ſi diſpro- Vers la fin de l'année.

por-

1660. portionnée à ce que je ſuis, mais qu'elle ſonge même à moi. Néanmoins je vous avoue, Madame, que j'ai une très ſenſible conſolation de voir que le renouvellement de piété que Dieu par ſa miſericorde fait renaître en votre ame, commence par une ſi grande humilité; ſachant que c'eſt une des marques les plus aſſurées qu'elle ſera ſolide & veritable, & j'ai grand deplaiſir d'être trop indigne pour ſervir Votre Alteſſe. Il eſt vrai qu'étant dans la compagnie de quantité de Filles qui ſervent Dieu en verité, j'eſpere qu'elles m'aideront à obtenir de Dieu ce que Votre Alteſſe deſire, & qu'il ne ſauroit vous refuſer, puiſque c'eſt lui-même qui vous le fait deſirer.

Que vous êtes heureuſe, Madame, de mettre votre ambition à croître dans la grace, & dans toutes les vertus qu'elle produit, & d'avoir connu par la lumiere de la foi, & non par la vaine philoſophie, que toute la grandeur du monde n'eſt qu'illuſion. Toutes les experiences des fâcheuſes rencontres, & les revolutions ſi étranges qui y arrivent *, non plus que la grandeur de votre eſprit naturel & la force de votre raiſonnement, ne pouvoient vous faire retourner ſi parfaitement à Dieu: ſa bonté ſeule vous a fait cette miſericorde. Je l'en ai beni de tout mon cœur, & je l'en benirai toute ma vie; en lui demandant l'accroiſſement de cette vraie & vive foi, ſource de toutes les vertus. Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LET-

* La Ducheſſe s'étoit trouvée engagée dans la guerre civile & les diſgraces des Princes de Condé & de Conti ſes freres.

1660.

LETTRE MXVII.

A une perſonne qui lui avoit envoyé une ancienne Lettre, que l'Abbé de Clairvaux avoit écrite du tems que la reforme fut miſe à Port-Royal.

C'Eſt une belle choſe que cette Lettre pour en faire cas: c'eſt d'un bon homme qui étoit bien aiſe qu'on ſe reformât en l'Ordre*, & qui pour y exciter dit qu'une

Même tems.

* Voici cette Lettre que Madame de Chiverny Abbeſſe de l'Eau près de Chartres, trouva parmi les papiers de Madame Hurault l'une de celles qui l'avoient precedée: elle eſt de M. l'Argentier Abbé de Clairvaux, qui eſt mort en odeur de ſainteté; & ſon inſcription porte, *A Madame l'Abbeſſe de l'Eau à l'Eau.*

„ A Paris ce 17. Decembre 1609.

„ Madame, Trouvant cette bonne rencontre, je me ſuis voulu ramentevoir à vos bonnes graces, & „ bonnes prieres de vos Filles. Je voudrois qu'elles „ fuſſent toutes en mêmes diſpoſitions que quelques „ autres Monaſteres, & ſpecialement Port-Royal. „ Tout Paris admire la prudence devotieuſe & le zè„ le religieux d'une Abbeſſe de dix huit ans, qui a „ reduit ſon Monaſtere en ſi belle obſervance avec la „ clôture reguliere & charité de Communauté. La „ charité que j'ai à votre bien & honneur de vos Filles, „ me fait deſirer le même bon exemple en vous, que „ j'ai toujours dit être entre les plus devotes & meil„ leures. Mais maintenant que le Port-Royal, le Parc, „ le Treſor, Villiers, le Caniver & l'Abbaye blanche „ ont pris la reſolution de telles obſervances, & que „ quelques autres Monaſteres y ſont bien diſpoſés, ſi „ l'Eau de votre Maiſon ne ſe montre plus limpide „ [plus claire] en l'obſervance des deux principaux „ chapitres de la Regle, on dira que j'ai temoigné de „ vous par paſſion. Vous avez d'autant moins d'ex„ cuſe que pluſieurs autres, que vous êtes plus proche „ d'une ville où il y tant de perſonnes ſpirituelles, que „ vous avez à choiſir pour en avoir qui puiſſent don„ ner le goût & la ſaveur de Dieu à vos Filles. Je „ pourrai paſſer vers vous en ce printems, & ſi ce„ pendant je vous pouvois faire quelque ſervice, ce „ ſe

1660. qu'une jeune Abbeſſe a reformé ſa Maiſon & que tout Paris l'admire. Et moi je vous aſſure que tout le ciel a vu les impertinences, les inconſtances & les legeretés, le haut & le bas de toutes mes actions, dont je le ſupplie très humblement de n'entrer pas en compte. Quand tout paſſera par le feu, je ſuis aſſurée qu'il n'en reſtera rien. Que Dieu par ſa miſericorde me pardonne. Après tout ſi je n'euſſe fait cette reforme, j'euſſe été damnée: ce n'étoit pas une œuvre de ſurerogation, mais d'obligation. Que Dieu me pardonne de ne m'être pas reformée moi-même, & d'avoir très ſouvent fait des choſes qui ont beaucoup nui à cette reforme & qui l'ont penſé ruiner. Je n'y ai jamais rien fait qui vaille, & je ne ſonge jamais à ma conduite ſans une extrême confuſion & une grande crainte du compte que j'en dois rendre à Dieu.

1661.

LETTRE MXVIII.

A M. de Sevigné. Sur la privation de la Communion, l'obéiſſance, &c.

10. Janvier. NE ſoyez pas, mon bon Frere, en peine de votre joie: elle n'eſt pas vaine, mais au contraire juſte & ſainte, puiſqu'elle vient de la reconnoiſſance des bontés & miſericordes de Dieu ſur vous. Il eſt vrai que vous devez avoir de la douleur d'être dans la privation où vous êtes (de l'Euchari-

„ ſeroit d'auſſi bonne volonté que je me recommande „ á vos graces & bonnes prieres de vos Filles, & que je „ prie Dieu de vous combler de ſes benedictions. Vo„ tre très humble & affectionné Confrere, Frere De„ nis, Abbé de Clairvaux."

charistie,) & la regarder comme la plus grande de toutes les penitences; mais il n'est pas besoin que cette douleur soit sensible, au contraire si elle venoit des sens elle produiroit de l'ennui, un chagrin tout humain, & encore quelque honte d'orgueil de vous voir traiter selon que meritent vos pechés. Je prie Dieu qu'il vous fasse ressentir, & qu'il vous fasse connoître par la foi la grandeur de votre perte, dans cet éloignement que vous avez tant merité. Mais en même tems louez Dieu de la misericorde qu'il vous fait de souffrir cette privation pour le châtiment de vos pechés en ce monde, & afin de n'être pas privé éternellement en l'autre du sanctuaire de Dieu & de la jouïssance de la Verité. Regardez comme court le tems que l'on vous donnera pour purifier votre ame & la preparer à recevoir ce grand Sacrement, que vous avez tant mepriſé; & vous verrez que si vous êtes fidele à pratiquer cette humble attente & cette soigneuse preparation, vous ressentirez des effets merveilleux de ce divin Sacrement, quand Dieu vous fera connoître par son Ministre, que vous aurez assez mangé des miettes de la penitence pour vous asseoir à sa divine table avec ses enfans. Et ce sera encore avec tremblement & avec crainte, mais une crainte toute filiale & ravie d'étonnement de l'excessive bonté de Dieu, qui voudra bien encore vous y donner part. 1661.

Pour ce qui est de l'obéissance, mon bon Frere, ne vous étonnez pas que je vous en parle si souvent; c'est que je sai par experience que souvent sans que nous nous

1661. en appercevions, notre amour propre fait ſa volonté, au moins aux petites choſes s'il ne l'oſe faire aux grandes; & puiſque nous pouvons rendre nos moindres actions agréables à Dieu en les faiſant par obéiſſance, c'eſt un mal de ſe priver d'un ſi grand bien. Songez, mon bon Frere, que vous avez toujours fait votre volonté aux choſes illicites, & que pour votre penitence il faut vous priver de la faire aux choſes licites; traittant comme en eſclave cette volonté libertine & inſolente, qui s'eſt tant revolté contre Dieu & ſes ſaintes loix. Ne faites donc rien ſans permiſſion, & vous ne ferez rien qui ne ſoit agréable à Dieu. J'ai vû par votre billet que vous en vouliez uſer ainſi, dont j'ai grande joie. Il reſte à veiller pour ne le pas oublier à cauſe de l'habitude.

J'ai été extrêmement aiſe d'apprendre l'entretien que vous avez eu avec M. Singlin. Vous avez raiſon de deſirer que ce bonheur vous arrive plus ſouvent, mais néanmoins ne vous fâchez pas quand Dieu ne lui en donne pas le tems. Abandonnez-vous à la conduite de la divine providence, qui ne vous manquera jamais au beſoin. Le peu que vous recevrez par ſon ordre, vous ſera utile; & ce que vous vous procurerez par empreſſement & ſouvent par amour propre, ne vous ſerviroit pas. Je n'entends pas pourtant que vous negligiez de le voir quand il aura du tems à vous donner; mais contentez-vous de ce qu'il vous pourra donner, & ſoyez toujours dans la paix & la reconnoiſſance des miſericordes de Dieu ſur vous. Je vous écris toute indiſpoſée, & à tant de repri-

ſes

ſes que je ne ſai ce que je vous dis. J'ai la confiance que votre charité & humilité excuſera toutes mes fautes, &c. 1661.

LETTRE MXIX.

A Madame l'Abbeſſe de Xaintes. Elle lui temoigne la part qu'elle prenoit à ſes peines, & après lui avoir dit ſes penſées ſur les richeſſes & les privileges des Monaſteres, elle lui parle du renouvellement de la perſecution.

J'Ai une grand compaſſion, ma très chere Mere, de ce que vous n'avez pas tous les ſecours, ou du moins ce qui eſt neceſſaire pour ſoutenir votre grande charge. J'eſpere toujours qu'un jour Dieu vous les donnera, & que tant de deſir qu'il vous a donné de le ſervir en eſprit & en verité, réuſſiront un jour par l'efficace de ſa grace, ſi vous ne vous laſſez point de l'en prier, & de l'attendre avec humilité & patience. Dieu a ſes momens, & il ſait faire réuſſir ſes deſſeins de miſericorde ſur nous quand il lui plaît, d'une maniere qui nous eſt incomprehenſible. Je ne ceſſerai point toute ma vie, & après ſi Dieu daigne me regarder en pitié, de le prier que la divine ſemence qu'il a jettée dans votre cœur apporte des fruits dignes de la vie éternelle. 19. Janvier.

Vous avez grande raiſon, Madame, d'avoir frayeur de cette foule de Filles qui ſe preſentent, parce qu'en verité vous devez avoir beaucoup d'apprehenſion d'en avoir un grand nombre, ſi ce n'eſt de perſonnes bien appellées, bien éprouvées & bien inſtruites; & pour cela il faut que

1661. vous ayez au dedans & au dehors des perſonnes capables de vous aider ; étant impoſſible que ſeule & chargée de tout le reſte de la Communauté, vous y puiſſiez donner tout le tems neceſſaire.

Trouvez bon que je vous diſe que ſurtout il faut que vos Novices ſoient humbles, aimant la pauvreté & la baſſeſſe du Fils de Dieu, ſans quoi elles ſont indignes d'être ſes Epouſes. Vos grands Monaſteres ſi privilegiés donnent de l'orgueil, & font s'approprier je ne ſai qu'elle ſotte grandeur à celles qui n'en avoient point dans le monde ; & on eſt ſouvent plus zelé à conſerver ces grandeurs & privileges des Maiſons, que la piété qui les a fait acquerir, & que par malheur elles detruiſent.

Jeſus-Chriſt s'eſt abbaiſſé dans des humiliations & abjections inconcevables pour nous acquerir la grandeur du ciel, & nous ſommes ſi miſerables de nous laiſſer tromper par le demon, qui veut que nous nous contentions de celle de la terre. Je vous aſſure que je n'aime point la piété des Grands qui a donné ces fauſſes grandeurs aux Monaſteres, & j'oſe douter que Dieu la leur ait inſpiré, puis qu'elle a fait contre ſon ordre les pauvres & les petits riches & grands. Je crois que ç'a été le malheur de toutes ces Maiſons de Dieu, qui ſont devenues la plûpart celles du demon Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il les chaſſe pour jamais de la vôtre s'ils y ſont encore, & que Notre Seigneur y regne abſolument.

Je ne doute pas que vous ne ſachiez la nouvelle perſecution ou le renouvellement

ment de perſecution qui ſe fait à l'Aſſem- 1661.
blée*, & que vous ne priez Dieu qu'il en tire ſa gloire en la maniere qu'il lui plaira, ſoit en detruiſant les deſſeins des perſecuteurs, ſoit en donnant une vraie & humble patience aux perſecutés. Faites-moi tant de grace que de ne douter jamais que je ne vous honore, &c.

LETTRE MXX.

A M. de Sevigné. A l'occaſion d'une lampe aſſez jolie qu'il avoit voulu lui donner, elle le prie de ne point s'occuper des incommodités qu'elle pouvoit avoir.

MOn bon Frere. Je n'ai reçu la lampe 27. Janvier.
de mon frere, qu'en depôt pour la lui garder, & je vous aſſure que je ne m'en voudrois pas plus ſervir, venant de lui, que venant de vous, car elle n'eſt pas à l'uſage d'une pauvre Religieuſe. J'en ai une de dix ſols de laquelle je me ſers depuis vingt ans avec de l'huile à bruler qui n'eſt pas de noix pure, mais mêlée avec de moindre dont je ne reçois depuis tout ce tems aucune incommodité, non plus que toutes nos Sœurs qui n'en ont pas d'autres. Il faut que vous ſachiez, mon bon Frere, que la pauvreté rend bien agreable & utile la plûpart des choſes que les riches trouvent fâcheuſes & incommodes.

* L'Aſſemblée du Clergé delibera tout le mois de Janvier ſur l'affaire du Janſeniſme ; & enfin elle arrêta le 1. Fevrier, qu'elle écriroit une Lettre circulaire aux Evêques, pour qu'ils fiſſent ſigner purement & ſimplement le Formulaire dreſſé dans l'Aſſemblée de 1656. & qu'elle ſupplieroit le Roi de donner un Arrêt qui defendroit de conferer aucun Benefice à ceux qui ne ſigneroient pas ce Formulaire.

1661. Je vous ſupplie très humblement que la charité que vous avez pour moi, ne vous diſtraie point, & ne vous faſſe point appliquer à mes incommodités temporelles, deſquelles je ne m'occupe que trop, mais avec bien du ſcrupule & de la confuſion devant Dieu. Aidez-moi plutôt par vos prieres à obtenir le pardon de ma molleſſe & negligence à me mortifier, ſous le pretexte de ma vieilleſſe; & hâtez-vous, mon bon Frere, de faire ce que vous pourrez avant que vous en ſoyez ſurpris. Car croyez-moi, cet état de defaillance eſt bien à craindre pour ceux qui n'ont pas travaillé lorſqu'ils ont eu de la force. Je parle principalement pour les mortifications de l'eſprit, qui ſouvent s'affoiblit avec le corps. Il ne faut pas s'amuſer, mon bon Frere, mais marcher hâtivement quoique paiſiblement dans la voie étroite, pendant que le jour dure, de peur d'être ſurpris des tenebres. Beniſſez Dieu ſans ceſſe d'avoir daigné vous y faire entrer, par un effet de ſa miſericorde toute ſinguliere. Je ſuis toute à vous en lui.

LETTRE MXXI.

Au même. Elle lui temoigne ſa peine d'un billet où il lui donnoit des louanges, &c.

7. Fevrier. MOn bon Frere. J'ai bien reçu de tout mon cœur la commiſſion que vous me donnez par votre dernier billet, de me poſterner aux pieds de Notre Seigneur pour lui rendre graces très humbles de celles qu'il vous fait. Je vous avoue que je ne vous euſſe pas écrit davantage

ſi

ſi vous ne m'euſſiz conſolée par ce billet, qui eſt comme je crois qu'ils doivent être, celui d'avant m'ayant ſi fort choquée par vos exhorbitantes & fauſſes louanges, que toute votre huile ne l'a pû adoucir. Ce n'eſt pas me traiter avec la charité que je crois que vous avez pour moi, de tendre des pieges à ma vanité; & aſſurément l'eſprit malin avoit part à ce billet. Mais je vous ſupplie n'en parlons plus, & ne vous donnez point la peine de me repondre à ce qui doit être dans l'anathême de l'oubli; & ſi vous voulez m'écrire, que ce ſoit de petits billets comme le dernier auſſi ſuccincts & humbles, puiſque ſelon les paroles du Fils de Dieu toutes paroles inutiles ſont punies au jugement, & à plus forte raiſon le ſeront les vôtres, qui étoient pleines de vaines & fauſſes louanges. Je vous remercie très humblement de votre huile: j'en ferai un meilleur uſage que vous ne vouliez, la faiſant bruler devant le S. Sacrement, & le priant qu'il échauffe & éclaire de plus en plus votre cœur, pour connoître & reconnoître ſes miſericordes ſur vous, qui ſont infinies. 1661.

LETTRE MXXII.

A Madame la Princeſſe de Marſillac, petite fille de M. le Duc de Liancour. Au ſujet d'une maladie qu'elle avoit alors.*

IL y a long-tems que j'attends l'occaſion de me donner l'honneur de vous écrire Fevrier.

* Elle n'avoit point encore épouſé M. le Prince de Marſillac, & elle étoit ſortie depuis peu de Port-Royal

1661. & de vous temoigner, ma très chere Enfant, que je vous porte toujours dans le fond de mon cœur avec la même tendreſſe & toute l'affection que Dieu ma donné pour vous. J'ai cru que l'état où l'on ma dit que vous êtes, m'obligeoit à vous le temoigner, & à vous aſſurer que toute la Maiſon redoublera ſes prieres pour vous, afin de demander à Dieu le nouveau ſecours dont vous avez beſoin.

Je vous ſupplie très humblement, ma chere Enfant, de ne vous point inquieter par la crainte du peril où vous pouvez être; votre vie eſt entre les mains de Dieu, qui a reglé ſa durée de toute éternité. Vous avez été accoutumée dès votre enfance d'adorer le decret qu'il en a fait: continuez à le faire de meilleur cœur que jamais, & ayez une ferme confiance en la divine bonté qu'elle vous regardera en ſa miſericorde, & qu'elle vous ſera favorable en tout tems. Ce ne ſont pas les maladies ni les accidens qui font mourir, mais la volonté de Dieu, toujours ſainte & toujours bonne pour ceux qui l'aiment. Tout votre ſoin doit être de vous

Royal, où Madame de Liancour ſa grande-mere l'avoit miſe en 1653. pour y être élevée. Le Cardinal Mazarin venoit de faire tout ce qu'il avoit pu pour lui faire épouſer ſon neveu, promettant non ſeulement toutes ſortes d'avantages temporels à M. & à Madame de Liancour, mais même (ce qui étoit plus capable de les gagner s'ils n'euſſent pas abſolument voulu rompre les liens qui les attachoient encore au monde) ſa protection aux pretendus Janſeniſtes. On a imprimé en 1698. (à Paris & à Bruxelles) un *Reglement*, que Madame de Liancour avoit dreſſé pour la conduite de Madame de Marſillac: l'*Avertiſſement*, où l'on parle fort au long de ces deux Dames, eſt de M. Bodeau qui eſt mort Chapoine de S. Honoré à Paris.

vous y soumettre, & d'accomplir de tout votre cœur ce qu'elle vous ordonne, & soyez assuré que tout ira bien pour vous. 1661.

Nous avons grande joie d'apprendre de bonnes nouvelles de votre sage conduite: cela nous console extrêmement, & nous donne sujet de benir Dieu en le priant qu'il augmente ses saintes graces, qui seules vous peuvent rendre heureuse, & non pas les biens & les grandeurs du monde; qui ne servent d'ordinaire qu'à rendre malheureuses celles qui les possedent, parce qu'elles s'en laissent posseder, & qu'ainsi cette fausse felicité devient leur idole, & elles ses veritables esclaves. Dieu nous garde de ce souverain malheur, ma très chere Sœur, & vous fasse comme sa veritable servante, humble dans la grandeur, & pauvre d'esprit dans les richesses. Je suis dans toutes sortes de respects toute à vous.

LETTRE MXXIII.

A Madame de Boisguilbert. Au sujet d'une œuvre de charité qu'elle lui avoit proposée.

JE vous ai obéi, ma chere Sœur, en ne vous écrivant pas plus plutôt. Ce retardement ne m'a pas donné une petite peine, ayant une grande impatience de vous dire la joie que vous m'avez donnée, & j'ose dire aussi que vous avez donnée à votre Ange, par la maniere dont vous avez reçu la supplication que je vous ai faite, dans toutes les circonstances qui pouvoient rendre votre action agreable à Dieu, & Fevrier.

1661. par la reconnoiſſance humble & chrétienne de ce qu'il vous a fait la grace & l'honneur de ſe vouloir ſervir de vous pour une ſi bonne œuvre. Cette circonſtance m'a donné une ſatisfaction que je ne vous ſaurois exprimer, parce qu'elle m'a fait voir que Dieu avoit autant deſſein de vous faire miſericorde, à vous & à votre famille, que de ſoulager ces pauvre Filles *. Car il eſt vrai que c'eſt peu de faire l'aumône, ſi on ne la fait avec un cœur humble & charitable, & ſe ſentant toujours plus obligé à Dieu de la grace qu'il nous fait de pouvoir lui offrir ce qu'il nous a donné & de ſoulager notre prochain, que notre prochain ne le peut être du ſecours qu'il reçoit de nous & qui n'eſt que temporel, au lieu que la recompenſe que nous en recevrons ſera éternelle, ſi nous agiſſons avec un cœur droit. Encore donc que je ſache que le vôtre a été tel par la grace de Dieu, & qu'ainſi la recompenſe ne vous en peut manquer, & que je m'eſtime heureuſe qu'il ſe ſoit ſervi de moi pour vous faire recevoir le mouvement que ſa grace a beni, je ne laiſſe pas d'en rendre à vous & à M. de Boisguilbert tous les très humbles remercimens qu'il m'eſt poſſible. Que ſi S. Paul dit que le mari fidele ſanctifie la femme infidelle, & la femme fidelle le mari infidelle, combien plus les deux étant fidelles, ſerviront-ils à la ſanctification l'un de l'autre.

* Les Urſulines de Rouen, dont il a été ci-devant queſtion : elles étoient dans un beſoin extrême, & fort endettées à cauſe des batimens qu'elles avoient entrepris fort mal à propos.

ere. Je prie Dieu qu'il uniſſe de plus en plus vos cœurs pour faire le bien, & qu'il accroiſſe de telle ſorte votre fidelité qu'elle vous conduiſe à la vraie ſainteté, à laquelle tous les chretiens qui ſont diſciples du Saint des Saints doivent ſans ceſſe aſpirer, par la pratique de l'humilité & de la charité. Je ſuis, &c. 1667.

LETTRE MXXIV.

A la même. Sur la mort du Cardinal Mazarin, &c.

VOus avez, ma chere Sœur, trop de bonté de vous inquietter de ma ſanté, &c. Je vous plains dans ce grand tracas de Paris, & dans la langueur de vos affaires, que Dieu vous en delivre bientôt par ſa grace, & de tout ce qui peut vous empêcher de le ſervir parfaitement & uniquement! Le Seigneur à fait voir à toute la terre que les biens immenſes, les honneurs & la puiſſance n'empêchent point les hommes de mourir *. Dieu veuille au moins que quelqu'un les mepriſe, pour chercher la vie éternelle! Mars.

LETTRE MXXV.

A la Sœur Angelique de S. Jean ſa niece, dont eſt ici la Lettre à laquelle elle repond. Au ſujet de la perſecution.

La S. A. de S. Jean.

JE n'ai à vous mander, ma chere Me-

La M. Angelique.

DIeu notre bon Pere ſait toutes les Mars.

* La Mere Angelique veut parler de la mort du Cardinal Mazarin, qui étoit arrivée le 6. de Mars.

1651. les pensées & les desseins qu'on a sur nous, ma très chere Sœur, & de plus jusqu'où il lui plaira qu'ils aillent. C'est ce qui nous doit mettre en repos dans l'entiere soumission que nous devons avoir à sa sainte volonté, qui nous sera toujours favorable ; car sa misericorde dure éternellement. Implorons la sans cesse, ma chere, avec une vraie foi, & ne desirons rien que de nous rendre dignes par le mepris de toutes choses de le posseder lui-même, & que son Royaume nous arrive. M. N. nous le prêcha Dimanche d'une telle sorte, que jusqu'à nos enfans en sont toutes transportées.

Tout cela peut être à craindre, aussi bien que les furieuses tempêtes de la mer, où on perit quand il plaît à Dieu, & qu'il arrête d'un clin d'œil quand il lui plaît. S'il ne lui plaît pas d'arrêter celles-ci il nous faut

re, *que des prédictions & non des nouvelles, & que de tous côtés on nous avertit*, quoniam vincula & tribulationes nobis manent: [que les chaînes & les persecutions nous attendent.] *Nos amis qui voient les choses de plus-près, en parlent tous de la même sorte. Nous n'avons rien à regretter non plus qu'à esperer de la part du monde. On dit que nous avons été fort recommandées, aussi bien que le Cardinal de Rets.*

L'Assemblée du Clergé ne se separe point, & on dit qu'elle attendra les reponses des Evêques à la Lettre circulaire qu'elle leur addresse pour les signatures, & peut-être un Bref de Rome pour ce sujet, comme pour la condamnation du Missel.*

L'on

* En latin & en françois traduit par M. Voisin.

L'on nommera peut-être un Evêque, pour exiger les Signatures dans le Dioceſe de Paris en l'abſence de M. le Cardinal de Rets.

soumettre à perir selon les hommes, & esperer que notre perte sera notre salut. 1664

Voilà tout ce que j'appelle des predictions, parce qu'il n'y a rien d'arrivé, ſinon que la diſpoſition preſente des choſes appuie fort ces conjectures.

Elles sont assez considerables & apparentes pour être redoutées, & pour dire *Salva nos Domine, perimus.* [Sauvez nous Seigneur, nous perissons.]

Au reſte tout le monde dit qu'il faut bien prier Dieu plus que jamais pour le Roi, qui de la maniere qu'il commence prend le chemin de devenir un grand Prince; car effectivement il ſe donne tout à ſes affaires. *

Cela est très vrai, & j'y ai grande devotion. Je vous envoye une Oraison que M. de Saci nous à donnée pour attacher à la grille, & par-tout, afin que tout le monde la dise. Si Dieu daigne nous exaucer, tout ira bien.

LETTRE MXXVI.

A la Mere Agnès ſa ſœur. Sur la ſcience des Chretiens, &c.

JE crois que ni vous ni moi n'aurons à l'avenir non plus de santé que de cité permanente en ce monde, & que nous ne devons plus songer à la vie que pour l'offrir sans cesse à Dieu; ne sachant ni Mais

le

* Louis XIV. ne voulut plus avoir de premier Ministre après le Cardinal Mazarin.

1661. le jour ni l'heure qu'il nous appellera, ni ſi nous aurons pour lors le pouvoir de la lui offrir. Il me ſemble, ma très chere Mere, que vous avez tort de n'oſer vous appliquer la ſentence de notre Pere S. Bernard, que je vous ai envoyée; puiſque Jeſus-Chriſt étant notre juſtice, eſt auſſi notre converſion, notre reconciliation, notre connoiſſance de Dieu & toutes les choſes dont nous avons beſoin; & puiſqu'il nous fait la miſericorde dans toutes nos miſeres & pauvretés d'être dans la foi & l'union de l'Egliſe, nous pouvons & devons avoir en lui tout ce qui nous manque.

J'ai la même penſée que vous, que très peu de perſonnes connoiſſent Dieu, & moi la premiere; mais nous aurons part à la connoiſſance de Jeſus-Chriſt: regardons-le, ma très chere, & en le voyant nous verrons en lui ſon Pere. Quelquefois je fuis dans un grand tremblement, & j'eſſaie de demeurer en ſilence devant Dieu. J'eſpere que ſa miſericorde nous ſoutiendra. Voici le tems des dernieres mais plus rudes ſouffrances: il faut prier Dieu qu'il conforte nos cœurs pour les ſoutenir. Les amertumes du corps affligent l'ame, mais la ſecrette vertu de Dieu la fortifie dans ſes infirmités.

J'ai lu avec effroi la Lettre de notre Pere S. Bernard à l'Abbé de Bonneval; dans laquelle il depeint l'état pitoyable & deplorable où il étoit, lequel ſans doute il n'exageroit pas. Que ſi ce grand Saint & tant d'autres ont paſſé par ces angoiſſes après avoir mené des vies ſi laborieuſes & penitentes, n'eſt-il pas juſte que nous voulions bien auſſi être affligées. Si

la

la triſteſſe remplit nôtre cœur, elle ſera changée en joie, &c. 1661.

LETTRE MXXVII.

A la Sœur Angelique de S. Jean ſa niece, en reponſe à ſa Lettre qui eſt ici, & où il eſt queſtion de l'exil de M. Taignier & de M. de Bernieres.

Le S. A. de S. Jean. *ON trouve, ma chere Mere, le ſujet d'une veritable conſolation dans l'affliction preſente de nos amis, en voyant de quelle ſorte ils la reçoivent, & que cette épreuve ne ſert qu'à faire paroître davantage leur foi & leur vertu.*

M. Singlin a reçu une Lettre de celui qui ne marche pas, quoiqu'il ait le même ordre que M. de Bernieres. Elle eſt ſi bonne & ſi ſainte qu'il n'y a rien de pareil, & dans des ſentimens ſi humbles qu'il prend l'état où Dieu le met, pour une marque qu'il veut qu'il quitte toute autre affaire afin de ne penſer plus qu'à lui, & redevenir un enfant en ſe ſoumettant à la conduite.*

Cette affaire a tou-

La M. Angelique. Avril.

C'Eſt une veritable conſolation, qui eſt très eſſentielle, de voir nos amis faire un ſi ſaint uſage de la perſecution; & cela nous doit remplir de joie & nous donner eſperance, que l'infinie bonté de Dieu nous fera la même faveur; outre qu'il nous donne deja part à celle qu'ils reçoivent.

Laiſſons faire Dieu, mais

* M. Taignier Docteur de Sorbonne évita la Lettre de cachet qui l'exiloit. Pour M. de Bernieres il alla à Iſſoudun en Berry où il étoit exilé; & il y mourut l'année ſuivante. Voyez les Memoires de M. du Foſſé Liv. II. chap. 4.

1661. mais ayons humilité & confiance ; & assurément il tirera le bien & sa gloire, qui doit être notre vrai bien, de tout ce qu'il lui plaira nous envoyer.

ché bien du monde, pour n'en dire pas davantage. Ce fut une chose étrange que la quantité de monde qui a été voir M. de Bernieres : on dit qu'il y avoit quatre cens carrosses ; & au Palais tout le monde en parloit, peut-être trop.

LETTRE MXXVIII.

A la même. Au sujet des preparatifs de la persecution.

13. Avril. *La M. Angelique.* La S. A. de S. Jean.

Vendredi Saint. *Mercredi Saint.*

PLaise à la Majesté divine de me faire la grace de la bien prier, comme elle me le fait desirer de tout mon cœur. De tous les dons je n'en desire pas un tant comme celui de la vraie priere & du gemissement, mais je suis très indigne de le recevoir.

JE suis donc assurée, ma chere Mere, que vous priez pour nous ces jours-ci. On pense aussi à nous, comme vous savez, & c'est aujourd'hui que l'on tient Conseil pour deliberer de ce qu'il y aura à faire, & comment on agira.*

Dieu voit tout, & preside à ces Con-

Le jour qu'il est, nous console, & ils le choi-

* En consequence on expedia de ce jour un Arrêt du Conseil d'Etat pour la Signature du Formulaire, comme l'Assemblée l'avoit demandé ; & la destruction de Port-Royal fut resolue.

choisissent bien. Vendredi on tenoit un autre Conseils, & c'est marcher sur les pas de l'antiquité, puisque c'est l'Evangile: Collegerunt Concilium adversus Jesum; *& aujourd'hui c'est la trahison de Jesus-Christ. Nous devons esperer que la grace, que le Fils de Dieu nous a meritée en souffrant l'injustice du jugement des hommes, nous soutiendra. Quoi qu'il nous arrive tout sera toujours juste au regard de Dieu*

seils, quoiqu'on n'ait pas le dessein d'y suivre son esprit. Mais il ne laissera pas d'accomplir ses volontés, ce qui doit être notre unique desir. 1665. S. Jean XI. 47.

LETTRE MXXIX.

A la Mere Agnès, qui étoit Abbesse de Port-Royal. Sur le bonheur des souffrances.

LE sentiment de nos peines & de celles de nos plus chers amis, quoique sensible en plusieurs manieres, quelles qu'elles puissent être, ne nous doivent point empêcher de voir qu'elles sont legeres en comparaison de celles que Notre Seigneur a soutenues pour nous, & de celles que tous les Saints ont éprouvés en toutes manieres, pour être dignes de participer à la gloire, qui a été meritée par des maux qui effraient l'imagination par le seul ressouvenir. Le tems du martyre n'est plus, mais le tems de souffrir & d'être reduit en poudre aussi bien dans l'esprit que dans le corps, avant de pouvoir arriver à la parfaite union avec Dieu, sera toujours; & il me semble, ma chere Mere, que cette verité nous doit faire trembler, & plus craindre de n'avoir pas assez de mal & dans le corps & dans l'esprit, que d'en 20. Avril.

1661. d'en être accablées; puiſque plus les maux ſont grands & ſenſibles, plus nous avons ſujet de croire que Dieu, nous envoyant de grandes miſeres, nous veut faire de grandes miſericordes. Car ſi l'on n'a pas de croix, où eſt l'eſperance de partiper aux fruits de celle de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt?

Je vous ſupplie, ma très chere Mere, d'être ſoumiſe & preſente à Dieu dans chaque moment, ſans inquietude pour celui qui ſuit, reverant la parole de Jeſus-Chriſt: qu'à chaque jour ſuffi ſa miſere. Il la meſure pour chaque moment, & il ne veut pas que nous l'accroiſſions par l'apprehenſion de celle qui peut arriver le lendemain. Je le ſupplie très humblement de vous ſoutenir de ſa main toute-puiſſante qui guerit en bleſſant, & qu'il me faſſe la grace de vous rendre ce que je vous dois en la maniere qu'il lui plaira.

LETTRE MXXX.

A la même. Après lui avoir expoſé ſes diſpoſitions, elle s'offre de venir à Paris où étoit le lieu du combat.

22. Avril. De P R. des Champs. PAr la miſericorde de Dieu je ne ſuis nullement troublée, puiſqu'enfin il eſt tout-puiſſant, & que rien ne nous peut arriver qu'il ne le veuille. Son bon plaiſir ne nous doit pas forcer comme celui des Souverains de la terre, mais faire plier nos volontés avec le même plaiſir que celui qui lui fait ordonner tout ce qui nous arrive. Je vous fais cette preface, ma très chere, pour vous dire ſimplement

mon

non état duquel je ſai que vous ſerez en peine, puis qu'il s'agit de ce qui m'eſt le plus ſenſible au monde*, car vous le ſavez, & je n'écris point à cet unique, ne ſachant s'il eſt encore où vous êtes. Vous lui parlerez ſi vous le pouvez, ou vous lui ferez tenir ce billet. 1661.

J'ai penſé cette nuit quoiqu'on ne m'eût pas dit l'état des choſes, qu'il ſeroit peut-être à propos que j'allaſſe où vous êtes, mais je n'oſois le dire, tant pour ne pas preſumer que j'y puiſſe ſervir de rien, que pour ne pas contriſter nos deux pauvres Meres Prieures; mais elles me l'ont propoſé elles-mêmes, en me diſant ce qu'elles m'avoient caché hier au ſoir. Cela me fait envoyer un exprès, & fait retarder celui qui devoit partir, pour ſavoir ſi on veut que j'aille demain matin, ou que j'attende la Dame qui doit venir. Le plus ſûr ſeroit, ce me ſemble, d'aller dès demain; mais je vous prie que j'aie l'obéiſſance, car il la faut abſolument. ‡

LETTRE MXXXI.

A la Mere Marie de Sainte Magdeleine du Fargis Prieure de Port-Royal des Champs. Au ſujet des Penſionnaires que le Roi ordonnoit de renvoyer.

MOnſieur N. vous aura dit l'entrée de de la perſecution †, qui a mis toute la 24. Avril. De P. R. de Paris.

* Elle avoit appris que M. Singlin devoit être exilé par Lettre de cachet.

‡ Elle vint à Paris le lendemain 23. Avril, ayant paſſé tout l'hyver à Port-Royal de Champs.

† Le 23. Avril M. le Lieutenant Civil étoit venu à Port-Royal de Paris, prendre les noms de toutes les

1661. la Maiſon en larmes par la compaſſion de nos pauvres Enfans, qui ſont dans une amertume très grande. C'eſt Dieu qui le fait: il faut adorer ſa ſainte volonté. Je plains plus ceux de qui il ſe ſert par une rigoureuſe juſtice ſur eux, que nous que j'eſpere qu'il regardera favorablement quand il nous aura châtiées. Ne ſongeons, ma chere Sœur, qu'à nous humilier ſous ſes verges, & bientôt ſa miſericorde appaiſera ſa colere. Je vous ſupplie de ſaluer nos Sœurs, & de leur dire que mon cœur & mon eſprit eſt demeuré avec elles. Je les prie de ne regarder que Dieu en tout évenement, & d'adorer ſa ſainte volonté avec une parfaite ſoumiſſion. J'eſtime que nous ſommes au tems de la moiſſon, où nous devons nous enrichir des treſors de la grace. Au nom de Dieu ſoyons lui fidelles & à nous-mêmes, pour nous prevaloir d'une ſi precieuſe occaſion. Je ſuis contrainte de finir. Je ſuis toute à vous, ma très chere Mere; ſoyons toutes à Dieu, & ne craignons rien.

LETTRE MXXXII.

A la même. De quelle maniere elle croyoit que ſes Religieuſes devoient regarder la perſecution.

M. Avril. NOus ſommes dans l'attente de toutes les menaces qui durent depuis tant d'années. Si le tems eſt venu que Dieu veuille que nous en recevions l'accompliſſement, j'eſpere que ſa bonté nous ſoutien-

les Penſionnaires, & ſignifier les ordres du Roi pour les faire ſortir.

tiendra. Je ne ſuis pas forte comme vous penſez, ma très chere Mere, & je ſuis aſſurée que ſans un ſecours particulier de Dieu je ſerai la plus foible du monde & la foibleſſe même. Le corps eſt à Dieu comme l'eſprit: il fera ſouffrir à tous les deux ce qu'il lui plaira. Pourvû que tous ces maux nous ſeparent de toutes les choſes du monde, qui nous amuſent & nous divertiſſent de lui, ils ſeront très heureux. Nous n'avons eu juſqu'à preſent que de la proſperité, & nous y avons eu de la complaiſance: elle nous a ſans doute amuſées & diverties de l'aſſujetiſſement de l'eſprit dans lequel nous ſommes obligées de vivre. Toutes les ſaintes inſtructions que nous avons reçues, ont fait plus d'impreſſion ſur nos eſprits pour leur donner de la lumiere, que ſur nos cœurs pour accroître le feu de la ſainte charité. Voici ſans doute la derniere main de Dieu ſur nous: ayons une attention continuelle à demander ſa miſericorde, &c. 1661.

LETTRE MXXXIII.

A la même. Sur le même ſujet.

ON cherche toutes ſortes d'inventions pour nous faire mal, & pour trouver des biais de juſtice pour nous faire injuſtice. Tout cela, ma chere Mere, ne nous doit point troubler, mais nous doit ſervir de nouveaux motifs pour nous faire avoir recours à Dieu, duquel nous avons toujours infiniment plus de ſujet d'eſperer en ſa miſericorde que de craindre les deſſeins de nos perſecuteurs, qui ſont plus dignes de pitié que nous. Je vous conjure, ma chere 28. Avril.

1661. re Mere, que les nouveaux ſujets qu'on nous donnera de ſouffrir ne faſſent que nous attacher davantage à Dieu, par la ſoumiſſion à ſa ſainte volonté & la confiance en ſa miſericorde. Tous nos amis nous plaignent beaucoup, mais pas un n'oſeroit dire un mot en notre faveur. Les amis de nos perſecuteurs ſe rejouiſſent & chantent triomphe, croyant que nous ſouffrons ce que nous meritons; ce qui eſt bien vrai, mais en un ſens bien different de leurs penſées, puiſqu'en effet nos imperfections meritent un plus rude traitement: & en un autre ſens il eſt auſſi vrai que nous ne le meritons pas, puis que ce nous eſt un honneur & un honneur très grand de ſouffrir pour la verité, & que Notre Seigneur nous faſſe tant de grace d'être traittées comme il l'a été, accuſées & pouſſées comme ſi nous étions la cauſe de tous les maux. Je regarde cette occaſion que Dieu nous donne comme ſi precieuſe, qu'il me ſemble que toute notre crainte doit ſe reduire à n'en pas faire un aſſez bon uſage, pour nous purifier & devenir toutes autres que nous n'avons été.

A l'égard de la perſonne dont vous m'écrivez, il faut laiſſer les choſes dans l'état ordinaire. Dieu a ſon van en ſa main; il ſeparera la paille d'avec le bon grain, & il ordonne tout pour ſes deſſeins. Anéantiſſons-nous ſans ceſſe en ſa divine preſence. Que tout ceci eſt peu de choſe au prix de ces deciſions éternelles qui termineront nos biens & nos maux ſans reſſource; & cependant ces petites angoiſſes, que nous ſouffrons au lieu de ces terribles, nous peuvent beaucoup ſervir pour nous delivrer de cel-

les-ci. Je ne doute pas que nos Sœurs ne prient toujours & n'humilient leurs ames devant Dieu. J'ai joie de ce que tout le monde de cette Maiſon eſt vraiment en cette diſpoſition: cela me conſole beaucoup & fortifie ma confiance. Je vous ſupplie d'aſſurer nos Sœurs qu'elles me ſont toutes très preſentes, & que je leur recommande ſur-tout le ſilence comme la meilleure diſpoſition pour parler à Dieu. 1661.

LETTRE MXXXIV.

A Madame la Marquiſe de Sablé. Elle lui parle de Madame la Ducheſſe de Longueville.

JE vous conjure, ma très chere, de vouloir bien que je me donne l'honneur de vous écrire, puiſque non ſeulement ce ne me ſera pas une peine, mais une conſolation, ſatisfaction & recreation, pour vous dire que je n'ai point du tout trouvé la Princeſſe * froide, mais très ſage, humble, douce & devote. Je prefere infiniment ces qualités à ces feux volages qui ne produiſent que de belles paroles, deſquelles je ne me repais point du tout, les regardant comme de la fauſſe monnoie. Tout ce que j'ai vu en peu de tems de cette Princeſſe m'a ſemblé tout d'or fin. J'aurois bien de la joie de vous pouvoir voir, ma très chere, mais Dieu ne le veut pas, puiſqu'il nous met dans l'impuiſſance. Voyons nous en Dieu, & eſperons en lui contre l'eſperance. Je ſuis toute à vous, ma très chere, plus que vous ne croyez. Même tems.

* De Longueville.

1661.

LETTRE MXXXV.

A la Mere Marie de Sainte Magdeleine du Fargis, Prieure de Port-Royal Champs. Au ſujet de la perſecution.

1. Mai. QUoi qu'il puiſſe arriver, rien ne peut être inconnu à Dieu ; & toutes les Puiſſances de la terre ne ſauroient nous affliger qu'autant qu'il le leur permettra. Je ne lui demande que la vraie foi, qui ſera notre vie & notre force. M. Singlin minute ſa retraite. Vous ſavez, ma très chere Mere, que c'eſt ma derniere douleur, ou plutôt mon unique, tout le reſte ne me ſemblant rien comparé à cela ; mais il le faut recevoir du même cœur que le reſte, puiſque Dieu le veut. Enfin, ma très chere Mere, il ne faut point mettre de bornes à notre ſoumiſſion, pour qu'elle ſoit digne de Dieu & qu'elle puiſſe flechir ſa miſericorde. Il faut que votre fievre entre auſſi dans l'exercice de notre patience, & vouloir bien qu'elle dure autant qu'il lui plaira. Dieu veut bien pourtant que nous le prions, comme je le fais très humblement, de vous guerir bientôt. N'omettez rien de ce qu'on vous ordonne, & attendez avec paix la gueriſon de votre corps & la paix que Dieu donnera à nos ames, quand il lui plaira & quand il nous aura purifiées. Je ſalue nos Sœurs, & je prie Dieu qu'il nous faſſe la grace de trouver la très bonne maniere de porter notre croix juſqu'à la mort.

LET-

1661.

LETTRE MXXXVI.

A la même. Elle lui parle des sentimens dans lesquels elle croyoit que ses Filles devoient entrer.

MOnsieur Singlin vous va voir, s'il n'arrive rien qui l'en empêche. S'il y peut aller, je m'en rejouis pour l'amour de vous : s'il ne le peut, il ne faut pas s'en fâcher, mais donner cela à Dieu comme tout le reste. 4. Mai.

Dans la tristesse naturelle où notre état nous met, je vois dans certains momens la grande grace que Dieu nous fait de nous y reduire, & notre indignité extraordinaire d'être traitées par sa divine Majesté comme l'a été son Fils, de sorte que j'en demeure confuse. Dans la crainte de n'être pas fidelles à correspondre à cette faveur, il me semble que nous devrions souvent nous dire : *Hodie si vocem ejus audieritis*, &c. [Si nous entendons aujourd'hui sa voix, n'endurcissons par nos cœurs.] Ps. 94.

Aussi avions-nous grand besoin de cette visite & épreuve de Dieu. Car il me semble, ma très chere Sœur, que jusqu'à cette heure nous n'avons fait que jouer & nous amuser dans les graces que Dieu nous a faites, jouissant d'un faux repos dans l'abondance des verités qui ne servoient qu'à satisfaire nos esprits, sans que nous nous appliquions à nous mortifier; & cependant c'est pour cela que Dieu nous donnoit ces verités. Nous avons été comme les avaricieux qui ne songent qu'à amasser de l'argent, sans en faire usage. Nous desirions toujours de

1661. nouvelles lumieres, & nous ne penſions pas à accroître la charité & à diminuer la cupidité, au moins autant que nous le devions. Il y a long-tems que je vois avec peine que nous n'étions point appliquées ni fidelles à retrancher les inutilités, curioſités, épanchemens d'eſprit, & tout ce qui donne la vie & l'entretien au vieil homme & qui affoiblit le nouveau, lequel par ce moyen étoit ſi foible en nous que la moindre tentation le faiſoit tomber. Je voyois dans les autres, & dans moi plus que dans pas une, des eſprits ſi diſtraits qu'ils étoient toujours prêts à être ſurpris par les occaſions, que la cupidité & le demon offrent ſans ceſſe pour nous tromper : enfin bien de la foibleſſe, peu de zele à recourir à Dieu pour demander plus de force, & ce qui eſt pis une certaine malheureuſe crainte d'entreprendre tout de bon à retrancher toutes les ſatisfactions de la nature; n'étant pas aſſez perſuadées de l'obligation indiſpenſable que nous y avons.

Que Dieu ſoit beni, ma très chere Sœur, de nous avoir engagé de telle ſorte que nous ne ſaurions plus reculer, nous reduiſant en tel état que nous ne devons plus attendre que toutes ſortes de privations de biens ſpirituels & temporels, tant pour le corps que pour l'eſprit. Bienheureuſes ſeront celles qui les embraſſeront de tout leur cœur, comme une medecine que la miſericorde de Dieu leur donnera pour le remede de leurs ames, & très malheureuſes celles auxquelles cette medecine ſemblera trop dure, & qui prendront cette faveur de Dieu pour une diſgrace. Dieu viſite

ſa

ſa vigne: il arrachera celle qui ne porte point de fruit, & taillera celle qui en porte afin qu'elle en porte davantage. J'ai moins peur de la mort que je n'avois, dans la penſée que l'infinie bonté de Dieu m'envoie cette affliction pour m'y preparer. Je vous ſupplie, ma très chere Sœur, de le ſupplier qu'il en ſoit ainſi, & que je correſponde fidelement à ſa miſericorde. Attachons-nous à Dieu inſeparablement, & nous ſerons unies entre nous, quoique le demon & le monde puiſſent faire pour nous ſeparer. 1661.

Nous ſommes la fable & le mepris du monde; n'eſt-ce pas un heureux état qui nous rendra ſemblables à Jeſus-Chriſt, ſi nous l'acceptons pour l'amour de lui? Nous n'avons pas été aſſez heureuſes pour deſirer d'être batiſées de ce batême: priez ſa divine bonté qu'au moins nous le recevions avec une parfaite ſoumiſſion. Ne vous amuſez point à m'écrire que ce qui eſt abſolument neceſſaire: ne ſongeons qu'aux retranchemens de toute ſatisfaction. Adieu, ma très chere Mere, & Sœur*; car je ne vous ſepare point l'une de l'autre. Je ſuis, &c.

LETTRE MXXXVII.

A la même. Sur le même ſujet.

MOnſieur N. vous dira comment toutes choſes ſont dans une extrême aigreur. Il n'y a que Dieu qui puiſſe empêcher la perſecution; mais c'eſt aſſez, puiſ- Même tems.

* Jacquelipe de Sainte Euphemie Paſchal, qui etoit alors Souprieure à Port-Royal des Champs.

1661. puiſque tous ces furibonds ſont devant lui moins qu'une mouche. Il le faut bien prier & eſperer toujours en ſa miſericorde. Demandez lui, ma chere Mere, que je le faſſe, & que je ne continue pas miſerablement de le dire toujours aux autres ſans le faire.

Je vous conjure de ne point branler, quoiqu'il puiſſe arriver. Dieu eſt toujours Dieu, & par conſequent tout ſage, tout puiſſant & tout bon pour nous ſoutenir & conſoler dans nos maux. Je le loue du courage qu'il vous donne : c'eſt une grace viſible de ſa miſericorde, qu'il augmente en vous ſa ſainte paix autant que les menaces qu'on nous fait d'une cruelle guerre, ſont plus publiques & plus grandes!

Je ne ſai ſi je me trompe, mais je penſe que Dieu ne permettra pas tout ce que les Peres Jeſuites voudroient bien*, &c.

LETTRE MXXXVIII.

A M. de Sevigné. Sur les diſpoſitions où l'on étoit à Port-Royal, &c.

26. Mai. ENfin le bon Dieu nous a depouillées de tout, de Peres, de Sœurs & d'Enfans

* On ſait aſſez par les differentes Pieces & Memoires qui ont été publiés, quelles furent les ſuites de cette perſecution qui, au grand regret des Jeſuites, finit par la Paix donnée par le concours des deux Puiſſances en 1668. & 1669. Mais perſonne n'ignore qu'au commencement de ce ſiecle les Jeſuites ſont revenus à la charge, & qu'en 1709. ils ont fait démolir le celebre Port Royal des Champs, & adjuger tous les biens à Port-Royal de Paris, nonobſtant la ſeparation pleine & entiere mais très inegale faite entre ces deux Maiſons en l'année 1669.

ans*: ſon ſaint nom ſoit beni. La dou- 1662.
eurs eſt ici, mais dans la paix & la ſou-
miſſion toute entiere à la divine volonté;
& nous ſommes perſuadées que cette vi-
ite eſt une très grande miſericorde de
Dieu ſur nous, & qu'elle nous étoit ab-
olument neceſſaire pour nous purifier, &
ous diſpoſer à faire un veritable uſage de
de tant de graces que nous avons reçues.
Croyez-moi: ſi Dieu daigne avoir ſur
nous des deſſeins de plus grande miſeri-
corde, la perſecution ira plus avant. Hu-
milions-nous de tout le cœur, pour nous
rendre dignes de ces faveurs ſi veritables
& ſi inconnues au monde.

Vous avez raiſon de croire que vous
êtes venu en bon tems, car il eſt vrai. Je
vous ſupplie d'être toujours le plus ſoli-
taire qu'il vous ſera poſſible; & s'il faut
de neceſſité voir quelqu'un, parlez tout
le moins qu'il ſe pourra, ſur-tout de nous.
Ne racontez rien de ce qui ſe paſſe; & ſi
on vous en parle, écoutez & repondez
fort peu. Souvenez-vous de cette excel-
lente remarque de feu M. de S. Cyran:
que tout l'Evangile & même la Paſſion de
notre Sauveur eſt écrite dans une très gran-
de ſimplicité & ſans aucune exageration.
L'orgueil, la vanité & l'amour propre ſe
mêlent par tout. Puiſque Dieu nous a
unis par ſa charité, il faut que nous le
ſoyons dans l'humilité. Le meilleur de la
perſecution eſt l'humiliation: l'humilité

* Non ſeulement M. Singlin fut obligé de ſe retirer, mais auſſi les autres Confeſſeurs; & l'on fut contraint de renvoyer les Novices & les Poſtulantes comme les Penſionnaires.

1661. ſe conſerve dans le ſilence : gardons-la donc aux pieds de Jeſus-Chriſt, & attendons de ſa bonté notre force & notre ſoutient. Je ſuis, &c.

LETTRE MXXXIX.

A la Reine Mere, Anne d'Autriche. Elle juſtifie le Monaſtere de Port-Royal, & eſſaie de diſſiper les preventions qu'on avoit inſpirées à cette Princeſſe.

25. Mai. MADAME. L'état où je me trouve reduite par mon âge, par une langueur continuelle, & par une maladie qui m'a miſe en état depuis peu de jours de demander les Sacremens au milieu de la nuit, ne croyant pas vivre juſques au jour, me rend ſi preſente l'obligation d'aller bien-tôt paroître devant Dieu, pour lui rendre compte de toutes les actions de ma vie, que ſi je me conſiderois ſeule, je ne penſerois peut-être plus à me juſtifier ſur la terre devant Votre Majeſté des impreſſions deſavantageuſes, qu'on s'eſt efforcé de lui donner touchant la conduite de cette Maiſon. Car, Madame, étant penetrée, comme je le ſuis, de la frayeur de ce juſte juge, qui decouvrira les replis les plus cachés de notre cœur & expoſera nos fautes ſecretes à la lumiere de ſon viſage, la rigueur de ſon jugement, que je ne perds point de vûe, me porteroit aiſément à me mettre moins en peine de celui des hommes. Mais je craindrois, Madame, d'offenſer celui-là même, dont j'apprehende la juſtice, ſi Votre Majeſté tenant en quelque ſorte ſa pla-

place ici bas, je negligeois de me juſtifier devant elle, & ſi je manquois de rendre à mes Sœurs, que je vois accablées d'affliction & de douleur, le temoignage que je crois devoir à Dieu & à la ſincerité de leur conſcience; & que je rendrois, ce me ſemble, au peril de ma vie à la Maiſon du monde qui me ſeroit la plus étrangere, ſi je la voyois affligée comme celle-ci, & que je fuſſe perſuadée de ſon innocence. 1664

C'eſt cette penſée, Madame, qui me porte à me jetter avec un profond reſpect aux pieds de Votre Majeſté, avant que de paroître devant celle de Dieu; ne doutant point que je ne trouve en votre perſonne ſacrée cette bonté & cet amour de la juſtice, qu'il imprime dans le cœur des Rois Chretiens, & qu'il appelle l'affermiſſement de leur trône. Je ſai, Madame, qu'on a rendu la creance de cette Maiſon ſuſpecte à Votre Majeſté, comme ſi nous étions engagées dans l'erreur & dans l'hereſie; & j'avoue que s'il étoit vrai que nous fuſſions coupables d'un ſi grand crime, l'indignation de Votre Majeſté contre nous ſeroit ſans doute très juſte, & je devrois être la plus coupable de toutes, étant ce que je ſuis dans cette Maiſon, où il y a plus de cinquante-cinq ans que j'ai reçu le voile ſacré avec la qualité d'Abbeſſe; ce que je ne puis dire, Madame, qu'avec beaucoup de confuſion, dans la connoiſſance que j'ai d'en avoir toujours été très indigne; & n'ayant jamais pû avoir de repos juſqu'à ce que Dieu m'en ait enfin delivrée.

1661. J'ai neanmoins cette consolation, Madame, que (sa bonté ayant eu compassion de ma foiblesse, qui étoit accablée sous le poids de cette charge, après m'avoir soutenue durant plusieurs années par les conseils de personnes qui étoient alors celebres par leur pieté,) il m'a fait la grace de me donner ensuite pour principal conducteur dans la vie Religieuse le Bienheureux François de Sales, qui n'a pas dedaigné de me considerer toujours comme l'une de ses Filles, quoique j'aie usé si imparfaitement de l'avantage que j'avois d'avoir un tel Pere. C'est ce saint Prelat, Madame, qui a connu plus qu'aucun autre le fond de mon cœur, & de qui j'ai tâché d'apprendre l'esprit veritable qu'on doit inspirer aux ames qui quittent le monde, pour se consacrer entierement à Dieu. Et sa conduite si pure & si sainte m'étant demeurée dans le cœur, comme une regle sur laquelle je devois examiner toutes les autres que je pourrois avoir à l'avenir, je puis protester à Votre Majesté devant Dieu, dont j'apprehende infiniment plus le jugement que tous les maux de la terre, que je n'ai trouvé aucune conduite qui lui fût si semblable, que celle que nous avons reçue depuis vingt-cinq ans, & sur laquelle on nous accuse aujourd'hui.

Je dis ceci, Madame, devant Votre Majesté avec d'autant plus d'assurance, que c'est le jugement qu'en a porté la personne du monde qui étoit la plus entrée dans les sentimens & dans l'esprit de piété de ce Bienheureux Evêque, savoir feue Madame de Chantal. Car Dieu m'ayant

yant fait la grace d'être unie avec elle d'une amitié très étroite, elle m'a fait l'honneur de me venir voir diverſes fois, & dans la derniere de ſes viſites, où elle paſſa deux jours en cette Maiſon, un mois ſeulement avant ſon heureuſe fin, j'eus le bien de l'entretenir avec une entiere liberté touchant la conduite que Dieu nous avoit donnée; & elle la trouva ſi conforme à celle de ſon Bienheureux Pere, qu'elle ſouhaita même d'être connue plus particulierement de ceux de qui nous la recevions, & d'être conſolée par leurs avis dans les peines d'eſprit dont Dieu l'exerçoit, comme il ſe voit par quelques Lettres qu'elles m'a fait l'honneur de m'écrire, & qui ſont entre les mains de tout le monde.* 1661.

Quand à ce qui regarde, Madame, les erreurs contre la foi dont on dit que cette Maiſon à depuis été infectée, je declare devant Dieu à Votre Majeſté, que nos Directeurs ont eu au contraire un ſoin ſi particulier de ne nous entretenir jamais, & de ne permettre point qu'on nous entretînt de ces matieres conteſtées, qui ſont ſi fort au deſſus de notre ſexe & de notre profeſſion, que bien loin de nous en donner la moindre connoiſſance, ils nous ont toujours éloignées de tout ce qui avoit quelque apparence de contention; & que pour cette ſeule raiſon on ne nous a jamais fait lire aucun des Livres, pas mêmes dont le ſujet eſt plus édifiant, comme

* Voyez la VIII. Lettre de M. de S. Cyran, qui eſt precedée de pluſieurs Lettres de Madame de Chantal.

1661. entre autres celui de la *Frequente Communion**. Car nous n'avons jamais desiré, Madame, que de vivre dans la simplicité Chretienne, comme étant humbles filles de l'Eglise, n'ayant point d'autre foi que la sienne, reverant le Pape comme en étant le chef & le Vicaire de Jesus-Christ, & tenant pour bien condamnées toutes les erreurs & les heresies qu'il a condamnées. C'est-là, Madame, l'état veritable de ce Monastere en ce qui regarde toutes les questions presentes; & quand celui que Messieurs les Grands-Vicaires y ont envoyé, s'en informera avec toute l'exactitude possible, je suis assurée que nos Sœurs lui repondront avec une entiere sincerité, puisque nous n'apprehendons nullement que toute l'Eglise sache la maniere dont cette Maison a été conduite jusqu'à cette heure; & tout ce qu'il y pourra reconnoître & que ces Filles pourront declarer, est qu'elles n'ont aucune connoissance de toutes ces matieres, dont elles sont très incapables & qui ne les regardent nullement.

C'est pourquoi j'ose, Madame, dire à Votre Majesté que ce m'est une affliction bien sensible de voir, que des Religieuses qui ne cherchent qu'à servir Dieu dans le secret & dans le silence, soient traitées comme elles le sont, par cette seule raison qu'on suppose qu'elles sont instruites & qu'elles s'interessent en des choses qu'elles ignorent. Et pour moi, Madame, je puis dire à Votre Majesté, qu'au lieu que quel-

* Voyez à ce sujet les Memoires de M. du Fossé, page 193.

quelques perſonnes croient que les Filles 1661.
de ce Monaſtere ſont d'ailleurs vertueuſes, mais que leur foi n'étant pas ſaine toute leur vertu doit être ſuſpecte, je ſuis au contraire très perſuadée que pour ce qui regarde la foi, nous n'avons nullement à apprehender le jugement de Dieu, étant par ſa miſericorde très ſoumiſes au Pape & très attachées à l'Egliſe Catholique, dans laquelle nous ſommes nées & ommes très reſolues avec la grace de Dieu de vivre & de mourir. Mais au contraire, Madame, je tremble quand je conſidere la pureté de cœur que Dieu demande de nous; & il a permis peut-être pour notre bien que nous ſoyons tombées dans l'affliction & dans l'abandonnement de tout le monde où nous nous voyons reduites, parce qu'il n'a pas trouvé en nous cette parfaite pureté que notre profeſſion demande. Mais j'eſpere, Madame, qu'après nous avoir nourries quelque tems du pain de larmes, & que nous aurons adoré dans une humilité profonde ſa main paternelle qui nous châtie, il fera naître le calme de cette tempête, & que ſa miſericorde appaiſera ſa colere.

Cette eſperance qu'il me donne, Madame, me fait croire en même tems qu'il e ſervira pour cela de la piété de Votre Majeſté, & de la ſageſſe du Roi, comme l ſe ſervit autrefois de Philippe II. ayeul le Vos Majeſtés, pour tirer Sainte Thereſe de la plus grande perſecution qu'elle ait oufferte durant ſa vie. Car nous voyons ans ſes Ecrits que, (le Pape même ayant té mal informé contre elle & contre les Religieux de ſon Ordre, & ſon Nonce

1661. qui avoit été prevenu auſſi bien que ſa Sainteté, portant cette affaire, ſelon qu'elle le dit elle-même, dans la derniere violence,) lorſque tout paroiſſoit deſeſperé, Dieu lui revela qu'elle s'addreſſât à ſon Roi, & qu'il les traiteroit en vrai Pere. Et il eſt fort remarquable, Madame, que dans la Lettre qu'elle écrivit à ce grand Prince, elle marque qu'on accuſoit de crimes horribles & même d'hereſies les Peres de ſon Ordre, qui étoient ſes Superieurs & grands ſerviteurs de Dieu, & qu'elle ſupplie ſa Majeſté de ne point écouter toutes ces accuſations. „ Car (a-„ joute-t-elle:) ſi Votre Majeſté les „ écoute dans un lieu où l'on eſt auſſi „ peu informé de la verité de toutes ces „ choſes comme dans la Cour, on n'au-„ ra point de peine à faire paſſer ces per-„ ſonnes pour heretiques." Nous eſperons, Madame, que Dieu, qui tient entre ſes mains le cœur des Rois, touchera celui de Vos Majeſtés comme il fit alors celui de ce ſage Prince, & les portera à avoir compaſſion de tant de Filles, qui quelque affligées qu'elles ſoient, n'oſeroient ſe plaindre que leur conduite & leur foi fût devenue ſuſpecte & odieuſe, quand elles conſiderent que la même choſe eſt arrivée dans ces derniers tems à cette admirable Sainte, en comparaiſon de laquelle nous n'oſerions ſeulement prendre le nom de Religieuſes. J'oſe croire, Madame, que Votre Majeſté me permettra bien de lui faire la même ſupplication qu'elle faiſoit à ce grand Roi, qui eſt de ſuſpendre ſon jugement pour ne pas ajoûter foi aux accuſations injurieuſes dont

on

n nous charge depuis si long-tems, & 1661.
u'on nous renouvelle maintenant plus
ue jamais.

Car ce n'est pas d'aujourhui, Madame, que sur le sujet de quelques disputes particulieres où nous n'avions aucune part, on s'est efforcé de nous faire passer pour heretiques. Il y a neuf ou dix ans que le Pere Brisacier fit un libelle, où il nous representa comme des personnes engagées dans l'heresie & plongées dans toute sorte de crimes. Car voici, Madame, les termes dont il nous depeignit. „ Suivant „ les regles prescrites aux Filles du S. „ Sacrement (qu'elles seront tenues d'ob„ server) l'on fera une nouvelle Reli„ gion qu'on appellera les Filles impeni„ tentes, les desesperées, les asacramen„ taires, les incommuniantes, les phan„ tastiques, &c. les Vierges folles, & „ tout ce qu'il vous plaira, dont l'Origi„ nal en sera au Port-Royal & autre part „ la copie." Surquoi, Madame, m'étant crue obligée d'écrire à feu Monseigneur l'Archevêque de Paris notre Superieur, pour lui demander ou de nous punir si nous étions coupables de ces crimes, ou de reprimer l'Auteur de ce libelle si toutes ces accusations étoient fausses*, après l'avoir vu & fait examiner avec soin, il le condamna comme contenant une infinité de calomnies, au nombre desquelles il met comme la plus grande l'accusation d'heresie. Voici, Madame, ses propres termes. „ Cet Auteur sous pre„ texte de defendre la sainte doctrine de

„ l'E-

* Voyez ci-devant le Tome II, page 10.

1661. „ l'Egliſe, a tellement exercé ſa paſſion „ & s'eſt tant oublié, que de charger „ une Communauté Religieuſe de cette „ ville d'infinité de calomnies & d'op- „ probres, juſques à l'accuſer d'hereſie „ quant à la doctrine". Et quoique cette Cenſure eût été publiée au prône de toutes les Parroiſſes de Paris, cela n'a pas neanmoins empêché que ces perſonnes n'aient toujours continué de renouveller les mêmes accuſations, & que le Pere Meynier de de la même Compagnie n'ait ſoutenu hardiment dans un Livre imprimé, que nous ne croyons pas la réalité de l'Euchariſtie ; c'eſt à dire que portant l'habit de Religieuſes nous ſommes Calviniſtes, & qu'étant Filles du S. Sacrement nous ne croyons pas au S. Sacrement.

Votre Majeſté voit aiſément que, ſi on écoute encore ces mêmes perſonnes qui ſe ſont declarées ſi publiquement contre nous, ils nous feront paſſer ſans peine pour heretiques comme ils le ſoutenoient alors d'une maniere ſi outrageuſe. Je puis dire, Madame, avec toute la ſincerité que je dois à Dieu & à Votre Majeſté, devant qui j'ai l'honneur de parler, qu'il n'eſt arrivé depuis cette Cenſure aucun changement dans cette Maiſon ; que les mêmes perſonnes qui nous ont conduites depuis, nous conduiſoient alors; qu'ils nous ont toujours laiſſées dans la même ignorance de toutes ces matieres conteſtées ; & qu'ainſi nos accuſateurs ayant été condamnés en ce tems-là de calomnies & d'impoſtures pour nous avoir accuſées d'hereſie, nous

ne

le voyons pas ce qui peut aujourd'hui 1661.
ious rendre coupables. Mais, Madame, a voix du Paſteur n'ayant pas eu l'autorité d'arrêter ces calomnies, Dieu a paré lui-même en notre faveur, & par des Miracles viſibles & approuvés par l'Egliſe, il s'eſt declaré à la vûe de tout le monde le protecteur de notre innocence. C'eſt ce qui nous fait eſperer, Madame, que comme il s'eſt rendu par ſa miſericorde en une maniere ſi extraordinaire le defenſeur de cette Maiſon, il nous fera la grace de rendre aujourd'hui Votre Majeſté la protectrice de ſes ſervantes.

J'oſe attendre, Madame, que votre extrême bonté me permettra bien de me conſoler dans cette eſperance, & qu'elle ne dedaignera pas de recevoir cette Lettre comme les dernieres paroles d'une perſonne mourante, qui penſant plus à l'autre vie à laquelle elle touche, qu'à celle-ci qu'elle va quitter, portera avec un profond reſpect juſques dans le tombeau la qualité qu'elle a reçue de Dieu, & qui lui eſt chere par ſa propre inclination, qui la rend, Madame, de Votre Majeſté la très humble, &c.

LET-

* L'Auteur de la *Vie de M. Nicole*, attribue cette Lettre (qui fut imprimée peu de tems après avoir été écrite) à ce Theologien auſſi bien qu'à M Arnauld; Cependant il paroit par les Memoires (Tome II. pp. 134. & 135.) que la Mere Angelique la *dicta à pluſieurs reprises & à divers jours*, à cauſe de ſa maladie. MM. Arnauld & Nicole lui ont peut-être donné le plan d'une Lettre de cette importance, & ils l'auront ſans doute revue.

1661.

LETTRE MXL.

A M. l'Evêque d'Angers son frere. Au sujet de la Lettre qu'il venoit d'écrire au Roi sur le Formulaire.

14. Juillet. MOn très cher frere. Quoique je ne sois plus qu'une fille de douleurs, je ne puis que je n'aie de la joie dans la mort même, de celle que vous donnez à la sainte Eglise, & à tous ceux qui ont une vraie & sincere affection pour vous*; & que je ne vous la temoigne, en priant Dieu que l'action vraiment Episcopale que vous venez de faire, soit comptée devant lui, & plus regardée de sa divine bonté que plusieurs autres qui paroîtront d'un plus grand prix. Je vous supplie très humblement de prier Dieu pour moi, & de me croire dans la mort comme dans la vie, toute à vous.

LETTRE MXLI.

A Madame de Boisguilbert. Elle se recommande à ses prieres.

Vers la fin de Juillet. J'Ai reçu toutes vos Lettres, ma chere Sœur, mais je n'ai pas été en état d'y repondre; ayant été si mal depuis quelques jours que j'ai demandé les Sacremens. Vous voyez par là, ma chere Sœur, le besoin que j'ai de vos prieres, & je vous les

* La Mere Angelique veut parler ici de la Lettre ferme & genereuse, que M. d'Angers écrivit le 6. Juillet sur le fait de Janſenius au Roi, dont il venoit de recevoir la Lettre circulaire jointe à l'Arrêt du Conseil du 13. Avril, dont on a ci-devant parlé, pag. 511. & 512.

les demande de tout mon cœur. Les Medecins disent que je suis mieux que je n'ai été. Il en faut laisser le jugement au souverain Medecin, qui en ordonnera ce qu'il lui plaira. Il me fait la grace de ne desirer rien, sinon que sa sainte volonté s'accomplisse en tout point. Croyez-moi, ma très chere Sœur, que je serai à la vie & à la mort entierement à vous. * 1661.

* Cette Lettre est la derniere de la Mere Angelique, qui étoit alors à l'extremité, & qui mourut au milieu des troubles le 6. Août de cette année 1661. Elle vit les grandes benedictions que Dieu répandit par elle sur sa Maison sans s'en elever, parce qu'elle lui en rapportoit toute la gloire; & elle envisagea sans s'étonner toute la fureur des hommes & des demons pour detruire cette œuvre de Dieu. Une profonde humilité, & un mepris sincere de soi même sans mepriser personne, une devotion uniforme & toute reglée par la volonté divine, une confiance en Dieu qui bien loin de s'affoiblir s'augmente aux approches des dangers, une sensibilité extrême pour tous les biens & pour tous les maux de l'Eglise, un zele ardent pour le salut du prochain, une tendresse de Mere pour ses Religieuses & pour tous ceux qui s'addressoient à elle, un mepris souverain des biens de la terre, une magnifique liberalité envers tous les indigens, un desintéressement aussi rare que prodigieux; toutes ces vertus rassemblées en elle dans un degré eminent, firent son caractere particulier, & se font sentir dans toutes ces Lettres.

Fin du troisiéme Tome.

TABLE

TABLE DES LETTRES,

Coutenues dans ce Volume.

suite de 1655.

LETTRE DCCXV. A M. le Maître. Elle lui donne un avis à l'occasion de l'impression de ses plaidoyers. Page 1.

Lettre DCCXVI. A la Reine de Pologne. Elle lui parle sur l'établissement que cette Princesse avoit fait pour les Filles de Sainte Marie ou de la Visitation, *&c.* 2

Lettre DCCXVII. A la Sœur de Sainte Praxede, qui avoit été reçue dans une autre Maison. Elle lui donne quelques avis. 5

Lettre DCCXVIII. A M. le Nain de Beaumont Maître des Requêtes. Sur la mort d'un de ses parens. 7

Lettre DCCXIX. A la Reine de Pologne. Elle la console sur les malheurs de son Royaume, & l'exhorte à faire faire des prieres publiques. 8

Lettre DCCXX. A Madame la Marquise de Sablé. Sur ses bonnes dispositions. 10

Lettre DCCXXI. Aux Ursulines de Rouen. Sur l'éducation des jeunes Filles. 11

Lettre DCCXXII. A la Reine de Pologne. Sur sa maladie & les besoins de son Royaume. 13

Lettre DCCXXIII. Au Roi de Pologne. (Jean Casimir V.) Elle le remercie des presens qu'elle avoit reçus. 15

Lettre DCCXXIV. A la Reine de Pologne. Sur le commandement qu'elle avoit reçu de cet-

cette Princeſſe, & la recommandation d'un procès. 16

Lettre DCCXXV. A la Mere Superieure des Urſulines de Bazas. Sur la donation que l'Abbaye de Port Royal avoit faite à leur Communauté, d'un legs qui avoit été donné à ladite Maiſon de Port-Royal par M. de Quincarnon Gentil-homme de ce pays-là. 17

Lettre DCCXXVI. A M. Martineau Evêque de Bazas. Sur le même ſujet. 18

Lettre DCCXXVII. A Madame de Quincarnon. Sur le même ſujet. *ibid.*

Lettre DCCXXVIII. A M. de la Brouche. Sur le même ſujet. 20

Lettre DCCXXIX. A une Religieuſe de Port-Royal juſques là imparfaite, & dont la piété paroiſſoit ſe renouveller. Elle la fortifie, & l'anime. 21

Lettre DCCXXX. A une Novice de Port-Royal qui étoit reçue pour la Profeſſion. Elle lui donne divers avis. 22

Lettre DCCXXXI. A la Reine de Pologne. Sur l'état des affaires de ce Royaume, les preſens de cette Princeſſe, Mademoiſelle Joſſe, *&c.* 23

Lettre DCCXXXII. A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui donne divers avis pour ſa conduite. 26

Lettre DCCXXXIII. A M. de Fleury. Sur divers ſujets. 28

Lettre DCCXXXIV. A une Religieuſe de Port-Royal de Paris. Elle l'exhorte à s'humilier & à vaincre ſes promptitudes & ſes negligences. 29

Lettre DCCXXXV. Aux Sœurs de Port-Royal des Champs. Elle leur demande pardon des fautes qu'elle avoit pu commettre à leur égard, & leur donne quelques avis. 31

Lettre DCCXXXVI. A M. le Maître. A l'occaſion de ſon voyage à Paris, elle ſe recommande à ſes prieres avec beaucoup d'humilité. 33

Lettre DCCXXXVII. A la Mere Marie Dorothée de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Sur la maniere dont elle avoit été reçue en paſſant à Gif. 34
Lettre DCCXXXVIII. A la Reine de Pologne. Sur la Lettre de cette Princeſſe au Pape, les miſeres de ſon Royaume, la maladie de M. Singlin, &c. 35
Lettre DCCXXXIX. A M. de Fleury. Sur la conduite des Jeſuites, leurs calomnies contre les pretendus Janſeniſtes, &c. 39
Lettre DCCXL. A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui conſeille de demander ſon congé à la Reine de Pologne, & lui donne quelque vis. 40
Lettre DCCXL. A une Sœur converſe de Port-Royal des Champs. Elle lui donne divers avis. 43
Lettre DCCXLII. A la Reine de Pologne. Elle la conſole ſur les malheurs dont ſon Royaume étoit menacé, &c. 46
Lettre DCCXLIII. A M. de Fleury. Sur la crainte où elle étoit par rapport à la Pologne. 47
Lettre DCCXLIV. A la Reine de Pologne. Elle la diſpoſe à ſouffrir avec foi ce qu'il plaira à Dieu qu'il lui arrive. 48
Lettre DCCXLV. A M. de Fleury. Sur l'apprehenſion où elle étoit; ſur Mademoiſelle Joſſe, &c. 50
Lettre DCCXLVI. A une Religieuſe de Port-Royal. Elle l'exhorte à l'obéiſſance, à l'amour de la pauvreté, &c. 51
Lettre DCCXLVII. A la Reine de Pologne. Sur la mort d'une Penſionnaire de Port-Royal, &c. 53
Lettre DCCXLVIII. A la Reine de Pologne. Elle la fortifie à l'occaſion de l'entrée des ennemis dans ſon Royaume. 54
Lettre DCCXLIX. A Mademoiſelle Joſſe. Elle la conſole ſur les peines qu'elle avoit. 56
Lettre DCCL. A la Reine de Pologne. Après avoir

avoir parlé des bonnes diſpoſitions de cette Princeſſe, elle lui donne quelques avis. 58
ettre DCCLI. A Mademoiſelle Joſſe. Elle l'exhorte à mettre à profit l'état d'affliction où elle ſe trouvoit. 60
ettre DCCLII. A M. de Fleury. Sur les malheurs de la Pologne, & les diſpoſitions de la Reine. 61
ettre DCCLIII. A M. le Maître. Elle l'exhorte à travailler pour la defenſe de la verité, & l'engage à prier Dieu pour deux perſonnes entre autres pour M. Conrart. 62
Lettre DCCLIV. Au même. Sur les mêmes ſujets & ſur la Reine de Pologne. 63
Lettre DCCLV. A la Reine de Pologne. Elle la conſole dans ſes afflictions par des vûes de foi. 65
Lettre DCCLVI. A la Reine de Pologne. Sur le même ſujet. 66
Lettre DCCLVII. A M. de Fleury. Sur les affaires de Pologne & les menaces d'une perſecution en France. 68
Lettre DCCLVIII. A une Religieuſe de l'Hôtel-Dieu de Compiegne. Sur l'affection qu'elle avoit pour Port-Royal qui étoit calomnié. 69
Lettre DCCLIX. A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui parle ſur le regret qu'elle avoit de n'être pas venue à Port-Royal avant les troubles de Pologne, & lui donne quelques avis. 70
Lettre DCCLX. A la Reine de Pologne. Sur les malheurs dont ſon Royaume étoit affligé. 71
Lettre DCCLXI. A M. de Fleury. Elle lui parle de la Reine de Pologne, en lui temoignant l'affliction qu'elle avoit pour elle, de Mademoiſelle Joſſe, *&c.* 74
Lettre DCCLXII. A une Religieuſe de Port-Royal des Champs. Elle lui donne quelques avis ſur ſa diſpoſitions, *&c.* 76
Lettre DCCLXIII. A la Reine de Pologne. Elle la conſole en lui parlant de l'éternité, *&c.* 77

Let-

Lettre DCCLXIV. A Madame Allen. Sur la maladie de ſa fille. 78
Lettre DCCLXV. A Madame de Belliſi. Elle lui donne quelques avis, & lui parle de M. Arnauld qui étoit alors caché chez cette Dame. 79
Lettre DCCLXVI. A Madame Allen. Sur la mortification de ſes ſens, ſur les diſpoſitions de ſa fille, &c. 81
Lettre DCCLXVII. A M. le Maitre. Sur les menaces d'une nouvelle perſecution. 82
Lettre DCCLXVIII. A la Reine de Pologne. Sur les bons ſentimens de cette Princeſſe au milieu de ſes afflictions, &c. ibid.
Lettre DCCLXIX. A M. le Maitre. Elle lui parle de ſes diſpoſitions à l'approche de la perſecution. 85
Lettre DCCLXX. A la Sœur Anne de Sainte Eugenie de Boulogne (de Saint-Ange.) Elle lui donne divers avis, ſur-tout au ſujet de Mademoiſelle de Liancour, de l'éducation de laquelle elle étoit chargée. ibid.
Lettre DCCLXXI. A la Reine de Pologne. Elle la conſole dans ſes malheurs, & la conjure de pardonner à ſes ennemis, &c. 87
Lettre DCCLXXII. A M. de Fleury. Sur quelques nouvelles de Pologne. 91
Lettre DCCLXXIII. A Madame la Marquiſe de Sablé. Elle lui temoigne ſon affection & lui donne quelques avis. 92
Lettre DCCLXXIV. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, Prieure de Port-Royal des Champs. Elle ſe recommande à ſes prieres, &c. 93
Lettre DCCLXXV. A Madame la Marquiſe de Sablé. En allant à Port-Royal des Champs, elle lui fait part de ſes diſpoſitions à ſon égard. 94
Lettre DCCLXXVI. A M. de Fleury. Sur les malheurs de la Pologne, &c. 95
Lettre DCCLXXVII. A la Reine de Pologne. Apres

près lui avoir parlé des prieres qu'on faisoit pour elle à Port Royal, elle s'exhorte à s'attacher à Dieu & à mettre sa confiance en lui. 97
Lettre DCCLXXVIII. A une Religieuse, qui témoignoit lui être attachée. 99
Lettre DCCLXXIX. A M. Arnauld. Elle l'exhorte à souffrir en patience l'injustice, &c. 100
Lettre DCCLXXX. A Mademoiselle Josse. Elle lui conseille de redoubler son affection pour la Reine de Pologne, &c. 101
Lettre DCCLXXXI. A la Reine de Pologne. Elle lui fait envisager ses afflictions comme devant la purifier, &c. 102
Lettre DCCLXXXII. A Madame des Essarts. Sur la Reine de Pologne & la persecution contre Port Royal. 106
Lettre DCCLXXXIII. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Sur l'état de sa santé & de celle de la Mere Agnès, & sur ses dispositions par rapport à la persecution. 107
Lettre DCCLXXXIV. A M. Arnauld. Elle le fortifie à l'occasion de la Censure qu'on meditoit contre lui en Sorbonne. 108
Lettre DCCLXXXV. A la Reine de Pologne. Elle la remercie de sa Lettre au Pape, & lui parle sur les avantages des souffrances. 109
Lettre DCCLXXXVI. A M. de Fleury. Elle le prie d'avoir bien soin de la Reine de Pologne, & lui rapporte de quelque maniere se sont assemblés les Solitaires de Port-Royal. 112
Lettre DCCLXXXVII. A Mademoiselle Josse. Sur la part qu'elle prenoit à l'état de la Reine & à celui de cette Demoiselle & de M. de Fleury. 115
Lettre DCCLXXXVIII. A M. Taignier Docteur de Sorbonne. Au sujet d'un Prêtre pour la Reine de Pologne. 116
Lettre DCCLXXXIX. A M. Arnauld. Elle lui parle des peines qu'elle avoit sur son état, l'exhor-

horte à souffrir avec humilité, &c. 117
Lettre DCCXC. A la Reine de Pologne. Elle lui parle sur son état & sur le pillage de ses Palais. 119
Lettre DCCXCI. A M. le Maitre. Au sujet de la Censure contre M. Arnauld. 123
Lettre DCCXCII, A M. Arnauld. Après lui avoir parlé d'une Lettre qu'il avoit écrite, elle l'exhorte à la douceur. ibid.
Lettre DCCXCIII. A la Reine de Pologne. Sur les malheurs de la Pologne qu'elle regarde comme de justes punitions, &c. 124
Lettre DCCXCIV. A Mademoiselle Josse. Après lui avoir parlé de M. de Fleury & des espérances qu'elle avoit eu pour la Pologne, elle lui donne quelques avis. 126
Lettre DCCCXCV. A la Reine de Pologne. Elle la console dans ses afflictions & l'exhorte à ranimer sa foi. 128
Lettre DCCXCVI. A Madame des Essarts. Sur l'état des affaires de Pologne & de Port-Royal. 131
Lettre DCCXCVII. A la Sœur Angelique de Sainte de Agnès de Marle de la Falaire. Elle lui donne divers avis, à l'occasion de l'imperfection d'une autre Religieuse, &c. 132
Lettre DCCXCVIII. A M. de Saint Gilles d'Asson, l'un des Solitaires de Port-Royal. Au sujet de la maladie de Madame sa mere, & de celle d'un bon garçon auquel il prenoit intérêt. 135
Lettre DCCXCIX. Au même. Pour le remercier des services qu'il rendoit au Monastere de Port-Royal. 136
Lettre DCCC. A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle de la Falaire. Sur l'amour de la dépendance & des humiliations, &c. 137
Lettre DCCCI. A la même. Elle lui donne divers avis proportionnés à son état. 140

1656.

Lettre DCCCII. A M. Arnauld. Elle le felicite sur son bonheur, *&c.* 144
Lettre DCCCIII. A la Reine de Pologne. Elle lui fait part des sentimens qu'elle avoit à son sujet. *&c.* 145
Lettre DCCCIV. A M. Arnauld. Elle lui parle des inquietudes qu'elle avoit à son sujet & des prieres qu'on faisoit pour lui. 147
Lettre DCCCV. A la Mere Marie des Anges Suireau. Après l'avoir assurée de ses respects pour le commencement de l'année elle lui parle de quelques Religieuses dont une venoit de mourir. 148
Lettre DCCCVI. A une Religieuse d'un autre Monastere. Elle lui desire ce qu'elle desiroit pour elle même, *&c.* 150
Lettre DCCCVII. A la Reine Pologne. Elle lui parle de ses souffrances & de l'avantage que Dieu lui en faisoit tirer. 151
Lettre DCCCVIII. A M. de Fleury. Sur la Censure de Sorbonne contre M. Arnauld, & sur les affaires de Pologne. 152
Lettre DCCCIX. A M. Arnauld. A l'occasion des propositions d'accommodement qu'on lui faisoit, elle lui conseille de consulter M. Singlin dont elle lui expose la sagesse, *&c.* 153
Lettre DCCCX. A une Religieuse de Port-Royal de Paris. Sur les mortifications, l'usage des instructions, & le bon exemple de la Mere Suireau. 156
Lettre DCCCXI. A Madame la Marquise de Sablé. Sur le silence que cette Dame avoit gardé à son égard, ses maladies, *&c.* 158
Lettre DCCCXII. A Madame de Bellisi. Elle la console dans ses souffrances, & lui parle des dispositions avec lesquelles on doit supporter les persecutions. 159
Lettre DCCCXIII. A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne son affection, l'exhorte à la pa-

patience, & lui parle ſur le ſecours qu'elle eſperoit des Tartares, & les menaces qu'on faiſoit contre Port-Royal. 161
Lettre DCCCXIV. A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui donne quelques avis ſur ſon entrée dans la Religion & lui parle des menaces qu'on faiſoit à Port-Royal. 165
Lettre DCCCXV. A M. le Maître. Elle lui parle ſur les menaces qu'on faiſoit à Port-Royal, & ſur la maladie qui l'empêchoit de travailler. 168
Lettre DCCCXVI. A la Reine de Pologne. Sur quelques avantages remportés ſur les Suedois, &c. 169
Lettre DCCCXVII. A Madame la Marquiſe de Sablé. Sur ſes bons deſirs & ſur ſon courage au milieu des menaces. 170
Lettre DCCCXVIII. A Mademoiſelle Joſſe. Au ſujet de la maladie de M. de Fleury Confeſſeur de la Reine de Pologne, des diſpoſitions de M. Arnauld, &c. 172
Lettre DCCCXIX. A Madame Allen. Elle la conſole dans ſes ſouffrances. 173
Lettre DCCCXX. A une Religieuſe de Port-Royal des Champs. Elle la prepare à la perſecution. 174
Lettre DCCCXXI. A M. Arnauld. Elle lui fait part des penſées qu'elles a à ſon ſujet. 175
Lettre DCCCXXII. A Madame Allen. Elle lui expoſe ſes ſentimens à l'occaſion des menaces qu'on faiſoit. 176
Lettre DCCCXXIII. A la Reine de Pologne. Elle lui donne divers avis. 177
Lettre DCCCXXIV. A Mademoiſelle Joſſe. Sur la juſtice de Dieu. 179
Lettre DCCCXXV. A la Mere Marie Dorothée de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Roval des Champs. Au ſujet de la Reine de Pologne. 180
Lettre DCCCXXVI. A M. Arnauld. Elle lui expoſe ſes diſpoſitions ſur la perſecution & ſur

ſur ſon retour à Port-Royal des Champs ; & en lui apprenant la mort de pluſieurs de ſes Religieuſes, & l'extremité où étoient quelques autres, elle lui parle de leur caractere. 180

Lettre DCCCXVII. A la Reine de Pologne. Sur l'affection de Port-Royal pour cette Princeſſe, les menaces de perſecution & la mort de quelques Religieuſes. 184

Lettre DCCCXVIII. A la Mere Superieure des Urſulines des Rouen. Elle l'exhorte au ſilence ſur les conteſtations ; & en lui parlant du temporel, lui dit comment elle s'étoit conduite elle même. 187

Lettre DCCCXIX. A une Religieuſe de Port-Royal de Paris. Après lui avoir parlé au ſujet d'une Sœur qui ſe mouroit, elle lui donne divers avis. 190

Lettre DCCCXX. A la Reine de Pologne. Sur les bonnes diſpoſitions de cette Princeſſe & celles des Solitaires de Port-Royal. 192

Lettre DCCCXXI. A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui expoſe ſes ſentimens au ſujet de la Reine de Pologne. & lui parle de la maladie de la Mere Agnès, *&c.* 194

Lettre DCCCXXII. A Madame de Belliſi. Sur l'avantage des ſouffrances. 195

Lettre DCCCXXIII. A M. le Maître. Sur les diſpoſitions dans leſquelles on doit entrer pour bien ſouffrir la perſecution, & ſur la maladie qu'il avoit. 197

Lettre DCCCXXIV. A la Reine de Pologne. Sur les Lettres Provinciales ; ſur le retour de cette Princeſſe dans ſon Royaume, & ſur la ſortie de Meſſieurs de Port-Royal des Champs, *&c.* 198

Lettre DCCCXXV. A Mademoiſelle Joſſe. Sur la continuation des maux de la Pologne, *&c.* 200

Lettre DCCCXXVI. A M. le Maitre. Sur la ſor-

sortie des Solitaires de Port-Royal, la visite d'un Jesuite, &c. 201

Lettre DCCCXXXVII. Au même. Après lui avoir parlé au sujet d'un Ouvrage qu'il avoit envoyé, elle lui donne quelques avis. 203

Lettre DCCCXXXVIII. A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume, ses dispositions, & la conduite qu'on tenoit à l'égard de Port-Royal. 204

Lettre DCCCXXXIX. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Elle lui parle de sa santé, de l'état de la Maison des Champs, &c. 207

Lettre DCCCXL. A M. le Maître. Sur une visite qu'il vouloit lui rendre. 208

Lettre DCCCXLI. A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne sa reconnoissance & lui parle de l'état des affaires de Port-Royal, &c. 209

Lettre DCCCXLII. A Mademoiselle Josse. Au sujet du fils d'une Dame qui étoit à la Cour de Pologne. 211

Lettre DCCCXLIII. A la Reine de Pologne. Elle la console dans ses inquietudes, & lui parle des menaces qu'on continuoit de faire à Port-Royal & de la Lettre que le Pape avoit écrite à cette Princesse. 212

Lettre DCCCXLIV. A M. de Fleury. Sur le dessein qu'il avoit de quitter la Reine de Pologne, l'exclusion d'un grand nombre de Docteurs de Sorbonne, &c. 214

Lettre DCCCXLV. A Mademoiselle Josse. Sur le desir qu'elle avoit de venir à Port-Royal. 215

Lettre DCCCXLVI. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Au sujet d'une Postulante, & de la Visite qu'on devoit faire dans le Monastere. 210

Lettre DCCCXLVII. A Madame de Bellisi. Après lui avoir parlé de sa maladie & du premier miracle de la sainte Epine, elle lui don-

donne quelques avis au sujet de deux personnes. 219
Lettre DCCCXLVIII. A Madame Allen. Elle l'exhorte à reconnoître la bonté de Dieu, & lui expose ses dispositions au sujet de la persécution. 222
Lettre DCCCXLIX. A la Sœur Catherine de Sainte Flavie Passart, Maîtresse des Enfans à Port-Royal de Paris. Au sujet de la petite Marguerite Perier sur laquelle venoit de s'opérer le premier Miracle de la sainte Epine, &c. 223
Lettre DCCCL. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte Prieure de Port-Royal des Champs. Au sujet de la sainte Epine, & du miracle. 225
Lettre DCCCLI. A la Reine de Pologne. Elle lui fait part des dispositions ou elle étoit par rapport à cette Princesse, & lui parle du Miracle operé sur Mademoiselle Perier. 226
Lettre DCCCLII. A Madame des Essarts. Sur les bonnes dispositions de la Reine de Pologne au milieu de ses malheurs. 323
Lettre DCCCLIII. A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne sa joie & sa reconnoissance au sujet du succès de ses armées & de la bonté qu'elle avoit pour Port Royal. 233
Lettre DCCCLIV. A Mademoiselle Josse. Sur les même sujets & sur la conduite qu'elle devoit tenir. 238
Lettre DCCCLV. A M. de Fleury. Sur le retablissement de sa santé, l'état de Port-Royal & de la Sorbonne, &c. 239
Lettre DCCCLVI. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Sur les dispositions dans lesquelles elle croyoit qu'on y devoit être à l'occasion du Miracle, &c. 240
Lettre DCCCLVII. A la Reine de Pologne. Sur la continuation des bons succès, &c. 242
Lettre DCCCLVIII. A Mademoiselle Josse. Sur l'état de Port-Royal où elle desiroit toujours de

de venir demeurer, &c. 243
Lettre DCCCLIX. A M. de Fleury. Sur l'état de Port-Royal & de la Sorbonne. 245
Lettre DCCCLX. A la Reine de Pologne. Sur la Visite qu'on alloit faire à Port-Royal, &c. 246
Lettre DCCCLXI. A la Reine de Pologne. Après lui avoir donné quelques avis, elle lui parle des Messieurs de Port-Royal, & de quelques nouveaux Miracles de la sainte Epine. 247
Lettre DCCCLXII. A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume & celles de Port-Royal. 251
Lettre DCCCLXIII. A M. de Fleury. Sur les mêmes sujets, &c. 254
Lettre DCCCLXIV. A Mademoiselle Josse. Elle la console sur ce que l'on ne lui avoit pas permis de partir de Pologne, & lui donne quelques avis. 255
Lettre DCCCLXV. A une Religieuse de Port-Royal des Champs. Elle l'exhorte à l'humilité & à la mortification par l'exemple de Jesus-Christ. 257
Lettre DCCCLXVI. A la Reine de Pologne. Elle la console au sujet de sa maladie, & l'exhorte à mettre sa confiance en Dieu, &c. 259
Lettre DCCCLXVII. A Mademoiselle Josse. Elle la remercie de la part qu'elle prenoit à ce qui concernoit Port-Royal, & lui parle sur le bonheur des souffrances. 261
Lettre DCCCLXVIII. A la même. Au sujet de la Reine de Pologne & des Miracles de Port-Royal, &c. 263
Lettre DCCCLXIX. A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à la patience & à la soumission à Dieu. 264
Lettre DCCCLXX. A la Reine de Pologne. Au sujet de trois nouveaux Miracles de la sainte Epine, &c. 266
Lettre DCCCLXXI. A la Reine de Pologne. Sur les

les affaires de ſon Royaume, & la devotion à la ſainte Epine. 268
Lettre DCCCLXXII. A M. Arnauld de Luzanci ſon neveu. Elle l'exhorte à temoigner ſa reconnoiſſauce envers Dieu. 271
Lettre DCCCLXXIII. A la Reine de Pologne. Sur la continuation de la devotion à la ſainte Epine, & ſur quelques nouveaux Miracles. 272
Lettre DCCCLXXIV. A Mademoiſelle de Bernieres qui peu après entre au Noviciat. Sur la mort de Monſieur ſon frere & ſur les graces que Dieu lui faiſoit. 274
Lettre DCCCLXXV. A la Reine de Pologne. Sur ſon retour en Pologne, l'augmentation de ſes ennemis, & les Miracles de Port-Royal. 275
Lettre DCCCLXXVI. A la Reine de Pologne. Elle lui temoigne ſa joie des avantages remportés ſur les Suedois, *&c.* 276
Lettre DCCCLXXVII. A Madame Bauclair de S. Cyr, qui fit depuis Profeſſion à Port-Royal. Elle lui demande excuſe de ce qu'elle ne lui avoit pas écrit, & lui temoigne la part qu'elle prenoit à tout ce qui la regardoit. 279
Lettre DCCCLXXVIII. A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à reconnoître les graces que Dieu lui a faites & à mepriſer les delices du monde. 280
Lettre DCCCLXXIX. A Mademoiſelle Joſſe. Elle lui conſeille d'honorer tous les Vendredis la Paſſion de Notre Seigneur. 283
Lettre DCCCCLXXX. A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à profiter de ſon état pour accroître davantage ſon amour & ſon eſperance envers Dieu. 284
Lettre DCCCLXXXI A Mademoiſelle Joſſe. Sur la ſoumiſſion où elle devoit être à l'égard de la volonté de Dieu, & ſur les Miracles. 286

Lettre DCCCLXXXII. A M. le Maître. Au ſujet de Mademoiſelle Joſſe & de M. de Bagnols. 287

Lettre DCCCLXXXIII. A une Religieuſe de Port-Royal. Sur la ſuppreſſion de l'Eloge de M. de S. Cyran fait par MM. de Sainte-Marthe dans l'Ouvrage qui a pour titre *Gallia Chriſtiana.* 288

Lettre DCCCLXXXIV. A la Reine de Pologne. Au ſujet de quelques deſavantages que ſes armées avoient eus. 289

Lettre DCCCLXXXV. A Mademoiſelle Joſſe. Sur les diſpoſitions de la Reine de Pologne, *&c.* 290

Lettre DCCCLXXXVI. A la Reine de Pologne. Elle l'exhorte à ſe ſoumettre à Dieu en toutes choſes. 291

Lettre DCCCLXXXVII. A Mademoiſelle Joſſe. Après lui avoir parlé ſur la Reine de Pologne, elle lui donne quelques avis. 292

Lettre DCCCLXXXVIII. A une Religieuſe de Picardie. Sur le travail des mains & l'amour de la pauvreté. 294

Lettre DCCCLXXXIX. A la Reine de Pologne. Elle lui fait part des penſées qu'elle a eues lorſqu'elle a reçu la nouvelle d'un avantage conſiderable remporté par les Suedois. 296

Lettre DCCCXC. A Mademoiſelle Joſſe. Au ſujet des captifs qu'elle vouloit delivrer & du mepris que quelques perſonnes faiſoient d'elle. 299

Lettre DCCCXCI. A la Reine de Pologne. Après l'avoir remercié de ſes bontés, elle lui parle de l'état des affaires de Port-Royal, *&c.* 300

Lettre DCCCXCII. A la Sœur Angelique Magdeleine Religieuſe Annonciade, qui après avoir demeuré quelques années à Port-Royal fut obligée d'en ſortir. 302

Lettre DCCCXCIII. A M. le Maître. Au ſujet d'un voyage qu'il vouloit faire à Port-Royal de

de Paris, &c. 303
Lettre DCCCXCIV. A la Reine de Pologne. Après avoir parlé d'un Miracle operé dans son Royaume, & de la continuation de ceux qui s'operoient en France, elle l'exhorte à regarder tout en Dieu, & à desirer la retraite. 304
Lettre DCCCXCV. A Mademoiselle Joffe. Elle lui parle d'une personne guerie en Pologne, & lui donne quelques avis. 305
Lettre DCCCXCVI. A la Reine de Pologne. Elle la console dans ses afflictions, &c. 306
Lettre DCCCXCVII. A la Reine de Pologne. Au sujet d'un bon succès arrivé dans les affaires, & des Miracles de Port-Royal, &c. 308
Lettre DCCCXCVIII. A Mademoiselle Joffe. Sur les affaires de Pologne & la continuation des Miracles de Port-Royal. 309
Lettre DCCCXCIX. A la Reine de Pologne. Elle lui parle sur ses afflictions & l'usage qu'elle devoit continuer d'en faire, &c. 310
Lettre DCCCC. A Mademoiselle Joffe. Elle l'exhorte à faire la volonté de Dieu & à se soumettre en tout à sa Providence. 313
Lettre DCCCCI. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Sur la prise d'habit de la Sœur Levi, sur la Lettre qui suit, &c. 314
Lettre DCCCCII. A la Superieure des Ursulines de Bazas. Au sujet d'un nouvel établissement qu'elle vouloit faire. 315
Lettre DCCCCIII. A Mademoiselle Joffe. Sur son depart futur de Pologne, &c. 317
Lettre DCCCCIV. A la Reine de Pologne. Après avoir temoigné sa reconnoissance, elle lui parle d'un nouveau Miracle éclatant. 318
Lettre DCCCCV. A une Religieuse de ses amies, Coadjutrice d'une Maison de l'Ordre de S. Benoît. Sur les menaces de persécution, sur M. de Singlin & sur la disposition où

doivent être les perſonnes qui ſont en charge. 321
Lettre DCCCCVI. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, Prieure de Port-Royal des Champs. Sur le choix qu'on avoit fait de M. Singlin pour Superieur. 323
Lettre DCCCCVII. A la Sœur Marie Angelique de Sainte Thereſe Arnauld d'Andilly, ſa niece. Elle l'exhorte à être fidelle à Dieu à l'exemple de la Mere Agnès qu'on craignoit alors de perdre bientôt. 324
Lettre DCCCCVIII. A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle de Falaire, Religieuſe de Port-Royal. Elle la fortifie dans ſes foibleſſes & les tentations que ſa maladie lui cauſoit. 326
Lettre DCCCCIX. A la même. Sur le même ſujet, & ſur la gueriſon de deux Religieuſes de Port-Royal des Champs par la ſainte Epine. 329
Lettre DCCCCX. A la même. Après lui avoir parlé de la charité qu'elle avoit pour elle, elle lui témoigne ſa joie d'avoir M. Singlin pour Superieur. 331
Lettre DCCCCXI. A la même. Elle l'exhorte à recourir à Dieu au defaut des creatures, & ſouffrir patiemment ſes maux. 332

1657.

Lettre DCCCCXII. A une perſonne amie de Port-Royal. Sur la mort d'une des Religieuſes de la Maiſon des Champs. 336
Lettre DCCCCXIII. A la Reine de Pologne. Sur les affaires de Port-Royal, & la maladie de cette Princeſſe. 337
Lettre DCCCCXIV. A Mademoiſelle Joſſe. Sur l'affection qu'elle avoit pour la Reine de Pologne, la mort de quelques Religieuſes, & la continuation des Miracles. 339
Lettre DCCCCXV. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe de Port-Royal. Sur les diſpo-

positions dans lesquelles étoit morte la Sœur Boulai. 341

Lettre DCCCCXVI. A Madame Vitart qui étoit Tourriere à Port-Royal de Paris. Sur Monsieur son fils, & la pensée qu'on doit avoir continuellement de la mort. 343

Lettre DCCCCXVII. A M. Du Gué de Bagnole. Au sujet de deux personnes qui tournoient du côté du monde, *&c.* 344

Lettre DCCCCXVIII. A Madame la Marquise de Sablé. Sur divers sujets, entre autres sur la mort de trois Religieuses. 345

Lettre DCCCCXIX. A M. l'Abbé du Tronchoy. Au sujet de deux Miracles arrivés à Haute-Bruyere, & de ses dispositions par rapport aux Relations de Miracles. 347

Lettre DCCCCXX. A une Religieuse qui n'étoit pas de sa Maison. Elle l'engage à supprimer une Lettre où elle ne parloit pas des Miracles avec humilité. 349

Lettre DCCCCXXI. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal. Sur divers sujets. 350

Lettre DCCCCXXII. A la Sœur Angelique de Sainte Agnes de Marle. Sur la confiance en Dieu. 352

Lettre DCCCCXXIII. A Mademoiselle de Laval, fille de M. le Duc de Luines, laquelle avoit été Pensionnaire à Port-Royal. Elle l'exhorte à mepriser le monde, *&c.* 354

Lettre DCCCCXXIV. A la Mere des Anges Sureau Abbesse de Port-Royal. Sur divers sujets. 355

Lettre DCCCCXXV. A la Sœur Marie Angelique de Sainte Therese Arnauld d'Andilly. Elle la console & la fortifie à l'occasion d'une grande maladie de la Mere Agnès. 356

Lettre DCCCCXXVI. A M. de Saint-Gilles d'Asson. Combien elle prenoit de part à ses peines. 358

Lettre DCCCCXXVII. A Madame Allen. Elle lui

fait quelque reproche, & l'exhorte à ne pas craindre les hommes. 359
Lettre DCCCCXXVIII. A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume, & sur celles de Port-Royal. 360
Lettre DCCCCXXIX. A Madame la Marquise de Sablé. Au sujet d'une personne de condition qui avoit quelque envie de se donner à Dieu, & sur le caractere de M. Singlin, &c. 362
Lettre DCCCCXXX. A Mademoiselle Josse. Sur le congé qu'elle avoit reçu de la Reine de Pologne, pour venir se faire Religieuse à Port-Royal. 365
Lettre DCCCCXXXI. A la Coadjutrice des Benedictines de Saintes, qui a été depuis Abbesse. Elle la console dans ses peines, & lui donne divers avis, sur tout par rapport aux lectures de pieté. 366
Lettre DCCCCXXXII. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, Prieure de Port-Royal des Champs. Sur les maladies de la Mere Marie des Anges Suireau Abbesse de Port-Royal & de la Mere Agnès, & sur quelques autres sujets. 369
Lettre DCCCCXXXIII. A Mademoiselle Josse. Sur son depart de Pologne. 370
Lettre DCCCCXXXIV. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte. Au sujet des malades qui étoient à Port-Royal des Champs. 372
Lettre DCCCCXXXV. A Mademoiselle Josse. Sur son depart de Pologne. 373
Lettre DCCCCXXXVI. A la Sœur Marie de l'Incarnation le Conte. Sur les maladies, &c. ibid.
Lettre DCCCCXXXVII. A une Mere de Port-Royal. Sur une jeune fille qu'on proposoit pour Pensionnaire, & sur la Mere Agnès. 375
Lettre DCCCCXXXVIII. A la Sœur Angelique Magdeleine Annonciade. Elle lui donne plusieurs

sieurs avis. 376.
Lettre DCCCCXXXIX. A la Reine de Pologne. Sur les affaires de son Royaume. 379.
Lettre DCCCCXL. A une Abbesse de l'Ordre de S. Benoît. Au sujet d'un Confesseur, &c. 380.
Lettre DCCCCXLI. A une Religieuse de Port-Royal des Champs. Elle l'exhorte à parler avec ouverture à la Mere Prieure sur son interieur. 382.
Lettre DCCCCXLII. A Madame Allen. Elle l'exhorte à regarder Dieu en toutes choses, & à mettre sa confiance en lui. 384.
Lettre DCCCCXLIII. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, Prieure de Port-Royal des Champs. Sur la mort de M. de Bagnols & la crainte d'une persecution. 385.
Lettre DCCCCXLIV. A la Sœur Jacqueline de Sainte Euphemie Paschal, qui étoit seconde Maîtresse des Enfans à Port-Royal des Champs. Au sujet de la mort de M. de Bagnols, & de Mademoiselle sa fille, &c. 386.
Lettre DCCCCXLV. A un ami. Sur le même sujet, & sur la disposition où Dieu la mettoit dans ces sortes d'occasions. 388.
Lettre DCCCCXLVI. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte. Sur le dîner qu'on fit à ceux qui assisterent à l'enterrement de M. de Bagnols. 392.
Lettre DCCCCXLVII. A la Sœur Angelique de S. Jean Arnauld d'Andilly, sa niece qui étoit Soeprieure de Port-Royal des Champs & Maîtresse des Novices & des Enfans. Elle repond à une Lettre qu'elle lui écrivoit touchant la fille de M. de Bagnols, & lui parle des dispositions où l'on étoit au sujet de la mort de cet ami de Port-Royal. *ibid.*
Lettre DCCCCXLVIII. A la Sœur Angelique de Sainte Agnès de Marle. Sur la crainte de la mort,

mort, &c. 395
Lettre DCCCCXLIX. A la Sœur Angelique de S. Jean Arnauld d'Andilly. Au ſujet des enfans de M. de Bagnols, &c. 398
Lettre DCCCCL. A M. le Maître. Elle lui fait part de ſes ſentimens au ſujet de la mort de M. de Bagnols & des menaces de perſécution. 399
Lettre DCCCCLI. A la Reine de Pologne. Sur l'arrivée de Mademoiſelle Joſſe à Port-Royal, les miſeres de la Pologne, & quelques nouveaux Miracles entre autres un operé ſur Mademoiſelle Baudrand. 401
Lettre DCCCCLII. A la Mere Marie Dorothée de l'Incarnation le Conte, Prieure de Port-Royal des Champs. Sur le voyage que fit la Sœur Angelique de S. Jean à Paris pour le Miracle operé ſur Mademoiſelle Baudrand. 403
Lettre DCCCCLIII. Au une Religieuſe de Port-Royal des Champs. Elle l'exhorte à regarder toutes choſes en Dieu, & lui parle de la verification du nouveau Miracle que l'on avoit peine à faire. 404
Lettre DCCCCLV. A la Sœur Angelique Magdeleine Annonciade. Elle la conſole dans ſes peines, &c. 405
Lettre DCCCCLV. A la Reine de Pologne. Apres avoir temoigné l'affection qu'elle avoit pour cette Princeſſe, elle lui parle de Mademoiſelle de Roannes, & des Miracles. 406
Lettre DCCCCLVI. A M. le Maître. Au ſujet de Mademoiſelle de Roannes. 408
Lettre DCCCCLVII. Au même. Sur le même ſujet. 409
Lettre DCCCCLVIII. A une Religieuſe. Sur la conduite des inferieures à l'égard de leurs Superieures, &c. 410
Lettre DCCCCLIX. A Madame de Belliſi. Elle lui temoigne ſon affection, & la joie qu'elle

qu'elle avoit d'être revenue à Port-Royal des Champs. 412
Lettre DCCCCLX. A la Reine de Pologne. Elle lui parle de la continuation des Miracles, *&c.* 413
Lettre DCCCCLXI. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe. Au ſujet de la Sœur du Fargis, & de la Viſite que M. Singlin avoit commencée à Port-Royal de Paris, en qualité de Superieur. 416
Lettre DCCCCLXII. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe, dont eſt ici la Lettre à laquelle elle repond. Sur divers ſujets, de quelques-uns deſquels il avoit été queſtion dans la Viſite. 417
Lettre DCCCCLXIII. A la même. Elle lui parle d'une œuvre de charité, de la mort de la Sœur Anne de Sainte Agathe Souplet, & du caractere de quelques Religieuſes. 422
Lettre DCCCCLXIV. A la Sœur Angelique Magdeleine Annonciade. Sur la ſimplicité que doivent avoir les perſonnes qui ont un bon Directeur. 424
Lettre DCCCCLXV. A la Reine de Pologne. A l'occaſion de la paix qui ſe retabliſſoit dans ſon Royaume, elle l'exhorte à penſer de plus en plus à la paix de ſon ame, *&c.* 426
Lettre DCCCCLVI. A Madame de Belliſi. Elle lui donne quelques avis ſur-tout par rapport à l'éducation de Mademoiſelle ſa fille. 430
Lettre DCCCCLXVII. A Mademoiſelle Briquet. Sur la mort de Madame ſa ſœur. 433
Lettre DCCCCLVIII. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte, qui étoit alors à Paris. Au ſujet de quelques Relations qu'on envoyoit à Port-Royal des Champs, *&c.* *ibid.*
Lettre DCCCCLXIX. A la Mere Marie des Anges Suireau Abbeſſe. Elle lui parle d'une Neuvaine pour les ennemis de la grace. 435
Lettre DCCCCLXX. A la même. Sur les Religieuſes

ſes des Iſles d'Auxerre & de la Viſitation de Poitiers. 436

1658.

Lettre DCCCCLXXI. A Mademoiſelle Joſſe, qui venoit d'être reçue Novice. *ibid.*

Lettre DCCCCLXXII. A la Reine de Pologne. Sur l'état des affaires de Port-Royal. 437

Lettre DCCCCLXXIII. A Madame la Coadjutrice de Xaintes, qui peu de tems après devint Abbeſſe. A l'occaſion d'une Demoiſelle de condition, elle lui dit de quelle maniere les Directeurs de Port-Royal ſe conduiſoient à l'égard des diſputes dans les inſtructions qu'ils donnoient aux Religieuſes. 439

Lettre DCCCCLXXIV. A la Sœur Françoiſe Louiſe de Sainte Claire de Buloyer. Au ſujet de la mort de Madame ſa mere. 440

Lettre DCCCCLXXV. A une Religieuſe de l'Hôtel-Dieu de Compiegne. Elle lui parle des diſpoſitions où elle devoit être étant perſecutée pour la verité & la juſtice. 441

Lettre DCCCCLXXVI. A la Sœur Marie Dorothée Perdreau. Elle la conſole dans ſes peines. 443

Lettre DCCCCLXXVII. A une Religieuſe d'un autre Monaſtere, qui lui demandoit quelque aumône. 444

Lettre DCCCCLXXVIII. A M. Hamon Medecin, qui s'étoit retiré à Port-Royal des Champs. Sur la conduite qu'il devoit tenir envers les malades. 445

Lettre DCCCCLXXIX. Au même. Sur le même ſujet. 446

Lettre DCCCCLXXX. A la Reine de Pologne. Elle lui parle de la mort de M. le Maître. 447

Lettre DCCCCLXXXI. A Mademoiſelle Joſſe qui alloit bientôt faire Profeſſion. Sur la mort de M. de Fleury Confeſſeur de la Reine de Pologne. 448

Let-

Lettre DCCCCLXXXII. A la Mere Agnès, qui venoit d'être élue Abbesse de Port-Royal. 448

Lettre DCCCCLXXXIII. A la Mere Marie de l'Incarnation le Conte. Sur la mort de Madame la Marquise d'Aumont, qui demeuroit à Port-Royal de Paris, & qui en a été une des principales Bienfaictrices. 450

1659.

Lettre DCCCCLXXXIV. A Mademoiselle de Roannès. Elle la remercie d'un present, qu'elle lui venoit de faire, &c. 451

Lettre DCCCCLXXXV. A Madame l'Abbesse d'Argenfol. Elle la supplie de garder la Sœur Angelique Magdeleine Religieuse Annonciade. *ibid.*

Lettre DCCCCLXXXVI. A la Religieuse Annonciade. Elle l'exhorte à dependre en tout de la Providence. 453

Lettre DCCCCLXXXVII. A Madame la Coadjutrice de Xaintes. Elle la console dans ses peines. 454

Lettre DCCCCLXXXVIII. A la Reine de Pologne. Elle lui parle du Pere Lenchon, que la Reine avoit choisi pour Confesseur après la mort de M. Fleury, &c. 455

Lettre DCCCCLXXXIX. A la même. Sur le prochain depart du Pere Lenchon, dont elle fait un grand éloge, &c. 456

Lettre DCCCCXC. A la Reine de Pologne. Elle lui apprend qu'elle a trouvé un Prêtre tel que la Reine paroissoit le desirer. 458

Lettre DCCCCXCI. A l'Abbesse de Xaintes. Au sujet d'une de ses cousines, qui avoit reçu le Baptême sans Ceremonies. 460

Lettre DCCCCXCII. A la Mere Marie de Sainte Magdeleine du Fargis, dont est ici la Lettre, à laquelle elle repond, en lui donnant divers avis. 461

Lettre DCCCCXCIII. A M. de Saint-Gilles d'Asson. Touchant les bons Livres que Madame de Fontevraud avoit defendu de lire à une de

de ſes nieces, &c. 464
Lettre DCCCCXCIV. A la Reine de Pologne. Au ſujet d'un bon Prêtre, que la Reine avoit demandé pour veiller à ſes Hôpitaux, &c. 465
Lettre DCCCCXCV. A une Superieure d'un Monaſtere étranger qui venoit de ſe demettre de ſa charge. Elle lui fait ſentir le bonheur des abbaiſſemens, &c. 467
Lettre DCCCCXCVI. A Mademoiſelle de Roannès. Elle la conſole dans ſes afflictions. 468
Lettre DCCCCXCVII. A la Sœur Angelique Magdeleine qu'on avoit chargée à Argenſol du ſoin des Novices. Elle lui donne quelques avis, & la ſupplie de ne point s'inquieter des faux bruits qu'on faiſoit courir contre Port-Royal. 469

1660.

Lettre DCCCCXCVIII. A la Sœur Angelique de S. Jean ſa niece, laquelle étoit alors Souprieure & Maîtreſſe des Novices à Paris. 471
Lettre DCCCCXCIX. A M. le Marquis de Sevigné que Dieu venoit de toucher. Elle lui témoigne les diſpoſions où elle étoit à ſon egard. 472
Lettre M. A une Religieuſe, au ſujet d'une de ſes Sœurs, & d'un procès gagné par M. Akakia du Pleſſis. 473
Lettre MI. A la Reine de Pologne. Après lui avoir parlé de la continuation des Miracles, elle la remercie d'un beau ſoleil que cette Princeſſe envoyoit à Port-Royal pour le S. Sacrement; & elle lui raconte l'hiſtoire d'un Domeſtique de cette Maiſon, qui venoit de mourir en odeur de ſainteté. 474
Lettre MII. A Madame l'Abbeſſe de Xaintes. Elle la conſole dans ſes peines, & lui parle d'un Confeſſeur, &c. 478

Let-

MIII. A une Demoiſelle. Sur la mort
l. le Duc d'Orleans. 482
MIV. A la Mere Marie de Sainte Mag-
ne du Fargis. Sur la conduite qu'elle
it tenir à l'égard d'une perſonne retirée
ort-Royal des Champs. 484
MV. A une des Religieuſes. Elle l'ex-
e à marcher avec courage dans la voie
ite. 485
MVI. A la Sœur Angelique Magdelei-
nnonciade retirée à Argenſol. Elle lui
e de diverſes perſonnes qu'elle avoit eon-
particulierement lorſqu'elle étoit à Port-
al. 487
MVII. A une Coadjutrice Benedictine,
vellement en place. Elle lui donne quel-
s avis. 488
MVIII. A Madame la Marquiſe de Sa-
A l'occaſion des maladies, elle lui par-
le la confiance en Dieu, qui n'empêche
nt la prudence raiſonnable mais ſeulement
quietude. 489
e MIX. A la Mere Marie de Sainte Mag-
eine du Fargis, Prieure de Port-Royal
Champs. Au ſujet des malades qui étoient
cette Maiſon. 491
e MX. A M. Sevigné. Sur le choix qu'il
oit fait de M. Singlin pour ſon Directeur,
. 492
e MXI. Au même. Elle le conſole ſur ce
'il apprehendoit que M. Singlin, qui
oit naturellement froid, n'eût pas de cha-
é pour lui, &c. 494
re MXII. Au même. Sur la vertu d'obéiſ-
ıce, &c. 498
re MXIII. A une Dame, ſœur de M. du
ronchoy, à qui elle temoigne beaucoup
affection. 500
re MXIV. A M. de Sevigné. Sur l'amour
s ſouffrances, & ſur la ſoumiſſion aux
irecteurs. 501

Let-

Lettre MXV. A une Demoiſelle qui avoit été Penſionnaire à Port-Royal. Sur la mortification. 502

Lettre MXVI. A Madame la Ducheſſe de Longueville, Anne Genevieve de Bourbon, qui lui avoit écrit pour ſe recommander à ſes prieres. 503

Lettre MXVII. A une perſonne qui lui avoit envoyé une ancienne Lettre, que l'Abbé de Clairvaux avoit écrite du tems que la reforme fut miſe à Port-Royal. 505

1661.

Lettre MXVIII. A M. de Sevigné. Sur la privation de la Communion, l'obéiſſance, &c. 506

Lettre MXIX. A Madame l'Abbeſſe de Xaintes. Elle lui temoigne la part qu'elle prenoit à ſes peines, & après lui avoir dit ſes penſées ſur les richeſſes & les privileges des Monaſteres, elle parle du renouvellement de la perſecution. 509

Lettre MXX. A M. de Sevigné. A l'occaſion d'une lampe aſſez jolie qu'il avoit voulu lui donner, elle le prie de ne point s'occuper des incommodités qu'elle pouvoit avoir. 511

Lettre MXXI. Au même. Elle lui temoigne ſa peine d'un billet où il lui donnoit des louanges, &c. 512

Lettre MXXII. A Madame la Princeſſe de Marſillac, petite fille de M. le Duc de Liancourt. Au ſujet d'une maladie qu'elle avoit alors. 513

Lettre MXXIII. A Madame de Boisguilbert. Au ſujet d'une œuvre de charité qu'elle lui avoit propoſée. 515

Lettre MXXIV. A la même. Sur la mort du Cardinal Mazarin, &c. 517

Lettre MXXV. A la Sœur Angelique de S. Jean ſa niece, dont eſt ici la Lettre à laquelle

le elle repond. Au ſujet de la perſe-
on. *ibid.*
MXXVI. A la Mere Agnès ſa ſœur. Sur
ience des Chretiens, *&c.* 519
MXXVII. A la Sœur Angelique de S.
ſa niece, en reponſe à ſa Lettre qui
ici, & où il eſt queſtion de l'exil de
Taignier & de M. de Bernieres. 521
MXXVIII. A la même. Au ſujet des pre-
atifs de la perſecution. 522
MXXIX. A la Mere Agnès, qui étoit
eſſe de Port-Royal. Sur le bonheur des
ffrances. 523
MXXX. A la même. Après lui avoir ex-
é ſes diſpoſitions, elle s'offre de venir
'aris où étoit le lieu du combat. 524
MXXXI. A la Mere Marie de Sainte
gdeleine du Fargis Prieure de Port-Royal
Champs. Au ſujet des Penſionnaires que
Roi ordonnoit de renvoyer. 525
MXXXII. A la même. De quelle ma-
re elle croyoit que ſes Religieuſes devoient
garder la perſecution. 526
MXXXIII. A la même. Sur le même
et. 527
MXXXIV. A Madame la Marquiſe de Sa-
é. Elle lui parle de Madame la Ducheſſe de
ngueville. 529
MXXXV. A la Mere Marie de Sainte
agdeleine du Fargis Prieure de Port-
oyal des Champs. Au ſujet de la perſe-
ution. 530
MXXXVI. A la même. Elle lui parle
es ſentimens dans leſquels elle croyoit que
s Filles devoient entrer. 531
MXXXVII. A la même. Sur le même
ujet. 533
MXXXVIII. A M. de Sevigné. Sur les
iſpoſitions ou l'on étoit à Port-Royal,
&c. 534

Let-

Lettre MXXXIX. A la Reine Mere, Anne d'Autriche. Elle justifie le Monastere de Port-Royal, & essaie de dissiper les preventions qu'on avoit inspirées à cette Princesse. 536

Lettre MXL. A M. l'Evêque d'Angers son frere. Au sujet de la Lettre qu'il venoit d'écrire au Roi sur le Formulaire. 546

Lettre MXLI. A Madame de Boisguilbert. Elle se recommande à ses prieres. *ibid.*

Fautes à corriger & Additions.

Page 5. *ligne* 1. titesse *lisez* petitesse. *Ibid.* l. 14. verrez *lis.* verrai. P. 85. lignes 3. & 4. celles-la *lis.* cela. P. 116. La Lettre DCCLXXVIII. appartient à l'année 1658. P. 147. l. 8. nos *lis.* l'un de nos. *Ibid. après* peintre, *ajoutez en note*: Il y a apparence que c'est M. Fontaine. P. 214. *à la note après* Voyez, *ajoutez*: Ci-devant page 35. & P. 225. l. 24. *après* Catechisme *aj.* (des Jesuites). P. 287. l. 7. parti *lis.* partie. P. 289. *à la note* n'étoient *lis.* n'alloient. P. 374. *au bout de la ligne* 5. *aj. en note*: Il s'agit ici de la Sœur Marie Angelique de S. Paul de Thou de Bonœil, qui mourut le 20. Avril. P. 380. *effacez la note.* P. 451. au titre de la 2. *Lettre*, *avant* Religieuse *lis.* Sœur Angelique Magdeleine.

570275